This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

LES

POLYNÉSIENS

CLERMONT-OISE. — IMPRIMERIE A. DAIX, RUE DE CONDÉ, 27.

LES POLYNÉSIENS

Leur Origine, leurs Migrations, leur Langage

PAR

Le Dr A. LESSON

ANCIEN MÉDECIN EN CHEF DES ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS DE L'OCÉANIE,
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE

OUVRAGE RÉDIGÉ D'APRÈS LE MANUSCRIT DE L'AUTEUR

PAR LUDOVIC MARTINET

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE

TOME PREMIER

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE DE PARIS, DE L'ÉCOLE
DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

1880

2.
1503.

NEW YORK
PUBLIC
LIBRARY

PRÉFACE

La thèse soutenue par la généralité des ethnologues est que la Polynésie a été peuplée de l'Ouest à l'Est par des colonies asiatiques ou malaises. La thèse que nous nous proposons de soutenir dans cet ouvrage est presque diamétralement opposée.

Pour établir cette thèse, nous avons non seulement passé en revue tous les écrits antérieurs publiés sur le même sujet par les observateurs tant anciens que modernes, mais nous sommes allé nous-même puiser directement aux sources, interrogeant successivement les caractères anthropologiques extérieurs, le langage, les traditions des populations océaniennes dont l'origine est restée si obscure.

De nos recherches persévérantes et de nos longues études, il est résulté que les Polynésiens ne sont pas, comme on le croit généralement, venus de l'Ouest, ou de la Malaisie et de l'Asie, mais qu'ils se sont au contraire dirigés vers ces contrées après avoir séjourné plus ou moins longtemps en Polynésie; il en est résulté surtout que leurs ancêtres ont émigré vers les îles polynésiennes en partant d'un point non soupçonné jusqu'ici et situé dans le Nouvelle-Zélande.

Ainsi les Polynésiens ne sont que des Maori, dont les ca-

ractères physiques, de même que les dialectes, se sont plus ou moins modifiés par leur séjour dans des contrées plus équatoriales. En outre, on peut expliquer par leur présence en Malaisie la formation directe des Malaisiens (Battaks, Dayaks, Alfourous), et la formation indirecte des Malais et des Javanais, de même que l'on peut expliquer par leur venue dans quelques îles mélanésiennes, l'existence des populations intermédiaires aux deux races.

Toutes hypothétiques qu'elles soient en apparence, ces conclusions deviendront plus évidentes quand on aura lu la masse de témoignages que nous avons réunis en leur faveur. Ces témoignages ont été fournis aussi bien par les traditions, les caractères anthropologiques, la linguistique, que par les auteurs même qui ont soutenu la thèse opposée. C'est qu'ici tous les faits connus ont été scrupuleusement rapprochés et, par conséquent, interprétés mieux qu'ils ne l'avaient été jusqu'alors. Un fait isolé, replacé dans l'ensemble auquel il appartient, revit de sa vie propre et entraîne parfois irrésistiblement à des déductions non encore entrevues.

Il n'était donc pas suffisant, afin d'asseoir sur des bases inébranlables la thèse que nous soutenons, de renvoyer le lecteur au texte même des auteurs; nous ne pouvions nous borner à indiquer simplement la source où nous avions puisé nos renseignements; et nous avons dû, pour les faits les plus importants, citer le texte lui-même. Souvent, en effet, le lecteur interprète d'une manière différente le passage sur lequel l'auteur a fondé son raisonnement; avec le texte sous les yeux il est mieux à même de discuter, d'apprécier les faits. L'historien, qu'il écrive sur des peuples sauvages ou sur des nations civilisées, doit appuyer ses assertions de pièces probantes. Nous n'avions pas seulement à faire connaître notre opinion personnelle; nous avions surtout à prouver. Il fallait aussi montrer que les assertions d'une foule d'auteurs étaient erronées ou inexactes: de là la nécessité de faire un grand nombre de citations.

Nous sommes resté aussi scrupuleux que possible dans l'interprétation de la traduction des textes; nous avons gardé

dans nos jugements notre entière liberté d'appréciation ; mais la critique, qui joue un rôle important dans tout le cours de ce travail, a toujours été indépendante et sincère ; elle n'a eu qu'un but : la recherche de la vérité. Nous ne formulons notre opinion que d'après des faits certains, avérés, authentiques.

Nous ne nous sommes pas borné à la seule critique des faits généraux ; nous avons abordé également celle des faits secondaires que l'on néglige trop souvent. La recherche des détails exige beaucoup de patience ; il est certainement plus expéditif et plus commode de les considérer comme hypothétiques ou incertains, de ne pas les discuter ou même de les passer sous silence. Mais un grand nombre de faits généraux, que l'on regarde comme ayant seuls une importance réelle, ne reposent le plus souvent que sur une erreur primitive acceptée de confiance et répétée successivement par tous. On verra, par exemple, dans le cours de cet ouvrage, que la critique approfondie des traditions relatives à la route suivie par les émigrants d'*Hawahiki* pour se rendre à l'île Nord de la Nouvelle-Zélande, prouvera, mieux que toutes les assertions contraires des écrivains, que l'Hawahiki se trouvait situé plus à l'Ouest encore que l'île Nord elle-même. Des détails comme ceux concernant la marche des canots des émigrants, l'absence du jade vert dans l'île Nord, l'analyse de toutes les traditions, l'examen des noms de certaines localités de l'Hawahiki montrant que, dans cette patrie des ancêtres, étaient connus le *Phormium tenax*, le *métrosideros tomentosa*, la neige, le veau marin, etc., prouveront suffisamment par eux-mêmes que certaines conclusions générales des auteurs ne reposent que sur des erreurs de faits successivement répétées et prises faussement pour des observations démontrées.

Bien mieux, tel auteur, pour lequel les faits généraux ont seuls de l'importance, s'empare souvent d'un fait de détail, d'un simple mot, par exemple, utile à la thèse qu'il soutient et, sans s'assurer si ce mot est bien orthographié, sans s'inquiéter de sa signification véritable, il conclut d'emblée que le pays où on le trouve a été peuplé par une autre contrée

où on le rencontre également. C'est ainsi que le mot *Tunga* du détroit de Cook en Nouvelle-Zélande, a été considéré comme un souvenir de l'île Tunga en Polynésie et que, par suite, on a été amené à faire venir directement de cet archipel une des tribus de la Nouvelle-Zélande, les Ngati-Mamoe.

Notre but principal, en publiant nos recherches sur l'origine et les migrations des Polynésiens, n'a pas tant été de développer une nouvelle théorie, que de fournir aux éthnologues des matériaux plus exacts qui leur permettront, si cette théorie leur paraît insuffisante, d'en établir une meilleure. C'est pour cela que nous avons pesé scrupuleusement chacun des faits invoqués pour asseoir notre opinion, et que nous nous sommes livré parfois à des examens critiques très-détaillés. Ce travail de recherches et d'investigations minutieuses n'avait pas encore été fait. Nous avons cru rendre service aux futurs historiens de la Polynésie en leur signalant, pièces en mains, les inexactitudes sur lesquelles on n'a cessé de s'appuyer jusqu'ici.

Cet ouvrage est le fruit d'une longue série d'observations consciencieuses et de recherches assidues. Ce fut pour la première fois en 1827, avec Dumont d'Urville, que nous visitâmes l'Océanie sur l'*Astrolabe*. Dès cette époque, nous pûmes comparer les habitants d'un grand nombre d'îles et de contrées différentes, tels que ceux de l'Australie (Ports du Roi Georges, Western, Jervis Bay et Jackson) ; de la Nouvelle-Zélande (Baie du massacre de Tasman et vingt autres) ; des îles Tunga, des Fiji, de Tukopia, de Vanikoro, des Carolines, des Mariannes, de la Nouvelle-Irlande, de la Nouvelle-Guinée, de plusieurs îles malaises et particulièrement des Moluques (Amboine, Bourou, Célèbes, etc.)

Nous retournâmes de nouveau en 1840 en Océanie et nous nous arrêtâmes plus ou moins longtemps dans les îles Mangareva, Marquises, Sandwich et de la Société. Ce fut à cette époque que nous observâmes pour la première fois les indigènes de plusieurs des îles Paumotu.

Plus tard enfin, nous fûmes désigné par le ministre Duperré, sur la demande de M. Galos et du gouverneur Bruat, pour diriger le service de santé des établissements français de l'O-

céanie : arrivé aux Marquises le 27 octobre 1843, nous ne quittâmes nos possessions océaniennes que le 15 novembre 1849. Cette résidence de plus de six années consécutives dans les Marquises et à Tahiti nous permit de mieux saisir les rapports et les différences des diverses populations polynésiennes et d'observer notamment les indigènes de Pâques, et des îles australes, Rapa, Rurutu, etc.

Dans nos précédents voyages, nous nous étions déjà occupé spécialement de recherches ethnologiques, anthropologiques et linguistiques sur les Polynésiens; mais ce fut surtout pendant notre dernier séjour aux Marquises et à Tahiti, à mesure que nous nous trouvions de mieux en mieux initié aux différents dialectes polynésiens, qu'il nous fut possible de compléter nos investigations.

Malheureusement, à cette époque la Société d'Anthropologie n'existait pas. Les voyageurs observaient sans but, sans méthode, sans direction. En outre, ce n'était pas sans inconvénient que l'on pouvait se livrer ouvertement à de semblables recherches; il est triste de l'avouer, mais c'était alors une pauvre recommandation auprès de certains chefs qui n'y voyaient qu'une perte de temps aux dépens du service. On ne se rappelle plus aujourd'hui combien Gaudichaud, Quoy et Lesson, les trois chefs du service de santé de la marine qui ont le plus illustré leur corps, les trois seuls que l'Institut ait alors distingués, ont trouvé sur leur route d'intrigues et de sourdes calomnies, parce qu'ils n'avaient pas borné leurs travaux au simple service des hôpitaux et qu'ils avaient préféré la science à la clientèle civile. De nos jours, ce déplorable état de choses n'existe plus, au grand profit des observations anthropologiques.

Nous comprenions dès lors tout l'intérêt d'une pareille étude, et nous continuâmes sans relâche les recherches que nous avions commencées dès notre premier voyage. Favorisé par les tours d'embarquement ou par le choix, qui trois fois nous ramenèrent dans les mêmes contrées, nous pûmes visiter à peu près toutes les îles occupées par la race polynésienne, ainsi qu'un grand nombre d'îles à populations mé-

lanésiennes et malaises. Nous ne cessâmes nos observations qu'en quittant définitivement l'Océanie en 1850.

Outre ces recherches persévérantes, nous avions adressé chaque trimestre au gouverneur de la colonie et à l'inspecteur général du service de santé en France, des rapports détaillés de statistique, d'hygiène, de médecine légale, d'administration. Parmi ces rapports, il faut citer, comme intéressant spécialement l'anthropologie, ceux que nous rédigeâmes sur l'état sanitaire des Européens et des Polynésiens aux Marquises et à Tahiti; sur les blessures occasionnées par les combats survenus entre les troupes et les Tahitiens; sur l'épidémie de typhus qui se déclara en 1847 à Tahiti, et sur une épidémie de coliques végétales, observée dans la même île. Que sont devenus ces travaux? Existent-ils encore aux archives de l'inspection générale ? Pourquoi le directeur des archives de médecine navale ne les cite-t-il pas dans son compte-rendu des rapports rédigés par les chirurgiens de la marine de 1845 à 1864? Aurait-il voulu garder le silence sur des travaux spéciaux faits en dehors de toute coterie?

Ce sont donc des documents acquis sur place par une série de recherches longues et méthodiques qui serviront de base à cet ouvrage. Ces documents ont été complétés par les observations de Quiros, Roggeween, Wallis, Byron, Bougainville, Cook, etc.; par celles d'Anderson, des deux Forster, de Banks, Sparman, Dampier, etc.; après eux, par celles de Labillardière, Péron, Freycinet, Porter, Ellis, Duperré, Lesson, Quoy, Gaimard, d'Urville, Orsmond, Barff, J. Williams, Hale, Dieffenbach, Gaussin, Shortland, Remy, Thompson, et surtout de W. Williams, Th. Williams, sir Grey, Taylor, Pritchard, etc.

Nous n'avons cru devoir citer dans ce travail que l'opinion des hommes qui se sont occupés plus ou moins directement et avec compétence des Polynésiens; il eût été inutile et inexact de mentionner celle des différents chefs militaires, car la plupart étaient aussi peu versés dans la connaissance des faits océaniens, qu'ils en comprenaient peu l'importance.

En résumé, les conclusions auxquelles nous avons été conduit forcément dans nos recherches sur les Polynésiens

et leurs migrations, ne sont pas la conséquence de dogmes, de théories, de suppositions, de préjugés; elles découlent naturellement d'un ensemble de faits divers recueillis un par un par les observateurs de tous les temps et de toutes les nations, et passés au crible de la critique. Si nos conclusions ne sont pas admises par la généralité des savants, ces faits resteront toujours, et peut-être que, mieux interprétés par d'autres, ils aideront enfin à la solution de la question si ardue des origines polynésiennes. Ne dussions-nous atteindre que ce résultat, nous n'aurions certainement pas perdu notre temps.

LES POLYNÉSIENS

PREMIÈRE PARTIE

ETHNOLOGIE OCÉANIENNE

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Recherche des origines ethniques plus difficile pour les races Océaniennes que pour les races Européennes. — Iles hautes et basses des mers du Sud. — Leur inégale distribution. — Ces îles sont habitées par deux races différentes, la race Polynésienne et la race Mélanésienne. — Différences physiques et morales qui séparent ces deux races. — Signification des mots Polynésie et Polynésiens, Mélanésie et Mélanésiens. — Cantonnement des deux races. — Propositions principales qui seront développées et marche qui sera suivie dans le cours de l'ouvrage.

L'humanité, à tous les âges de barbarie ou de civilisation, a toujours eu une tendance invincible à rechercher l'origine des premières Sociétés ; elle s'est constamment efforcée de soulever le voile qui cache le passé des peuples d'une manière presque aussi impénétrable que leur avenir. De tout temps, les esprits élevés de toutes les nations ont mis au rang de leurs principales préoccupations l'examen des origines ethniques.

De là sont nées les nombreuses cosmogonies des philosophes anciens, cosmogonies qu'il est souvent facile de rapprocher les unes des autres et qui toutes ont eu pour cause première un désir inné de connaître la raison ou les

phases primordiales de la présence de l'homme sur la terre.

L'histoire nous montre que le γνῶθι σέαυτον n'est devenu l'objet d'études sérieuses qu'après le règne de ces théories et de ces hypothèses. Thalès de Milet et Socrate firent à ce sujet une véritable révolution scientifique en ramenant à l'étude de l'homme lui-même les esprits jusqu'alors entraînés vers la recherche insoluble d'origines mystérieuses. Plus tard, le long règne du christianisme parvint à faire passer pendant des siècles les traditions bibliques comme l'expression incontestable de la vérité. Mais le 18e et le 19e siècle ont ravivé de nouveau les discussions éteintes et ont ramené les savants vers des recherches qui ne seront plus abandonnées tant que l'on conservera comme une foi l'espoir d'en atteindre la solution.

L'époque où nous vivons est éminemment favorable à ce genre d'investigations. Les études anthropologiques, par le nombre toujours croissant et la valeur des hommes qui s'y livrent, permettent d'arriver à des résultats que sans elles il eût été impossible d'espérer atteindre. Si nous sommes moins bien placés peut-être que les auteurs anciens pour élucider et résoudre les *desiderata* inhérents à ce genre de travaux, nous avons l'avantage d'être plus qu'eux dépouillés de l'amour des fables, du merveilleux, du surnaturel. Nous pouvons en outre exercer notre critique sur une immense quantité de données provenant des observations des voyageurs, des recherches linguistiques, des ouvrages spécialement consacrés à la détermination des races humaines. Or il ne faut pas moins que cette abondance de documents pour établir quelque chose de satisfaisant sur des sujets aussi ardus : *ardua disquisitio*, ainsi que le disait Blumenbach.

Nous allons tenter cette exposition pour les races océaniennes. Cette étude, il faut l'avouer, est plus difficile que celle de toute autre région du globe. Sur les grands continents, la détermination des origines des peuples ou des races ne peut être abordée qu'avec incertitude par suite du mélange successif et profond des nations qui les ont occupés ou parcourus. Mais combien plus considérables

sont les obstacles qui surgissent devant la même entreprise tentée pour les îles éparses entre l'Asie et l'Amérique.

Là, point de ces plaines immenses arrosées par le cours des grands fleuves, où les hommes des premiers âges s'avançaient progressivement par étapes successives; où les différents groupes, tantôt, retenus par l'amour du repos, ralentissaient leur marche, tantôt, au contraire, l'accéléraient, chassés par les discussions intestines, la guerre, la famine, l'aspiration vers l'inconnu; où les familles, les membres trop nombreux d'une tribu primitive se dispersaient vers plusieurs directions et formaient plus tard des peuplades ou des nations distinctes.

Il suffit de jeter un coup-d'œil sur la carte des mers du Sud pour y remarquer l'existence d'une immense quantité d'îles de toutes dimensions : les unes élevées et plus anciennes ; les autres basses et plus récentes, quelques-unes nées d'hier. Les premières, que l'on s'accorde à regarder comme étant d'origine volcanique, s'élèvent parfois à une hauteur considérable au-dessus des eaux ; elles présentent tous les caractères des terres ignées: Basalte, zoolithe, olivine, spath calcaire, jaspe, etc. Les secondes, dont on attribue la formation au travail des polypiers, le plus souvent, au contraire, dominent de quelques mètres à peine la surface des flots; elles ne sont généralement composées que de corail, de coquilles diverses et de sable. Suivant M. J. Garnier, les Zoophytes « auraient couvert le Pacifique de trois cents îles, dont la surface totale est de quatre millions d'hectares, pendant que les volcans n'auraient fourni que trois millions d'hectares. (1) »

Cet étonnant archipel, dont le véritable nom devrait être tout simplement Polynésie, πολύνησος, a pour bornes : au Sud la mer, avec des terres glaciales que de hardis navigateurs ont à peine reconnues et que quelques lignes indécises désignent seules sur nos atlas ; au Nord, encore la mer, mais avec la double accolade de l'Asie et de l'Amérique séparées par l'étroit passage de Behring, la chaîne des Kouriles et des îles Aléoutiennes ; à l'Est, le

(1) *Les Loyalty et Tahiti*, p. 339, 1872.

continent américain, mais éloigné de plusieurs centaines de lieues, tandis qu'à l'Ouest existe une sorte de contiguïté perpétuelle d'îles reliant l'Asie aux îlots orientaux les plus éloignés de la mer Pacifique.

Lorsque l'on examine avec attention la disposition de toutes ces îles, il est un fait qui frappe dès l'abord, c'est qu'aucune loi n'a présidé à leur distribution générale : à côté de petites îles s'en trouvent fréquemment de grandes, et celles-ci se rencontrent aussi bien dans l'hémisphère Nord que dans l'hémisphère Sud. Si le premier présente le Japon, les Philippines, les Sandwich, etc., le second offre des îles qui ne sont pas moins étendues, telles que la Nouvelle-Zélande, les Fiji, les Samoa, etc. En outre, c'est dans le Sud-Ouest de ce dernier hémisphère que gît la singulière terre presque continentale que la soif de l'or, plus encore que les besoins d'une colonie pénitentiaire, a fait explorer en tous sens et à laquelle a été ainsi ouvert un avenir pour lequel elle ne paraissait pas être destinée.

Presque toutes ces îles, semées isolément ou réunies en groupes, sont habitées par des hommes que les voyageurs ont tantôt vantés avec enthousiasme, tantôt dénigrés avec acharnement. Parmi ces populations, tous les navigateurs ont également distingué au moins deux grandes races différentes : l'une aux traits ouverts, de couleur peu foncée, de taille généralement élevée, aux cheveux longs et droits, au tatouage par piqûres ; l'autre plus noire, aux traits plus grossiers, de stature moyenne, parfois élevée, d'autres fois très petite, aux cheveux crépus et pour ainsi dire laineux, au tatouage par incisions, et en apparence moins susceptible de civilisation. La première est celle qu'on désigne aujourd'hui par le nom de race polynésienne ; la seconde est celle qu'on appelle race mélanésienne.

Un certain nombre de savants ne reconnaissent en Océanie que ces deux éléments ethniques primordiaux. Ainsi que Forster l'avait déjà fait sur la simple vue, M. Topinard a été amené à cette conclusion par l'étude des collections de crânes du muséum. L'un de ces éléments ethniques, le Mélanésien autochthone, est dolichocéphale pur et très-

prognathe; il comprend les Australiens, les Néo-Calédoniens vrais, les Néo-Hébridiens, les Papous vrais, etc. L'autre, le Polynésien, est sous-dolichocéphale et diffère du précédent autant par le crâne que par la face ; il est formé par les Néo-Zélandais, les Polynésiens de Tahiti, les Polynésiens septentrionaux.

Tout tend donc à prouver qu'il n'existe dans les archipels océaniens que deux races différentes dont les croisements entre elles ont produit les nuances variées observées par les voyageurs, et modifiées par les influences locales, les habitudes, les milieux en un mot.

Nous dirons dès à présent que nous n'avons trouvé que des traces plutôt que des représentants de l'élément malais. Nous ne saurions non plus être de l'avis de ceux qui regardent comme problématique l'unité de la race polynésienne. Tout ce que nous avancerons dans la suite montrera que les Polynésiens forment bien une race particulière. Aussi n'admettons-nous pas les conclusions du Rev. S. G. Whitmee (1) qui rattache le type brun aux Malais, le type noir aux Papous, et qui reconnaît en outre un troisième type formé par une race très mêlée, à laquelle le savant missionnaire ne peut assigner ni nom, ni origine déterminée.

Nous entrerons en temps et lieu dans des détails précis; pour le moment il suffira, afin d'établir les différences physiques et morales qui séparent les deux races océaniennes, de les présenter ici sous forme de tableau.

RACE POLYNÉSIENNE.	RACE MÉLANÉSIENNE.
Hommes généralement bien faits, grands, parfois de taille moyenne.	Hommes généralement de taille moyenne, parfois grande, parfois très-petite.
Peau couleur jaunâtre avec des nuances diverses.	Peau couleur noirâtre ou fuligineuse, sans être noire comme celle des nègres d'Afrique.
Front haut, large ; yeux grands.	Front étroit, fuyant, bombé ; yeux petits.
Cheveux noirs, droits, touffus, jamais laineux.	Cheveux noirs, crépus, parfois laineux.
Tatouage par piqûres.	Tatouage par incisions et brûlures.

(1) *South Australian Register* du 28 novembre 1877.

RACE POLYNÉSIENNE.	RACE MÉLANÉSIENNE.
Kava ou Ava usité comme boisson ; Bétel inconnu.	Kava usité seulement dans quelques îles ; Bétel employé comme masticatoire dans beaucoup d'îles.
Poterie inusitée excepté à Pâques.	Poterie d'un usage général.
Polygamie rare et réservée aux chefs.	Polygamie commune.
Arcs et flèches inusités comme armes de guerre ; usités dans quelques îles comme amusement.	Arcs et flèches usités comme armes de guerre dans toutes les îles.
Pouvoir tempéré des chefs.	Pouvoir absolu des chefs.
Sacrifices humains abolis aujourd'hui.	Sacrifice des femmes à la mort des chefs.
Anthropophagie disparue après avoir existé.	Anthropophagie existant encore dans quelques îles.
Interdiction religieuse ou *Tapu*.	Interdiction religieuse paraissant exister dans beaucoup d'îles sous un autre nom.
Femmes jolies, agréables, dont les maris sont peu jaloux, ayant des seins beaux, bien faits et persistant longtemps.	Femmes laides de bonne heure, dont les maris sont très jaloux, ayant un sein généralement mal fait et vite déformé.
Sous le rapport moral et intellectuel, les Polynésiens sont à la fois bienveillants et cruels, généreux et cupides, profondément dissimulés, intelligents, rusés et courageux ; ils plaisent surtout par leurs manières douces et insinuantes ; tous ont l'idée de la Divinité.	Sous le rapport moral et intellectuel, les Mélanésiens sont sans foi, astucieux, traîtres, perfides, ne manquant pas d'intelligence, plus grossiers et plus superstitieux que les Polynésiens et n'ayant en général qu'une idée plus incomplète de la Divinité.

On verra successivement plus tard quelles sont les autres différences anthropologiques et crâniennes qui distinguent ces races.

On sait que le Président de Brosses, dans son « *Histoire des terres Australes* », a le premier donné le nom de Polynésie à toutes les îles de l'Océanie actuelle. Cette désignation, adoptée d'abord par la plupart des géographes et des voyageurs, a été plus tard et presque en même temps restreinte par de Rienzi et d'Urville aux îles et aux archipels peuplés seulement par la race jaune ou famille Tabouenne, comme l'a appelée d'Homalius d'Halloy. Il est fâcheux que cette restriction ait été généralement adoptée, car des populations, que nous montrerons être complétement analogues entre elles, ont été par suite séparées et regardées comme appartenant à une race différente.

On sait aussi que R. P. Lesson, adoptant la manière de désigner les îles de l'Océan Pacifique suivie par les géographes de son temps, appelait Océanie les îles qui forment la Polynésie des écrivains modernes et que, par contre, il donnait le nom de Polynésie à toutes celles qui constituent ce que l'on nomme les archipels d'Asie, telles que les Philippines, lesîles de la Sonde, et la Nouvelle-Guinée, etc.

Pour nous, autant pour nous conformer à l'usage que pour être mieux compris, nous nous servirons, dans notre étude, du mot Polynésie avec sa signification restreinte. Nous emploierons donc le mot Polynésiens pour désigner les populations de race jaune qui occupent les îles les plus orientales et les plus méridionales de l'océan Pacifique, et nous réserverons, avec quelques écrivains, le nom de Mélanésie à celles qui sont habitées par les races noires ou mélanésiennes. Néanmoins, la première dénomination est arbitraire, puisque pour tracer les limites des îles occupées par la population jaune, on ne s'est basé que sur des considérations étrangères à la signification du mot Polynésie, c'est-à-dire sur le langage, ce qui manque jusqu'à un certain point d'exactitude ; puis sur un interdit qui, non-seulement existe, sous un autre nom, chez les populations jaunes qu'on a séparées des Polynésiens, mais même encore chez les populations noires.

Toutefois, un fait qui mérite d'être remarqué à l'occasion de la race polynésienne, c'est que cette race semble s'être surtout réservé deux côtés de l'océan Pacifique : le côté méridional et le côté oriental ; l'autre race, au contraire, n'en occupe pour ainsi dire que le côté septentrional. Il suffit, en effet, de jeter les yeux sur une mappemonde, pour voir que la race jaune ou polynésienne ne se trouve que dans le triangle formé par les Sandwich, l'île de Pâques et la Nouvelle-Zélande. On rencontre bien aussi quelques colonies dispersées dans de petites îles, sur la limite de la race noire, mais on sait aujourd'hui que ces petites îles n'ont été peuplées qu'à la suite d'entraînements involontaires. Plus tard nous donnerons l'explication d'un pareil fait qui aidera lui-même à faire découvrir le véritable lieu d'origine des Polynésiens.

Avant tout nous poserons les propositions suivantes qui, nous l'espérons, seront justifiées par tout ce que nous dirons.

1° En Polynésie comme en Mélanésie, on ne trouve absolument que deux races primitives distinctes : la race jaune ou polynésienne et la race noire ou mélanésienne. Ces deux races se sont mélangées dans plusieurs îles limitrophes, à une époque fort reculée, mais elles ne se mélangent plus guère aujourd'hui qu'en un seul point, dans les îles les plus orientales des Fiji.

Dans l'archipel indien au contraire, où tant de races différentes, se sont heurtées, les mélanges sont si variés qu'on a eu de la peine à les distinguer jusqu'à ce jour.

2° Il est presque certain qu'une race noire, différant de celle de la Mélanésie d'après les recherches anthropologiques modernes, a été la première occupante de la plupart, sinon de toutes les îles de la Malaisie ou archipel indien ; mais il est douteux que cette race noire eût précédé les Polynésiens proprement dits dans les îles qu'ils occupent, et notamment à la Nouvelle-Zélande, à Tahiti et aux Sandwich.

3° Contrairement à la croyance générale, les Javanais et les Malais n'appartiennent pas à des races primitives, fondamentales. Les uns et les autres ne sont que des métis produits primitivement par le mélange de la race jaune polynésienne avec la race noire première occupante des îles malaisiennes. Après avoir formé d'abord une seule nation, les Malais se séparèrent, tandis que les Javanais restèrent plus longtemps en contact avec l'un de leurs ancêtres et se croisèrent plus tard avec des étrangers conquérants.

4° On ne saurait faire descendre les Polynésiens des Malais et des Javanais ; si, en effet, il y a de véritables analogies, presque tous les caractères principaux des premiers diffèrent de ceux des seconds. Non-seulement les traits extérieurs sont dissemblables, mais aussi la forme de la tête, les usages, les croyances religieuses et même le langage, bien qu'on ne cesse de soutenir le contraire.

5° On ne saurait non plus regarder les populations désignées aujourd'hui sous le nom de Malaisiennes, c'est-à-dire les Dayaks, Battaks, Alfourous etc., comme les ancêtres des

Polynésiens, malgré leur grande ressemblance. Cette ressemblance prouve seulement qu'à une certaine époque, les Polynésiens se sont rendus dans la Malaisie qui était déjà en grande partie occupée par la race noire. Cette époque est nécessairement antérieure à l'existence des Malais et des Javanais.

6° Les Polynésiens ne sont que les descendants d'une race distincte qui, dans la contrée d'origine, de même que dans toutes les îles où elle est allée s'établir, se donne un même nom, à peine modifié par le temps, l'éloignement et l'isolement, celui de *Maori*.

Avant de démontrer cette dernière proposition, qui est le but de tout l'ouvrage, il faudra nécessairement que nous passions rapidement en revue les races noires ou mélanésiennes, sauf à établir plus tard qu'un très petit nombre seulement, pour ne pas dire aucune des îles de la Polynésie proprement dite, se trouvaient déjà occupées par une race noire à l'arrivée des Polynésiens. Il faudra ensuite que nous établissions nettement quels sont les caractères distinctifs des Polynésiens et des populations diverses auxquelles les auteurs ont attribué leur origine. De la comparaison minutieuse de ces caractères il sera possible de conclure à l'identité ou à la différence de ces populations et, par suite, à la possibilité ou à l'impossibilité de leur filiation.

Dans ce but, et après avoir mis en relief les caractères anthropologiques des Polynésiens, nous aurons à passer en revue ceux qui distinguent plus particulièrement les Malais, les Javanais, les Dayaks, les Battaks et les autres populations de la Malaisie. Nous étudierons ces caractères d'après les voyageurs qui les ont observés sur les lieux mêmes. Nous aurons également recours à la linguistique et à la crâniométrie qui nous fourniront de précieux enseignements; enfin nous demanderons des données aux usages, aux croyances, et nous nous adresserons même à l'histoire lorsque cela sera possible. Alors seulement le lecteur pourra se former un opinion et adopter ou rejeter la conclusion à laquelle nous aurons nous-même été conduit.

Cette étude établira péremptoirement les différences fon-

damentales qui séparent les Polynésiens des peuples de la Malaisie et surtout des Malais et des Javanais. Si, en effet, on a pendant si longtemps confondu des populations si distinctes, la raison en est bien simple: On était, ou on se croyait dans la nécessité de faire venir les Polynésiens des îles asiatiques. On retrouvait dans la langue malaie une certain nombre de mots pareils à ceux usités en Polynésie; on savait que les Malais sont d'intrépides navigateurs: il était donc tout naturel de supposer que c'était ceux-ci qui avaient fourni à la Polynésie sa langue et ses habitants. Par contre, on n'était pas difficile alors en caractères anthropologiques; on ignorait qu'il n'y a en Polynésie que très peu de mots provenant de la Malaisie; on ne se doutait pas que les langues malaie et polynésienne diffèrent complétement par le fond. Aujourd'hui encore, malgré les travaux des linguistes les plus savants, ne voyons-nous pas la plupart des écrivains modernes persister à croire qu'il n'y a qu'une seule et même langue depuis Madagascar jusqu'à l'île de Pâques? M. de Quatrefages lui-même n'a-t-il pas récemment encore soutenu cette opinion dont l'inexactitude est depuis longtemps démontrée? (1).

Un fait important et qui n'a pas assez frappé les observateurs ressortira particulièrement de cette étude; c'est la ressemblance, bien plus grande qu'on ne l'a cru jusqu'à présent, existant entre les Malais et les Javanais. Cette ressemblance, en effet, ne se borne pas aux seuls caractères physiques; elle s'étend aussi à une partie du langage, des coutumes, des lois; elle entraîne cette conclusion que les Malais ne sont pas, comme beaucoup le supposent, les ancêtres des Javanais, mais qu'ils sont plutôt leurs descendants ou plus exactement leurs frères.

Nous établirons enfin que, malgré la ressemblance réelle existant entre les Polynésiens et les Dayaks, Bugis et autres Malaisiens, ces derniers n'ont pas plus été les ancêtres des Polynésiens que les Malais et les Javanais, mais que,

(1) *Les Polynésiens et leurs Migrations*, p. 18, Paris, 1866. — *L'espèce humaine*, p. 331, Paris, 1877.

au contraire, ils ont dû venir de la Polynésie à une époque tellement reculée que le souvenir en est complétement perdu. Il est donc permis de les regarder comme ce *peuple inconnu* de Crawfurd, qui se serait mêlé d'abord à la race noire autochthone, puis à des Hindous et à des Chinois pour former les populations si variées de la Malaisie. Moërenhoüt avait déjà supposé que les Malais ne sont que les descendants des Polynésiens au lieu d'en être les ancêtres. Mais si cet écrivain s'est borné à parler des Malais, c'est qu'à l'époque de la publication de son livre, on confondait sous ce nom presque toutes les populations de la Malaisie. Dans ce cas, les Malais ne seraient que les descendants indirects des Polynésiens.

Nous n'insisterons, dans cette étude, que sur les caractères anthropologiques et linguistiques des peuples que nous aurons à comparer. Nous nous bornerons à mentionner le plus brièvement possible, malgré leur intérêt, ceux tirés des mœurs, coutumes, usages ou croyances : leur importance n'est que secondaire à côté de celle des premiers. Néanmoins nous rappellerons quelques-uns d'entre eux lorsqu'ils pourront aider à déterminer l'identité ou la séparation des peuples comparés.

Ces derniers caractères sont du reste parfaitement connus ; il suffit, pour être fixé à cet égard, de parcourir les ouvrages qui traitent des Malais et des Polynésiens, notamment ceux de Marsden, Crawfurd, Raffles, sur la Malaisie, et ceux d'Ellis, Moërenhoüt, d'Urville et tant d'autres sur la Polynésie. On y constate qu'à part quelques coutumes, quelques usages peu nombreux, il n'y a pour ainsi dire aucune ressemblance, sous ce rapport, entre les Malais et les Polynésiens, tandis qu'il y en a une très grande entre ces derniers et les populations appelées Malaisiennes par les auteurs modernes, c'est-à-dire les Dayaks, Battaks et autres.

LIVRE PREMIER

RACES MÉLANÉSIENNES.

Divergences des voyageurs et des auteurs sur les caractères physiques et le lieu d'origine des races Mélanésiennes. — Deux races admises par les anthropologistes modernes: la race *Négrito* et la race *Papua*.

L'Ethnologie des races noires océaniennes est encore fort obscure, malgré les recherches incessantes des anthropologistes modernes. Nous traiterons le plus brièvement possible cette question qui ne rentre qu'indirectement dans le cadre de notre travail.

Ces mots noirs ou nègres, employés par presque tous les voyageurs et les écrivains quand ils parlent des populations noires de la Malaisie ou des îles mélanésiennes proprement dites, n'impliquent nullement une ressemblance complète avec les noirs ou nègres d'Afrique. Ce n'est qu'un terme de comparaison, ainsi que l'ont fait remarquer les premiers, Crawfurd, Quoy et Gaimard et R. P. Lesson; on sait aujourd'hui que les populations appelées Mélanésiennes depuis d'Urville diffèrent des races africaines aussi bien par la teinte de la peau que par les autres caractères.

Mais on ne s'accorde plus lorsqu'il s'agit de déterminer la véritable couleur des Mélanésiens: pour les uns cette couleur est plus foncée que celle des Ethiopiens; pour les autres

LIV

RACI

des voyageur
igine des rac
pologistes moc

logie des ra
algré les re
ernes. Nou
question q
notre travai
noirs ou nè
et les écrivain
Malaisie ou
liquent nulle
ou nègres
or

LIVRE PREMIER

RACES MÉLANÉSIENNES.

rgences des voyageurs et des auteurs sur les caractères physiques et eu d'origine des races Mélanésiennes. — Deux races admises par s anthropologistes modernes : la race *Négrito* et la race *Papua*.

Ethnologie des races noires océaniennes est encore fort re, malgré les recherches incessantes des anthropolo- s modernes. Nous traiterons le plus brièvement pos- ette question qui ne rentre qu'indirectement dans e de notre travail.

mots noirs ou nègres, employés par presque tous les urs et les écrivains quand [illegible] nt [illegible] tions e la Malaisie ou des île[illegible] impliquent nullemen[illegible] nent noirs ou nègres d'A[illegible] que l'o[illegible] aima[illegible] ulati[illegible] des [illegible] de p[illegible] ordr[illegible] des [illegible] ée

LIVRE PREMIER

RACES MÉLANÉSIENNES.

Divergences des voyageurs et des auteurs sur les caractères physiques et le lieu d'origine des races Mélanésiennes. — Deux races admises par les anthropologistes modernes: la race *Négrito* et la race *Papua*.

L'Ethnologie des races noires océaniennes est encore fort obscure, malgré les recherches incessantes des anthropologistes modernes. Nous traiterons le plus brièvement possible cette question qui ne rentre qu'indirectement dans le cadre de notre travail.

Ces mots noirs ou nègres, employés par presque tous les voyageurs et les écrivains quand ils parlent des populations noires de la Malaisie ou des îles mélanésiennes proprement dites, n'impliquent nullement une ressemblance complète avec les noirs ou nègres d'Afrique. Ce n'est qu'un terme de comparaison, ainsi que l'ont fait remarquer les premiers, Crawfurd, Quoy et Gaimard et R. P. Lesson; on sait aujourd'hui que les populations appelées Mélanésiennes depuis d'Urville diffèrent des races africaines aussi bien par la teinte de la peau que par les autres caractères.

Mais on ne s'accorde plus lorsqu'il s'agit de déterminer la véritable couleur des Mélanésiens: pour les uns cette couleur est plus foncée que celle des Ethiopiens; pour les autres

LIVRE PREMIER

RACES MÉLANÉSIENNES.

Divergences des voyageurs et des auteurs sur les caractères physiques et le lieu d'origine des races Mélanésiennes. — Deux races admises par les anthropologistes modernes: la race *Négrito* et la race *Papua*.

L'Ethnologie des races noires océaniennes est encore fort obscure, malgré les recherches incessantes des anthropologistes modernes. Nous traiterons le plus brièvement possible cette question qui ne rentre qu'indirectement dans le cadre de notre travail.

Ces mots noirs ou nègres, employés par presque tous les voyageurs et les écrivains quand ils parlent des populations noires de la Malaisie ou des îles mélanésiennes proprement dites, n'impliquent nullement une ressemblance complète avec les noirs ou nègres d'Afrique. Ce n'est qu'un terme de comparaison, ainsi que l'ont fait remarquer les premiers, Crawfurd, Quoy et Gaimard et R. P. Lesson; on sait aujourd'hui que les populations appelées Mélanésiennes depuis d'Urville diffèrent des races africaines aussi bien par la teinte de la peau que par les autres caractères.

Mais on ne s'accorde plus lorsqu'il s'agit de déterminer la véritable couleur des Mélanésiens: pour les uns cette couleur est plus foncée que celle des Ethiopiens; pour les autres

elle est mêlée d'un huitième de jaune; pour d'autres elle est tantôt d'un noir roussâtre; tantôt basanée, bronzée ou noire comme celle des Cafres; tantôt d'un noir mat; tantôt enfin couleur de suie ou de chocolat, etc. Ces différences d'appréciation tiennent autant à la manière d'observer des voyageurs qu'aux croisements et aux influences locales. La coloration des Mélanésiens diffère, en effet, tellement, suivant les localités et les métissages, qu'il est pour ainsi dire impossible de la caractériser par une seule et même expression et qu'il faut se borner à préciser la nuance dominante dans chaque localité.

On ne s'accorde pas davantage sur la nature de la chevelure des races noires. Là non plus on ne trouve pas d'uniformité dans les observations des voyageurs. Pour les uns, cette chevelure est laineuse comme celle du nègre; pour les autres elle est seulement demi-laineuse; le plus grand nombre la désigne sous le nom de chevelure crépue; d'autres enfin la décrivent comme étant aussi lisse que celle des Polynésiens. Ces divergences se remarquent surtout chez les anciens observateurs qui n'étaient pas, comme les voyageurs modernes, pourvus d'instructions uniformes et précises. Malheureusement à notre époque les habitants des îles océaniennes sont bien moins purs et beaucoup plus mêlés qu'à la fin du siècle dernier ou au commencement de celui-ci.

D'un autre côté il est parfois très difficile, par suite du genre de coiffures adoptées par les indigènes, de distinguer si une chevelure est ou n'est pas laineuse, et si les cheveux des Mélanésiens sont implantés autrement que ceux des Polynésiens. Partout où la chaux est employée, les cheveux prennent une apparence particulière qui les fait ressembler à du fil d'archal. L'insertion par touffes séparées des cheveux des noirs océaniens n'est pas prouvée. Un voyageur allemand, M. Meyer, s'est assuré que la chevelure des Papous n'est pas naturellement disposée en touffes, mais qu'elle est, quant à l'implantation des cheveux, absolument semblable à la nôtre; en outre, ainsi que le fait observer M. Girard de Rialle (1), les perruques des Papous ne semblent être que des

(1) *Revue d'anthropologie*, p. 728, 1874.

produits de l'art capillaire; et de son côté M. Spengel (1) affirme que les perruques des Fijiens sont tout simplement artificielles. Des voyageurs comme MM. Mackluko-Maklay, Comrie, Alberti, Moseley, ont également constaté que les cheveux des indigènes de la Nouvelle-Guinée et des îles de l'Amirauté ne sont pas insérés en touffes séparées par des intervalles glabres. Ainsi que le fait remarquer M. Topinard: « l'aspect des touffes existe réellement, mais il n'est pas le résultat chez le nègre d'une implantation par bouquets isolés. Par conséquent, on ne peut s'appuyer sur ce caractère pour partager les nègres *eulotriches* en deux groupes, les *lophocomes* et les *ériocomes*, comme l'a fait M. Hœckel » (2).

Les auteurs ne sont pas non plus d'accord quant au lieu d'origine des populations noires occupant la Malaisie et la Mélanésie, ainsi que la Nouvelle-Guinée, les Philippines et autres points de l'Océanie. Les uns, et c'est le plus grand nombre, placent avec Forster ce lieu dans la Nouvelle-Guinée; d'Urville le mettait à la fois dans la Nouvelle-Hollande et les terres qu'il appelait mélanésiennes, c'est-à-dire les Salomon, les Hébrides, etc.; Moërenhoüt voyait le foyer des Mélanésiens dans les Nouvelles-Hébrides seulement, tandis que de Rienzi le trouvait dans l'île de Bornéo qui était également pour lui le foyer des populations jaunes. Quelques auteurs, au contraire, se sont demandé si les Mélanésiens ne seraient pas plutôt originaires des îles Philippines ou de Mindanao. Là, en effet, surtout dans les Philippines, a existé de temps immémorial une race noire, à chevelure courte, crépue, cotonneuse, à formes bien dessinées et de taille communément médiocre, quoique variable.

Ces îles, certainement, auraient pu facilement envoyer des colonies à Formose dans le Nord, aux presqu'îles Indo-Chinoises, à Malacca, aux Andaman dans l'Ouest, et aux îles situées entre Bornéo et la Nouvelle-Guinée, dans le Sud. Mais quand on voit dans l'Est de la Nouvelle-Guinée tant d'îles à populations mélanésiennes, il semble plus naturel

(1) *Journal du musée Godeffroy*, 4e fasc. Hambourg, 173.

(2) *Bull. Soc. d'Anthropologie*, IIIe Série, t. 1er, 1878, p. 97; et *ibid*, p. 61 et suiv.

d'attribuer leur peuplement à cette grande terre qui les avoisine et qui, au moins sur le littoral, possède une population toute semblable. La Nouvelle-Guinée peut donc être considérée comme l'un des pays d'origine des Mélanésiens, non seulement à cause de son étendue, mais aussi par sa position qui permettait une dissémination facile des populations noires aussi bien vers l'Est et l'Ouest que vers le Sud. Tout ceci, du reste, est fort conjectural, et la Nouvelle-Hollande, comme le disait d'Urville, pourrait tout aussi bien être elle-même l'un des foyers des populations noires.

En outre, ces hypothèses supposent généralement l'existence d'une seule race. Or on ne s'accorde même pas sur le nombre des races qui forment ou auxquelles appartiennent les populations noires qui nous occupent. Si, en effet, les voyageurs et les ethnologues ont tous, à l'exception pourtant de Rienzi, admis, jusque dans ces derniers temps, une seule race noire avec des variétés ou sous-variétés plus ou moins nombreuses, il faut aujourd'hui, d'après les travaux les plus récents, en admettre au moins deux: l'une, de petite taille et formant deux rameaux distincts, aurait occupé ou occuperait encore les îles Andaman, les Philippines et la plupart des îles de la Malaisie ; l'autre, de taille grande ou moyenne, habiterait plus particulièremeut la Nouvelle-Guinée et les îles environnantes, telles que la Nouvelle-Irlande, la Nouvelle-Bretagne, les îles Salomon, Hébrides, etc. La première est celle que M. de Quatrefages a appelée branche ou race *Négrito*; la seconde est celle à laquelle on donne généralement le nom de race *Papua*. Ces deux races, en outre de leur taille, diffèrent complétement par leurs caractères crâniens: l'une est brachycéphale et l'autre dolichocéphale.

Nous allons examiner le plus succinctement possible les caractères particuliers de ces deux races, en commençant par ceux de la race Négrito qui était restée à peu près méconnue jusqu'à ces dernières années.

CHAPITRE PREMIER

RACE NÉGRITO.

Extension géograghique des Négritos, une des races primitives de l'humanité. — Leur habitat actuel. — Leurs caractères physiques. — Tableaux récapitulatifs de ces caractères.

M. de Quatrefages, dans un mémoire publié par la « *Revue d'anthropologie* » de 1872, a cherché à démontrer qu'on avait eu tort de n'admettre qu'une seule race noire et qu'il en existe au moins deux, se distinguant par la taille et les caractères crâniens.

La race Négrito, dit-il, est essentiellement caractérisée anatomiquement par la brièveté du crâne, extérieurement par la petitesse de la taille, la couleur de la peau et la chevelure laineuse. Elle appartient incontestablement au tronc nègre, mais elle se distingue très-nettement soit des races noires africaines, soit des nègres mélanésiens à tête dolichocéphale, de grande taille et de proportions athlétiques. Elle ne peut pas davantage être confondue avec la race australienne à tête dolichocéphale, à cheveux droits ou seulement ondulés.

Le groupe Négrito est formé, d'après M. de Quatrefages, par les Mincopies des îles Andaman, les Aëtas des îles Philippines, les Samangs habitant les montagnes de la presqu'île de Malacca, et les noirs de petite taille qui ont probablement occupé autrefois toutes les îles de la Malaisie et qui en occupent encore quelques-unes. On aurait également retrouvé leurs traces sur plusieurs points du continent asiatique, ainsi qu'à Guam dans les Mariannes, et peut-être en

Micronésie. Ce groupe, ajoute l'éminent professeur, se serait étendu jadis au Japon, à Soulou, Gilolo, Mindanao, Bornéo et autres îles malaises, ainsi que sur la presqu'île de l'Indo-Chine et à Formose.

Nous ferons remarquer en passant que si rien n'est plus probable pour le Japon, à n'en juger que par la couleur de la peau et la forme de certains crânes japonais, il n'en est plus de même pour les Mariannes, à moins que ce ne soit indirectement par des Japonais entraînés jusqu'à ces îles. Tous les auteurs se taisent à ce sujet ; l'un des premiers missionnaires arrivés dans cet Archipel lors de son occupation par les Espagnols, le P. Le Gobien, ne décrit qu'une espèce d'hommes qu'il semble distinguer des Tagals. Dans tout son livre, pas un mot ne fait allusion à l'existence d'hommes plus noirs que ceux qu'il a décrits (1) comme ayant le teint basané mais plus clair que celui des habitants des Philippines, comme étant plus forts et plus robustes que les Européens, comme ayant une taille élevée et étant bien proportionnés.

Quant aux noirs de petite taille de la Mélanésie, nous ferons voir bientôt que ceux de plusieurs des îles Hébrides, Salomon, etc., que Pickering a cru devoir rapporter à la race Négrito, ne doivent probablement leur peu d'élévation relative qu'à des circonstances sanitaires : à côté des îles qu'ils occupent, vivent des populations toutes semblables, quoique de taille plus élevée, et qui n'appartiennent pas à la race Négrito.

M. de Quatrefages pense que l'on devra probablement rattacher à la race ou branche Négrito tout ou partie des population nègres de petite taille qu'on trouve sur certains points de la Mélanésie en dehors de la Nouvelle-Guinée. Il pense que les Négritos ont dû précéder les autres populations sur bien des points où celles-ci se sont mêlées à eux et qu'ils ont vraisemblablement occupé quelques-unes des grandes îles, telles que Java, où l'on n'a pas encore signalé leurs restes. C'est sans doute à ces restes, jusqu'ici peu étudiés, que certains voyageurs donnent le nom de Kalangs.

(1) *Histoire des Mariannes*, p. 46, 2e édit., 1701.

Tout conduit également à reconnaître que les Négritos ont été les premiers habitants du continent indien, de même qu'à Luçon, Soulou, etc. ; mais les mélanges y ayant été plus multipliés que dans les îles, la race vaincue a été dispersée et effacée.

Ainsi les Négritos sont, pour M. de Quatrefages et la plupart des ethnologues, la première couche des races humaines qui peuplèrent l'Asie centrale et ses presqu'îles, la Malaisie et les îles du Japon. Cette couche, vaincue et exterminée successivement par des peuples de race noire, jaune et blanche, n'aurait persisté à l'état de pureté que sur quelques points du continent, dans les îles Andaman surtout, ainsi que dans quelques autres îles près des Philippines, et elle aurait fourni aux populations de l'Hindoustan un des nombreux éléments à l'aide desquels s'est formé l'inextricable mélange des races et des castes de cette partie du monde. M. de Quatrefages va même plus loin ; il lui semble que la race négrito doit être considérée comme représentant probablement la race ou l'une des races tertiaires ou quaternaires de l'Océanie.

Pour M. Topinard (1), le type négrito est caractérisé par une taille petite s'élevant en moyenne à 1m 47 ; par des cheveux noirs, laineux, crépus, implantés par touffes et poussant en spirales comme chez les Papous, les Tasmaniens et les Hottentots ; par une peau luisante, d'un noir de jais, glabre à l'inverse de celle des Tasmaniens ; et surtout par la brachycéphalie : l'indice céphalique de cinq de leurs crânes est de 82.51.

Les Mincopies ont le front bombé, assez large, quoique moins que celui des Tasmaniens ; la face courte, peu aplatie, les pommettes élargies ; les yeux grands, peu fendus, horizontaux, les paupières épaisses ; le nez large, écrasé, à narines arrondies ; les lèvres peu épaisses et peu retroussées pour des nègres ; le menton non fuyant ; le corps court, trapu, sans taille, bien que la jeune fille de Luçon dessinée par Choris ait la taille svelte ; les épaules et la poitrine développées ; les talons non saillants, les orteils écartés. Les formes

(1) *Anthropologie*, p. 528. Paris, 1877.

diffèrent peu d'un sexe à l'autre. Ils sont donc dans leu ensemble modérément négroïdes, à part les cheveux et le tein:

M. Edmond Plauchut, qui a habité dix ans l'archipel de Philippines, compte actuellement, dans la Cordillère ine plorée qui partage l'archipel du Nord au Sud, 17 peuplad sauvages, dont la plus intéressante est celle des Négrit nommés Aëtas par les Tagals. « Les Négritos, dit-il, (1) rencontrent principalement dans les montagnes de la pr vince de Nueva Ecija, de l'île de Luçon, au sommet Marivelès et dans l'île de Negros, à laquelle on a donné nom parce qu'ils y sont très nombreux. Ils sont petits, bi formés, et d'une merveilleuse agilité ; leur nez est un p aplati, les cheveux sont crépus et leur visage moins no moins repoussant que celui des nègres des côtes d'Afrique..

« Dans leurs montagnes, ils vont à peu près nus et ne couvrent que les parties génitales avec l'écorce flexible palmier. Un voyageur allemand, le baron Ch. de Hüg dit que leur corps est décharné, couvert de poils noirs roux. C'est inexact : ils ont le corps plein et sont aussi p barbus que des indiens. » M. Plauchut ajoute que M. Hügel est fécond en erreurs, et qu'il en est de même po M. de la Gironière qui, dans son « *Histoire des Philippines*. a fait des Négritos un portrait fantaisiste.

Le professeur H. H. Siglolo a réuni toutes les conna sances acquises aujourd'hui sur la race Négrito ; il donne a diverses populations connues sous cette dénomination co mune, les caractères suivants (2) : Taille petite, à tel po qu'on peut les appeler des pygmées ; crâne rond ou brach céphale ; cheveux généralement courts et disposés en pelo ou petites boules éparses et isolées sur la tête, montrant peau nue tout autour d'elles ; aspect négroïde ; peau or nairement d'un brun noir, parfois pourtant fort clair profil enfantin, sans traits saillants et le plus souvent sa prognathisme ; oreilles petites, étroitement appliquées sur crâne, et à bord postérieur fortement infléchi.

(1) *Revue des Deux-Mondes*, 15 mars 1877.

(2) *Studi sullo razza negrito*, in Archiv. antrop. de la Etn Firenze, 1876, et *Revue d'Anthropologie*, 8 78, p. 131.

Il assigne à cette race une large extension géographique, depuis le centre et la partie australe de l'Afrique, à travers l'Asie méridionale, jusqu'aux îles Philippines, et peut-être à la Nouvelle-Guinée ainsi qu'à quelques îles à l'orient de cette terre. Il pense même que les Boschimans de l'Afrique australe et que les Akkas ou Tikki-Tikki de Miani et de Schweinfurth, épars dans l'Afrique équatoriale, appartiennent à cette race primitive dont les Mincopies des îles Andaman et Nicobar, les Samangs de Malacca, et les Aëtas des Philippines seraient les représentants les moins modifiés. Enfin on en retrouverait des traces au milieu de quelques peuples sauvages de l'Hindoustan, probablement de l'Indo-Chine, à Bornéo, dans l'île Palawan et, peut-être, à Java. Il a été par suite amené à diviser la race négrito actuelle en trois branches : l'éthiopique, l'asiatique et l'australienne.

« Je conclus, ajoute-t-il, en disant que la race négrito, qui semble conserver une grande homogénéité depuis l'Afrique jusqu'aux Philippines, et de l'Indo-Chine à la Mélanésie, est l'une des races primitives et partant des plus anciennes. Les terres qu'elle habite sont maintenant séparées ; mais je dois rappeler que leur faune présente de notables traits d'affinité ; que la Lémurie de Sclater, le Paradis de Hœckel (suivant celui-ci le premier berceau du genre humain), qui réunissait l'Afrique à l'Hindoustan et aux îles de la Malaisie, et dont ce ne serait pas une hypothèse hardie de considérer les Andaman comme un reste, non seulement existe comme le produit de deux esprits hypothétiques et hardis, mais est en quelque sorte prouvée par les faunes tertiaires et actuelles de l'Afrique orientale et de l'Asie méridionale. Avec la dépression de cette étendue, la race négrito aurait été brisée, et se serait ensuite modifiée de diverses manières, selon les différentes conditions et les peuples divers avec lesquels elle vint en contact. On pourrait en dire autant des peuples nègres africains et papua » (1).

Les Négritos, reconnus aujourd'hui par tous les savants comme une race distincte, se rencontrent, suivant

(1) *Revue d'Anthropologie*, 187°, p. 132, trad. E. Regalia.

M. Hamy, (1) sur un très-grand nombre de points du Sud-Estde l'Asie. Ils sont restés, jusqu'à la fondation du fort Cornwalis, les seuls habitants de l'Archipel Andaman; on a signalé leur présence dans l'intérieur de Nicobar et peut-être sur les hauts sommets de Ceylan ; on croit avoir reconnu leur existence dans l'intérieur de l'Inde. Des Philippines, enfin, où ils sont encore fort nombreux, ils rayonnent au Sud-Est jusqu'à la Nouvelle-Guinée, au Sud vers Florès, Timor, etc., au Nord vers Formose et vers l'archipel Japonais.

Cette race, dont les caractères anatomiques spéciaux sont: crâne brachycéphale, teint noir, cheveux crépus, taille petite, a été divisée par M. de Quatrefages en deux types secondaires, essentiellement distingués par les traits du visage et par la couleur: le premier est le rameau andamanais, avec les Mincopies pour type; il s'étend dans les îles Andaman, Nicobar, Formose et Philippines; il est encore représenté sur le continent par les Samangs de la presqu'île de Malacca et peut-être aussi par certains noirs de l'Inde centrale, qui occupent les contrées avoisinantes des Monts Vindhyas et de l'Himalaya, et qui ont fourni l'élément nègre d'une partie des populations dravidiennes. Le deuxième rameau est le rameau Malais ayant pour type les nègres de l'Archipel. Il aurait occupé ou occuperait encore la Malaisie, les Moluques et probablement tout l'Archipel jusqu'à l'île de Toud dans le détroit de Torrès, et il se mêlerait aux Papua dans la Nouvelle-Guinée.

Nous ne suivrons pas M. de Quatrefages et les anthropologistes modernes dans les études qu'ils ont faites sur chacune des populations composant ces deux rameaux. Nous nous bornerons à donner ici, sous forme de tableaux récapitulatifs, la ressemblance extérieure des Mincopies avec les Négritos ou Papous malais des auteurs, et avec les Aëtas ou Négritos des Philippines.

(1) *Etude sur le Cambodge.* — Voy. aussi, du même auteur: *Congrès international des Sciences géographiques*, Paris, 1875; — *Nouv. arch. du Muséum*, t. X, 1874; — *Bull. soc. d'anthrop.*, 1872, 1876.

TABLEAUX RÉCAPITULATIFS

de la ressemblance extérieure des Mincopies avec les Négritos ou Papous malais des auteurs et avec les Aëtas ou Négritos des Philippines

	MINCOPIES.	AETAS OU NEGRITOS DES PHILIPPINES.		
	SYMES — TYTLER — FYTCHE — DE QUATREFAGES.	ZUNIGA.	DE LA GIRONIÈRE.	SEMPER.
Taille...	petite ; 1m 44 à 1m 50.	petite.	la plus élevée 4 pieds 1/2.	hautr moyenne 4 p. 7 pouces.
Membres	délicats, bien musclés, forts et agiles.	»	bien faits quand ils sont jeunes.	délicats mais bien formés.
Cheveux	laineux par touffes ; pas de barbe.	doux.	laineux.	épais, brunâtres, crépus.
Tête.....	grosse, brachycéphale.	»	»	»
Face.....	Légért prognathe ; front étroit, peu élevé.	»	traits tenant un peu du noir d'Afrique.	visage arrondi.
Œil.....	arrondi, peu fendu.	»	un peu jaune, vif, brillant.	»
Nez.....	plat, droit, court ; narines peu élargies.	plat.	aplati.	aplati.
Lèvres..	épaisses sans exagération.	»	moins saillantes que chez les nègres d'Afrique.	épaisses.
Menton.	peu saillant, arrondi.	»	maxillaires peu saillants.	maxillaires peu saillants.
Peau....	noir foncé ou de suie.	plus cuivrée que celle des nègres de Guinée.	couleur bois d'ébène comme les nègres d'Afrique.	couleur brun cuivré.
Mains...	petites ainsi que les pieds.	»	»	Tatouage tantôt par piqûres, tantôt par incisions.
Epaules.	hautes ; poitrine large.	»	»	
Ventre..	gros.	»	gros.	
Seins....	coniques chez les femmes.	»	»	

	NEGRITOS OU PAPOUS MALAIS DES AUTEURS. — NOUVELLE-GUINÉE ET ILES MALAISES.				
	R. P. LESSON.	QUOY ET GAIMARD.	DE RIENZI.	VAN LEENT (1).	EVERARD HOME.
Taille....	le plus ordinairement petite.	petite.	petite.	petite.	haut^r moyenne 4 pieds 1/2.
Membres	grêles, peu vigoureux.	grêles.	trapus, vigoureux.	frêles, système musculaire assez développé.	complexion peu forte.
Traits....	souvent fins et délicats.	physionomie des jeunes gens parfois agréable.	anguleux, visage osseux.	»	»
Cheveux.	noirs, longs, flexueux.	crépus, très touffus, laineux.	droits (2).	crépus.	laineux, roulés en spirales et distribués p^r petits flocons.
Crâne....	déprimé latéralement en avant, avec bosses pariétales saillantes.	diamètres de la face presque égaux.	»	front plus découvert que chez le nègre d'Afrique.	front très-élevé.
Yeux.....	noirs.	»	»	»	»
Lèvres...	épaisses.	saillantes.	épaisses.	épaisses; lèvre supérieure allongée et relevée au milieu ; bouche proéminente.	lèvre supérieure proéminente.
Nez.....	»	épaté.	épaté et souvent pointu.	camus, retroussé au bout.	proéminent.
Bouche...	»	grande.	grande.	»	»
Maxillaires	»	avancés.	»	mâchoire inférieure très-étroite.	»
Peau.....	couleur bistrée.	brun foncé mêlé de jaunâtre.	jaune noirâtre peu foncé.	noir roussâtre mais non couleur d'ébène.	couleur de suie, plus claire que celle du nègre d'Afriq.
Ventre...	saillant.	gros.	»	»	»

(1) Cette race, dit-il, peuple la Nouvelle-Guinée et les îles immédiatement adjacentes, et peut-être aussi l'intérieur de Gilolo.
(2) Il y a évidemment erreur.

CHAPITRE DEUXIÈME

RACE PAPUA.

I.

PAPOUS.

Confusion résultant du mot *Papou* mal défini. — Caractères physiques des Papous, d'après les voyageurs et les auteurs anciens : Quoy et Gaimard; R. P. Lesson; Bory-Saint-Vincent; de Rienzi ; Dumon d'Urville ; Hombron; Jacquinot. — D'après les voyageurs et les auteurs modernes : A. B. Meyer; Les naturalistes du *Challenger* ; Topinard. — Les Papous sont des métis de Papua et d'Alfourous. — Existence des Alfourous en Nouvelle-Guinée. — Les caractères crâniens des Papous confirment la conclusion qu'ils sont des métis de Papua et d'Alfourous.

Le mot *Papou* n'est que la traduction française du mot *Papua*, que l'on prononce *Papoua*. Quoy et Gaimard ont les premiers désigné sous ce nom les populations noires qu'ils avaient observées sur le littoral de Waigiou et de quelques îles voisines, et particulièrement à Dorey sur la côte Nord de la Nouvelle-Guinée, tandis qu'ils réservaient le mot Papua aux autres nègres de la même île et des îles mélanésiennes. Après eux, la plupart des autres voyageurs français, Lesson, Garnot, d'Urville, de Rienzi, ont décrit sous le nom de Papous les habitants des mêmes localités afin de les distinguer de la race Papua pure qui paraît occuper presque tous les autres points de la Nouvelle-Guinée, de même qu'elle occupe toutes les îles Salomon, les Hébrides, etc.

Ce mot, mal défini, a causé la confusion faite si souvent par les écrivains qui n'ont jamais vu ni les Papua, ni les Papous; ces populations diffèrent considérablement entre elles, aussi bien par les traits extérieurs que par les caractères crâniens.

Les Papous, en effet, sont des métis de Papua croisés avec une autre race. Peut-être Quoy et Gaimard ont-ils eu tort de désigner ces métis sous le nom de Papous, car le mot Papua est celui qu'emploient ces populations pour se désigner elles-mêmes. Un habitant de Dorey, à la Nouvelle-Guinée, auquel on demande le nom qu'il se donne, répond *Papua* ou *Puapua*, tandis que le même doréyen désigne nettement sous le nom d'*Alfourous* les habitants de certaines localités de l'intérieur. Il suffira, pour éviter toute confusion, de se rappeler une fois pour toutes que le nom de Papous n'a été appliqué qu'aux métis des Papua avec une autre race.

Quoy et Gaimard, les premiers, ont décrit les Papous avec soin après les avoir vus dans plusieurs points différents. De même que Forster, ces naturalistes pensaient que les Papous avaient une origine locale: « Tout nous porte à croire, disaient-ils (1), que la souche de cette race se trouve dans la grande île de la Nouvelle-Guinée. » Ils faisaient donc des Papous et des Papua une race à part, autochthone, et ils pensaient que c'était cette race qui peuplait les îles.

Voici les caractères qu'ils attribuaient aux Papous de l'île Waigiou (2):

Taille moyenne, assez bien prise;

Constitution généralement faible;

Peau d'un brun foncé;

Cheveux noirs, tant soit peu lanugineux, très-touffus, frisant naturellement: quelques-uns avaient des cheveux plats et lisses;

Nez un peu épaté, tantôt plus, tantôt moins; os du nez verticaux, aplatis d'avant en arrière, peu saillants;

(1) *Zoologie de l'Astrolabe*, p. 29, 1er vol.

(2) Observations sur la constitution physique des Papous. *Zoologie de l'Uranie*, p. 1 à 11.

Barbe peu abondante, noire, de même que les sourcils, les moustaches et les yeux;

Lèvres épaisses;

Arcade alvéolaire très-forte;

Pommettes très-larges; os malaires dirigés en avant; apophyses zygomatiques larges, saillantes;

Tête à peu près conforme à celle des Européens; aplatissement des parties antérieure et postérieure; non élargissement de la face; sommet de la tête élevé; bosses pariétales proéminentes; temporaux très-convexes; coronal bombé.

Voici, d'un autre côté, les caractères qu'ils donnaient aux Papous de Dorey (1):

Taille petite, membres grêles, ventre gros;

Physionomie des jeunes parfois agréable;

Couleur de la peau brun foncé, mélangé de jaunâtre;

Diamètres de la face presque égaux;

Cheveux crépus, très touffus, mais non laineux;

Nez épaté;

Bouche grande; chez quelques-uns maxillaires avancés, lèvres saillantes et front fuyant en arrière.

A part quelques différences, surtout en ce qui concerne les cheveux, différences attribuables à des croisements, les caractères observés à Waigiou et à Dorey sont bien les mêmes et plusieurs de ces caractères sont tout-à-fait ceux de la race Papua pure. Après une pareille description des Papous, on comprend parfaitement le rapprochement que Quoy et Gaimard faisaient entre ceux-ci et les Papua, et la ressemblance qu'ils voyaient, par exemple, entre les Papous de Dorey et les habitants de la Nouvelle-Irlande (2). Ils ne trouvaient, en effet, d'autres différences entre eux que celles tenant à l'usage de se barbouiller la figure en blanc et en rouge et de se teindre les cheveux de plusieurs couleurs. Toutefois cette confusion est une erreur, car on verra plus tard que les Papua, surtout dans certaines îles, ont des caractères bien autrement accentués.

(1) *Zoologie de l'Astrolabe*, p. 30.

(2) *Zoologie de l'Astrolabe*, p. 34.

Pour R. P. Lesson (1), les Papous étaient des hybrides de Papua et de Malais, dont la couleur noire variait d'intensité et dont la chevelure n'était point lisse de sa nature, mais n'était pas non plus laineuse. Il les appelait négro-malais et il les plaçait dans la portion septentrionale de la Nouvelle-Guinée et sur les rivages des grandes îles Malaisiennes, à l'Est des îles de la Sonde. Il les caractérisait de la manière suivante :

Taille le plus ordinairement petite ;

Constitution grêle, peu vigoureuse ; abdomen proéminent ;

Peau couleur bistrée claire ;

Traits souvent fins et délicats ;

Yeux noirs ; lèvres épaisses ; cheveux noirs longs et flexueux ;

Crâne déprimé latéralement en avant, élargi aux temporaux, avec bosses pariétales saillantes ; aplatissement considérable de l'écaille occipitale ;

Face très large ; ouverture des fosses nasales semblable à celle des Européens.

La taille, les formes générales, la couleur de la peau signalées par R. P. Lesson, sont donc les mêmes que celles signalées par Quoy et Gaimard. C'est avec raison qu'il cite la finesse et la délicatesse des traits d'un certain nombre de jeunes gens et il aurait pu dire du plus grand nombre. Mais il ne parle pas de l'épatement du nez, de la grandeur de la bouche, ni de l'épaisseur des lèvres, qui sont des caractères généraux. Quant aux cheveux, il ne les trouve pas plus laineux que Quoy et Gaimard.

En somme, tout en regardant, lui aussi, les mots Papou et Papua comme synonymes, R. P. Lesson faisait des Papous une race hybride due au croisement des femmes Papua avec les Malais. Il rapportait cette race, ainsi que la race Papua, à son rameau Cafro-Madécasse, tout en conservant le nom

(1) *Voyage médical*, p. 200-201.—*Journal des voyages*, t. XXXVI, p. 55. — *Mémoire* lu à la *Société d'Histoire Naturelle* de Paris, en juin 1826.

de Papua pour les noirs plus purs de la Nouvelle-Guinée et des autres îles à populations mélanésiennes.

Pour Bory-Saint-Vincent (1), les Papous formaient, sous le nom de race Papoue, la troisième race de son espèce neptunienne, c'est-à-dire la race malaise des auteurs. Lui aussi en faisait des hybrides issus de l'espèce neptunienne et des nègres de l'Océanique qu'il appelait Mélaniens ou race mélanienne, la mélanésienne de d'Urville. Il leur donnait pour habitat la côte septentrionale de la Nouvelle-Guinée et les îles voisines : Waigiou, Salvati, etc. Voici comment il les décrivait, en s'en rapportant aux voyageurs de son temps :

Taille moyenne en général et parfaitement prise ;

Complexion souvent faible ; membres un peu grêles ;

Peau d'un brun foncé, mais non noire ;

Cheveux intermédiaires à ceux de leurs pères, très-noirs, ni lisses ni crépus, mais laineux, assez fins, frisant beaucoup naturellement ;

Barbe peu abondante, mais fort noire ;

Prunelle des yeux noire ; nez sensiblement épaté ; pommettes larges ; lèvres épaisses ; physionomie assez agréable ;

Caractère défiant ; usage des armes et des flèches, etc.

A part la barbe, qui est bien fournie là où les populations n'ont pas l'habitude de s'épiler, tous les caractères indiqués ici sont exactement ceux des Papous que nous avons pu observer nous-même : nous n'en avons jamais vu de très grands ni de très petits ; aucun ne possédait de l'embonpoint ; presque tous avaient une taille moyenne et, à part un certain nombre solidement constitués en apparence, la plupart n'indiquaient qu'une complexion médiocre due peut-être plus à leur habitat qu'à leur origine.

De Rienzi faisait des Papous, une des variétés remarquables des hommes noirs qui occupent la Mélanésie. Il les appelait Papous-Malais, et les regardait comme des hybrides provenant du mélange des Malais avec les Papua. Il leur donnait pour lieux d'habitation le littoral de Wai-

(1) *L'homme*, t. I, p. 303. — Paris, 1827.

giou, Salvati, Battanta, etc., et la partie septentrionale de la Nouvelle-Guinée ; il les décrivait de la manière suivante :

Petits, trapus, vigoureux ; — nez épaté et souvent pointu ; — bouche grande ; lèvres épaisses ; — peau d'un jaune noirâtre mais peu foncée ; — visage osseux, traits anguleux ; cheveux droits. — Coiffure en forme de turban, ce qui dénotait, disait-il, leur origine malaise par leurs pères et Papua par leurs mères !

Cette description ne saurait être exacte, puisque de Rienzi donnait aux Papous des cheveux droits qu'ils n'ont jamais eus et qu'il en faisait des hommes trapus et vigoureux. Il est bien probable aussi qu'il n'avait observé que des Papous remétissés de Malais, quand il indique comme caractères un visage osseux et des traits anguleux. Nous avons nous même souvent remarqué cette forme du visage à Dorey, mais sur des individus qui n'avaient pour ainsi dire plus rien des Papous que la couleur ; ils ressemblaient, à s'y méprendre, à des Malais de Guébé ou de quelque autre île voisine, quoiqu'ils fussent bien des métis, nés sur les lieux. Cette ressemblance était augmentée encore par l'usage du turban ou plutôt du morceau de coton dont presque tous avaient la tête enveloppée, ainsi que par l'usage du bétel qui, on le sait, appartient plus particulièrement aux Mélanésiens, quoique les Malais et les Javanais en fassent également usage. Le voyageur Meyer a également observé des Papous qui, « ayant recouvert leur chevelure crépue d'un foulard à la façon des Malais, et s'étant habillés comme eux, étaient incapables d'en être distingués à première vue (1). »

En somme, pour de Rienzi comme pour R. P. Lesson, les Papous n'étaient que des métis. D'Urville, au contraire, disait que les Papous n'étaient ni des métis, ni des autochthones de la Nouvelle-Guinée, ainsi que le supposaient Quoy et Gaimard, mais qu'ils étaient probablement étrangers à cette île. Il pensait qu'ils auraient pu venir des régions occidendentales (2), peut-être des îles Andaman, de Ceylan ou même

(1) *Revue d'Anthropologie*, 1874, p. 728.

(2) *Mémoire sur les îles du grand Océan*, p. 18. — Paris, 1831.

de Madagascar; il les cantonnait sur une très petite partie des côtes de la Nouvelle-Guinée, avec la grande baie de Gelwinck pour extrême limite à l'Est. Plus loin, disait-il, ce sont de véritables Mélanésiens comme ceux qui habitent la Nouvelle-Bretagne, la Nouvelle-Irlande, etc. Il ne partageait donc pas l'opinion de Quoy et Gaimard qui ne trouvaient aucune différence entre les habitants de la Nouvelle-Irlande et les Papous, et pour lui, les Papous proprement dits n'étaient guère que des descendants de nègres d'Afrique (1).

Un des naturalistes de Dumont-d'Urville, dans son dernier voyage de découvertes au Pôle Sud, le docteur Hombron, regardait aussi comme des métis les habitants des bords de la baie Triton, à la Nouvelle-Guinée. Il les décrivait de la manière suivante:

Leur taille est celle des Malais et au-dessus de la taille des Papous;

Quelques-uns ont la chevelure crépue;

Ils sont bien faits, plus vigoureux que les Papous et les Malais ;

Leur peau est noire, à reflets de cuivre;

Leurs traits sont moins délicats que ceux des Papous, mais ils ont le même type de physionomie.

Il trouvait ces métis bien plus beaux que ceux observés à Waigiou par d'Urville, Quoy et Gaimard, ce qu'il expliquait par l'origine des habitants de la baie Triton, race métisse issue, disait-il, « de Papous et de Malais de Célèbes et de Timor, qui sont infiniment plus beaux que les Malais des Moluques. »

Dans le même moment, au contraire, un autre naturaliste de la même expédition, H. Jacquinot, résumait ainsi ses observations sur les mêmes hommes : « Ce ne sont pas des Papous, comme quelques personnes du bord le pensaient, mais bien de véritables nègres, à la peau d'un noir de suie, et aux cheveux crépus et frisés, habitant probablement les montagnes voisines des côtes. »

(1) *Mémoire*, p. 21.

Il est fort probable, d'après ces descriptions mêmes, que les habitants de la baie Triton ne sont que des Papua au lieu d'être des métis nés de Papous et de Malais, d'autant que, passé la baie Gelwinck, vers l'Est et le Nord-Est, on ne trouve que de purs Mélanésiens ou véritables Papua : c'est ce qu'avait observé d'Urville et ce que prouve la description que Dampier, avec son exactitude ordinaire, a faite de toutes les populations de la Nouvelle-Guinée rencontrées par lui en se rapprochant de la Nouvelle-Bretagne et de la Nouvelle-Irlande.

Il est certain, du reste, que les Papous appartiennent à la race noire, comme le dit d'Urville ; mais quand il en fait des descendants de nègres d'Afrique, il n'appuie cette assertion d'aucun témoignage, et il ne dit rien qui puisse faire soupçonner la contrée qui, en Afrique, aurait pu être le berceau des Papous. Ce silence est d'autant plus regrettable qu'on est dans l'ignorance la plus complète relativement au foyer d'origine des noirs de la Mélanésie et de la Malaisie. On s'accorde à dire qu'ils diffèrent des noirs de l'Afrique; mais néanmoins bien des caractères attribués aux Hottentots, aux Cafres et aux Boschimans conviennent aussi aux nègres océaniens.

Les voyageurs modernes qui ont observé les Papous ont ajouté peu de chose à ce qu'avaient dit leurs devanciers. Les travaux contemporains de Meyer, Jules Girard, Earl, Russel-Wallace, etc., n'ont pas beaucoup avancé la question (1). D'après le compte-rendu du travail de M. A. B. Meyer, fait par M. Girard de Rialle dans la *Revue d'Anthropologie* (2), le voyageur allemand trouve chez les Papous une grande variété individuelle de couleur, de taille, de physionomie; mais il ne paraît pas soupçonner que ces grandes différences ne sont dues qu'à des mélanges ; il nie même ceux-ci et il

(1) On remarquera, dans le cours de cet ouvrage, qu'il en est presque toujours ainsi et que généralement nous préférons les descriptions des anciens voyageurs, parce qu'ils sont plus consciencieux, sans parti-pris, et qu'ils ont à soutenir moins d'idées préconçues que les modernes.

(2) 1874, p. 728.

ne voit partout que des variétés d'une même race, sans dire à quoi il attribue ces variétés. Pour M. Meyer, les caractères des Papous sont les suivants:

Taille variable, mais moins grande que celle des Européens;

Thorax généralement bien conformé;

Corps ni trop gros, ni trop maigre; membres bien proportionnés;

Seins des femmes peu différents par la forme de ceux des Européennes;

Ventre des enfants souvent ballonné; etc.

Certes une pareille description en 1874 n'avance guère les connaissances acquises jusqu'à ce jour sur la constitution des Papous et il eût été inutile de s'y arrêter sans cette affirmation que leurs cheveux ne sont point disposés en touffes, mais bien implantés sur le cuir chevelu comme ceux des Européens : les chevelures ébouriffées ou à mèches des Papous ne seraient donc que les produits de l'art (1).

En somme M. Meyer, contrairement à son opinion, ne prouve qu'une chose, c'est que les Papous ne sont pas une race exempte de mélange. Ainsi que le fait avec raison observer M. Girard de Rialle, « il n'a pas démontré que des Mélanésiens brachycéphales puissent être de même race que des dolichocéphales ; il ne suffit pas d'avoir visité et habité la Malaisie et la Nouvelle-Guinée pour réduire à néant d'un mot et d'un trait de plume la grande valeur anthropologique de l'indice céphalique. » Si M. de Quatrefages a appelé vrais Papous ou Papua ceux qui sont dolichocéphales, c'est qu'il connaissait les travaux de ses devanciers mieux que ne paraît le faire M. Meyer. Contrairement à l'un des objets de sa communication, le savant allemand a réussi à montrer de profonds mélanges chez les naturels de la Nouvelle-Guinée, mais il n'a pas réussi à réfuter l'opinion du professeur français; il n'a probablement su observer ni exactement ni scientifiquement.

Les naturalistes de l'expédition du *Challenger* visitèrent en 1874 les indigènes de la Nouvelle-Guinée avoisinant la

(1) Voyez ci-dessus, p. 14 et 15.

baie de Humboldt : les hommes y sont beaux pour des Mélanésiens ; leur taille est en moyenne de 1 m 60 ; ils sont robustes, bien découplés, leur physionomie est douce et agréable, surtout chez les jeunes gens. Ils ont les yeux noirs et doux, la bouche large, les lèvres épaisses, les dents gâtées et les gencives rougies par l'usage de l'arec et du bétel. A travers les cartilages de leur nez, gros et épaté, ils passent une paire de défenses de sanglier liées ensemble par les racines. Les lobes de leurs oreilles, larges et un peu tournées en dehors, sont démesurément allongés par de gros anneaux en coquillages, en écaille de tortue, ou en défenses de sanglier. Leur chevelure épaisse, crépue, mais non laineuse, forme autour de leur tête une boule de douze à quinze centimètres de diamètre ; elle est généralement blanchie à la chaux ou teinte en rouge avec un mélange de chaux et d'ocre. Plusieurs portent en outre une sorte de perruque en poils de Casoar. Presque tous se plantent dans les cheveux des plumes noires et blanches et des fleurs de l'effet le plus bizarre. Ils sont à peine tatoués, mais ils se barbouillent de couleurs bariolées qui s'harmonisent assez agréablement avec la coloration de leur peau : celle-ci, d'un beau noir dans l'ombre, prend au soleil d'éclatants reflets d'un brun cuivré. Leur corps, à part quelques rares ornements, est entièrement nu.

Les femmes sont laides ; les jeunes filles sont toutes nues et sans ornements ; les femmes mariées portent autour des reins une frange grossière en tissus d'écorce.

Leurs armes sont fabriquées avec soin et intelligence ; leurs arcs, en bois noir très-lourd, sont tendus avec du rotin ; leurs flèches légères, en canne de 1 m 50 à 1 m 80 de long, sont terminées par de longues têtes de bois barbelé ; leurs hachettes en pierre sont soigneusement encastrées dans des manches en bois dur ; la pierre dont elles sont faites est verte, d'un grain fin et d'un poli aussi parfait que celui du jade. Leurs canots, très étroits, ont de 4 m 50 à 6 mètres de longueur ; un balancier est adapté à 1 m 50 en dehors, et supporte une plate-forme carrée et élevée ; les pagaies en bois dur sont taillées en forme de feuilles et

parfois finement ciselées ; la proue des canots est sculptée et ornementée d'une façon bizarre et fantastique. Leurs huttes sont construites sur pilotis et communiquent à la terre ferme au moyen d'une planche que l'on retire à volonté.

Les Papous de la baie de Humboldt sont toujours craintifs et soupçonneux; ils redoutent beaucoup les Atifous, leurs ennemis, qui font chez eux de fréquentes irruptions. Ce mot Atifous est presque certainement synonyme d'Alfourous.

Les indigènes de l'île de l'Amirauté, également visités par le *Challenger*, sont de la même race que ceux de la baie de Humbold, mais ils sont moins craintifs et plus civilisés. Leurs pirogues sont trois ou quatre fois plus grandes que celles des Papous de la Nouvelle-Guinée. Ils commerçent facilement avec les navigateurs. On ne trouve dans leurs îles nulle trace de tombeaux et il semble qu'on y honore la mémoire des parents en les mangeant après leur mort.

Pour M. Topinard (1), le type papou est répandu dans la Mélanésie sauf en Australie. Il est ainsi caractérisé : taille ordinaire, plus élevée que celle des négritos et des malais ; corps athlétique ; extrémités grêles ;

Peau couleur noire ou chocolat ;

Cheveux noirs, secs, crépus, implantés par touffes distinctes; barbe et système pileux très-développés et insérés de même, mais par touffes plus espacées (2) ;

Crâne très-dolichocéphale, aux parois latérales verticales, au front étroit à la base, aux arcades sourcilières saillantes ;

Yeux enfoncés, aux sclérotiques ternes ;

Nez gros et large à la base, mais saillant et recourbé, du moins dans la Nouvelle-Guinée, avec lobule médian dépassant les narines ;

(1) *Anthropologie*, p. 523.

(2) Depuis, M. Topinard a modifié ces conclusions, et il n'admet plus l'insertion capillaire interrompue ou intermittente, formant le groupe *lophocome* de Hæckel. (Voy. *Bull. Soc. d'Anthrop.*, 1878, p. 61 et 94.

Prognathisme sous-nasal considérable ; lèvres épaisses et saillantes ; menton fuyant ; ensemble du visage allongé.

M. Topinard semble admettre que le Papou de la Nouvelle-Guinée est très-proche de l'élément négroïde primitif de l'Australie ; mais sous ce nom de Papous il entend parler des Papua vrais et non pas des métis dont nous nous occupons actuellement.

Ainsi, pour résumer les diverses opinions que nous venons de rapporter, les Papous ne forment pour Quoy et Gaimard qu'une variété de la race noire Papua ; ils ne sont que des étrangers pour Dumont d'Urville, tandis que pour R. P. Lesson et de Rienzi, ce sont des métis de Malais et de Papua.

Pour nous, les Papous ne sont bien également que des métis ; mais nous croyons qu'au lieu d'être des métis de Papua purs et de Malais, ils ne sont et n'ont été, surtout au début, que des métis de Papua et d'Alfourous. Nous avons, du reste, vu aux Fiji les produits du métissage des femmes Papua avec les Polynésiens : or, à part la taille et la force, ces métis ressemblent complétement aux Papous.

Les Alfourous, dont nous aurons à parler plus tard, sont cette race à cheveux droits, reconnue partout dans les Moluques, à Céram, à Bourou, Célèbes, Waigiou, etc., mais niée jusqu'ici à la Nouvelle-Guinée ; pourtant elle y existe certainement, ainsi que le prouvent les récits de tous les voyageurs qui ne font que différer sur sa couleur. Pour n'en citer qu'un exemple récent, M. Octavius Stone a trouvé dans l'intérieur de la Nouvelle-Guinée, au pied des terrasses inférieures de la chaîne de Stanley, des Papous au teint clair, différant complétement des autres tribus des Montagnes de l'intérieur. Leurs traits sont plus agréables que ceux des Papous au teint foncé ; ils sont plus intelligents, plus dociles, plus avides de s'instruire, d'un tempérament plus vif et plus gai ; ils ne sont pas anthropophages. M. Stone a trouvé tant de ressemblance entre cette race qui couvre l'extrémité Sud-Est de la Nouvelle-Guinée et les Polynésiens, qu'il la regarde comme provenant d'une immigration venue de l'Est à

une époque reculée, et refoulant les Papous autochthones (1). Il est évident que ces Papous au teint clair, si semblables à des Polynésiens, ne sauraient être autre chose que des Alfourous.

De son côté, M. Mackluko-Maklay, qui a fait de nombreuses observations dans la Nouvelle-Guinée, a constaté que les populations qui habitent les forêts de l'intérieur diffèrent de celles du littoral. Leur couleur est plus claire ; leur taille moyenne ; leur regard vif ; leur chevelure, qui n'est pas laineuse, est ordinairement longue et nouée en forme de chignon. Ils ne se servent pas de tabac, mais ils mâchent constamment du bétel. Leurs armes sont grossières ; leurs flèches ressemblent à celles des Papous.

Les femmes portent des vêtements bien travaillés qui descendent de la ceinture au-dessous des genoux. Elles ont les cheveux coupés, et ne laissent croître au-dessus du front qu'une étroite bande allant d'une oreille à l'autre. Leur poitrine et leur ventre sont tatoués d'arabesques variées et régulières artistement dessinées. Elles semblent avoir la suprématie sur les hommes, et elles s'entretiennent librement avec les étrangers.

Aujourd'hui la race Alfourous se trouve naturellement fort réduite dans la Nouvelle-Guinée et il est probable qu'une partie de celle qui y existe encore est plus ou moins croisée. Mais cela même explique ce que R. P. Lesson a dit de sa race Alfourous-Endamène ; nous croyons, en effet, que cette race est probablement produite par le croisement des femmes Alfourous avec les hommes Papua, tandis que les Papous sont des métis de femmes Papua et d'hommes Alfourous.

Nécessairement des métissages directs ont dû avoir lieu consécutivement entre les femmes Papua et les Malais dans tous les points où ceux-ci ont fini par se fixer, quoiqu'en dise M. Meyer, qui objecte contre ces croisements la grande chasteté des femmes papoues ! Mais cela ne prouve pas que les Malais, en se croisant avec les Papua, aient seuls contri-

(1) *Association Britannique pour l'avancement des Sciences.* — Congrès de Glascow, 1876, section de Géographie.

bué à la formation des Papous. Sans doute, les voyageurs ont constaté, particulièrement à Dorey, des caractères qui semblent appartenir davantage aux Malais; mais ce qu'ils n'ont pas remarqué, c'est que depuis longtemps, et aujourd'hui surtout, les Malais ne se croisent guère qu'avec les femmes Papoues, c'est-à-dire avec les métis que l'on croit produits par eux et les Papua.

Il est évident, du reste, que les métis de Malais et de Papua ne peuvent avoir les mêmes caractères que les métis de Papua et d'Alfourous. Les premiers sont moins beaux et plus noirs que les derniers, parce que les Malais, ainsi que nous le montrerons en parlant de leur origine, ont eux-mêmes plus de sang noir que les Alfourous. Une chose surtout les rapproche des métis Fijiens, c'est la chevelure qui, chez les uns et les autres est lanugineuse, crispée, assez longue, en un mot crépue, comme si la mère suffisait seule à communiquer la nature des cheveux. On sait que ce sont les métis ainsi produits qui déroutaient tant d'Urville, ainsi qu'il le fait remarquer lui-même.

Il résulte de tout ce qui précède que les Papous ne sont point une race distincte, ou la même race que la race Papua, mais seulement une variété de cette race, ou plutôt le produit de son métissage avec la race Alfourous. Cette conclusion ne s'appuie pas seulement sur les caractères anthropologiques extérieurs et sur la comparaison faite *de visu* des deux populations : ces moyens d'investigation ne mettent pas toujours à l'abri de l'erreur et ils peuvent permettre d'autant mieux le doute que les observateurs eux-mêmes sont loin de s'accorder sur les caractères de ces populations. Mais les recherches crâniométriques les plus récentes semblent elles-mêmes appuyer notre opinion.

Les Papous sont sous-dolichocéphales et mésorhiniens ; leur indice céphalique est égal à 75.07 et leur indice nasal à 50.54. Les mêmes indices, chez les races ancestrales ou que l'on regarde comme telles, sont respectivement 71.78 et 54.70 pour les Papous de race pure ou Papua ; 79.02 et 50.29 pour les Malais ; 75.40 et 49.25 pour les Alfourous.

Les caractères crâniens des races métisses sont, comme

les autres caractères, la résultante des forces génératrices ; théoriquement, la moyenne des indices crâniométriques de ces races peut donc être regardée comme intermédiaire avec la moyenne des indices crâniométriques des races mères. Mais pratiquement, ainsi que le fait observer M. Broca, « il faut bien se garder de croire qu'une race croisée puisse jamais présenter dans la répartition et le développement de ses caractères, une régularité proportionnelle au degré du mélange. Tel caractère peut être emprunté exclusivement à l'une des souches, tel autre à l'autre (1). »

A priori, en ne considérant que l'indice céphalique, les Papua croisés avec les Malais forment une résultante qui se rapproche beaucoup de l'indice constaté chez les Papous. Le chiffre obtenu théoriquement 75.40 semble même donner raison à ceux qui regardent la formation des Papous comme due au mélange des Malais avec les Papua. Mais il n'en est plus de même pour l'indice nasal. Les Papua sont platyrhiniens comme toutes les races noires ; pour former des métis mésorhiniens, ils ont dû nécessairement se croiser avec une race plus mésorhinienne encore que les Malais dont l'indice nasal est le même que celui des Papous. Les Alfourous, au contraire, avec leur indice nasal inférieur de plus d'une unité à celui des Malais, rendent mieux compte de cette différence ; leur croisement avec les Papua produit un indice qui se rapproche un peu plus de celui des Papous, mais qui néanmoins est encore trop élevé.

Dans cette hypothèse, il reste en outre à expliquer l'écart existant entre l'indice céphalique réel et l'indice céphalique calculé théoriquement. Cette explication devient facile si l'on admet, ainsi que nous le faisons, que les Papous ne sont que des métis d'Alfourous et de Papua recroisés d'Alfourous. En effet, un premier croisement entre les Alfourous et les Papua donne pour indices céphalique et nasal 73.59 et 51.97. Ces deux chiffres sont l'un trop faible, l'autre trop fort, puisque les indices réels des Papous sont 75.01 et 50.54. Mais si l'on suppose un second croisement entre ces premiers métis et les Alfourous, on obtient presque exactement, ce

(1) *Revue d'Anthropologie*, 1873, p. 607.

qui est à remarquer, les indices des Papous actuels. En effet, 73.59 et 51.97 croisés de nouveau avec 75.40 et 49.25 donnent pour résultante 74.50 et 50.61, chiffres qui se rapprochent autant que possible des indices céphalique et nasa des Papous.

Les calculs crâniométriques eux-mêmes viennent donc appuyer l'opinion que les Papous ont été primitivement formés plutôt par le croisement des Alfourous et des Papua que par celui des Papua et des Malais. Ces conclusions, il faut l'avouer, sont purement théoriques; mais unies à l'observation des faits et des caractères extérieurs, elles ajoutent une preuve de plus en faveur de l'hypothèse que nous émettons. C'est cette hypothèse qui explique le mieux la formation des Papous et l'on peut conclure que ceux-ci sont en réalité des métis d'Alfourous et de Papua recroisés d'Alfourous.

Par leurs caractères crâniens, du reste, les Papous sous-dolichocéphales se rapprochent plus des Polynésiens et des Tasmaniens que des Malais. C'est ce qu'avait déjà fait voir M. Topinard dans son « *Mémoire sur les Tasmaniens*, » où il suppose que ceux-ci n'étaient eux-mêmes que des métis produits par le croisement d'une race noire, première occupante, avec des émigrants polynésiens.

Au surplus, il est fort possible que les Malais aient joué, dans la formation des Papous, un rôle plus grand que nous ne le supposons ; mais ce rôle ne pourra être apprécié que quand on sera bien fixé sur les caractères crâniens de la race noire qui a contribué à former les Papous, ainsi que sur ceux des Alfourous eux-mêmes. Les Alfourous, d'après leur origine, n'ont probablement d'autres caractères que ceux des Polynésiens, comme les Papua n'ont que ceux des Néo-Calédoniens ; mais il n'en est pas moins vrai que, jusqu'à présent, ce n'est qu'une pure supposition. Il se pourrait que, par suite de leur croisement avec quelque autre race, les Alfourous, aussi bien que les Papua de la Nouvelle-Guinée, présentassent des caractères un peu différents de ceux sur lesquels nous avons basé notre raisonnement.

En résumé, les Papous sont pour nous des métis, sou

dolichocéphales comme les Polynésiens et les Tasmaniens, avec un indice nasal à peine plus élevé que celui des Polynésiens. Cette conclusion découle aussi bien des caractères crâniens reconnus par les anthropologistes modernes, que des caractères extérieurs observés par les anciens voyageurs. La race noire qui a contribué à les former devait avoir un indice céphalique semblable à celui des Néo-Calédoniens. Ils n'ont donc pu être le produit de la race négrito avec une autre race. En outre, la taille des Papous démontre que cette race noire était assez grande et telle qu'est la race Papua actuelle dans la Nouvelle-Guinée et les îles environnantes. Nous allons voir en effet, en étudiant les Papua, que s'ils présentent des variations de taille, ces variations ne tiennent bien probablement qu'à des influences locales.

II

PAPUA VRAIS

Signification du mot *Papua.* — Populations appartenant à la race Papua — Habitat actuel des Papua. — Leurs caractères physiques, en général, d'après Lesson. — Arfaki de la Nouvelle-Guinée. — Description des Papua de la Nouvelle-Irlande; — du Port-Praslin; — de l'île Bouka — de l'île d'York; — des îles Salomon; — des îles Hébrides; — des îles Hogoleu, Carolines, Pelew; — de la Nouvelle-Calédonie; — de Vanikoro; — des îles Fiji; — du Continent asiatique. — Résumé de la race Papua. — Tableaux linguistiques.

Le nom de *Papoua* ou plus exactement *Papua*, conformément à l'orthographe adoptée pour les langues océaniennes où *l'u* se prononce *ou*, est généralement admis aujourd'hui pour désigner la race noire dolichocéphale et de haute taille appelée d'abord race Mélanésienne, puis Papoue proprement dite. Ce nom est celui sous lequel sont connues les populations de la Nouvelle-Guinée depuis les premières découvertes des Espagnols, principalement depuis celles d'Alvaro de Saavedra, en 1527. C'est ce qu'établit d'Argensola, et il ajoute que ce mot Papua signifie noirâtre : *llamaronse Papua, que en su lengua significa prietos.* Crawfurd pense également que Papua veut dire brun ou noir. D'un autre côté ce mot n'est pas malais moderne, mais il existe dans la langue polynésienne, sous la double forme *Puapua*, bouclier, et *Papua*, dur, cassant; il pourrait donc avoir été donné à la race noire par les Malaisiens. Au surplus, quelle que soit son origine, il suffit de savoir que ce n'est qu'un terme généri-

que et de connaître quelles sont les populations appartenant à la race Papua.

R. P. Lesson regardait comme Papua les habitants d'une partie de la Nouvelle-Guinée, des îles Bouka, Bougainville, de la Nouvelle-Bretagne, de la Nouvelle-Irlande, etc., ainsi que ceux des îles Santa-Cruz, des Arsacides, des Hébrides, de la Nouvelle-Calédonie et des Fiji, à en juger d'après les récits des voyageurs. Mais il pensait, à tort probablement, que la variété Papua n'avait pas dépassé le détroit de Torrès, et que c'était la variété Alfourous-Endamène qui avait formé la population de la Nouvelle-Hollande. Quant à la terre de Van-Diemen, il supposait qu'elle avait été peuplée directement par les Hébrides et la Nouvelle-Calédonie.

De Rienzi admettait l'existence des Papua, même à Bornéo. Il leur donnait une aire considérable : il les plaçait sur une partie de Luçon, Mindoro, Mindanao, Timor, Célèbes, Java, Sumatra, quelques cantons de Madagascar et dans l'intérieur de Formose. Il les faisait avancer de la presqu'île Malacca vers la Nouvelle-Guinée où ils avaient vaincu les noirs Endamènes ; de là ils s'étaient étendus dans la Louisiade, la Nouvelle-Bretagne, la Nouvelle-Irlande, les Salomon, Santa-Cruz, Loyalty, la Nouvelle-Calédonie, Viti, et jusqu'à Van-Diemen, Tahiti, la Nouvelle-Zélande, ainsi qu'à Ualan, Hogoleu et Giuliay, dans les Carolines. Seuls, les Australiens et les habitants de Vanikoro étaient exceptés, parce que pour lui ils appartenaient à la race endamène. Il n'avait, du reste, au sujet des Papua que des idées très peu arrêtées et il est même présumable qu'il n'en avait aperçu qu'un petit nombre dans quelques-unes des îles voisines de la Nouvelle-Guinée.

De notre côté, après avoir vu, dans plusieurs localités différentes, les noirs Papua tantôt purs, tantôt plus ou moins mélangés, mais conservant néanmoins leurs principaux caractères de race, nous croyons pouvoir affirmer que les points les plus importants aujourd'hui encore occupés par eux sont les suivants :

Une grande partie du littoral de la Nouvelle-Guinée et probablement quelques points de l'intérieur ; presque toutes

les îles à l'Ouest, à l'Est et au Sud-Est de cette grande terre, ainsi que celles du détroit de Torrès et de la Louisiade;

La Nouvelle-Bretagne et la Nouvelle-Irlande;

Les îles Salomon; Indenni ou la Santa-Cruz de Mendana;

Les Hébrides, Vanikoro, Tubua, l'île Rossel;

La Nouvelle-Calédonie, les Loyalty, l'île Beaupré, etc.;

Les Fiji;

Puynipet, quelques points d'Hogoleu ou Doublon et quelques autres îles des Carolines.

Voici comment R. P. Lesson, qui avait vu les Papua dans trois ou quatre points différents, les décrivait d'une manière générale (1) :

Taille communément médiocre, quoiqu'on observe parfois d'assez beaux hommes;

Membres bien proportionnés, souvent robustes ;

Peau de couleur noire mêlée d'un huitième de jaune environ, quelquefois plus, quelquefois moins, ce qui lui donne une nuance tantôt très claire, tantôt plus foncée;

Chevelure noire, très épaisse, médiocrement laineuse, portée ébouriffée ou en mèches longues, flexueuses et cordonnées;

Visage assez régulier dans son ensemble, quoique le nez soit un peu épaté et que les narines soient élargies transversalement;

Menton petit, bien fait;

Barbe rare, conservée sous le menton et parfois sur la lèvre supérieure;

Pommettes assez saillantes;

Front élevé ;

Sourcils épais et longs.

Les femmes, disait-il, sont communément laides; les filles ont les traits réguliers et doux. Les Papua ont pour habitude de se couvrir la tête de poussière d'ocre; de rougir ou blanchir leur visage par bandes; de porter des bracelets; de fabriquer de la poterie, et de se tatouer par incisions, etc. Nous

(1) *Voy. médical autour du Monde*, p. 200 et suiv. et *Journal des voyages*, t. XXXVI, p. 55.

savons que ce genre de tatouage n'appartient qu'à la race noire ou mélanésienne.

On remarquera que R. P. Lesson n'avait jamais vu les habitants de l'île Tanna, et que la chevelure qu'il attribue à la race Papua est la même que celle observée par nous dans cette île des Hébrides. Ce qui est à remarquer aussi, c'est qu'il a vu la barbe en partie conservée, comme elle l'est particulièrement chez les Fijiens et les Néo-Calédoniens, qu'il n'avait pas eu non plus l'occasion d'étudier. Le front indiqué par lui est bien celui que paraît avoir toute la race, aussi bien à la Nouvelle-Guinée que dans l'île Vanikoro : Ce front est élevé, mais rétréci sur les côtés, d'une manière considérable.

On verra mieux, du reste, dans les détails que nous donnons à l'occasion de chaque population observée, quels sont les caractères de chacune d'elles.

C'est aux Papua que R. P. Lesson rapportait les Arfaki, tribus montagnardes des environs de Dorey dans la Nouvelle-Guinée. Voici la description qu'il en faisait :

Crâne long, étroit, voûté ;
Face verticale, nullement proclive ; visage ovalaire :
Taille médiocre, bien prise, parfois élevée ;
Membres robustes, excepté les inférieurs qui sont un peu grêles ;
Couleur générale de la peau brun bistre ;
Chevelure noire, épaisse et très flexueuse, tombant en mèches tirebouchonnées ;
Nez faible et déprimé, à narines transversales ;
Menton petit, bien fait ;
Pommettes médiocres ;
Front élevé ;
Barbe rare.

Les Arfaki, disait-il, professent un grossier fétichisme, vivent en guerre les uns avec les autres et repoussent généralement toute communication avec les blancs. Ils emploient l'arc et les flèches, construisent des pirogues sans balancier, sont habiles pêcheurs, aiment à se couvrir la chevelure et

le corps de poussière d'ocre, et se passent des bâtonnets dans la cloison du nez et les lobes des oreilles.

Cette description des Arfaki se rapproche en effet beaucoup de celle que R. P. Lesson a faite des Papua. Pour d'Urville, au contraire, les Arfaki étaient des noirs aux cheveux ébouriffés, et pour de Rienzi des noirs aux cheveux flottants. Mais les Arfaki que d'Urville avait cru voir, en 1822, dans quelques villages de l'intérieur, voisins de Dorey, n'étaient que des Papous pareils à ceux de Dorey (1).

De Rienzi s'est borné à décrire les Papua en quelques lignes : leur taille était assez élevée; leur peau noire et luisante avec un huitième de jaune ; leurs cheveux noirs, ni lisses, ni crépus, mais laineux, assez fins, et frisant beaucoup ; leur angle facial au maximum de 69°, au minimum de 63 à 64° (2). Mais, contrairement à R. P. Lesson, il regardait les Arfaki comme de véritables noirs endamènes aux cheveux flottants et au teint fuligineux. Evidemment, en donnant des cheveux flottants aux Arfaki, il devait les confondre, aussi bien que sa race endamène, avec des métis d'une autre race dont il ne paraissait pas soupçonner l'existence, c'est-à-dire celle des Alfourous ou Malaisiens, qui existe certainement encore à la Nouvelle-Guinée et qui seule, ainsi que nous le montrerons plus tard, peut expliquer la couleur moins foncée de la peau ainsi que les cheveux lisses et flottants observés sur quelques populations par R. P. Lesson et de Rienzi.

Il est impossible, dans l'état actuel de la science, de savoir si les Arfaki sont des Papua comme le disait R. P. Lesson, des Papous, comme le croyaient d'Urville, Quoy et Gaimard, ou des noirs endamènes aux cheveux flottants, comme l'affirmait de Rienzi. On ne pourra être fixé à ce sujet que lorsqu'on aura observé mieux qu'on ne l'a fait jusqu'ici les caractères extérieurs et surtout les caractères crâniens des Arfaki. Tout récemment le voyageur allemand Meyer affirmait (3) que les Arfaki ne diffèrent pas constitutionnellement des tri-

(1) *Univers Pittoresque*, 3e vol., p. 319.

(2) *Océanie*, t. III, p. 3 et 4. Didot, 1836.

(3) *Revue d'Anthropologie*, 1874, p. 728.

bus du bord de la mer ; cela devait être, puisque tous les noirs sans exception de la Nouvelle-Guinée, de la Malaisie, des Philippines, etc., ne forment pour lui que des variétés d'une seule race. Mais, malgré son assertion, il est permis de douter, car on ne visite pas facilement les Arfaki, même à notre époque, et il est probable qu'il n'a jamais eu l'occasion de les voir de près. En attendant, à n'en juger que par les caractères extérieurs, et si la description que R. P. Lesson a faite des Arfaki est exacte, ces hommes ne seraient bien probablement que des Papua.

Malheureusement, rien n'est moins connu jusqu'à présent que les caractères crâniens des Papua autres que les Néo-Calédoniens, les Vanikoriens et les indigènes des côtes est de la Nouvelle-Guinée. Tout récemment M. Mantegazza (1) a étudié une série de cent crânes papous (2) (Papua), provenant du groupe des îles Misori dans la baie de Gelwinck. Il a trouvé que la moyenne des indices céphaliques s'élevait à 69,84 chez les hommes et 71,91 chez les femmes ; celle des indices nasaux à 52,94 et 55,32 ; celle des indices orbitaires à 85,00 et 86,84. Ces crânes sont généralement petits ; le trou occipital est plus en arrière que chez les blancs ; les arcs sourciliers sont très-forts ; le menton est petit et fuyant ; les molaires ont quatre ou cinq cuspides. Ils offrent de nombreux caractères régressifs, mais le type général est supérieur à celui des Australiens, Tasmaniens et Nègres. Enfin les différences sexuelles sont très-accusées.

Pour les autres Papua on est forcé de se borner aux descriptions faites par les observateurs à une époque où l'anthropologie n'existait pas encore. Les savants ne possèdent aucun crâne de Papua bien authentique, pro-

(1) *Studii anthropologici ed etnografici sulla Nova Guinea*, Florence 1877. — Voy. aussi *Revue d'Anthropologie*, 1878, p. 352.

(2) M. Mantegazza désigne sous le nom de Papous tous les individus quasi-noirs et à chevelure presque toujours quasi-laineuse, habitant la Nouvelle-Guinée, la Nouvelle-Calédonie, Batanta, l'archipel des Fiji, les Salomon et les Nouvelles-Hébrides.

venant de toute autre contrée que celles mentionnés ci-de sus, et l'on est forcé d'admettre que les indices crâniome triques sont les mêmes pour toutes les îles occupées par la race Papua. Il est probable, du reste, que les Papua de la Nouvelle-Guinée, surtout ceux qui habitent en face du détroit de Torrès et dans les îles de ce détroit, possèdent tout ou partie des caractères crâniens des Néo-Calédoniens.

En attendant que l'on puisse étudier les indices crâniométriques d'une façon complète, il n'existe absolument d'autre moyen de distinguer les Papua que les descriptions des anciens voyageurs. Nous allons donc examiner successivement les caractères que les observateurs ont assignés aux habitants de la Nouvelle-Irlande, du Port-Praslin, des îles Bouka et d'York, des îles Salomon, Hébrides, Hogoleu, Carolines, Pelew, de la Nouvelle-Calédonie et de Vanikoro.

Néo-Irlandais. — Voici d'abord ce que dit R. P. Lesson des naturels de la Nouvelle-Irlande qui, jusqu'à lui, n'avaient pas été décrits avec une bien grande exactitude (1):

« Les peuples qui vivent sur cette grande île appartiennent à la grande famille des Papouas. Ils ont la peau noire, mais cette teinte est loin d'être décidée, et par le mélange de jaune uni au brun, affecte la couleur fuligineuse. Leur taille n'a rien de remarquable; elle varie suivant les individus. Ses proportions les plus ordinaires sont à peu près de cinq pieds un à deux pouces. Les membres, sans être maigres ou minces, sont loin de présenter ces formes régulières et gracieuses qui sont propres aux Océaniens. Une épaisse chevelure laineuse recouvre leur tête, et tombe sur les épaules par mèches frisées et disposées comme des tire-bouchons. Les vieillards conservent leur barbe dans toute sa longueur, et paraissent en prendre le plus grand soin. Le front est rétréci ; ils ont avec cela le nez épaté, et une large bouche, laissant entrevoir deux rangées de dents corrodées par le bétel, etc. »

Pour lui, en somme, les habitants de la Nouvelle-Irlande n'étaient bien que des Papua, mais d'un type inférieur à

(1) *Voyage médical*, p. 205 et texte de la zoologie de *la Coquille*.

ceux qui habitent plus près de l'équateur, à la Nouvelle-Guinée ou à Waigiou. A ce sujet il se demande si cela n'était pas dû à la grande humidité dans laquelle ils sont plongés une partie de l'année: cette influence, disait-il, est assez grande pour agir sur la partie osseuse de la tête, suivant les observations faites par le docteur Gall, sur plusieurs crânes rapportés de Waigiou par les naturalistes de *la Coquille*.

Nous avons vu que pour Quoy et Gaimard, au contraire, il n'y avait d'autre différence entre les habitants de la Nouvelle-Irlande et les Papous de Dorey que celles tenant à l'usage de se barbouiller la figure de blanc ou de rouge. Mais ils faisaient probablement confusion, puisqu'ils donnaient aux Nouveaux-Irlandais les caractères anthropologiques suivants :

Taille médiocre, membres grêles, ventre gros;
Face élargie par la saillie des pommettes;
Nez épaté, ailes percées;
Yeux petits et peu obliques;
Cheveux noirs, disposés en tresses.

De même que R. P. Lesson, Quoy et Gaimard font remarquer que les Néo-Irlandais paraissent être influencés d'une manière funeste pour leur développement par l'atmosphère humide dans laquelle ils sont fréquemment plongés (1).

On voit donc, par cette description, que les Néo-Irlandais présentent quelques différences avec les Papous de Dorey, surtout par leur face élargie, leur barbe noire et leur nez épaté à ailes percées. Nous avons eu occasion de voir ces hommes en même temps que Quoy et Gaimard, et nous avons constaté que les Néo-Irlandais étaient seuls à avoir un ventre si généralement gros; nous avons reconnu en outre qu'ils avaient une taille ordinairement moyenne; qu'ils étaient mal faits et fort laids, avec une bouche démesurée, dégoûtante, des oreilles très-grandes, et que la plupart portaient leur barbe comme la portent les capucins, avec des favoris. Tous les autres caractères étaient ceux indiqués par R. P. Lesson.

Personne mieux que Dampier, le flibustier, qui était un

(1) *Zoologie de l'Astrolabe*, p. 34.

observateur si exact et si consciencieux, n'a décrit les populations des côtes Nord de la Nouvelle-Guinée, ainsi que celles de la Nouvelle-Bretagne et des îles voisines. Sa description ne permet pas de douter que ces populations étaient composées de purs Papua, Papua beaucoup plus purs même que les Néo-Irlandais. Voici, en effet, ce qu'il dit en parlant des habitants de la baie appelée par lui baie des Frondeurs, parce qu'il y avait été attaqué à coups de frondes, ainsi que de ceux des îles Cave, Saint-Jean et de l'île indiquée par les cartes hollandaises sous le nom de Garret-Dennis:

« Ils sont noirs, vigoureux, bien taillés; ils ont la tête grosse et ronde, les cheveux frisés et courts, affectant des formes diverses, et teints de couleur rouge, jaune ou blanche. Leur visage est rond et large avec un gros nez plat. Ils se défigurent par des peintures, une espèce de cheville de la grosseur du doigt et longue de quatre pouces, dont ils traversent leurs narines. Ils ont de grands trous aux oreilles, et pour armes : l'arc, la lance, la fronde et l'épée. (1) »

Il n'est certainement pas de description qui établisse, mieux que celle-ci, les caractères physiques des véritables Papua, comparés à ceux des Papous des auteurs; mais il faut bien le reconnaître, il y a quelque différence entre ces caractères et ceux des Néo-Irlandais surtout sous le rapport de la taille et des formes. Ces différences, d'après l'analogie des autres caractères, ne sont bien probablement dues qu'aux circonstances environnantes. La description de Dampier prouve en outre que Quoy et Gaimard, en trouvant les Papous et les Nouveaux-Irlandais pareils, ne devaient pas être bien fixés sur les caractères véritables des Papua. Ils devaient faire quelque confusion, ce qui tenait sans doute à ce que pour eux les mots Papous et Papua étaient synonymes.

Nous croyons donc, malgré les légères différences signalées, que les Néo-Irlandais ne sont, comme le pensait R. P. Lesson, que des Papua un peu modifiés par leur séjour dans une contrée humide en même temps que chaude. C'est dans cette contrée que, à la suite de pluies torrentielles, plusieurs

(1) *Voyage de* Guillaume Dampier *aux Terres Australes*, etc., t. V, p. 83. — Amsterdam, Marret, 1723.

des hommes de l'équipage de l'*Astrolabe*, et d'Urville lui-même, contractèrent de sérieuses maladies.

Néo-Irlandais du port Praslin. — Voici la description que faisait de Surville des habitants du port Praslin ou des Arsacides, découverts par lui dans la Nouvelle-Irlande (1) : « Ils sont en général de taille moyenne et de complexion robuste ; leur peau est de couleur tantôt basanée, tantôt noire comme celle des Cafres auxquels ils ressembleraient parfois, s'ils avaient les lèvres plus grosses et le nez plus épaté. Leurs oreilles sont largement trouées ; la cloison du nez est perforée pour recevoir un bâtonnet. Ils ont l'usage de la poudre d'ocre et du bétel ; leurs armes sont l'arc, des flèches et des haches en jade. »

Monneron, le commissaire de de Surville, les représentait comme forts, nerveux, de couleur basanée, avec des yeux médiocrement enfoncés, un front petit, des cheveux crépus et doux au toucher, portés en queues ou en touffes saupoudrées d'ocre et de chaux, et avec la cloison nasale percée.

Claret de Fleurieu (2) parlant du voyage de de Surville, disait dans les instructions expédiées le 26 juin 1785 à La Pérouse pour son voyage de découvertes : « Les peuples qui habitent le port Praslin sont en général de l'espèce des nègres ; ils ont les cheveux laineux et noirs, le nez épaté et de grosses lèvres. Ils poudroient leur tête avec de la chaux qui, sans doute, brûle leurs cheveux et les fait paraître roux. » Observation sagace que nous appuierons plus tard de nouveaux témoignages. Enfin il leur donnait tous les autres caractères indiqués par de Surville et Monneron. Quant aux habitants de l'île des Contrariétés, de Surville, qui est l'île Sesarga découverte par Mendana en 1567, il répétait que leurs cheveux étaient laineux.

R.-P. Lesson, qui avait vu de près les indigènes de l'île

(1) *Nouveau voyage à la mer du Sud*, de Marion, rédigé d'après la relation de Crozet, par Alexis Rochon, suivi d'un extrait du voyage de de Surville, p. 273. — Paris, Barrois, 1783.

(2) Claret de Fleurieu, *Découvertes des Français* en 1768 et 1769. Imprimerie royale, 1785, p. 95.

Bouka, écrivait dans son journal : « ce sont des Papua de moyenne taille, et dont les membres sont grêles et peu musclés. La peau est colorée en brun foncé, uni à une teinte jaunâtre. Leur chevelure est longue et frisée et portée ébouriffée. Le nez n'a rien d'épaté. Système pileux prononcé. Usage d'une ceinture serrée, de poussière d'ocre, de fard blanc, du bétel. Tatouage en mamelons, etc. »

Ces caractères, bien qu'incomplets, sont, comme on le verra, ceux de quelques îles des archipels Salomon et des Hébrides, et s'ils sont un peu différents parfois dans des îles d'un même archipel, cela ne tient presque sûrement qu'à des circonstances locales.

Ile d'York. — R. P. Lesson, décrivant les habitants de l'Ile d'York vus par la *Coquille*, disait : « La ressemblance la plus complète existe entre eux et les habitants de la Nouvelle-Irlande ; seulement nous remarquâmes que la plupart de ceux que nous avions sous les yeux étaient d'une taille mieux prise, et plus robustes que les habitants du port Praslin, dont ils ne différaient d'ailleurs ni par la teinte noire de la peau, ni par la chevelure laineuse, recouverte de chaux, et de poussière d'ocre, etc. »

Iles Salomon. — On sait aujourd'hui qu'une même race occupe l'archipel des îles Salomon, quoique les caractères diffèrent un peu suivant l'île où on l'a observée. Ainsi d'Urville, qui a vu les habitants de San Christoval et de Bougainville, dit que les premiers sont petits, faibles, mais bien constitués, tandis que ceux de l'île Bougainville sont vigoureux, bien faits, d'un noir mat et plus noirs que les précédents. Il donne à ces derniers une taille moyenne, avec des traits intelligents, des cheveux crépus, serrés, ébouriffés ou par mèches rousses ; il ajoute qu'ils ont l'usage du bétel mais non celui du tatouage. Enfin il décrit les naturels de l'île Isabelle comme chétifs, offrant des teintes diverses et quelquefois cuivrées (1).

On lit en note, dans le même volume (2), une descrip-

(1) T. V, p. 104. *Voy. d'Urville.*

(2) V. p. 293.

tion des habitants de San-Christoval, plus développée, et faite par l'un des officiers de l'expédition, M. Rauquemorel. Aussi croyons-nous devoir la résumer :

Taille ordinaire ; Peau généralement couleur de suie ou de chocolat, peu différente de celle des Vitiens, mais parfois plus noire ; Front peu développé ; Cheveux crépus et laineux ; Pommettes proéminentes ; Oreilles largement trouées ; Mâchoire inférieure saillante, mais moins que chez le nègre ; Nez assez aplati ; Lèvres grosses ; Bouche large ; Usage du fard, du bétel, etc.

Le Rév. Atkin, qui a visité ces insulaires il n'y a pas longtemps, dit qu'ils sont petits, ordinairement noirs, quelquefois bruns, robustes, avec des traits assez dissemblables et des cheveux variant du laineux à l'ondé (*wàved*) et qui seraient bouclés (*curled*) si on les laissait à eux-mêmes.

On connaît la description qui a été faite des habitants de l'île Santa-Cruz, visitée par Mendana en 1595. Tous ces hommes, disait-il, sont aussi noirs que des nègres d'Afrique ; tous ont des cheveux crépus, qui sont teints en blanc, en jaune, en orange, en rouge et en d'autres couleurs. Ils vont nus, font usage du bétel, se servent de l'arc et des flèches (1).

Ils sont noirs, a dit à son tour d'Urville (2), avec les lèvres fortes, le nez épaté, les cheveux crépus ; ils sont vigoureux, assez bien proportionnés, aux jambes près qui sont peu musclées.

Dillon qui, dans sa recherche de la Pérouse, a relâché dans la baie Gracieuse, dit également (3) qu'ils ont les cheveux laineux et teints de diverses couleurs : blanc, rouge, pourpre. Ils présentent une grande diversité de couleur et de traits : les uns sont noirs comme du charbon, les autres couleur de chocolat, et plusieurs ont la peau légèrement cuivrée et les cheveux droits ; ce qui atteste qu'un mélange partiel a eu lieu avec des Polynésiens

(1) Dalrymple p. 169. *Voyages dans la mer du Sud.* Trad. par de Fréville, Paris, 1774, in-8°.

(2) P. 142, 2e volume, *Voyage autour du monde.*

(3) T. II, p. 219, 230, 241, *Voyage aux Iles de la mer du Sud*, par le capitaine Peter Dillon, Paris, 1830, 2 vol. in-8°.

venus bien probablement des îles Mame et autres îles voisines ou de Tukopia, à la suite d'entraînements. Il ajoute qu'ils ont les coutumes de Vanikoro, c'est-à-dire l'usage du bétel, de l'arc et des flèches, etc., qu'ils sont sains, propres, et que leurs femmes ont bonne mine.

Comme termes de comparaison, nous citerons encore la description qu'avait faite Labillardière des insulaires de Santa-Cruz, l'Indenni des indigènes (4).

« Ces peuples, disait-il, sont en général d'une couleur olivâtre assez foncée, et leurs caractères de physionomie annoncent beaucoup de rapports entre eux et la plupart des habitants des Moluques ; seulement on en remarquait quelques-uns qui avaient la peau très noire, les lèvres grosses, le nez large et aplati, et qui paraissaient être d'une race bien différente; mais dans tous les insulaires, les cheveux étaient crépus et le front très large. Ils sont en général d'une assez grande taille; leurs cuisses et leurs jambes sont peu musclées. La plupart avaient le nez et les oreilles percés de trous dans lesquels ils avaient passé des anneaux d'écaille de tortue. Presque tous étaient tatoués. Ils avaient un goût prononcé pour les chevelures rendues blondes par l'usage de la chaux, et le ventre serré avec une corde ; enfin, l'usage de s'épiler et de porter des bracelets. »

Comme on voit, c'est absolument la description de Mendana, mais plus complète ; les autres caractères sont en partie, ceux des habitants de San-Christoval et de Mallicolo. Mais Labillardière signale un front très large, lequel n'appartient guère à la race noire Papua, qui l'a très bombé, dénudé, mais étroit latéralement. Aussi croyons-nous qu'il n'a voulu parler que de l'étendue verticale du front. Nous ajouterons que ce qu'il prenait pour une race différente était bien probablement, au contraire, la race fondamentale, puisque tous les autres caractères indiqués par lui, sont ceux de la race Papua. Du reste, on a vu, comme l'a fait remarquer Dillon, que rien ne varie plus que

(4) T. II, p. 255. *Relation des voyages de la Recherche*, etc.— Paris an VIII, 2 vol. in-4°.

la couleur et les traits des habitants de l'île Santa-Cruz. Cette variation s'explique par le métissage presque certain d'une partie de la population, puisqu'on a constaté un grand nombre de cheveux droits, et, sans doute, par les habitudes, l'absence de soins, l'exposition plus ou moins fréquente au soleil, absolument comme cela a lieu en Polynésie, ainsi que nous le ferons voir.

En somme, dans les caractères signalés, il est impossible, croyons-nous, de ne pas reconnaître ceux des Papua, et nous allons montrer que ces caractères présentent seulement quelques différences dans les Hébrides, différences qui sont évidemment dues à un métissage plus grand, et peut-être, dans certaines îles, aux influences locales. D'après Barnard Davis, l'indice céphalique des habitants des îles Salomon est de 71.2; celui des Hébridiens est de 72,5, absolument comme celui des Fijiens.

Iles Hébrides. On connaît la description qu'a faite Bougainville des insulaires de son île des Lépreux, vue par lui en 1768. Ils sont noirs, disait-il, et il y en a de mulâtres. Leurs lèvres sont épaisses, leurs cheveux cotonnés, quelques-uns même ont la laine jaune. Ils sont petits, vilains, mal faits et la plupart rongés de lèpre. Ils vont nus, excepté les parties naturelles, s'épilent, se percent les narines, portent des bracelets, etc.

Avant lui Quiros avait dit, en parlant de la terre de l'Esprit-Saint, *Tierra del Espiritu Santo*: « Toute cette partie du monde est extrêmement peuplée; on y voit des hommes de diverses couleurs: blancs, noirs, olivâtres ou de couleurs mélangées; il y en a de rougeâtres, peut-être pour avoir été brûlés de l'ardeur du soleil. Les uns ont les cheveux noirs, longs et épars; d'autres les ont épais et crépus; d'autres aussi les ont jaunes et luisants, ce qui peut être un indice qu'il y a eu parmi eux du mélange dans les espèces ». Remarque profonde et qui prouve que, dès cette époque (1606), des Polynésiens s'étaient transportés dans les Hébrides, puisque des individus avaient des cheveux longs et épais, c'est-à-dire lisses. Quant aux autres nuances, on sait à quoi elles étaient dues, et nous aurons à y revenir ailleurs.

On connaît également la description des habitants de Mallicolo faite par Cook. « Ils sont petits, disait-il, bronzés, avec la tête longue et le visage plat, les membres sont grêles et disproportionnés. Ils ont les cheveux noirs ou bruns seulement, courts et crépus, sans être laineux, mais point aussi noirs et aussi laineux que ceux d'un nègre ; leur barbe est forte, touffue, ordinairement noire et courte. Ils vont nus, ont la ceinture étranglée, se peignent en rouge ; les femmes sont laides. »

Cook trouvait que les insulaires de la terre du Saint-Esprit étaient plus robustes et mieux faits que ceux de Mallicolo, avec une chevelure tantôt courte et frisée, tantôt longue et lisse et qu'ils parlaient une langue différente, se rapprochant de l'idiome des Tongans.

Enfin tous les savants connaissent la description des habitants de l'île Tanna, faite par le même navigateur et les deux Forster (1): Taille médiocre, en général petite ; Formes peu robustes ; Couleur de la peau des deux sexes très bronzée, mais non pas noire ; ils n'ont même aucun trait des nègres ; Physionomie agréable ; Cheveux noirs ou bruns, crépus et frisés, séparés en petites mèches ; Barbe courte, forte, touffue ; Femmes assez jolies ; usage des fards, ceinture seulement, etc.

On vit aussi dans cette île quelques individus, hommes, femmes et enfants, dont les cheveux ressemblaient à ceux des Anglais ; mais l'on apprit bientôt, qu'ils étaient des étrangers venant de Futuna, l'île Erronan des cartes.

Les naturalistes de l'expédition anglaise reconnurent que deux langues différentes étaient parlées à Tanna : l'une, celle d'Erronan, qui avait beaucoup de rapports avec la langue des îles des Amis ; l'autre, l'idiome naturel du pays, et le même que celui d'Erromango et d'Annaton. Cet idiôme, pour eux, différait de tous les autres langages qu'ils avaient entendu parler jusque-là.

On verra plus tard que le fond du langage à Erronan est lui-même tout mélanésien, mais que des colonies polyné-

(1) 209, 2e *voyage autour du monde.*

siennes y étaient établies depuis longtemps, et s'étaient répandues sur Tanna, la terre du St-Esprit et probablement quelques autres ; c'est ce qui explique la rencontre sur ces îles d'individus à cheveux lisses et parlant un dialecte polynésien, celui des îles Tunga, comme le disaient avec tant de sagacité les deux naturalistes de Cook.

Les descriptions précédentes établissent que la petitesse de la taille semble être plus commune chez les insulaires des Hébrides que chez ceux des Salomon : cette petitesse, en effet, est signalée aussi bien dans l'île des Lépreux de Bougainville, qu'à Mallicolo et à Tanna par Cook. Mais ce caractère n'est pas général : nous en avons la preuve dans ce que dit Cook lui-même des habitants de la terre du Saint-Esprit de Quiros, et de nos jours le Rev. Atkin a vu, de son côté, dans certaines îles des Hébrides, des individus grands, noirs, aux cheveux bouclés ou laineux.

M. Hamy (1) se basant sur des chiffres fournis par le commissaire de l'immigration à la Nouvelle-Calédonie sur la taille de 12 insulaires des Nouvelles-Hébrides, pense que la petitesse de la taille est due dans ces îles à un élément nègre très-petit que Pickering a placé dans sa race *Negrillo*. Ainsi, dit-il, s'expliquerait la différence de 6 centimètres que l'on constate entre les Néo-Calédoniens et les Néo-Hébridiens. Pourtant on peut remarquer dans ce tableau officiel une femme de 1 m 60, un homme de 1m61, un de 1m63 et un autre de 1m 65. Et si un jeune homme de 19 ans ne mesure que 1m 545, nous savons que M. Bourgarel a mesuré des Néo-Calédoniens n'atteignant que 1m 56. Il ne semble donc pas nécessaire, pour expliquer ces différences, de recourir à l'influence d'un élément étranger.

Ainsi à part la taille, qui, la plupart du temps, ne doit être due qu'à l'insalubrité de ces îles, tous les autres caractères sont bien ceux de la race Papua : cheveux crépus ou laineux, nez épaté, grosses lèvres, couleur bronzée de la peau, tête longue, etc. ; usage du bétel, de l'arc et des flèches, etc. C'est donc à tort que le docteur Pickering a rangé les habi-

(1) *Bull. Soc. d'Anthrop.* 1876, p. 168.

tants des Nouvelles-Hébrides, des îles Salomon et du petit groupe Nitendi, — la Santa-Cruz de Mendana, — parmi les négritos. Il est probable qu'il en a parlé sans les bien connaître et qu'il s'est trompé : c'est ce que prouvent les descriptions que Dillon et d'Urville ont faites des insulaires des Salomon et de Santa-Cruz, et surtout les 8 crânes de Mallicolo, les premiers de ces îles qui soient parvenus en Europe et qui ont été étudiés en 1877 par le Dr G. Busk : l'indice céphalique moyen de ces 8 crânes est de 71.0, c'est-à-dire qu'ils sont parmi les plus dolichocéphales du globe (1). Les mêmes observations s'appliquent également aux habitants des îles de l'Amirauté décrits par M. H. N. Moselay (2). La taille moyenne des hommes y est de 1m 646 ; et celle des femmes de 1m 549. Leur peau est brun foncé, plus claire chez les jeunes, leurs bras et leurs jambes sont couverts de poils crépus ; leurs cheveux, quand ils sont portés longs, s'élèvent en une masse volumineuse. Ils sont très-maigres et de formes grêles. Mais en somme, les Amirautiens sont bien, comme les précédents, des Papua dégénérés par suite de leur habitat dans des îles basses, boisées, chaudes et humides.

Il est facile de comprendre que les populations indigènes de certaines îles soient influencées elles-mêmes par l'insalubrité du climat; mais s'il est évident que les influences locales ont eu une certaine action sur la taille et les nuances de coloration cutanée, c'est seulement aux croisements avec une autre race qu'il faut attribuer les cheveux lisses observés sur les têtes d'un certain nombre d'insulaires de Santa-Cruz, de la Terre-du-Saint-Esprit, d'Erronan, et qui existent probablement dans quelques îles moins connues des mêmes groupes.

C'est évidemment aux accidents de mer que sont dus les quelques vrais Polynésiens rencontrés par les navigateurs à Santa-Cruz et dans quelques autres îles des Salomon ; mais

(1) Revue anglaise, in *Revue d'anthropologie*, 1878, 2e fasc., p. 327.

(2) *Journ. Anthrop. Instit.* mai 1877 ; in *Revue d'Anthropologie* 1877, p. 730, trad. E. Dally.

c'est presque certainement aux voyages volontaires que doivent être attribuées les colonies assez fortes signalées à Tanna, Erronan, Mallicolo, etc. Nous montrerons, lorsque nous aborderons la question des migrations, les motifs qui attiraient les Polynésiens si loin de leurs îles ; il nous suffira de dire pour le moment que le jade vert, à l'exception de la Nouvelle-Zélande, n'existe que dans les îles Hébrides et la Nouvelle-Calédonie. Les Polynésiens, autrefois, se rendaient en grand nombre dans ces îles lointaines pour y commercer ; c'est ainsi qu'ils ont fini par se glisser à la Nouvelle-Calédonie et par s'emparer pour ainsi dire des Loyalty.

Du temps de Cook, ces colonies étaient sans doute encore assez pures pour qu'il fût facile de les reconnaître ; mais depuis lors les voyages des Polynésiens cessèrent ; les populations métisses, produites par leur croisement avec la race noire, perdirent en partie les caractères de leurs pères et chaque jour elles retournèrent de plus en plus au type maternel, c'est-à-dire au type de la race mélanésienne première occupante.

Nous ferons remarquer en passant que les îles mélanésiennes qui ont reçu le plus de Polynésiens, sont les Fiji, les Loyalty, la Nouvelle-Calédonie, Erronan, Tanna, etc., c'est-à-dire les plus méridionales. On retrouve bien encore les traces des Polynésiens en avançant vers le Nord-Ouest, mais ces traces vont sans cesse en diminuant ; elles sont rares à Santa-Cruz, San-Christoval, dans les Salomon, plus rares encore à la Nouvelle-Irlande. N'en peut-on pas inférer *à priori* que les Polynésiens étaient portés, volontairement ou non, de l'Est et du Sud-Est vers l'Ouest et le Nord-Ouest ? Il est bien évident, en effet, que s'ils étaient partis de la Malaisie, ainsi qu'on le prétend généralement, ce seraient les îles mélanésiennes les plus occidentales qui auraient dû recevoir le plus grand nombre de Polynésiens.

Nous ne décrirons pas les naturels des petites îles mélanésiennes voisines de Santa-Cruz, telles que Tinakoro, Fonofono, etc., dont les habitants, bien que moins connus, sont cependant de race Papua, ainsi que cela résulte des récits

des voyageurs. Toutefois nous dirons quelques mots des habitants de l'île Rossel, l'une des îles de l'archipel de la Louisiade, et la plus élevée en même temps que la plus orientale du groupe. Voici la description qui a été faite de ces insulaires par les missionnaires français : Peau noire, plus foncée que celle des Vitiens et des Néo-Calédoniens ; Chevelure noire, crépue ; Barbe courte, frisée ; Nez écrasé ; Bouche large ; Œil noir, injecté ; Pommettes saillantes ; Membres peu volumineux ; Stature médiocre ; Usage du bâtonnet ; bétel, sagaie, fronde, etc.

Tous ces caractères, quoique incomplets, sont bien ceux de la race noire Papua. Les mêmes caractères semblent se retrouver également chez les habitants de l'île Moiu, la Woodlark des cartes anglaises, qui appartient aussi au groupe de la Louisiade. Cette île gît par 9°40 lat. et 151 long. ; elle est aussi malsaine que les îles Rook, San-Christoval, Vanikoro, etc.

Iles Carolines. — Si maintenant nous ajoutons aux populations noires que nous venons de passer en revue celles de même couleur qui existent certainement dans quelques-unes des îles du groupe Hogoleu et qu'a signalées le premier l'américain Morrell ; si nous y ajoutons surtout celles qui occupent l'île Ascension ou Puynipet dans les Carolines, ainsi que les habitants de la Nouvelle-Calédonie, des Fiji et de Vanikoro qu'il nous reste à décrire, on aura l'énumération à peu près complète des populations qui nous semblent appartenir à la race noire de grande taille ou race Papua.

Il n'y a pas à douter aujourd'hui que des noirs existent sur quelques-unes des îles du groupe Hogoleu, à côté des Carolins ou Polynésiens qui occupent les autres îles et avec lesquels ils sont constamment en guerre. La description que le navigateur russe Lütke a faite des insulaires de Puynipet, et surtout l'étude des crânes rapportés de cette île, en 1841, par des officiers de la *Danaïde*, établissent que cette population est bien mélanésienne. On sait d'ailleurs qu'on a également rencontré des Mélanésiens dans quelques autres îles des Carolines, telles que les Radack ou Marshall, où ils ont

été observés par de Chamisso et Kotzebüe, et que le P. Cantova lui-même avait signalé leur présence dès l'occupation de ces îles par les premiers missionnaires espagnols. Mais, contrairement à l'opinion de quelques ethnologues, tout semble indiquer que les Mélanésiens ne sont point allés jusqu'aux Mariannes.

Iles Pelew. — Peut-être faut-il aussi regarder comme des Mélanésiens les premiers habitants des îles Pelew, aujourd'hui si modifiés dans leur apparence extérieure, mais si semblables encore par le langage aux populations noires de quelques autres îles mélanésiennes (1). Les habitants des îles Pelew ou Palaos ont, en effet, un langage qui, comparé à ceux de Vanikoro et de la Nouvelle-Calédonie, ne permet pas, malgré de nombreuses différences, de méconnaître les rapports existant entre ces populations. Si l'on s'en rapporte au vocabulaire de Wilson, la langue de ces îles n'aurait que quelques mots d'apparence polynésienne et le fond en serait tout mélanésien, ainsi du reste que la coutume qu'ont les insulaires de mâcher le bétel, de porter des ceintures étroites et très-dures, de se servir de vases en terre, d'arcs, de flèches, etc. Quant à la langue malaise elle était complétement inconnue lors de l'arrivée des navigateurs anglais dans ces îles (2).

Nouvelle-Calédonie. — Bien que la population de la Nouvelle-Calédonie soit aujourd'hui la mieux connue de toutes les populations noires, grâce aux travaux de la Société d'Anthropologie de Paris, et aux éléments qui ont été fournis à celle-ci par les médecins de la marine, nous ne croyons pas pouvoir nous dispenser de commencer par citer les paroles du découvreur de cette île, tant ces paroles donnaient déjà une idée exacte de cette population.

« Les habitants de la Nouvelle-Calédonie, disait Cook, sont

(1) *Relation des îles Pelew*, d'après les journaux du cap. H. Wilson, et de quelques-uns de ses officiers qui, en août 1783, y ont fait naufrage sur l'*Antelope*, paquebot de la compagnie des Indes-Orientales. — Trad. de l'anglais de George Keate. Paris, 1788.

(2) *Relation*, loc. cit., ch. III, p. 37.

forts, robustes, bien faits, actifs et polis ; leur caractère est rempli de bonté ; leur couleur est à peu près la même que celle des naturels de Tanna ; mais ils ont des traits plus agréables, un meilleur maintien et ils paraissent d'une race supérieure ; on en voit de la taille de six pieds cinq pouces ; leur barbe est de la même nature que leur chevelure ; l'une et l'autre est noire et crépue, et, généralement ils les tiennent toutes deux coupées fort court ; pour tout vêtement ils portent une ceinture, comme à Tanna et à Mallicolo ; les femmes ont un petit jupon, etc. »

Ce peuple disait R. Forster (1), paraît provenir des insulaires de Tanna et des habitants des îles des Amis, ou de ceux de Tanna et des Nouveaux-Zélandais, si ce n'est de tous les trois, leur langage étant, à quelques égards, un mélange de celui de ces différentes terres. Cette observation est fort remarquable pour l'époque ; aujourd'hui l'on sait que les Néo-Calédoniens sont de la même race que les insulaires de Tanna, et que des colonies polynésiennes se sont introduites parmi eux.

D'un autre côté, voici la description que Labillardière, quelques années plus tard, a fait de la même population (2) : « Les habitants de la Nouvelle-Calédonie sont en général d'une taille médiocre ; cependant nous en vîmes qui avaient près de deux mètres de haut, mais ils étaient très mal bâtis ; ils sont tout nus, mais enveloppent la verge, les uns d'un morceau d'étoffe grossière faite d'écorce d'arbre, les autres de grandes feuilles ; ils ont les cheveux laineux ; l'usage de s'épiler est assez répandu parmi ce peuple ; cependant on en remarquait quelques-uns qui se laissaient croître la barbe ; la couleur de la peau est presque aussi foncée (noire) que celle des sauvages du cap Diemen, dont le caractère de physionomie a beaucoup de ressemblance avec le leur ; le lobe de l'oreille était percé d'un grand trou, et descendait jusque sur les épaules. Ils ne paraissent pas connaître l'usage del'arc,

(1) *Deuxième voyage de Cook*, p. 295.

(2) P. 186, 244, t. II.

mais ils ont la fronde, des massues de formes variées, etc. »

A la suite du deuxième volume on trouve le premier vocabulaire un peu étendu qui ait été donné sur la langue parlée par les habitants du hâvre Ballade. Nous ajouterons que la figure du sauvage de la Nouvelle-Calédonie lançant une zagaie, que l'on voit dans l'atlas de Labillardière, donne une idée exacte de la population primitive, mais que le corps est seulement trop fort. Toutefois c'est bien l'aspect de la barbe, de la chevelure, de toute la physionomie en un mot des Néo-Calédoniens; la figure de la femme est embellie.

Dans ces dernières années, de nouvelles descriptions ont été faites de cette population. Voici d'abord celle qui en a été donnée par M. Vinson (1), médecin de la marine, qui avait séjourné de 1855 à 1856 à la Nouvelle-Calédonie.

Deux familles différentes au point de vue anatomique existent, dit-il, dans cette île : l'une, rare, observée dans la baie du sud, parmi les chefs de l'île des Pins et chez quelques hommes du nord ; l'autre que l'on trouve partout.

La première est grande, 1m70 à 1m 80. Elle a : La peau noire; Les muqueuses d'un rouge assez vif; Les yeux ouverts, intelligents, à sclérotique jaunâtre, à iris très-foncé; Les paupières régulièrement arquées, comme les sourcils; Les cheveux noirs, mais non précisément crépus, rudes et ondulés; Le crâne assez développé ; Le front peu élevé mais non fuyant; Le nez droit, les narines presque antéro-postérieures sans écartement des ailes; La lèvre supérieure presque verticale, sans épaisseur comme l'inférieure; Le menton plutôt saillant, l'angle maxillaire légèrement écarté; Les pommettes effacées; La barbe très fournie, ondulée et lisse; Les membres bien proportionnés; Le bassin bien développé; Le pieds assez larges.

La deuxième présente en général les caractères suivants : Peau noire, non pas couleur de jais, mais plutôt chocolat foncé; Lèvres noires à l'extérieur, violacées à l'intérieur; Sclérotique jaunâtre, avec injection des

(1) Thèse soutenue pour le doctorat en médecine, à Paris, en 1858, par E. Vinson, chirurgien-major de la *Prévoyante*.

vaissaux ; Iris brun marron ; Cheveux crépus, moins cependant que chez les nègres proprement dits, et blanchissant facilement, moins rudes et s'allongeant davantage ; Poils de la barbe et des moustaches rares, duvet sur le corps ; Odeur de la sécrétion de la peau non celle du nègre, mais de la bête fauve ; Visage variant de forme ; Oreilles hautes ; Yeux petits, bridés aux angles ; Paupières supérieures gonflées et tombant en dehors ; Pommettes saillantes ; Nez variable, légèrement épaté, sans rainure médiane sensible ; Narines ouvertes transversalement ; Ailes du nez écartées ; Lèvres assez développées ; Menton arrondi ; Angle maxillaire sans écartement et obtus ; Crâne petit, fuyant en arrière, rétréci en travers à la région fronto-temporale, renflé au niveau des bosses pariétales, manifestement reculées. La ligne demi-circulaire du temporal est de 12 millimètres plus rapprochée de sa correspondante que dans le crâne des Nu-Hiviens ; l'arcade zygomatique, très forte, s'éloigne du crâne, et donne lieu à une fosse considérable.

Les hommes sont en général plutôt grands que petits ; 1m67 ; Le visage est assez régulier, à expression gaie et intelligente, les yeux sont rusés, perfides, même méchants ; Les femmes sont mieux que les hommes en ce que, quoique laides, elles ont la physionomie douce, animée, franche et gaie ; la peau est huileuse ; la taille moyenne plutôt petite que grande ; les seins plus souvent arrondis que pyriformes, rarement très volumineux.

Il est évident que M. Vinson décrit, dans sa première famille, les métis produits par le croisement des Polynésiens avec la race noire première occupante de l'île, et dans la seconde, cette race, noire elle-même. En ce qui concerne cette dernière race, nous ferons remarquer sa manière de voir lorsqu'il parle des yeux petits, bridés aux angles, du gonflement de la paupière supérieure, de la petitesse du crâne et de son retrécissement, de la profondeur de la fosse zygomatique, et enfin de la forme plutôt arrondie que pyriforme des seins chez les femmes.

Voici d'un autre côté, comment un autre médecin de la

marine, M. de Rochas (1), a décrit les Néo-Calédoniens :

« Les Néo-Calédoniens ont la peau d'un noir fuligineux dont la nuance varie depuis l'ocre jaune légèrement teinté de noir jusqu'à la couleur chocolat : Cette dernière est la plus commune. Les uns ont les cheveux noirs, épais, laineux et crépus, d'autres les ont de même couleur, mais plus fins, floconneux, longs et susceptibles d'être ramenés en une grosse touffe sur le sommet de la tête; chez tous la chevelure est forte et épaisse, leur barbe est noire, frisée et bien fournie; le nez est large, épaté, déprimé entre les orbites ; ils ont l'œil largement ouvert et suivant la même direction que dans notre race, mais plus enfoncé; l'iris est d'un brun noir et se confond presque, par la couleur, avec la pupille ; la conjonctive oculaire est rougeâtre, caractère qui prive l'œil de son éclat, en même temps qu'il lui donne une expression farouche; les lèvres sont ordinairement grosses et plus ou moins renversées, mais ce n'est pas sans exception ; les mâchoires sont proéminentes et les incisives proclives ; la bouche est grande. les dents sont bien alignées, et d'une parfaite blancheur ; leurs pommettes sont plus saillantes que les nôtres mais moins que celles du nègre ; ils ont le front étroit et convexe et, quoique haut, un peu fuyant ; la bosse nasale est très-prononcée; la tête est aplatie transversalement, étroite surtout à la région temporale et allongée; la taille générale est celle des Français ; le développement thoracique et des muscles est généralement avantageux ; l'abdomen est proéminent chez plusieurs, mais jamais d'une façon gênante ou disgracieuse.

« La taille moyenne des femmes est inférieure à celle des hommes et il existe, à cet égard, entre les deux sexes, à peu près le même rapport que chez nous. Elles ont généralement les mamelles très développées et pyriformes.

« Le prognathisme, l'étroitesse du front, la saillie des pommettes sont les trois caractères qui distinguent les crânes néo-calédoniens des crânes européens. »

(1) Mém. sur les Néo-Calédoniens. — *Bull. de la Soc. d'Anthropologie de Paris*, t. I, 1860.

Enfin, voici la description des Néo-Calédoniens faite par le docteur Bourgarel, médecin de la marine comme les deux précédents (1) :

« Les Néo-Calédoniens appartiennent au type mélanésien ou nègre océanien ; ils ont une taille un peu supérieure à celle des Français et un système musculaire médiocrement développé ; la couleur de leur peau varie du chocolat au jaune olivâtre foncé ; ils ont les cheveux noirs floconneux et crépus, la barbe noire, le crâne aplati en travers, le front étroit, bombé et fuyant ; les yeux ovales, enfoncés sous des arcades orbitaires proéminentes et dirigés horizontalement ; le nez large, épaté, les pommettes saillantes, les lèvres épaisses bordant une bouche large de six centimètres, les dents blanches mais proclives, le menton arrondi, un peu proéminent. Ce qui frappe le plus, lorsqu'on les examine pour la première fois, c'est le peu de largeur du crâne, l'aplatissement du nez, dont la racine est comme rentrée au-dessous du frontal et le prognathisme, ce qui, joint à la coloration jaune rougeâtre de la conjonctive leur donne un aspect des moins avenants. »

Dans un autre mémoire, inséré dans les archives de médecine (2), M. Bourgarel décrit un peu différemment les Néo-Calédoniens. Après avoir dit que la variété nègre domine mais qu'elle est mélangée avec la variété papoue et que les plus noirs sont de couleur chocolat foncé, il ajoute qu'un assez grand nombre d'entre eux présentent une nuance beaucoup plus claire à reflet jaunâtre, que la barbe est fournie et que les cheveux sont presque toujours noirs ou châtain très-foncé, crépus, ondulés, mais non laineux, comme l'avait remarqué Forster; enfin il dit que les membres supérieurs sont généralement assez grêles ainsi que les membres inférieurs, surtout chez les individus de la variété noire ; que les os des jambes sont convexes en avant, le calcanéum proéminent et le pied long ; que l'œil est petit,

(1) Lecture sur les crânes des Néo-Calédoniens et des Polynésiens. — *Bulletins*, id., t. I, 1860.

(2) 1er n° 1866, p. 5.

ovalaire, le thorax bombé et un peu moins ample que celui de l'européen et que les femmes ont les seins très développés.

Ainsi, à l'exception de la grandeur de l'œil et de la chevelure, que M. de Rochas regarde comme laineuse, et M. Bourgarel comme non laineuse, mais que tous les deux de même que M. Vinson qualifient de crépue, les deux observateurs s'accordent sur tous les autres caractères présentés par la race noire première occupante de l'île. Ces caractères sont, sinon tous, du moins pour la plupart, ceux qui ont été donnés aux insulaires des îles Salomon et des îles Hébrides ; ce sont en même temps, comme nous le montrerons bientôt, les caractères des habitants de l'île Vanikoro, de même qu'ils sont en partie ceux que présentent les Papous de la Nouvelle-Guinée. Il est en effet à remarquer que les enfants des Papous ont la plus grande ressemblance avec ceux des Néo-Calédoniens, de certaine tribu du moins. Pour s'en convaincre, il suffira d'ouvrir l'atlas du livre de sir Raffles sur Java : on verra que le petit Néo-Calédonien, dont parle M. J. Garnier, a la plus complète analogie avec le petit Papou emmené en Angleterre par sir Raffles, et qui a été examiné par sir Everard Home.

M. Bourgarel signale tout particulièrement la gracilité des membres supérieurs et inférieurs, la convexité des os des jambes et la proéminence du calcaneum chez les Néo-Calédoniens. Ces faits ont été en partie confirmés plus récemment par un observateur qui n'était pas anthropologiste, mais qui a étudié avec le plus grand soin les choses de la Nouvelle-Calédonie.

M. J. Garnier dit en parlant des habitants de Yenghène : « Le sang est beau ; beaucoup sont bien bâtis ; jamais ils n'ont un embonpoint extrême ; ils sont tout ossature, tout muscles. Cependant un défaut général des Néo-Calédoniens, c'est d'avoir les jambes un peu grêles, relativement au buste, et les mollets placés plus haut que les nôtres. » C'est-à-dire qu'il leur trouvait les jambes peu musclées des sauvages de l'île Santa-Cruz, d'après Labillardière, de ceux de l'île Mallicolo, d'après Cook, des habitants

de Vanikoro, d'après Quoy et Gaimard, ainsi que le calcaneum saillant et les mollets placés comme chez ces derniers d'après les mêmes observateurs. Enfin, ce qui semble n'avoir pas été assez remarqué, c'est que les épaules des Néo-Calédoniens sont élevées comme celles des Malgaches et des Australiens.

M. Topinard (1) regarde les Néo-Calédoniens comme formant une race mixte composée de trois éléments : l'un polynésien, l'autre mélanésien, le troisième intermédiaire ou croisé. L'examen d'une forte série de crânes montre que les métis y sont en majorité, les Mélanésiens assez nombreux et les Polynésiens rares. La race actuelle a une capacité crânienne de 1460 centimètres cubes chez l'homme et de 1428 chez la femme ; elle est donc, sous ce rapport, supérieure à l'Australien et au nègre. Son indice céphalique, 71.78, et son indice orbitaire, 80.6, la rapprochent des Australiens et des races préhistoriques et l'éloignent des races jaunes ; son indice nasal, 53.06 la détache de toutes les races noires.

Précédemment, dans son mémoire sur les Tasmaniens (2), M. Topinard avait montré que les Néo-Calédoniens, de même que les indigènes des Nouvelles-Hébrides, se rapprochent des Australiens et s'éloignent des Tasmaniens. Ceux-ci, au contraire, se rapprochent des Polynésiens par la forme du crâne et, ainsi que nous l'établirons, des Néo-Calédoniens par la langue. Il faut donc conclure, contrairement à ce que pensait R. P. Lesson, que les Tasmaniens sous-dolichocéphales n'ont pu, malgré tant d'autres ressemblances, avoir les Néo-Calédoniens pour ancêtres, ou du moins pour uniques ancêtres.

Ainsi, il résulte de ce qui précède que les Néo-Calédoniens appartiennent incontestablement à la race noire qui occupe non-seulement les Hébrides, mais aussi les Salomon, les Viti et Vanikoro. Si, de même qu'aux Viti, ils sont plus grands que beaucoup des habitants des îles Salomon, des Nouvelles-Hébrides et de Vanikoro, s'ils ont plus de barbe que ces derniers, si leur peau semble être plus foncée, s'ils diffèrent par

(1) *Anthropologie*, p. 524.

(2) *Mémoires de la Société d'Anthropologie*, t. III.

quelques détails, ces détails ne sont dus, la plupart du temps, qu'aux coutumes, aux influences locales et surtout au croisement avec une race différente. Aussi M. Topinard a-t-il pu dire : « Il faut admettre que dans la race néo-calédonienne actuelle il entre plus de mélanésien que de polynésien, si l'on considère la persistance des cheveux plus ou moins crêpus et la généralité des caractères ; mais que l'influence polynésienne s'y fait sentir surtout par la taille et l'indice nasal. (1) » Mais le Néo-Calédonien pur est réellement un pur Papua.

Il en est de même pour les habitants des Loyalty, îles qui ne sont séparées de la Nouvelle-Calédonie que par un canal de 25 lieues environ : ces populations, à part celles qui dans quelques îles se sont croisées avec des Polynésiens, ont tous les caractères de la race papua. Elles occupent surtout les îles Mare et Lifu, tandis que l'île Uvea et les petites îles Muli, Faiahue et Leka qui l'entourent sont plutôt habitées par les métis provenant des deux races.

On sait qu'Uvea est l'île appelée Halgan par d'Urville ; que Lifu est l'île Chabrol ; Tiga, l'île Boucher, etc. ; que Mare est l'île Britannia, ainsi nommée du navire anglais que l'on suppose l'avoir le premier reconnue ; quant aux îles Beaupré, également vues par l'*Astrolabe* et géographiées par ses officiers, elles ont une population toute pareille à celle d'Uvea dont elles sont distantes d'une dizaine de lieues.

Tous les noms des îles Loyalty, moins Lifu, sont Polynésiens, bien qu'elles aient été primitivement occupées par des Mélanésiens. Il est donc évident qu'elles ont fini par être conquises par les Polynésiens et que ceux-ci y sont fort probablement arrivés bien plus tôt que ne paraît le croire le P. Montrouzier (2). Nous montrerons, en effet, lorsque nous aborderons la marche des migrations et les voyages des Tongans, que les Polynésiens étaient depuis longtemps venus aux Loyalty attirés presque certainement par le désir de se procurer du jade vert.

(1) *Anthropologie*, p. 528.

(2) *Bull. de la Société d'Anthropologie*, 1870, p. 36.

Ile Vanikoro. — Quoy et Gaimard, les naturalistes zoologistes de l'*Astrolabe*, ont les premiers décrit la variété de race noire qui peuple Vanikoro où, comme on sait, se sont perdus les navires de La Pérouse ; pour eux cette variété se rapproche autant du type nègre proprement dit que des Papous.

Voici les caractères qu'ils lui ont donnés (1) :

Taille généralement petite ; membres inférieurs, tantôt grêles, tantôt bien nourris ; mollet placé un peu haut ; calcaneum faisant saillie chez beaucoup ;

Crâne à coronal très bombé, fuyant, rétréci ; angle facial peu aigu ; compression latérale de la tête naturelle ;

Cheveux crépus n'avançant pas sur le front ; il est vrai qu'à la page 47 du même ouvrage ils donnent aux habitants de Vanikoro une chevelure tout-à-fait laineuse ;

Pommettes saillantes : d'où diamètre transversal de la face plus grand que celui du crâne ; os du nez déprimés ; nez très épaté, élargi encore par l'usage du bâtonnet passé dans la cloison ; ailes souvent percées pour porter des anneaux ;

Œil assez grand, ovalaire, enfoncé ; globe saillant, ressemblant par sa forme et sa couleur à celui du nègre ; bosses orbitaires très-bombées ;

Lèvres grosses ; menton petit.

Rien de remarquable dans le maxillaire inférieur et l'oreille si ce n'est l'ouverture démesurée de cette dernière ;

Femmes d'une laideur repoussante.

La couleur de la peau n'a pas été déterminée.

Il est inutile de faire ressortir l'analogie de la plupart de ces caractères avec ceux des Néo-Calédoniens, à part la différence de la taille, et avec ceux des habitants des Hébrides et des Iles Salomon. Pourtant il convient de remarquer l'élévation plus grande du mollet, signalée chez les Néo-Calédoniens par M. Jules Garnier, la forme du front, la nature des cheveux, et la grandeur de l'œil, que M. de Rochas a observée à la Nouvelle-Calédonie, contrairement, il est vrai,

(1) *Zoologie de l'Astrolabe*, p. 35.

à l'observation faite dans la même île par MM. Vinson et Bourgarel. Cela suffit pour montrer la grande ressemblance des deux populations.

Nous avons nous-même observé les habitants de Vanikoro, en même temps que Quoy et Gaimard : voici les notes que nous avons recueillies sur les lieux en 1828.

En général, les habitants de Vanikoro sont petits ou tout au plus de taille moyenne ;

Leur couleur est très foncée, presque noire, mais non pareille à celle du nègre d'Afrique : elle ressemble à celle de l'Albatros dit *fuligineux* ;

Les cheveux sont crépus, presque laineux ;

Le nez est large à la base, parfois convexe par la saillie des os nasaux, ce qui le fait appeler aquilin par quelques-uns de nous, bien qu'il soit toujours épaté ;

Dents laides par suite de l'usage immodéré du bétel ;

Barbe rare, épilée ; Pommettes un peu saillantes ;

Yeux grands, ovalaires ; globes saillants ;

Bouche grande, lèvres grosses ;

Oreilles toujours percées et à ouverture démesurément grandes ;

Front bombé, fuyant, paraissant considérablement élevé, et rétréci à la hauteur des tempes, ce qui donne un caractère tout particulier aux physionomies.

Il semble que la manière de se coiffer adoptée, rende la tête plus allongée que dans les autres races. En mesurant plus de vingt têtes, nous avons trouvé que le rétrécissement du front était réel mais moindre cependant qu'il paraissait l'être à l'œil (1).

Par suite de cet allongement de la tête, le visage semble plus aplati ; et comme il est presque noir, avec la sclérotique blanche, la physionomie est loin d'être agréable. Peut-être cependant n'est-ce qu'à la couleur foncée de la peau que nous avons dû de trouver, comme chez les Africains, les regards si vifs et si défiants. C'est l'effet que produit même l'Européen

(1) Quoy a rapporté ce fait dans le texte de la *Zoologie de l'Astrolabe*, et de Rienzi l'a cité en note, p. 394. t. III.

quand il se noircit le visage : tel, par exemple, Ligier dans *Othello*.

Il est vrai que nous étions habitué aux physionomies bonnes et aimables des Polynésiens et que le contraste aidait peut-être encore à nous produire cette impression.

Nous ferons remarquer la finesse de la taille chez tous : ce qui semble être le résultat de l'usage constant d'une ceinture excessivement forte et serrée, qui fait ressembler la taille des habitants de Vanikoro à celle d'une fourmi ou d'une guêpe.

Excepté quelques jeunes femmes, toutes celles que nous avons vues doivent faire croire que cette partie de la population est encore plus laide que l'autre. Du reste, comme les hommes âgés, les femmes portent leur cheveux courts et l'on se figure sans doute aisément l'aspect que présente une figure à nez épaté, à bouche grande, à lèvres grosses salies par le bétel, et à pommettes qui paraissent d'autant plus saillantes que le front est plus rétréci ; et comme si pareille laideur naturelle n'était pas suffisante, elles ont l'habitude de sangler leur gorge à l'aide d'une corde, peut-être pour maintenir leur vêtement, quand elles en ont, peut-être seulement dans le but d'empêcher leurs seins de les gêner, tant ils sont longs. Jeunes, elles sont d'ailleurs, comme partout, moins laides, et leurs yeux sont plus doux que ceux des hommes : Ajoutons que ceux-ci en sont très jaloux.

Tous les hommes portent, en travers du nez, un bâtonnet, relevant nécessairement les ailes ; ils ont, en outre, des bracelets et des pendants d'oreille en nacre ou en écaille au nombre de 15 à 20. Hommes et femmes se fardent, tantôt en noir, tantôt en une couleur différente, mais nous n'avons jamais vu la couleur blanche tant aimée par les Néo-Irlandais. Enfin le tatouage par piqûres leur est connu, et il se confond presque complétement avec la couleur noire du corps.

Comme on voit, cette description ne diffère guère de celle de Quoy et Gaimard. Comme eux, nous avons vu parfois les membres inférieurs grêles, mais, le plus souvent, bien pro-

portionnés au reste du corps ; comme eux aussi, nous avons trouvé que l'œil était plutôt grand que petit : ce qui est certainement un indice de croisement, puisque l'on s'accorde généralement à dire que l'œil est petit dans la race autochthone, ainsi qu'on l'a vu par les Néo-Calédoniens purs. Nous avons également remarqué chez beaucoup l'élévation du mollet et, en général, son peu de développement bien que nous ayons constaté un assez grand nombre d'exceptions. De même quant à la saillie du calcaneum, car si nous l'avons remarquée chez plusieurs, la majorité paraissait faire exception. Cette saillie, du reste, se rencontre et même assez fréquemment, dans la race polynésienne, si bien conformée généralement, comme elle se rencontre souvent aussi chez les Européens eux-mêmes. Il est vrai que, pour s'en apercevoir, il faut être placé comme le sont les médecins de la marine à bord des navires, c'est-à-dire à même de voir tous les jours la moitié de l'équipage lavant le pont, les pieds nus (1).

Il semble donc ressortir des descriptions précédentes que les habitants de Vanikoro appartiennent bien à la même race que ceux de la Nouvelle-Calédonie, c'est-à-dire à la race papua, quoiqu'ils soient ou aient été plus ou moins mélangés avec la race polynésienne.

Ce qui prouve ce mélange, c'est qu'on trouve dans leur langue, foncièrement mélanésienne, un assez grand nombre de mots polynésiens et que plusieurs des chefs actuels portent des noms qui sont purs polynésiens, tels que *Naro*, *Umu*, *Lavaki*, *Okea*, etc. Ainsi ils se servent, pour rendre les mots français suivants, de mots d'origine évidemment polynésienne.

	Vanikoro.	Polynésie.
Chef.....	Taligi, taligi, aligi...	Arii (Tahiti). Ariki (Nlle-Zél.). Alii (Sandwich).
Chemin.....	Anaoke.....	Ara.
Coco.....	Niu	Niu.
Etoffe, vêtement.....	Malu.....	Kakahu (N.-Z.) Aahu (Tah.).
Femme.....	Venime, vanime.....	Vahine (Tahiti)Wahine (Nlle-Zél.).

(1) Voir aussi *Vanikoro et ses habitants*, par A. Lesson, in *Revue d'Anthropologie*, 1876, p. 252.

	Vanikoro.	Polynésie.
Hameçon.....	Matau.....	Matau.
Langouti.....	Malu, malo.....	Maro.
Manger.....	Kae (1).....	Aï (Tah.) Kaï (N^lle-Zél.).
Membre viril.	Udje, hidje.....	Ure.
Moustique....	Namu.....	Namu, Ramu.
Oiseau.....	Menuka (2).....	Manu.
Œil.....	Mata, kalemata.....	Mara, Kanohi.
Oreille.....	Tagnaïni.....	Taria (Tah.) Taringa (N^lle-Zél.).
Pagaie.....	Ule.....	Hoe.
Paupière.....	Vanimata	Rewa (N^lle-Zél.). Verevere (Tah.).
Pigeon.....	Lube.....	Rupe.
Pisser	Kimimi, Lamamimi ..	Mimi.
Sable.....	Onele.....	One (Tah.) Oneone (N^lle-Zél.).
Taro.....	Talo	Taro.
Terre.	Fenua.....	Fenua (Tah.) Whenua (N^lle-Zél.).

L'*u*, dans tous ces dialectes, se prononce *ou* et le *g* est toujours dur devant l'*e* et l'i.

En somme, il ne subsiste plus aujourd'hui d'autres indices des croisements opérés entre les Vanikoriens et les Polynésiens que le langage et l'ouverture plus grande des yeux; la forme du front, la nature des cheveux, la couleur de la peau, la taille sont restées mélanésiennes. Le croisement a donc dû s'opérer à une époque reculée, puisque depuis longtemps les caractères principaux de la race noire ont repris le dessus.

Les habitants de Vanikoro ressemblent plus aux Papua purs qu'à toute autre population; s'ils ont été en partie croisés, tous semblent revenir à leur type primitif qui, probablement, était celui des Néo-Calédoniens. Ils ne diffèrent, en effet, de ces derniers, — et ici nous ne parlons que des populations pures des deux îles, — que par une taille moins grande, une couleur parfois un peu moins fuligineuse, parfois tout aussi noire, l'absence presque générale de la barbe et par quelques autres détails peu importants qui tiennent

(1) *Kao*, à la Nouvelle-Zelande, est le nom de la patate douce, séchée au soleil.

(2) *Menuka* est le nom d'un arbre à la Nouvelle-Zélande, le même que le *Kahikatoa*.

évidemment plus aux influences locales, à l'insalubrité de l'air, aux coutumes, qu'au croisement de la population avec une autre race. Mais par le prognathisme, la saillie des pommettes, l'étroitesse du front, l'allongement et le retrécissement transversal de la tête, les habitants de Vanikoro ressemblent beaucoup aux Néo-Calédoniens.

Jusqu'à présent cette ressemblance ne reposait que sur l'observation des caractères extérieurs ; les anthropologistes n'avaient pas encore été à même d'étudier les crânes de cette population. Pourtant il doit exister au Muséum un crâne rapporté par Gaimard, qui se l'était procuré dans la baie Ocili le premier mouillage de l'*Astrolabe* à Vanikoro (1); mais on ne saurait affirmer que ce crâne est bien réellement vanikorien. Cette population, en effet, de même que toutes celles de race noire, a l'habitude de conserver en guise de trophées les têtes de ses ennemis. On sait que les crânes des compagnons de Lapérouse furent conservés ainsi jusqu'à l'arrivée à Vanikoro du capitaine Dillon et qu'ensuite ils furent cachés avec soin lorsque les indigènes apprirent la venue prochaine des Français de l'*Astrolabe*. L'étude des caractères crâniens a enfin confirmé les prévisions des observateurs.

Huit crânes de Mallicolo et trois de Vanikoro, les premiers crânes de ces îles parvenus en Europe, viennent d'être étudiés par le Dr G. Busk (2). Deux des crânes de Mallicolo présentent la déformation frontale déjà signalée par les deux Forster ; ceux de Vanikoro ne sont pas déformés. Pour ces onze crânes, la moyenne de l'indice céphalique est de 70.94. Cet indice égale 71 pour les crânes de Mallicolo et 70.8 pour ceux de Vanikoro. Les habitants de ces deux îles sont donc parmi les plus dolichocéphales du globe, de même que les vrais Papua, et ils se rapprochent par là des Néo-Calédoniens, des Fijiens, des habitants des îles Salomon, ainsi que des Australiens, tandis qu'ils s'éloignent

(1) Voyez à ce sujet, *Revue d'Anthropologie*, 1876, p. 261, note 1.

(2) *Journ. Anthr. Instit.*, janvier 1877. In *Revue d'Anthropologie*, 1878, p. 327.

des Tasmaniens et des Polynésiens. Le travail de M. Busk comble donc une lacune de la crâniométrie, mais ses mensurations auraient besoin d'être complétées. Il serait certes facile aujourd'hui de se procurer de nouveaux crânes des naturels de Vanikoro ; il suffirait d'envoyer un navire de la station française en Océanie s'assurer si le monument élevé par l'*Astrolabe*, à la mémoire de Lapérouse, n'a pas été dégradé ou détruit.

La planche 16 du *Voyage Pittoresque* de Dumont d'Urville donne une idée exacte de la physionomie des insulaires de Vanikoro. On y voit les portraits assez ressemblants de deux chefs, bien que le rétrécissement de leur front ne soit pas assez accusé. L'un d'eux, *Moembe*, était le chef de la religion, aussi portait-il toute sa barbe ; l'ensemble de la population, au contraire, s'épile le visage. Le portrait de ce chef se trouve également dans l'atlas de l'*Astrolabe*. Quant à la planche 17, elle ne donne que les proportions du corps : le reste ne vaut rien. Il en est de même des figures de l'ouvrage de Dillon qui représentent fidèlement le costume, mais ne donnent pas une idée exacte de la physionomie.

Iles Fiji. — Pour compléter la liste des populations noires que nous regardons comme Papua, il faudrait faire connaître les caractères anthropologiques de la race noire pure qui occupe les îles Fiji ; mais nous exposerons ces caractères en détail, lorsque nous comparerons les Fijiens aux Polynésiens et que nous chercherons à préciser la part d'influence des uns sur les autres. Nous nous bornerons à dire ici que les Fijiens sont de véritables Papua, du moins ceux qui habitent les grandes îles de l'Ouest et la plupart des petites îles situées dans la même direction, ainsi que la partie Nord de l'Archipel. Bon nombre, au contraire, de ceux qui occupent les îles de l'Est ne sont que des métis de Fijiens et de Polynésiens, et encore sont-ils en proportion bien moins considérable qu'on ne l'a supposé. Ils ne sont réellement un peu nombreux que dans quelques-unes des Fiji les plus orientales, c'est-à-dire les plus proches des Polynésiens

Tongans. Leur nombre va sans cesse en diminuant à mesure que l'on se rapproche de l'Ouest et ils finissent par se perdre au milieu de la population pure Papua. Ce fait prouve que les Fijiens ont dû arriver dans les îles qu'ils occupent en venant de l'Ouest, et que leur métissage avec les Polynésiens ne s'est opéré que de l'Est vers l'Ouest. Le contraire aurait eu nécessairement lieu si les Polynésiens, ainsi qu'on le croit généralement, fussent, eux aussi, venus de l'Ouest.

En somme les Fijiens purs sont des Papua, c'est-à-dire es nègres de grande taille et dolichocéphales. B. Davis a trouvé leur indice céphalique égal à 72.05 et le même, par conséquent que celui des Hébridiens. Plus tard nous montrerons que ces vrais Papua, en se croisant avec les Polynésiens, ont produit une population de métis aussi remarquables par leur couleur, leur taille et leur chevelure que par leur force corporelle et leur intelligence, mais que ce n'est point cette race mixte qui forme le fond de la population des îles Fiji.

Nous montrerons aussi que peu d'îles à populations noires méritent autant que celles-ci d'être étudiées. Leur langue, foncièrement différente de la langue polynésienne, a une ressemblance frappante avec celle des habitants primitifs de Timor, tellement que l'on peut se demander si les Fijiens ne descendent pas directement des anciens Timoriens et que l'on peut tout au moins conclure à une origine commune. Mais il n'en est pas moins vrai qu'un grand nombre de mots polynésiens se trouvent faire partie aujourd'hui de la lange fijienne, même dans les îles où les populations sont restées pures. Peut-être la race fijienne, pure en apparence, n'est-elle, elle-même, qu'une race croisée et, dans ce cas, ses métis ne seraient plus que des métis au second degré.

Asie. — Plusieurs autres populations encore ont été regardées par quelques savants comme appartenant à la race Papua: tels sont les Samangs, que l'on range aujourd'hui dans la race Négrito; les nègres de grande taille que de Rienzi appelait Dayers ou Igolotes et qu'il distinguait, à

Bornéo, de sa race endamène ou aëta; ceux des îles Tati qui, pour Meares, étaient des Papous à tête laineuse, à peau noir de jais, avec des traits semblables à ceux des nègres d'Afrique et ayant pour armes l'arc et les flèches (1). Tels sont encore certains noirs des îles Nicobar que les uns rattachent à la race négrito et que d'autres rapprochent des Malais par les formes et par la couleur; ainsi que les Moï, sur les véritables caractères desquels on n'est pas bien fixé, et les Moundas étudiés lors de l'exploration du Mekong. Mais nous n'avons pas à nous occuper ici de ces différentes populations qui sont généralement peu connues.

Résumé de la race Papua. — Les diverses populations Papua que nous venons de passer en revue se ressemblent toutes par les principaux caractères de race et elles ne diffèrent entre elles, suivant les localités, que par des caractères qui ont beaucoup moins d'importance.

Les différences extérieures ne portent guère que sur la taille, la couleur de la peau, la nature des cheveux, la grandeur des yeux, la présence ou l'absence de la barbe, la proéminence de l'abdomen, etc. La taille, et surtout la coloration, la chevelure et les yeux ne diffèrent que par suite du croisement de la race noire avec une autre race ; les autres variations sont insignifiantes.

La présence ou l'absence de la barbe est absolument sans valeur. On sait aujourd'hui que si tant de populations ont été indiquées comme n'ayant pas de barbe, c'est qu'elles ont l'habitude de s'épiler. Quant à la proéminence abdominale constatée chez les Papous, chez les Néo-Irlandais, etc., elle est due non-seulement à l'insalubrité de l'air, mais aussi à la gloutonnerie, aux excès d'alimentation succédant à de longues privations.

M. Topinard, dans ses cours à l'école d'Anthropologie ainsi que dans son *Manuel*, a établi que la taille résulte de deux influences: celle de la race, ou mieux de la prédomi-

(1) Meares, *Voyages de la Chine à la côte N.-O. d'Amérique*, en 1788 et 1789, trad. par de Billecoq, 3 vol. in-8. — Paris, an III de la République.

nance d'action de telle lignée paternelle ou maternelle; celle d'un concours de circonstances hygiéniques. Tout en reconnaissant qu'une taille élevée peut être le résultat du croisement de la race mélanésienne papua avec quelque race différente de grande taille, nous ne pensons pas que l'élévation de la taille doive être toujours due à ce croisement et que sa petitesse soit un caractère de la race qui occupe certaines îles. Dans quelques-unes des îles mélanésiennes où la stature est moins élevée en même temps que les corps sont moins robustes, cette médiocrité de la taille et cette faiblesse relative de constitution ne semblent devoir être imputées qu'aux influences locales et surtout à l'insalubrité. Ce n'est donc qu'un état pathologique, une dégénération de la taille qui, chez la race papua, est généralement ordinaire et souvent même élevée.

Ainsi, il n'y a réellement de véritables différences que celles présentées par la couleur de la peau, la nature des cheveux et la grandeur de l'œil. Ces différences attestent une chose, le croisement de la race noire avec la race polynésienne. Mais il n'en est pas moins vrai que la part du milieu physique et moral est considérable. Les influences de ce milieu suffisent à communiquer à tout l'être un cachet particulier ; et l'observateur superficiel voit alors dans une race, absolument homogène par l'ensemble de ses principaux caractères, une série de populations distinctes.

TABLEAU LINGUISTIQUE COMPARATIF N° 1.

	VANIKORO.	POLYNÉSIEN. (Nlle-Zél. et Tahiti)	FIJI.
Chef	Teligi; taligi; aligi	Ariki ; arii	Turaga.
Chemin	Anaoko	Ara	Sala.
Coco	Niu	Niu	Niu.
Etoffe, vêtement	Malu.	Kakahu ; aahu	Sulu ; malo ; gatu (1).
Femme	Venime ; vanime.	Wahine ; vahine	Alewa.
Hameçon	Matau	Matau	Siwa.
Langouti ; ceinture	Malu ; malo	Maro	Malo.
Manger	Kae	Kai ; ai	Kana.

(1) *Malo* est le nom du *morus papiryfera* qui fournit l'étoffe; *gatu* est le nom de l'étoffe quand elle est en grande pièce.

TABLEAU LINGUISTIQUE COMPARATIF N° 1 (*suite*).

	VANIKORO.	POLYNÉSIEN (N^lle-Zél. et Tahiti)	FIGI.
Membre viril	Udje ; bidje	Ure	»
Moustique	Namu	Namu, waeroa ; ramu	Nana.
Oiseau	Menuka	Manu	Manumanu.
Œil	Mata ; kalemata	Mata ; kanohi	Mata.
Oreille	Tagnaini	Taringa ; taria	Daliga.
Pagaie	Ule	Hoe	Ai voce.
Paupière	Vanimata	Rewha ; verevere	Dakudakunimata. Drekenimata (1).
Pigeon	Lube	Rupe	Ruve.
Pisser	Kimimi; lamamimi	Mimi	Mimi.
Sable	Onelé	One ; oneone ; onepu	Nuku.
Taro	Talo	Taro	Dalo.
Terre	Fenua	Whenua ; venua ; fenua	Vanua.

TABLEAU LINGUISTIQUE COMPARATIF N° 2.

	NOUVELLE-CALÉDONIE (Tribus diverses).	VANIKORO (tribus diverses).
Homme	N'die ; Dano ; unie	Lamoka ; ranaka.
Ami	Hate ; abanga ; abaia	Ualero.
Barbe	Untanu ; builing	Ungume ; vingamia.
Cheveux	Onogun ; pumba builing.	Uenbagnanili.
Oreille	Hunea ; uanea ; uanene.	Mambaheuhi ; tagnaini.
Nez	Honocun ; huomu	N'hele ; nole.
Dent	Hendo ; pemenghe	Ugne ; kole ; indje.
Langue	Negandi ; kurume	Mea ; mia ; miniaco.
Fils	Dea	Abali ; aluanha.
Roussette	Tu ; pu	Leguebe.
Soleil	Ni ; n'dji ; kamea	Noie.
Sud	Guianere	Gamouli.
Ouest	Guiadhire ; deuke	Lagi.
Nord	Guiamotero ; krapoere	Togoloudu.
Est	Guihiro ; topete	Tauhaka.
Montagne	Gui ; buagne	Punha.
Igname	Kaua ; ku ; ubi	Opie ; upie ; menamauha.
Mer	Diangue ; denekoueta	Laure ; uruvira.
Oiseau	Moro ; mandi ; mani	Menuka.
Canne à sucre.	Daua ; de	Tolo ; rova ; toa.
Eau	Ndio ; tei ; kue	Uire ; nire ero.
Flèche	Peta	Abione ; puri ; punen.
Arc	Ngapata ; bornuda	Tenhassau.
Pirogue	Gneu ; kua	Naue ; goia ; kuere.
Pagaie	Djoue	Ule.

(1) *Dakudakunimita*, la paupière supérieure ; *Dreke ni mata*, la paupière inférieure.

TABLEAU LINGUISTIQUE COMPARATIF N° 3.

	NOUVELLE-CALÉDONIE. Différents dialectes.		VANIKORO.	TUPUA.	INDENNI	FONO-FONO.	MAME
	J. GARNIER.	LABILLARDIÈRE					
1	Taa; seha; hette.....	Oua-nait.....	Tilu; kero; iune.....	Tuo; tehika.....	Bedja.....	Ningi....	Tahi.
2	Toa; bao; heluk.....	Oua-dou.....	Taru; lahn; tilu.....	Buiu; iu.....	Ali.....	Lelu.....	Lua.
3	Betingue; barre; heyet.....	Oua-tguien.....	Telu; raru, teve....	Bogo; too.....	Adi.....	Eve.....	Tolu.
4	Baen; karafue; pobitz.....	Oua-hait.....	Tava; iava; teva....	Mabeo; djiva.....	Abuai.....	Uve.....	Fa.
5	Tagoin; borra; nim.....	Oua-naim.....	Teri; teli; tili.....	Kaveri; djuu.....	Narune....	Idi.....	Lima.
6	Nota; nombauru; nimwet.....	Oua-naim-guik..	Tauo; ro; tuo.....	Kaveridjuo; tehaco..	Teiamera.	Puleage..	Ono.
7	Nombo; nombarre; nimweluk.	Oua-naim-dou..	Tembi; rumbi; timbi.	Vio; timbi.....	Eduma....	Polelu....	Fitu.
8	Nombeli; nukarafue.....	Ou-naim-guein..	Taua; laubidua	Viro; ta.....	Ebuema...	Pole.....	Poru.
9	Nombaeu; nomkara-neuneu...	Oua-naim-bait..	Tauru; tuarendi.....	Rové; tudjo.....	Napu.....	Polohue..	Iva.
10	Dokua; dutchein-hin.....	Oua-doun-hie...	Kautuga; huidou-holo	Anauru; uhaoi.....	Ekatua....	Nokolu...	Kadua.

Tupua, Indenni et Fonofono, sont des îles à population mélanésienne, voisines de Vanikoro; Mame, dont la population est polynésienne, appartient au groupe Duff: le dialecte de cette dernière île est évidemment tout polynésien.

CHAPITRE TROISIÈME

TASMANIENS.

Description des Tasmaniens d'après Labillardière ; Péron ; Quoy et Gaimard ; R. P. Lesson. — Leurs caractères anthropologiques d'après B. Davis, Topinard, de Quatrefages et Hamy. — Les Tasmaniens formaient une race distincte de toutes les autres races connues. — Leur extinction. — Le type tasmanien d'après les dessinateurs. — Tableau linguistique comparé.

Labillardière, le compagnon de d'Entrecasteaux, a le premier décrit avec soin les naturels de l'île Van-Diemen : leurs cheveux, disait-il, étaient laineux ; ils laissaieut croître leur barbe ; leur peau n'était pas d'un noir très-foncé, mais noircie artificiellement, incisée et ornée, surtout à la poitrine et aux épaules, de tubercules disposés symétriquement ; ils se servaient de la lance, mais non de l'arc.

Après lui, Péron décrit ainsi la famille Diéménoise : Taille égale à celle des Européens ; tête volumineuse ; cheveux crépus et laineux, portés courts ; épaules larges, bien développées ; reins bien dessinés ; fesses volumineuses ; extrémités généralement faibles, allongées, peu musculeuses, ventre gros, saillant, comme ballonné. Les femmes ont la peau noire, dégoûtante ; la figure barbouillée de charbon ; les cheveux courts, crépus, noirs et sales, rougis avec de la poussière d'ocre ; leurs formes sont généralement maigres et

flétries ; leurs mamelles longues et pendantes. Les jeunes filles ont des formes agréables; leurs contours sont gracieux ; leurs seins fermes et bien placés.

Quoy et Gaimard, en 1823, ont vu, au port du Roi-Georges, quelques Tasmaniens qui y avaient été amenés par des pêcheurs anglais; mais c'étaient certainement des métis provenant du croisement de femmes tasmaniennes avec des matelots ou des convicts. Ils ne leur donnaient que les caractères incomplets déjà signalés par Péron et ils en faisaient une race distincte: telle est encore aujourd'hui, du reste, l'opinion de la plupart des anthropologistes.

Plusieurs des caractères assignés aux Tasmaniens par les premiers observateurs les rapprochent presque complétement des Négritos et des Papua, et leur langue, bien que comprenant des dialectes assez dissemblables pour que les diverses tribus ne pussent se comprendre entre elles, avait d'assez grandes analogies avec celle des Néo-Calédoniens. La description suivante établit, en effet, que les Tasmaniens avaient bien des points de ressemblance avec les Papous et les Papua.

R. P. Lesson, qui faisait de la famille tasmanienne la deuxième variété de son rameau Cafro-Madécasse, lui donnait pour caractères: Taille ordinairement médiocre; larges épaules, gros ventre, membres inférieurs grêles: tête volumineuse; crâne bombé sur le vertex; front assez élevé et déprimé latéralement; nez aplati, écrasé, à narines transversales ; bouche très-fendue et très-avancée ; lèvres épaisses; cheveux très-recoquillés, très-laineux et portés courts ; couleur de la peau d'un noir brun peu intense, d'un noir peu foncé, dit-il ailleurs (1).

Leur langue gutturale, ajoutait-il, diffère complétement des idiomes des Australiens; leurs idées religieuses sont inconnues, leurs mœurs barbares ; ils se décorent la peau d'incisions et de tubercules en relief et se colorent les cheveux en rouge avec de l'ocre; ils couchent sur la terre, près de grands feux allumés, protégés par des auvents

(1) *Journal des Voyages*, t. XXXVI, p. 62.

temporaires; les seules huttes qu'ils construisent, sont élevées en guise de tombeaux sur les corps de leurs parents; ils savent tisser de gracieux paniers, confectionner des oreillers en bois, et faire des colliers de coquillages, dont se parent les femmes, les plus laides créatures de l'espèce humaine.

Il supposait que les Tasmaniens venaient de la Nouvelle-Calédonie et des îles Hébrides, mais non de la Nouvelle-Hollande. Déjà avant lui, Labillardière trouvait que le caractère de physionomie des Tasmaniens avait beaucoup de ressemblance avec celui des Néo-Calédoniens, tandis qu'ils se séparaient complétement des habitants de la Nouvelle-Hollande, surtout par la dissemblance du langage. Telle était également l'opinion de Péron.

De nos jours, cette opinion que les Tasmaniens venaient de la Nouvelle-Calédonie et des îles Hébrides, s'est trouvée appuyée par MM. Latham et J. Garnier; ces savants ont à leur tour signalé l'analogie existant entre les mots de la Tasmanie et ceux de la langue néo-calédonienne, et M. Garnier a constaté que sur trente mots du vocabulaire de Latham, seize étaient analogues dans les deux langues (1).

Cependant cette opinion ne peut plus être soutenue aujourd'hui depuis les recherches faites sur les Tasmaniens par MM. B. Davis, Topinard, de Quatrefages et Hamy. Pour le premier (2), les Tasmaniens sont d'une toute autre race que les Australiens et ils n'ont jamais eu de communication avec eux, pas plus qu'avec les Papous et les Polynésiens. Ces conclusions sont basées, non-seulement sur les caractères extérieurs, la nature des cheveux, la taille, etc., mais surtout sur les caractères crâniométriques en général: l'indice céphalique de dix-sept crânes tasmaniens mesurés par lui s'est élevé à 75.16.

De son côté, M. Topinard est arrivé aux mêmes conclu-

(1) Voyez le tableau linguistique n° 4, p. 88.

(2) *On the osteology and Peculiarities of the Tasmanians*, etc., Haarlem, 1874, et *Revue d'Anthrop.* p. 672, 1876.

sions dans ses recherches sur les Tasmaniens (1). Pour lui, « le type tasmanien se détache de la façon la plus inattendue de tous les types environnants, nègres ou autres. » Il a trouvé l'indice céphalique égal à 76.0, tandis qu'il est de 71.7 chez les Néo-Calédoniens et de 71.9 chez les Australiens. Les Tasmaniens, sous ce rapport, se rapprochent donc des Polynésiens 75.6. Ils s'en rapprochent également par la *norma verticalis* : les crânes tasmaniens ont une disposition en carène, sensible aussi, quoique bien moins accusée, chez plusieurs Polynésiens, mais qui n'existe jamais chez les Australiens et les Néo-Calédoniens. Leur indice orbitaire microsème, 79.33, les place au contraire à côté des Australiens, 80.45 et des Néo-Calédoniens, 80.59, et les sépare nettement des autres populations polynésiennes qui ont toutes un indice mégasème. Enfin leur indice nasal est de 56.92 : ils sont done platyrhiniens comme toutes les races nègres auxquelles ils se rattachent encore par leur teint, leurs cheveux, leur faible capacité crânienne, tandis que, d'un autre côté, ils sont à peine plus prognathes que les Européens et que la direction du plan du trou occipital les groupe dans la série à l'opposé de toutes les races océaniennes.

M. Topinard qui, dans sa première étude sur les Tasmaniens, avait constaté que les crânes du Muséum semblaient le produit d'un croisement du Mélanésien avec le Polynésien, pense aujourd'hui que le type tasmanien est absolument *sui generis*, car il présente des contradictions qui ne peuvent s'expliquer autrement. Il ajoute que, par leurs mœurs et leurs usages, les Tasmaniens avaient quelques points de ressemblance avec les Mincopies des îles Andaman.

Plus récemment enfin MM. de Quatrefages et Hamy ont étudié la race tasmanienne (2). Pour eux, les Tasmaniens

(1) *Mém. Soc. d'Anthr.*, vol. II, 1869. — *Revue d'Anthrop.*, 1873. — *L'Anthropologie*, 1876, p. 530.

(2) *Crânia ethnica. Les crânes des races humaines figurés et décrits d'après les collections*, etc., 6e livraison, 1878.— Paris, gr. in-4°. J. B. Baillière.

formaient une race distincte des races de l'Océanie et de toute autre race humaine actuellement vivante. Leur chevelure, franchement laineuse, les séparait complètement des Australiens, leurs plus proches voisins. Par leur teint ils s'éloignaient des Papua et se rapprochaient des Négritos ; mais ils différaient de ceux-ci par l'écrasement de la région médiane du nez, la largeur des narines et la fuite du menton.

Le crâne tasmanien se reconnaît facilement à deux caractères qui lui sont particuliers: la forme de la voûte en carène et le développement des bosses pariétales, fort saillantes et coniques pour ainsi dire. Ce crâne ne présente aucun des signes d'infériorité qu'on lui avait si gratuitement attribués: le frontal est un peu étroit, un peu oblique, mais il est élevé et régulièrement développé. La face, au contraire, est remarquable par son peu de hauteur, par ses formes heurtées et brutales et par d'autres traits exceptionnels tels que la dépression des os malaires et le profond enfoncement sous la glabelle de la racine du nez.

MM. de Quatrefages et Hamy ont trouvé pour l'indice céphalique moyen des Tasmaniens adultes 76.72, chiffre égal à celui déjà calculé par les précédents anthropologistes, mais ils leur donnent pour indice nasal 64.74, et cet indice dépasse de plus de 4 unités celui des Hottentots et des Boschimans, le plus grand de tous ceux qu'avait étudiés M. Broca. C'est encore une nouvelle preuve que la race tasmanienne était bien une race distincte.

Peut-être néanmoins les Tasmaniens n'étaient-ils que des métis produits par le croisement de deux races noires, la race Papua et la race Négrito. On pourrait ainsi expliquer en partie leurs caractères crâniens, leur indice céphalique surtout, ainsi que la couleur de leur peau et la nature de leurs cheveux. Peut-être aussi les Boschimans, qui ont tant de rapports avec les Négritos, ont-ils joué dans la formation des Tasmaniens un rôle plus grand qu'on ne le suppose. L'indice nasal de ceux-ci et des Boschimans, par exemple, est le plus grand de toutes les races jusqu'à ce jour étudiées. En outre, ce qui est à remarquer, Péron a signalé chez

les Tasmaniens des fesses volumineuses qui rappellent la stéatopygie boschimane.

L'étude crâniométrique et ostéologique de la race tasmanienne est d'autant plus importante que cette race est aujourd'hui complétement éteinte et qu'elle n'a laissé d'autres traces de son existence passée que quelques métis misérables disséminés çà et là dans le détroit de Bass. En 1642, à l'époque de sa découverte par Tasman, la terre de Van-Diemen comptait plus de 7000 âmes. C'est en 1803 que les Anglais commencèrent, sans motifs avouables, à traquer comme des fauves les malheureux indigènes, et qu'ils se livrèrent contre eux à la guerre noire, *Black War*. En 1835, on n'en comptait plus que 210; en 1842, il en survivait 54; en 1859 il restait 5 hommes et 6 femmes : *Lanney*, le dernier tasmanien, est mort en 1869; *Traganina*, la dernière tasmanienne, est morte en 1877.

Pour avoir une idée du type tasmanien, il ne faut pas s'en rapporter aux portraits de sauvages de Van Diemen donnés par Labillardière : ils ne sauraient être exacts. Les hommes, pour la plupart, sont représentés avec de véritables têtes grecques ; les femmes ont des formes harmonieuses et des figures gracieuses qu'elles n'ont probablement jamais eues. Parmi les portaits de Péron, le meilleur est certainement celui de *Grou-Agara*; celui de la femme *Arra-Maïda* doit être aussi très-ressemblant : le front est rétréci à la hauteur des tempes, les pommettes sont saillantes et la bouche est grande. Ceux de *Bara-Ourou*, d'*Ouriaga* et de *Paraberi* sont certainement enjolivés. Tous, du reste, sont représentés bien plus noirs qu'ils n'étaient naturellement. Quant aux portraits donnés par Quoy et Gaimard, ils ne rendent point la physionomie des Tasmaniens qui, à cette époque, existaient encore à Van Diemen. L'homme ressemble à un matelot européen du Midi, et par le fait, c'était un métis à plusieurs degrés qui, par les traits comme par la chevelure, n'avait pour ainsi dire rien de Tasmanien. La femme représentée sur la même planche (1) a tout à fait l'aspect des femmes mélanésiennes et particulièrement des Néo-Calédoniennes.

(1) Atlas de l'*Astrolabe*, pl. XII.

TABLEAU LINGUISTIQUE COMPARATIF N° 4.

	TASMANIEN, d'après		NÉO-CALÉDONIEN d'après GARNIER.
	LABILLARDIÈRE	LATHAM.	
Aviron ..	»	Pauna.....	Pama ; penna.
Oreiller...	Kueguila.....	Kuengilia.... / Koygel.....	Guening ; kouinnea.
Peau.....	»	Kidue.....	Kone.
Jour.....	»	Migre.....	Mire (*coucher du Soleil*). / Are (*matin*).
Petit.....	»	Bodinevoued .	Dane huua.
Langue...	Mene.....	Kawe.....	Kouroume.
Faim	»	Tegate.....	Tagouan.
Lune	»	Vena.....	Mouea.
Feu	Une.....	Une.....	Ne
Eau.....	»	Boue-lakade .	Koue.
Barbe.....	Kongouine....	Kongine	Poutane; oumberique; ountanou.
Cheveux .	Pelilogueni....	Pelilogueni...	Onégoun.
Frère.....	» ..	Pleragenana .	Scarena.
Oiseau ...	Mouta-mouta..	Mouta.....	Mandi; moro ; mouere.
Epaules...	»	Baguy.....	Guina ; guika.

CHAPITRE QUATRIÈME

L'AUSTRALIENS

Descriptions des Australiens d'après les observateurs anciens : Dampier ; Cook, Parkinson et Banks ; Péron, Depuch et Ransonnet ; de Freycinet, Quoy et Gaimard ; R. P. Lesson ; A. Lesson. — Divergences d'appréciation chez les anciens observateurs. — Observations modernes. — Australiens à cheveux lisses et à cheveux crépus ; leurs caractères crâniens. — Les Australiens semblent être des métis de Papua et d'Alfourous ; mais antérieurement les Négritos ont dû également contribuer à leur formation. — Les Australiens n'ont pas une descendance asiatique ; ils ne forment pas une race une et primitive. — Résumé des Australiens. — Résumé général des races mélanésiennes.

Dampier, le premier, a décrit les habitants de la Nouvelle-Hollande vus par lui en 1688 sur un point du littoral ouest qu'il ne désigne pas mais qu'il place à 16° 50'. Onze ans plus tard, en 1699, il revint sur la même côte et il trouva, par 17° de latitude, une baie qui fut appelée par lui la baie des Chiens-Marins (1). Dans ces deux voyages, le navigateur constate une peau très-noire, des cheveux crépus comme ceux des nègres et une taille généralement élevée ; il cite pourtant une taille médiocre, mais observée chez un jeune homme. Il est le premier à signaler la laideur de ces populations, et ce caractère frappe également tous les premiers explorateurs.

Après les descriptions de Dampier, les plus anciennes sont celles de Cook et de ses compagnons qui purent observer

(1) La baie à laquelle les cartes donnent aujourd'hui ce nom et qui fut visitée, bien des années après Dampier, par de Freycinet, est située entre 25 et 26 degrés de latitude.

les indigènes de la côte orientale sur plusieurs points différents, et diamétralement opposés à ceux visités par le navigateur précédent. La description de Parkinson ne diffère de celles de Dampier qu'en ce qu'il trouve aux Australiens les cheveux frisés et une barbe touffue. Cook est le premier et le seul qui ne voit chez eux ni nez plat, ni grosses lèvres, tandis que ceux vus par Banks dans le même moment avaient le nez plat. Cet observateur signale en outre la forme des dents, forme qui semble appartenir plus spécialement à la race australienne. Les cheveux, d'après Cook, sont lisses et la peau est couleur de suie ou de chocolat. Enfin, la taille est moyenne chez les indigènes observés pendant la 4e relâche par 18° 48', tandis qu'elle est grande au contraire chez ceux vus pendant le premier voyage, à Botany-Bay, par 34° 6.

Péron, dans une description générale, donne le résultat de ses observations à Port-Western d'abord, dans le sud de la Nouvelle-Hollande, puis à la baie des Chiens-Marins, au hâvre de Freycinet, entre 25 et 26° lat. Là, sur 14 indigènes, un seul avait quatre pieds cinq pouces; tous les autres étaient de taille ordinaire, même petite, et aux formes graciles. Il est le premier à signaler nettement des cheveux longs et lisses.

Deux des compagnons de Péron, Depuch et Ransonnet, observèrent de leur côté les naturels, l'un à la Terre de Leuwin, dans la baie du *Géographe*, l'autre à la Terre de Nuyts, dans une baie voisine du Mont-Gardner, de l'autre côté du port du Roi-Georges. Le premier constata une taille ordinaire ou médiocre, le second une taille grande.

De Freycinet sur le *Geographe* et sur *l'Uranie*, Quoy et Gaimard sur *l'Uranie* et sur *l'Astrolabe*, visitèrent à différentes reprises les habitants de la Nouvelle-Hollande. Ces naturalistes constatèrent à peu près tous les caractères signalés par Dampier, à l'exception toutefois de la nature des cheveux: ils donnent à l'ensemble des populations vues par eux une taille au-dessus de la moyenne et des cheveux frisés sans être laineux. Comme Dampier, du reste, ils avouent n'avoir rien vu de plus hideux au monde que les indigènes

de l'Australie, et ils signalent surtout la maigreur de leurs cuisses et de leurs jambes, maigreur qu'ils attribuaient aux privations de toute nature auxquelles ils étaient exposés. Si le docteur Pickering (1) dit n'avoir rencontré nulle part cette maigreur des extrémités, tant remarquée par les premiers observateurs, c'est qu'il n'était probablement jamais allé dans le port du Roi-Georges ou dans les autres lieux cités. Quoi qu'en disent le naturaliste américain et un certain nombre d'écrivains anglais, ce n'est pas en Australie qu'il faut aller chercher les plus beaux modèles des proportions humaines. Néanmoins, d'après les descriptions et d'après nos propres observations, les indigènes d'une partie sud-est de l'Australie sont bien faits et leur système musculaire annonce la force et l'agilité.

Après Quoy et Gaimard, R. P. Lesson, en janvier 1824, observa les Australiens à Port-Jakson et dans les environs, pendant son excursion aux Montagnes-Bleues, district de Cow-Pasture (2). Pour lui, non-seulement tous les Australiens n'avaient pas les membres grêles, mais leur chevelure n'était pas laineuse : elle était droite, frisée, touffue et noire; leur barbe participait de la nature des cheveux. Les lèvres, l'inférieure aussi bien que la supérieure, étaient épaisses ; il trouvait la bouche démesurément fendue et les dents un peu proclives. Quant à la couleur de la peau, qui affectait ordinairement une teinte noire fuligineuse, variant en intensité, elle ne lui parut jamais très-foncée.

Il nous a semblé inutile de donner en détail toutes ces descriptions faites par les premiers observateurs. Elles sont bien connues des savants, et on les trouvera relatées dans la consciencieuse étude de M. Topinard sur « les races indigènes de l'Autralie » (3) ; mais nous croyons devoir les compléter en rapportant les observations inédites que nous avons

(1) Wilkes, *Expédition of the United states* in 1838-1842. Philadelphie, 1848.

(2) *Voyage médical autour du monde*, 1822-1825, p. 112 et 219. — Paris, 1829, Roret.

(3) *Bulletins de la Société d'Anthropologie* de Paris, 1872, p. 211 à 327.

faites en 1826, sur plusieurs points de la Nouvelle-Hollande.

Les premiers indigènes que nous pûmes observer avec soin, furent ceux du port du Roi-Georges, Terre de Nuyts, situé presque à l'opposé de la baie de Jervis, mais sur la partie sud du continent australien. Une vingtaine de naturels s'offrirent à notre vue pendant le court séjour que nous fîmes dans ce lieu ; mais pas une femme de la tribu ne fut aperçue.

Celui qui marchait à la tête de la troupe pouvait avoir 40 ans ; sa physionomie était ouverte, mais sa face profondément ridée ; sa peau était de couleur noirâtre ; ses yeux grands et à cornée jaunâtre ; ses cheveux assez longs, noirâtres, frisés, nullement laineux. Il portait de longues moustaches et une assez grande barbe terminée en pointe ; ses favoris se bornaient à quelques poils. Tous ses membres étaient grêles, mais surtout les jambes. Le nez était épaté avec une bosse nasale prononcée ; le front arrondi ; les oreilles et la bouche grandes ; la lèvre inférieure grosse ; les pommettes écartées ; le maxillaire inférieur peu élargi ; les dents très-belles, larges, blanches ; le corps entier couvert de petits poils.

D'autres naturels avaient les jambes grêles et la plupart des caractères signalés chez le premier ; mais leurs cheveux étaient presque semblables à ceux des Français, et rougis par la poussière d'ocre qu'ils employaient en guise de cosmétique. Ce qui nous frappa le plus ce fut la grandeur de la bouche.

A bord de l'*Astrolabe* on crut voir deux tribus distinctes dans les indigènes du port du Roi-Georges : celle du bord de la mer, restant constamment en contact avec les marins, et une autre, plus dans l'intérieur, qui paraissait un peu plus forte et généralement mieux constituée que la première. D'après des renseignements donnés par quelques pêcheurs de phoques anglais, ces deux tribus étaient toujours en guerre. Voici sur ces différents naturels le résumé de nos observations :

Peau fuligineuse, assez claire chez quelques-uns ;

Jambes généralement maigres, ainsi que le corps ; genoux en dedans, à demi fléchis ;

Cheveux frisés ou bouclés, lisses et de couleur sale due à l'usage de la poussière d'ocre ; barbe fournie ;

Visage en apparence triangulaire, c'est-à-dire finissant en pointe ; front arrondi ; yeux grands, écartés ; nez extrêmement large, épaté ; bouche grande, fort avancée chez quelques-uns ; lèvres épaisses ou fortes ; dents larges, épaisses, blanches ;

Tatouage par entailles et brûlures.

Nous fûmes donc, nous aussi, frappé de la maigreur des jambes et, comme beaucoup des premiers observateurs, nous trouvâmes les cheveux lisses, bouclés ou frisés, les yeux grands et les dents larges. Ce serait par conséquent à tort que Quoy et Gaimard ont signalé la barbe rare et les yeux petits chez les habitants du port du Roi-Georges.

Le 12 novembre 1826, l'*Astrolabe* arriva à Port-Western et y séjourna jusqu'au 26. Mais il nous fut impossible d'apercevoir un seul naturel. Nous faisions partie de l'excursion entreprise dans ce but par Dumont-d'Urville, sous la conduite d'un ancien pêcheur de phoques, alors embarqué sur l'*Astrolabe* et qui avait vécu à Port-Western. Nous ne rencontrâmes qu'un village vide, situé à peu de distance du rivage et composé d'une cinquantaine de huttes. D'après le guide, les habitants s'en éloignaient toujours à une certaine époque et ne revenaient qu'au moment de la chaleur.

Ce fut dans cette excursion que nous trouvâmes à la surface du sol sablonneux le crâne et les quelques ossements, remis au Muséum par Quoy et Gaimard en même temps que deux autres crânes australiens, un d'adulte et un d'enfant, qui leur avaient été donnés à Sydney par le missionnaire Wilkinson.

On sait que Péron a fondu la description des habitants de Port-Western dans la description générale qu'il a faite des Australiens. Peu après lui, en 1802, Tuckey affirmait que ces indigènes étaient bien supérieurs à la

plupart de ceux qu'il avait vus en d'autres points. Cette assertion fut plus tard confirmée par Gellibrands, Stokes et Ch. Meredith qui les regardaient comme robustes, athlétiques, beaux, bien faits, intelligents. Ce dernier néanmoins ajoute que quelques-uns parmi eux sont d'affreuses créatures avec un corps gros, des jambes comme des fuseaux, des têtes plates et arrondies. De son côté, M. Krefft, en 1854, a constaté, en s'éloignant de Melbourne vers le Nord, que les indigènes qui, dès le début de son voyage étaient petits, misérables, maladifs, s'amélioraient peu à peu, jusqu'à devenir des gaillards solides, grands, bien construits ; plusieurs dépassaient 6 pieds ; l'un même en atteignait presque 7. Les femmes avaient une physionomie intelligente et étaient taillées sur le même patron (1). Il semble évident ici que le type a dû être surtout modifié par l'influence des milieux et la salubrité des hauts plateaux.

Les naturalistes de l'*Astrolabe* furent plus heureux à Jervis-Bay, au sud de Port-Jackson, qu'à Port-Western. Nous observâmes sur les bords de cette baie un assez grand nombre d'indigènes, remarquables par leur conformation, leur apparence de force et leur quasi-embonpoint ; nous ne pûmes apercevoir aucune femme. C'est là que nous vîmes pour la première fois des pirogues en écorce, froncées aux deux bouts et longues d'une douzaine de pieds.

Les habitants étaient de taille moyenne ou à peine au-dessus de la moyenne, comme ceux du port du Roi-Georges ; ils portaient leurs cheveux en petites mèches pendantes, comme dans l'île du Saint-Esprit aux Hébrides, et arrêtées à l'extrémité libre par un ongle ou une dent de kangourou : leur tête était entièrement couverte par ces ornements. Les cheveux, légèrement frisés ou ondulés, étaient noirs, lisses et touffus. La barbe était également noire et épaisse, et elle s'étendait sous le menton et sur le cou. Plusieurs vieillards avaient des cheveux blancs. Tous avaient sur le corps d'abondants petits poils ; presque tous étaient tatoués sur le dos, les lombes et la partie antérieure

(1) Voy. Topinard, loc. cit., p. 230.

du thorax, par incisions et par brûlures formant de grands 8 de chiffres. Leur peau, dont la couleur se rapprochait du noir bleuâtre, était plus foncée que celle des naturels de Georges-Sound; leur front était saillant; leur nez épaté et percé de trous destinés à recevoir des ornements; leurs yeux étaient grands, noirs et enfoncés; leur bouche paraissait moins large que celle des habitants du port du Roi-Georges. Plusieurs avaient les incisives cassées d'après la mode australienne. Ils étaient bien musclés, mais leurs mollets étaient moins gros que ceux des matelots français.

En résumé, ces naturels différaient d'une manière sensible de ceux du port du Roi-Georges, tant par la couleur, semblable à celle des Fijiens et des Calédoniens, et par la manière de porter leurs cheveux qu'on eût dit atteints de plique, que par l'apparence d'une plus grande vigueur et par des proportions plus fortes. Mais ils leur ressemblaient par presque tout le reste.

Cette forme de la chevelure des habitants de la baie Jervis, précédemment signalée pas Grant dans son voyage à la Nouvelle-Galles du Sud (1802), mérite particulièrement d'être remarquée, car elle est absolument celle des naturels de plusieurs des îles Hébrides. Cette forme, du reste, ne se trouve pas qu'à Jervis-Bay; on l'a observée sur plusieurs autres points de l'Australie, et entre autres dans l'intérieur, près de la baie Roebuck, où elle a été signalée par M. James Martin. On peut donc la regarder comme une coutume propre à la race australienne, ou tout au moins, à l'une des races qui l'ont formée, car la distance séparant les deux baies Jervis et Roebuck est presque toute la largeur du continent australien : l'une se trouve dans le Sud-Est et l'autre dans le Nord-Ouest. Des analogies se rencontrent donc chez les Australiens des points les plus extrêmes aussi fréquemment que des différences chez des tribus voisines.

L'*Astrolabe* se trouvait à Port-Jakson en décembre 1826, et nous pûmes y observer deux tribus, alors très réduites, celles de Broken-Bay et de Botany-Bay. Ces tribus étaient commandées par les deux chefs si connus Bongaré

et Benilong, qui portaient au cou leur nom gravé sur une espèce de collier.

A première vue, ces hommes ressemblaient à ceux du port de Roi-Georges; ils étaient seulement plus dégradés par suite de leur contact avec les convicts et des habitudes qu'ils avaient contractées; mais ils en avaient la taille, la couleur et la physionomie. Quelques-uns parmi eux, le chef Bongaré entre autres, dénotaient même une assez grande puissance musculaire; mais la plupart étaient arrivés à un tel point de dégradation, qu'il était bien difficile de deviner ce qu'ils avaient pu être antérieurement. (1)

Voici comment nous avons résumé nos observations générales; ce résumé rend exactement les caractères que possédaient alors les diverses tribus examinées par nous.

Couleur de la peau noir fuligineux ou de suie, et non celle des nègres d'Afrique;

Taille moyenne, avec des individus plus grands;

Membres supérieurs et inférieurs souvent grêles, mais surtout les derniers à Port-du-Roi-Georges et à Port-Jackson; bien musclés au contraire à Jervis-Bay;

Ventre souvent saillant dans le premier lieu, ordinaire dans les deux autres;

Tête grosse, en apparence, par suite sans doute de l'épaisseur de la chevelure; front arrondi, parfois assez haut, mais peu large;

Face élargie transversalement; pommettes écartées; œil grand, à sclérotique jaunâtre dans les trois endroits; arcades sourcilières saillantes;

Nez épaté, large; parfois bosse nasale prononcée; narines écartées; oreilles grandes; bouche grande, très-fendue; lèvres grosses surtout l'inférieure; dents très belles, larges et pour ainsi dire toutes petites molaires par la forme; maxillaire inférieur peu large.

Cheveux assez longs, noirs, frisés ou bouclés, mais non laineux; barbe assez longue, se terminant en pointe;

(1) Voy. dans le texte du voyage de la *Coquille* et dans le *Journal médical*, ce que R. P. Lesson dit de Bongaré.

moustaches longues chez beaucoup; quelques poils pour favoris.

Genoux à demi fléchis et en dedans, comme chez presque tous les sauvages qui se tiennent toujours accroupis.

En résumé, on voit que, même parmi les observateurs de cette époque, il existe des différences d'appréciation tenant, dans certains cas, à la seule manière de voir, mais dues, dans d'autres, à la différence réelle des tribus observées. Ainsi Cook a trouvé maigres les naturels qu'ils a vus à l'Est; à l'Ouest, Dampier les a trouvés menus, de même que Quoy et Gaimard au Sud. Dampier et Ransonnet les ont trouvés grands; Cook, Banks, Péron, de Freycinet, Depuch, R. P. Lesson, les ont trouvés de taille moyenne. Les uns leur ont donné un nez gros (Dampier); ou un nez court et épaté (Depuch); la plupart un nez plat (Ransonnet, Banks). Péron, Quoy et Gaimard leur ont vu un ventre souvent gros; suivant Banks, particulièrement, les dents sont larges.

Quant aux cheveux, ils étaient crépus pour Dampier, crêpés pour Banks et seulement bouclés pour Ransonnet; ils étaient lisses, droits et bouclés pour Cook, Péron, Depuch, Lesson; ni crépus, ni bouclés, mais par flocons pour de Freycinet et Quoy. Dampier, de Freycinet, Quoy et Gaimard ne leur donnaient pas de barbe; au contraire Ransonnet, Cook, Depuch, Lesson leur en avaient vu une noire, fournie, et Banks une frisée. Quoy et Gaimard, et le dessinateur de l'*Uranie* J. Arago, n'avaient remarqué que des yeux petits; de Freycinet, Bory-St-Vincent signalent au contraire, ainsi que nous le faisions nous-même, des yeux grands, et ce dernier fait est important quant à la formation des Australiens à cheveux lisses.

En somme, les anciens observateurs ne s'accordaient que sur la grandeur de la bouche, encore Banks la trouvait-il moyenne sur la côte orientale. Quant aux différences tranchées dans l'ensemble des caractères extérieurs, elles portaient principalement sur la maigreur, la musculature, et surtout sur la nature des cheveux que Dampier seul avait trouvés crépus.

Sans doute de pareilles divergences sur le petit nombre d'individus observés jusque-là, ne permettaient guère d'avoir une idée bien nette de toutes les tribus répandues dans la Nouvelle-Hollande. Il fallut une cinquantaine d'années d'explorations incessantes pour avoir à ce sujet une opinion un peu plus arrêtée, et aujourd'hui encore il reste bien des points à élucider. Néanmoins les anciens voyageurs avaient déjà signalé les différences fondamentales que l'on s'accorde généralement à reconnaître, et dont les deux principales sont la couleur de la peau et la nature des cheveux. Ils avaient montré qu'on rencontre près d'une tribu chétive une tribu bien musclée ; que les cheveux lisses existent parfois sous forme de tire-bouchons comme chez les Mélanésiens des Hébrides ; que les dents des Australiens méridionaux et orientaux sont généralement larges ; que la teinte jaunâtre de la sclérotique se voit aussi bien chez les Australiens à cheveux lisses, que chez ceux à cheveux crépés ; que les yeux ne sont pas toujours petits, mais au contraire plutôt grands chez les populations méridionales ; enfin que les cheveux sont lisses chez les Australiens du littoral, au moins depuis la rivière des Cygnes dans le Sud-Ouest, jusqu'au 18e degré de latitude sur la côte orientale, en passant par le Sud.

Depuis les premières explorations, tant de voyages ont été entrepris, tant de recherches ont été publiées sur les Australiens, que l'on est à peu près fixé sur l'ensemble des tribus de la Nouvelle-Hollande, surtout sur celles occupant le littoral ; on sait aujourd'hui que les tribus à caractères négroïdes plus prononcés sont celles qui avoisinent le plus la Nouvelle-Guinée. D'après les observateurs modernes, c'est dans cette partie de l'Australie que seraient plus particulièrement cantonnées les tribus à cheveux crépus, tandis que celles à cheveux lisses existent depuis le Sud-Ouest jusqu'à l'Est-Nord-Est, au moins sur le littoral.

M. Topinard, dans son « Mémoire sur les races indigènes de l'Australie », concluait de ces dissemblances que les Australiens se divisent en tribus inférieures et tribus supérieures, et il attribuait presque exclusivement à l'immixtion

d'éléments étrangers, les différences existant entre ces deux divisions principales. Aujourd'hui il fait une part plus grande à l'influence des milieux : « L'état de misère extrême des tribus australiennes peut également, dit-il, expliquer les différences physiques qu'elles présentent (1). » C'est à cette conclusion que depuis longtemps nous étions arrivé nous-même par la seule observation. Plus bas, M. Topinard ajoute : « Nous ignorons encore si la race australienne actuelle a pris naissance sur place avec les caractères que nous lui connaissons, si au contraire, elle est venue toute constituée de l'Asie, ou bien si c'est une race croisée, et, dans ce cas, de quels éléments elle se compose. » Si, en effet, on peut rapporter le petit nombre de cheveux laineux existant encore dans la péninsule d'York, à la pointe Nord-Ouest et dans le Sud, à des immigrations papoues de la Nouvelle-Guinée et à l'arrivée sur le continent de quelques Tasmaniens traversant le détroit de Bass, les crânes australiens offrent, de leur côté, des différences de types très accentuées, et les indigènes, Hindous par les cheveux, sont, pour tout le reste, Néo-Hébridiens et Néo-Calédoniens.

Le type australien est donc un type paradoxal : il réunit des cheveux lisses à des traits négroïdes. La capacité crânienne des Australiens, 1347 centimètres cubes chez les hommes, est une des plus faibles connues. Leur dolichocéphalie, 71.93 en moyenne, est une des plus fortes ; de même pour leur prognatisme, 68°2. Leur indice nasal, 53.39, les rapproche des Papua, ainsi que leur indice orbitaire, 80.45, qui les place également près des Tasmaniens. Ils s'éloignent au contraire de ces derniers par la direction du plan du trou occipital, ou angle de Daubenton, 6°8, qui les range dans la série des nègres.

La plupart des navigateurs français et la presque universalité des auteurs anglais ont soutenu, et quelques-uns soutiennent encore, que la race indigène est une sur toute l'étendue de l'Australie. Telle était particulièrement l'opi-

(1) *Anthropologie*, p. 533.

nion de Freycinet : il fut le premier à dire que la Nouvelle-Hollande, malgré son étendue, s'est trouvée uniquement habitée par une seule race offrant partout les mêmes caractères physiques et moraux. Cette opinion était également celle de Hale, dont les travaux sur les Polynésiens sont si connus.

Aujourd'hui, en s'appuyant sur la différence des caractères extérieurs décrits par les voyageurs, et surtout sur celle des caractères crâniens, on pense, au contraire, qu'il n'y a point d'unité dans la race australienne. On est porté à admettre que les Australiens auraient été produits par le croisement d'une race étrangère aux cheveux lisses et d'une race autochthone réellement nègre : la première, dolichocéphale, de haute taille, robuste et bien proportionnée, aux cheveux longs, droits et lisses, aux traits vigoureusement dessinés, à la peau couleur de chocolat ou de cuivre foncé ; la deuxième, plus dolichocéphale encore, mal faite, au teint noir-foncé, aux cheveux frisés ou crépus, au crâne petit, ayant les machoires très-prognathes, la sclérotique jaunâtre, les pieds plats, les mollets grêles.

Il paraît, en effet, impossible de ne pas reconnaître, d'après les différents caractères présentés par la face et le crâne des Australiens et qui attestent si bien l'existence de plusieurs types, que des éléments multiples sont intervenus dans la formation de la race australienne.

Les variations de taille, de coloration, de cheveux, d'indices céphaliques, prouvent que les Australiens sont une race métisse. Les éléments primordiaux de cette race semblent se borner à deux principaux, un élément noir et un élément jaune, le premier aux cheveux crépus, le second aux cheveux lisses. En outre nous pensons, et telle est aussi l'opinion de M. de Quatrefages, qu'une autre race noire s'est également montrée à la Nouvelle-Hollande : cette race était la race négrito. Les études crâniométriques ont, en effet, établi qu'un élément brachycéphale nègre avait dû anciennement exister en Australie et qu'il y avait laissé quelques traces.

L'élément noir qui, en dehors des Négritos, a contribué à

la formation des Australiens, était certainement une race dolichocéphale et bien probablement de haute taille, c'est-à-dire pareille à celle de la Nouvelle-Calédonie et, par conséquent, la race Papua. Les indices céphalique, nasal et orbitaire des Néo-Calédoniens sont favorables à cette hypothèse. Il resterait à savoir si les indices des Australiens aux cheveux crépus sont exactement les mêmes que ceux des Australiens aux cheveux lisses. C'est peu probable ; mais la question ne pourra être tranchée que lorsqu'on possédera des crânes authentiques d'Australiens à cheveux crépus.

Nous admettons donc que deux races noires distinctes ont pu exister en Australie soit à l'état élémentaire, soit déjà mêlées lors de leur arrivée sur cette terre. La race négrito, qu'elle fût autochthone ou venue d'ailleurs, était une de ces races : c'est elle qui explique la formation des Tasmaniens ; mais elle avait complétement disparu à l'arrivée de la race jaune, car on n'en a rencontré aucun vestige vivant, soit en Tasmanie, soit en Australie, et c'est tout au plus si l'on a trouvé dans cette dernière contrée un ou deux crânes brachycéphales. Il est donc évident qu'elle n'a pas contribué directement à la formation des Australiens, mais seulement à celle des Tasmaniens. Quant à l'autre race noire elle avait probablement tous les caractères de la race Papua.

La race jaune pure, qui a pris part à la formation des Australiens, n'a dû arriver qu'après l'extinction de la race négrito et alors seulement que la grande race noire était déja en partie revenue à ses caractères primitifs. C'est par son croisement avec cette dernière qu'ont été créées les différentes populations de la Nouvelle-Hollande. Les croisements opérés entre ces deux races d'abord, puis entre leurs produits directs, suffisent seuls à expliquer les diverses nuances de couleur et de caractères qui existent en Australie ; il n'est pas nécessaire, pour comprendre ces différences, de supposer, ainsi que le font la plupart des écrivains, des croisements multiples avec des races différentes.

Il est évident, en effet, que les premiers produits dus au croisement d'une race noire avec une race jaune, sont des demi-sangs, des métis ou mulâtres. Que ces métis se croisent entre eux, ils ne donnent toujours que des demi-sangs, mais ceux-ci sont eux-mêmes un peu différents extérieurement, suivant que le croisement a eu lieu entre les hommes demi-sang à cheveux lisses et les femmes demi-sang à cheveux crépus, ou qu'il s'est opéré entre les hommes demi-sang à cheveux crépus et les femmes demi-sang à cheveux lisses. Dans le premier cas les cheveux sont plus crépus et la peau est plus foncée, car ce sont les femmes qui fournissent surtout ces caractères ; le contraire a lieu dans le second cas.

Si maintenant on suppose le croisement des demi-sangs avec l'une des deux races qui les ont formés, on voit se modifier de même la couleur de la peau et la nature des cheveux. La peau devient plus foncée ou plus claire, les cheveux deviennent plus crépus ou plus lisses, suivant la race pure qui prend part au croisement. Les produits ainsi obtenus sont des quarterons variant suivant que les hommes ou les femmes de l'une des deux nuances ont contribué à leur formation.

On comprend aisément, d'après cela, quelles variétés sont encore produites par les quarterons, quand ils se mélangent à des demi-sangs ou quand ils se croisent avec l'une ou l'autre des deux races fondamentales ; de même quand ils sont devenus octavons ou octavonnes, c'est-à-dire qu'ils n'ont plus qu'un huitième de sang jaune ou de sang noir.

Il est donc facile d'expliquer la variété infinie des caractères que doivent nécessairement présenter les Australiens, rien que par leur croisement entre eux, et sans qu'il soit nécessaire de supposer que d'autres races y ont contribué.

Pour M. de Quatrefages, la race jaune qui, par son mélange avec la race noire a produit les Australiens, était la race polynésienne entraînée en Australie ou s'y transportant volontairement. Pour la plupart des savants, et particulièrement pour MM. Topinard, Hamy, Huxley, etc., cette race n'était probablement qu'une race asiatique déjà mé-

tissée; ils admettent en outre que les Polynésiens et les Malais ont quelquefois abordé accidentellement sur les côtes. Quant à nous, nous pensons que cette race jaune n'était autre que la race alfourous.

Nous établirons plus tard que les Alfourous sont les descendants des Polynésiens arrivant en grand nombre et à une époque reculée à la Nouvelle-Guinée, dans les îles Malaises et dans presque toutes celles de l'archipel Indien, et se répandant probablement aussi sur le continent asiatique, sur le continent africain et sur le continent américain. Nous nous bornerons à dire ici qu'une preuve de la venue des Polynésiens sur la côte méridionale de la Nouvelle-Guinée est la découverte faite par le missionnaire Wyatt Gill, près de la baie *Redscar* des cartes anglaises, d'une rivière et d'un village portant le nom polynésien de *manu manu*. D'après lui, les femmes y sont exquisement tatouées, plus même que les hommes ; les uns et les autres sont très semblables pour le teint aux Samoans et aux Rarotongans, mais ils leur sont fort inférieurs par la taille et la force physique. Il apprend également que les Nouveaux-Guinéens du détroit de Torrès appellent l'Australie le grand *Daudai* (1).

Ainsi nous croyons que ce sont les Alfourous plutôt que les Polynésiens, qui en se croisant, soit à la Nouvelle-Guinée même, soit en Australie, avec une race noire de grande taille pareille à celle de la Nouvelle-Guinée, ont contribué à la formation des Australiens. Cette préférence se fonde sur ce que deux mots polynésiens à peine ont été trouvés en Australie. Ces deux mots sont : *Hale maï*, en polynésien *Haere-maï*, viens-ici, que Banks entendit à Botany-Bay, et *aipa*, se rapprochant du polynésien *aita*, terme de négation, entendu par 18°48', là où échoua *l'Endeavour*.

Cette absence de mots polynésiens en Australie serait incompréhensible si les Polynésiens y étaient venus directement. On trouve en effet un certain nombre de mots de leur langue partout où ils ont passé. Leur absence, au contraire,

(1) Nous ferons remarquer, en passant, l'analogie de ce mot avec celui de *Dengei* qui, aux îles Fiji, est donné au Dieu créateur.

s'explique plus facilement si l'on admet que ce sont les Alfourous qui se sont portés à la Nouvelle-Hollande, après avoir été, à la Nouvelle-Guinée ou ailleurs, plus ou moins longtemps en contact avec des populations noires, et avoir eu le temps de perdre, totalement ou en grande partie, l'usage de leur langage primitif par l'adoption de celui de la race prépondérante. Nous pensons donc que ce sont les descendants des Polynésiens ou Alfourous, plutôt que les Polynésiens vrais, qui se sont présentés à la Nouvelle-Hollande et ont contribué à la formation des Australiens, après l'absorption ou la disparition de la race négrito.

Quant à la descendance asiatique des Australiens, cette opinion soutenue par un grand nombre de savants modernes est peu admissible. Malgré quelques ressemblances individuelles, les Bengalais et les Australiens diffèrent en général d'une manière frappante ; ainsi chez les premiers les cheveux sont plus lisses, la bouche moins grande, les dents moins fortes que chez les derniers. La couleur de la peau est également plus foncée chez les Bengalais que chez les Australiens à cheveux lisses.

Il en est de même pour l'hypothèse, émise plus particulièrement par les écrivains anglais, et qui fait des Australiens les survivants d'une race locale primitive, entièrement différente par ses habitudes et sa conformation physique de toutes celles qui l'entourent. Les variations individuelles sont trop grandes, l'étude des crânes montre des différences typiques trop accentuées, pour qu'il soit possible d'admettre l'unité et la pureté des Australiens, et de regarder, avec M. Staniland Wake, les Australiens à cheveux lisses comme ayant pris naissance sur le sol même de l'Australie et représentant une des races mères de l'humanité. Tout prouve que les Australiens ne sont que des métis de race jaune et de race noire, recroisés entre eux et leurs ancêtres, à divers degrés.

En somme nous admettons que trois races différentes ont existé en Australie : Deux noires, l'une de petite taille, brachycéphale ou mésaticéphale, l'autre de grande taille

et dolichocéphale, et la troisième race jaune, de taille élevée et sous-dolichocéphale. Les Tasmaniens auraient été le produit des deux premières ; les Australiens celui des deux dernières.

La race noire de petite taille était la race Négrito venue probablement de la Nouvelle-Guinée soit pure, soit déjà croisée. Après avoir fourni l'un des éléments des Tasmaniens en Australie, ou en Tasmanie, elle semble avoir complètement disparu, absorbée ou exterminée par les dolichocéphales de taille élevée.

La race noire dolichocéphale de grande taille ou de taille moyenne, était probablement la race Papua ou tout au moins une race bien voisine et pareille aux Néo-Calédoniens purs. C'est elle qui, après avoir produit les Tasmaniens en se croisant avec les négritos, absorba ou expulsa cette race, et créa, par son mélange avec une race jaune, les métis qui portent aujourd'hui le nom d'Australiens, aussi bien ceux à cheveux crépus que ceux à cheveux lisses.

Quant à la race jaune elle était Polynésienne et non Asiatique ; mais elle appartenait à la branche des Alfourous plutôt qu'à la race polynésienne proprement dite. Cette race n'a dû se présenter que la dernière en Australie où elle avait été précédée par les deux races noires.

Deux éléments ont donc suffi pour former les Australiens : un élément noir et un élément jaune, celui-ci étranger et le premier bien probablement autochthone. La race noire Papua devait, en effet, être en partie revenue à son type primitif lors de l'arrivée en Australie de la race jaune polynésienne, et elle n'était probablement alors presque plus métissée de Négritos. C'est ce que semble établir la crâniométrie aussi bien que l'examen des caractères extérieurs. Pourtant il faut avouer que si l'indice céphalique et l'indice nasal sont favorables à cette hypothèse, il n'en est plus de même pour l'indice orbitaire. Cet indice, en effet, est très mégasème chez les Polyséniens en général et probablement aussi chez les Alfourous, tandis qu'il est microsème au plus haut degré, chez les Néo-Calédoniens, les Australiens et les Tasmaniens. Ces trois races sont à une extrémité de la

série ; les Hawaïens et les Polynésiens divers en occupent l'autre extrémité.

RÉSUMÉ GÉNÉRAL DES RACES MÉLANÉSIENNES.

I. Il existe, en apparence, au moins deux races noires : l'une plus petite, appelée Endamène à la Nouvelle-Guinée, et connue sous le nom d'Aëta, Négrito, Nègros, etc., aux Philippines ; elle a vécu ou vit encore dans bon nombre d'îles, telles que Mindanao, Bornéo, les Andaman, etc. ; cette race nommée aujourd'hui Négrito est brachycéphale ;

L'autre grande, dolichocéphale, et appelée Papua, se trouve encore à la Nouvelle-Guinée, la Nouvelle-Bretagne, la Nouvelle-Irlande, les îles Hébrides, la Nouvelle-Calédonie, les îles Salomon, Vanikoro, etc., ainsi que sur les principales îles Fiji.

II. Les noirs que les Européens ont appelés Papous. pour les distinguer des Papua, sont des métis produits par le croisement des femmes papua avec les hommes alfourous, et recroisés d'Alfourous ; ces métis sont souvent aujourd'hui recroisés de Malais, quoiqu'il y ait également de purs métis papua-malais.

III. Les noirs appelés Alfourous-Endamènes par R. P. Lesson sont aussi des métis, mais provenant de femmes alfourous croisées avec les Papua ; les Alfourous-Endamènes sont représentés aujourd'hui par les Australiens à cheveux lisses.

IV. Les Alfourous, quelque soit le lieu où on les ait rencontrés, ne sont que des descendants des Polynésiens, c'est-à-dire des Malaisiens, comme nous l'établirons plus loin ; ils forment une race distincte partout, à la Nouvelle-Guinée, comme à Ceram, Bourou, Célèbes, etc. ; cette race est seulement un peu plus mélangée aujourd'hui et elle a même perdu dans quelques îles une partie de ses caractères propres pour prendre ceux des Mélanésiens : c'est ce qui la fait mettre à tort par beaucoup d'écrivains au nombre

des races noires. Peut-être les Alfourous ne sont-ils arrivés dans les îles secondaires qu'après un long séjour dans quelques-unes des grandes îles de la Malaisie, telles que Bornéo, Sumatra, etc. ; peut-être ne sont-ils que des émigrants, volontaires ou non, des populations Dayaks, Battaks ou Bouguis ; toujours est-il qu'ils ont les mêmes caractères que ces derniers et que, par conséquent, ils sont des Polynésiens.

L'existence de cette race dans les îles malaisiennes et dans la Nouvelle-Guinée permet seule de comprendre certains caractères anthropologiques qu'on s'était contenté d'observer sans chercher à les expliquer ; avec elle on saisit plus facilement l'absence à peu près complète de mots polynésiens en Australie, ce qui ne serait évidemment pas arrivé si les émigrants fussent venus directement de la Polynésie, comme on semble disposé à l'admettre aujourd'hui. En outre ce n'est qu'à l'aide de cette race qu'on peut expliquer et la couleur de la peau et les cheveux lisses d'une partie des Australiens.

V. C'est par le croisement de la race négrito avec la race papua qu'ont été formés bien probablement les Tasmaniens, soit en Australie, soit en Tasmanie même ; à moins que l'on ne préfère admettre avec M. de Quatrefages (1) que les Tasmaniens constituaient à eux seuls une race distincte.

VI. C'est le croisement des hommes papua avec les femmes alfourous qui a donné naissance aux Australiens à cheveux lisses, tandis que les Australiens à cheveux crépus semblent dus au mélange des hommes alfourous avec les femmes papua ou, plus probablement peut-être, ils sont les restes des métis produits par les races négrito et papua et recroisés de Papua.

VII. Enfin la race papua et la race négrito ont nécessairement existé à la Nouvelle-Guinée ou se sont trouvées en contact dans la Nouvelle-Hollande même, avant l'arrivée ou la formation sur place des métis de Papua et d'Alfourous.

(1) *Académie des sciences*, avril 1878.

LIVRE DEUXIÈME

RACES POLYNÉSIENNES

CARACTÈRES EXTÉRIEURS DES POLYNÉSIENS

Traits distinctifs de la race polynésienne, d'après M. de Quatrefages. — La description faite par ce savant est incomplète ; observations à ce sujet. — Il n'existe dans les îles Polynésiennes ni noirs, ni blonds. — Caractères crâniens des Polynésiens. — Leurs caractères physiques extérieurs d'après nos observations.

M. de Quatrefages (1) ne reconnaît dans la race polynésienne qu'une race mixte empruntant à chacun des trois grands types de l'humanité quelques-uns de ses traits les plus caractéristiques ; pour lui, cette race métisse est formée par le mélange des Malaisiens conquérants avec les populations noires de l'Océanie.

Le savant professeur trouve la preuve de ces assertions dans l'étude des têtes océaniennes : ainsi il voit sur la tête du Tahitien la fusion des caractères rencontrés chez le blanc, le jaune et le noir ; celle de l'indigène des Marquises indique que les caractères du blanc ont pris le dessus ; d'autres têtes

(1) *Revue des Deux-Mondes*, 1er février 1864.

établissent la prééminence du type mélanésien; mais en somme, ajoute-t-il, c'est le caractère blanc qui domine.

Dans son ouvrage sur les Polynésiens, il décrit ainsi les principaux traits distinctifs de cette race (2) :

La région crânienne est haute, un peu courte d'arrière en avant, aplatie en arrière; ce dernier caractère, dit-il, n'est pas naturel: on aplatit artificiellement l'occiput des enfants, et il cite à ce sujet l'opinion de Moërenhoüt qui a passé de nombreuses années en Polynésie.

Le front, ordinairement un peu bas, est bien développé; il est souvent très beau et parfois l'angle facial égale celui de l'Européen.

Le nez, un peu trop court, est ordinairement épaté par suite de manœuvres exercées sur l'enfant (Moërenhoüt); souvent aussi il est droit et bien saillant; dans certaines îles il est presque toujours aquilin, caractère qui appartient essentiellement aux races blanches.

Les yeux, un peu petits, et généralement noirs, sont presque toujours horizontaux, rarement obliques: on sait que cette obliquité des yeux est caractéristique des races jaunes, mais qu'elle se rencontre exceptionnellement chez les blancs.

Les pommettes sont saillantes, mais cette saillie existe plutôt en avant comme chez certaines populations blanches, que latéralement comme chez les races jaunes.

La bouche est bien dessinée, l'expression en est agréable; mais les lèvres sont un peu trop épaisses et elles présentent d'ordinaire cet empâtement particulier qui dénote la présence du sang nègre; parfois aussi elles sont fines et minces comme chez les Européens; le menton est souvent projeté en avant d'une façon exagérée et il devient alors étroit et pointu.

Le teint varie du jaune bistre très-pâle, rappelant celui de certains Européens du Midi, au brun foncé, et il passe quelquefois à la teinte cuivrée. Les cheveux sont noirs ou châtain foncé et châtain clair; généralement ils ont tendance à se rouler en boucles; ils sont assez souvent crépus, mais

(1) *Les Polynésiens et leurs Migrations*, p. 8. — Paris, 1866.

jamais laineux. Et M. de Quatrefages ajoute en note : « Les caractères tirés de la chevelure attestent à eux seuls que l'élément jaune entre pour assez peu dans la composition de la race polynésienne, car des cheveux toujours noirs, raides et incapables de friser, sont un des traits les plus généraux des populations mongoliques, et je n'en connais même pas qui fassent exception. »

Or voici ce que nous écrivions sur les caractères extérieurs des Polynésiens, dans un mémoire envoyé à la Société d'anthropologie de Paris en décembre 1865 et dont M. Gaussin a fait le compte-rendu succinct dans la séance du 18 juillet 1867 (1) :

« Nous croyons que les caractères physiques donnés à l'homme vivant par M. de Quatrefages ne sont pas exactement ceux des Polynésiens. Le crâne est bien aplati en arrière, mais c'est une erreur de croire que le fait n'est pas naturel : nous avons démontré sur les lieux à M. Moërenhoût que son fils, qui n'avait jamais eu ni l'occiput ni le nez aplatis artificiellement, tant le père avait pris de précautions pour empêcher cette manœuvre, n'en avait pas moins l'occiput aplati d'une manière frappante et le nez bien plus plat que celui d'un Européen. L'aplatissement artificiel n'y était donc pour rien, puisqu'il existait même chez un métis.

« Le nez est ordinairement plutôt épaté que droit, et même quand il est droit et saillant, il conserve son aplatissement à la base ; s'il semble être plus souvent aquilin à la Nouvelle-Zélande, cela est dû à la forme de tatouage. Moërenhoût affirme qu'un nez plat est une grande perfection et une beauté chez les femmes : alors toutes doivent se trouver parfaitement belles, car, à l'exception peut-être de quelques-unes, elles ont toutes un nez plat et large à la base. Nous avouerons, après avoir passé, nous aussi, plusieurs années à Tahiti, n'avoir jamais vu qu'elles tinssent beaucoup à cette perfection qui est tout simplement un caractère de race.

« Les yeux sont toujours grands, horizontaux, et nous

(1) *Bull. Soc. d'Anthrop.* 1867, p. 436.

n'en avons pas vu de petits : leur couleur est toujours noire. Les pommettes saillent, comme le dit M. de Quatrefages, plus en avant que sur les côtés, mais cette saillie n'a rien d'exagéré. La bouche est sensuelle ; les lèvres sont toujours grosses, épaisses, généralement bien faites, mais jamais fines et minces. La projection en avant du menton se rencontre assez souvent, mais elle a été exagérée par les peintres, surtout par ceux de Cook et particulièrement par Hodges pour les portraits des habitants de Pâques : nous pouvons assurer qu'elle n'existe qu'à titre exceptionnel, de même que l'obliquité de l'œil.

« Le teint varie du jaune plus ou moins clair, suivant les rangs et les précautions prises, au brun assez foncé chez le peuple et dans certaines îles. Les cheveux sont naturellement noirs, droits, gros, se roulant parfois en boucles, comme à la Nouvelle-Zélande ; quelquefois un peu crépus mais jamais laineux. Aujourd'hui on trouve bien dans les îles comme Tahiti et la Nouvelle-Zélande quelques individus à cheveux châtain clair, mais seulement chez les métis de femmes indigènes et d'Américains du Nord, ou chez les Albinos.

« On ne peut nier, du reste, que la couleur de la peau ne soit à peu près celle qui est donnée par M. de Quatrefages. Car on ne peut la dire ni blanche, ni jaune, ni noire seulement. Mais après avoir vécu pendant un bon nombre d'années parmi les Polynésiens, nous avons cru voir que deux couleurs suffisent pour donner à leur peau les différentes nuances qu'elle présente. Ces couleurs sont le jaune et le noir, qui fournissent des nuances plus ou moins claires ou foncées, sans parler de celle qui est due au hâle seulement. Si, nous aussi, nous appelions blancs certains Polynésiens, ce n'était que par comparaison avec la masse de leurs compatriotes et surtout quand ils étaient comparés aux populations mélanésiennes ; mais jamais nous n'en avons vu d'un blanc pur, tandis que nous avons vu souvent, parmi les jeunes gens de famille, se soignant beaucoup, une teinte jaune comparable parfois à celle de l'or ou du nankin, et, plus souvent encore, parmi le peuple, des peaux tellement brunes qu'elles se rapprochaient par la teinte, mais en en restant

pourtant bien loin, de la couleur de la peau du nègre africain. Pour rendre la couleur générale des Polynésiens, nous avions du reste adopté l'expression de *couleur de bois de santal*, bois qui présente toutes les nuances du jaune, depuis la plus claire jusqu'à la plus foncée, et cette idée nous était venue en remarquant la variété des nuances qu'offre souvent la population d'une même île. »

Répondant aux diverses assertions de M. de Quatrefages à ce sujet, nous disions encore :

« Nous ne croyons pas que l'explication que donne M. de Quatrefages de la beauté relative plus grande des chefs soit la véritable ou du moins la seule, car on ne peut mettre en doute leur supériorité physique généralement. En effet, il est certain que nous avons vu à Tahiti, comme aux Tunga, aux Marquises, des jeunes gens du peuple d'une beauté bien supérieure à celle de beaucoup de chefs, quoique ceux-là, répétons-le, soient généralement remarquables par leurs formes et leur taille. Et, après avoir longtemps observé, nous sommes porté nous aussi à attribuer au genre de vie cette supériorité, c'est-à-dire à une nourriture plus abondante, plus variée, à des soins plus grands, etc. Mais nous pouvons assurer que, même dans ces circonstances, tous les membres d'une même famille de chefs ne sont pas toujours plus beaux et plus blancs que le peuple. Nous citerons ailleurs avec des détails, la famille Pomaré, celle d'Hitoti, etc., où l'on voit des membres de couleur jaune clair, et d'autres de teinte très foncée. Les uns paraissent blancs à côté des autres, mais ce n'est absolument que par comparaison.»

Ayant remarqué que les dessins des voyageurs diffèrent assez des bustes que possède le muséum, et que les figures gravées ont, en général, des traits bien plus fins ou plus nobles, plus rapprochés du beau type blanc que les bustes, M. de Quatrefages s'est demandé si l'on ne devait pas être tenté de croire que le peintre a aidé aux ressemblances et embelli la nature, tandis que le mouleur, réduit à la reproduire rigoureusement, est resté, par cela même, plus vrai ; et il explique le fait en disant que cela tient à ce que le

premier a fait poser l'aristocratie du pays, qui n'a pas voulu se soumettre aux manœuvres du moulage, tandis que le deuxième n'a pu prendre ses modèles que dans la classe inférieure, dont le type, en Océanie, n'est pas plus noble qu'ailleurs. En effet, les différences sont frappantes, mais elles tiennent plus, croyons-nous, à l'inexactitude du peintre qu'à la cause indiquée. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on ne doit pas seulement être tenté de croire, mais qu'on doit admettre sans hésitation que les dessins de la plupart des voyageurs ont été embellis ou mal faits. Nous citerons tout particulièrement, à cette occasion, les portraits de Hodges, le peintre de Cook, dans son deuxième voyage. Il n'en est peut-être pas un qui soit exact par la ressemblance et le costume. Parkinson, le secrétaire de Banks, avait, dans le premier voyage donné une meilleure connaissance des Océaniens ; mais lui-même n'a pas rendu exactement leur attitude, ni même leur costume. Tous les portraits de l'expédition de la *Coquille*, sont encore plus mauvais : ils donnent une idée parfaite de l'apparence des Français à l'époque où ils ont été faits, mais non celle des Polynésiens. Nous croyons que ceux qui sont les plus exacts se trouvent dans l'atlas historique du voyage de l'*Astrolabe*, par M. de Sainson, et dans celui du voyage de Kotzebüe, par Choris. En jetant les yeux sur ces atlas on y retrouve des figures vraies, fidèles, telles que nous les avons vues. Toutes celles de l'*Astrolabe* sont pourtant loin d'être bonnes, mais les portraits des indigènes de la Nouvelle-Zélande, des Tunga et des Fiji vont parfois jusqu'à une ressemblance exacte.

Ce n'est, du reste, pas seulement au genre de vie et à une plus grande abondance de nourriture que M. de Quatrefages attribue la supériorité physique des chefs, supériorité qu'il admet d'après presque tous les voyageurs ; il l'attribue surtout à une cause, dont on n'a, dit-il, jamais tenu compte jusqu'à lui, et, cette cause n'est autre « que l'arrivée jusque-là du sang blanc. » Pour preuve, il cite Quiros qui a trouvé à Tahiti, un chef avec des cheveux rouges, et Wallis qui, plus tard, dans la même île, a rencontré des individus à cheveux roux et même blonds. Ces faits sont pour lui de la

plus grande importance parce qu'ils prouvent, dit-il, que les individus rencontrés là à l'époque des premières découvertes. étaient certainement de pur sang indigène, puisqu'ils ne pouvaient provenir d'un croisement récent avec les Européens. Les populations blondes n'appartenant qu'aux rameaux les plus caractérisés de la grande race blanche, il en concluait que leur présence attestait l'arrivée jusque-là du sang blanc chez les chefs. Tous ces faits, comme plusieurs autres pareils dus à Quiros encore et à Mendana, prouvaient enfin, suivant lui, l'existence incontestable d'éléments blancs plus ou moins purs, en Polynésie, antérieurement aux découvertes. Il en était de même, ajoutait-il, pour le type nègre, qui, plus accusé dans les classes inférieures en général, ressortait parfois presque à l'état de pureté. C'est à cette occasion que M. de Quatrefages cite comme exemple le Néo-Zélandais dont Hamilton Smith a reproduit le portrait dans son *Histoire naturelle de l'espèce humaine.*

Ne voulant nous occuper ici que des Polynésiens et ayant d'ailleurs à revenir sur ce dernier fait quand nous nous occuperons particulièrement des populations de la Nouvelle-Zélande, nous le laisserons de côté pour le moment et nous nous bornerons à relever, en passant, quelques-unes des assertions de M. de Quatrefages.

Certes, si les faits sur lesquels s'appuie le savant professeur étaient exacts, ils auraient l'importance qu'il leur donne ; mais ils ne le sont pas. Après avoir visité presque toutes les populations polynésiennes et vécu de nombreuses années parmi celles des Marquises et des îles de la Société, nous pouvons assurer que nous n'avons jamais vu de nègres presque purs même parmi les populations mélanésiennes, pas plus du reste, que nous n'avons vu de blancs parmi les populations polynésiennes, excepté les Albinos qui s'y rencontrent fréquemment.

Dans son premier travail de la *Revue des Deux-Mondes*, M. de Quatrefages ne parlait pas, et avec raison, de Quiros comme premier découvreur de Tahiti, puisqu'il est à peu près certain que la *Sagitaria* du navigateur espagnol n'était

pas l'Ile Tahiti (1). Il se contentait de dire : « Lorsque Wallis découvrit Otahiti, il y trouva, *mais seulement parmi les chefs*, des individus à cheveux roux et même blonds, etc. » En soulignant « mais seulement parmi les chefs » il était dans le vrai ; c'est ce qu'il disait aussi (2) lorsqu'il rapportait que « Davis (3) et Cook ont trouvé dans l'archipel de Tahiti des hommes blonds, aux yeux bleus, et que c'est seulement parmi les chefs ou dans leurs familles qu'ils ont observé ce type, comme si ces hommes blonds dépendaient d'un reste de conquérants. » Il aurait pu ajouter que Forster avait remarqué aux îles des Amis plusieurs insulaires, dont les cheveux couverts de poudre blanche, semblaient avoir été brûlés aux extrémités. Cette poudre, dit Forster, était simplement de la chaux faite de coquillages ou de corail, qui corrodait et brûlait les cheveux. Le même observateur avait vu un homme qui mettait de la poudre bleue, et plusieurs personnes des deux sexes qui portaient une poudre couleur d'orange.

Nous avons parcouru presque toutes les îles océaniennes, et presque partout nous avons vu, nous aussi, des individus le plus souvent à cheveux roux, quelquefois couleur de filasse, et même blancs ou cendrés, chez les Polynésiens, et particulièrement les Fijiens; mais partout nous avons vu ou appris que les couleurs étaient produites à l'aide de moyens artificiels. C'est aux Fiji, où cette coutume est générale, qu'on voit sur la même tête les couleurs les plus tranchées opposées les unes aux autres. Là, chacun dispose sa chevelure à sa guise, en tour, en boule, en casque, en bonnet, en capeline, et, comme elle devient rude comme du fil d'archal par l'usage de la chaux, rien n'est plus facile que de donner une couleur à telle partie, et une autre couleur à telle autre. On peut voir dans le

(1) *Rev. des Deux-Mondes*, 1er février 1864, p. 525.

(2) *Bull. de la Soc. d'Anthropologie*, 1860, p. 193.

(3) Sans doute pour Davies, un des premiers missionnaires de Tahiti.

livre de Thomas Williams (1) une suite de ces coiffures curieuses par la forme qu'elles affectent. Il est donc parfaitement évident que ces chevelures rouges, blondes ou autres n'étaient pas naturelles. Qu'on les ait trouvées presque partout en Océanie, c'est un fait non douteux depuis les récits de Mendana, de Quiros et de Crozet surtout : seulement ces navigateurs n'avaient pas appris à quelle cause était due leur couleur. C'est ainsi que monseigneur Rudisendo Salvado a découvert dans l'Australie occidentale des cheveux du blond le plus franc (2) : en effet, l'ocre jaune-pâle communique aux cheveux une nuance tendre qui peut être prise par des observateurs superficiels pour la couleur naturelle de la chevelure.

On sait aujourd'hui que l'île de Pâques possède, comme du temps de Roggeween, une population toute polynésienne, mais qui est généralement plus brune que celle des îles polynésiennes moins orientales : elle ressemble en cela à celle des îles Sandwich. Si le navigateur hollandais y a vu des hommes entièrement blancs parmi une masse ayant, disait-il, la couleur des Espagnols, il ne s'est presque certainement servi de ces mots que par opposition avec l'ensemble de la couleur des indigènes. Ce qui semblerait indiquer qu'il n'a employé l'expression « entièrement blancs » que dans ce sens, c'est que, après avoir dit que les habitants des îles Bauman étaient tous blancs, il ajoute qu'ils différaient des Européens en ce que quelques-uns d'entre eux avaient la peau brûlée par l'ardeur du soleil. Ne doit-on pas supposer qu'il prenait la couleur naturelle pour celle du hâle ? Depuis le voyage de Roggeween on s'est d'ailleurs assuré qu'il n'y a pas de blancs parmi les habitants des îles Bauman, lesquelles ne sont autres que trois des îles Samoa, contrairement à l'opinion de beaucoup de géographes (3). C'est une population polynésienne pure, qui, comme on le verra, se rapproche des Tongans par le

(1) *Fiji and Fijians*, p. 158.

(2) Voy. *Revue d'Anthropologie*, 1879 p. 149.

(3) A. Lesson, *Mémoire inédit de critique géographique.*

langage, mais qui est plus près des Tahitiens par la couleur.

Là, du reste, comme dans les autres archipels, se trouvent toutes les nuances, même, ainsi que le dit M. de Quatrefages, « chez certains individus, au milieu des populations présentant d'ailleurs le type moyen », c'est-à-dire parmi la masse du peuple. Mais, encore une fois, jamais le type nègre ne se rencontre même dans les classes inférieures ; c'est tout simplement le type polynésien dégradé, sans aucun point de ressemblance avec le type nègre, auquel ressemble à peine, même par la couleur de la peau, le type mélanésien.

En somme, la description des Polynésiens faite par M. de Quatrefages est au moins incomplète, sinon inexacte, parce qu'elle résulte de faits souvent mal observés ou mal interprétés. D'un autre côté, M. Topinard (2) donne aux Polynésiens les caractères suivants :

Nez court pour certains voyageurs, saillant pour d'autres, tantôt droit, tantôt aquilin, et se rapprochant plus du type américain que du type mongol ; narines élargies ;

Os malaires forts, peu écartés ; face ovale, non aplatie ; arcades sourcilières peu saillantes ; échancrure du nez peu profonde, contrairement à ce qui a lieu chez les Mélanéliens ; yeux noirs, bien fendus, plus ou moins ouverts, non obliques ;

Teint variable : couleur bois de chêne pour les uns, cuivre terni pour les autres, jaune-olivâtre pour M. Bourgarel, parfois, et notamment à Tahiti, plus clair que celui des Malais, généralement basané-jaunâtre avec mélange de bistre plus ou moins foncé (Jacquinot) ;

Cheveux noirs, épais, rudes, parfois bouclés ou frisés ; barbe rare ;

Stature élevée ; taille bien prise, svelte, mais avec quelque tendance à l'obésité.

La *norma verticalis* du crâne polynésien présente un ovale renflé au niveau des bosses pariétales ; la voûte offre la disposition dite *en carène*. L'indice céphalique varie suivant les archipels de 75 à 78 et même 80 (Barnard Davis) :

(1) *Anthropologie*, p. 506.

les Polynésiens sont donc sous-dolichocéphales, à la limite de la mésaticéphalie ; ils sont mésorhiniens : leur indice nasal s'étend de 49.25 à 51.50 (Broca) et 52.80 (B. Davis) ; leur indice orbitaire est très mégasème, 90.27 à 95.40 (Broca) : ils se rapprochent par là des Malais et des Javanais et se séparent nettement des autres Océaniens.

Voici, d'après nos propres observations, quels sont les principaux caractères physiques extérieurs des Polynésiens :

Ils sont généralement grands, bien faits, avec des formes musculaires prononcées ; ils ont une grande tendance à l'embonpoint. Leur taille, du reste, varie suivant les îles et même suivant les localités dans les grandes îles ; leur tête est belle, avec des traits un peu forts.

La couleur de leur peau varie du jaune doré au jaune foncé ou brun ;

Leurs yeux sont grands, horizontaux, à longs cils, et abrités par des sourcils épais et bien dessinés ; leur nez est gros, aplati et à larges ailes ;

Leurs lèvres sont grosses ; leurs oreilles, contrairement à ce qu'a dit Bory-Saint-Vincent et à ce qu'on n'a cesse de répéter depuis, sont grandes, écartées, plus grandes que celles de la plupart des autres races, excepté peut-être la race chilienne ;

Leurs cheveux sont gros, plats et lisses, abondants et noirs ;

Leurs pieds sont grands et forts, de même que leurs jambes qui, souvent cependant, sont fort belles et en proportion avec le reste du corps ; leurs mains sont bien faites, mais fortes. C'est donc à tort que M. Topinard, se basant sur des mesures prises par Wilkes, dit que les Polynésiens sont les plus favorisés par la petitesse de la main, tandis que les Malais ont tout à la fois la main et le pied plus grands (1). C'est précisément le contraire qui a lieu pour les Malais et les Polynésiens et, en ce qui concerne ces derniers, on voit, d'a-

(1) *Anthropologie*, p. 349.

près le tableau qu'il a publié à ce sujet (1), que les Néo-Zélandais et les habitants de l'île Stewart mesurés par les naturalistes de la *Novara* ont proportionnellement les plus grands pieds et les plus grandes mains de toute la série.

Ce qui semble devoir être le plus remarqué chez les Polynésiens c'est donc la grandeur relative de leurs yeux, de leur bouche, de leurs oreilles, de leurs pieds et de leurs mains; Bory-Saint-Vincent a même dit qu'ils devaient avoir l'orifice anal plus large également que la plupart des autres races; or ce fait a été constaté chez les Maori.

Les hommes de race polynésienne sont généralement mieux que les femmes; il y a pourtant des îles, les Marquises entre autres, où celles-ci ont les formes les plus belles qu'on puisse rêver. Si en général, dans les autres îles, elles méritent l'épithète d'hommasses qui leur a été appliquée par plusieurs voyageurs, néanmoins rien aussi n'est plus commun que de rencontrer parmi elles des formes parfaitement proportionnées. C'est surtout en parlant d'elles que Bory-Saint-Vincent a eu raison de dire: « Non-seulement les formes des hanches et des épaules sont parfaites, mais la gorge est exactement hémisphérique, bien placée et des plus fermes; ce qui établit un caractère qu'on retrouve rarement hors des races caucasique, pélagique, adamique et de l'espèce hindoue (2). » Il aurait même pu ajouter que ce caractère n'existe nulle part aussi prononcé que dans la race polynésienne.

Les caractères anthropologiques généraux que nous venons de décrire peuvent être considérés comme de la plus grande exactitude; ce sont ceux que nous avons observés et contrôlés pendant plus de dix années de voyages et de séjour en Océanie. S'ils diffèrent en quelques points de ceux donnés par M. de Quatrefages, c'est que le savant professeur a nécessairement dû se contenter de descriptions qui, le plus généralement, ont été faites par des personnes étrangères à l'anthropologie, ou par des médecins qui, après avoir obser-

(1) *Loc. cit.* p. 348.

(2) *L'Homme*, 1er vol., p. 30.

vé peu de temps ou seulement en passant, se sont trop hâtés de généraliser leurs observations.

Plus tard nous aurons à revenir en détail sur ces caractères ; on verra que ces quelques lignes résument exactement ceux que nous attribuons aux Polynésiens et que, à part quelques différences, ils sont d'ailleurs, pour la plupart, ceux que leur ont reconnu presque tous les observateurs.

En admettant, pour le moment, que ces caractères soient exacts, ce sont eux qui vont nous servir de *criterium* pour découvrir la filiation des Polynésiens. A ce point de vue, les caractères anthropologiques priment tous les autres. On comprend parfaitement, en effet, que si quelque peuple présente des caractères pareils à ceux des Polynésiens, il y a déjà beaucoup de probabilités pour que l'un descende de l'autre ; cette filiation, au contraire, n'est nullement probable si les caractères sont différents.

Nous ne nous arrêterons point aux caractères moraux et intellectuels, ni à ceux fournis par les coutumes et les usages des Polynésiens : ces caractères ne sont que secondaires et ils nous entraîneraient trop loin sans grande utilité. Nous renvoyons aux ouvrages qui les ont présentés en détail et particulièrement à celui de M. de Quatrefages qui en a donné un résumé remarquable.

Nous allons donc examiner quels sont les caractères physiques des peuples auxquels on a attribué l'origine des Polynésiens, afin de les comparer et d'en déduire la possibilité ou l'impossibilité de leur parenté. Nous commencerons par les Malais, parce que ce sont eux que la plupart des voyageurs et des ethnologues anciens ont regardés comme les ancêtres des Polynésiens.

CHAPITRE PREMIER

MALAIS

I

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Opinions contradictoires émises sur les peuples de la Malaisie. — Divergences des auteurs sur les caractères distinctifs et sur le lieu d'origine des Malais. — Opinion de R. P. Lesson ; — de M. de Quatrefages. — Les Malais sont une race hétérogène qui ne saurait être regardée comme typique.

Avant de faire l'exposition des caractères physiques des Malais, il est indispensable d'entrer dans quelques considérations préliminaires sur la race malaise. Ces considérations aideront elles-mêmes à sortir du chaos des opinions émises sur les peuples de la Malaisie.

Il n'est pas de question qui ait soulevé plus d'assertions contradictoires. Pour quelques écrivains, en outre de la race noire qui est admise par tous, il n'existe, en Malaisie, qu'une seule grande race, celle qu'ils appellent *tannée* en raison de sa couleur ; pour eux, les habitants de Sumatra, de Java, de Célèbes et des Philippines, n'en sont que des variétés. D'autres, au contraire, soutiennent que ce ne sont pas de simples variétés, mais bien autant de races différentes. Pour ceux-là, les Javanais en sont une, habitant de préférence l'intérieur des terres et s'adonnant à l'agriculture ; la deuxième est formée par les insulaires de Sumatra et par ceux qui peuplent la plupart des côtes de l'Archipel jusqu'aux Moluques, c'est-à-dire par les Malais, qui sont

tous marins et commerçants entreprenants : c'était l'opinion de Blumenbach ; la troisième serait constituée par les Bugi ou Bouguis, qui ont les mêmes goûts et les mêmes habitudes que les Malais proprement dits ; enfin, la quatrième, par des populations qu'on sait aujourd'hui ne pas se borner à celles qu'on regarde comme descendant des Malais, telles que les Tagals et autres des Philippines : nous ne nous en occuperons pas ici, parce qu'elles ne font pas partie des habitants des îles de la Sonde.

Suivant le savant orientaliste Dulaurier, il n'y a, en Malaisie, sans parler toujours de la race noire, que deux grandes races à couleur moins foncée : la race javanaise et la race malaise.

De même, le docteur Van Leent (1) ne reconnaît que trois races ; mais, pour lui, ces races sont la Nègre, la Battak et la Malaise, dernière race dans laquelle il place les Javanais au lieu d'en faire une race à part.

Enfin pour d'autres écrivains, et on peut dire pour le plus grand nombre, il n'y a qu'une race, la race malaise, à laquelle appartiennent, selon eux, non seulement les Malais, mais les Javanais, les Bouguis, les Macassars, les Madurais etc., et même les Dayaks, les Battaks et autres tribus semblables des îles malaisiennes. Mais ici encore, même divergence : car si la plupart regardent les Javanais comme appartenant à cette race, presque tous les écrivains modernes en distinguent les Battaks et Dayaks surtout, dont ils font une race à part.

Que les populations diverses des îles de l'archipel Indien soient des variétés ou races, il est du reste bien certain qu'il n'y a pas d'étude plus embrouillée que celle qui les concerne : et cela est dû sans doute à ce que les observateurs ne s'accordent même pas sur la place que doivent occuper les hommes dont ils parlent. C'est ainsi que Junghunh, par exemple, donne le nom de Battaks à des populations que le naturaliste Rosenberg, peut-être avec plus de raison, ap-

(1) *Contributions à la géographie médicale des possessions néerlandaises des Indes-Orientales.* Traduct. française de l'auteur, 1867.

pelle nègres et place dans la race noire de cette contrée. On ne s'est même pas accordé sur les caractères distinctifs des Malais, quoiqu'on ait pu les étudier de près et depuis bien longtemps : cela tient sans nul doute à ce qu'on ne s'est pas assez rendu compte de la variété de leurs créateurs, qui ont nécessairement donné lieu à des physionomies diverses, ne pouvant fournir un type uniforme, ainsi qu'on l'a prétendu. Peut-être l'étude que nous allons en faire jettera-t-elle un peu de lumière dans cette obscurité.

Un fait qui, suivant nous, n'a pas été assez remarqué, c'est que, des deux races admises en Malaisie par Dulaurier, la race javanaise et la race malaise, ce fut la dernière qui embrassa avec plus d'ardeur la nouvelle loi religieuse lors de son importation et qui devint en très peu de temps entièrement musulmane ; or, ainsi que le fait observer le même écrivain, ce fut ce qui donna aux Malais une unité qui leur avait manqué jusque-là: l'Alcoran constitua leur nationalité.

Suivant de Barros (1), c'était de la Perse et du Goudjarate qu'étaient sortis les apôtres venant convertir Malacca à l'Islamisme ; puis de la péninsule, cette loi religieuse s'était répandue à Sumatra, à Java et dans les îles environnantes.

Diégo do Couto (2), de son côté, disait que c'étaient des navires partis des ports de l'Arabie qui avaient porté à Malacca les prêtres musulmans allant les premiers prêcher la foi de Mahomet dans ces contrées. D'après lui, ces événements se seraient passés en 1384 ; mais, d'après M. Dulaurier, les annales de Malacca leur donnent une date antérieure, et apprennent que l'islamisme s'établit dans la ville de Malacca en 1276, date qui est fixée par sir Raffles à l'an 1278.

De toute façon, quelle que soit l'époque exacte de l'introduction de l'islamisme en Malaisie, on a l'âge à peu près

(1) Ivan de Barros, *Tres Decadas, historia général*, 3 vol. 1551-1563 continuée par Diégo do Couto.

(2) Diego do Couto, *Historia da India*, 4ª década, libro 2º, capit. 1º, in-folio. Lisboa. 1602.

certain des Malais comme nation, c'est-à-dire qu'ils n'ont guère aujourd'hui que cinq à six siècles d'existence, bien qu'il soit parlé d'eux pour la première fois en 1160. C'est ce qui a fait dire, avec tant de raison, par Marsden, qui ne pouvait avancer rien de certain sur l'ancienneté de la langue malaise, que « les Malais, ainsi qu'on les appelle à présent, n'étaient, en comparaison des Sumatranais de l'intérieur, qu'un peuple de deux jours. » Et il le répète ailleurs en disant : « Quoiqu'ils aient répandu leur langage et leurs mœurs fort au loin depuis la fondation de Malacca dans le 13e siècle, ils ne sont regardés que comme des intrus parmi les peuples aborigènes des îles Orientales (1). »

On comprend parfaitement après cela la remarque faite encore par Marsden que, dans la partie Orientale de l'Inde, les mots *malai* et *maure* ont ordinairement une acception qui les rend presque synonymes du mot *mahométan*. On peut même se demander si cette acception n'est pas la seule qu'ils possèdent, et il y aurait peut-être quelque intérêt à le savoir, car si ce nom n'avait été donné qu'à la formation de la nationalité, il serait lui-même un nouveau témoige en faveur du peu d'ancienneté des Malais, et il aiderait à découvrir leur filiation.

Jusqu'à présent, il faut bien le dire, on s'est peu accordé sur le lieu de provenance des Malais, pas plus du reste, qu'on ne l'a fait, comme nous le montrerons, sur leurs caractères physiques.

Quelques auteurs les ont fait venir de Sumatra ; suivant eux, leur principal siége était dans le ci-devant empire de Menangkabou, qui, autrefois, avait sous sa dépendance Atjeh (2), Palambang, Jambi, Pédir, etc., états aujourd'hui séparés ; ainsi que dans Binting et une grande partie de Bornéo, c'est-à-dire les royaumes de Pontaniak, Bornéo, Benjermassim, et dans la plupart des îles principales des Archipels des Moluques; les îles Sumbava, Timor, etc.

(1) Voir *Histoire de Sumatra*, trad. de Parraud, p. 68.

(2) *Atjeh* est l'orthographe adoptée aujourd'hui par les Hollandais pour désigner *Atchin*.

Sir Raffles les faisait descendre des Hindous, parce qu'ils avaient certaines empreintes de ces peuples. C'est ce qui faisait dire à Bory-St-Vincent : « Nous ne pensons pas qu'on doive conclure avec sir Raffles de ce que certains Malais possèdent des empreintes de la vache et de l'éléphant, que les Malais sont des Hindous. »

Pour R. P. Lesson, leur patrie primitive était la Tartarie et le royaume d'Ava, opinion qui est celle de la plupart des auteurs. Déjà on a vu que pour ce naturaliste les Malais ne formaient point une race distincte et qu'ils n'étaient qu'un simple rameau de la famille Indoue-Causasique, mélangé au sang mongol ; il appelait ce rameau Mongolique hybride (1). Il les disait de race évidemment croisée et issus des Indiens bruns et des Indo-Chinois. Il les supposait sortis en dernier lieu, soit de Sumatra, soit de la presqu'île de Malacca. Pour lui les Malais étaient les plus jeunes rejetons des familles de la race jaune ; il faisait remarquer que les Malais, provenant du mélange de deux races différentes et conservant des caractères de transition, avaient fort embarrassé les ethnographes et particulièrement G. Cuvier, pour leur placement dans les familles humaines (2).

On voit que pour le docteur Buchanan, dans son ouvrage sur « l'Empire des Birmans, » les Malais provenaient d'Asie, et directement des Tartares, opinion que Crawfurd a démontrée n'être pas admissible.

Pour Marchal, l'auteur de la publication abrégée de l'ouvrage de sir Raffles et de Crawfurd, les Malais et les Javanais semblaient dériver de Siam et d'Ava. Il ne connaissait du reste que deux races en Malaisie : la race Tannée et la race Papua, cette dernière occupant particulièrement les îles Andaman et Nicobar.

D'après de Rienzi, les Malais étaient plutôt originaires de la côte occidentale de la grande île Bornéo que de Sumatra, ainsi, disait-il à tort, que le pensait Marsden (3) : ce dernier,

(1) *Voyage médical autour du monde*, Paris 1829, p. 157 et 158.

(2) *Tableau des races humaines*, Paris, 1847, p. 62.

(3) *L'Univers pittoresque*. Océanie ou 5e partie du monde, par Domeny de Rienzi. 3 vol., Didot, 1836. T. 1er, p. 16.

en effet, dit nettement de la presqu'île Malacca. On sait que de Rienzi croyait avoir trouvé dans la race Daya et dans les autres peuples de Bornéo, non-seulement les ancêtres des Malaisiens, mais aussi ceux des Mélanésiens et des Polynésiens, et, s'il ne plaçait pas lui-même le lieu d'origine des Malais à Sumatra, c'est pourtant à cette île qu'il les faisait se rendre d'abord, avant d'aller s'établir à Malacca. Ailleurs du reste, de Rienzi considère les Bouguis comme la source des Malais et des Javanais, après avoir dit que les Malais sont originaires de Sédang sur Bornéo.

Vincent Leblanc (1) rapporte que la presqu'île et le royaume de Malacca appartenaient au roi de Siam, avant qu'un seigneur Javan ne s'en rendît maître et y bâtit la ville de Malacca, et il ajoute que depuis, les Malaccans se firent mahométans. Si ce fait est exact, il aurait une certaine importance, ainsi qu'on le verra plus tard : il prouverait que Malacca est moins ancienne que Java, et qu'elle a été fondée par des Javanais ; par conséquent, ce seraient des Javanais qui, en changeant de religion, seraient devenus des Malais. Il est vrai que Linschot ne parle pas du seigneur Javan et qu'il attribue à sept pêcheurs la fondation de Malacca.

Pour Thompson, au contraire, les Malais étaient sortis de Sumatra, et le même écrivain n'hésitait pas à reconnaître en eux les ancêtres des Polynésiens. D'un autre côté, Marsden fait remarquer, en parlant de l'origine des habitants de l'île Sumatra, que tous les systèmes qu'on peut fournir sur cette origine ne sont fondés que sur des conjectures. Le plus probable, dit-il, est celui qui les fait venir de la presqu'île adjacente de Malacca et il ajoute à cette occasion : « On assure, en effet, que les émigrants malais ont peuplé l'archipel Indien, mais on n'a d'autre preuve pour établir cette opinion invraisemblable que la proximité de la presqu'île (2). »

(1) *Voyages fameux* du sieur Vincent Leblanc, Marseillais, rédigés par P. Bergeron, fidèlement sur ses mémoires, etc., 1658, p. 112.

(2) *Histoire de Sumatra*, p. 68, 1er vol.

Disons encore que Shortland faisait venir d'Asie, à une époque moins ancienne, la race brune à laquelle appartiennent les Malais. Pour lui cette race s'était établie par force dans la péninsule malaie, à Sumatra, Java, Bornéo, Célèbes, et dans plusieurs îles voisines, aussi bien que dans les Philippines, en exterminant généralement, ou en absorbant la race Papoue dans les districts conquis. C'est cette opinion que semble partager l'amiral Jurien de la Gravière, car il dit, dans son *Voyage en Chine*: « A Java comme à Luçon les migrations conquérantes comptaient probablement plus de guerriers que de femmes. Il fallut que les fils de Sem mêlassent leur sang à celui des fils de Cham ; de ce mélange est sorti, suivant moi, la race malaise au teint cuivré, à la face mongole. (1) » Pour M. Jurien, les émigrants étaient des Indo-Chinois.

Enfin nous signalerons, mais sans nous y arrêter, parce que nous aurons l'occasion d'y revenir, l'opinion de Moërenhoüt qui ne voyait dans les Malais que des descendants directs de Polynésiens.

En somme, on ne s'accorde pas sur le lieu d'origine des Malais, et l'on verra bientôt pourquoi, quand nous essaierons de déterminer ce lieu, après avoir comparé leurs caractères anthropologiques avec ceux des populations tant malaisiennes que polynésiennes.

On ne s'accorde même pas sur le nom des terres occupées par les Malais, puisque tel écrivain voit dans les populations de certaines îles une race toute différente de celle des Malais, tandis que d'autres les trouvent semblables.

Comme R. P. Lesson a été l'un des premiers à exprimer à ce sujet quelques idées nettes, qui depuis ont été reproduites presque textuellement, surtout par de Rienzi, sans qu'on se soit donné la peine d'en indiquer la source, nous demanderons la permission de les faire connaître en passant.

Suivant lui, c'est au rameau malais qu'appartiennent les habitants de Sumatra, de Java, Sumbava, Florès, Timor, Ma-

(1) 2e volume, p. 4.

dura, Bouka, Guébé, Oby, Gilolo, Lombok, etc.; ceux des environs de Padang dans le Sud et le Sud-Ouest de Sumatra ; les Retjangs et autres populations à l'Ouest de Palambang ; ceux d'Atjeh, de Pédir, dans la partie septentrionale de la même île, ceux qui occupent la presqu'île de Malacca, une partie des Moluques, les Nicobar, Pénang, Nias, Binting, Formose, etc., et enfin ceux qui sont disséminés dans différents points de l'archipel Indien, aux Philippines, à Bornéo, etc., etc.

R. P. Lesson ajoutait : « C'est à tort qu'on croit les Malais répandus sur toutes les îles du Grand-Océan ; ils sont limités entre le 92e degré et le 132e méridien ; le point le plus éloigné où ils se sont avancés vers l'Ouest est Madagascar. Ce sont eux qui ont formé les populations riveraines de toutes les îles de la Sonde et des Moluques, et ils se sont propagés sur une ou plusieurs des îles Philippines. Enfin quelques essaims se sont avancés jusque sur les îles des Papous, et au nord de la Nouvelle-Guinée, où ils ont fondé quelques établissements. On trouve, en effet, des Malais à Waighiou, aux îles d'Arou et jusque dans le détroit de Torrès ; mais ils n'ont pas dépassé le 132e méridien, ou s'ils l'ont fait, ce n'a été qu'accidentellement et sans projets. C'est du reste en s'avançant sur les terres les plus orientales et en se croisant avec les nègres indigènes, que les Malais ont donné naissance, à la Nouvelle-Guinée particulièrement, à une variété hybride, les Papous. »

Comme on voit, R. P. Lesson détermine nettement les limites de l'occupation des Malais, limites qui se trouvent de la sorte fort éloignées de celles imposées aux Polynésiens, ainsi que nous le ferons voir ailleurs. D'après lui ils n'auraient, en effet, pas dépassé la Nouvelle-Guinée dans l'Est ; mais, de plus, il admet, comme tous ses devanciers, qu'ils sont allés dans l'Ouest jusqu'à Madagascar, ce qui est loin d'être démontré, comme on le verra également plus tard. Quant aux îles qu'il leur fait occuper, il est bien évident qu'il ne veut parler que des populations malaises qui s'y trouvent, sans préjudice des autres races jaune et noire qui y existent en même temps.

L'opinion émise par lui que les Malais, au lieu de former

une race primitive, distincte, n'appartiennent qu'à une race croisée, est du reste celle qui est généralement adoptée aujourd'hui : Il semble même que c'est celle de M. de Quatrefages, quoi qu'il l'appelle race mixte. Voici en effet ses paroles (1) : « Parmi les monogénistes, plusieurs voient dans la race malaie une grande race égale en importance aux trois divisions primaires de l'humanité (Blumenbach.) Un petit nombre seulement ont compris que la race malaise n'était, en réalité, qu'une race mixte ; mais ils semblent lui attribuer une homogénéité, qui certainement n'existe pas. Le caractère général de ces populations est, au contraire, une hétérogénéité extrême. »

Depuis ses travaux sur les Polynésiens, l'autorité de M. de Quatrefages sur un pareil sujet est telle que, malgré que son opinion soit purement théorique, nous demandons la permission de nous y arrêter un instant.

D'après lui (2), deux types se partagent la suprématie eu Malaisie, le type jaune et le type blanc ; d'où résultent deux groupes auxquels on peut donner le nom de familles : le premier de ces groupes constitue la famille malaisienne, le second, la famille polynésienne. Il partage la famille malaisienne en deux groupes aussi, dont l'un comprend les Hovas et quelques autres tribus de Madagascar, et dont l'autre domine dans tous les grands archipels de l'Inde, en y comprenant les Philippines, ainsi que dans la presqu'île de Malacca. C'est ce dernier qu'il regarde comme le véritable noyau de la race dont les Hovas et leurs dérivés ne sont qu'une colonie ; mais, ajoute-t-il : « Ce groupe est lui-même loin d'être homogène, et, pour se reconnaître au milieu du fouillis des populations qui le composent, il est nécessaire de prendre un type qui résume en quelque sorte l'ensemble des caractères. Or, ce type est celui des Malais proprement dits, et une analyse détaillée des caractères conduit à voir dans la population Malaise un fond de race jaune adouci par une certaine quantité de sang blanc, avec des traces de sang nègre, qui repa-

(1) *Revue des Deux-Mondes*, Février 1864.

(2) *Les Polynésiens*, loc. cit., p. 13.

raissent parfois avec une ténacité remarquable, même à travers de nouveaux croisements. »

En somme, pour lui, la race malaise n'est, comme la race polynésienne, qu'une race mixte, c'est-à-dire une race ne se rattachant directement à aucun des trois grands types fondamentaux : Le type blanc, le type noir et le type jaune ; ce qui en ferait, dès lors, une sorte de race à part, différant seulement de la race polynésienne en ce qu'elle aurait plus emprunté à l'élément jaune qu'à l'élément blanc, mais formées l'une et l'autre par ces trois éléments. « La linguistique, l'histoire, dit M. de Quatrefages, confirment ce résultat et montrent, dans les Malais proprement dits, les derniers venus de cette famille de peuples. »

Enfin, il termine en disant : « Parce qu'ils avaient la prépondérance partout, quand les Européens arrivèrent dans les mers de l'Inde, on crut trouver en eux la population fondamentale des grands archipels où ils dominaient ; il n'en est rien pourtant. » Cette dernière opinion n'est, comme a vu, que celle émise par Marsden, et adoptée par tous les ethnologues, mais elle n'aide guère, il faut le reconnaître, à déterminer la part prise par les Malais au peuplement de la Polynésie.

Ailleurs, M. de Quatrefages disait en parlant des Malais : « Les Malais proprement dits sont moins une race, qu'une population de même souche que d'autres populations très-voisines, mais qui, sous l'impulsion de l'islamisme, ont joué dans toutes ces contrées un rôle fort analogue à celui des Arabes en Occident. (1) »

Pour l'amiral Jurien de la Gravière, les populations de la Malaisie seraient dues au mélange de la race noire et de la race mongole. La première de ces races se présenterait encore dans toute sa pureté au sud de l'Equateur, de la Terre des Papous, jusqu'aux Nouvelles-Hébrides. Les peuples de la Polynésie proprement dite, ne seraient au contraire que des colonies mongoles (2).

(1) Etudes sur la race Negrito. — *Revue d'Anthropologie*, 1872.

(2) *Voyage en Chine*, etc., t. II, p. 333.

Plus récemment enfin, le professeur Henri H. Giglioli (1) a divisé la race Malaise ou Malaie en quatre branches principales et en plusieurs secondaires : 1° Les Malais proprement dits, habitant Sumatra, Malacca et Bornéo ; 2° les Javanais avec les Sundas, habitant Java, Madura, Palembang, Bali, Lomboc ; 3° Les Bughis ou Wugis, avec les Macassars ou Mangkasara, les Mandars, les Mânado et les Gorongtalu de Célèbes et d'une partie de Bornéo ; 4° Les Tagala ou Tagalog des Philippines.

Il est du reste bien certain, ainsi que le dit M. de Quatrefages, qu'il n'est pas de populations plus hétérogènes que celles qu'on appelle Malaises ; si elles se rapprochent par un certain nombre de caractères, toutes se distinguent aussi par d'autres caractères bien tranchés. Les Malais appelés cosmopolites par Junghunh, et que M. de Quatrefages a pris comme type de race, manquent eux-mêmes de l'homogénéité qu'il leur attribue. Ce type moyen, ainsi qu'il l'appelle, n'est en effet, lui aussi, qu'un fouillis, suivant l'expression si juste employée par le savant professeur, en parlant de ce qu'il nomme la famille malaisienne. Cela est dû à la variété des mélanges qui ont donné naissance à ces Malais, variété expliquée par la vie errante qu'ils mènent.

Quand nous dirons d'où descendent, suivant nous, les Malais, on comprendra qu'il ne pouvait guère en être autrement, et qu'il eût été plus surprenant de les voir présenter quelque homogénéité, puisqu'ils ne sont que des métis, dûs aux croisements les plus variés, de leurs ancêtres, d'abord, et des descendants de ceux-ci entre eux et avec toutes sortes de populations. Sans doute des hommes qui parlent la même langue, vivent dans le même milieu, et sont soumis aux mêmes lois, aux mêmes coutumes, aux mêmes usages, doivent offrir, au premier coup d'œil, une sorte de physionomie commune ; mais si on analyse, on voit bien vite que celle de chaque individu diffère plus ou moins par quelque

(1) *Viaggio intorno al globo della R. pirocorvetta Magenta*, negli anni 1865-68, sotto il comando del capitano di fregata V. S. Arminjon. Relazione descrittiva e scientifica etc. in-4°. Milano. Maisner e C° 1875.

détail : que l'un, par exemple, a les cheveux plus crépus, un autre la chevelure plus lisse, un troisième les yeux plus chinois, qu'un quatrième est plus brun ou moins foncé, sans qu'on puisse, par l'ensemble des autres caractères, en soupçonner la raison. Cette hétérogénéité n'est due, comme nous venons de le dire, et comme nous aurons l'occasion de le répéter, qu'à la variété des croisements.

Ceci posé, nous allons examiner les caractères anthropologiques attribués aux Malais par les naturalistes, et surtout par les voyageurs qui ont pu les observer dans les diverses îles qu'ils habitent. Les descriptions nombreuses et détaillées que nous allons passer en revue, ont une importance capitale pour la solution d'une question qui, jusqu'à ce jour, est restée si obscure. Ce sont, en effet, ces descriptions qui, quelle que soit la justesse de notre manière de voir, permettront aux ethnologues de reconnaître le résultat réel de leur comparaison avec les caractères anthropologiques des Polynésiens, et par conséquent la possibilité ou non de la filiation des deux peuples.

II

CARACTÈRES PHYSIQUES.

Caractères des Malais d'après R. P. Lesson ; de Rienzi ; Bory-St-Vincent ; Van Leent ; Ida Pfeiffer ; Topinard. — Résumé des descriptions précédentes. — Les caractères anthropologiques et crâniométriques des Malais les différencient complétement des Polynésiens.

Voici, d'après R. P. Lesson (1), quels sont les caractères anthropologiques des Malais :

Taille moyenne mesurant 5 pieds 4 ou 5 pouces ;

Membres souples avec des proportions gracieuses, surtout chez les femmes, qui sont petites et ont des formes arrondies ;

Tête très développée sur les côtés ;

Chevelure rude, touffue et très noire ;

Peau colorée en jaune, en jaune brun, en jaune orange ;

Face s'éloignant par sa forme de la coupe ovalaire ;

Pommettes légèrement saillantes ;

Yeux très bridés aux angles, avec de longs cils, caractère des yeux chinois ;

Sourcils noirs ; épais ;

Nez gros ;

Bouche très ouverte ;

Dents très belles avant l'usage du bétel ;

Lèvres, notamment la supérieure, épaisses.

Il fait remarquer que ces caractères de transition ont fort embarrassé les ethnologues et particulièrement G. Cuvier

(1) *Voyage Médical*, p. 163, et texte du *Voyage de la Coquille*.

pour le classement des Malais dans les familles humaines.

Voici ceux que leur donne de Rienzi (1):

Taille bien faite;

Stature moyenne et carrée, pas de tendance à l'embonpoint;

Peau rouge de brique foncé des Illinois et des Caraïbes, quelquefois avec du blanc et du noir par suite des mélanges : il répète ce que dit Bory-Saint-Vincent, qu'à Timor on en voit de couleur rouge foncé et d'autres de couleur tannée et que là ils sont très basanés et tirant sur le bistre;

Tête moindre que le 7e de la hauteur; angle facial 80 à 85°;

Nez court, gros et quelquefois épaté;

Bouche très large, même chez les femmes;

Yeux noirs; et il ajoute avec raison: comme les Chinois se marient avec les Malaises, beaucoup ont les yeux bridés et obliques;

Pieds très petits.

Femmes jolies : les plus belles sont celles de Nias, de Zamboanga, Holo, Java, Amboine, etc.

Bory-Saint-Vincent (2) leur donne les caractères suivants :

Corps assez bien pris, jamais chargé d'embonpoint;

Membres bien faits, quoiqu'un peu trop déliés;

Cheveux lisses, noirs, luisants;

Peau couleur marron ou plutôt de rhubarbe tirant sur le rouge brique, le jaunâtre, le brun, le cuivre de rosette et même se rapprochant du blanc, du cendré et du noir, selon les mélanges ou le voisinage de la Ligne et autres localités. A Timor, il y en a de tout rouges, et d'autres fort bruns; à Ternate, ils sont plus foncés, tirant sur le bistre. Les plus beaux sont les habitants de Nicobar quant aux formes et aux traits, mais ils sont presque des nègres par la teinte. Ceux de Macassar sont les plus laids ayant les pommettes fort saillantes, le menton carré. Aux environs de Manille et surtout à Formose, il en est de presque blancs.

(1) P. 17, t. 1.

(2) *L'homme*, p. 282.

Yeux noirs, un peu relevés vers les tempes, comme chez les Siniques, ouverts en long, et un peu écartés;

Pommettes un peu saillantes;

Nez distingué du front par un enfoncement, fort peu différent du nôtre et même communément assez bien fait;

Bouche moyenne: la muqueuse couleur violet prononcé;

Dents verticales;

Lèvres un peu plus épaisses que celles des Européens;

Barbe rigide et assez fournie dans quelques-uns, tandis que les plus orientaux semblent en manquer complétement.

Bory-Saint-Vincent signale particulièrement la petitesse du pied et dit que les femmes sont généralement belles et ont les seins agréablement hémisphériques, élevés, fermes.

On sait que Bory-Saint-Vincent place les Malais dans ce qu'il appelle l'espèce neptunienne formée de trois races, la Malaie, l'Océanique orientale et la Papoue; ils sont pour lui le type de l'espèce.

Suivant le Dr Van Leent (1), la race Malaise est formée par les Malais des hauteurs de Padang, par ceux de la partie Sud-Ouest de Palembang, par les Atchemois, les Pedinais de la partie septentrionale de Sumatra, par les Javanais, les Sundanais et les Madurais de Java et de Madura, par les natifs de Banka etc., et finalement par les Malais disséminés dans l'archipel Indien, et que Junghunh a baptisés du nom de Malais cosmopolites. Il caractérise ainsi cette race:

Taille à peu près la même que celle de la race battak; en général un peu plus petite, moins musculeuse et plus frêle;

Peau couleur brun-clair ou cuivrée;

Nez court, aplati et large, narines très dilatées;

Mâchoires excessivement proéminentes;

Visage presque aussi large que long;

Bouche grande, aux lèvres épaisses;

Mâchoire inférieure très large;

Os jugulaires très accentués;

(1) *Contributions à la géographie médicale des Possessions Néerlandaises des Indes-Orientales*, 1867.

Occiput aplati et carré ;

Barbe rare ;

Seins des femmes petits et coniques ;

Chevelure très-noire, épaisse et assez dure, toujours abondante, rarement bouclée.

Sans nous arrêter ici à faire remarquer que le Dr Van Leent regarde les Javanais, et quelques autres populations qu'on attribue généralement à une autre race, comme appartenant à la race Malaie, nous devons dire au moins que cela prouve qu'il trouvait les plus grandes analogies entre les Malais et les Javanais, analogies que nous montrerons bientôt être beaucoup plus grandes qu'on ne l'a cru jusqu'à ce jour.

Madame I. Pfeiffer décrit les Malais de la manière suivante (1) :

« La race malaise ne se distingue pas par sa beauté. Elle est encore mieux par le corps que par la figure. Celle-ci est déformée au dernier point par une large mâchoire très-saillante, par une grande bouche, des dents noires, limées et une lèvre inférieure très flasque et très saillante.

« Le corps des Malais est généralement de grandeur moyenne ; les hommes ont la taille un peu plus élancée que les femmes. La couleur de leur teint est d'un brun foncé ; leurs cheveux et leurs yeux sont noirs ; ils ont le nez plat avec de larges narines ; leurs mains et leurs pieds sont petits, mais trop maigres et trop osseux. »

Enfin voici les caractères que M. Topinard (2) donne au type Malais :

Peau brun clair, quelquefois cuivrée ;

Cheveux droits ou ondulés, dressés si on les coupe à 5 centimètres de la tête, longs, abondants, d'un noir de jais ; barbe rare ;

Nez court, large et aplati, mince à l'extrémité ; narines dilatées ;

Pommettes saillantes et écartées ; visage presque aussi

(1) 2e Voyage, p. 48.

(2) *Anthropologie*, p. 503.

large que long ; intervalle orbitaire large et aplati ; arcades sourcilières unies et presque nulles ;

Front élevé et ramené en avant, à l'inverse de celui des Mongols ;

Occiput aplati, vertical, et ne dépassant pas la ligne du cou ;

Bouche grande ; lèvres fortes; dents colorées en noir bleuâtre et rongées par le bétel ;

Taille petite ; membres grêles, médiocrement musclés. D'après M. Hamy, la moyenne des tailles attribuées par les voyageurs aux Malais, est de 1m 597 pour les hommes et de 1m 506 pour les femmes.

Les Malais sont mésaticéphales, bien que M. Topinard les range parmi les brachycéphales. Cela tient à ce qu'il les confond avec les Javanais. M. Broca, en effet, a trouvé l'indice céphalique moyen de ceux-ci égal à 81 61, tandis que celui des Malais ne lui a donné que 79,02. Ils sont mésorhiniens avec un indice nasal de 50,29 ; celui des Javanais étant de 51,47. Quant à leur indice orbitaire il est très-mégasème, 91,97, et il se rapproche de celui des Polynésiens. M. Topinard signale chez les Malais une disposition caractéristique du bord inférieur de l'ouverture nasale et du vomer. Leur prognathisme, 69°5, est le plus considérable qu'il ait rencontré dans les races jaunes.

En somme, toutes ces descriptions peuvent être résumées, croyons-nous, de la manière suivante :

Taille moyenne, naturellement plus petite chez la femme ;

Membres bien pris, assez robustes, pas de tendance à l'embonpoint ;

Peau de couleur tannée, variant d'ailleurs d'une population à une autre : tantôt se rapprochant du rouge brique foncé des Caraïbes, quelquefois du brun foncé, d'autres fois d'un brun plus clair, sans que le climat y soit en apparence pour quelque chose, d'autres fois, enfin, couleur de cuivre jaune mélangé d'orangé. On sait que, pour qu'une jeune fille soit parfaitement belle, il faut qu'elle ait le teint couleur jaune d'or. On voit à Timor des Malais couleur rouge foncé ; d'autres

couleur tannée seulement ; à Ternate le teint tire sur le bistre.

Tête moindre en volume que le 7e du corps, d'après Rienzi et angle facial de 80 à 85° ;

Occiput aplati et carré ;

Cheveux noirs, épais, rudes ;

Oreilles grandes ;

Nez court, camard, pas très-large, le plus souvent épaté, quelquefois gros en apparence ; narines dilatées, larges ;

Pommettes modérément saillantes ;

Visage presque aussi large que long ;

Yeux petits, toujours noirs, vifs ;

Bouche grande ;

Lèvres épaisses ;

Dents belles avant l'usage du bétel, ou avant qu'elles aient été noircies par l'art. Bory-St-Vincent signale avec raison la couleur fortement violette de la muqueuse buccale.

Menton large, carré, saillant ;

Barbe manquant, excepté chez les prêtres, parce que les hommes s'épilent de bonne heure ;

Mains et pieds petits : les uns et les autres sont beaucoup moins développés que chez d'autres nations.

Femmes généralement belles, à formes arrondies ;

Seins petits et coniques.

Maintenant, que conclure de pareils caractères s'ils sont exacts, et nous croyons qu'il n'est guère permis d'en douter, puisque ce sont ceux que leur donnent les écrivains les plus compétents ? Qu'il y a évidemment une différence anthropologique considérable entre les Polynésiens et les Malais, différence qui est surtout établie par la petitesse du nez, des yeux, des pieds et des mains chez les Malais, et par la forme des seins de leurs femmes. Nous en ferons l'aveu, n'y aurait-il que cette dernière différence que ce serait déjà, à notre avis, une raison suffisante de séparer ces deux populations. On a pu remarquer, en effet, que R. P. Lesson seul, donne aux femmes malaises des mamelles volumineuses et que Bory-St-Vincent les dit agréablement hémisphériques. Par pu-

deur, sans doute, de Rienzi et madame Pfeiffer se sont abstenus d'en parler. Après avoir vu, nous avons préféré la forme qu'indique Van Leent, convaincu que la description de Bory-St-Vincent ne convient qu'aux Dayaks et aux Polynésiens. Mais il y a tant d'autres différences, comme on verra dans le cours de ce travail, que nous croyons inutile de nous arrêter ici à faire ressortir des différences ou des ressemblances que le lecteur saisira d'ailleurs aussi bien que nous, s'il admet l'exactitude des caractères donnés à chacune de ces populations.

Il nous suffira donc de dire que tout ce que l'on indique comme petit chez les Malais, est au contraire toujours grand chez les Polynésiens, comme on peut s'en convaincre par la description que nous avons faite de ces derniers. On ne peut certainement nier qu'il n'y ait des points de ressemblance entre ces deux peuples, quand ce ne seraient que la couleur de la peau parfois, la grandeur de la bouche toujours, et peut-être la forme de l'occiput, etc. Mais ces caractères communs ont si peu d'importance, en regard des différences fondamentales signalées, que nous ne croyons pas devoir nous y arrêter plus longtemps. On sait du reste aujourd'hui que, parmi les observateurs modernes, il n'y en a peut-être pas un seul qui croie à cette ressemblance si longtemps admise des Malais et des Polynésiens; et nous citerons particulièrement le révérend Taylor, qui dit lui-même, en parlant de la Nouvelle-Zélande (1) : « On a généralement supposé que les Malais sont les ancêtres des Nouveaux-Zélandais; mais je ne puis voir sur quels fondements, si ce n'est la similitude de quelques mots. » Il est vrai que le même écrivain trouve plus d'affinité entre le Sanscrit et le Maori qu'entre le Maori et le Malais, mais cette affinité ne repose, comme nous le ferons voir, que sur un très petit nombre de mots, peut-être moins nombreux encore et moins ressemblants qu'on n'a dit.

Une des principales différences existant entre les Malais et les Polynésiens, est celle qui résulte des mensurations

(1) *Histoire de la Nouvelle-Zélande*, p. 184.

crâniométriques; elle confirme en effet les observations faites sur le vivant. Les crânes Malais et Polynésiens sont dissemblables entre eux. Les premiers sont mésaticéphales, sur la limite de la sous-brachycéphalie; les seconds sont sous-dolichocéphales, et M. Barnard Davis a même trouvé l'indice céphalique des Néo-Zélandais égal à 75, ce qui les rangerait parmi les dolichocéphales vrais.

Les différences ne sont pas aussi accusées pour l'indice nasal: les uns et les autres sont mésorhiniens. Il en est de même pour l'indice orbitaire qui est très mégasème dans les deux races, mais plus encore chez les Polynésiens que chez les Malais. Enfin, tandis que ceux-ci sont les plus prognathes de toutes les races jaunes, les premiers, au contraire, se placent sous ce rapport sur les limites du type blanc. Le Polynésien primitif n'est pas prognathe; les oscillations que l'on constate dans quelques archipels ne proviennent que de croisements. Mais, ainsi que le fait observer avec juste raison M. Topinard, « attendu que tous ces croisements ne pourraient qu'accroître son prognathisme et qu'autour de lui on ne découvre aucune race capable de le faire diminuer, nous concluons que c'est en lui-même qu'il puise le principe de cette diminution (1). »

En somme, la première différence fondamentale entre les Malais et les Polynésiens, est celle qui est fournie par les caractères anthropologiques et crâniométriques. Ces caractères sont encore plus divergents entre les Polynésiens et les Javanais. Plus tard, quand nous chercherons à établir quels ont été les ancêtres des Malais, on verra pourquoi ceux-ci ressemblent plus aux Polynésiens que les Javanais.

(1) *Anthropologie*, p. 505.

III

CARACTÈRES LINGUISTIQUES.

Langue Malaie: Son origine, ses règles fondamentales, ses principaux dialectes. — Langue Polynésienne : ses caractères principaux. — Différences et analogies entre le Malayou et le Polynésien. — La langue Malaie ne peut pas avoir été la mère de la langue Polynésienne. — Les Polynésiens ne proviennent donc pas des Malais.—Tableaux linguistiques.

Les caractères tirés de l'examen extérieur des individus et des mensurations de leurs crânes, ne sont pas les seuls qui différencient les populations qui nous occupent ; il y a une différence tout aussi grande dans les langues qu'elles parlent, bien qu'on ait cru longtemps et qu'un certain nombre de savants, M. de Quatrefages entre autres, croient encore le contraire.

La preuve de cette assertion résultera de l'ensemble des remarques linguistiques que nous aurons à faire successivement dans le cours de ce travail, surtout lorsque nous chercherons à démontrer quel a été le véritable lieu d'origine des Polynésiens. Nous nous bornerons pour le moment à exposer les connaissances acquises sur les langues malaise et polynésienne, et à en faire ressortir, d'après les écrivains qui s'en sont occupés, les analogies et les différences principales. On verra, par ces seules données, que la langue malaie ou Malayou ne pouvait pas être la mère de la langue polynésienne, puisque celle-ci n'a conservé qu'un très petit nombre de mots regardés comme malais et que tous les autres diffèrent foncièrement du Malayou.

Il faut pourtant reconnaître qu'il y a une grande ressemblance dans plusieurs parties des deux grammaires ; ce n'est qu'en s'appuyant sur ces ressemblances grammaticales que les auteurs ont pu soutenir et soutiennent encore l'i-

dentité des deux langues. Il est probable que cette ressemblance est due à quelque cause originelle, et il y aurait alors un certain degré de parenté entre les deux langues, comme entre les deux peuples, bien que nous n'admettions pas leur filiation directe. Nous allons tâcher d'expliquer comment a pu se produire une si grande analogie dans la grammaire des deux langues et où s'est opéré ce résultat.

1° *Langue Malaie.* — Ce que nous devons dire tout d'abord, c'est que les linguistes les plus compétents ne s'accordent pas plus sur le lieu d'origine de la langue malaie et de ses divers dialectes, que sur celui des Malais eux-mêmes.

Aussi les W. Jones, les Wilkins, les Raffles et beaucoup d'autres, n'ont jamais pu déterminer sa source, tandis qu'ils se sont accordés à dire que la langue parlée par les Papous, les Négritos des Philippines, etc., diffère complétement du Malai.

Le savant orientaliste Langlès (1) regardait la langue malaise comme originaire de Malacca.

D'autres la disaient provenir, au contraire, de Menangkabou, c'est-à-dire de Sumatra, d'où elle s'était répandue dans la presqu'île Malacca et, de là, sur les côtes de Bornéo, puis dans quelques parties de Sumatra, sur les côtes de Java, de Célèbes, et dans les îles les plus orientales. Mais, d'un autre côté, il a été constaté que, s'il y a une uniformité surprenante dans le langage écrit et parlé de toutes les tribus malaises, le Malai de Menangkabou est celui qui présente le plus de différences, et ces différences consistent en ce que les mots qui, dans le dialecte de Sumatra, finissent en *o*, ont, dans le diatecte de Malacca le son *a*. Ainsi les Malais de Sumatra prononcent *Lado*, poivre, au lieu de *Lada*.

Pour Forster (2) la langue malaise n'était certainement pas un dialecte de l'arabe, mais bien une langue mère aussi étendue qu'abondante. Et il ajoutait, — à tort, comme nous espérons le démontrer, — que ce sont les Malais de Malacca qui ont transporté leur langue dans toutes les îles orien-

(1) *Voyage de Thunberg*, t. II.

(2) *Voyage de Forster autour du monde.* Extrait cité par Langlès dans le vocabulaire donné par Thunberg, t. II.

tales, aux Philippines, aux Carolines, aux Mariannes, aux îles Pelew, à celles des Larrons, et dans une grande partie des îles de la mer du Sud. Nous l'avons déjà dit, et nous l'établirons bien mieux tout à l'heure, la langue des îles de la mer du Sud n'est pas la langue malaise.

Thunberg, au contraire, soutenait que le Malai n'est qu'un dialecte arabe (1), ce qui a donné à Langlès l'occasion de faire observer que le Malai contient, en effet, un assez grand nombre de mots arabes, mais que ces mots ne sont dus qu'à l'introduction des caractères arabes et de la religion musulmane.

Pour Marsden (2) la langue malaie était originaire de Malacca, et non de Sumatra, comme le lui fait dire de Rienzi. Il indique, dans l'introduction à sa grammaire Malaie, que les grandes îles de l'archipel ont leur propre langue, parlée partout par les habitants de l'intérieur, tandis que la langue malaie est celle des districts avoisinant les bords de la mer et des rivières navigables. Mais il ajoute qu'il ne peut rien avancer de certain sur son ancienneté, et il démontre seulement sa persistance relative en s'appuyant sur les mots de Tidor, Zébu, etc., cités par Pigafetta, dans son voyage avec Magellan. En effet, les mots entendus et recueillis par cet observateur, en 1521, diffèrent à peine de ceux d'aujourd'hui, comme le prouve le tableau suivant de la numération des îles désignées.

	Zébu et Matan Pigafetta	Moluques (Pigafetta)	Malai moderne.	Batta.	Rejang.	Lampong.	Maori.
1.	uso.	sarus.	sa; satu.	sadah.	do.	sahi.	tahi
2.	dua.	dua.	dua.	duo.	dui.	rua.	rua.
3.	tolo.	tiga	tiga.	tola.	telu.	tulu.	toru.
4.	upat.	anepat.	ampat.	opat.	mpa.	ampah.	ua.
5.	lima.	lima.	lima.	limah.	limo.	limah.	rima.
6.	onom.	anam.	anam.	onam.	num.	anam.	ono.
7.	pitto.	tugu.	tudju.	paitu.	tujua.	pitu.	uitu.
8.	gualu.	dualapan	delapann.	ualu.	delapun.	ualu.	uaru.
9.	ciam.	sambelan	sambilann.	siah.	sembilan.	siwah.	iua.
10.	polo	sapolo.	sapu'u.	sapulu.	depulu.	pulu.	ngahuru.

(1) *Voyage de Thunberg*, t. II, p. 252, annotations de Langlès.

(2) *Histoire de Sumatra*, 1er vol. p. 298.

Nous avons cru devoir placer en regard la numération de la Nouvelle-Zélande, pour montrer, en passant, quelles sont celles qui s'en rapprochent le plus ; et quand nous aurons dit à quelle race appartiennent les Rejangs et les Lampongs, on comprendra mieux pourquoi leur numération surtout, se rapproche plus de celle des Maori que la numération malaise.

Il n'y a, du reste, pour Marsden, qu'une seule langue malaie, mais avec des styles différents (1).

Le premier est le *Bahasa* (2) ou *Bhasa-Dalam* c'est-à-dire la langue de cour ;

Le deuxième, le *Bhasa-orang-tawan*, ou langage des classes policées ;

Le troisième, le *Bhasa-Degang* ou langage des commerçants;

Le quatrième, le *Bhasa-Kachukan*, langage le plus corrompu, sorte de langue franque, usitée dans les bazars, etc.

C'est à Malacca, dit-il, que l'on parle le malais le plus pur ou du moins le plus estimé, et Crawfurd présume que c'est dans le pays appelé Raddak.

On reconnaît d'ailleurs plusieurs dialectes tels que ceux de Sumatra, de Palambang, de Bornéo, etc. Comme nous l'avons déjà fait remarquer, le dialecte de Malacca diffère principalement du dialecte de Sumatra, en ce que les mots, qui, dans cette île, finissent en *o*, ont dans la presqu'île le son *a*. En outre les Sumatranais adoucissent ou suppriment le *k* à la fin des mots, et disent, par exemple, *Tabe bania*, au lieu de *Tabe baniak*, beaucoup de saluts. En somme Marsden soutenait, comme l'a fait plus tard Sir Raffles, que la langue parlée à Sumatra, ne diffère pas matériellement de celle parlée dans la presqu'île Malacca.

Jawi est le nom donné à la langue malaise écrite, et, pour nous, ce nom seul est déjà un indice du lieu d'origine des Malais. On lui donne 25 consonnes, 5 voyelles et deux diphthongues ; d'autres lui donnent, outre les 28 lettres arabes, 6 lettres de plus. Son alphabet se compose de carac-

(1) *A grammar, of the malayan Language with an introduction and praxis*, by W. Marsden, in-4°, London, 1812.

(2) *Bahasa*, idiome, langage. *Bahasa-Malayo*, langue malaise.

tères arabes; il a été pris par les Malais dans le temps qu'ils faisaient un commerce très étendu sur les côtes d'Arabie. La prononciation en est très douce, et les lettres rudes en arabe sont modifiées ou même omises. Aussi dit-on qu'elle n'emploie que 20 lettres (1).

Cette langue est très simple dans ses règles grammaticales. Il n'y a point d'inflexions pour exprimer le genre, le nombre et le cas des noms ; on y supplée par des mots particuliers. Les adjectifs sont les mêmes dans le positif, le comparatif, et le superlatif. Les pronoms, quoique distingués en 1re, 2e et 3e personnes, n'ont pas de différence de cas ni de genre, et sont indéfinis à l'égard du nombre. Les verbes ne possèdent ni temps ni modes : c'est par le seul moyen des auxiliaires qu'on forme les temps.

Les substantifs sont formés en plaçant devant l'adjectif la particule *ka*, et en y ajoutant la particule *ann*. Ainsi de *bessar*, grand, vient *Ka-bessar-ann*, grandeur ; de *Pouti*, blanc, *ka-pouti-ann*, blancheur, etc. D'autres se forment avec les particules *pem*, *ping*, *per*, etc. Ainsi de *harap*, espérer : *Peng-harap-ann*, espérance. En résumé, les particules qu'on met au devant des mots sont au nombre de 17 : Cinq : *pen*, *peng*, *pem*, *pa* et *ka* servent à former les noms dérivés ; cinq autres : *men*, *meng*, *mem*, *ma* et *bal* servent pour les verbes ; trois : *per*, *pal* et *di*, pour les noms et les verbes ; deux : *ber* et *ter* s'appliquent à différentes parties du discours, et les deux autres *ba* et *ta* ne sont que des abréviations de *ber* et *ter*.

On peut former les pronoms possessifs, dit Boze, auquel nous empruntons cette note, en ajoutant aux substantifs les particules *kou*, *mou*, *nia* et *kami* : *sourat*, lettre ; *sourat-kou*, ma lettre ; *sourat-mou*, ta lettre ; *sourat-nia*, sa lettre ; *sourat-kami*, notre lettre, etc.

Le comparatif se forme en mettant devant le positif le mot *lébé*, plus. Ainsi *bagous*, joli ; *lébé-bagous*, plus joli.

Le superlatif est formé en ajoutant au positif *sékali*. Ainsi *bagous* joli, *lébé-bagous* plus joli ; *bagous-sékali*, le plus

(1) M. Alfred Tugault donne à l'alphabet malais 33 caractères. (*Eléments de la langue malaise*. — Paris, Imprim. Impér. 1863).

joli. On forme aussi le superlatif en répétant l'adjectif : *baïk-baïk*, très-bon.

Les adjectifs sont presque universellement placés après le nom : *ruma baru*, maison nouvelle.

Le comparatif, en outre du mot *lébé*, se forme par l'addition du mot *lagi*, plus. *Bessar*, grand : *lagi bessar*, plus grand. Le superlatif est formé par la particule *ter* : *Termuliya*, le plus glorieux ; par les adverbes *lalu*, fermement ; *amat*, grandement, vraiment, en outre de *sekali*, excessivement : Exemple *Terlalu baïk*, le très bon, etc.

La langue malaie n'a pas, à proprement parler, de verbes auxiliaires, mais les mots *ada*, être ou avoir et *jadi*, sont ainsi nommés et en tiennent lieu. Les différences des temps et des modes sont plus spécialement désignées par des particules placées devant les dérivés.

Les Malais ne reconnaissent les genres que dans les êtres en qui la nature a distingué les sexes. Ils n'ont pas de mots pour exprimer le genre neutre. Pour distinguer les premiers ils mettent les mots : *betina*, femelle, et *djantan*, mâle, toujours après le substantif : *kouda*, un cheval, *kouda-bétina*, une jument ; *ayam-djantan*, un coq, *ayam-betina*, une poule (1).

Des mots particuliers distinguent le singulier et le pluriel; mais il y a une autre manière de former le pluriel, c'est de répéter le mot : *kouda*, cheval, *houda-kouda*, des chevaux ; *batu*, pierre, *batu-batu*, des pierres, *raja-raja*, des princes ; *kata-kata*, des mots.

La langue malaie s'écrit de droite à gauche comme l'arabe, dont elle a conservé plusieurs mots en même temps qu'elle en a pris quelques-uns à d'autres nations.

D'après Crawfurd, elle est composée, sur 100 mots : de 50 appartenant à ce qu'il appelle *Grand-Polynésien* et qui n'est pour lui que le Javanais ancien ; de 27 appartenant à ce qu'il appelle Malai primitif ou indigène ; de 16 au Sanscrit, et de 5 à l'Arabe. Deux centièmes seulement ont été empruntés, dit-il, au Kalinga ou Telinga, au Persan, au Portugais, et un nombre encore moindre au Hollandais et à

(1) Pour les êtres raisonnables ces mots sont *laki-laki* et *perampuan*.

l'Anglais. On voit par là que loin d'être, comme on l'a cru si longtemps, la souche de tous les idiomes dits malais, et c'était l'opinion de Balbi, elle n'est presque certainement que le produit de langues différentes; elle semble surtout dériver du Javanais ancien qui, pour Crawfurd, était, au lieu du Malai, la souche de tous les idiomes de la Malaisie (1).

Comme l'a dit Balbi, tous les mots sanscri ts indiquent ce que les Malais ont pris aux Hindous sous le rapport de la civilisation, de même que ceux pris aux Arabes démontrent l'influence qu'eurent ces derniers sur la religion, la littérature et la législation de ces peuples; enfin les mots telinga décèlent les anciennes relations commerciales qui ont eu lieu et qui subsistent encore entre ces deux nations. Quant à la préférence que donne Crawfurd au Javanais sur le Malai dans la formation des différents idiomes de cette famille de langues, elle repose sur des particularités importantes. Ainsi, dans les mots communs aux deux langues, il arrive souvent qu'on ne rencontre le sens figuré d'une parole que dans le Malai; souvent aussi le mot malais qui paraît, au premier abord, un mot simple, se trouve être, en Javanais, un mot composé, dont chaque élément n'existe pas dans l'autre idiome; on rencontre parfois dans le Malai des mots composés de racines javanaises et sanscrites, ce qui prouve que ces mots sont passés du Javanais au Malai. Mais nous ne pousserons pas plus loin ici ces citations parce que nous aurons à y revenir quand nous ferons connaître les caractères anthropologiques et linguistiques des Javanais.

Seulement nous ferons remarquer encore que la langue malaie a été trouvée par tous les linguistes inférieure à la langue javanaise, plus verbeuse que riche, plus pauvre enfin en expressions figurées que les autres langues orientales, et que les mêmes linguistes ont fait l'observation que rien en elle ne dénote une antique origine.

Il n'y a, du reste, peut-être pas de langue plus agréable et plus douce; et telle était certainement l'avis du vieux voyageur Linschot qui, après avoir dit que l'origine de Malacca est due à sept pêcheurs de Siam, Pégu et Bengale,

(1) V. aussi de Quatrefages, l'*Espèce humaine*, p. 321.

« tant l'air du pays était plein de malignité, » ajoute qu'ils établirent un langage particulier trié des plus élégantes façons de parler des autres nations : « comme de fait, dit-il, la langue malaie à présent est la plus exquise, nette et célèbre de toutes les orientales. (1) »

Pourtant les Lampongs font un peu exception ; chez eux le dialecte est guttural ; ils emploient en outre fréquemment des sons que nous exprimons par la lettre *g*, et ils donnent ces sons même aux mots malais ; de plus ils retranchent la consonne *r*, et ils disent, par exemple, *Co-ghi* pour *Croï*, *Biass* pour *Brass*, riz.

Enfin on a dit que la plupart des mots malais primitifs sont dissyllabiques (2) ; tels sont les mots *orang*, homme, *tanah*, terre, *aku*, je, moi, *makann*, manger, etc., et quelques écrivains en ont conclu que ces mots n'avaient pu provenir de l'Asie, où ils sont généralement monosyllabiques. Or, en terminant ce rapide aperçu sur la langue malaie, nous nous bornerons à faire remarquer que la langue polynésienne a été regardée par quelques écrivains comme ayant été primitivement une langue monosyllabique.

Nous allons examiner succinctement la langue polynésienne afin de pouvoir la comparer en connaissance de cause avec la langue malaie et déduire de cette comparaison leur identité ou leur différence. En voyant ces deux langues placées, pour ainsi dire, en regard, le lecteur appréciera avec plus de facilité et de certitude. Comme le précédent, cet aperçu ne sera que fort superficiel et il se bornera aux remarques les plus indispensables. Un pareil sujet ne saurait être traité ici avec tous les développements qu'il exige ; on le trouvera d'ailleurs exposé dans la traduction que nous avons faite des grammaires et dictionnaires Maori et Tahitien publiés par les missionnaires anglais.

2° *Langue Polynésienne.* — Il n'y a en Polynésie qu'une seule langue appelée par de Rienzi, Daya-Polynésienne ; elle donne lieu, par suite de quelques légères altérations, à ce que l'on a appelé des dialectes différents.

(1) *Histoire de la Navigation de Jean Hugues de Linschot*, etc., p. 33.
(2) Alf. Tugault, ouvr. cité, p. 2.

Le nombre de ses lettres est plus considérable qu'on ne l'a dit, mais il est vrai que quelques-unes ne sont pas employées par tous les habitants d'une même île, et que plusieurs archipels délaissent certaines lettres qu'ils remplacent par d'autres.

Il est des lettres comme le *b*, le *d*, le *j*, le *tchi*, *tcha*, *dji*, *dja*, employées par la langue malaie, dont ne se sert pas la langue polynésienne ; le *s* n'est employé que dans quelques archipels.

Les syllabes se composent ou d'une seule voyelle ou d'une consonne suivie d'une voyelle ; mais jamais un mot n'est terminé par une consonne : première différence avec le Malai, dont les mots se terminent aussi souvent par une consonne que par une voyelle.

Tous les mots sont invariables, et le même sert de nom, d'adjectif, de verbe et de particule ; en un mot, la racine est une sorte d'infinitif inflexible, contenant à la fois le nom, l'adjectif, l'adverbe, le participe et le verbe.

La langue polynésienne se conjugue et se décline à l'aide de mots particules.

Elle a deux articles : un indéfini *he*, l'autre défini *te*, avec un pluriel commun : *nga* à la Nouvelle-Zélande ; *E-te* et *mau*, à Tahiti (1).

Les substantifs ont deux nombres, le singulier et le pluriel. On a vu qu'en Malai les substantifs dérivés sont formés à l'aide des particules *ka* et *ann*. Ainsi de *ada*, être : *Ka-ada-ann*, existence ; de *Bessar*, grand : *Ka-bessar-ann*, grandeur. Or, à la Nouvelle-Zélande, par exemple, c'est en ajoutant le mot *nga* que se forment les substantifs dérivés. Ainsi, en ajoutant *nga* aux mots suivants,

Nui, grand, on a : *Nuinga*, grandeur.
Kaha, fort, *Kahanga*, force.
Kahu, pousser, *Kahunga*, croissance.

(1) En polynésien toutes les lettres se prononcent ; il n'y a pas d'*e* muet ; l'*u* se prononce *ou* et le *g* est toujours dur devant *e* et *i*. — Ex : *he*, pron. *hé* ; *mau*, pron. *maou* ; *nuinga*, pron. *nouin'ga* ; *rangi*, ciel, pron : *ra n'gui*.

Kai, manger, *Kaïnga*, repas, demeure, village à la Nouvelle-Zélande.

Momi, sucer, *Mominga*, action de sucer.

Le genre des substantifs est établi par l'addition d'un mot signifiant mâle ou femelle ; et, comme les Malais, les Polysiens ne le reconnaissent que dans les êtres distingués par les sexes.

Les adjectifs n'ont ni cas ni nombre, et se placent immédiatement après le nom : *he rakau roa*, un grand arbre.

Le comparatif et le superlatif sont généralement formés par des particules ou d'autres mots ajoutés, (affixes) : *he waka nui*, un grand canot.

Il y a plus de ressemblance, ainsi que le montre le tableau suivant, entre les nombres cardinaux des Polynésiens et ceux de Madagascar, qu'entre les premiers et ceux de la Malaisie (1).

	Polynésien.	Madagascar.	Batta.	Menado.	Malai moderne.
1.	tahi.	rek ; iraikn.	sadah.	essa.	sa ; satu.
2.	rua.	rua ; rue.	duo.	rua.	dua.
3.	toru.	telu ; telo.	tolu.	talu.	tiga.
4.	ua.	efat ; efats.	opat.	apat.	ampat.
5.	rima.	dimi ; limi ; liha ; lia.	limah.	lima.	lima.
6.	ono.	enem ; henn.	onam.	anam.	anam.
7.	uitu.	fitu.	païtu.	pitu.	tudju.
8.	uaru.	valu.	ualu.	walu.	delapann.
9.	iua.	sivi.	siah.	sio.	sambilann.
10.	ngahuru.	polu; ful; fulo.	sapulu.	pulu.	sapulu.

Les pronoms ont trois nombres : le singulier, le duel, et le pluriel.

1re personne du duel : nous deux, singulier, *taua* et *maua* ; pl. *tatou* et *matou*.

2e personne : vous deux, sing. *korua* ; pl. *koutou*.

3e personne : eux deux sing. *raua* ; pl. *ratou*.

(1) Si les Polynésiens ressemblent plus aux Madécasses qu'aux Malais par la numération, ils en diffèrent entièrement par le langage, les caractères physiques, etc.

Taua et *Tatou*, comprennent la ou les personnes auxquelles on parle ; *maua* et *matou* les excluent.

Les verbes ont quatre modes : l'indicatif, l'impératif, le subjonctif et l'infinitif, exprimés par des particules, de même que les temps. On a remarqué leur analogie singulière avec les verbes grecs, c'est-à-dire qu'ils possèdent le duel et que ce duel a quatre expressions différentes. Le passif est formé par l'addition de certaines syllabes à la racine.

Inutile, croyons-nous, de parler des adverbes, prépositions conjonctions et interjections. Nous renverrons d'ailleurs pour cela, comme pour toutes les autres données, à l'introduction qui précède la traduction que nous avons faite des dictionnaires tahitien et néo-zélandais, et surtout aux ouvrages de MM. Dieffenbach et Gaussin sur la langue polynésienne.

Seulement nous devons dire encore, que les mots polysyllabiques sont souvent formés comme les enfants forment les mots, c'est à dire par le redoublement de la racine : la répétition renforce donc la racine comme on le fait dans l'Italien et le Malai pour former le superlatif : ainsi *hikohiko*, choisir. En outre d'autres mots ne sont souvent qu'une imitation du son naturel de la voix, et, plus particulièrement, les noms des objets animés : exemple : *ruru*, chouette.

Nous ajouterons aussi que, comme le font les Lampongs de la Malaisie, les Polynésiens de certaines îles, telles que les Marquises, retranchent la consonne *r*, et disent : *aoe* pour *aore* non ; *ii*, pour *riri* ; *imu* pour *rimu*, et que d'autres, comme les habitants des îles Sandwich, Samoa et Tunga, se contentent de la remplacer par la lettre *l*, etc.

Enfin, comme dans la langue malaise, les différents rapports des parties du discours que nous exprimons par la déclinaison, la comparaison et les prépositions, se rendent par des mots qui, dans ce cas, pourraient, suivant Dulaurier, être appelés particules, bien qu'ils soient de véritables mots qui, dans tous les autres cas, sont substantifs, adjectifs et verbes.

Il n'est peut-être pas de langue qui ait plus de préfixes et d'affixes que la langue polynésienne ; on pense que ce ne

sont guère que des mots corrompus, dont le sens a été perdu : point de contact du reste avec l'hébreu. Cette manière de former les mots en Polynésie rend ce langage très flexible et permet d'exprimer les significations les plus diverses. C'est le même procédé qui fait la richesse du grec et de l'allemand. En somme, la langue polynésienne est susceptible d'être très-développée et, telle qu'elle est, on peut la croire une langue riche, contrairement à l'opinion de quelques écrivains et particulièrement de Chamisso.

« C'est vainement, a dit Marsden (1), qu'on a tenté de trouver l'origine des dialectes polynésiens dans des continents voisins ; leurs mots, presque tous dissyllabiques, sont entièrement sans rapport avec les monosyllabes de l'Asie orientale bien qu'on puisse reconnaître quelque ressemblance dans le système grammatical. »

Mais ces mots sont-ils donc vraiment presque tous dissyllabiques en Polynésie, comme il le dit ? Tel n'est pas l'avis du voyageur Dieffenbach pour lequel ils sont monosyllabiques (2) : ce qui, suivant sa remarque, est le principe des langues Indo-Européennes. Fait non moins remarquable, cette opinion est également celle du savant missionnaire anglais Taylor (3) : « Il paraît très-probable, dit-il, que la langue maori était originairement monosyllabique, car beaucoup de mots laissent découvrir leurs racines et bon nombre d'entre eux seront reconnus comme racines dans d'autres » ; et il cite comme exemple les mots suivants : *ka*, brûler ; *ka-pura*, semences de feu brûlant ; *ka-kano*, semence ou graine ; *ka-ha*, force, haleine du feu ; *ku*, étroitesse ; *ku-iti*, étroit ; *kuku*, grande moule, pigeon ; *pa*, défense ; *pa-tu*, frapper, briser ; *pa-ia*, tourner, renverser ; *pa-re*, filet, bandage de tête ; *pa-re-*

(1) *Miscellaneous Works*, p. 5. Nous devons faire remarquer que Marsden donnait le nom de Polynésie à cette partie du globe et en même temps à la Malaisie.

(2) Part. II, chap. 1er, p. 209.

(3) *Te ika a Maui or New-Zealand and its inhabitants* by Rich. Taylor. London, 1855. Ch. 14, p. 201.

pa-re, fortification, barrière; *po*, nuit, saison ; *po-uri*, ténèbres; *mata-po*, aveugle ; *po-ka*, un creux, un trou ; *ri*, racine de : *ri-nga ri-nga*, main ; *ri-e*, les 2 bras ; *ri-ri*, colère ; *tu-ri*, genou ; *rima*, cinq ; *tu*, être, Dieu de la guerre ; *tu-puna*, ancêtres ; *tu-tu*, quereller ; *tu-a-ka-na*, frère aîné ; *tu-a-hine*, sœur ; *ma-tu-a*, parents ; *tu-a*, rester devant ou derrière ; *tu-a-whenua*, grande terre ; *tu-ara*, le dos ; *tu-a-roa*, le mur de derrière d'une maison ; *a-tu-a*, au-dessus ; *ura*, rouge ; *ko-ura*, écrevisse ; *ura-ura*, rivage ; *ura-nga-o-tera*, rougeur du ciel ; *rangi ura*, ciel rouge ; *whaka-ura*, rougir ; *wa*, porter ; *wa-ha*, bouche ; *wae*, nettoyer un sentier avec le pied ; *wae*, le membre inférieur en entier ; *wae-wae*, le pied, impliquant mouvement ; *wae-renga*, clairière de forêt ; et plusieurs autres encore tel que *tu-a-tara* pour *tuatara*, lézard.

Mais ici encore nous laisserons aux savants compétents à se prononcer sur ce sujet ; nous avouerons ne pas plus pouvoir le faire pour la langue polynésienne, que pour la langue malaise.

En somme, comme on voit, la langue polynésienne ressemble à la langue malaise, par la formation de ses substantifs dérivés, par l'invariabilité de tous ses mots et par sa manière d'établir les genres, puisqu'elle les distingue, comme la langue malaise, par des mots particuliers, variant suivant qu'on veut parler d'un mâle ou d'une femelle et qu'on les applique à l'homme ou aux animaux. C'est ainsi que les Polynésiens se servent des mots *tane* et *vahine*, quand il s'agit de l'espèce humaine, et disent *metua-tane*, un père ; *metua-vahine*, une mère : père ou parent, homme ou femme. Ils emploient les mots *oni* et *ufa* pour distinguer le mâle ou la femelle des animaux (1); ainsi la poule est appelée *moa ufa*, le coq *moa oni*, et l'on a vu que les Malais disent *ayam-betina* pour une poule, et *ayam-djantan* pour un coq.

Ce sont évidemment ces ressemblances qui ont porté les auteurs à considérer le Malais comme la langue mère du

(1) A la Nouvelle-Zélande, mâle se rend par le mot *tourawhi* et femelle par *uwha*.

Polynésien, et qui ont fait dire par M. Thompson (1) et quelques autres : « l'identité des mots du dialecte polynésien et la construction grammaticale prouvent l'origine malaie de la langue polynésienne, bien que plusieurs écrivains, qui regardent plus aux mots qu'à leur structure, le nient et oublient, en raisonnant à ce sujet, que le langage des Malais modernes est très-différent du Malai qui était parlé par les émigrants qui ont colonisé Singapoura et la Polynésie. » Déjà de Chamisso (2) avait dit, en s'appuyant sur la grammaire Tunga, de Martin : « Nous reconnaissons dans la langue des Polynésiens orientaux, les règles de la langue malaise dans sa plus grande simplicité et, à notre opinion, dans un état d'enfance non-développé. C'est un grasseyement enfantin et plaisant qu'on peut à peine appeler une langue. » Ce sont, du reste, ces mêmes ressemblances qui ont plus récemment fait répéter par M. de Quatrefages que « les langues malayo-polynésiennes ne forment qu'une famille linguistique. (3) »

Evidemment, il résulte de tout ce qui précède que la construction grammaticale des deux langues se rapproche beaucoup, et l'on verra pourquoi au fur et à mesure que nous avancerons. Mais ce que l'on n'a peut-être pas assez remarqué, c'est qu'il y a de non moins grandes différences dont une des principales est l'absence, en Malaisie, du duel, des pronoms et des verbes polynésiens. Moërenhoüt a lui-même signalé cette différence (4) ; et il dit, en parlant des Philippines, de Macassar, de Célèbes et des îles Indiennes : « Les nombreux dialectes, d'ailleurs totalement étrangers les uns aux autres, mais offrant de temps en temps quelques mots de la langue polynésienne, diffèrent néanmoins tous essentiellement par le génie, sous tout autre rapport, et surtout manquent du duel, l'un des caractères distinctifs les plus remarquables de l'idiome de la Polynésie, stricte-

(1) *Histoire de la Nouvelle-Zélande*, p. 79.

(2) *Mémoires : Voyage de Kotzebüe.*

(3) *Les Polynésiens*, p. 18.

(4) T. II, p. 239.

ment reconnu et rigoureusement employé dans toutes les îles, même par les classes les plus ignorantes et par les tribus les plus sauvages. » Les langues de Macassar et autres points de Célèbes et des îles Indiennes paraissent en effet manquer du duel, comme le Malais. Mais Moërenhoüt se trompe sous ce rapport en parlant des Philippines, car il est certain que dans ces îles le duel existe comme en Polynésie.

Parmi les autres principales différences existant entre les deux langues, il faut mentionner surtout : le nombre plus restreint des lettres de l'alphabet polynésien ; l'usage général et constant en Polynésie de lettres qui ne sont pas employées dans certaines îles malaisiennes, telles que les consonnes *f* et *p* ; le manque général, au contraire, dans les îles polynésiennes, de lettres qui sont parfois usitées dans la Malaisie, telles que le *b*, le *d*, le *j*, etc. ; la manière différente dans les deux langues de former les dérivés ; la terminaison constante par une voyelle des mots polynésiens, tandis que les mots malais se terminent aussi souvent par une consonne que par une voyelle ; la différence qui semble exister dans la manière de former le comparatif et le superlatif ; enfin l'analogie plus grande de la numération polynésienne avec celle de Madagascar et des populations malaisiennes, qu'avec celle des Malais proprement dits.

En vain Thompson cherche à expliquer la grande différence existant entre les langages malai et polynésien, en disant que le Malai moderne, diffère du Malai ancien : cette assertion est commode pour son système, mais elle est inexacte, car on connaît parfaitement le nombre de mots arabes ou autres introduits dans le Malai. Il est bien évident, comme il le dit lui-même, que si les Polynésiens eussent connu l'alphabet arabe, ils ne l'auraient pas oublié, et d'un autre côté, on sait aujourd'hui que l'alphabet polynésien, nécessaire pour rendre les mots de la langue polynésienne, est différent de celui des Malais ; il se sert, par exemple, de certaines consonnes que n'ont pas les Malais en général.

Thompson, en voulant prouver l'origine malaie de la lan-

gue polynésienne par « la construction grammaticale et l'identité des mots du dialecte polynésien (1) », oublie qu'il n'y a pas plus de 65 à 75 mots d'apparence malaise en Polynésie, parmi tous ceux qui forment le fond de la langue polynésienne ; s'il y a en Malaisie un plus grand nombre de mots vraiment polynésiens, cela tient à ce qu'ils y ont été portés par les Polynésiens eux-mêmes ; c'est, du reste, ce que démontre l'analyse de certains mots : ainsi le mot malais *Lima*, cinq, qu'on a tant cité pour prouver que le polynésien *Lima* ou *Rima* venait de la Malaisie, indique tout le contraire. Ce dernier, qui en polynésien signifie cinq, est aussi le nom de la main : c'est une preuve que ce mot a dû être introduit en Malaisie par les Polynésiens. Inversement, des mots trouvés en Polynésie sont dus presque certainement à des Malais ou à des Javanais entraînés jusque là, puisqu'on paraît y avoir rencontré quelques mots sanscrits, qui autrement, ce qui n'est guère admissible, n'auraient pu venir que de l'Asie directement. Les mots que l'on regarde comme sanscrits sont : *Ka*, brûler ; *pu* pour *bhu*, pousser ; *ghena* et *hina*, fille ; *homaï*, donner ; *tri*, trois ; *rajah*, chef ; *aghin*, feu ; *gatira*, race ; et quelques autres. Il faut y mettre un peu de bonne volonté ; du reste Buschmann soutient qu'il n'y en a qu'un seul.

L'un de ceux qui, avec Forster, Marsden et G. de Humboldt, ont le plus contribué à répandre la croyance qu'il n'y a qu'une seule langue depuis Madagascar jusqu'à Pâques, le professeur Buschmann, était forcé de convenir lui-même que les analogies entre le Malai et le Polynésien ne se trouvaient pas toujours et que les deux langues, qu'il regardait avec G. de Humboldt comme étant les rameaux de la souche malaie, se refusaient souvent à tous les efforts faits pour trouver ces analogies : « Quelles que soient, disait-il, les analogies qui existent entre les idiomes occidentaux et orientaux des Malais, il n'est pas moins de fait qu'un grand vide les sépare (2). »

(1) *Loc. cit.*, p. 79.

(2) Buschmann, *Mémoire sur les Marquises*, p. 32.

De son côté, M. Abel Hovelacque continue également à admettre les langues maléo-polynésiennes (1) ; il donne la classification établie par Frédéric Muller dans le « *Voyage de la Novara* » et « *l'Ethnographie générale* » ; comme lui, il place dans le groupe malai, non-seulement la langue des Philippines (Tagala, Bisaya, etc.), mais la langue des Mariannes et celle de Formose, et dans la branche maléo-javanaise le malai, le javanais, le madurais, le makassar l'alfourous, le battak et le dayak.

Pour M. Hovelacque deux faits sont aujourd'hui avérés : les langues maléo-polynésiennes ont toutes une origine commune ; elles sont indépendantes de toute autre famille linguistique. Leur système phonétique est distinct et bien distinct de tous les autres ; leurs racines sont parfaitement originales et ne se prêtent à aucun rapprochement avec les racines du système Indo-Européen, du système ouralo-altaïque ou de toute autre famille de langues. Il divise la langue maléo-polynésienne en trois groupes : le groupe malai, présentant les formes les plus pleines, les mieux développées ; la branche Tagala se distinguant particulièrement ; le groupe mélanésien déjà moins riche, comme si ce groupe appartenait à la même langue ! Pour lui, le groupe polynésien aurait considérablement à envier sous ce rapport à la langue des Philippines, à celle de Formose, au malgache de Madagascar.

En résumé, il pense que le groupe polynésien s'est détaché de sa famille à une époque où la langue n'était pas encore fort développée et que sa civilisation ne lui a pas permis de se développer davantage. Quant à la grammaire maléo-polynésienne elle est pour lui celle de toutes les langues agglutinantes, et il en dit ce qu'en a dit M. Gaussin. Il reconnaît en somme que les langues qu'il appelle maléo-polynésiennes sont indépendantes de toute autre famille linguistique.

M. Thompson, partisan de l'origine malaise des Polynésiens, reconnaissait lui-même la grande différence existant

(1) *La Linguistique*, p. 64, Reinwald, Paris, 1876.

entre le langage malai et le langage polynésien. Cette différence lui faisait supposer que la migration malaise vers la Polynésie avait eu lieu dix à douze siècles auparavant. Si l'on acceptait cette interprétation, il faudrait admettre que les émigrants auraient complétement changé de langage, puisqu'il ne reste qu'un très-petit nombre de mots dits malais parmi ceux usités chez les Polynésiens actuels. Cette supposition est peu probable, à en juger du moins par le peu de changement survenu dans la langue polynésienne depuis qu'on la connaît.

M. J. Garnier (1) a fait, à propos de la langue polynésienne, une objection qui, à elle seule, suffirait à établir qu'elle n'a pu provenir de la Malaisie. Si, dit-il, toutes les langues malaises, tagales, mariannaises, javanaises, etc., ont une commune origine, comme le pensent les partisans des migrations de l'Ouest à l'Est, comment se fait-il que la loi qui régit le Polynésien depuis un si grand nombre de siècles, depuis sa dispersion sur toutes les îles du Grand-Pacifique, c'est-à-dire la conservation constante de tous les éléments des mots, cesse d'exister aussitôt que l'on compare le Polynésien à son frère putatif de l'archipel Indien ? Ce fait, à lui seul, fait surgir un obstacle insurmontable contre les migrations de l'Ouest à l'Est. Et il réfute M. Gaussin qui reporte cette altération inusitée à une époque antérieure à la période dans laquelle il se trouve aujourd'hui, période caractérisée par la conservation de tous les éléments constituant les mots. Est-il admissible, dit-il, qu'une langue originale comme le Polynésien qui n'a jamais déchu à la loi de conservation des éléments, ait agi d'une façon toute opposée à une époque antérieure ?

« Le Polynésien, dit M. Gaussin (2), n'est qu'une langue jeune, non pas relativement au temps écoulé, mais au progrès accompli ; cette langue est semblable aux premiers bégayements de l'enfant ; elle est peu développée, pleine d'onomatopées, surtout remplie de voyelles, et musicale

(1) *Mémoire sur les migrations polynésiennes*, p. 93.

(2) *Du dialecte de Tahiti, de celui des îles Marquises et en général de la langue polynésienne*, in-8°. — Paris, 1853.

comme toutes les langues primitives. » Mais, répond avec raison M. J. Garnier, si les Polynésiens étaient venus de l'Asie, comment leur langue pourrait-elle avoir le cachet de la jeunesse ? Ne se serait-elle pas plutôt enrichie en traversant les continents et les vastes archipels rencontrés sur la route (1) ?

M. de Quatrefages, qui lui aussi croit à l'identité d'une seule et même langue parlée depuis Madagascar jusqu'à l'île de Pâques, s'appuie surtout sur la grammaire pour établir des rapports ethnologiques entre les Malais et les Polynésiens. Mais la grammaire ne devient fondamentale dans les langues qu'à la condition de la comparer en même temps avec le vocabulaire : une comparaison isolée conduit à des résultats erronés. Il est plus juste d'admettre avec Klaproth, Crawfurd, Balbi, etc., que les mots sont une partie encore plus essentielle des langues et qu'ils sont préférables à la grammaire pour en déduire l'identité ou la dissemblance de deux langues comparées. Or les mots identiques s'élèvent à une soixantaine environ ; ils sont véritablement trop peu nombreux pour que l'on puisse les regarder comme les restes d'une langue primitivement parlée par tous les émigrants ; et ils deviennent, au contraire, un argument puissant contre le rapprochement fait par la plupart des ethnologues et particulièrement par M. de Quatrefages. Nous avons déjà dit, et nous établirons plus évidemment encore, que les assertions du savant professeur ne sont pas parfaitement exactes, lorsqu'il prétend, avec Ritter, que sur 100 mots, le vocabulaire Malais « comprend 50 mots polynésiens répondant tous à un état très-inférieur, ne désignant que des arts ou des objets nommés dans toutes les langues : ciel, terre, lune, montagne, main, œil, etc. » (2). Il y a loin de la langue polynésienne que nous étudions ici au Grand-Polynésien de Crawfurd (3).

Il est vrai pourtant que le nombre des mots identiques

(1) V. J. Garnier, *loc. cit.*, ch. XII.

(2) *L'espèce humaine*, p. 321.

(3) Voyez ci-dessus, p. 147.

est plus considérable chez certaines populations de la Malaisie, puisque, pour l'une d'elles, il s'élève jusqu'au quart. Mais cela même, ainsi que nous le montrerons bientôt, est une raison de croire que ces tribus, qui ne sont pas Malaises d'origine, auraient plutôt reçu cette langue de la Polynésie, que transporté la leur dans des îles où l'on ne trouve que 65 à 75 mots analogues. En outre, les expressions polynésiennes trouvées en Malaisie sont des expressions étrangères au fond de la langue malaie actuelle; elles y ont été portées aussi bien que les mots anglais et autres qu'on y rencontre. Telle était l'opinion de Crawfurd, de Bory-Saint-Vincent (1), de Moërenhoüt (2), de d'Urville, lui-même (3), bien qu'il ait aussi soutenu une opinion contraire.

Il n'y a guère que ce moyen, du reste, d'expliquer la présence dans les deux contrées de mots identiques, dès qu'on n'admet pas la filiation de leurs langues. Les Malais ont été le premier peuple de l'archipel indien converti à l'islamisme; ils ont répandu cette religion dans la plupart des îles de cet archipel à l'époque où ils étaient la première nation maritime et marchande de l'Océanie. Ces circonstances, ainsi que le fait remarquer Balbi, suffisent à expliquer l'existence, dans la plupart des idiomes du monde maritime occidental, d'un certain nombre de mots malais qui presque tous se rapportent au commerce, à la religion, et à la législation. Mais il n'en est plus de même pour les mots malais et polynésiens trouvés réciproquement dans chacune des deux contrées; il faut nécessairement admettre qu'ils y ont été portés inégalement et sans doute par accident, et nous montrerons plus tard, quand nous chercherons à expliquer la formation des Malais, pourquoi deux langues si différentes par le fond se servent néanmoins de mots analogues pour désigner certaines choses usuelles. Nous nous bornerons à

(1) *L'homme*, p. 313, note.

(2) *Loc. cit.*, t. II, p. 227.

(3) *Loc. cit.*, Philologie.

dire ici, ce que l'on n'a pas assez remarqué, que les mots polynésiens retrouvés dans la langue malaie sont justement ceux désignant des parties du corps humain, des insectes, des animaux, des racines, etc. Ainsi, en Malai, on retrouve les mots suivants d'origine polynésienne : poil, *bulu* ; front, *dahi* ; œil, *mata* ; oreille, *telinga* ; nez, *idong* ; ongles, *kuku* ; mamelle, *susu* ; nombril *prout* ; cuisse, *pahah* ; peau, *kulit* ; cœur, *hati* ; mort, *mati* ; père, *bapa* ; tante, *matua* ; sourd, *tuli* ; pou, *kutu* ; igname, *ubi* ; poisson, *ikann*, ciel, *langit* ; etc. Cela seul peut faire supposer que ce sont plutôt les Malais qui ont adopté ces mots que les Polynésiens qui les ont empruntés aux Malais (1).

Quelle que soit l'exactitude de cette explication, tout ce que nous venons de dire montre qu'il n'y a entre les deux langues que l'analogie de certaines parties de leurs grammaires et non de toutes ; on reconnaîtra donc facilement que l'identité de langage, si généralement admise, n'existe pas ou que, du moins, elle n'existe qu'entre les parties des grammaires indiquées et entre un certain nombre de mots ; mais ceux-ci, vu la différence fondamentale de tous les autres mots malais et polynésiens, ne sont évidemment que le résultat d'une cohabitation plus ou moins étendue et prolongée entre les deux peuples.

C'était, du reste, l'avis de Crawfurd, Balbi, de Rienzi et R. P. Lesson. Crawfurd regardait l'ancien Javanais comme se rapprochant davantage du Polynésien que le Malai. Balbi qui, en parlant de la langue malaie, l'appelait « cette prétendue langue (2) » écrivait de son côté : « La croyance que tous les peuples, depuis Madagascar jusqu'à l'île de Pâques, parlent des dialectes d'une seule et même langue, n'est qu'une opinion banale, qui a été vainement combattue d'abord par l'infatigable Hervas et le savant Adelung, mais qui a été détruite par les savants Leyden, Raffles et Crawfurd. (3) » Après Balbi, et paraphrasant ses paroles, de

(1) Voy. *Tableaux*, p. 167 et 168.

(2) *Loc. cit.*, *Introduction*, p. 52.

(3) *Loc. cit.*, *Langues*, etc., p. 231.

Rienzi a redit que cette erreur tant de fois répétée, n'était pas moins une erreur. Enfin, R. P. Lesson a lui-même nettement exprimé l'opinion que la langue polynésienne diffère du Malai pur, dont le génie, ajoutait-il, est opposé (1).

Nous pourrions à ces noms en adjoindre plusieurs autres encore. Mais nous nous bornerons à ceux des observateurs les plus autorisés pour la Nouvelle-Zélande, le missionnaire Taylor et le docteur Dieffenbach.

Le premier, qui a longtemps résidé à la Nouvelle-Zélande qu'il a si bien fait connaître (2), n'admet que la similitude de quelques mots ; il ne comprend pas qu'on puisse, d'après eux, attribuer l'origine des Néo-Zélandais aux Malais. Il était plus disposé à ne voir en eux que des Juifs ; mais il était plus conséquent que d'Urville qui, tout en niant la descendance malaise des Polynésiens, trouvait que la langue de ces derniers offrait de grands traits de ressemblance avec celle des Malais et des habitants de Madagascar.

Mais c'est Dieffenbach surtout qui proteste contre l'identité des deux langues, car il dit (3) : « On a regardé la langue malaise comme la langue mère du Polynésien ; mais quoique la langue malaise soit la plus répandue, nous ne croyons pas pouvoir la considérer comme la source des autres langues. Peut-être seulement le Malai pourrait-il être regardé comme une langue sœur des autres dialectes polynésiens. » Et il termine en faisant remarquer que le langage polynésien, dans sa construction, est beaucoup plus primitif que le Malai et les langues javano-tagales ; il appartient, dit-il, par tout son air, à un état primitif de la société.

Nous partageons complètement, sous ce rapport, l'avis des savants que nous venons de citer ; mais nous ajouterons dès à présent que, pour nous, la langue polynésienne est en outre une langue spéciale. Il y a bien des années, du reste,

(1) *Voyage médical*, p. 183.

(2) *Histoire de la Nouvelle-Zélande*, 1855

(3) *Loc. cit.*, 2e vol., p. 297 et 299.

que telle était déjà l'opinion des missionnaires américains fixés en Polynésie, ainsi que le prouve le passage suivant cité par R. P. Lesson (1) : « *It has been a theory in what geographers and philologists have universally conceived that the malayan and polynesian languages were from the same stock, or rather that the latter was only a branch of the former: The investigations of the missionaries have shown this theory to have no foundation in fact, and that few languages are more diverse in their radical principles.* (2) » Ces observateurs terminaient en disant que la langue polynésienne leur paraissait neuve, curieuse et spéciale.

Plus tard, au fur et à mesure que nous avancerons, nous fournirons de nombreux témoignages en faveur de cette assertion. Dès à présent nous dirons que, pour nous, chaque dialecte de la langue polynésienne n'est que la représentation plus ou moins complète d'une langue primitive qui n'est autre que la langue maori, langue qui est encore parlée intégralement dans la Nouvelle-Zélande, excepté peut-être dans quelques districts où elle semble avoir subi les mêmes altérations que celles observées en Polynésie.

Ainsi il existe : d'une part, différence dans les caractères anthropologiques des deux peuples, bien qu'il y ait aussi des ressemblances dont nous montrerons la cause en parlant de l'origine probable des Malais; d'autre part, absence d'identité dans certains caractères linguistiques; d'où il faut conclure que, loin de servir à prouver que les Polynésiens descendent des Malais, ces caractères prouvent plutôt le contraire. Ce serait donc à tort que l'on aurait jusqu'ici trouvé des rapports là où il n'y a pour ainsi dire que des

(1) *Voyage médical*, p. 184.

(2) D'après la théorie universellement admise par les géographes et les philologues, les langues malaise et polynésienne seraient issues d'un même tronc, ou plutôt la dernière ne serait qu'une branche de la première : les investigations des missionnaires ont montré que cette théorie n'a par le fait aucun fondement, et que peu de langues sont plus dissemblables dans leurs principes fondamentaux.

différences. Bien plus, la mythologie et les idées des Malais et des Polynésiens diffèrent elles-mêmes complètement, et il en est de même des mœurs, des usages, des croyances, etc. Nous ne faisons, du reste, qu'indiquer ces dernières différences secondaires sans nous y arrêter.

En résumé, il résulte de tout ce qui précède que les Polynésiens n'ont pu provenir des Malais et qu'ils ne pouvaient le faire pour les raisons suivantes :

1° Parce qu'ils n'ont pas les caractères physiques extérieurs des Malais, ou que, du moins, les principaux diffèrent chez les deux peuples ; que, de plus, les uns sont sous-dolichocéphales et les autres brachycéphales ou mésaticéphales ;

2° Parce que leurs mœurs, leurs usages, leurs institutions politiques et religieuses diffèrent complètement, et que les Polynésiens n'auraient pu apporter de la Malaisie leur loi religieuse, puisqu'elle ne s'y trouve pas sans forcer l'analogie ;

3° Parce que les traditions populaires des deux peuples sont différentes ;

4° Parce que la comparaison et l'analyse des deux langues, faites avec soin, d'après des matériaux plus exacts que ceux possédés par les premiers écrivains, ainsi que l'absence de l'alphabet malai en Polynésie, prouvent la différence existant entre le Malai et le Polynésien ;

5° Parce que les noms des animaux communs aux deux contrées diffèrent dans chacune d'elles : les Malais appellent la roussette *la la hua* ou *bourong-tikous*, le cochon *babi*, le requin *ikan edjok* ; les mêmes animaux, en Polynésie, sont désignés par *peka peka* à la Nouvelle-Zélande et *beka* aux Fiji, par *puaa* ou *puaka* et par *mao* ou *mako* ; les traditions, en outre, montrent que les Polynésiens n'avaient aucune connaissance des grands quadrupèdes de la Malaisie ;

6° Parce que les noms des plantes communes aux deux pays sont eux-mêmes tout différents : ainsi la canne à sucre, appelée *tebou* par les Malais, se nomme *to* en Polynésie ;

ces plantes d'ailleurs sont beaucoup moins nombreuses qu'on ne le croit, etc., etc.

On le voit donc : comparaison des langues, des mœurs, des caractères physiques, sans parler des difficultés de toute sorte que nous avons signalées ou que nous signalerons en passant ; différences des usages et des croyances religieuses ; silence des traditions touchant la marche d'émigrants malais vers la Polynésie ; etc., tout, en un mot, semble établir que les Polynésiens n'ont pu avoir les Malais pour ancêtres et que les deux peuples, bien qu'ayant quelques ressemblances par suite de causes que nous exposerons bientôt, forment deux races différentes ou du moins bien distinctes par leurs caractères principaux.

Certes, il a certainement existé, à une époque difficile à préciser, des relations entre ces deux peuples : les analogies de mots dans les langages polynésien et malai en sont la preuve ; mais vu la disproportion dans chaque contrée de mots analogues, c'est le peuple polynésien qui a dû se rendre en plus grand nombre en Malaisie.

D'un autre côté, il est bien certain que les Malais ne sont que des métis, une race mixte, comme la qualifie M. de Quatrefages ; cette race manque de l'homogénéité que lui avaient attribuée la plupart des écrivains, et ce fait ne saurait être mis en doute que par ceux qui n'ont jamais vu les Malais. Or, nous montrerons plus tard que les Malais sont probablement eux-mêmes les descendants des Polynésiens, ainsi que l'a dit le premier Moërenhoût ; seulement ils ne seraient pas, comme il le croyait, leurs descendants directs, mais leurs descendants indirects par suite du croisement de leurs ancêtres polynésiens avec d'autres races.

TABLEAU ANALOGIQUE DE SEPT DIALECTES POLYNÉSIENS COMPARÉS AU MALAI.

	NOUVELLE ZÉLANDE.	RARO-TONGA.	TAHITI.	SAMOA.	SANDWICH.	TUNGA.	MARQUISES.	MALAI.
Deux	rua.	rua.	rua.	lua.	lua.	ua.	ua.	dua.
Quatre	wha.	a.	maha.	fa.	haa, aha.	fa.	ha, aha.	ampat.
Dix	te kau. ngahuru.	ngahuru.	ahuru.		kumi.	ongofulu.	onohuhu.	sapulu.
Dieu	atua.	atua.	atua.	atua.	akua.	atua, o tua.	atua, etua.	allah.
Homme	tangata.	tangata.	taata.	tagata.	kanaka.	tangata.	enana. enata.	orang.
Lune	marama.	marama.	marama.	masina.	mahina.	mahina.	mahina.	bulan.
Ciel	rangi.	rangi.	rai.	lagi.	lani, lai.	langi.	aki, ani.	langit.
Maison	whare.	are.	fare.	fale	hale.	fale.	hae, fae.	ruma.
Main	ringa-ringa.	rima.	rima.	lima.	lima.	nima.	iima.	lima.
Poisson	ika.	ika.	ia.	ia.	ia.	ika.	ika.	ikann.
Requin	mango.	mango.	mao.		mano.	mango.	mako.	ikann-edjok.
Mort, Mourir	mate.	mate.	mate.	mate.	mate, make.	mate.	mate.	mati.
Ceinture	maro.	maro.	maro.		malo, hume.	nau.	hami, kaeu.	sabok.
Feu	ahi.	ai.	ahi.	afi.	ahi.	afi.	ahi.	api.
Eau	wai.	vai.	vai.	vai.	wai, vai.	vai.	vai.	ayer-aer.
Préfixe causative	whaka.	aka.	faa.	faa.	hoo.	fucca.	hana.	djadi. kardja.

DÉSIGNATIONS COMPARÉES, SUIVANT LES DIVERS DIALECTES DE LA MALAISIE ET DE LA POLYNÉSIE.

HOMME.

Malai.	Laki-Laki (époux).
	Orang (homme).
Javanais.	Lanang, djallar.
Basakrama.	Jaler.
Bali.	Muani, Lanang.
Sunda.	Pamegat, Lalaki.
Lampong.	Bakas.
Bugi.	Tawu.
Lombok.	Kelepe.
Bima.	Dho.
Sangir.	Taumata.
Saparua.	Tamatawha.
Mindanao.	Tu.
Papou.	Senonn.
Oualan.	Mokoul.
Pelew.	Arracat.
Carolines.	Mal, marr, merer.
Fiji.	Tamata.
Rotuma.	Tangata.
Tunga.	Tangata.
Nlle Zélande.	Tangata.
Tahiti.	Taata.
Sandwich.	Kanaka.
Marquises.	Enata, Enana.
Hervey.	Tangata.
Tukopia.	Tangata.

FEMME.

Malai.	Param-pouann (femlle)
Javanais.	Wadon, vanotcha.
Basakrama.	Istri, Estri.
Sunda.	Awewek.
Madura.	Bini.
Bima.	Lah, Istri.
Lampong.	Baibai.
Bugi.	Makourai.
Makassar.	Bahini.
Lombok.	Nina.
Ende.	Anadau.
Gunungtalu.	Tabua.
Manado.	Wewone.
Ceram.	Mapuinara.
Saparua.	Pipinawu.
Mindanao.	Babae.
Papou.	Bihenne.
Oualan.	Mataen.
Pelew.	Artheil.
Carolines.	Rabout, faïfié.
Fiji.	Alewa.
Rotuma.	Fafine.
Tunga.	Fafine.
Nlle Zélande.	Wahine.

FEMME (*suite*).

Sandwich.	Vahine.
Tahiti.	Vahine.
Marquises.	Vehine.
Samoa.	Fafine.
Hervey.	Vaine.
Tukopia.	Fefine.
Iles australes.	Vaine

COCHON.

Malai.	Babi.
Javanais.	Gayik.
Sunda.	Bedul, anak bedul.
Madura.	Babi.
Bali.	Pianakehelen.
Lampong.	Babui.
Manado.	Wawai.
Ternata.	Soho.
Ceram.	Boira.
Saparua.	Hahuo.
Batta.	Babi.
Mindanao.	Babuey.
Atchenois.	Touy.
Papou.	Beienn.
Nlle Zélande.	Poaka.
Samoa.	Puaa, Pua.
Rotuma.	Puaka.
Futuma.	Poaka.
Tahiti.	Puaa.
Tunga.	Buaka.
Fate.	Puaka.
Lifu.	Puaka.
Nlle Calédonie.	Puaka.
Fiji.	Vuaka.
Tana.	Puaka.

CHIEN.

Malai.	Andjing.
Javanais.	Asu.
Basakrama.	Segawon, Sranggala.
Madura.	Hasu, Chiching.
Lampong.	Kachi.
Mindanao.	Assu.
Chinois.	Kiun.
Cochinchinois	Ku.
Papou.	Naf.
Sandwich.	Ilio.
Tunga.	Kuli.
Marquises.	Nuhe.
Nlle Zélande.	Kuri, nane.
	Kirehe, Peropero.
Tahiti.	Uri.
Fiji.	Koli, Kuli.

Maintenant que nous avons établi les différences qui séparent les Polynésiens des Malais, et que par conséquent nous avons démontré que les premiers ne peuvent descendre des derniers, nous allons examiner si les Polynésiens ne proviendraient pas plutôt des Javanais, ainsi que l'ont soutenu Crawfurd, Balbi, Maltebrun et un petit nombre d'autres auteurs.

Ici encore, nous l'espérons, l'étude que nous allons faire mettra en évidence, à son tour, les différences fondamentales qui séparent les Polynésiens des Javanais; mais, par contre, elle établira d'une manière complète, la ressemblance considérable qui existe entre les Malais et les Javanais : ce fait, à notre avis, est de la plus grande importance, parce qu'il aidera lui-même à faire découvrir le lieu d'origine probable des uns et des autres ou tout au moins des Malais.

Après cette étude, il n'y aura, en effet, que deux conclusions possibles : la première que les Javanais, pas plus que les Malais, ne pouvaient être les ancêtres des Polynésiens ; la seconde, que si les Javanais ne sont pas seulement les frères originels des Malais, ils seraient plutôt leurs ancêtres que leurs descendants, ainsi qu'on l'a cru si longtemps et que le croient encore beaucoup d'écrivains.

CHAPITRE DEUXIÈME

JAVANAIS

I

CONSIDERATIONS GÉNÉRALES.

L'origine des Javanais est fort obscure. — Opinions contradictoires des auteurs à ce sujet. — Peuple inconnu de Crawfurd.

Pas plus que pour les Malais, les savants ne sont bien fixés ni sur les caractères physiques, ni sur le lieu d'origine des Javanais. En effet, des auteurs les disent de petite taille, d'autres de taille moyenne ; quelques-uns leur donnent une couleur foncée, d'autres une couleur plus jaune ; pour quelques-uns leur nez est seulement épaté ; pour d'autres, il est écrasé et même camus. Pour tous les cheveux sont noirs, de même que les yeux, mais les uns disent ces derniers peu enfoncés, d'autres, les disent petits et dirigés comme ceux des Chinois, etc. Il en est de même pour tous les autres caractères. Quant au lieu d'origine, même différence : les uns les font venir de l'Hindoustan, les autres de la Chine et il n'y a guère que Crawfurd et deux ou trois autres écrivains qui les supposent descendre d'un « peuple inconnu » allant s'établir à Java, à une époque très reculée.

Comme un pareil résumé n'apprendrait rien, nous allons faire connaître les idées principales des auteurs à ce sujet, et nous signalerons tout particulièrement les caractères an-

thropologiques qu'ils donnent aux Javanais. De la sorte on pourra plus facilement contrôler la description que nous essaierons d'en donner, après avoir vu des Javans à Java même et dans quelques autres îles de la Malaisie, notamment à Amboine.

S'il faut en croire Odoardo Barbosa (1), l'île de Java que Vincent Le Blanc appelle Iave, regorgeait d'habitants dans le 14e et le 15e siècles, et on y construisait beaucoup de navires qui parcouraient les mers voisines, tantôt en commerçants, tantôt en pirates. Ce fait, à notre avis, ne saurait être trop remarqué, puisqu'il prouve qu'à cette époque du moins les Javanais n'étaient pas sédentaires comme ils le sont aujourd'hui, et qu'ils étaient à même d'envoyer des colonies au loin. L'histoire apprend en effet que, dès 1304, des colonies de Javans allèrent s'établir dans les Moluques. D'après Valentyn, l'on reconnaissait encore, de son temps, les villages fondés par elles, les animaux qu'elles avaient introduits et les termes dont elles avaient enrichi les idiomes de ces îles (2).

Suivant Dulaurier, orientaliste si compétent, l'arrivée des colonies allant imposer leurs institutions et leur langue à Java, aurait eu lieu dans le deuxième et le troisième siècle de notre ère. Elles seraient venues de la côte nord-ouest du Dekkan, apportant avec elles le culte de Brahma et ses institutions, mais elles n'auraient modifié ni les mots de la langue, ni les usages de la nation primitive.

Ce ne serait que vers la fin du 13e siècle de notre ère que les Javanais auraient changé leurs idées religieuses, provenant de l'Inde et jusque-là dominantes, et qu'ils les auraient combinées avec le culte primitif des indigènes. Cette époque serait celle de la décadence des arts graphiques ainsi que le prouvent les ruines des anciens monuments de Java.

Dulaurier ajoute que l'influence de cette civilisation indienne cessa lors que l'islamisme fut apporté à Java vers

(1) Odoardo Barbosa cité par Ramusio : *Recueil des navigations et voyages*, 1550, t. I, p. 353.

(2) Valentyn, *Sur Amboine*, p. 63, 122, etc. Collection de voyages aux Indes. — Amsterdam, 1724, in-f°.

1400, et que, suivant les relations javanaises, la nouvelle religion ne fut prêchée dans l'île de Java qu'en 1406, par Scheik Ibn-Mewlana, qui avait visité auparavant Atcheh et Pasay, dans l'île de Sumatra et Djohor dans la presqu'île de Malacca (1). Raffles, d'après les mêmes sources, dit que l'établissement de l'islamisme à Java eut lieu au commencement du 15e siècle.

Comme Crawfurd d'ailleurs, Dulaurier fait de Java le foyer de la civilisation océanienne, puis après l'arrivée des colonies hindoues, celui d'une nouvelle civilisation, qui ne cesse qu'à la venue de l'islamisme. Il admet, en somme, trois civilisations dominantes à des époques successives. La première se développa parmi les indigènes, avant la venue des colonies hindoues, dans les premiers siècles de l'ère chrétienne et se continua parmi les tribus demeurées pures de tout contact avec l'étranger. Le seul monument écrit qui reste, dit-il, de cet état primitif, ce sont les *Addat* ou *coutumes*. La deuxième fut apportée plus tard de l'Inde et dura pendant 13 à 14 siècles. D'après les écrivains javanais, elle serait arrivée dans les premières années de l'ère dont le commencement correspond à l'an 75 de J.-C. et elle s'est étendue jusqu'au moment de la destruction de Madjapahit, en 1400.

Après ces deux civilisations vint le Bouddhisme sur lequel on a des renseignements plus précis, ce qui nous dispense de nous y arrêter.

Quant à l'origine des Javanais, si l'on consulte les annales des rois de Java, on voit que, d'après elles, les Javanais descendent de Vichnou (2) et les ethnologues ont cru en trouver la preuve dans l'abstinence de nourriture animale que gardent encore les habitants des montagnes, dans leur croyance à la transmigration des âmes humaines dans le corps des brutes (3), et enfin, dans l'ensemble de la physionomie et du carac-

(1) Dulaurier, *Chronique du royaume d'Acth.* — Paris, 1839.

(2) 1er vol. des *Transactions de Batavia.*

(3) De Womb, p. 134.

tère. Aussi se sont-ils accordés généralement à regarder l'Hindoustan comme leur patrie originaire, en s'appuyant surtout sur l'ancien idiome parlé, qui était aux trois-quarts composé de mots sanskrits, c'est-à-dire hindous. C'était particulièrement l'opinion de Valentyn, l'un de ceux qui ont le plus contribué à la faire accepter. Cependant, comme Balbi l'a remarqué le premier, cette opinion n'est pas confirmée par le vocabulaire que Langlès a publié dans le deuxième volume du voyage de Thunberg (1). De Rienzi faisait aussi descencendre les Javanais et les Balinais des Bornéens et des Hindous.

D'un autre côté, s'il faut en croire Joan de Barros (2), les Javanais seraient originaires de la Chine. « Ils rapportent, dit-il en parlant d'eux, que leurs ancêtres, fatigués de l'esclavage dans lequel les tenaient les Chinois, vinrent se réfugier à Java. » Et en effet, les Javanais offrent depuis longtemps avec les Chinois des traits de ressemblance, bien moins grands qu'on n'a dit, mais qui ne peuvent pas être mis en doute, et qui donnent quelque poids à cette assertion. Ce qu'il importerait surtout de savoir, c'est si ces ressemblances ne se trouvent pas seulement dans les générations qui ont suivi les premières émigrations chinoises, car il est à peu près certain qu'à une époque très-ancienne, l'île de Java a reçu une ou plusieurs colonies venant de la Chine ; mais cela ne prouve nullement que cette île était inhabitée à l'époque de leur arrivée. Aujourd'hui ces ressemblances sont assez prononcées et elles ne font qu'augmenter chaque jour davantage au contact permanent des Chinois ; mais il n'est pas moins vrai, comme on va voir, que les caractères propres aux Javanais ne sont pas plus chinois que leur langue.

C'est probablement d'après de Barros que Vincent Le Blanc, dont l'ouvrage a été publié en 1649, a dit (3) que les Javans se prétendent issus de Chinois qui vinrent se fixer dans leur île. Ils sont idolâtres, ajoutait-il, fort grossiers et bru-

(1) P. 293.

(2) *Décade* 2e, Liv. 9, chap. 4, 16e siècle.

(3) Ouv. cité, chap. 24, p. 105.

taux et quelques-uns anthropophages. Ils ont été quelque temps tributaires du grand Khan de Tartarie. Japara, où est aujourd'hui Batavia, était une de leurs villes maritimes ; les habitants adoraient le soleil. Tous, d'après Le Blanc, étaient corsaires, larrons et enchanteurs ; ils s'occupaient d'astrologie ; leur grand magicien, nommé *Maguire*, était très respecté et obéi. Or, *Tamure* était l'un des enchanteurs les plus renommés de l'île du milieu à la Nouvelle-Zélande.

Suivant sir Raffles (1), l'origine des Javanais est tartare ; elle est commune aux Chinois, aux Japonais et à tous les peuples qui habitent la péninsule orientale de l'Asie, c'est-à-dire l'empire Birman, Siam, Pegu, la Cochinchine, la presqu'île Malaie et les îles de l'Est. A travers quelques différences, ou plutôt quelques nuances, on reconnaît dans tous les peuples de ces contrées des traits communs dénotant une même origine. Telle est également l'opinion adoptée par l'amiral Jurien de la Gravière. Sir Raffles, du reste, croit qu'il ne faut pas confondre les Javanais avec les Chinois et leurs autres voisins, bien qu'il leur assigne une origine commune.

De son côté, de Chamisso (2) pensait que les Javanais dérivaient d'une race aborigène qu'il faisait venir de la Haute-Asie. Crawfurd (3), au contraire, faisait peupler Java par un « peuple inconnu » venant, à une époque immémoriale, des îles occidentales de l'Océan Pacifique. On verra, lorsque nous exposerons l'opinion de Raffles et de Crawfurd, comment ce peuple inconnu se serait successivement modifié au contact des Hindous, puis à celui des Chinois et des Persans, et probablement d'abord à celui d'une autre race. Il parlait la langue que Crawfurd a appelée le « Grand Polynésien » ou le Javanais ancien. Cette langue, du reste, ne ressemblait guère au Polynésien moderne ; elle n'était en apparence qu'un dialecte du sanskrit connu sous le nom de Kawi. Nous en par-

(1) Ouv. cité.

(2) *Mem. du Grand-Océan et de ses îles.* — Extrait du t. II du *Voyage de Kotzebue*, 3 vol. — London, 1821.

(3) *History of the Indian Archipelago.*

lerons assez longuement en temps et lieu pour qu'il soit inutile de nous arrêter encore sur cette question obscure.

Enfin nous mentionnerons encore une tradition d'après laquelle les Javanais descendraient d'une espèce de singe appelée *wouwow* (1). Ce gibbon était autrefois très-commun ; il est encore aujourd'hui l'hôte des maisons riches. Presque tous les voyageurs en ont parlé à cause de sa douceur et de son intelligence ; voici ce qu'en dit le spirituel M. de Beauvoir à l'occasion des singes vus par lui dans le jardin botanique de Buitenzorg (2).

« Une bande de singes très-aimables vient nous troubler dans notre examen des Phyllia. Habitués sans doute à complimenter les visiteurs, ils nous honorent de quelques poignées de mains et se tiennent debout bien campés sur leurs jambes de derrière. Est-ce une illusion méchante ou la pure vérité ? Est-ce la honte fictive d'une consanguinité imaginaire ou le remords réel des distractions de nos premiers ancêtres ? Mais certains portiers de collège me revinrent en mémoire, et je ne pus me séparer de ce groupe étrange et presque humain sans m'empêcher de me dire : « il me semble que j'ai déjà vu ces gens-là quelque part. » Et plus bas, il ajoute : »

« Le héros de notre soirée (à Batou-Toulis-Coca-Batou, bois sacré, lieu vénéré des naturels) fut un singe gris wawou. Il descendit du fourré de lianes qui dominait notre fraîche piscine, et vint jouer avec nous sur la véranda. Enfant espiègle, amusant et mimique au possible, il ne posa pas une seule fois à terre ses mains de devant. Il marchait avec désinvolture, ne détestant pas de nous donner le bras, comme s'il était un être raisonnable. Mais au bout d'une heure et demie de jeu, nous reçûmes une grêle de dattes jetées du haut des arbres environnants : ses camarades le rappelaient, et il grimpa en gambadant jusqu'à eux »

(1) Orthographe anglaise.

(2) P. 36 et 37, *Voyage autour du Monde*. Java, Siam, Canton. — Plon, Paris, 1874.

Comme on voit, le nom de cette espèce de gibbon dans le récit de M. de Beauvoir est le même que celui de la tradition, et vraiment, en voyant tant d'intelligence dans ces animaux, on comprend que les Javanais aient songé à leur attribuer leur origine. On sait d'ailleurs qu'ils ne sont pas les seuls à se regarder comme descendants de singes, et que les indigènes de Ceylan ont la même croyance ; on sait aussi que les nègres de Guinée et les indigènes de Sumatra considèrent le chimpanzé et l'orang comme des hommes qui pourraient parler mais qui simulent la mutité par paresse : ce qui prouve, dirons-nous en passant avec Büchner, que « les peuples sauvages, plus voisins de l'état originel, confessent mieux que nous, civilisés, leur fraternité avec le singe. » Mais tout cela sans doute n'aide guère aux raisons scientifiques qu'on donne aujourd'hui de cette parenté, et, comme ce n'est point ici que nous pourrions nous occuper de ces dernières, nous nous contenterons de citer les lignes suivantes du même auteur à ce sujet : (1) « C'est dans l'Asie méridionale, ou bien en Afrique, ou encore dans les îles de l'archipel Malais, qu'on doit trouver un jour l'homme-singe, le singe-homme, la forme intermédiaire à l'homme et à l'animal, inconnu jusqu'ici, mais dont tant d'indices probants révèlent l'antique existence. »

Le singe wouwow serait-il donc, non pas l'ancêtre, le progéniteur des Javanais, comme le dit la tradition, mais leur parent assez proche, leur cousin ? Au transformisme de répondre.

Sans nous arrêter plus longtemps à ces diverses opinions sur le lieu de provenance des Javanais, nous pensons qu'il n'y en a guère qu'une seule acceptable. Il est certain, en effet, qu'après ce que l'histoire de Java a appris, la première n'est pas fondée ; la deuxième l'est encore moins, et nous ne supposons pas que la dernière soit préférée, malgré son originalité. Il n'y a donc que celle de Crawfurd qui pourrait offrir quelque probabilité ; mais en voyant la différence

(1) *L'homme selon la science*, trad. Letourneau. — Paris, Reinwald, 1872, p. 211.

des langages actuels des Javanais et des Polynésiens, il faut convenir qu'il semble bien difficile d'admettre que le langage parlé sous le nom de Grand-Polynésien par le peuple inconnu qui, le premier, alla se fixer à Java, n'était autre que le Polynésien d'aujourd'hui. On ne peut nier, du moins, qu'il aurait lui aussi bien changé sur la route, puisqu'il ne ressemble pour ainsi dire en rien au Javanais, comme le montrent les tableaux publiés à la fin de ce chapitre. Et cependant, tant de détails, de mots même, tant de rapprochements rationnels, de témoignages indirects, viennent, à notre avis, si bien étayer la venue des Polynésiens dans la Malaisie, que nous n'hésitons pas à regarder le peuple inconnu de Crawfurd comme celui qui a apporté dans presque toutes les îles et à Java même, les mots de la langue polynésienne, que parfois encore on trouve en grand nombre dans quelques-unes. C'est ce que nous espérons démontrer quand nous examinerons les diverses populations, autres que les Malais et les Javanais, existant en Malaisie.

Pour aider à éclairer cette question, nous allons aborder la description des caractères physiques des Javanais et, comme nous avons fait pour les Malais, nous les demanderons à ceux qui les ont observés sur place.

II

CARACTÈRES PHYSIQUES.

Caractères des Javanais d'après Thunberg; Linschot; Leblanc; Raffles; Stavorinus; Barrow; Mad. Pfeiffer. — Leurs caractères crâniens. — Ces caractères rapprochent les Javanais des Malais, mais ils les différencient des Polynésiens. — Types Javanais.

Voici quels étaient, pour Thunberg, les caractères anthropologiques extérieurs des Javans (1) :

Peau couleur jaune;
Yeux noirs peu enfoncés ;
Nez petit, écrasé, et même camus;
Cheveux longs et noirs ;
Bouche moyenne ; lèvre supérieure un peu arquée, avancée et assez épaisse;
Taille généralement au-dessus de la médiocre ;
Front large;
Joues grosses;
Yeux petits comme les Chinois.

Déjà Linschot (2) avait dit : « Les habitants de Java sont de couleur quelque peu noire comme ceux de Malacca, non dissemblables aux Brésiliens, puissants et robustes de membres ; le visage est plat ; les mâchoires sont hautes et étendues ; les paupières grandes; les yeux petits ; la barbe rare,

(1) T. II, p. 324, *Voyage de Thunberg au Japon*, trad. par Langlès et Lamark.— Paris, an IV, 4 vol. in-8°.

(2) *Histoire de la navigation* de Jean Hugues de Linschot aux Indes Orientales, p. 36, 2e édition. — Amsterdam, 1619.

n'ayant que 3 à 4 poils en la moustache et au menton ; les cheveux aussi, rares et courts, et noirs comme poix. »

De même Vincent Le Blanc, dans ses curieux voyages de 1649 à 1658, avait décrit les Javanais de la manière suivante :

« Ils sont tous camus, le nez applaty, les yeux grands, peu de poil à la barbe comme les Chinois ; le teint plutôt blanc que noir, et particulièrement les femmes. Les Javanais ne portent rien sur la tête que leurs cheveux, et tiennent une grande injure de la couvrir, et qui voudrait leur mettre quelque chose dessus, il serait en hasard d'être assommé. » On sait qu'en cela les Polynésiens leur ressemblent.

D'après Raffles (1), les caractères sont les suivants :

Fond de la couleur de la peau plutôt jaune que rouge ;

Yeux noirs, un peu chinois ou tartares, c'est-à-dire que les coins en sont relevés ;

Nez petit et un peu aplati ;

Cheveux noirs et plats, quelquefois légèrement bouclés et d'un brun rougeâtre ;

Bouche bien formée ; lèvres épaisses ;

Pommettes saillantes ;

Front élevé ;

Sourcils bien marqués et éloignés des yeux ;

Barbe rare ;

Expression de la physionomie douce, calme, pensive, mais mobile ;

Taille petite ; cependant, dit-il, les Javanais sont plus grands que les Bouguis, et s'ils ne sont pas aussi bien faits que les Malais, on voit rarement parmi eux des gens difformes ;

Os minces ;

Femmes moins bien que les hommes.

Ainsi pour la couleur de la peau, pour les yeux, les cheveux, même appréciation que Thunberg. Mais il est pourtant généralement admis que les Javanais, par 6° lat., sont

(1) *Annales Maritimes*, 1818, p. 336-337, 2e partie.

plus basanés que les Malais, bien qu'un grand nombre de ceux-ci le soient pour le moins autant que les premiers.

Raffles ajoute que les montagnards sont plus robustes que ceux de la plaine. Il y a, dit-il, une grande différence entre les individus des premières classes et ceux des autres. Les premiers ont plus d'analogies que les autres avec les habitants de la presqu'île de l'Inde proprement dite. On retrouve les traits des Chinois fortement marqués dans quelques familles de chefs, et ceux des Arabes parmi les prêtres.

Nous ferons remarquer également qu'un écrivain anglais a dit que « les Javanais ont la figure et la couleur des Hawaiiens. » Or, on verra que les Hawaiiens ont, comme les habitants de Pâques, une couleur plus foncée que celle des autres Polynésiens ; ce fait a été remarqué par tous ceux qui ont pu comparer les populations des îles polynésiennes ; mais à part cela, tout diffère : taille, visage, grandeur des yeux, des pieds, etc.

Les caractères signalés par le consciencieux chef d'escadre hollandais Stavorinus (1), méritent d'être remarqués tout particulièrement.

Tous les Javans, dit-il, sont bien faits ;

Ils ont le teint d'un brun clair ;

Les cheveux sont noirs ainsi que les yeux, qui sont plus enfoncés dans leurs orbites que chez d'autres peuples habitant en deçà de la Ligne ;

Leur nez est un peu épaté, et leur bouche fort grande ;

Ils sont généralement sveltes, quoique d'ailleurs robustes ; néanmoins on trouve çà et là quelques hommes replets, mais c'est là une exception à la règle.

Les traits du visage des femmes, quand elles sont jeunes, sont beaucoup plus doux que ceux des hommes ; mais il est impossible de trouver de plus laides figures au monde que celles des femmes d'un certain âge ;

Les cheveux sont portés retroussés par les deux sexes.

Pour le voyageur Barrow, qui avait visité Java longtemps

(1) Stavorinus, *Voyage à Batavia, Samarang, etc.* de 1774 à 1778, t. II, p. 276. — Paris, l'an VII de la République française.

avant que sir Raffles ne s'y rendît comme gouverneur général, tels étaient les caractères physiques les plus saillants des Javanais (1) :

Taille moyenne, assez bien prise ;
Front large ;
Nez écrasé et un peu recourbé par le bout ;
Cheveux noirs et longs ;
Teint d'un brun clair;

Les femmes, disait-il, avaient une figure plus agréable que celle des hommes.

Voici, enfin, ceux que leur donne Madame Ida Pfeiffer ; nous croyons devoir d'autant plus les citer qu'elle met en relief des particularités qui nous semblent n'avoir pas été assez remarquées par les partisans d'une origine malaisienne des Polynésiens.

« On fait, dit-elle (2), une différence entre les Malais et les Javanais : on prétend que ces derniers sont plus beaux que les Malais. Après en avoir vu un grand nombre, je dois avouer franchement que le peuple me paraît aussi laid qu'à Batavia. On vante leurs petites mains et leurs petits pieds : il est vrai, les Malais et les Javanais ont les mains et les pieds petits, mais la petitesse ne constitue pas à elle seule la beauté (3). Les mains sont si maigres que l'on voit paraître toutes les articulations. Les bouts des doigts sont un peu tournés en dehors. Les pieds ne sont pas moins laids ; ils sont très-plats, et les doigts sont très écartés les uns des autres. »

Ayant vu nous-même des Javanais et beaucoup de Malais, nous croyons pouvoir apprécier les descriptions précédentes en disant que celle de Stavorinus nous paraît devoir être

(1) *Voyage à la Cochinchine, Java, etc.*, par John Barrow, trad. par Maltebrun. — Paris, 1807.

(2) *Loc. cit.*, p. 248.

(3) L'auteur a connu Mme Pfeiffer; il a remarqué qu'elle ne se chaussait, à Tahiti, que de souliers de soldat, et qu'elle n'était pas sans prétentions ; la réflexion de la célèbre voyageuse s'explique donc naturellement. L'important est qu'elle ait reconnu cette petitesse des pieds et des mains.

préférée ; il faut toutefois y ajouter quelques observations et faire en même temps remarquer qu'il est chaque jour plus difficile aux Européens, par suite des mélanges considérables qui se sont opérés, de retrouver les caractères du Javanais pur sang.

Nous adoptons donc la taille moyenne que leur attribue Stavorinus, ainsi que la couleur qu'il a appelée brun-clair ; celle-ci est tantôt moins, tantôt plus foncée que la couleur de certains Malais, et nous partageons la manière de voir de Thunberg sur la forme du nez qui est aplati et petit : de là probablement la cause de l'épithète de camus qu'on lui a appliquée. Pour nous aussi les lèvres sont assez épaisses et la lèvre supérieure un peu arquée ; la bouche est grande ; enfin le front est assez large, et les joues assez grosses. Quant aux yeux, nous les avons vus noirs, mais en l'absence de notes sur ce sujet, nous ne pouvons dire s'ils étaient peu ou plus enfoncés, ainsi que l'ont observé Thunberg et Stavorinus. Il est évident, du reste, que les yeux petits et en forme d'yeux chinois ne sont dus qu'à des croisements.

En résumé, si l'on prend la moyenne des descriptions précédentes et si l'on défalque les observations par trop contradictoires, et par cela même, probablement inexactes, voici quel est le résultat obtenu. Nous mettons en regard des Malais et des Javanais les caractères anthropologiques des Polynésiens, afin que l'on puisse d'un coup d'œil juger de la différence.

MALAIS.	JAVANAIS.	POLYNÉSIENS.
Taille moyenne ;	Taille moyenne ou petite ;	Taille élevée ;
Membres bien faits ; pas de tendance à l'embonpoint ;	Membres pas si bien faits ; bien faits selon Stavorinus ; os minces quoique les muscles soient robustes ; généralement sveltes ; pas de tendance à l'embonpoint, quoiqu'il y en ait des exemples ;	Membres musclés ; jambes fortes, bien faites ; formes belles ; tendance à l'embonpoint.
Peau couleur de cuir tanné, variant beaucoup : rouge brique, rouge orangé, brun foncé, cuivre jaune et orangé, brun clair ;	Peau couleur brun clair ; fond plutôt jaune que rouge ; généralement plus basanée que chez les Malais ;	Peau jaune clair ou foncé ;
Tête moindre en volume que le 7e du corps ; occiput aplati et carré ;	»	Tête belle ; traits un peu forts ; occiput en toit ;
Visage presque aussi large que long ;	Grosses joues ; front large, élevé ;	Visage ovalaire, parfois arrondi ;
Cheveux noirs, épais, rudes ;	Cheveux noirs, quelquefois bouclés ;	Cheveux noirs, forts, epais ;
Oreilles assez grandes ;	Oreilles grandes ;	Oreilles grandes, écartées ;
Nez court, quelquefois épaté, jamais proéminent, pas très-large ;	Nez petit, écrasé, un peu épaté (Stavorinus) ;	Nez aplati, gros, à ailes grandes ;
Pommettes saillantes ;	Pommettes saillantes ;	Pommettes peu saillantes ;
Yeux petits, noirs ;	Yeux noirs, petits, quelques-uns disent grands ;	Yeux grands, noirs, horizontaux, sourcils épais ; cils longs ;
Bouche grande ;	Bouche bien formée : fort grande (Stav.) ;	Bouche grande ;
Lèvres épaisses ;	Lèvres assez épaisses ;	Lèvres fortes et grosses ;
Dents belles, avant l'usage du bétel ;	Dents belles avant l'usage du bétel ;	Dents toujours belles ;
Menton carré, large, saillant, épilé ;	Menton carré, large, saillant ; barbe rare ;	Mâchoire inférieure forte ; barbe rare, épilée ;
Mains et pieds petits ;	Mains et pieds petits, osseux, maigres ;	Mains fortes, bien faites ; pieds forts, grands ;
Seins petits et coniques ;	»	Seins bien placés, fermes, hémisphériques.

On a vu plus haut que les Javanais ont les sourcils éloignés des yeux et bien marqués et que l'expression de leur physionomie est douce, calme, pensive, mais mobile ; qu'en outre les femmes sont plus mal que les hommes, ce qui peut être dit aussi des femmes malaises. Enfin on a également vu que Mme Pfeiffer a trouvé les Malais et les Javanais aussi laids les uns que les autres, et qu'elle a insisté sur le peu de volume des pieds et des mains, mais surtout de celles-ci, tout en les trouvant trop maigres.

Que prouve un pareil rapprochement, s'il est exact ? Deux choses importantes : d'abord — ce qui nous semble n'avoir pas été assez remarqué, — que l'ensemble des caractères physiques extérieurs des Malais et des Javanais est le même, avec cette seule différence, expliquée par la facilité des croisements chez les premiers, que ceux-ci présentent les nuances les plus diverses, mais en conservant tous les autres caractères originels. Ensuite qu'il y a, entre les Javanais et les Polynésiens, une différence radicale, puisque ces derniers sont remarquables par la grandeur de leurs yeux, de leur taille, etc. D'où, si l'on tient compte de la petitesse des pieds et des mains des Malais et des Javanais, surtout de celle des mains qui ne se déforment point comme les pieds ; si, plus particulièrement encore, on tient compte des caractères crâniens, il faut absolument conclure que, actuellement du moins, les deux peuples diffèrent l'un de l'autre par leurs caractères physiques et que, par suite, il est impossible d'admettre que l'un ait pu descendre directement de l'autre.

Il n'y a pas, en effet, que les caractères extérieurs que nous venons de grouper qui séparent les Polynésiens des Javanais ; les caractères crâniens eux-mêmes sont différents, surtout l'indice céphalique, qui range les premiers parmi les races dolichocéphales, tandis que les seconds appartiennent au type brachycéphale.

Un fait toutefois qui semblerait contraster avec la ressemblance extérieure que nous avons signalée entre les Malais et les Javanais, c'est que les crânes des uns et des autres offrent quelques différences, les indices céphalique et nasal des Malais étant 79,02 et 50,29, tandis que ceux des Javanais

atteignent 81,61 et 51,47. Mais cette différence n'a pas l'importance qu'on pourrait être disposé à lui accorder tout d'abord et, si notre opinion est fondée, elle ne serait due, chez les Malais, qu'à leur séparation des Javanais, avant que ceux-ci n'eussent pris les caractères crâniens qui les distinguent aujourd'hui. Pour nous, en effet, les Malais et les Javanais n'ont d'abord fait qu'un seul et même peuple, produit, à la fois, par le croisement du « peuple inconnu » de Crawfurd, ou autrement dit des Polynésiens, avec la race première occupante de l'île de Java et des autres îles de la Malaisie. Cette opinion est appuyée non-seulement par les caractères physiques mais aussi, comme on va le voir, par la linguistique. Il suffit, d'ailleurs, pour comprendre l'altération plus grande des indices céphalique et nasal chez les Javanais, de se rappeler qu'ils sont restés constamment en contact avec la race primordiale de l'île, jusqu'à son extinction : ceci, d'un autre côté, explique parfaitement ce fait, constaté par tous les observateurs, que les Javanais sont plus bruns ou plus foncés que les Malais. On verra, du reste, plus loin, pourquoi nous admettons que les Malais descendent des Javanais, ou n'ont d'abord fait avec eux qu'un seul et même peuple.

Après cela nous dirons que si l'on veut avoir une idée exacte d'un faciès javanais, c'est moins peut-être aux descriptions qu'il faut s'adresser qu'aux portraits qui en ont été faits, surtout dans ces dernières années et qu'on trouve particulièrement dans le bel ouvrage de Sir Raffles et Crawfurd sur Java. Cependant, comme les portraits de cet ouvrage lui-même, sont loin de rendre toujours parfaitement les traits Javanais, nous signalerons ici ceux qui nous semblent vraiment dignes de quelque confiance. En première ligne, nous placerons le chef Javanais dans son costume ordinaire, et le Javanais de la basse classe. Le portrait de la Rouggeng est impossible par la figure, et il n'y a certainement pas de nez pareil parmi les purs Javanais. Il en est de même pour le Javanais en costume de cour, et pour le Javanais en costume de guerre : de même encore pour le fiancé et la femme javanaise de la basse classe. Il y a, croyons-nous, plus de ressemblance dans la fiancée

et l'habitant de Madura. On peut voir aussi, dans le livre de M. de Beauvoir sur Java (1), quelques portraits qui nous semblent fort exacts et qui rendent deux âges différents, tels que nous les avons aperçus nous-même il y a plus de quarante ans. Ces portraits sont ceux du sultan de Djokjokarta, du fils aîné du sultan de Sourakarta, et celui d'un lieutenant de la garde.

Pas plus que nous ne l'avons fait pour les Polynésiens et les Malais, il n'est nécessaire de nous arrêter ici au caractère moral des Javanais. On les a dits paresseux et timides, fiers et insolents avec leurs inférieurs, rampants avec leurs supérieurs et avec ceux dont ils espèrent obtenir quelque faveur. Il faut bien reconnaître que, sous ce rapport, ils ressemblent aux Polynésiens de certains archipels; mais on sait que les peuples soumis à un long despotisme se ressemblent tous sous ce rapport. Les observateurs modernes se montrent d'ailleurs plus équitables pour les Javanais : ils les représentent comme actifs, laborieux, intelligents, mais avec l'esprit rusé et vindicatif; ils ajoutent qu'ils sont polis, courtisans, respectueux et de manières gracieuses, c'est-à-dire qu'ils ont tous les caractères moraux de la famille malaisienne. Mais on en conviendra, cela n'aide guère à découvrir à quelle famille ils appartiennent.

Quoi qu'il en soit, il résulte de tout ce qui précède une différence fondamentale entre les Javanais et les Polynésiens. Nous allons examiner maintenant si la langue javanaise, que Crawfurd regarde comme la souche de tous les idiomes de la Malaisie et de la Polynésie, vient détruire ou corroborer cette différence.

(1) Ouv. cité, p. 102, 107, 134.

III

CARACTÈRES LINGUISTIQUES.

Langue Javanaise : Javan ancien ; Basa-Krama ; Javan vulgaire. — Les langages Javanais se rapprochent du Malai mais s'éloignent du Polynésien. — Le Javanais est une langue mélangée renfermant des racines polynésiennes.

D'après Langlès, les Javanais ont une langue particulière, qui n'a pas la moindre analogie avec le Malai vulgaire, ni même avec les idiomes des îles voisines, tandis qu'il y a la plus grande affinité entre la plupart de ceux-ci et le Malai (1).

Quoique très-simple, la langue javanaise est la plus artificielle de toutes les langues des archipels indiens, le Tagalog excepté ; mais elle passe pour être la plus riche et la plus perfectionnée. Cependant, comme la langue malaie, elle a une grande abondance de mots pour les choses frivoles et elle est très-pauvre, au contraire, en termes de science et de raisonnement.

On reconnaît au moins deux sortes de langages javanais : L'un est parlé dans les états de Sourakarta et de Djokjokarta à Java même, et dans l'état de Palembang à Sumatra ; il est appelé Bhasa ou Basa-Krama, c'est-à-dire langage de cour, parce qu'il semble réservé à ceux qui en font partie ; l'autre est le Javan vulgaire ou moderne, parlé par la masse des populations des mêmes lieux et par un certain nombre de celles des îles voisines, telles que Bornéo, par exemple, où des colonies de Javans sont allées se fixer.

Mais avant ce langage, il y en avait un autre qui, depuis longtemps, est tombé en désuétude, quoiqu'il soit encore parlé à Bali, tout près de Java, où il est la langue de la religion et des lois. C'est ce langage qui était appelé Kawi ou Javan

(1) *Voyage de Thunberg*, t. II, p. 292, et *Mém. sur Batavia*, t. III, p. 115, 138 ; *Description de Bornéo*, t. III, p. 366 à 460, etc.

ancien et dont quelques mots sont même encore usités aujourd'hui à Java.

Cette langue kawi était, avant l'introduction de l'islamisme, la langue de la littérature et de la religion dans une grande partie de Java et de Madura; elle n'y est plus aujourd'hui que celle de la poésie et des mythes les plus anciens.

On trouve qu'elle diffère du Javanais moderne, mais qu'elle lui ressemble cependant par la simplicité de sa construction. Elle a une plus grande quantité de sons et d'articulations et elle possède un plus grand nombre de mots sanskrits que les autres langues de l'archipel Indien.

Valentyn trouvait que le langage ancien du Javanais se composait aux trois-quarts de mots sanskrits, c'est-à-dire hindous et à cette occasion, il ajoutait (1) : « Il n'y a pas de doute que les Javanais aient visité les côtes de Malabar et de Coromandel, car le langage de la cour est en grande partie dérivé du Sanskrit ou Brahmanique ; plusieurs mots malabars entrent dans sa composition, particulièrement les mots du Dekan, qui est l'ancienne langue vulgaire de l'Inde, de la même manière que le Sanskrit en est la langue sacrée. » Le Dr Leyden a trouvé, lui aussi, que le pur Javanais a les plus grands rapports avec le Sanskrit (2).

Pour sir Raffles, le Kawi n'était qu'un dialecte du Sanskrit dont les 9/10es des mots étaient dérivés de cette langue et s'y étaient conservés moins corrompus que dans le Pali ; mais Crawfurd n'admettait pas qu'une langue étrangère se fût introduite dans l'île de Java avec un culte étranger; il admettait seulement que le langage écrit et la religion avaient emprunté beaucoup de mots étrangers et que c'était là un des motifs de la différence existant entre le Kawi et le Javanais.

On sait que Balbi, après avoir placé provisoirement le Kawi parmi les dialectes pali, a fini par le classer, avec Burnouf fils, comme une langue sœur du Pali, au lieu d'en

(1) Valentyn, *sur Amboine*, collection de voyages aux Indes orientales. — 8 vol. in-fo. Amsterdam, 1724-1726.

(2) Dr Leyden. *Asiatic researches*, et *notice sur Bornéo* (Transactions bataves).

faire un de ses dialectes ; c'est-à-dire que l'une et l'autre sont filles du Sanskrit, quoiqu'on ait regardé cette dernière langue comme sœur du Pali.

Le même écrivain dit que le Pali (Maghadi), langue morte depuis des siècles, diffère moins du Sanskrit que l'Italien du Latin et qu'elle est restée cependant la langue liturgique et littéraire à l'île de Ceylan et dans une grande partie de l'Indo-Chine.

Cette langue pali a la force, la richesse et l'harmonie du Sanskrit ; elle admet dans la conjugaison quelques verbes auxiliaires : ce qui aide à prouver qu'elle est plus moderne que le Sanskrit, qui n'en fait qu'un usage très-borné.

Le Sanskrit, quoique langue morte elle-même, serait, disent les orientalistes, parlé en Chine sous le nom de Fan, par les prêtres bouddhistes.

La comparaison des vocabulaires kawi, sanskrit et pali démontre, du reste, de la manière la plus évidente, la grande affinité de ces trois langues entre elles.

Le Kawi, plus que tout autre idiome, entre dans la formation du Basa-Krama, et l'on a trouvé que la plupart des anciennes inscriptions en pierre et en cuivre recueillies à Java, sont écrites dans cette langue. Son alphabet, formé d'après le Sanskrit, est composé de 20 consonnes qui s'accordent pour la prononciation avec les lettres malaises. Il y a 6 voyelles qui ne sont que des signes orthographiques comme dans l'Arabe. Chaque voyelle se prononce avec une consonne et lui est tellement adhérente qu'elle paraît ne former qu'une seule lettre avec elle.

Ajoutons, d'après Langlès encore, que l'écriture des Javans se lit, comme celle des Européens et des Chingalais, de gauche à droite et que les Javanais modernes emploient aussi les lettres malaises, c'est-à-dire l'alphabet arabe, augmenté de quelques points diacritiques pour exprimer des sons inconnus aux Arabes.

Ainsi deux sortes de langages, au moins, existent à Java : le Basa-Krama ou Javan de cour, et le Javan vulgaire ou Javanais moderne. Les autres langages qu'on y rencontre, suivant les localités, ne sont regardés que comme des dialectes des deux précédents.

§ 1er *Basa-Krama.* — Le Basa-Krama est, dit-on, parlé dans toute sa pureté aux cours de Sourakarta et de Djokjokarta dans l'île de Java, et à celle de Palembang dans l'île de Sumatra ; mais là il est mêlé de beaucoup de mots étrangers.

Ce langage se trouve formé par un grand nombre de mots empruntés au Sanskrit, par plusieurs pris au Kawi et au Malai, et par un quart environ dû au Javan vulgaire; mais ces derniers mots sont altérés par des terminaisons et par une prononciation différentes.

Suivant quelques écrivains, le Basa-Krama est la langue qu'on emploie toutes les fois que l'on parle à son supérieur, lequel ne répond qu'en Javanais vulgaire. Tous les Javans savent cet idiome, disent-ils, parce qu'ils sont habitués à le parler dès l'enfance quand ils adressent la parole à leur père, à leur mère et à leurs parents âgés : ce ne serait d'après cela qu'une langue de respect. Mais la plupart, au contraire, disent qu'elle est réservée à la cour, que c'est une langue qui semble n'avoir été faite que pour pouvoir parler sans être compris du vulgaire. On pourrait le croire, en effet, s'il est vrai que, quand un mot basa-krama est devenu usuel dans le Javan vulgaire, les Javanais remplacent ce mot par un nouveau, tout différent. Ils disent encore que le désir de rendre la langue de cour différente du Javan vulgaire a été poussé si loin, qu'on est allé jusqu'à changer entièrement les noms propres des villes et des contrées. Ainsi l'ancien nom Solo a été remplacé par Sourakarta, etc.

Quoi qu'il en soit, le Basa-Krama emploie un plus grand nombre de mots sanscrits et kawi que le Javanais vulgaire, et d'après Balbi, le Sunda, le Bali et le Madura cérémoniels ou de cour ne sont que trois dialectes du Basa-Krama, dont ils ne diffèrent que fort peu.

Le Basa-Krama, conservé dans toute sa pureté par les grands, serait, suivant Crawfurd, la langue perdue qu'il a appelée le « Grand-Polynésien « ; mais beaucoup de raisons paraissent contraires à cette opinion. Il est certain, en effet, que si l'on se donne la peine de passer en revue les mots

javanais cités par Langlès (1), on voit qu'il n'existe que de fort rares analogies entre le Polynésien moderne et le Grand Polynésien de Crawfurd, autrement dit le Javanais ancien. Ainsi sur deux cents mots, on ne trouve guère que les suivants ayant quelques rapports lointains :

Javanais.	Maori.	
Tanguis	Tangi (2).....	*Pleurer, crier.*
Lourou.....	Rua.....	*Deux.*
Lelou.....	Toru.....	*Trois.*
Papat.....	Wha.....	*Quatre.*
Lemo.....	Rima.....	*Cinq.*
Minam	Ono.....	*Six.*
Pety...	Whitu	*Sept.*
Volo.....	Waru	*Huit.*
Sapoulo	Ngahuru	*Dix*

Certes, un si petit nombre de mots, surtout quand on remarque qu'il n'y a pour ainsi dire de rapprochement qu'entre les noms de nombre, ne saurait permettre de conclure à la filiation des deux peuples ; ce serait même plutôt un témoignage contraire. Après l'examen des mêmes mots cités par Langlès, Balbi, de son côté, avait déjà conclu qu'ils étaient défavorables à la croyance que le Javanais venait de l'Inde.

§ 2. *Javan vulgaire.* — Le Javan vulgaire ou Javanais moderne, est parlé dans les deux tiers de l'île, particulièrement à Sourakarta et à Djokjokarta, ainsi que par toutes les personnes bien élevées du Sunda et de Madura. Il a plusieurs dialectes : les principaux sont ceux de Sourakarta et de Djokjokarta, regardés comme les plus purs et dont la prononciation est brève, grave et accentuée ; puis le Tagal, parlé dans la province de ce nom, et remarquable par l'allongement extraordinaire de la prononciation de tous les mots ; le Samarang, dont la prononciation est

(1) *Voyage de Thunberg*, 2e vol., p. 293.

(2) Prononcez Tan'gui, Roua, Torou, etc.

brève, mais grave ; le Sourabaya, qui est mêlé de beaucoup de mots madurais ; etc.

Comme le Basa-Krama, le Javan vulgaire a une orthographe fixe et des règles déterminées ; mais ces deux langues, bien qu'elles aient une même grammaire, une même construction et plus d'un quart de la masse de leurs mots en commun, sont regardées, particulièrement par Balbi (1), comme deux langues tellement différentes, que ceux qui n'ont appris que l'une d'elles ne peuvent, paraît-il, comprendre l'autre. Elles s'éloignent l'une de l'autre par l'orthographe, par les terminaisons des mots communs à toutes les deux, par les affirmations et les négations, par les pronoms, les prépositions, les particules, et par les verbes auxiliaires. Quant au Sunda, il est parlé dans la partie occidentale de Java, à Bantam, Batavia, Buitenzorg, Cheribon ; il n'a que 18 consonnes ; le *t* et le *d* lui manquent. En outre, ce qui n'a jamais lieu en Javanais, plusieurs mots commencent par une voyelle, mais deux voyelles ne se suivent jamais.

Nous ferons remarquer en passant que l'île de Madura, bien qu'elle ne soit qu'à deux milles de Java, a un langage qui, dit-on, diffère considérablement du Javanais ; ce langage est plus poli que le Sunda et on lui reconnaît deux dialectes principaux. On connaît à peine le Balinais que l'on dit être également parlé dans l'île de Lombok. Il en est de même, du reste, des langues de Sumbava, Florès, etc. Mais on peut pourtant en avoir une idée en consultant le tableau comparatif de toutes les langues malaisiennes dressé par Balbi dans son immense travail, ainsi que quelques-uns des tableaux que l'on trouvera dans ce chapitre.

Comme terme de comparaison entre le Basa-Krama et le Javan vulgaire nous mettons en regard, à la fin du chapitre, la traduction en ces deux langues de la lettre citée par Langlès dans le voyage de Thunberg (2) ; nous y ajoutons la traduction de la même lettre en langage sunda, ainsi que

(1) Ouvrage cité, *Introd.*, p. 49.

(2) T. II, p. 308.

l'analyse en langue malaie des différents mots qui la composent.

En comparant le Basa-Krama, le Javanais ancien et le Sunda, on voit la différence qui les sépare et qui repose autant sur la dissemblance des sons que sur celle des mots employés. Mais cette différence n'est pas aussi grande qu'on l'a dit et qu'on l'a cru. Ces trois langues, en effet, emploient souvent des mots qui sont à peine modifiés : tels sont *sirrat* et *sourat*, lettre ; *tabe*, salut ; *soutchi*, pur, etc. ; et ces mots sont également ceux qu'emploient les Malais.

L'analyse de ces langages montre que c'est avec la langue malaie qu'ils ont le plus d'analogie, tandis que, au contraire, ils s'éloignent beaucoup du Polynésien, surtout par la terminaison des mots et par leur différence apparente. Déjà Buschmann avait dit (1) : « La langue malaie et la langue javanaise offrent de grandes ressemblances entre elles et on pourrait, sauf quelques restrictions qui s'entendent d'elles-mêmes, les regarder comme une seule langue. » De son côté, Leyden pense (2) que le Tagal, le Malai, le Bugi et le Javanais sont des langues sœurs.

On ne peut mettre en doute la ressemblance entre eux de beaucoup de mots Malais et Javanais ; cette ressemblance est même telle qu'il est permis de supposer non-seulement que le langage malai est bien moins éloigné du Javanais qu'on ne l'a dit, mais qu'il faisait même partie intégrante de ce dernier avant de s'en séparer. Il n'aurait alors été lui-même qu'une portion de l'ancien Javan ou Grand-Polynésien, parlé autrefois à Java, d'après Crawfurd, et qui entre pour 50 pour 100 dans la langue malaie actuelle. Cela établirait que les rapports linguistiques entre les Malais et les Javanais ne sont pas moindres que les rapports anthropologiques. Il est donc, par cela seul, à peu près certain que l'un des deux peuples descend de l'autre ou qu'ils ont une origine commune.

(1) *Aperçu de la langue des Iles Marquises et de la langue Tahitienne*, Berlin, 1843, p. 39.

(2) *Loc. cit.*, p. 207.

Si les trois langages javanais que nous venons de faire connaître diffèrent surtout du langage polynésien actuel, il ne faut pas pourtant croire qu'il soit impossible d'y reconnaître des mots de la Polynésie ; les mots de cette contrée y sont au contraire assez nombreux, bien qu'avec une toute autre signification ; et, ce qui est à remarquer, c'est que ces mots appartiennent plus spécialement à la langue maori, la plupart des archipels polynésiens ayant supprimé ou remplacé le *k*. Il serait même facile d'en découvrir un plus grand nombre si l'on prenait la peine de dégager la racine de beaucoup d'autres de ce qu'on pourrait appeler leurs suffixes et leurs affixes.

Nous avons vu dans un tableau précédent que le maori *tangi* et le javanais *tanguis* signifiaient l'un et l'autre pleurer, crier; et ce mot a été certainement déformé par les Malais qui disent *nangues*, *menangues*. Rien qu'en nous bornant au texte de la lettre citée par Langlès (1), nous découvrons en outre un certain nombre de mots identiques en Maori et en Javanais, mais dont la signification n'est plus la même dans les deux langues : tels sont les mots *ake*, *kata*, *puni*, *hiki*, etc. Certes il est tout au moins remarquable de rencontrer dans la langue javanaise des mots qui, presque certainement sont Polynésiens. Le mot *java*, lui-même, si souvent écrit *jawa*, *Iawa*, ne pourrait-il pas dériver du Maori *Ia-wa*, « ce pays » ?

De même que les caractères anthropologiques montrent que les Javanais ne sont que des métis, de même les caractères linguistiques viennent appuyer l'opinion que la langue javanaise n'est elle-même qu'une langue mélangée et qu'elle renferme des racines polynésiennes qui peut-être en ont formé la base primitive. On pourrait même en inférer que c'est la langue maori qui a été la première introduite à Java et que c'est elle que parlait le « Peuple inconnu » de Crawfurd. Dans ce cas, il faut le reconnaître, le nom de Grand-Polynésien aurait été on ne peut plus heureusement appliqué au Javanais ancien. Mais tout ceci est purement

(1) Tabl. p. 212, 213.

conjectural et ne saurait porter la conviction dans l'esprit du lecteur.

Quoi qu'il en soit, il est évident, d'après toutes les différences signalées entre le Polynésien et les langues malayo-javanaises, que Crawfurd a regardé à tort la langue javanaise comme la langue-mère à la fois du Polynésien et de tous les idiomes malais. Tout prouve bien certainement, ainsi qu'il l'a dit le premier, que les idiomes de la Malaisie et particulièrement le Malai ne sont que des dérivés du Javanais; mais tout prouve en même temps que la langue polynésienne ne peut pas plus dériver du Javanais que du Malai et qu'elle en aurait été plutôt la souche ; les mots, en effet, à part un nombre relativement petit, sont tout différents dans les deux langues et il n'y a vraiment quelque ressemblance que dans certaines parties de la grammaire.

Non-seulement le Malai dérive du Javanais, mais, à notre avis, il faisait même partie intégrante de cette langue, ainsi que le prouve cette remarque de Crawfurd que le Malai moderne se compose de 50 parties sur 100 du Grand-Polynésien ou Javanais ancien. Nous pourrions même dire aujourd'hui que le Malai et le Javanais dérivent absolument de la même source, et que le premier est plus proche de la source, moins modifié que le second. Quant au Polynésien, c'est au contraire une langue toute spéciale qui, au lieu d'être portée de la Malaisie dans les îles polynésiennes, a bien probablement été apportée des îles polynésiennes en Malaisie ; elle semble même y être parlée encore dans certaines proportions par des populations différant sous tous les rapports des Malais et des Javanais.

Bientôt nous parlerons de ces populations qui sont presque certainement cause de la confusion qui n'a cessé de régner pendant longtemps dans tous les écrits concernant les habitants de la Malaisie. C'est à elles aujourd'hui qu'on attribue spécialement le peuplement de la Polynésie, tant on a trouvé difficile de l'expliquer par des migrations malaises et javanaises. Nous tâcherons de réfuter plus loin cette opinion ; nous nous bornerons à dire ici que ces populations

sont considérées par les Javanais et les Malais comme bien plus anciennes qu'eux-mêmes en Malaisie.

En résumé, d'après tout ce qui précède, pas plus que les Malais, les Javanais n'ont pu être les ancêtres des Polynésiens.

IV

ORIGINE DES MALAIS.

Les Malais ont formé, dès le principe, un seul peuple avec les Javanais : — Raisons militant en faveur de cette opinion. — Les Malais ne sont que des Javans expatriés.

Nous allons maintenant rechercher quelle est l'origine des Malais. Nous ne pouvions aborder la solution de cette question avant de connaître les caractères distinctifs des Javanais.

Comme on vient de le voir, les caractères extérieurs sont presque les mêmes : aussi en avons-nous conclu tout d'abord à une communauté d'origine des deux peuples ou tout au moins à la descendance presque certaine de l'un d'eux, de l'autre. En pesant toutes les données, nous avons acquis la conviction que c'est le peuple malai, contrairement à l'opinion générale, qui serait descendu des Javanais, si l'on ne voulait pas admettre qu'ils n'ont d'abord fait qu'un seul peuple. R. P. Lesson avait déjà dit, sans s'y arrêter, que les Javanais lui paraissaient être la souche malaise la plus ancienne.

Nous ne rappellerons pas ici toutes les raisons historiques, anthropologiques ou autres que nous avons présentées depuis le commencement de cette étude, et qui nous ont conduit à cette conclusion ; mais nous croyons qu'on aura été frappé, comme nous, de leur signification, de même qu'on le sera probablement de celle des raisons qu'il nous reste à donner.

Pour nous donc, au lieu de venir de l'Inde, de Sumatra ou d'ailleurs, ainsi qu'on l'a dit, les Malais ne sont que des Javanais, Javanais probablement habitants des côtes et déjà plus ou moins habitués à la navigation.

Voici les principales raisons qui militent en faveur de cette opinion :

1° Les caractères physiques des Malais, excepté ceux du crâne, ne diffèrent pas tellement de ceux des Javanais qu'on ne puisse y reconnaître au contraire les plus grands rapports ;

2° Il est certain que c'est aux anciens Javanais que les Malais ont emprunté leurs *oudang-oudang* ou lois et coutumes, et presque certainement leurs codes maritimes, puisque l'action des doctrines de l'Inde est à peine marquée dans les premières, et nulle dans les seconds ;

3° C'est en outre à la littérature javanaise qu'ils ont emprunté, soit comme imitation ou traduction, soit comme fond, le sujet de leurs poèmes et de leurs romans, ainsi que l'a prouvé Dulaurier ;

4° S'ils ont emprunté à trois sources différentes au moins : le Javanais, le Tamoul et l'Arabe, comme on le reconnaît, c'est la première qui est la plus pure et la plus abondante.

5° Crawfurd a démontré cette abondance en trouvant, comme on a vu, dans la langue malaie, 50 mots sur 100 provenant du Javanais ancien ou Grand Polynésien, tandis qu'il n'y en a que 27, de ce qu'il appelle langue malaie primitive, 16 du Sanskrit, 5 de l'Arabe, et qu'il n'y a que deux centièmes seulement du Télinga, et des langues portugaise, hollandaise et anglaise ;

6° Ce qui montre que le Javanais doit plutôt être considéré comme la souche du Malai, que le Malai comme la souche du Javanais, — ainsi qu'on le croit encore généralement, malgré les immenses recherches du savant anglais, — c'est que souvent, dans les mots communs aux deux langues, on ne rencontre le sens figuré d'une parole que dans le Malai ; souvent aussi le mot malai, qui paraît au premier abord un mot simple, se trouve être en Javanais un mot composé dont chaque élément n'existe pas dans l'autre idiome. Enfin, on rencontre parfois dans le Malai, des mots composés de racines javanaises et sanskrites : ce qui prouve que les mots sont passés du Javanais au Malai ;

7° Tous les philologues, excepté pourtant de Rienzi qui

ne connaissait pas plus le Malai que le Javanais et le Polynésien, ont reconnu que la langue malaie est inférieure à la langue javanaise, qui est, au contraire, la plus riche et la plus perfectionnée. On a vu, en effet, que la langue malaie n'est pas aussi riche que les autres langues orientales en expressions figurées et que rien ne dénote en elle une antique culture ;

8° Quand on dit que la langue malaie paraît provenir du langage primitif des peuples malais, base du Polynésien et du Sanskrit, c'est, comme l'a montré Crawfurd, ne faire allusion qu'au Javanais ancien ;

9° Les vingt consonnes de l'alphabet malais s'accordent, pour la prononciation, avec les lettres de l'alphabet javanais ancien ou kawi ;

10° Quand on dit que le Basa-Krama est formé d'un grand nombre de mots empruntés au Sanskrit, d'un quart environ au Javanais vulgaire, et de plusieurs pris au Malai, on montre que ce dernier devait être bien proche de la langue primitive et devait en faire pour ainsi dire partie, puis qu'on l'a conservé dans la langue qui semble n'avoir été inventée que dans le but de n'être pas compris du peuple, ou de témoigner son respect aux supérieurs ;

11° Il est démontré que le Malayou n'est pas un dialecte arabe, comme le croyait Thunberg, et pas davantage une langue mère, aussi étendue qu'abondante, comme le disait Forster, qui croyait à tort que les Malais avaient porté leur langue jusque dans les îles Carolines, les Mariannes et les Pelew, où, nous le ferons voir, cette langue était inconnue ;

12° Il est certain aussi que la langue malaie ne doit ses changements qu'à l'adoption faite par elle des caractères arabes : ce qui l'a fait différer du Javanais dans la manière d'écrire. On sait en effet que seule, avec celle de Soulou dans les îles malaises, elle s'écrit de droite à gauche, comme le font les Arabes ; tous les autres peuples de l'archipel écrivent la leur de gauche à droite comme les Européens ;

13° Le nom Jawi est, comme on l'a vu, celui que les Malais donnent à leur langue écrite : ce nom est pour ainsi dire l'estampille de son lieu d'origine ;

14° Ce qui nous fait croire, enfin, que les Malais n'étaient que des Javanais mécontents, s'éloignant de leur pays d'origine pour être plus libres, c'est que ce furent eux qui, les premiers, embrassèrent le mahométisme avec le plus d'ardeur et en un temps très court. La nouvelle loi religieuse, ainsi que l'a fait observer Dulaurier, leur donna ce qui leur avait manqué jusque-là, l'unité nationale comme Malais.

Sans doute une différence indéniable est trouvée aujourd'hui entre les caractères crâniens des deux peuples ; mais, comme on a vu, cette différence n'est d'abord pas énorme, et elle s'explique facilement, soit qu'on l'attribue, avec M. Broca, à ce que les Javanais ont été plus longtemps que les Malais en contact avec la race noire inférieure, première occupante de Java, soit qu'on admette, après la séparation des Malais, que les Javanais ont subi le métissage de populations Mongoles ou seulement Indo-Chinoises.

Les Malais ne sont, en un mot, suivant nous, que des Javans fuyant leur pays, à cause du despotisme de leurs chefs et afin d'éviter de perdre par la violence le fruit de leur travail. Stavorinus, en effet, apprend (1) que les Javans n'avaient même pas la jouissance de ce qui leur restait, après avoir fourni la quotité que leurs avides maîtres les forçaient de livrer, et qu'ils étaient contraints de leur céder le reste à vil prix. Ils étaient donc bien probablement des Javans vulgaires, et plus particulièrement ceux qui occupaient le littoral ; par conséquent ils étaient déjà habitués à la navigation et ils devaient avoir des idées tout autres que celles des Javans de l'intérieur, par suite de leur contact avec les divers peuples qui venaient trafiquer chez eux, ou chez lesquels ils allaient eux-mêmes : les Javans passent, en effet, pour avoir les premiers colonisé les Moluques ; ils ont envoyé des colonies à Bornéo et, parait-il, à Malacca.

Inutile après cela de dire que, depuis leur séparation, les Malais se sont croisés avec diverses populations, et qu'ils ont pris à chacune d'elles quelques caractères particuliers extérieurs, tout en conservant cependant leurs caractères dis-

(1) *Loc. cit.*, t. II, p. 272.

tinctifs principaux. C'est ce qui explique si bien le peu d'homogénéité qu'on a fini par reconnaître dans cette prétendue race malaise ainsi que l'appelle Balbi.

En somme, tout ce que nous avons dit semble indiquer que les Malais ne sont bien que des métis, comme on s'accorde généralement à le dire aujourd'hui ou une race mixte comme l'appelle M. de Quatrefages. C'est donc avec raison, à notre avis, que le savant auteur de « *l'Année Géographique* regarde lui-même la race malaise comme une race mixte, une race hybride ; seulement nous différons de manière de voir quand il place dans les îles de l'Asie orientale le berceau des populations jaunes qui ont contribué à la formation des Malais : ces populations ne sont pour nous, comme nous le ferons voir bientôt, que les descendants des Polynésiens au lieu d'en être les ancêtres, ainsi que le croit M. Vivien de St-Martin. Ce n'est pas avec moins de raison non plus que M. Broca disait, dans ses « Recherches sur l'indice nasal (1) » : « Depuis qu'on connaît l'histoire des migrations polynésiennes, il est devenu fort probable qu'il existe une certaine parenté, au moins indirecte, entre les Polynésiens et les Malais. » Mais, tout en admettant avec lui et avec M. Vivien de St-Martin que les deux races datent d'un temps fort ancien, nous ne croyons pas avec eux que les Malaisiens aient quitté la Malaisie pour aller s'établir sur les îles désertes de la Polynésie ; nous croyons, au contraire, que ce sont les Polynésiens qui sont allés en Malaisie.

Quoi qu'il en soit, nous ne terminerons pas sans faire remarquer que déjà Virey (2) s'était demandé si les Malais ne seraient pas « une lignée bâtarde de mulâtres indiens, propagée, multipliée par le temps, enfin perpétuée aujourd'hui d'elle-même. » C'est certainement une lignée bâtarde d'après tout ce que nous venons de dire ; mais peut-être Virey n'était-il pas si éloigné de la vérité qu'on pourrait le croire, quand il regardait les mulâtres indiens comme ayant contribué à leur formation, car on va voir que les Indiens bruns ont pu et dû fournir quelque chose aux caractères javanais.

(1) *Revue d'Anthropologie*, 1872, p. 23.

(2) *Dict. des Sciences Médicales*, art. Homme, p. 252.

V.

ORIGINE DES JAVANAIS.

Les Javanais sont des métis formés par le croisement des émigrants Polynésiens avec une race noire autochthone et d'autres races jaunes asiatiques. — Existence d'une race noire première occupante de Java. — Peuple inconnu. — Races asiatiques. — Siamois. — Tableaux linguistiques.

Les Javanais, de même que les Malais, sont, suivant nous, des métis dus au croisement des Malaisiens, ou émigrants polynésiens, d'abord avec quelque race noire première occupante de Java, puis avec des Indiens, des Indo-Chinois, et peut-être des Chinois. Il est bien probable, en effet, que Java n'a pas seule fait exception et que, comme les autres îles de la Malaisie, elle a dû avoir une population noire primitive. On sait que Logan (1) s'est appuyé sur l'existence de haches en pierres trouvées à Java et sur des ressemblances de langage pour défendre son opinion que les plus anciens habitants de cette île étaient d'origine africaine ou indo-africaine. De son côté M. de Quatrefages, dans son étude sur les Négritos (2), dit qu'il ne voit guère que Java où l'on n'ait pas encore signalé des restes de population négrito ; mais qu'on y a trouvé de nombreux instruments en pierre attribués par les savants hollandais aux premiers habitants ; et plus loin il ajoute : « En tenant compte de la distribution actuelle de ce qui reste des populations négritos, il est difficile de ne pas penser que cette

(1) *Journal of the Indian archipelago and eastern Asia.* — Singapore, 2 vol. in-18, 1847-1848.

(2) *Rev. d'anthropologie*, 1872, p. 238-243.

race a occupé autrefois jusqu'aux îles, où l'on n'en retrouve plus les traces, comme Java. En voyant les Samangs à Malacca et les Négritos malais depuis Florès jusqu'à la Nouvelle-Guinée, on comprendrait bien difficilement comment les terres qui forment les premiers anneaux de cette chaîne, n'auraient pas eu, elles aussi, leurs habitants négritos. »

Nous avons vu, en parlant des Négritos en général, que le professeur Siglolo constatait que ces populations négroïdes avaient laissé des traces à Java. Le mémoire qu'il a consacré à ce sujet est accompagné de photographies représentant de face et de profil un Kalang de Java. En outre, à la suite de ces photographies, une note du commandeur Musschenbroeck confirme l'opinion que les Kalangs seraient les autochthones de Java. Suivant une tradition, ils avaient autrefois une queue ; dans le passé, ils étaient relégués en *Campong* (villages) à part, et le plus grand nombre d'entre eux étaient des ouvriers (1).

Nous ajouterons en outre que Java, à une époque fort reculée, était appelée *Tâna* ; ce nom, tout mélanésien, est celui d'une des îles Hébrides. Il signifie encore aujourd'hui, en Malai comme en Javan vulgaire, « contrée, terre cultivée ou non. » L'existence de ce mot est certainement l'indice de la présence, dès le principe, d'une race noire à Java. Il est évident, en effet, qu'il n'a pu être fourni que par un peuple premier occupant, et probablement par celui-là même qui a contribué à former les Javanais et les Malais, puisque ces derniers l'ont conservé dans leur langue.

Tous les auteurs qui ont signalé l'existence d'une race noire primordiale, aussi bien dans les petites que dans les grandes îles de la Malaisie, ne disent absolument rien de cette race comme première occupante de Java. De Rienzi, qui parle si longuement de la race noire de Bornéo, de Sumatra, de Mindanao, l'indique pourtant à Java, mais sans s'y arrêter, dans l'énumération qu'il fait des îles habitées par elle. On dirait vraiment que, pour eux, les Javanais ont tou-

(1) *Rev. d'anthropologie*, 1878, p. 132.

jours été ce qu'ils sont aujourd'hui, qu'ils sont pour ainsi dire autochthones ou seulement les descendants directs des Indiens, et que la race noire n'a jamais occupé Java. Excepté Balbi, qui ne l'a mentionnée qu'au point de vue linguistique, pas un de ces auteurs n'a tenu compte de la remarque de Crawfurd d'après lequel le « peuple inconnu », arrivé le premier à Java, en venant d'une direction opposée à celle dans laquelle est l'Asie relativement à cette île, y trouva une population primitive.

Un croisement avec une race noire brachycéphale première occupante explique mieux que tout autre certains caractères anthropologiques, particuliers aux Malais et aux Javanais, tels que la petitesse de leurs pieds et de leurs mains, la couleur de leur peau, et surtout la forme de leur tête. Mais il faut reconnaître qu'après ce premier croisement, d'autres ont dû nécessairement avoir lieu, durant un long espace de temps, pour créer les Javanais tels qu'ils sont aujourd'hui et pour absorber non-seulement une grande partie des caractères polynésiens, mais surtout la chevelure crépue ou laineuse propre à la race noire et qui ne se trouve plus chez les Javanais.

Nulle autre origine n'explique mieux que celle-là l'existence, chez les Javanais, de caractères aussi distincts de ceux des Polynésiens, malgré la part que nous croyons avoir été prise par ces derniers à leur formation ; nulle ne fait mieux comprendre les différences qui, jusqu'à ce jour, semblaient avoir empêché de classer exactement les Malais et les Javanais, et il est même difficile de se rendre compte des caractères de ceux-ci sans une pareille origine première. Avec cette origine, au contraire, on s'explique non-seulement la couleur plus foncée de la peau, la petitesse des pieds et des mains, celle des yeux relativement, parfois l'étroitesse du front, la taille généralement plus petite que grande des Javanais et des Malais, mais surtout la brachycéphalie de leurs crânes, ainsi que le prognathisme considérable, 69°5, que leur ont reconnu les anthropologistes, particulièrement Messieurs Pruner-bey, Broca et Topinard.

Quelques écrivains ont émis l'opinion que les Javanais

sont le produit du métissage des Hindous avec une autre race qu'ils ne désignent pas, et ils reconnaissent par là qu'ils n'auraient pu être produits avec le temps par les seuls Indiens. Plus récemment, Shortland a attribué la formation des Javanais et des Malais au croisement des premiers occupants de Java avec des colonies de Siam et d'Ava (1). Certes, on ne peut nier que certaines analogies ne soient grandes entre ces différents peuples : ainsi, d'après Mouhot (2), les Siamois ont presque tous le nez un peu camard, les pommettes saillantes, l'œil terne et sans intelligence, les narines élargies, la bouche très-fendue, les cheveux noirs, rudes, plus fins chez les femmes, etc. Mais ce croisement n'est guère admissible, puisqu'il se serait passé à une époque peu reculée. Un pareil métissage d'ailleurs, est lui-même insuffisant pour expliquer certains caractères anthropologiques des Javanais et il faut nécessairement en supposer d'autres.

Il est bien certain qu'après avoir dominé pendant tant de siècles sur Java, les Indiens ont dû modifier considérablement la population et la rapprocher de leur type tant physique que moral. On sait, du reste, qu'ils ont laissé dans cette île plus de traces qu'aucun des autres peuples qui sont allés s'y fixer également, tels que les Arabes, les Chinois et les Indo-Chinois. Mais ce ne sont pas les Indiens qui auraient pu donner aux Javanais leur petit nez, leur front généralement large, leur visage équarri et la sécheresse générale de leur constitution ; ce n'est pas eux non plus qui auraient pu leur donner leurs caractères crâniens : ce à quoi ils ont pu contribuer, c'est à la nature de leurs cheveux et à la couleur de leur peau. Dès lors il faut admettre, pour expliquer les différences qui séparent les Javanais aussi bien des Polynésiens que des Indiens eux-mêmes, que d'autres croisements ont été nécessaires.

Si donc nous avons supposé qu'un premier croisement a eu

(1) *Traditions*, p. 49.

(2) *Voyage dans les royaumes de Siam, de Cambodge, de Laos*, p. 11.

lieu entre une race noire, première occupante de Java, et le « peuple inconnu, » pour nous d'origine polynésienne, que Crawfurd a prouvé, à l'aide de la linguistique et de la tradition, avoir précédé l'arrivée des émigrants de l'Inde à Java, c'est que plusieurs des caractères javanais, tels que la couleur de la peau, la petitesse des yeux, des mains et des pieds, et surtout la forme de la tête, ne s'expliquent que par un pareil croisement. Mais évidemment l'influence indienne aurait suffi plus tard pour ramener la chevelure des métis, sortis de la race noire et des Polynésiens, à la nature de celle de ces derniers qui l'ont toujours droite et lisse de même que les Javanais et les Malais actuels. Peut-être enfin pourrait-on attribuer la forme et la petitesse du nez à quelque croisement avec la race sinique, de même que l'on peut, sans crainte de se tromper, attribuer aux Chinois l'obliquité des yeux que quelques écrivains ont regardée à tort comme un des caractères javanais : on ne rencontre, en effet, cette obliquité qu'isolément et non chez tous les Javanais.

Après cela, il n'est pas douteux que des croisements plus ou moins nombreux se sont opérés avant que les Javanais eussent acquis les caractères qu'on leur connaît aujourd'hui ; et nous ajouterons que si les Javanais paraissent plus homogènes que les Malais actuels, beaucoup ne diffèrent pas moins entre eux par certains caractères prédominants de race. Pour en donner une idée, nous citerons particulièrement le fils aîné du sultan de Sourakarta représenté dans l'ouvrage de M. de Beauvoir (1) : il montre, à notre avis, la prédominance de la race indienne par l'expression du visage et des yeux et par la forme du front, mais celle de races différentes, au contraire, par le nez, les lèvres, les oreilles, etc.

En somme, plusieurs races et, suivant nous, au moins trois, auraient été nécessaires pour former la famille javano-malaise type. Les bases de cette famille auraient été : d'une part, la race noire première occupante de Java ; et, de l'autre, le « peuple inconnu » de Crawfurd, ou autre-

(1) *Java*, p. 107.

ment dit, un groupe d'émigrants polynésiens plutôt que mélanésiens, ainsi que nous le démontrerons lorsque nous ferons l'exposé de l'opinion du savant anglais. Mais il faut le reconnaître, ces bases auraient elles-mêmes bien peu résisté aux croisements qui seraient devenus nécessaires pour créer les Javanais et les Malais, et elles auraient été en grande partie absorbées par les autres races, car jusqu'à la langue du « peuple inconnu » semblerait avoir disparu de Java. Néanmoins, les diverses traces que nous en avons signalées sont suffisantes pour qu'on la devine et, chose à remarquer, pour qu'on y reconnaisse les mots de l'une des plus grandes îles de l'Océan Pacifique, de la Nouvelle-Zélande.

A cette occasion, nous ajouterons que nous ne croyons pas, avec Crawfurd, que le langage primitif de son « peuple inconnu » fût ce qu'il appelle l'ancien Javan. Pour nous, l'ancien Javan a été formé sur les lieux mêmes par les premiers envahisseurs venant de l'Inde ; il a été modifié plus tard, mais il n'était que l'ente faite par eux sur la langue du peuple inconnu. Celle-ci, au contraire, était la langue polynésienne, probablement mêlée à celle de la race noire primitive, ainsi que l'attestent les mots polynésiens trouvés dans la langue malaie et qui, sans doute, avaient été adoptés alors que cette langue malaie n'était qu'une partie de la langue javanaise, de même que les Malais, eux aussi, n'étaient, dans le principe, que des Javanais. Il en résulte que la langue malaie devait être celle qui était parlée par le peuple javano-malais au début de sa formation. Plus tard quand les Javano-Malais du centre se transformèrent au contact des Hindous et prirent leurs habitudes despotiques, le peuple du littoral, forcé de s'éloigner de Java et de constituer la nationalité malaise, conserva son langage primitif et l'emporta avec lui. C'est ce qui explique parfaitement pourquoi un plus grand nombre de mots polynésiens ses trouve dans le Malai plutôt que dans le Javanais.

Nous préférons cette origine hypothétique à toutes celles qui ont été proposées jusqu'à ce jour, parce que seule elle est appuyée sur un fait traditionnel que viennent corroborer toutes les autres données, aussi bien celles que nous

fournirons par la suite que celles dues aux savantes recherches de Crawfurd et de plusieurs autres écrivains qui, le plus souvent il est vrai, les fournissent à leur insu. Les Siamois sont la seule race qui, à la rigueur, aurait pu produire les Javanais sans croisement : il est certain que la ressemblance est grande entre ces deux peuples, si l'on en juge d'après les descriptions qui ont été données des premiers par Mouhot et par M. de Rosny, entre autres. Mais cette supposition nous semble avoir été faite sans fondement, puisque les Siamois ne sont qu'un peuple moderne comparativement aux anciens Javans (1), et qu'ils sont arrivés dans la presqu'île trangangétique sous la forme d'un courant de barbares venus soit du Nord ou de l'Ouest, soit du Sud. Il serait même plus rationnel, ainsi que nous essaierons de l'établir à la fin de cet ouvrage, de regarder les Siamois plutôt comme les descendants que comme les ancêtres des Javanais, et d'en faire des colonies Javano-Malaises émigrant, à des époques dont le souvenir n'est peut-être pas encore perdu, vers le Cambodge et vers Siam pour se croiser ensuite soit avec des émigrants de l'Inde, soit avec les peuples habitant déjà les presqu'îles de l'Indo-Chine et de Malacca.

(1) Cons. les ouvrages de monseigneur Pallegoix, et de M. A. Grehan, consul de Siam à Paris.

TABLEAU LINGUISTIQUE COMPARATIF N° 1.

	KAWI.	JAVANAIS VULGAIRE.	BASA-KRAMA.	FIJIEN.	MAORI.
Le monde	Naya-peda.	Limah.	Bwana.	Vuravura.	Ao.
La mer	Sagava.	Sindu.	Sigantes.	Wasawasa ; taci.	Moana ; Taï
Montagne	Tehala.	Gunong.	Ardi.	Ulunivanua.	Maunga.
Pluie	Tuba ; Tuban.	Udan.	Liris.	Uca.	Ua ; awha.
Oiseau	Paksa.	Manuk.	Paksi.	Manumanu.	Manu.

NOTA. — Remarquer l'analogie du mot oiseau en Javan vulgaire, en Maori et en Fijien.

TABLEAU LINGUISTIQUE COMPARATIF N° 2.

	SANSKRIT.	KAWI.	PALI.	FIJIEN.	MAORI.
Dieu	Deva.	Dewa.	Pra ; Patchan.	Kalu.	Atua.
Etoile	Tara.	Tara.	Dara.	Kalokalo.	Whetu.
Soleil	Surga.	Sûria.	Sûria.	Siga.	Ra.
Lune	Tchandra.	Tshandra.	Sera.	Vula.	Marama.
Eau	Djala.	Djalanedi.	Khonghka.	Waï.	Waï.
Feu	Agni (1).	Agni, Bramaguei.	Ak-khi.	Bukawaka.	Ahi.
Homme	Manukia ; manueka ; Djana ; purucha.	Manusa. Djana, purutia.	Maniet. Purutsa.	Tamata. »	Tangata. Purakau.
Femme	Stri.	Stri.	»	Alewa.	Wahine.
Père	Pita, Pitri.	Pita.	Bida.	Tama.	Pa ; Matua-tane.
Mère	Mata ; matri.	Meta.	Manda.	Tina.	Matua-vahine.
Nez	Nasa ; ghrana.	Grana.	»	Ueu.	Ihu.
Cheveux ...	Kosa.	»	»	Drau niulu.	Huruhuru.
Dent	Danta.	Danti.	Thanti.	Bati.	Niho.
Pied	Pada.	Pada.	Bat.	Yava.	Waewae.
Tête	Mastaka.	Mastaka.	Ket.	Ulu.	Upoko.
Œil	Netra.	Sotia.	Net.	Mata.	Kanohi.
Cochon	Varaba ; Sukara.	Wrahas ; Sukara.	Suku.	Vuaka.	Poaka ; Kuhukuhu.
Blanc	Sita.	Seta.	»	Sigasigau.	Ma.
Noir	Kala.	Kala.	»	Loaloa.	Mangu ; Pango.

(1) *Agni* est le feu du foyer.

TABLEAU LINGUISTIQUE COMPARATIF N° 3.

	Malai.	Javan vulgaire.	Basa-krama.	Tagal.	Sumbava.	Mindanao.	Fiji.	Nouvelle-Zélande.
Soleil	Matahari.	Strengenge.	Suria.	Arao.	Singhar.	Senang.	Siga.	Ra; komaru.
Lune	Bulan.	Wulan.	Sasi.	Buan.	Wulan.	Ulanulang.	Vula.	Marama.
Jour	Siang; tchaya.	Dina.	Dinten.	Arao.	Aso.	Senang.	Siga. Rarama.	Ra; mahana.
Terre	Tana.	Bumi.	Buntala.	Lupa.	Tana.	Lopa.	Vanua.	Whenua.
Eau	Ayer-aer.	Baniu.	Toya.	Tubig.	Iene.	»	Wai.	Wai; ngongi.
Feu	Api.	Geni.	Latu; brama.	Apui.	Api.	Hiahi; klaiu.	Bukawaka.	Ahi; kauaku.
Père	Pa; bapa.	Babak.	Rama.	Ama.	Bapa.	Ama.	Tama.	Pa; matua-tane.
Mère	Ma; mama.	Ambok; biang.	Ibu.	Ina.	Mama.	Ina.	Tina.	Matua-vahine; whaea.
Œil	Mata.	Mata.	Maripat.	Mata.	Mata.	Mata.	Mata.	Kanohi; karu.
Langue	Lidah.	Hilat; élat.	Lidah.	Dila.	»	Dela.	Yame.	Arero.
Tête	Kapala.	Andas.	Sira; mustaka.	Olo.	Ulu.	Ulo.	Ulu.	Upoko.
Nez	Idong.	Irung.	Ru; grana.	Ilong.	Ingu	Elong.	Ueu.	Ihu.
Dent	Guiguit.	Vatcha; vaby.	Waja.	Ngipou.	Isi.	Nipun.	Bati.	Niho.
Main	Tang'ann.	Tangan.	Asta.	Camai.	Limang.	Alema.	Liga.	Ringaringa.
Pied	Kaki.	Sikil.	Sukit.	Paa.	Aje.	Ayi; siki; batis.	Yava.	Waewae.
Bouche	Mulut.	Chamkat.	»	»	»	Semud; nagali.	Gusu.	Mangai. Waha.
Chien	Andjing.	Sigavu; tchamira.	»	»	»	Assu.	Koli.	Kuri.
Ciel	Langit.	»	»	»	»	Langit.	Lagi.	Rangi.
Foie	Janton.	»	»	»	»	Ati.	Yate.	Ate.
Homme	Orang.	Djallar.	»	»	»	Tu.	Tamata.	Tangata.
Femme	Parampouann.	Kestrie, vanodja, wadu.	»	»	»	Babaï.	Alewa	Wahine.
Pierre	Batu.	Sela.	»	»	»	Watu.	Vatu.	Kohatu.
Lumière, Jour	Tchaya.	»	»	»	»	Malamog.	Mamada.	Marama.
Poisson	Ikann.	Vulan; minna.	»	»	»	Sura; suda.	Ika.	Ika.
Cochon	Babi.	Gayik.	»	»	»	Tabuey.	Vuaka.	Poaka.
Pou	Kutu.	»	»	»	»	»	Kutu.	Kutu.

COMPARAISON DU BASA-KRAMA, DU JAVAN, DU SUNDA ET DU MALAI.

LETTRE DU SULTAN DE SOURAKARTA A VAN RIEMLDYK.

Texte Français.

« Cette lettre part d'un cœur pur et sincère, et est écrite « avec de nombreux saluts par Sousouhounang Pacoubouana, « Senapatty Ingalaga, Ab'doul Rhahman, Sandjidin, « Panata gama (1), qui tient sa cour à Souracarta hadi- « mingrat, à son grand-père le sieur Jeremias Van Riemldyk « gournadour général, et à messieurs les conseillers de « l'Inde hollandaise, résidents à Batavia, qui possèdent l'au- « torité sur tous les domaines de la compagnie, sur terre, « dessus et dessous le vent, sur l'eau et sur la terre, et à « qui l'on souhaite santé, longue vie et toute espèce de « bonheur et de prospérité dans le monde.

Langage de la Cour ou Basa-Krama.

Pounika hingkang sirrat mios saking manakh kang soutchi hining serta hing-kang tabé ha kattah kattah saking kandjing Sousouhounang Pacoubouana Senapatty Ingalaga Abdoul Rahhman Sandjidin Panatagama hinkang

(1) *Sousouhounang* signifie monarque qui règne seul.
Pacoubouana, clou du monde.
Senapatty ingalaga, commandant en chef de toutes les armées.
Abdul Rhhaman, esclave du Dieu de miséricorde.
Sandjidin, roi souverain.
Panatagama, prince des vrais croyants.

Extrait du 2e volume, p. 303, des *Voyages de Thunberg au Japon*, traduits et rédigés par L. Langlès, 1796, Paris.

ha kadatou hing nagari Souracarta hadiningrat kahatoura doumatang hing kang heyang kandjing Touvan Jeremias Van Riemsdyk gournadour Djindraal, serta datang para Touvan-Touvan Raad van India sadaya hing king hapalanga hing nagari Batavia hing kang ha parentah sakattah hing vadya bala compania hing nagari attas anguing hin glahoutan mivah hing davatan hing kang mougui pinahosna hinkang djoussra salamattour kasarasan hing dalam dounia pouniki.

Langage Javan vulgaire.

Hiki kang sourat mittou saking hiklas ati kang soutchi haning lan kang tabe aké-aké saking kangdjing Sousouhounang Pacoubouana Senapatty Ingalaga Abdoul Rahhman Sadjidin Panata gama kang alingui hing nagara Sourakarta hidiningrat maring kandjing Jeremias Van Riemsdyk gournadour Djindraal, lan para Raad van India kabekli kangalongoh hingnagara Batavia kang aparentah sakabeh vong compania hingnagara attas anguin laning bavah anguin, hing lahoutang lan hing darattan lan mougni pinandjang nakang houmour salamat tour kavarassang hing yoro hing dounia iki.

Langage de Sunda ou des Montagnes.

Hiyoul kang sourat bidjil tina hiklas ate kang soutchi herang reh jing kang tabé redjah redjah tiang yang Sousouhounang Pacoubouana Senapatty Hingalaga A'bdoul Rahhman Sadjidin Panatagania noud jiok dinagara Souracarta datang ka kaudjing touvan Jeremias Van Riemsdyk gournadour Djindraal rehjing para Raad van India kakabé kang, noudyouk dinagara Batavia nouma rentah sarya hing djalma compania dinagara Loukhour anguin rehdjing di nagara handap anguin dinalahout redhguing di darat noupinandjang koun gnia houmour rehdjing slamat rehdjing tchagour di dougnia hyoukh.

LANGUE MALAIE.

Ce, cet	Ini, itou.
Lettre.....	Sourat.
Partir	Pergui, berlayar.
Cœur	Hati.
Pur.....	Soutchi.
Sincère	Soutchi, betoul.
Etre.....	Ada, soudah.
Ecrire	Touliss.
Beaucoup	Baniak.
Avec.....	Sama.
Salut	Tabe, sambah.
Par	Dengann, oleh.
Prince	Poutra, pangueran.
A.....	Ka, kapada, puda.
Cour.....	Padjelarann.
Monsieur.....	Touann.
Gouverneur...	Gournador.
Hollandais...	Ollanda.
Résider	Tingal.
Posséder	Mempouniaï, beroleh.
Qui.....	Yang, siapa, sapa.
Autorité	Paprenta.
Sur.....	Atas.
Tout.....	Samoïnia, saïnona.
Terre.....	Dounia.
Dessus	Atas.
Dessous	Di-Bavoua.
Vent.....	Anguinn.
Eau	Ayer-aer.
Souhaiter	Hendak.
Santé.....	Niaman. Senangam. Salamat.
Vie.....	Idopann.
Bonheur	Ber-Outong.
Dans	Dalam.
Monde.....	Douma.

TABLEAU LINGUISTIQUE COMPARATIF N° 4.

	Javan (Thunberg).	Malai (Boze).
Agile, prompt	Akas.	Radjin.
Anneau (petit)	Aliali.	Founda.
Forêt.....	Alas.	Houtan, rimba remeb.
Augmenter, ajouter ..	Imbah.	Tamba.
Descendre	Anouron.	Tourounn.
Changer	Ouzop.	Ganti-toucar, alé.
Voir clairement	Avar.	Liat.
Bannière; pavillon....	Aoulor aoulor.	Paudjipaudji ; *Chinois*. Taugkil; *Chrétiens*.
Expression d'étonnem.	Ayou.	»
Marque du genitif	Ing.	»
Grand.....	Agong.	Beçar ; Tingui.
Gain	Bati.	Outong'ann.
Compagnon; camarade	Bator.	Taman ; Kout: Kahouann
Limite	Batas.	Pringan ; hinga.
Os	Balong.	Toutang.
Beau, bien fait.....	Bagos.	Kamili ; Bagous ; Elok.
Bon	Bydjig.	Baik.
Boisson ; nourriture ; pension alimentaire .	Balator.	Minomann.
Champ, vallon	Binting.	Beudang.
Masser	Bourot.	Pidjet.
Feu	Brama.	Api.
Hameçon	Bourang.	Pantching.
Demain.....	Bendjing.	Bessok ; Essok.
Sésame	Bidjan.	Lang.
Non.....	Bottin.	Boucann ; Trada ; Tida.
Sage-femme	Biang.	Bidan.
Fustiger; frapper.....	Taboq.	Poukoul.

TABLEAU LINGUISTIQUE COMPARATIF N° 4 (*Suite*).

	Javan (Thunberg).	Malai (Boze).
Eau	Tepahanga, Vari tirta.	Ayer-aer.
Pleurer	Tanguis.	Nang'es ; Menang'ès.
Le col	Tinguek, Djanga.	Léher ; ler.
Chasser ; repousser	Toudong.	Oussir.
Marcher	Toumaris, tindang.	Badjalan ; djalankann.
Parceque	Tagal.	Sebab ; dari apa.
Ecrire ; peindre	Toulis.	Touliss.
Monter à cheval	Tonggang.	»
Tache aux habits	Tolouto.	Tauda.
Un homme	Djallar.	Orang.
Jaune	Djinnie.	Kouning ; Koung.
Orge	Djava.	Djaoua.
Soin ; inquiétude	Djanang.	Machehoul.
Menton	Djangout.	Djengot.
Médecin	Doukon.	Doukoun ; Gourou.
Maison	Dalem ; Viltama.	Roumah.
Glaive ; épée	Douhong ; Douvoung.	Kris ; pedang.
Village ; hameau	Disa ; Dousoun.	Doussounn ; Dessa.
La nuit	Dalou.	Semalamann.
Crapaud	Douggang.	Kodoe.
Doucement	Dipounares.	Per-lahan.
Marais ; étang	Rava.	Ravah ; Ravong ; rahua
Petit ruisseau	Rasoukan.	Anak-kali.
Venir	Raough ; Raoung.	Datang.
Terrain sablonneux	Ravan.	Alam.
Le jour	Rentem siam.	Siang ; Tchaya.
Cheveux, crin	Rima ; Rambout.	Rambout.
Pierre	Sela.	Batou.
Le vent	Samiranan ; Satiran.	Ang'inn.
Chien	Sigavon ; Tchamira.	Andjing.
Sommeil	Sari ; Nendra ; Kilim.	Linah ; Tidorann.
Année	Savarsa.	Tahounn.
La mer	Sagantin.	Laot ; Laout.
Je ne veux pas	Samoudra.	»
La mort	Sida, peddah.	Ka-mati-ann.
Ceinture d'hommes	Sabaq.	Sabok.
Tout	Saban.	Samoinia ; Saïnoua.
Le coude	Sikout.	Sikot.
Allaiter un enfant	Sapy.	Miniousouii ; Minioussou.
Rassasié	Sampong touvoung.	Keniang ; Djemou.
Dormir	Satourou.	Qyd ; Tidor.
Tabac	Secta.	Tambaco.
Corps humain	Sarira.	Badang.
Fils	Sourya.	Anak.
Mois	Sasi ; Tchandia.	Boulan.
Se rappeler	Samang.	Ingniet.
Vieux	Sippoul Viddrah.	Toua.
Cri violent	Samanggop.	Guemourou.
Modeste	Sandou.	Soupan ; Malounia.
Agréable, charmant	Soudi.	Enak.
Bain	Siram.	Mandi.
Fort, courageux	Soura.	Brani-ann ; Berbrani.

TABLEAU LINGUISTIQUE COMPARATIF N° 4 (*Suite*).

	Javan (Thunberg).	Malai (Bose).
Feuille de Siri (Poivrier)	Siddah.	»
La mer	Sagara.	Savot ; Laot ; Laout.
Les yeux	Sotcha, Manpat ; Netra.	Mata.
Toi	Sira.	Angkou.
La tête	Sirah ; Mataska.	Kapala.
Seigneur, maître	Sina.	Ampounia.
Scorpion	Kaladingking.	Kala-djeuking.
Faire ; Opérer	Kerte.	Kardja ; Bouat, etc.
Travail	Pakarti.	Pakardjo'ann.
Coagulé ; Gelé	Kental.	»
Testicules	Koutal.	Kalappar ; kontol.
Bât crochets pour porter les fardeaux	Kendar.	»
Hameau ; Village	Kampong.	Dessa ; doussoun ; Kampoung.
Femme	Kestrie ; Vanodja.	Parampouann.
Mur ; pignon de pierre	Kata.	Dinding ; Tembo.
Homme efféminé	Kouvadonnan.	»
Ongles	Kinnaka.	Omba ; Koukou.
Arc-en-ciel	Koukouvong.	Kouvang ; Palanguy ; Oular-Danou, etc.
Sud	Kidal.	»
Sommeil	Kilim ; Sari ; Nendra.	Hinah : Tidorann.
Petit	Katchik.	Katchal : Ketchil.
S'asseoir	Lingah ; Pinarak.	Doudouk.
Courir	Houmatching.	Lari.
La bouche	Lasan.	Moulout.
Les lèvres	Latié.	Bibir.
Porte, ouverture	Lanang.	Pintou.
Homme ; Personne	Lodra.	Orang.
Promptement ; Agilement	Lakas.	Lakass.
Les nobles	Loura.	Bang'saouan ; Berbangsa.
Marcher ; aller	Loumampah ; Loumanpak ; Toumaris tindak	Djalan Kann ; Badjalan.
Vingt	Likor.	Douapoulouh ; Doupoulah ; likor.
Buffle	Mahesa.	Karbau ; Karbaou.
Je, moi, mon, ma, mes.	Manyra.	Goi ; ako ; saya ; beta.
Embouchure d'un fleuve	Monara.	Kouala.
Tigre	Maon ; Matchau.	Herimou ; matchau ; arimaou.
Oui	Nouhoun ; Hinguing.	Ia.
Place, cour	Natar.	Padjelarann.
Les dents	Vatcha ; Vahos.	Guiguit.
Poisson	Voulan ; Minna.	Ikann.
La pluie	Varsa ; Tchavah.	Oudjan.
Sain et sauf	Varas.	»
Le sang	Hirrah.	Darah.
Jeune	Hanem.	Mouda.
De la chaux	Hapou.	Kapour.

TABLEAU LINGUISTIQUE COMPARATIF N° 4 (*Suite*).

	Javan (Thunberg).	Malai (Boze).
Montagne	Hardi; Haldaka; Voukir	Gounoung.
Haut	Hingkil.	Tingui.
Large	Handap.	Lébar.
Vert	Hitchim.	Hidjou.
La langue	Hilat.	Lidah.
Salive	Hedou.	Louda.
Nain	Tchabal.	Orang-katé.
Familles	Tchatchar.	Tchatcha.
Parler en dormant	Ngamfelou.	Nguikou.
Donner	Ngoukan.	Bri; kassi.
Les ailes	Ngari.	Sayap.
Père; personne plus âgée	Paman.	Pa; bapa; ayenda.
Bêche	Patchol.	Tcheugkal.
Célibataire	Partchaka.	Boudjang.
Rivage, camp^es basses.	Pasisir.	Tepi.
Près	Parak.	Dekat; hampir;
Toi, vous	Pokanera.	Koe; touann.
Oiseau	Pousir.	Bourong.
Ventre	Padhaharan.	Prout.
Bec	Poupou.	Tchoutok; paroh, etc.
Bois	Paksi.	Kayou.
Long	Pahar.	Pandjang.
Blanc	Pittah.	Pouti.
Errer	Paudji.	»
Boiter	Dintchang.	Pintchankann.
Sucre	Goula.	Goula.
Le nez	Grana.	Idong.

NOMS DES NOMBRES.

Un	Siguy.	Satou; Sa.
Deux	Louron.	Doua.
Trois	Lelon.	Tiga.
Quatre	Papat.	Ampat.
Cinq	Lemo.	Lima.
Six	Minam.	Anam.
Sept	Pety.	Toudjou.
Huit	Volo.	Delapan; Doulapanu.
Neuf	Songh.	Sambilan.
Dix	Sapoulo.	Sapoulou; Sepoulou.

CHAPITRE TROISIÈME

MALAISIENS

Populations que l'on doit considérer comme Malaisiennes.

Le nom de Malaisiens a été donné depuis quelques années, en France, à des populations qu'on a fini par reconnaître comme distinctes, après les avoir longtemps confondues, tantôt avec les Malais, tantôt avec les Javanais et leurs métis divers.

Tout inexact ou mal choisi que soit ce nom, puisqu'il est donné à des populations qui habitent la Malaisie, comme les Malais et les Javanais, et dont les caractères physiques ne sont pas encore parfaitement déterminés, c'est celui dont nous nous servirons, parce qu'il est généralement accepté et qu'il simplifie le discours.

L'important du reste est de savoir quelles sont les populations qu'on a ainsi groupées sous ce nom. Or, on s'accorde à le donner, d'abord aux Battaks, qui habitent l'île de Sumatra et qui, pour quelques auteurs, sont le type de la race à laquelle ils rapportent toutes les autres ; puis aux Dayaks, qui habitent l'île de Bornéo, et qui, pour d'autres, sont plutôt les ancêtres des Battaks que leurs descendants ; enfin, aux Alfourous qui, comme les premiers, sont plus anciens que les Malais et les Javanais dans toutes les terres où on les trouve.

Aux Malaisiens appartiennent encore, d'après presque tous les observateurs, les Bouguis de l'île de Célèbes, et d'après quelques-uns, les Macassars ; de même que les Orang-Benoa de l'intérieur de la presqu'île de Malacca, ainsi que d'autres populations de l'intérieur des grandes îles, tant Mélanésiennes que Malaises. Enfin, il est même probable aujourd'hui, — ce qu'on avait ignoré jusqu'ici, — que c'est à cette même race de Malaisiens qu'appartiennent des populations découvertes plus récemment dans l'intérieur de la presqu'île de l'Indo-Chine, au nord de la Malaisie.

Nous allons examiner chacune de ces populations en particulier, afin qu'on puisse mieux apprécier la part qu'elles ont pu prendre au peuplement de la Polynésie, et nous commencerons par les Battaks, parce que dernièrement encore ce peuple a été pris pour type de race par le Dr hollandais Van Leent. Nous parlerons ensuite des Dayaks, puis des Bouguis et enfin des Alfourous.

TABLEAU LINGUISTIQUE COMPARATIF N° 2.

	SANSKRIT.	KAWI.	PALI.	FIJIEN.	MAORI.
Dieu	Deva.	Dewa.	Pra ; Patchan.	Kalu.	Atua.
Etoile	Tara.	Tara.	Dara.	Kalokalo.	Whetu.
Soleil	Surga.	Sûria.	Sûria.	Siga.	Ra.
Lune	Tchandra.	Tshandra.	Sera.	Vula.	Marama.
Eau	Djala.	Djalanedi.	Khonghka.	Waï.	Waï.
Feu	Agni (1).	Agni, Bramaguei.	Ak-khi.	Bukawaka.	Ahi.
Homme	Manukia ; manueka ; Djana ; purucha.	Manusa. Djana, purutia.	Maniet. Purutsa.	Tamata. »	Tangata. Purakau.
Femme	Stri.	Stri.	»	Alewa.	Wahine.
Père	Pita, Pitri.	Pita.	Bida.	Tama.	Pa ; Matua-tane.
Mère	Mata ; matri.	Meta.	Manda.	Tina.	Matua-vahine.
Nez	Nasa ; ghrana.	Grana.	»	Ueu.	Ihu.
Cheveux ...	Kosa.	»	»	Drau niulu.	Huruhuru.
Dent	Danta.	Danti.	Thanti.	Bati.	Niho.
Pied	Pada.	Pada.	Bat.	Yava.	Waewae.
Tête	Mastaka.	Mastaka.	Ket.	Ulu.	Upoko.
Œil	Netra.	Sotia.	Net.	Mata.	Kanohi.
Cochon	Varaba ; Sukara.	Wrahas ; Sukara.	Suku.	Vuaka.	Poaka ; Kuhukuhu.
Blanc	Sita.	Seta.	»	Sigasigau.	Ma.
Noir	Kala.	Kala.	»	Loaloa.	Mangu ; Pango.

(1) *Agni* est le feu du foyer.

TABLEAU LINGUISTIQUE COMPARATIF N° 3.

	Malai.	Javan vulgaire.	Basa-krama.	Tagal.	Sumbava.	Mindanao.	Fiji.	Nouvelle-Zélande.
Soleil	Matahari.	Strengenge.	Suria.	Arao.	Singhar.	Senang.	Siga.	Ra; komaru.
Lune	Bulan.	Wulan.	Sasi.	Buan.	Wulan.	Ulanulang.	Vula.	Marama.
Jour	Siang; tchaya.	Dina.	Dinten.	Arao.	Aso.	Senang.	Siga. Rarama.	Ra; mahana.
Terre	Tana.	Bumi.	Buntala.	Lupa.	Tana.	Lopa.	Vanua.	Whenua.
Eau	Ayer-aer.	Baniu.	Toya.	Tubig.	Iene.	»	Wai.	Wai; ngongi.
Feu	Api.	Geni.	Latu; brama.	Apui.	Api.	Hiahi; klaiu.	Bukawaka.	Ahi; kauaku.
Père	Pa; bapa.	Babak.	Rama.	Ama.	Bapa.	Ama.	Tama.	Pa; matua-tane.
Mère	Ma; mama.	Ambok; biang.	Ibu.	Ina.	Mama.	Ina.	Tina.	Matua-vahine; whaea.
Œil	Mata.	Mata.	Maripat.	Mata.	Mata.	Mata.	Mata.	Kanohi; karu.
Langue	Lidah.	Hilat; élat.	Lidah.	Dila.	»	Dela.	Yame.	Arero.
Tête	Kapala.	Andas.	Sira; mustaka.	Olo.	Ulu.	Ulo.	Ulu.	Upoko.
Nez	Idong.	Irung.	Ru; graua.	Ilong.	Ingu	Elong.	Ueu.	Ihu.
Dent	Guiguit.	Vatcha; vaby.	Waja.	Ngipou.	Isi.	Nipun.	Bati.	Niho.
Main	Tang'ann.	Tangan.	Asta.	Camai.	Limaang.	Alema.	Liga.	Ringaringa.
Pied	Kaki.	Sikil.	Sukit.	Paa.	Aje.	Ayi; siki; batis.	Yava.	Waewae.
Bouche	Mulut.	Chamkat.	»	»	»	Semud; nagali.	Gusu.	Mangai. Waha.
Chien	Andjing.	Sigavu; tchamira.	»	»	»	Assu.	Koli.	Kuri.
Ciel	Langit.	»	»	»	»	Langit.	Lagi.	Rangi.
Foie	Janton.	»	»	»	»	Ati.	Yate.	Ate.
Homme	Orang.	Djallar.	»	»	»	Tu.	Tamata.	Tangata.
Femme	Parampouann.	Kestrie, vanodja, wadu.	»	»	»	Babaï.	Alewa	Wahine.
Pierre	Batu.	Sela.	»	»	»	Watu.	Vatu.	Kohatu.
Lumière, Jour	Tchaya.	»	»	»	»	Malamog.	Mamada.	Marama.
Poisson	Ikann.	Vulan; minna.	»	»	»	Sura; suda.	Ika.	Ika.
Cochon	Babi.	Gayik.	»	»	»	Tabuey.	Vuaka.	Poaka.
Pou	Kutu.	»	»	»	»	»	Kutu.	Kutu.

essaims de populations jaunes sorties de l'Asie Orientale.

Tout ce que nous allons dire de cette race montrera que ses caractères la séparent complétement des Javans, des Malais et de la race noire, et qu'au contraire ils la rapprochent intimement des Polynésiens.

Voici, d'après Marsden (1), quels sont les caractères physiques des Battaks :

Ils sont moins grands que les Malais ;

Leur teint, comme chez les Dayaks de Bornéo, est moins basané, plus beau que celui des Malais et des Javanais ; de qui, dit-il, vient peut-être de leur éloignement de la mer, qu'ils ne fréquentent jamais ;

Ils portent des colliers enfilés et un grand nombre d'anneaux pendus aux oreilles ;

Ils sont anthropophages et ignorent complètement la navigation ;

Leur langue est particulière (2), mais cette langue, ajoute-t-il (3), diffère moins des autres dialectes dans les mots que dans les caractères spéciaux qu'elle emploie. Leur alphabet particulier date de temps immémorial ; il se compose de 10 consonnes et de 6 voyelles ; leur littérature est originale.

Il fait remarquer un fait curieux : c'est que ceux qui, parmi eux, savent lire et écrire sont beaucoup plus nombreux que ceux qui ne le savent point.

Marsden, ayant pris la tribu des Redjang pour type des indigènes de Sumatra, les décrit de la manière suivante (4) :

Taille au-dessus de la moyenne ; généralement assez bien faits, trapus ; membres petits, mais bien proportionnés ; grêles vers les poignets et les chevilles ;

Yeux uniformément noirs et vifs ; nez aplati par suite de cette habitude des femmes de comprimer le nez et la tête des enfants ;

(1) *Voyage à Sumatra*, t. II, p. 187.

(2) *Id.*, p. 187.

(3) *Id.*, 1er vol., p. 306.

(4) P. 67 et suiv.

Oreilles allongées et écartées de la tête, par suite de cette autre habitude de les tirer en les écartant ;

Cheveux épais, noirs, brillants, portés longs chez les femmes, courts chez les hommes ; barbe, poils, épilés complètement à l'aide du hunan ; ongles portés longs ;

Teint jaune approchant du rouge, c'est-à-dire couleur basanée ou de cuivre ; ceux qui s'oignent, mais surtout les femmes, sont plus blancs ;

Langue et alphabet particuliers.

Enfin il dit des Lampongs, qui habitent l'intérieur de l'île et les montagnes, et qui prétendent venir des bords d'un lac central : « Ils ressemblent plus aux Chinois que les précédents, surtout dans la rondeur du visage et la forme des yeux. Ils sont les mieux faits de tous les habitants de l'île ; leurs femmes sont plus grandes et passent pour les plus belles. Leur langue diffère, comme leur alphabet, de la langue et de l'alphabet Rejang (1). La religion mahométane a fait de grands progrès parmi eux. »

De son côté, la célèbre voyageuse, Mme Ida Pfeiffer, qui a observé les Battaks dans leur pays même, en donne les caractères suivants (2) :

« Les hommes sont en général très-grands et très-forts ; leur teint est brun clair ou brun jaunâtre ; ils portent les cheveux ou longs et flottants ou en brosse. »

« Dans la foule, ajoute-t-elle, je vis beaucoup d'hommes forts et de six pieds de haut ; les femmes aussi étaient plus fortes que toutes celles que j'avais vues jusqu'alors à Sumatra. Mais c'était toujours un type de physionomie laid comme partout ailleurs, les mâchoires larges et horriblement saillantes, le teint pas très foncé. » Elle remarqua chez les Battaks les mêmes bracelets de coquillages blancs, les mêmes sortes de tambours, les mêmes étoffes d'écorce que chez les Dayaks. Suivant elle, un résident, M. Willer, aurait écrit un ouvrage sur les Battaks et les Alfourous de Céram.

(1) Marsden, *Voyage à Sumatra*, p. 52. *Alphabet Rejang*, *Lampun et Batta*.

(2) Mme Pfeiffer, 2e *voyage*, p. 193 et 211.

Ainsi d'abord pour Marsden, les Battaks sont moins grands, et pour madame Pfeiffer, ils sont plus grands que les Malais. Les deux observateurs s'accordent quant à la couleur, aux coutumes, etc., qui différencient les Battaks des Malais. Mais s'il est vrai, comme le dit Mme Pfeiffer, qu'ils ont les mâchoires fort larges et saillantes, ils se trouveraient avoir la même mâchoire distincte que possèdent les Malais. Laquelle de ces deux autorités a raison? Il est d'autant plus difficile de le dire qu'une autorité plus compétente encore ne s'accorde pas avec elles (1). Cette autorité est le docteur Van Leent, qui admet trois races à Sumatra, la battak, la malaise et la nègre et qui leur donne les caractères physiques suivants :

BATTAKS.	MALAIS.	RACE NÈGRE.
Taille moyenne, muscles prononcés, ensemble fort.	Taille moyenne, muscles médiocrement prononcés, ensemble plus faible.	Taille petite, système musculaire assez prononcé, ensemble frêle.
Couleur brun clair.	Couleur claire, cuivrée ou brun foncé.	Couleur noir-roussatre.
Occiput arrondi.	Occiput aplati, carré.	»
Nez mince, droit et moins aplati.	Nez court, aplati, large, narines dilatées.	Nez camus, retroussé au bout.
Figure oblongue, traits réguliers, souvent beaux.	Figure presqu'aussi large que longue.	Front plus découvert que dans la race nègre africaine.
Bouche plus petite.	Bouche grande.	Bouche proéminente.
Lèvres bien proportionnées.	Lèvres épaisses.	Lèvres épaisses. La supérieure élevée et allongée.
Pommettes moins proéminentes, joues quelquefois rosées.	Pommettes très-accentuées.	»
Mâchoire inférieure moins large.	Mâchoire inférieure proéminente, très-large.	Mâchoire inférieure très étroite.
Barbe assez épaisse.	Barbe rare.	»
Chevelure noire et fine.	Chevelure noire et épaisse, assez dure.	Chevelure crépue.
Forme du crâne tenant le milieu entre les formes de crânes Caucasiques et Malais.	Crâne rarement bombé.	»
Seins des femmes plus volumineux et hémisphériques.	Seins coniques et petits.	»

(1) Voir *Année géographique* de 1867, p. 275.

Sans nous arrêter à faire remarquer ce qu'il y a d'incomplet dans cette comparaison, il en résulte en effet que les Battaks ne sont ni plus grands, ni plus petits que les Malais, dont ils auraient par conséquent la taille, si leurs caractères ont été exactement observés. Mais, de l'ensemble, il résulte surtout qu'ils diffèrent des Malais, et à plus forte raison de la race noire, tandis qu'ils se rapprochent au contraire considérablement de la race polynésienne. Cependant, il faut bien le dire, plusieurs de ces caractères, s'ils étaient exacts, ne permettraient pas de confondre les Battaks avec les Polynésiens : Ce sont la forme du nez, la petitesse relative de la bouche, la belle proportion des lèvres, la finesse de la chevelure, que Van Leent attribue aux Battaks ; ces caractères, en Polynésie, sont toujours remplacés par des caractères tout différents.

Pourtant ils ne semblent pas être ceux des véritables Battaks ; ils ont été bien certainement observés par le docteur Van Leent, mais probablement sur des individus provenant du mélange de Battaks purs avec d'autres races et particulièrement avec certaines tribus de l'Inde ; encore, dans ce cas, serait-il difficile de s'expliquer la finesse de la chevelure que nous avons toujours vue en Malaisie aussi forte qu'en Polynésie. Ailleurs, du reste (1), M. Van Leent, en parlant des races indigènes de Sumatra et des îles voisines, représente les Battaks ou *Orang-Kœbœ* de Palembang comme étant de forte taille, tandis que précédemment il leur donnait une taille moyenne. Ils vont, dit-il, presque nus, avec le corps enduit de boue pour se protéger des insectes ; ils sont nomades et ne possèdent que des chiens. Il ajoute que les Passumah sont des Battaks mêlés aux Javanais et les Redjangs des Malais mélangés de Javanais.

Le Rév. Favre, missionnaire apostolique, divise les tribus sauvages de la péninsule Malaie en trois classes principales (2) : La première renferme les Battaks habitant l'in-

(1) Notes sur l'île de Sumatra. Géographie médicale, in *Archives de Médecine navale*, 1874.

(2) *Notice sur les Tribus sauvages de la péninsule Malaie*. — Paris, 1865, Impr. imp.

térieur de Sumatra et quelques îles voisines; la deuxième est celle des Semangs qu'on trouve dans les forêts de Kedah, Tringanu, Pérak et Salangor; dans la troisième entrent plusieurs tribus connues sous l'appellation commune de Jakuns : elles habitent depuis à peu près Solangor sur la côte ouest et Kemaman sur la côte est et s'étendent non loin de Singapore. Toutes ces tribus sauvages sont ordinairement classées sous le nom général d'Orang-Binua, signifiant hommes du sol. De ces trois divisions de Binua, M. Favre n'a vu que les Jakuns, qu'il divise également en trois classes dont les caractères physiques présentent des différences remarquables. Ces trois sortes de Jakuns habitent Malacca, Johore et les Etats de Menangkabou. Ces derniers sont plus petits que les précédents, dont la constitution est généralement vigoureuse, et ils semblent appartenir à une race dégénérée.

La description que le missionnaire français a faite de ces populations est fort incomplète; elle ne présente rien de précis, rien de distinct et elle ressemble à celles des anciens voyageurs. Si ces Jakuns appartiennent bien à la même race que les Battaks, ainsi que le dit M. Favre, ils ne semblent être aujourd'hui que des Malaisiens ou Alfourous plus ou moins dégénérés suivant les localités ou les croisements ; en un mot des descendants des Polynésiens se transportant jusque là à une époque reculée et se croisant d'abord avec une race noire puis avec d'autres races pour produire les Malaye-Javanais.

Nous ferons remarquer ici que l'habillement primitif des habitants de Sumatra et particulièrement des Redjangs est le même que celui des indigènes de la mer du Sud, c'est-à-dire qu'il est fait avec le liber d'un arbre battu de manière à former une étoffe. En outre les Redjangs rendent les derniers devoirs aux morts avec de grands gémissements et des cris lamentables, ainsi que cela a lieu en Polynésie.

On s'accorde généralement à faire descendre les Battaks des Biadjous, tribu que beaucoup d'écrivains disent descendre elle-même des Dayaks, habitants de Bornéo, que nous allons décrire. S'il fallait en croire Forrest, ce capi-

taine qui a publié un si bon livre sur les habitants de la Malaisie (1), les Battaks de Sumatra et les Idaans ou Morouts de Bornéo, auraient les mêmes usages que les habitants de Dorey, à la Nouvelle-Guinée. Cette opinion ne serait guère favorable, il faut bien le dire, à une origine Dayak, puisque les Papous de Dorey ont des usages bien différents de ceux des Dayaks qui, au contraire, ressemblent sous ce rapport aux Polynésiens. Ici encore, nous croyons que ce rapprochement ne repose que sur une observation inexacte ; d'après l'ensemble des données on doit plutôt considérer les Battaks comme de véritables Dayaks ou du moins comme ayant une origine commune avec eux. Ces deux peuples donnent le nom d'*Uta* à leurs villages : c'est le mot dont se servent les Polynésiens pour désigner le rivage ou l'intérieur de leurs îles.

Il en est de même des Redjangs et des Lampongs : s'il résulte des caractères donnés par Marsden qu'ils se rapprochent plus, surtout les premiers, des Malais et des Javanais que des véritables Battaks, cela tient probablement à leur long croisement ; de même que la persistance des mélanges avec les Chinois explique assez, chez les seconds, l'existence de quelques-uns des caractères de ces derniers. En un mot ces tribus ne seraient guère aujourd'hui que des métis, croisés à toutes sortes de degrés et avec toutes sortes de peuples, mais plus particulièrement avec les Malais, dont ils ont, par suite, pris la plupart des coutumes en même temps que la religion. Ce qui semble appuyer cette opinion, c'est que Marsden, après avoir donné à ces deux espèces d'hommes, qu'il paraît regarder comme des autochthones de Sumatra, les caractères précédemment indiqués, dit lui-même un peu plus loin que les indigènes ont sur les Malais une supériorité visible, quant à la taille et à la force, quoiqu'il eût avancé que leur taille est au-dessous de la moyenne et inférieure à celle des Malais ; il ajoute qu'ils ont le teint plus beau, ce qu'ils doivent probablement, dit-il, à la situation des lieux qu'ils occupent. Cela prouve évidemment que

(1) Forrest, p. 110. *Voyage aux Moluques et à la Nouvelle-Guinée.* — Paris, 1780, in-4°.

s'il n'osait en faire de véritables Battaks, il les distinguait du moins des Malais.

En somme le docteur Van Leent ayant placé les Lampongs dans la race Battak, nous croyons, qu'après une pareille autorité, on ne doit pas douter que les Redjangs et les Lampongs ne soient bien plus près de cette race que de celle des Malais, qu'ils ne soient, en un mot, des Malaisiens, comme les Battaks eux-mêmes, mais tellement croisés, que plusieurs de leurs caractères primitifs ont fait place à ceux de leurs créateurs.

On regarde généralement le langage battak comme ayant une grande affinité avec le Bougui ; mais si l'on jette les yeux sur le tableau suivant, on voit au contraire qu'il en a davantage avec le Malai, car tous les mots cités sont identiquement les mêmes quoique orthographiés différemment.

Nous ajouterons ici qu'en outre du Battak et du Malai parlés à Sumatra, les principales langues de cette île sont le Redjang, le Lampong et le Chinois, qui diffèrent moins par les mots que par les caractères particuliers employés par chacun d'eux.

TABLEAU LINGUISTIQUE COMPARATIF (1).

	SOLEIL.	LUNE.	TERRE.	EAU.	FEU.	ŒIL.	NEZ.	TÊTE.
Javanais	Strengenge.	Wulan.	Bumi.	Banire.	Geni.	Mata.	Irung.	Andas.
Malai	Mataari.	Bulan.	Tanah.	Ayer-aer.	Api.	Mata.	Idong.	Kapala; ulu.
Battak	Mattahari.	Bulan.	Tana.	Ayk.	Ahpi.	Mahta.	Idon.	Ulu.
Timor	Nenou.	Founan.	Maran.	Evaï.	Ayi.	Mata.	Emer.	Ulu.
Bougui	Mataso.	Ketang.	Dara.	Uwai.	Api.	Mata.	Kamuru.	Wulu.
Dayak	Matandao.	Bulan.	»	Dancun.	Apoi.	Mata.	»	Olkuluk.
Tagalog	Aro.	Bouan.	Lupa.	Tubig.	Apui.	Mata.	Ilong.	Olo.
Mindanao	Senang.	Ulanlang.	Lopa.	»	Hiahu.	Mata.	Elong.	Ulo.

(1) Voy. aussi dans Marsden, *Voyage à Sumatra*, p. 52, les Alphabets des Battaks, des Redjangs et des Lampongs.

En résumé, on peut conclure des considérations précédentes que les Battaks se rapprochent aujourd'hui des Malais et des Javanais par plusieurs caractères, tandis qu'ils en diffèrent par d'autres bien distincts qui, au contraire, semblent appartenir spécialement à la race polynésienne. Cette différence et cette similitude s'expliquent par les mélanges qui se sont nécessairement produits avec le temps.

Nous savons, d'après plusieurs auteurs, d'après Marsden entre autres, que les Battaks étaient anthropophages ; dans certaines circonstances, ils mangeaient l'homme convaincu d'adultère, ainsi que leurs parents quand ils étaient devenus vieux. Mais, contrairement à ce qui se pratiquait chez les autres nations anthropophages, ils les dépeçaient en quelque sorte vivants. Les vieillards, lorsque leur heure était venue, se suspendaient par les mains à une branche d'arbre, tandis que les assistants dansaient autour d'eux en chantant : « Quand le fruit est mûr, il faut qu'il tombe. » Puis, lorsque les victimes fatiguées se laissaient glisser à terre, leurs enfants, leurs voisins se précipitaient sur elles et les dévoraient (1).

Bien que les caractères des Battaks soient aussi peu distincts, nous avons vu que c'est à eux que plusieurs écrivains ont attribué l'origine des Dayaks et des autres Malaisiens, tandis que d'autres, au contraire, et peut-être avec plus de raison apparente, ont regardé les Dayaks comme les ancêtres des uns et des autres. Pour aider à la solution de cette question, nous allons faire connaître les caractères physiques de ces derniers.

(1) Voy. Raffles, de Rienzi et Faliès, *Études sur les civilisations*, t. II, p. 526. — Paris, 1876.

II.

DAYAKS.

Caractères des Dayaks de Bornéo d'après R. P. Lesson ; I. Pfeiffer ; Van Leent ; Forrest. — Origine des Dayaks. — Langue daya. — Les Dayaks sont des émigrants polynésiens. — Populations appartenant à la race dayaque. — Tableau linguistique.

On trouve l'indication d'une partie des caractères physiques des Dayas ou Dayaks dans les *Transactions bataves* (1) où ils ont été tracés par le savant Dr Leyden ; mais R. P. Lesson en ayant donné un résumé exact dans son « tableau des races humaines » (2), c'est à lui que nous en emprunterons la description,

Les Dayaks, nommés aussi *Idaans* et *Tidengs*, dans quelques districts de Bornéo, ont, dit-il, une haute stature, des membres souples et bien proportionnés, un physique agréable et des traits délicats. Leur teint est blanc-jaunâtre. Le nez et le front sont plus élevés que ceux des Malais ; leurs cheveux sont droits, raides, toujours noirs, et portés longs.

Les femmes sont jolies et gracieuses.

Les Dayaks sont sanguinaires, anthropophages et font des sacrifices d'esclaves à la mort de leurs chefs. Ils savent momifier les têtes de leurs ennemis tués dans les combats.

Ils connaissent le *Tapu*, se couvrent le corps de tatouage, vont nus, à l'exception d'un étroit *maro* entourant les reins.

On les dit patients, intelligents, hospitaliers, mais cruels

(1) *Notice sur Bornéo*, t. VI, et dans divers mémoires sur les peuples de l'Inde, des *Recueils de la Soc. asiatique de Calcutta*.

(2) *Tableau des races humaines*, p. 66.

quand leur vengeance est excitée, enfin superstitieux. Ils sont très adroits dans la construction de leurs pirogues et la fabrication d'une foule d'ustensiles.

Leurs maisons sont assez grandes pour qu'une centaine de personnes puissent les habiter à la fois.

Enfin ils adorent le créateur du monde ou *Dewata* (1). D'après le Dr Van Leent, ils n'ont pas de prêtres, mais pour intermédiaires auprès de la divinité de belles jeunes filles, à la fois prophètes, sorcières, médecins, chanteuses, femmes publiques, et des magiciens enchanteurs, absolument comme à la Nouvelle-Zélande.

Pour compléter cette description, nous emprunterons à Madame Pfeiffer les observations faites par elle-même ; elles diffèrent un peu de celles de ses prédécesseurs, mais elles les corroborent par l'ensemble.

« Les *Dayaks*, dit-elle, ne sont guère plus beaux que les Malais. Ils ont l'os du nez aplati, les narines très larges, une grosse bouche ; leurs lèvres sont pâles et bouffies, et leurs mâchoires saillantes. Ils liment leurs dents comme les Malais et les teignent en noir. Leur figure exprime généralement la patience et la bonhomie, et parfois même la bêtise. La couleur de leur teint est brun-clair ; ils ont les cheveux courts ; les femmes les ont longs, raides et les laissent tomber sans les nouer en tresses. Il n'y a rien de gracieux dans l'allure et la tenue des femmes ; elles marchent les jambes écartées et le ventre en avant. Ce manque de grâce dans le port des femmes dayaques est aussi en grande partie commun aux femmes malaises (2). »

« Il y a, ajoute-elle plus loin, des voyageurs qui prétendent que les Dayaks libres sont de beaux hommes. Moi, je dirai tout au plus qu'ils sont un peu moins laids que les Malais. Généralement de grandeur moyenne, ils ont les jambes et les bras très maigres et peu ou presque pas de barbe, car ils s'épilent la figure. Ce qui les distingue en bien des Malais, c'est qu'ils ont l'os du nez un peu plus

(1) Dieu, en sanskrit, se dit *Dewa*.

(2) *Mon deuxième voyage*, p. 54.

élevé. Il se peut qu'en vivant des années entières parmi ces peuples, on finisse par trouver beau ce qui paraît laid au premier abord (1). »

Enfin elle dit ailleurs (2) que les traits des tribus libres ont le caractère ouvert, calme et riant ;

Que les Dayaks ont des cabanes communes où se réunissent les jeunes gens, les passants et où se font les festins, etc. ;

Qu'ils se mettent en embuscade pour se procurer les têtes de leurs ennemis ;

Que les femmes portent de nombreux bracelets au bras gauche, avec des ornements de coquilles;

Qu'elles ne se tatouent pas, mais qu'elles teignent quelquefois leurs pieds, leurs ongles et le bout de leurs doigts, d'un beau rouge ;

Que leurs oreilles sont percées de trous si larges qu'on y passerait un morceau de bois de plus d'un pouce, et qu'on y pend jusqu'à quinze anneaux fort grands ;

Que les Dayaks ne se mélangent pas avec les autres peuples et que, quand les filles épousent des Chinois, elles ne sont pas considérées comme faisant partie de la tribu;

Qu'ils ont enfin des idoles en bois, qu'ils reconnaissent les dieux *Djath* et *Sangjang*, et diverses autres divinités terrestres et célestes ;

Qu'ils attribuent toutes les maladies aux mauvais génies ;

Qu'ils placent leurs morts dans des lieux inaccessibles ;

Qu'ils n'ont pas d'écriture et ne sont pas mahométans.

Nous citerons également la description qu'a faite plus récemment de ces populations, le Dr Van Leent (3).

Les Dayaks, dit-il, sont de taille moyenne mais plus grands que les Malais, bien bâtis, très-bien musclés. La cou-

(1) *Loc. cit.*, p. 82.

(2) *Loc. cit.*, p. 105 et 52.

(3) Ouvrage cité.

leur de la peau est moins foncée que chez la race malaie; dans l'intérieur on trouve même des peaux d'un brun clair ou jaune. La chevelure est noire ou d'un brun foncé, presque toujours plate, quelquefois bouclée, portée courte ou longue. La forme de la figure et du crâne ressemble à celle de la race caucasienne. Les traits sont plus réguliers, plus beaux que chez les individus de race malaise. Le tatouage existe chez les deux sexes. Ils sont indépendants, fiers, farouches, mais hospitaliers et probes.

Déjà, avant ces autorités, le capitaine Forrest avait dit (1):

« Les Idaans, qui occupent le Nord de l'île, sont sauvages; ils engraissent des cochons et mangent du porc. Ils ont le plus grand respect pour les mahométans. Ils croient que la divinité aime le sacrifice des victimes humaines. Un Idaan ou Morout doit, au moins une fois dans sa vie, avoir trempé ses mains dans le sang de ses frères. On assure que les gens riches le font souvent et ornent leurs maisons de crânes et de dents, etc. »

Et, parlant des Tidongs, qui vivent dans la partie orientale de Bornéo, il dit qu'ils sont un peuple sauvage de pirates, se fixant sur le bord des rivières dans l'intérieur, soumis aux habitants de Soulou, anthropophages dans certaines circonstances, et méprisés à cause de leur barbarie par ceux de Mindanao.

Ainsi donc les Dayaks n'ont point adopté la religion mahométane. Comme l'a fait remarquer R. P. Lesson, loin de ressembler aux Malais, ils en diffèrent par tous les caractères qu'il leur attribue d'après Leyden; ils ont au contraire tous ceux des Polynésiens et particulièrement l'habitude, comme à la Nouvelle-Zélande, de momifier les têtes des chefs ennemis. Comme les Polynésiens encore, ils connaissent l'interdit appelé *Tapu*, le tatouage par piqûres, et ils élèvent de grandes maisons communes. Ils ont même l'habitude polynésienne de nourrir des chiens pour les festins des chefs, et d'après le Dr Bromme, au service de la Hollande, ces chiens sont petits, élancés, ils ont la tête

(1) *Loc. cit.*, p. 418.

pointue, le poil roux, fauve et très long surtout sous le ventre. On sait de plus aujourd'hui qu'un certain nombre de mots polynésiens font partie de la langue daya ; il n'y a guère que le nom de la divinité et celui de leurs prêtres qui soient différents, et il est facile de reconnaître leur origine.

Si quelques-uns des caractères que leur donne Madame Pfeiffer, tels qu'une mâchoire saillante, leur peu de beauté, l'usage de se limer les dents, la maigreur des jambes et des bras, l'habitude des femmes de porter de nombreux bracelets et de se percer d'un grand trou le lobe de l'oreille, semblent les rapprocher en cela des Malais et de la race noire, tous les autres, au contraire, viennent corroborer la description du docteur Leyden, et établissent la ressemblance frappante qui existe entre les Dayaks et les Polynésiens.

Il est certain encore ici que le temps et les croisements suffisent à expliquer les quelques différences signalées ; mais il n'est pas moins vrai que les caractères anthropologiques et autres des Dayaks diffèrent de ceux des Malais par tout le reste, et que ceux dont ils se rapprochent le plus, sont les caractères polynésiens. C'est ce qui explique l'idée émise, d'abord par d'Urville, Lesson et de Rienzi, et qui semble généralement acceptée aujourd'hui, que les Malaisiens ont dû être les ancêtres des Polynésiens. Lesson va même jusqu'à attribuer l'origine des Polynésiens aux Dayaks (1). De Rienzi croyait, lui aussi, quoiqu'il n'eût jamais vu ni les Dayaks ni les Polynésiens vrais (2), qu'il y avait entre eux identité complète ; il ne faisait en cela, comme en tant d'autres choses, que partager l'opinion des deux premiers, et il attribuait l'origine des Polynésiens aux Dayaks qu'il regardait comme autochthones de Bornéo. Cette île, du reste, était pour lui le berceau de tous les peuples malaisiens et mélanésiens.

(1) *Mammalogie*, p. 27.

(2) On nous a assuré qu'il n'a jamais mis les pieds à Bornéo ; et il est certain qu'il n'a jamais vu les îles polynésiennes, malgré les nombreux et souvent très-intéressants documents qu'il a réunis sur ces divers lieux.

Pour Lesson, les Dayaks n'étaient autre chose que les débris vivants des premières populations des îles de la Sonde et des Moluques, c'est-à-dire des Alfourous qui auraient été refoulés dans l'intérieur des terres par les Malais. C'est à cette opinion d'une race particulière, autochthone, que tous les écrivains semblent se rallier aujourd'hui ; M. Vivien de Saint-Martin, entre autres, a fait remarquer (1) que la barbe et les poils abondants qui caractérisent cette race l'éloignent des Mantchoux, des Chinois et des autres Mongoliques, et la rapprochent au contraire des Polynésiens. C'est cette race et non la race malaise qui, suivant lui, aurait peuplé, par ses migrations, toutes les îles polynésiennes.

Il est bien certain que les populations Dayaks étaient fort anciennes, plus anciennes que les Malais et les Javanais ; de Rienzi lui-même est venu confirmer cette ancienneté en apprenant (2) que les Malais et les Javanais des côtes de Bornéo reconnaissent les Dayaks comme les aborigènes ou *orang-benoa* du pays. Or ce mot *Benoa*, que nous avons vu être appliqué également à certaines tribus de l'intérieur de la presqu'île de Malacca, signifie en Malai « pays, contrée d'origine ; » et il n'est évidemment que le mot polynésien *henua*, *fenua*, qui possède la même signification. Mais ni Lesson, ni Rienzi, tout en reconnaissant la grande ressemblance des Alfourous et des Dayaks avec les Polynésiens, ne songèrent à attribuer aux derniers l'origine des premiers ; ainsi qu'on n'a cessé de le faire depuis eux, ils se bornèrent à supposer : l'un que l'origine dayaque des Polynésiens était possible, l'autre qu'elle était certaine. D'Urville lui-même, frappé de la ressemblance des Polynésiens avec les Alfourous de Célèbes, était disposé, comme on le verra bientôt, à admettre que ces derniers étaient la souche des Polynésiens, à la condition toutefois que l'on retrouve dans leur langue plus de mots polynésiens que malais.

Or, fait curieux, bien que la langue daya ait plus de mots

(1) *Année géographique*, 1870-1871, p. 93.

(2) *Loc cit.*, t. Ier, p. 17.

malais que de mots polynésiens, on y a retrouvé une certaine quantité de ces derniers et de Rienzi en élève même le nombre à une centaine. Que ce chiffre soit exagéré ou non, il est bien connu aujourd'hui qu'il y en a, quand ce ne seraient que le mot *benoa* que nous venons de citer, et le mot *ubi*, igname qui, bien certainement, est le même que le mot *ufi*, appliqué en Polynésie à cette plante. C'est ce fait, plus encore que l'ensemble des caractères physiques, qui a porté de Rienzi à conclure que la langue daya est la mère de la langue polynésienne. Toutefois, ce raisonnement n'est pas juste, car comme la langue daya contient aussi des mots javanais, malais, etc., il faudrait dire également que ces divers peuples viennent des Dayaks. Pour nous, nous aimerions mieux croire, avec Bory-St-Vincent (1), que ces indices polynésiens chez les Dayaks prouvent plutôt l'émigration de quelque famille océanique ou polynésienne vers Bornéo, que l'émigration des Dayaks vers la Polynésie. En effet, en voyant que la plupart des mots de la langue daya diffèrent du Polynésien et ne sont que Malayou, il est certainement plus rationnel de supposer que les quelques mots de la langue polynésienne trouvés à Bornéo ont été fournis par ceux qui parlent encore intégralement cette dernière langue. On a déjà vu que c'est à peu près l'opinion de Crawfurd, qui appelle « grand polynésien » la langue apportée par le « peuple inconnu » qui primitivement alla se fixer à Java.

Il serait même possible que, dès le principe, la langue des Dayaks ait été en tout ou en grande partie polynésienne ; toutefois on sera forcé de convenir que, si elle a été apportée par des Polynésiens, il faut admettre leur venue en assez grand nombre, puisqu'on ne trouve pas seulement des mots de la Polynésie chez les Battaks, les Dayaks et les Malais proprement dits, mais aussi chez les Bouguis et dans presque toutes les îles malaises à populations alfoures.

L'existence d'un bon nombre de mots polynésiens chez les Dayaks ne pouvant pas être niée, il est sans doute inutile

(1) *Loc. cit.*, p. 313, note.

de répéter que dernièrement M. Earl, qui a longtemps résidé en Malaisie, est venu soutenir l'opinion que les Dayaks parlent un dialecte polynésien, et qu'ils sont le fond de la population de l'île entière, par conséquent la race bornéenne par excellence, à part quelques tribus nègres Aétas vivant dans l'intérieur (1). Malheureusement ce n'est de sa part qu'une assertion sans aucune preuve à l'appui ; et nous disons malheureusement, parce qu'ayant résidé longtemps à Bornéo, il aurait pu, mieux qu'un autre, enlever tout doute à cet égard en donnant un vocabulaire de la langue des Dayaks.

S'il fallait s'en rapporter à Balbi, avons-nous dit, la langue daya ne serait qu'un dialecte malais, et c'est par la numération qu'elle se rapprocherait le plus du Polynésien. Mais ici, on peut se demander, en présence de ce fait, et de tous les autres mots vraiment polynésiens qu'elle possède, si ce ne serait pas seulement par suite du contact de la langue malaise, que cette langue se trouverait si réduite aujourd'hui. On ne peut certainement rien affirmer à ce sujet ; cependant, quand on réfléchit que les Dayaks ne pouvaient parler dans le principe que le Polynésien ou le Malai ; quand on se rappelle que les Malais ne sont arrivés à Bornéo qu'après les Dayaks ; quand enfin on remarque que la langue polynésienne est celle qui a fourni le plus de mots à la numération, alors que la langue malaie forme aujourd'hui le fond de la langue dayaque actuelle, il est permis d'inférer, croyons-nous, que la langue primitivement parlée n'était que le polynésien, en grande partie absorbé plus tard et remplacé avec le temps par le Malai ou langue des conquérants, qui n'auraient eux-mêmes conservé dans leur propre langue qu'un petit nombre de mots polynésiens. On a vu, en effet, qu'un certain nombre de mots malais et polynésiens sont identiques, puisque c'est même sur cette identité qu'on s'est si longtemps appuyé pour soutenir que les Malais étaient les ancêtres des Polynésiens ; et Moërenhoût était convaincu qu'en cherchant bien, on découvri-

(1) Earl, *Natives races of the Indian archipelago*, London, 1853.

rait dans les îles Malaises presque tous les mots de la langue polynésienne (1).

Quoi qu'il en soit, il est démontré par cette étude que des mots d'origine toute polynésienne, en apparence, existent dans la langue daya, et que les Dayaks ressemblent surtout aux Polynésiens par les caractères physiques et moraux : c'est ce qui explique l'opinion, émise dans ces dernières années, que les uns sont les ancêtres des autres. Nous partageons complétement cette opinion, mais en en renversant les termes, ce qui sera appuyé par tout ce que nous dirons dans le cours de notre ouvrage. Nous ajouterons que, d'après quelques voyageurs, aucune tribu de Bornéo ne possédait la connaissance d'un alphabet ou de signes idéographiques quelconques, ce qui serait d'autant plus à remarquer que les habitants de toutes les autres grandes îles en ont un et même plusieurs.

On a vu que plusieurs écrivains ont cru pouvoir rapporter aux Battaks l'origine des Dayaks, mais que d'autres, au conraire, considèrent les Dayaks comme les ancêtres directs, ou indirects par les Biadjous, des Battaks. Après ce que nous avons dit, nous ne croyons pas qu'il soit nécessaire de chercher à résoudre cette difficulté. Il importe assez peu à la question qui nous intéresse le plus, celle de l'origine des Polynésiens, de savoir si ce sont les uns ou les autres qui sont arrivés les premiers dans les îles qu'ils occupent. Il est bien probable, cependant, dirons-nous en passant, que ce sont plutôt les Battaks qui dérivent des Dayaks que les Dayaks des Battaks, car il semble difficile d'admettre que les deux grandes îles Sumatra et Bornéo auraient reçu dans le même moment des émigrants de cette race, si elle venait d'où nous la supposons partie. Pourtant, quoique les caractères des Dayaks soient les mieux conservés, nous ne voudrions pas l'assurer, parce que la même question serait à renouveler pour toutes les îles de la Malaisie où l'on a trouvé des hommes de cette race. A moins de supposer qu'elle a été la première occupante de toute la Malaisie, contrairement à tou-

(1) *Loc. cit.*, t. II, p. 229.

tes les opinions reçues, puisqu'on s'accorde à considérer la race noire comme telle, il est bien évident, en effet, que les uns doivent dériver des autres, mais c'est à peu près tout ce qu'on en peut dire ; autrement il faudrait admettre qu'il est arrivé un nombre d'émigrants tellement grand, qu'il a pu envahir à la fois toutes ces îles, et s'étendre même à cette époque jusqu'au continent. On va voir, du reste, que, pour quelques écrivains, les Bouguis auraient eux-mêmes, peut-être, autant de droits que les Dayaks et les Battaks à être considérés comme la souche des habitants de la Polynésie.

Nous ajouterons ici, qu'il existe à Bornéo d'autres tribus Dayas que celles qui viennent de nous occuper, et que, suivant les lieux qu'elles habitent, elles sont appelées Kayans, Pounams, Dousoum, Marouts, Illanos, Taagals, Bissayas, Redjangs, etc., dernière tribu que de Rienzi a regardée naturellement comme la souche de celle du même nom trouvée à Sumatra. Mais comme ces tribus sont encore plus sauvages, elles sont à peine connues.

En outre des langages dayak, malai et javanais parlés à Bornéo, il faut remarquer particulièrement ceux des Tidongs et des Biadjous en raison des différences qu'ils présentent. Balbi pensait qu'on devait les regarder comme des langues sœurs plutôt que comme des dialectes d'un même idiome (1). Déjà Sonnerat avait dit, au commencement de ce siècle, que les Biadjos étaient les naturels de Bornéo, et qu'ils s'étaient retirés dans l'intérieur en cédant la place à un mélange impur de Macassarais, de Javanais, de Malais, d'Arabes, et de quelques Biadjos (2).

Bornéo est appelée *Varouni* par les indigènes, d'après le voyageur anglais Hamilton ; *Kalematan*, d'après de Rienzi ; *Brunaï*, d'après les autres écrivains. Les uns lui donnent 3 millions d'habitants, d'autres réduisent sa population à 200,000 seulement. Selon la dernière estimation de Van Leent, cette population serait de 875,000 à 900,000 âmes.

(1) *Voy.* Tableau linguistique, p. 245.

(2) Sonnerat, *Voy. aux Indes Orientales et à la Chine*, 3e vol., ch. 5.

Elle est composée de Dayaks, de Malais, de Javanais, de Chinois, de Papua et de quelques autres étrangers : Européens, Arabes, Bouguis, etc. ; elle compterait plus de 20,000 Malais et environ 54,000 Chinois. Il faut bien reconnaître que le grand nombre de Dayaks formant cette population serait plus favorable aux partisans de l'autochthonie de cette race qu'à ceux de migrations venues de loin. Mais tant de raisons plaident en faveur de celles-ci que nous ne croyons pas nécessaire de nous arrêter plus longtemps à réfuter la première opinion. N'y aurait-il que le petit nombre de mots d'origine polynésienne qui ont été retrouvés dans la langue daya, aujourd'hui si différente par l'ensemble, que cela seul suffit, à notre avis, pour démontrer que des émigrants sont arrivés jusque-là et que ces émigrants, d'après les caractères physiques et moraux des Dayaks, n'étaient presque certainement que des Polynésiens.

Ajoutons enfin que c'est aux Dayaks que de Rienzi, comme ses devanciers, disait appartenir les Balinais, les habitants de Nias, des îles Pogghi, Ternati, Gilolo, ainsi que ceux d'une partie des Moluques, de l'archipel Holo ou Soulou, des îles Philippines et même des îles Palaos. Mais cette dernière assertion est une erreur pure, les habitants de ces îles n'ayant ni les caractères physiques, ni le langage des Dayaks, comme nous le ferons voir ailleurs. Il est certain que la langue de Ternati diffère beaucoup du Malai; mais on sait que les habitants sont plus foncés que les Dayaks et nous serions porté, à cause de cela, à douter de leur origine dayaque. Il en est de même, à n'en juger que par le langage, des habitants de Soulou ; leur langue est une sorte *d'olla-podrida* ; on y trouve beaucoup de mots de la langue des Bissayas ou des Philippines, des mots du dialecte de Mindanao et des mots malais. Elle s'écrit en caractères arabes comme le Malai, c'est-à-dire de droite à gauche ; ce fait est d'autant plus à remarquer que toutes les autres langues de la Malaisie s'écrivent, comme les nôtres, de gauche à droite : ce fait pourrait bien indiquer que les habitants de Soulou sont, aujourd'hui du moins, beaucoup plus malais que dayaks.

Quelque soit, du reste, le nom particulier porté par les Dayaks : celui de Dayas seulement au Sud et à l'Ouest de l'île ; d'Idaans au Nord ; de Tidongs à l'Est ; de Biadjous au Nord-Ouest, etc., toutes ces populations diverses appartiennent à la même race, race, avons-nous dit, qui a été regardée par de Rienzi comme la souche des Touradjas, des Bouguis de Célèbes et des Polynésiens.

Plusieurs écrivains ont trouvé que les habitants de l'île Ombay, dans les Moluques, ont quelque analogie avec les Dayaks ; mais si nous en jugeons d'après les descriptions qu'en ont faites, après les avoir vus dans leur île même, Jacques Arago et Gaimard, les compagnons de Freycinet dans son voyage autour du monde, il existait déjà, à cette époque, entre eux et les Dayaks, de très-grandes différences. Voici la description qu'en donne Arago : (1) « Ils ont le front développé, les yeux vifs, pénétrants ; le nez un peu aplati, quoique plusieurs l'aient aquilin ; le teint ocre rouge, les lèvres grosses, la bouche grande, accentuée, et dans aucun je n'ai trouvé la détestable habitude du bétel et de la chaux si fort en usage chez leurs voisins. Leur abdomen a le volume voulu, sans être prononcé comme celui de presque tous les insulaires de ces contrées, et la vigueur de leurs bras se dessine par des muscles en saillie admirablement articulés. »

De son côté, Gaimard a tracé un portrait des Ombayens tout différent de celui de son fantaisiste compagnon de voyage : « En général, dit-il (2), les habitants sont ici d'une taille moyenne ; plusieurs sont bien faits et fortement constitués ; d'autres ont les membres grêles et paraissent d'une complexion faible. Leur teint noir olivâtre offre différentes nuances. L'angle facial, chez le plus grand nombre d'entre eux, est moins ouvert que celui des habitants de Coupang. Ils ont le nez épaté, quelques-uns cependant l'ont assez bien fait ; les lèvres grosses, les dents noircies et en partie détruites par l'usage du bétel, la membrane buccale d'un

(1) *Souvenirs d'un aveugle*, tome 1er, p. 255. — Paris, Lebrun.

(2) *Voyage de l'Uranie autour du Monde*, Historique, t. 1er, p. 514. — Paris, 1827.

rouge vif, les cheveux noirs, longs, plats ou crépus, ordinairement réunis en touffe, à la partie postérieure du sommet de la tête, à l'aide d'un large ruban d'écorce de figuier. On en voit aussi qui ont les cheveux coupés et qui sont couronnés d'une espèce de cercle qu'ils nomment *preki*. » D'après les deux observateurs ils connaissent la poterie, se servent avec habileté de l'arc et des flèches, sont armés du kriss et portent un bouclier et une cuirasse en peau de buffle, ornés de débris de chevelures et de coquillages. Ils aiment beaucoup les ornements de toute sorte et se couvrent les bras et les jambes de bracelets d'os et de feuilles de vacois.

Il est impossible de ne pas reconnaître dans la plupart de ces caractères ceux de la race mélanésienne ; et si quelques-uns semblent appartenir aux Dayaks, il faut conclure qu'il y a eu au moins de forts croisements dans la population. On sait, du reste, que c'est à la race battak ou dayak que les écrivains modernes rapportent aujourd'hui la plupart des populations indigènes des îles de la Malaisie ; telle est particulièrement l'opinion du docteur hollandais Van Leent, qui ne voit que des Battaks dans les habitants de Célèbes, appelés Macassars et Bouguis, dans ceux de Timor, dans ceux de Sumbava et de Lombok, d'après Zollinger, etc. Le même écrivain nous apprend que chaque tribu Dayak a un idiome particulier ou à peu près et que ces idiomes diffèrent tellement les uns des autres que les tribus voisines ne se comprennent pas. « Dans l'Ouest, dit-il, l'idiome dayak est très-mélangé de Malais ; ailleurs, de Javanais ou de Bouguinais ; cet idiome est encore trop peu connu pour que nous puissions dire, avec quelque fondement, à quelle langue l'idiome dayak est apparenté, ou quelle en est l'origine. Nous possédons une grammaire et un dictionnaire de l'idiome du district de Pulo-Petak. Ils ont été composés par le missionnaire Hardeland, qui a traduit une partie de la bible en Dayak. Le savant Von Gabelentz a également écrit une grammaire de l'idiome de Pulo-Petak. La connaissance de la langue des Dayaks est rendue singulièrement difficile par le manque absolu d'écriture. »

Il nous apprend enfin que quelques tribus : Kayan, Mangketan, Poenan et Ot, offrent des différences remarquables comparées aux autres. La première habite les montagnes centrales de Bornéo ; elle a un roi et elle est de taille plus élevée que les autres tribus les plus anciennes de Bornéo.

Nous ne terminerons pas sans signaler cette assertion de Rienzi (1), que les Dayaks prétendent qu'ils ont été soumis jadis à l'empire chinois, mais qu'à leur tour à une époque très reculée, ils ont vaincu et colonisé Sumatra, Java, Bali, Holo, Mindanao, Luçon et plusieurs autres îles de l'archipel des Philippines.

(1) *Loc. cit.*, t. 1er, p. 260.

TABLEAU LINGUISTIQUE COMPARATIF.

	SOLEIL.	LUNE.	TERRE.	EAU.	FEU.	PÈRE.	MÈRE.	ŒIL.	TÊTE.
Malais	Mata-ari.	Bulan.	Tanah.	Ayer.	Api.	Bapa-pa.	Ma, mama.	Mata.	Kapala ; ulu.
Battak.	Matahari.	Bulan.	Tana.	Ayk.	Ahpi.	Ammah.	Inang.	Mahta.	Ulu.
Rejang.....	Mata bilai.	Bulun.	Pita.	Beole.	Opoay.	Bapa.	Indo.	Matta.	Ulau.
Lampong.....	Mata rani.	Bulan.	Tanah.	Waï.	Appuy.	Bapah.	Inah.	Mattah.	Uluh.
Biajou (1)	Matandao.	Bulan.	»	Danum	Apui.	Apang.	Indu ; amaï.	Mata.	Takuluk (3).
Dayak (2).....	Matasen.	Bolan.	Boenue.	Danom.	Api	»	»	Mata.	Peulu.

(1) Orthographe anglaise.

(2) Orthographe hollandaise.

(3) Ce mot seul se rapproche de celui qui rend « tête » aux îles Pelew.

III

BOUGUIS.

Caractères des Bouguis de Célèbes, d'après Stavorinus ; de Rienzi ; I. Pfeiffer ; Dumont d'Urville, Quoy et Gaimard ; Jurien de la Gravière. — Opinions contradictoires sur les Bouguis ; — Ce sont des métis d'Alfourous ou Dayaks et de Javanais ou Malais. — Ressemblances entre le Bougui et le Polynésien ; — Caractères linguistiques du Bougui et du Mangkasara. — Ces ressemblances prouvent que la civilisation polynésienne s'est étendue jusqu'à l'Inde. — L'ancienne langue bouguise était une langue polynésienne.

On donne le nom de *Bouguis* (1) à l'une des populations de Célèbes, formant, sous le nom de *Wadjou*, l'un des nombreux petits états de cette île. Célèbes gît entre 1° 46' N. et 5° 42' lat. S. et 118° 45' et 125° 15' long. E. La population totale de l'île, d'après Van Leent, est de 1,407,000 âmes ; les indigènes sont représentés par des Alfourous, des Bouguis et des Makassarais. Les Alfourous occupent les presqu'îles Nord-Est et Sud-Est et l'intérieur du pays. Ils ont été chassés des côtes par les Bouguis, ou ils se sont mêlés à leurs vainqueurs. Ces trois peuples, dit le savant hollandais, appartiennent à la race battak. Il ajoute que le *Minahassa* ou confédération de Menado comprend environ 99,300 âmes, dont 621 Européens, 1200 Chinois, 11 Arabes et 97,000 indigènes.

Les Bouguis passent pour très anciens et paraissent avoir

(1) Nous écrivons *Bouguis*, parce que ce nom est le plus connu et qu'il se rapproche le plus de la prononciation qu'on doit lui donner ; cependant nous croyons que *Houguis* serait préférable. Ce nom, du reste, est encore écrit *Boughi*, *Wougui*, *Bugi*, *Hugi* ; dans ces deux dernières orthographes l'*u* est prononcé *ou* et le *g* comme s'il était suivi d'un *u*, ainsi que cela se fait toujours pour la langue polynésienne.

joué autrefois un rôle important. Grands navigateurs et entreprenants, ils ont fondé diverses colonies au loin. On les dit très braves, fidèles, et, semblables à quelques peuples de l'Europe, ils louent aujourd'hui leurs services aux peuples voisins, et particulièrement à ceux du Cambodge, de Siam et de l'Annam.

Ce qui prouve que les Bouguis datent de loin, c'est que leurs contes constatent des dates hindoues remontant au moins jusqu'au 3e siècle. Ce fait indique, d'un autre côté, contrairement à ce que l'on croit généralement, qu'ils ont reçu la civilisation hindoue presque en même temps que les Malais et les Javanais. Ce qui le prouve encore, c'est que la plupart de leurs dieux portent des noms hindous et qu'il en est de même des mois de leur calendrier; c'est aussi parce qu'ils ont adopté la classification particulière et technique de l'alphabet sanskrit, etc. Mais ils n'ont pas moins des caractères anthropologiques qui les différencient des Javanais et des Malais, et, plus qu'eux encore, ils ont un langage qui renferme de nombreux mots polynésiens. Ce sont ces caractères et ce langage qui ont fait croire tout d'abord à d'Urville qu'ils avaient pu être les ancêtres des Polynésiens, et à d'autres auteurs qu'ils n'étaient que de véritables Dayaks.

Voici les caractères que leur donnait le chef d'escadre hollandais Stavorinus, pour lequel Boniens et Bouguinais n'étaient que le même peuple (1) :

Taille moyenne ; muscles prononcés ;

Couleur brun-clair, quelquefois très claire ;

Traits réguliers.

Il ajoutait : Les femmes sont jolies, mais elles ont le nez un peu épaté.

Une pareille description ne pouvant suffire, nous ajouterons celle de Rienzi, qui les avait vus. Or, voici celle qu'il en fait (2) :

Grands, forts, bien faits.

(1) *Loc. cit.*, 1er vol., p. 131, 132.

(2) *Loc. cit.*, 1er vol., p. 230.

Nez aplati, par suite, dit il, de l'usage de le comprimer.

Couleur moins cuivrée que celle de la plupart des Malais dont ils n'ont pas la face équarrie et osseuse.

De Rienzi trouvait aussi qu'ils ressemblaient plus aux Dayaks et aux Polynésiens, et surtout aux Carolins et aux Tongans qu'aux Malais ; il se contentait, du reste, suivant son habitude, de paraphraser le texte de Dumont d'Urville, qui avait dit (1) :

« Au premier abord, j'ai été frappé d'étonnement en voyant combien le caractère de figure, la tournure et l'extérieur des habitants de Célèbes, près Manado, rapprochaient bien plus ces hommes des Polynésiens que des Malais. Leur teint est plus clair, leur visage plus arrondi et leur corpulence plus marquée que dans la famille malaise proprement dite. En un mot, il me semblait retrouver parmi eux plusieurs de ces figures que j'avais observées à Taïti, à Tongatabou ou à la Nouvelle-Zélande, tandis que je ne retrouvais aucun rapport ni avec les Papous de Doreï, ni avec les faces équarries et osseuses des Malais. »

La description de Rienzi n'est autre, comme on voit, que celle donnée par d'Urville ; mais, ce que ni l'un ni l'autre n'ont remarqué, c'est que ce n'est pas l'exposé exact des caractères des Bouguis et qu'une pareille description n'est que celle des Alfourous de Célèbes, comme nous allons le montrer.

De même que de Rienzi, Madame Pfeiffer trouvait, elle aussi, que les Bouguis sont : grands, forts, avec une physionomie mieux formée, moins laide que celle des Javanais, et avec un teint plus clair. L'un et l'autre différaient donc seulement d'opinion avec Stavorinus quant à la taille, tout en s'accordant pour le reste. Nous croyons que cette différence d'observation vient de ce que l'un a voulu parler plus particulièrement des hommes de l'intérieur, et les autres de ceux des côtes, c'est-à-dire des Touradjas purs ou fortement mêlés aujourd'hui, soit avec les Malais, soit avec les descendants croisés des Dayaks. On sait que les Touradjas,

(1) T. V, 2e part., p. 435.

sont les habitants d'une grande contrée montagneuse de Célèbes portant le même nom. Cette contrée est justement celle dans laquelle se trouve le lac de Tondano visité par d'Urville et ses compagnons en 1828. On a décrit les Touradjas comme ayant tous les caractères de la race daya ou polynésienne, comme livrés tous au paganisme et comme se montrant d'autant plus purs qu'ils ont moins de relations avec les côtes de l'île fréquentées par les Malais, les Biadjous et autres populations, et où, nécessairement, ils ont pris quelque chose des habitudes et de la physionomie de ces étrangers. En un mot, on les a dépeints absolument comme les Alfourous que nous avons pu voir en même temps que d'Urville ; et c'est pourquoi nous sommes convaincu qu'ils ne sont eux-mêmes que des Alfourous.

Pour donner une idée exacte de ces Alfourous et montrer en même temps que ce sont ces hommes que d'Urville a pris pour type des Bouguis, nous allons donner la description qu'en ont faite Quoy et Gaimard, après les avoir vus comme nous sur les lieux mêmes.

Ils sont petits, bien faits;

La couleur de leur peau est plus blanche que celle des Malais, et d'autant plus claire qu'ils habitent des lieux plus élevés ; ceux des plaines et des bords de la mer sont bien plus foncés ;

Ils ont le visage arrondi, la barbe épilée ;

Leur yeux sont ovalaires, bien faits, n'ayant rien des yeux chinois ;

Leurs cheveux sont noirs, lisses et très longs surtout chez les femmes.

Ils vont presque entièrement nus et ne se couvrent qu'avec un *maro* ;

Leurs habitations sont élevées sur des pieux au-dessus de l'eau ou du sol ;

Leurs mœurs sont douces ;

Leur religion est peu connue : ils ne sont pas mahométans et ne pratiquent pas de culte extérieur.

Cette race, disaient-ils enfin, est loin d'être partout la même

et pourrait bien être autochthone. Elle diffère sensiblement des Papous ou des Malais du littoral.

Le P. Vincent, de son côté, dit que les habitants de Célèbes sont grands et robustes, moins basanés que les Siamois, et qu'ils ont le nez plus écrasé, par suite de l'habitude des nourrices de l'aplatir, pour donner plus de beauté (1).

On verra bientôt, en effet, que cette race n'est pas partout aussi distincte, mais qu'elle conserve cependant ses caractères principaux. C'est même probablement parce qu'elle varie de taille et surtout de couleur, suivant les lieux, que les voyageurs ne se sont accordés pas plus dans la description qu'ils en ont faite que sur la place qu'elle devait occuper. Pour nous, les différences observées ne tiennent presque certainement qu'aux milieux dans lesquels elle vit et aux mélanges qui se sont opérés, dans les proportions les plus variées, avec les populations voisines. Nous venons de le voir, Quoy et Gaimard étaient portés à la considérer comme pouvant être la race primitive, sans se demander, il est vrai, si elle avait précédé ou suivi la race noire, que presque tous les auteurs regardent aujourd'hui comme la véritable race première occupante. Nous ne pensons pas que les Bouguis soient autochthones ; mais leur habitat dans l'intérieur et sur les montagnes suffit à montrer qu'ils occupent Célèbes depuis un temps fort éloigné et bien antérieur à l'arrivée des Javanais et des Malais, ou tout au moins datant de cette époque.

Il est bien certain, en effet, que les différences indiquées par les deux naturalistes de l'*Uranie* entre les Alfourous de Tondano et les Papous, sont complètes et caractéristiques, et qu'elles sont fort grandes entre ces mêmes Alfourous et les Malais du littoral, comme on peut s'en convaincre en se reportant à la description que nous avons précédemment faite de ces derniers. Voici ce qu'a écrit à ce sujet l'amiral Jurien de la Gravière (2) :

« Les habitants de la résidence de Menado se rapproche-

(1) *Journal des voyages*, t. XXX.

(2) *Voyage dans les Mers de la Chine*, t. II, p. 199.

raient plutôt des naturels de la Polynésie, des Harfours de Bourou et des Dayaks de Bornéo, que des Malais de Sumatra ou des pirates cuivrés de Soulou. Il suffit d'un coup d'œil pour reconnaître qu'ils n'appartiennent pas à la dernière invasion qui, vers le milieu du 15e siècle, vint occuper les côtes de l'archipel de l'Asie. J'hésiterais à croire cependant qu'il fallût chercher aux Harfours de Menado et à la race Malaise une origine distincte. Ces tribus dispersées ont subi l'influence de climats divers et de dogmes différents, mais elles ont fait partie de la même famille humaine. »

M. Jurien avait déjà dit précédemment (1) : « Des invasions postérieures ont pu modifier les caractères physiques et les instincts des peuples qui habitent les divers groupes de l'archipel d'Asie. Sur ce point l'élément noir a pu dominer, sur cet autre, l'élément indo-chinois ; mais je ne saurais croire que le nom de Tagals à Manille, d'Illanos à Mindanao, de Javanais dans les provinces orientales de Java, de Sondanais dans la partie occidentale de la même île, de Bouguis et de Macassars dans la mer de Célèbes, suffise à révéler l'existence de races distinctes. Du détroit de la Sonde aux rivages de Formose, je n'ai trouvé que les empreintes plus ou moins altérées d'un type primitif, que les rejetons d'une même souche, que les variétés d'un même peuple. »

Cela dit, les Bouguis diffèrent-ils donc des Alfourous de Célèbes autant que les populations précédentes ? Evidemment non. On peut en juger d'après l'indigène de Menado en costume, représenté dans le « *Voyage pittoresque* » de d'Urville : la ressemblance de figure n'existe pas, mais c'est bien son aspect général, ses proportions, sa tournure. Les Bouguis, comme les Alfourous, ont les traits réguliers, la peau plus claire, les yeux généralement ovalaires, sans avoir la face équarrie et osseuse des Malais, sans avoir, en un mot, leur espèce de laideur tant signalée par Madame Pfeiffer. En outre, on s'accorde à trouver qu'ils se rapprochent davantage, par la physionomie et par les mœurs, des Dayaks, des Battaks et des Polynésiens généralement décrits comme grands,

(1) *Loc. cit.*, t. II, p. 4.

forts, bien faits. Ils sont en général plus grands que les Alfourous de Tondano; néanmoins nous avons constaté personnellement que ceux-ci ont souvent une taille au-dessus de la moyenne, et que les Bouguis, s'ils peuvent être regardés comme généralement grands, sont presque aussi souvent, sinon plus souvent, de taille ordinaire.

Il en est de même, du reste, d'une foule de populations polynésiennes, présentées tantôt comme toujours grandes, tantôt comme toujours de taille moyenne. Nous avons vu presque toutes ces populations et nous avons reconnu que, si la race polynésienne est, en général, d'une stature élevée, rien n'est cependant plus commun que de rencontrer des tailles moyennes dans les mêmes îles, aussi bien parmi les chefs que parmi le peuple. Nous avons pu faire cette remarque à la Nouvelle-Zélande, aux Tunga, à Tahiti, aux Mangareva, aux Paumotu, aux Marquises, etc. Dans la Nouvelle-Zélande, par exemple, qui est peuplée par une seule et même race, la stature générale est plus élevée dans telle localité que dans telle autre. Cela tient évidemment au milieu dans lequel vit la population, à des circonstances soit d'ordre physique, soit d'ordre moral. Outre l'influence des croisements, il faut nécessairement reconnaître celle des milieux sur certains caractères, et particulièrement sur la petitesse ou l'élévation de la taille, quelle que soit la race.

Les Bouguis présentent pourtant plusieurs caractères qui les rapprochent surtout des Malais et des Javanais, dont ils ont pris les usages, le costume, la religion et même la langue, bien qu'on y trouve plus de mots polynésiens que dans celles des Battaks et des Dayaks. Si donc les Bouguis ont conservé les principaux caractères des Alfourous, ils en diffèrent au contraire par d'autres. D'Urville eût été certainement plus près de la vérité s'il en eût fait des Dayaks ou des Alfourous, plus ou moins modifiés par leur long contact avec les autres populations malaises. A notre avis, les Bouguis ne sont guère que des Touradjas. Or comme les Touradjas, d'après la description qu'on en donne, et conformément à l'opinion de Rienzi qui, au contraire, dis-

tingue les Alfourous de Bornéo des Dayaks (1), ne sont que des Alfourous appartenant à la même famille que les Dayaks, il s'en suit que les Bouguis sont eux-mêmes des membres de cette famille, en un mot des Touradjas, Dayaks ou Alfourous, mais croisés presque certainement avec les Malais ou les Javanais.

Pour R. P. Lesson, les Touradjas étaient de véritables Dayaks ; et il avait trouvé tant de points de contact entre ceux-ci et les Bouguis, qu'il s'était demandé s'il ne fallait pas regarder les Bouguis eux-mêmes comme des Dayaks. « Peut-être, dit-il (2), faut-il placer parmi les Dayaks les Bouguis de Célèbes, les Battas ou Biadjous anthropophages de Sumatra, les Orangs-Matawis des îles Pogghi, les Arafouras ou Orangs-Benoa à peau jaune et idolâtres de la presqu'île Malacca, les Samangs des plateaux intérieurs, les Arafouras de Bourou et de Ceram. Quant aux Alfourous de Célèbes, ils sont bien de véritables Dayas d'un jaune clair et semblables aux Océaniens. » Non-seulement nous sommes de son avis, mais nous croyons que ces diverses populations appartiennent certainement toutes à une même race restée plus ou moins pure suivant les lieux et les circonstances.

Toutefois de Rienzi était d'opinion différente ; il admettait bien que les Bouguis n'étaient que des Dayaks, mais, contrairement à la plupart des auteurs, il faisait une race distincte des Alfourous qui, d'après lui, existent aussi à Bornéo, qu'il regardait comme *l'officina* de tous les peuples malais, javanais et polynésiens. On trouve à Bornéo des lieux, des tribus portant absolument le même nom que des tribus et des lieux de Sumatra, par exemple : tels sont Taagals, Bissayas, Rejang, etc. Ce dernier nom est celui d'une tribu et d'une rivière ; c'est à cette tribu que de Rienzi attribue celle du même nom à Sumatra. Or c'était d'un lieu appelé Bouguis et peuplé par des Dayaks, sur la côte sud-est de Bornéo, qu'était partie, disait-il, la colonie qui alla se fixer à Célèbes. Mais il n'apportait pas le moin-

(1) *Loc. cit.*, p. 220.

(2) *Tableau des races humaines*, p. 65.

dre témoignage à l'appui de cette assertion, et sa conclusion était seulement basée sur l'analogie du nom, qui, certainement, pouvait tout aussi bien prouver le contraire.

Ceci, il est vrai, n'a pas empêché de Rienzi, dans un autre passage de ses livres, de dire (1) que la langue Bouguise ancienne était la mère des langues Kawi, Pali et Malaie, et, en un mot, que le foyer de la civilisation des peuples malais et polynésiens devait être placé dans le pays des Bouguis, quoi qu'il soutienne, dans tout son travail, que Bornéo est le lieu d'origine des uns et des autres, c'est-à-dire aussi bien des Touradjas, des Alfourous et des Bouguis que des Malais, des Javanais et des Polynésiens. On a pu voir précédemment qu'il fait descendre les Javanais et les Balinais des Bornéens et des Hindous; les Malais de Sedang sur Bornéo, etc. Nous allons montrer également que, de même que la langue kawi, la langue bouguise n'appuie nullement les assertions si contradictoires de Rienzi.

Nous ajouterons à cette occasion que nous ne pouvions guère nous dispenser de citer ces contradictions, car de Rienzi est l'auteur auquel les ethnologues de France ne cessent, depuis quelques années, d'accorder une autorité qu'il n'a certainement pas. Le dire sans le prouver eût, sans doute, été peine perdue ; voilà pourquoi nous avons cru devoir insister ici, comme nous le ferons ailleurs, sur les opinions si contradictoires d'un voyageur aussi connu.

En somme, les Bouguis ne sont guère pour nous que des métis d'Alfourous ou Dayaks et de Javanais ou Malais. Déjà R. P. Lesson avait dit (2) : « Les habitants des Célèbes et des Moluques diffèrent peu des Javanais. » Voilà pourquoi, sans ressembler à ces derniers, ils en ont cependant quelque chose, tout en conservant seulement moins purs les caractères des Alfourous. Certes, de pareils caractères suffisaient pour qu'on les rapprochât des Polynésiens et pour qu'on songeât, ainsi qu'on l'a fait depuis d'Urville, à les regarder comme appartenant à la même race ; c'est

(1) Ouvr. cité, 1er vol., p. 234.

(2) *Tableau des races humaines*, p. 63.

même à l'occasion de cette ressemblance avec les Polynésiens que le grand navigateur français avait engagé le gouverneur Merkus à faire des recherches sur le langage des Bouguis. Mais il n'est pas moins vrai que les caractères des Alfourous purs ou Dayaks offrent encore plus d'analogies avec ceux des habitants de la Polynésie et que ce serait par conséquent plutôt à ceux-là que les partisans d'une origine célébienne auraient dû attribuer celle des Polynésiens.

En effet, la crâniométrie établit avec quelque probabilité que les populations célébésiennes sont formées, outre l'élément jaune, d'un élément mélanésien, d'un élément brachycéphale probablement noir, et enfin d'un élément plus ou moins voisin du type blanc, se rapprochant parfois du Polynésien et s'en éloignant dans d'autres cas : c'est ce type que M. Hamy a caractérisé par la désignation d'Indonésien (1).

Nous ne parlerons pas ici des Macassarais qui, de tous les peuples de Célèbes, sont cependant ceux qui se rapprochent le plus des Bouguis dont ils sont voisins. « Leur figure, dit Stavorinus (2), est moins belle mais plus mâle que celle des Bouguis. Leur vêtement consiste en une pièce d'étoffe qui entoure les reins et passe entre les cuisses. Leurs cheveux sont noirs, portés longs et leur tête est couverte d'un morceau d'étoffe ; ils s'épilent toutes les autres parties du corps, et comme les Javanais, ils ont le haut du corps complétement nu. » Il ajoute qu'ils sont grands, forts, plus courageux que les Bouguis et que, contrairement à ceux-ci, ils ont une profonde aversion pour la trahison.

Ce qui a le plus contribué à faire naître l'opinion de la parenté entre les Bouguis et les Polynésiens, c'est qu'on a trouvé dans la langue des premiers un assez grand nombre de mots polynésiens ; ce nombre même a été porté par Crawfurd au quart de tous les mots bouguis. Nous ne pouvons ni infirmer ni confirmer cette assertion, mais nous

(1) *Etudes sur les crânes Boughis et Dayaks du Muséum d'histoire naturelle*, par le Dr Montano. — Masson, in-8°, 1878.

(2) *Loc. cit.*, p. 132.

pouvons l'étayer de quelques exemples, en nous bornant toutefois au tableau suivant :

BOUGUI.		MAORI.	
Kotenga ...	Principal.	*Kotinga*	Action de couper.
Paneke	Principauté.	*Paneke*	Avancer, glisser en avant.
Mattoua	Chef, gouverneur.	*Matua*	Premier, parents.
Tino	Rivière.	*Tino*	Lieu précis, marque du superlatif.
etc.		*etc.*	

Nous pourrions encore citer tout particulièrement le mot femme, qui se dit *bahini* à Macassar, *wewone* à Manado, et qui est rendu à Tahiti par *vahine*, à la Nouvelle-Zélande par *wahine*, à Rotuma par *fafine*, etc. Nous pourrions citer également le mot *aggui*, nom que l'on donne aux prêtres Bouguis, et qui rappelle si bien les mots *egui*, *eiki*, *aïki* des îles Tunga et *arii*, *ariki* des autres îles à populations polynésiennes. Chef, à Célèbes, se rend au contraire par le mot *arong*.

Vraiment, en voyant de pareils mots chez un peuple qui se rapproche tant déjà des Polynésiens par plusieurs caractères physiques, on ne peut qu'être frappé de cette nouvelle identité. Cela prouve, au moins, qu'il y a eu autrefois des rapports entre les deux populations, si elles n'ont pas eu certainement une même origine. Ces rapports sont également établis par la grammaire, car les Bouguis, comme les Polynésiens et les Malais, n'ont ni genres, ni nombres, ni cas pour les noms ; ni modes, ni temps, ni personnes pour les verbes : eux aussi se servent de particules pour les exprimer. Mais il ne faut pas croire cependant que la langue bouguise se rapproche, par cela même, plus du Polynésien que de toute autre. C'est, aujourd'hui du moins, avec les langues malayo-javanaises qu'elle a le plus de rapport, comme le prouvent et l'ensemble de la langue, et l'alphabet kawi ou sanskrit qu'elle a adopté. Cet alphabet lui-même prouve que la langue bouguise est très-vieille en civilisation et confirme l'opinion de Rienzi qui regardait les Oudang-

Oudáng ou codes de Java comme étant bien moins anciens que les lois et les annales des Bouguis.

Voici, du reste, ce que les auteurs disent de cette langue et de celle des Macassars. Excepté les dialectes de quelques tribus, il n'y a guère que deux langages principaux parlés à Célèbes, celui des Bouguis et celui des Macassars appelés dans le pays *Wugi* et *Mangkasara*. Le langage des Macassars diffère de celui des Bouguis, mais il lui ressemble par beaucoup de mots communs. Le Bougui ou Wugi passe pour être plus riche et plus cultivé que le Mangkasara. Tous les deux ont la simplicité de structure de tous les langages de l'archipel Indien, et ils se distinguent même du Malai par la douceur de leur prononciation, surtout le Macassarais qui a moins de mots étrangers. Après le Wugi, le Mangkasara est le langage le plus répandu.

Aucun mot, dans ces langages, ne se termine par une consonne, excepté par la nasale *ng*, et, comme dans le Polynésien, et même le Fijien, jamais deux consonnes ne se rencontrent.

La langue bouguise est très ancienne ; c'était la langue savante et religieuse de Célèbes. L'importance, la richesse et l'antiquité de la littérature bouguise, l'ont fait placer à la tête des langues célébiennes. On a même dit que les Bouguis possédaient un ancien langage équivalent au Kawi de Java et au Pali des nations bouddhistes ; mais, ainsi que le fait observer Crawfurd, la connaissance de ce langage est peu répandue et, comme on n'a pu se procurer un vocabulaire bougui, on ignore jusqu'à quel point cet idiome se rapproche ou s'éloigne du Sanskrit, du Pali et du Kawi. De Rienzi était-il parvenu à s'en procurer un ? Il est certain qu'il trouvait que le Bougui se rapprochait du Malai, du Pali et du Kawi ; c'est même ce qui lui a fait dire, comme on a vu, que le Bougui était la langue mère de ces trois langues. Cette assertion est évidemment une erreur, car on sait parfaitement d'où vient le Kawi et à quelle époque il est arrivé de l'Inde pour se répandre dans la Malaisie et presque en même temps à Célèbes qu'à Java : des dates montrent qu'il existait à Célèbes vers le 3e siècle.

Ce qui prouve bien que les Bouguis ont été civilisés par les Hindous, c'est qu'ils ont adopté la classification particulière et technique de l'alphabet sanskrit, qui au contraire a été rejetée à Java. Cette adoption de l'alphabet sanskrit ne doit pas laisser douter en effet que ce fut alors que commença la civilisation des Bouguis. Mais, fait curieux, la langue de ces mêmes Bouguis qui adoptèrent l'alphabet sanskrit, contrairement aux Javanais, a non-seulement moins de mots sanskrits que le Javan vulgaire, mais même moins que le Malayou. Il y a même des auteurs qui soutiennent qu'on ne trouve pas un seul mot sanskrit dans le Bougui et le Macassarais, ce qu'ils expliquent en disant que les peuples de Célèbes ont été les derniers à recevoir les idées de l'Inde et qu'ils se sont trouvés convertis à l'islamisme presque en même temps que les autres peuples de l'archipel Indien. Nous croyons, comme ces derniers, que les Bouguis n'ont reçu les idées de l'Inde qu'après les autres et qu'ils ont été convertis, pour les raisons que nous avons données, presque en même temps que les Javanais et les Malais, mais nous ne partageons pas leur manière de voir quant à l'absence complète de mots sanskrits. Qu'il y en ait moins que dans le Javan vulgaire et le Malayou, c'est possible, mais il y en a certainement, quand ce ne serait que le mot *touradja*.

L'alphabet bougui consiste, du reste, en 18 consonnes et 5 voyelles, auxquelles on ajoute 4 consonnes supplémentaires, qui ne sont guère que des aspirations, et une voyelle additionnelle. La langue et l'alphabet bougui offrent, dit-on, peu de différence avec l'alphabet et la langue battak de Sumatra ; mais nous avons déjà montré que le battak se rapproche beaucoup plus du Malai que du Bougui (1). Au surplus, d'après le Dr Van Leent, les Bouguis et les Macassarais se servent de deux dialectes différents, mais homogènes et appartenant tous les deux à l'idiome malai ; et il ajoute (2) que ces deux langues contiennent des mots

(1) *Voy*. Tableau linguistique, p. 229.

(2) *Célèbes, Archives de médecine navale*, t. XV, 1871, p. 241-257.

javanais, malais, sanscrits et arabes ; qu'elles s'écrivent avec les caractères arabes depuis l'invasion de l'islamisme, quoique toutes les deux possèdent des caractères propres ; et en note il dit que c'est au savant polyglotte, le Dr Matthis, que l'on doit la connaissance des différents idiomes des peuples de Célèbes : il avait sans doute oublié Crawfurd.

En somme, que la langue bouguise ait plus ou moins de mots sanscrits, on voit qu'elle possède beaucoup de mots polynésiens et même, s'il faut en croire Crawfurd, jusqu'à un quart du nombre total. Mais elle se rapproche plus aujourd'hui du Malai que de toute autre langue, de même que la population se rapproche du peuple malai par les usages, le costume, et surtout la religion. Tous les Bouguis et les Macassarais sont mahométans, tandis que les Alfourous sont restés païens malgré les tentatives faites pour les convertir ; tous sont commerçants, grands navigateurs, et l'on cite, entre autres, parmi les colonies qu'ils ont fondées, celles de Banca, de Poulo-Laout, de l'île Sumbava, etc.

Ce n'était donc pas tout-à-fait à tort que d'Urville se disait disposé à regarder Célèbes comme le berceau de la race polynésienne ou du moins comme l'une de ses stations principales, si la langue des Alfourous, qu'il confondait avec les Bouguis, présentait plus de rapports avec le Polynésien que le Malai. Ce qui prouve bien, du reste, qu'il n'avait point reconnu le Polynésien dans la langue des Alfourous de Manado parlée devant lui, c'est le regret qu'il exprime quand il s'écrie (1) : « Combien j'aurais désiré connaître leur langue, afin de pouvoir les questionner et obtenir d'eux une foule de renseignements ! » Il était loin de se douter que c'était la langue bouguise elle-même qui avait tant de mots polynésiens noyés, pour ainsi dire, dans un fond de langue tout différent, et il était plus entraîné par la ressemblance extérieure des Alfourous ou Touradjas avec les Polynésiens, que par leur langage.

C'est que cette ressemblance n'existe pas seulement dans

(1) *Texte du Voyage*, t V, 2e partie, p. 438.

les caractères physiques, elle s'étend même aux croyances, aux usages, etc. Comme les Polynésiens, les Alfourous de Célèbes croient aux esprits malfaisants ; ils ont une espèce de *tapu* ; leurs femmes prennent part aux affaires, de même qu'en Polynésie. Comme les Polynésiens encore, ils prétendent que l'un de leurs premiers rois, avant l'arrivée des Javanais et des Malais, a été une femme descendue du ciel, et nommée, à cause de cela, *Tu-manu-rong* : la légende de Tawhaki nous montrera que la même croyance existait en *Hawahiki*, c'est-à-dire dans l'île du Milieu de la Nouvelle-Zélande. Or *tu* et *manu* sont des mots polynésiens, ou qui, du moins, se retrouvent en Polynésie ; quant à *rong*, il semble n'être que le mot *rangi* « ciel » modifié, et alors *tu-manu-rong*, traduit mot-à-mot en Maori, signifie : « oiseau venant du ciel, »

Quoi qu'il en soit, en retrouvant dans la langue bouguise tant de mots polynésiens, on dut naturellement rechercher comment ils avaient pu en faire partie. Nous allons exposer rapidement les explications auxquelles on s'est arrêté aussi bien pour la langue de cette île que pour celle des autres îles à populations malaisiennes.

Les partisans de l'autochthonie des habitants de Célèbes, de même que ceux qui plaçaient leur berceau à Bornéo et parmi les populations dayaques, en donnaient une explication fort simple ; mais les derniers étaient forcés d'admettre que les Bouguis, bien que descendants directs des Dayaks, étaient des émigrants arrivés postérieurement. On a vu que telle était l'opinion de Rienzi qui, il est vrai, en avait en même temps une toute opposée. Toutes ces populations parlant la langue dite aujourd'hui polynésienne, ils avaient, disaient-ils, emporté tout naturellement cette langue avec eux dans leur émigration vers les îles polynésiennes. Ainsi s'expliquaient non-seulement le peuplement de l'Océanie, mais l'existence de mots polynésiens en si grand nombre à Célèbes, en nombre plus restreint dans les autres îles de la Malaisie, et l'on supposait que le fond même du langage avait pu être dénaturé ou remplacé par la langue des Javanais et des Malais.

Mais on ne remarquait pas que le Polynésien ne contient qu'une très minime proportion de mots malais ou sanscrits, et que, pour expliquer cette grande pureté de la langue polynésienne, il était nécessaire de faire partir les émigrants avant l'arrivée de leurs vainqueurs à Célèbes, ou tout au moins fort peu de temps après. En outre, comment croire à l'autochthonie d'une race qui, non-seulement à Célèbes et à Bornéo, mais pour ainsi dire dans toutes les îles grandes ou petites, et même plus loin, a été trouvée en même temps qu'une autre race, la race noire, que tous les ethnologues s'accordent à regarder comme autochthone et première occupante? Comment admettre que cette race, si elle avait été aussi nombreuse autrefois qu'elle a paru l'être à Bornéo, et à Sumatra, par exemple, aurait pu être refoulée par les envahisseurs malais ou javanais, comme elle paraît avoir refoulé elle-même, dans l'intérieur de quelques îles, la race noire qui s'y trouvait? Quels témoignages, d'ailleurs, a-t-on de sa migration vers la Polynésie, de son passage dans les îles intermédiaires? Aucun, pas plus qu'on n'en a trouvé en faveur du passage des Malais. Comment surtout des noms de localités malaisiennes ou malaises, seraient-ils si rares en Polynésie, quoi qu'en aient dit Thompson et ses partisans, si telle avait bien été l'origine des habitants des îles polynésiennes? etc. Nous n'en finirions pas, s'il fallait seulement indiquer les objections qu'il est possible de faire à cette opinion, opinion qui, en définitive, est insoutenable. Dans tout ceci on ne saurait admettre qu'une seule chose : c'est qu'une partie des mots polynésiens trouvés en Malaisie a probablement été absorbée, avec le temps, par la langue des envahisseurs, c'est-à-dire transformée ou bien remplacée volontairement, par suite de cette habitude polynésienne, si prononcée encore aujourd'hui, qui, ainsi que nous le ferons voir ailleurs, consiste à s'approprier les mots étrangers. On sait en outre que, dans des circonstances particulières, certains mots finissent, avec le temps, par tomber en désuétude.

D'autres écrivains, et c'est le plus grand nombre, afin d'expliquer la présence de mots polynésiens à Célèbes ainsi

que dans le reste de la Malaisie, ont supposé que ces mots, eux aussi, faisaient partie de la langue parlée par les premiers émigrants à peau jaune ; mais pour eux ces émigrants sortaient de l'Asie qu'ils regardaient comme la patrie commune de tous les peuples, et c'était surtout de l'Inde qu'ils les faisaient généralement venir. Pas un cependant n'a pu désigner quel est, parmi les nombreux peuples de cette partie de l'Asie, celui qui, dans un temps ancien, aurait parlé une langue analogue à celle des véritables Polynésiens.

Guillaume de Humboldt, l'auteur de l'immense ouvrage sur la « grammaire Kawi » (1), a le premier annoncé qu'il avait trouvé dans le Sanscrit quelques éléments polynésiens ; mais, plus tard, nous ferons voir que ces éléments sont bien moins nombreux qu'il ne le supposait : cela vient de ce que, comme Bopp, il confondait à tort le langage des vrais Polynésiens avec celui des diverses populations malaises. Toutefois, en découvrant ces éléments, il a conclu qu'ils n'étaient que « les traces d'une civilisation polynésienne en contact avec le Sanscrit sur le sol même de l'Inde, » c'est-à-dire qu'il croyait, avec Bory-Saint-Vincent et quelques autres écrivains, que les Polynésiens s'étaient rendus jusque-là. Ce témoignage, il est inutile de le dire, est de la plus haute importance pour la thèse que nous soutenons. Quand même on aurait trouvé, dans les divers langages de l'Inde, bien plus de mots polynésiens qu'on ne paraît l'avoir fait, cela ne saurait donc guère prouver autre chose que l'arrivée dans l'Inde de quelques colonies polynésiennes, ainsi que le croyait G. de Humboldt lui-même. Telle n'était pas pourtant l'opinion de Bopp qui, en présence du petit nombre de mots sanscrits trouvés dans ce qu'il appelait les langues malaies-polynésiennes, affirmait que ces langues n'étaient qu'un rejeton du Sanscrit ; cette opinion n'est plus soutenable, bien qu'elle soit celle de Buschmann et de plusieurs autres linguistes.

D'un autre côté, on sait aujourd'hui, grâce aux remarqua-

(1) 3 vol. in-4° ; t. I, 1836 ; t. II, 1838 ; t. III, 1840 ; Berlin. — La grammaire comparative en 4 dialectes Polynésiens : Tunga, Néo-Zélandais, Tahitien, Sandwichien, a été achevée par Buschmann.

bles explorations de courageux voyageurs français, qu'il existe des témoignages de l'arrivée bien probable, à une époque reculée, des Polynésiens dans le Cambodge et le Laos. Le regretté Mouhot, entre autres, nous a appris qu'un *Kampong* ou village du Cambodge porte le nom caractéristique de *Savat*, et que, dans le Laos, ou plus exactement entre les royaumes de Siam, de Cambodge et d'Annam, il existe des populations qui, si elles ne sont plus nettement polynésiennes, semblent du moins s'en rapprocher beaucoup.

Nous parlerons plus en détail des Stiengs et des autres populations du bassin du Mekong lorsque nous exposerons jusqu'où se sont étendues les migrations polynésiennes. Nous nous bornerons à dire ici que Mouhot, avec la plupart des écrivains, donnait à ces diverses populations une origine asiatique et qu'il plaçait leur berceau plus particulièrement dans le Laos, ce qui, croyons-nous, n'avait point encore été fait ; mais ici encore manquent les preuves linguistiques. Aussi, croyons-nous que les analogies indéniables, qu'il a fait connaître, indiquent seulement la venue jusque-là de colonies polynésiennes ou malaisiennes, dans des temps très-anciens et bien antérieurs à l'arrivée des colonies malaises dont la présence paraît être attestée par les quelques mots malais retrouvés dans cette partie de l'Asie.

En résumé, nous ne pensons pas qu'on puisse considérer les Bouguis, pas plus, du reste, que les autres habitants de la Malaisie, comme sortis plutôt de la presqu'île Indo-Chinoise que de l'Inde elle-même; du moins il sera permis d'en douter tant qu'il n'y aura pas plus de témoignages en faveur de cette assertion, surtout de ceux qui sont fournis par la linguistique. R. P. Lesson lui-même, lorsqu'il disait (1) que les Polynésiens avaient dû, selon toute probabilité, partir du golfe de Siam et du Cambodge, soulevait en même temps contre cette provenance l'une des plus fortes objections qu'on pût lui faire : l'absence de toutes traces dans les îles intermédiaires. On verra du reste plus tard que

(1) *Voyage médical*, p. 166.

des mots nombreux et identiquement les mêmes que ceux des vrais Polynésiens, ont été retrouvés non-seulement à Madagascar, mais encore dans l'intérieur de l'Afrique, près des sources du Nil et jusqu'en Egypte, ainsi qu'en Amérique, surtout chez les Caraïbes. Ce fait est bien loin d'être favorable à une origine asiatique des Malaisiens et des Polynésiens.

Crawfurd, nous l'avons vu, a attribué l'introduction des nombreux mots polynésiens retrouvés dans toutes les îles Malaises, à un « peuple inconnu » parlant le « Grand-Polynésien », et venu par voie de migration d'une direction contraire à celles indiquées jusqu'à présent, c'est-à-dire du côté où se trouve la Polynésie. Il semble de plus en plus évident, à mesure qu'on approfondit la question, que ce « peuple inconnu » était Polynésien et qu'il venait d'un point quelconque de la Polynésie. Balbi, lui aussi, pensait de même, car il disait (1) : « Nous croyons pouvoir dire que l'existence du peuple qui parlait ce que Crawfurd a appelé le Grand-Polynésien, nous paraît pour le moins aussi bien prouvée que celle du peuple de l'Asie qui parlait le Sanskrit. » Mieux que toute autre, cette hypothèse explique l'existence des mots polynésiens dans tant d'îles différentes de la Malaisie et pour ainsi dire dans toutes, puisqu'ils ont été trouvés aussi bien dans la langue javanaise que dans la langue malaise, aussi bien chez les Battaks, Dayaks et autres Alfourous, que chez les Bouguis.

En somme, au lieu d'expliquer la présence, en Malaisie, des mots polynésiens qui s'y trouvent, par l'origine asiatique ou par l'autochthonie des populations, qui auraient porté leur langue jusqu'en Polynésie, il est bien plus rationnel d'admettre que les populations des îles Malaises, et surtout certaines d'entre elles, ont reçu ces mots de colonies venant de la Polynésie volontairement ou non. Tout ce que nous avons dit jusqu'à présent semble l'indiquer, et tout ce que nous dirons dans la suite le prouvera bien davantage.

Pour nous, l'ancienne langue bouguise n'aurait donc été

(1) *Introduction à l'Atlas*, p. 237.

que la langue polynésienne qui, avec le temps, aurait en partie disparu, par suite du métissage de ceux qui la parlaient avec les Javanais, les Malais, les Indiens et autres peuples de race différente. Aujourd'hui, en effet, la langue bouguise actuelle est plus javano-malaise que polynésienne. On ne saurait dire pourquoi c'est la langue bouguise qui, de toutes celles des îles Malaisiennes, a conservé le plus de mots polynésiens, ainsi que cela résulte de l'assertion de Crawfurd ; on ne possède pas encore assez de documents sur les langues de Célèbes et notamment sur celle des Bouguis. Il est fâcheux que l'invitation faite au gouverneur Merkus par d'Urville, qui en comprenait si bien l'importance, n'ait pas pu être mise à exécution. On croit généralement que la langue bouguise, en raison de sa richesse et de son ancienneté, s'est répandue dans les autres îles de l'archipel Indien et particulièrement à Sumbava, Florès, Timor, Boutong, Salayer, Bimi, etc. ; mais on ne saurait dire jusqu'à quel point cette assertion est exacte. Il faut espérer que l'on arrivera quelque jour à préciser le rôle joué par la langue bouguise, aussi bien que la part prise par les Bouguis eux-mêmes à la colonisation et à la civilisation des îles qui environnent Célèbes.

IV.

ALFOUROUS.

Lieu d'habitat des Alfourous. — Contradictions des observateurs : de Rienzi ; Dumont d'Urville. — Haraforas de Mindanao, d'après Forrest. — Alfourous des Moluques, d'après Rumphius ; Stavorinus ; Forrest; Ligtvoet ; Ida Pfeiffer; Rosenberg; Van Leent; Raffray ; Teysman. — Alfourous des Philippines. — Alfourous de la Nouvelle-Guinée, d'après les voyageurs anciens et modernes. — Les Alfourous purs sont des Polynésiens.

Ce que nous venons de dire sur les Battaks, les Dayaks, les Bouguis et les Alfourous de Sumatra, de Bornéo et de Célèbes suffit sans doute pour établir que ces peuples appartiennent à une race distincte, différant complètement des Malais, des Javanais, et de toutes les autres populations croisées qui, en même temps qu'eux, habitent les grandes îles de la Malaisie. Mais jusqu'ici nous n'avons en quelque sorte parlé des Alfourous qu'incidemment : comme il y a à leur sujet de nombreuses données tout aussi intéressantes pour la question qui nous occupe, nous ne pouvons nous dispenser d'en faire connaître les principales.

Les Alfourous ont été rencontrés dans presque toutes les îles de la Malaisie. Suivant Leyden (1) ils sont les plus sauvages et les plus anciens habitants de ces îles et ils forment une race particulière à cheveux longs et à coloration souvent plus claire que celle des Malais. On les a aussi rencontrés, d'après quelques auteurs, dans les Philippines, ainsi que dans la Nouvelle-Guinée. Les noms qu'ils portent ne diffèrent guère entre eux que par leur orthographe et il

(1) Dr Leyden, *Notice sur Bornéo* (Transactions bataves, t. VII).

est impossible de ne pas reconnaître que ce sont les mêmes mots : on les appelle, en effet, *Alforas*, *Alfouras*, *Alforis*, *Alfours*, *Alforèses*, *H araforas*, *Harafours*, etc. Ces mots, qui ont une même origine et une même signification, veulent dire en Dayak : « hommes sauvages de l'intérieur des terres. »

Pour nous, et beaucoup d'ethnologues partagent cette manière de voir, les Alfourous appartiennent presque certainement à la même race que les Dayaks et les Battaks, quoiqu'on ne s'accorde pas bien sur leurs véritables caractères physiques et, particulièrement, sur leur couleur. Ainsi, suivant de Rienzi (1), les Alfourous appartiennent, à peu d'exceptions près, à la race noire ; c'est évidemment une erreur, car on sait aujourd'hui qu'ils sont plus blancs que les populations malaises, non-seulement à Sumatra, Bornéo et Célèbes, mais encore à Céram, Bourou et Amboine, ainsi que l'ont appris Rumphius et Stavorinus. D'ailleurs, de Rienzi le reconnaît lui-même quelques lignes plus loin, puisqu'il dit que « les naturels de la Malaisie ont appliqué le nom d'Alfourous, non aux hommes d'une seule couleur, car ils ne sont pas tous noirs, mais aux différentes tribus vivant dans l'état sauvage. » Nous ne signalerions pas cette contradiction, s'il n'en était pas de même pour tout ce qu'il a écrit sur la Malaisie et la Polynésie : ces contradictions sont la conséquence du procédé employé par lui pour faire ses livres, la compilation pure et simple aux dépens de ses prédécesseurs (2). De Rienzi ajoute même que les Alfourous de Bourou sont couleur de cuivre ; les Battaks de Sumatra, couleur jaune foncé, ainsi que les Touradjas ou Alfourous de Célèbes ; les Alfourous de Mindanao et de Mindoro, d'un noir foncé ; ceux de Luçon, de deux nuances noires, par suite de leur mélange d'Endamène et de Papua, etc.

De même que de Rienzi, d'Urville, lui aussi, était disposé

(1) *Océanie*, t. 1, p. 19.

(2) Voir ce que dit à ce sujet R. P. Lesson dans sa *Notice sur d'Urville*, p. 91, et dans maints endroits de ses ouvrages.

à regarder les Alfourous comme des noirs. « Enfin, dit il (1), il est aujourd'hui presque avéré que les Alfourous de Timor, de Céram et Bourou, les Négritos *del monte* ou Aëtas de Mindanao, les Indios des Philippines (2), les Ygolotes de Luçon, les Négrillos de Bornéo, les noirs de Formose, des Andaman, de Sumatra, de Malacca et ceux de la Cochinchine, nommés Moïs ou Kemoys, appartiennent à cette même race primitive de Mélanésiens, qui durent être les premiers occupants de l'Océanie. » Or, d'Urville, lorsqu'il écrivait cela, n'avait jamais eu l'occasion de voir aucun de ces hommes. Du reste, comme toujours, à l'instar d'Ellis et de Rienzi, il montrait, quelques lignes plus loin, que son assertion n'était qu'une assertion erronée :

« Les hommes, dit-il (3), qui m'ont paru avoir le plus de rapports avec la race polynésienne ont été, dans la Malaisie, les habitants de l'intérieur de Célèbes, nommés Alfourous. Ce dernier mot avait à l'instant réveillé dans mon imagination l'idée d'hommes au teint noir, aux cheveux crépus, au nez épaté, en un mot de véritables Mélanésiens. Qu'on juge donc de mon étonnement, en voyant des individus dont le teint, les formes et les traits de la physionomie, me rappelèrent involontairement les figures que j'avais observées à Taïti, à Tonga et à la Nouvelle-Zélande. Ces rapports me parurent si frappants, si complets, que j'engageai vivement le gouverneur Merkus, qui m'accompagnait, à faire des recherches suivies sur les coutumes, les idées religieuses et la langue de ces peuples, car ils parlaient un idiome tout différent du Malai (4) ».

(1) *Mémoire sur les îles du grand Océan*, p. 16.

(2) D'Urville n'avait sans doute pas lu Zuniga, car il aurait vu que le nom d'Indios, aux Philippines, est donné à la race plus blanche, celle des Tagals, Bissayas, etc., et celui de Negros à l'autre.

(3) *Loc. cit.*, p. 17.

(4) Nous dirons ici, pour rendre hommage à la vérité, que le gouverneur Merkus avait engagé le commandant d'Urville à l'accompagner à Célèbes où il avait besoin de s'arrêter avant de rejoindre Batavia, et qu'il lui avait promis de lui procurer, ainsi

D'après Forrest, les Haraforas de Mindanao (1) différaient de ceux de la plupart des autres îles, et s'il fallait s'en rapporter à sa description, ils ne seraient guère que des Papua. En effet, plusieurs des caractères indiqués par lui n'appartiennent absolument qu'à la race Papua. Mais, comme plusieurs aussi sont propres à la race jaune, peut-être est-il permis de croire qu'ils n'ont pas été observés avec toute l'exactitude désirable, ou que, tout au moins, on n'a observé que des Haraforas presque transformés au contact de l'autre race. Voici quels sont ces caractères d'après le capitaine anglais (2) :

« Le vêtement des Haraforas consiste en une forte toile ressemblant beaucoup à l'étoffe que porte le peuple Battak. Ils portent des anneaux de cuivre autour du poignet et sous le genou ; cinq ou six à chaque bras et à chaque jambe. Ils aiment encore à avoir des grains autour du col et des anneaux de métal ou des grains pendus aux oreilles qui, dans les deux sexes, sont fort grandes et descendent presque sur les épaules. Ils mettent tous dans le trou de leurs oreilles une feuille roulée en spirale comme le ressort d'une montre, afin de l'étendre davantage.

« Les hommes retroussent leurs cheveux d'une manière singulière en les attachant tout autour ou en les couvrant avec un morceau de bois rond de cinq ou six pouces de diamètre et d'un demi-pouce d'épaisseur. Cette calotte,

qu'il l'a fait, de riches collections d'histoire naturelle. D'Urville refusait péremptoirement de retarder de deux jours encore l'époque fixée pour le départ d'Amboine, et d'attendre un de ses officiers atteint d'une grave dysenterie, bien que cette prolongation lui fût demandée par M. Merkus lui-même, sur le rapport du médecin en chef de la colonie, le Dr Lengacker. Alors le gouverneur refusa à son tour de partir et, comme le commandant français tenait à ce qui lui avait été promis, il dut se résigner à l'attendre.

(1) Mindanao est appelé par Forrest Mingidano ou Magindano. Ce nom dérive de *mag*, parents, alliés ; *in* pays ; *dano* lac ; c'est-à-dire parents ou alliés établis dans le pays qui est autour du lac.

(2) Forrest, *Voyage aux Moluques et à la Nouvelle-Guinée*, p. 318.

ainsi couverte, se trouve plate sur leur tête, et fait un assez bon effet, leurs cheveux étant noués par dessus et par-dessous. Les femmes attachent leurs cheveux derrière et les tressent à la manière des danseuses Gentous à Madras ; elles portent une espèce de jupe. Outre l'espèce de jaquette qui est commune aux deux sexes, les hommes ont autour du corps un morceau de toile qui leur tombe entre les cuisses. Leurs armes sont l'arc et la flèche, et ils imitent, autant qu'il leur est possible, les Mahométans en se servant du sabre, de la lance et du bouclier. »

L'habitude de porter des anneaux autour des bras et des poignets, celle de pratiquer une ouverture aussi grande que possible au lobule de l'oreille, enfin l'usage de l'arc et des flèches, appartiennent, en effet, tout particulièrement, à la race mélanésienne et ne se voient que dans les îles à populations noires, telles que les Salomon, les Hébrides, les Fiji, etc. Mais il n'en est pas de même du vêtement en étoffe pareille à celle des îles de la mer du Sud, pareille également à celle que les Redjangs de Sumatra portaient tous autrefois : ce genre d'étoffe, du moins, semble appartenir de préférence à la race polynésienne, quoique l'autre s'en serve aussi. Il n'en est pas de même, surtout, quant à la manière de se coiffer chez les deux sexes, manière qui est plus celle des populations polynésiennes que des populations mélanésiennes. C'est ainsi, par exemple, que les femmes se coiffent à Tahiti, et l'on verra qu'à la Nouvelle-Zélande, les hommes portent leurs cheveux liés au sommet de la tête, comme le font du reste tous les Polynésiens en temps de guerre.

Néanmoins, il faut bien le reconnaître, les caractères attribués par Forrest aux Haraforas de Mindanao sont plus mélanésiens que polynésiens ; et si ces hommes sont bien des Alfourous, il est impossible de nier qu'ils ont éprouvé une modification telle, qu'ils ressemblent moins aujourd'hui à ces derniers qu'à la race nègre ou mélanésienne Mais, nous le répéterons, nous croyons qu'il y a là plutôt une observation inexacte, et qu'on a seulement pris des métis pour types. Ce qui nous le fait supposer, c'est ce que le même capitaine dit des Haraforas ou

Arfaki de la Nouvelle-Guinée, d'après le pilote Touan-Hadji qui l'accompagnait dans son voyage : (1) « La plupart des Haraforas de la Nouvelle-Guinée étaient noirs comme les Papous, et plusieurs avaient de longs cheveux. » En effet, s'il y en avait ayant les cheveux longs, ceux-là ne pouvaient pas être des Papous, puisque les Papous ont toujours les cheveux crépus. D'un autre côté, si les Papous sont toujours plus bruns que les autres tribus de la Malaisie, ils ne sont cependant pas noirs comme on pourrait être porté à le croire d'après l'expression de Touan-Hadji qui, en sa qualité de Malais, parlait avec mépris de tout ce qui n'appartenait pas aux Malais. Pour lui, Arfaki et Harafouras, à la Nouvelle-Guinée, ne faisaient qu'un. Or nous savons que les Arfaki sont bien probablement des métis de Papua et d'Alfourous (2).

(1) P. 26.

(2) D'après le baron H. Von Rosenberg, (*Voyages à la baie du Geelvink*, *Annales de l'Extrême-Orient*, 1873, p. 13 et 193), les Arfaki occupant le versant et les environs du mont Arfak, ainsi que Masiema, Manseman et probablement d'autres points de l'intérieur, diffèrent peu physiquement des indigènes de Mefoor et autres habitants des côtes de la baie du Geelvink ; mais ils en diffèrent énormément sous le rapport des langues, des mœurs et des coutumes : les Arfaki de cette contrée ont même plusieurs accents ou dialectes. La taille moyenne des adultes est de 1 m 64 ; rarement elle atteint 1 m 72. Les femmes ont ordinairement quelques centimètres de moins. Ils sont laids, d'une constitution faible ; leur tête est grosse en proportion du cou, des bras et des jambes qui sont extrêmement maigres ; leur poitrine est bien développée mais leur ventre est ballonné. Leur teint est d'un brun foncé tirant sur le gris ; leurs cheveux noirs, souvent à pointes rousses. Leur angle facial est de 67 à 70 degrés. Les femmes ont les yeux assez grands et brillants ; le regard franc et ouvert ; les sourcils épais ; le nez épaté ; la bouche grande et proéminente, quoique moins prononcée que chez les nègres ; les lèvres grosses ; les dents blanches ; les oreilles ordinaires ; le menton petit et fuyant. Leurs cheveux sont relevés en spirale formant un gros chignon au sommet de la tête. Avec l'âge elles deviennent hideuses et repoussantes : leurs mamelles sont flasques et pendantes ; leurs cheveux ébouriffés, et leur peau sale, souvent couverte d'éruptions blanchâtres.

En somme, nous croyons que les renseignements fournis par le capitaine Forrest sont insuffisants pour qu'on soit fixé sur les véritables caractères des Haraforas de Mindanao, et ils ne sauraient détruire l'opinion la plus générale que les Alfourous sont plus blancs non-seulement que les Papua, mais que les Malais et les Javanais eux-mêmes. Dampier, l'observateur si exact, dit (1), en effet, que les Alfourous de Mindanao sont les mêmes que les Mindanayais. Or voici comment il décrit ces derniers : « Les Mandanayais sont de taille médiocre ; ils ont les membres petits ; le corps droit et la tête menue ; le visage ovale ; le front plat ; les yeux noirs et peu fendus ; le nez court ; la bouche assez grande ; les lèvres petites ; les dents noires ; la chevelure noire et lisse ; le teint tanné, mais tirant plus vers le jaune clair que certains autres indiens, et surtout les femmes. Ils parlent indifféremment deux langues, la leur et celle des Malais. » D'après Forrest, la langue de Mindanao était abondante et énergique, et le sultan l'assura qu'elle ressemblait beaucoup aux idiomes de la Chine. Elle comptait, disait-il, 14 dialectes différant parfois beaucoup entre eux.

Nous allons montrer que les Alfourous des Moluques, au dire de leur premier observateur européen, avaient, eux aussi, une couleur moins foncée que les Javanais et les Malais.

Rumphius, l'ancien intendant des Moluques, est celui qui a fourni sur les Alfourous de ces îles, comme sur les autres populations, les premiers renseignements exacts, mais malheureusement assez peu complets (2).

Il reconnaissait trois espèces d'hommes à Amboine : les Amboinais, les Alfourous, et des sauvages appartenant probablement à la race noire.

Les premiers formaient, disait-il, la plus grande partie de

(1) *Voyage aux Terres Australes*, t. II, p. 3.

(2) Manuscrit trouvé à Amboine, où Rumphius est mort en 1706. La description qui suit en a été extraite par Stavorinus. Voir ce que R. P. Lesson, dit de Rumphius dans son *Voyage médical*, page 93, et dans le texte du *Voyage de la Coquille*, 2e vol. p. 281.

la population ; ils étaient de taille moyenne, plutôt sveltes que gros et leur teint tirait plus sur le noir que sur le brun. Suivant lui, leur figure et leur couleur annonçaient qu'ils descendaient de quelque autre peuple, et il trouvait qu'ils n'avaient point ces grosses lèvres et ces nez écrasés qui, selon la manière de voir des Européens, défigurent les peuples de quelques autres climats. Les deux sexes avaient, d'après lui, les traits réguliers et l'on rencontrait parfois de belles femmes. Il ajoutait enfin qu'ils étaient d'un caractère paresseux, efféminé, et qu'ils n'y avait que la force ou le besoin qui pussent les déterminer au travail.

De son côté, Stavorinus fait remarquer que les femmes ne sont pas d'un caractère aussi paresseux que les hommes, mais qu'elles ont un penchant invincible pour l'amour. Rien de favorable à dire sur les mœurs des Amboinais ; d'après lui, les hommes sont, comme les femmes, adonnés à une insatiable lascivité. Le vol est un de leurs vices dominants. Enfin il les dit haineux, pusillanimes, jaloux et superstitieux (1).

Avec une description aussi incomplète, il est certes difficile de dire à quelle race appartenaient ces hommes. On pourrait peut-être, d'après quelques caractères, les ranger parmi les Javanais ; mais d'après les autres, au contraire, il faudrait plutôt en faire des Dayaks et des Polynésiens. Ces derniers particulièrement, ont, en effet, le même caractère paresseux, les mêmes penchants, les mêmes vices, les mêmes traits réguliers, et nous croyons que ce n'est que par défaut d'attention si Rumphius n'a pas trouvé, dans la population observée par lui, les grosses lèvres et le nez écrasé ou aplati des Javanais aussi bien que des Dayaks et des Polynésiens. De Rienzi regarde cette population comme descendant des Tidongs qui, ce vu, ne sont que des Dayaks.

Si la description de Rumphius était exacte, il faudrait conclure que les Amboinais auraient pu être d'origine hindoue, ce qui n'est guère probable, attendu que la plu-

(1) Extrait du manuscrit de Rumphius.

part des caractères des Hindous ont disparu là même où ceux-ci se sont transportés en plus grand nombre, comme à Malacca et à Java. En outre, l'histoire nous apprend que ce sont les Javanais qui, les premiers, allèrent s'établir dans les Moluques.

Pour nous, nous aimerions mieux supposer que les populations ainsi décrites par Rumphius n'étaient déjà plus, de son temps, que le mélange des races diverses fixées dans les Moluques, c'est-à-dire des Javanais, des Dayaks, des Alfourous et des Papua, sans parler des Malais, des Chinois et autres qui s'y étaient également portés plus tard. Cela expliquerait peut-être la couleur presque noire que Rumphius signale chez les Amboinais, en même temps que la conservation de certains caractères, appartenant spécialement à la race jaune, autrement dit à la race dayaque, polynésienne ou alfourouse.

Rumphius, en effet, en outre de la population précédente qu'il appelle Amboinaise, en avait trouvé deux autres, toutes différentes : l'une, portant le nom d'Alfourous, et ayant, comme on va le voir, la plupart des caractères de la race dayaque ou polynésienne ; l'autre, plus sauvage, vivant dans l'intérieur de l'île et habitant sur les arbres. On peut supposer que cette dernière était plus noire, mais il n'indique pas sa couleur, parce qu'il ne l'avait jamais vue et qu'il n'en parlait que par tradition. Ainsi, dès 1700, la race noire n'était déjà plus connue à Amboine que par tradition.

Voici les caractères particuliers que Rumphius donnait aux Alfourous d'Amboine :

Ils sont grands, robustes, plus grands généralement que les habitants des côtes ;

Ils vont le plus ordinairement tout nus à l'exception d'une grosse ceinture, appelée *sciaaca*, qu'ils portent autour des reins : cette ceinture est faite avec l'écorce du *sacka* (*ficus morus albus*) ;

Ils attachent leurs cheveux sur le sommet de la tête, au-dessus d'une écaille de coco; leur cou est entouré de

colliers ; ils ont pour armes une espèce de sabre fait en bambou, un arc et des flèches ;

Leurs femmes sont assez blanches et d'une figure qui n'est pas désagréable.

Excepté les armes, tous ces caractères étaient évidemment ceux des Polynésiens et des Dayaks ; et encore les Mariannais, qui ne sont eux-mêmes que des Polynésiens, comme nous espérons le démontrer, avaient-ils également l'usage du sabre. Mais c'est surtout aux Carolins et aux Nouveaux-Zélandais que les Alfourous d'Amboine ressemblaient par la manière d'attacher leurs cheveux, et l'on peut dire qu'ils n'en différaient absolument que par l'usage de l'arc et des flèches comme armes offensives, usage qu'ils avaient presque certainement emprunté à la race noire.

Stavorinus, qui se trouvait à Amboine dans l'intervalle de 1774 à 1778, paraît avoir vu un petit nombre de ces Alfourous et, ce qui est à remarquer, ils étaient, pour lui, moins noirs, mieux faits et plus robustes que les Amboinais. Il leur donnait le nom d'Alphouréens et il les regardait comme les plus anciens habitants d'Amboine, probablement à tort, car il parlait aussi, d'après Rumphius, d'un autre peuple sauvage vivant parmi eux. Les Alphouréens, disait-il, ne se confondent pas même aujourd'hui avec les autres ; ils se tiennent renfermés dans les montagnes de Bouro et de Céram, deux îles dépendantes d'Amboine, où ils continuent de pratiquer les anciens usages. Ils ne communiquent avec les habitants des côtes que lorsqu'ils ont besoin de fer et de sel qu'ils prennent en échange du produit de leurs montagnes. Ils vivent du gibier que leur fournit la chasse et quelquefois même de serpents. D'après un antique usage, ils ne peuvent épouser une femme ou bâtir une nouvelle salle de conseil sans apporter auparavant la tête d'un ennemi domestique ou étranger. Celui qui abat le plus de têtes tient le premier rang parmi eux (1). On le voit, la ressemblance avec les Dayaks est frappante.

(1) *Voyage à Batavia, Samarang*, etc., p. 262. Extrait de Rumphius.

Nous avons également entendu parler des Alfourous pendant notre séjour à Amboine avec l'*Astrolabe*, mais on semblait s'accorder à dire qu'il n'en existait plus. Combien il est à regretter qu'on n'ait pas recueilli quelques mots de la langue de ces hommes !

Il paraît, du reste, que Forrest, qui voyageait dans les Moluques à la même époque (1774) que Stavorinus, n'en avait pas eu connaissance, car il ne signale que deux sortes d'habitants (1) : ceux qu'il appelle Maures, à longs cheveux, de couleur de cuivre, ressemblant à tous égards, disait-il, aux Malais, et ceux qu'il désigne sous le nom de Papous à tête moutonnée. Mais on voit qu'il devait confondre les Alfourous avec ces derniers, puis qu'il ajoute : Non-seulement ces Papous habitent la Nouvelle-Guinée mais encore l'intérieur des terres de la plupart des Moluques. Son expression de « tête moutonnée » pour désigner les Papous, tout en laissant voir qu'il supposait cette chevelure à tous les habitants de l'intérieur, établit d'ailleurs parfaitement la confusion qu'il faisait, puisque les Alfourous n'ont pas les cheveux crépus. Il est sans doute inutile de dire que Forrest, pour désigner les Amboinais, ne se servait du mot Maure que dans le sens qu'on lui donne en Malaisie, c'est à-dire converti au mahométisme ; mais ce qui nous semble mériter d'être noté, c'est la ressemblance qu'il trouvait entre l'Amboinais et le Malai : cette ressemblance s'explique facilement, soit par la venue des Javanais que l'histoire dit avoir colonisé les Moluques, soit par celle des Malais eux-mêmes, que nous avons montré avoir tant de caractères communs avec ces derniers.

D'après M. Ligtvoet (2), la population de l'archipel de Bouton (*Bolijo*, *Boutoun*, *Boutoung*), au sud-est de Célèbes, ne forme qu'une seule race parlant plusieurs dialectes différents. Cette race se rapproche plus des Alfourous de la presqu'île sud-est de Célèbes que des Macassarais et des Bou-

(1) Ouv. cité, p. 80.

(2) A. Ligtvoet, l'*Empire de Bouton. Bydragen tot de taal-land en Volkenkunde van Ned-Indië. Annales de l'Extrême-Orient*, 1878, p. 112.

guis. A Polyang et à Roumbya, on trouve encore de vrais Alfourous connus sous le nom de Nenebour. Les habitants de Bouton ont la taille et la structure des Macassarais et des Bouguis, mais leur teint semble plus foncé. On trouve chez eux une proportion d'albinos bien plus considérable que dans n'importe quelle autre population au sud de Célèbes. M. Ligtvoet a donné de la langue de Bouton un vocabulaire qui, bien qu'encore incomplet, montre que cette langue renferme beaucoup de mots n'existant pas dans le Malai, le Javanais, le Mangkasara ou le Bougui.

Nous allons maintenant dire quelques mots sur les Alfourous de l'île Bourou, l'une des grandes îles de l'archipel des Moluques, appartenant, comme on sait, aux Hollandais (1).

On ne donne à cette île que sept à huit mille habitants, parmi lesquels on compte environ 2,000 Harfours ou Alfourous, tous les autres étant des Malais plus ou moins purs. Nous croyons même que le chiffre de cette population a été exagéré car, si l'île est assez grande, il nous a semblé, quand nous l'avons visitée en 1828, qu'elle était déserte dans une grande étendue autour de la bourgade de Caïeli.

On s'accorde d'ailleurs à croire que les Harfours vivent dans l'intérieur, à peu prés indépendants ; et, ce qu'il y a de remarquable, c'est que si tous les voyageurs parlent de leur existence, pas un peut-être n'en donne une description qui puisse fixer sur leurs caractères anthropologiques. On est réduit, pour ainsi dire, à les supposer plus semblables aux Dayaks et aux Polynésiens qu'aux Papous ; mais ce n'est qu'une conjecture, et c'est cependant sur cette conjecture, comme on le verra plus tard, que s'est appuyé le naturaliste américain Horatio Hale pour soutenir que Bourou a été le berceau des Polynésiens. Ce que nous devons dire seulement dès à présent c'est que les Harfours, fussent-ils de véritables Dayaks, n'auraient, pas plus que les Malais, les Javanais et les Bou-

(1) Stavorinus écrit *Bouro* et les Hollandais *Boero*, c'est-à-dire de même, puisque *l'oe* hollandais se prononce *ou*. Voir la description de cette île par R. P. Lesson, dans son *Voyage Médical autour du Monde*, p. 82, et suiv.

guis, pu être les ancêtres des Polynésiens, pour les raisons que nous avons données et pour toutes celles que nous donnerons par la suite. Cette opinion, du reste, est aussi celle de M. de Quatrefages; mais nous ferons voir, quand nous nous occuperons spécialement des voies suivies par les émigrants allant peupler la Polynésie, que Bourou ne pouvait pas être le lieu d'origine ou le point de départ de ces émigrants. Nous croyons toutefois avoir découvert la raison qui a pu porter M. Hale à regarder Bourou, plutôt que toute autre île de la Malaisie, comme le berceau des Polynésiens. Cette raison ne serait que l'assertion de Quiros qu'une île Bouro ou Pourro paraissait être connue des insulaires de Taumako, île où ce renseignement lui avait été donné par le chef Tumaï.

Que ce soit exact ou non, nous n'en parlerons pas plus longuement ici, ayant à y revenir plus tard. Qu'il nous soit seulement encore permis de dire, à cette occasion, combien il est à regretter que la langue des Harfours ne soit pas plus connue : il nous eût peut-être été possible, avec son aide, de dire sur eux quelque chose d'un peu moins conjectural que tout ce qui précède. Il est du reste bien probable que cette population ressemblait à celle qui existait autrefois et qui existe toujours à Céram.

On trouve, en effet, des Alfourous dans cette île. Voici ce qu'en a rapporté la célèbre voyageuse Ida Pfeiffer, qui paraît les avoir vus, mais qui surtout a vu leurs villages (1) :

« Ils sont moins laids que les Malais. Quelques-uns ont une physionomie régulière ; leur corps est svelte et bien proportionné ; il y a parmi les jeunes filles des figures extrêmement jolies. Ils ont le teint d'un brun clair prononcé, de beaux yeux noirs, des dents blanches et des cheveux noirs fort épais, qu'ils ne coupent pas. Les hommes nouent leurs cheveux par devant en forme de disque, qu'ils agrandissent en mettant de la paille de riz ; beaucoup les laissent

(1) *Mon deuxième Voyage*, p. 276-277. — Le récit de sa promenade montre que, si elle a visité plusieurs villages, elle en a bien moins facilement observé les habitants.

flotter librement. Il ne paraît pas qu'ils s'arrachent les poils de la barbe, comme font les Malais, mais ils ont très peu de barbe. Les femmes portent les cheveux noués et attachés par derrière. Les deux sexes vont presque dans l'état de nature. Les hommes portent une ceinture d'écorce, et les femmes mariées ne se couvrent presque pas. Les filles seules se couvrent légèrement. » Madame Pfeiffer cite enfin, parmi leurs coutumes, celles de couper les têtes des ennemis qu'ils peuvent surprendre, de se tatouer, d'avoir des *baleo* ou maisons communes, où l'on conserve les têtes et les nombreux dieux ou esprits de la tribu, d'user de la polygamie, de porter les morts sur les lieux élevés, etc.

Après ce que nous avons dit des caractères physiques des Polynésiens et des Dayaks, il est sans doute inutile de nous arrêter à faire remarquer que c'est à ces deux populations que les Alfourous de Céram ressemblent le plus. C'était d'ailleurs l'avis de Mme Pfeiffer, car avant de les décrire elle avait commencé par dire :

« M. Kern me fit à peu près la description des Alfourous comme je vais la donner, et je la trouvai tellement en harmonie avec les observations que j'avais faites moi-même sur les caractères des Dayaks, que je serais tentée de prendre les Alfours de Céram pour les descendants des Dayaks, ou du moins de croire qu'ils appartiennent à la même race (1). »

Nous dirons seulement en passant que la manière de porter leurs cheveux est à peu près celle qui est encore usitée par les Marquésans, quand ils s'ornent de leur grand panache ou *Tavaha*, et que ce se sont surtout les femmes des îles Sandwich qui se rapprochent le plus des Alfourous par leur manière de disposer leur chevelure. Nous ferons remarquer également combien le mot *baleo*, donné à la maison commune et des esprits, se rapproche de celui de *balay* donné aux grandes maisons communes aux Philippines et dans quelques autres lieux. Enfin nous signalerons l'habitude de porter les morts dans les précipices des hautes montagnes

(1) Ouv. cité, p. 272.

habitude qui est encore celle des habitants des îles Marquises, etc.

La population de la baie de Celouti, île de Céram, est, d'après M. de Rosenberg (1), composée de Mahométans sur la côte et d'Alfourous dans l'intérieur. Ceux-ci habitent les montagnes et forment de petits hameaux n'ayant souvent qu'une seule cabane. Ils diffèrent complètement des habitants de l'ouest de Céram, aussi bien au point de vue physique que sous le rapport du caractère, des mœurs, des coutumes et du langage. Ils sont doux, superstitieux, connaissent l'institution du *pamali* et du *posso*. Ils s'enveloppent la tête et ont pour unique vêtement, autour du bas des reins, une ceinture nommée *tjidako*.

En somme, les Alfourous de Céram, d'après les descriptions précédentes, sont de couleur moins foncée que les Malais, et ils se rapprochent évidemment plus des Dayaks et des Polynésiens que toute autre espèce d'hommes. Un seul écrivain a avancé qu'ils sont presque noirs, mais, comme cet écrivain, de Rienzi, ne les avait pas vus et qu'il est coutumier d'assertions erronées et contradictoires, il est plus que permis de douter de son exactitude.

Quant à d'Urville, il se borne, dans son voyage au Pôle Sud, à donner un extrait du rapport de M. Dubouzet, dans lequel on lit : « J'eus l'occasion, pendant mon séjour dans le village de Warrere, de voir un de ces Alfouras que l'on dépeint comme les habitants primitifs de toutes les grandes îles. Je m'attendais à voir une espèce de nègre et je fus fort surpris de le trouver bien supérieur, par la taille et par les traits, aux habitants du littoral (2). » C'est tout ce qu'il en dit d'important.

Quelques renseignements empruntés à Van Leent feront voir combien sont grandes les analogies de toute sorte existant entre les Alfourous et les Polynésiens (3). Les Alfou-

(1) H. Von Rosenberg, *Annales de l'Extrême-Orient*, 1878, p. 129.

(2) *Voyage au Pôle Sud*, t. VI, p. 154.— Faisons remarquer qu'en Maori *wa* signifie pays, saison, et *rere* cascade.

(3) *Arch. de Médecine navale*, t. XIV.

rous païens adorent un être suprême, habitant de l'air, qu'ils nomment *Empong Kuwa*, le grand esprit, ainsi que plusieurs autres esprits inférieurs nommés seulement *Empong*, et qui habitent les arbres, les rochers, les oiseaux, etc. Ils croient à la métempsychose ; l'âme, selon leurs idées générales, émigre au dernier souffle dans le corps d'un cochon. Ils sont superstitieux et croient aux augures ; ils aiment beaucoup les fêtes, la vie en commun. Leurs habitations sont spacieuses, généralement bâties sur pilotis en bois de fer ; le sol en est couvert de nattes colorées ; ordinairement plusieurs familles sont logées sous le même toit. Ils aiment la danse ; leurs fêtes, appelées *Kabesavan*, consistent en danses guerrières qu'ils exécutent lors de la visite de chefs ou d'Européens distingués. Leur chronologie est réglée sur les périodes des travaux agricoles ; la hauteur du soleil indique l'heure du jour, etc.

D'après Van Leent, l'idiome alfour est une branche de la grande langue polynésienne. C'est aux missionnaires que nous devons la connaissance, bien que encore imparfaite, de cet idiome qui comprend plusieurs dialectes souvent assez différents. La langue n'a pas de caractères propres, elle est écrite en caractères romains enseignés dans les écoles de la résidence. A défaut de littérature, l'histoire, les rites, les coutumes des Alfourous se transmettent par tradition d'une génération à l'autre. Quelques noms donnés par Mme Pfeiffer ont une grande analogie avec ceux de la Polynésie. Elle cite, entre autres, *Makariki* (1) et *Parepare* (2), noms de deux villages ; *Ruata* (3), nom d'une rivière ; *Hurali* (4), nom d'une montagne, etc.

Ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'ici, de même qu'à Java, ces mots ont une ressemblance bien plus frappante avec ceux de la Nouvelle-Zélande qu'avec ceux du reste de

(1) En Néo-Zélandais : *Maka*, effrayé, sauvage ; *riki*, petit.

(2) *Pare*, bandeau de tête, ornement, guirlande ; *Parepare*, parapet d'une fortification.

(3) *Rua*, deux, fosse ; *Ta*, escope, marteau.

(4) *Hura*, découvert, découvrir, couler, etc.

la Polynésie. Pourtant *hurali* serait plus polynésien, parce que les trois principaux archipels de la Polynésie, Tunga, Samoa et Sandwich, se servent du *l*. Il en serait de même aussi pour *Savai*, nom d'un endroit qui se retrouve à Céram et où existait autrefois un temple rempli d'ossements d'ennemis tués. Si nous insistons sur cette ressemblance plus grande avec le dialecte de la Nouvelle-Zélande, c'est parce que ce fait vient lui-même, jusqu'à un certain point, corroborer le système rationnel auquel conduit l'étude des migrations polynésiennes faite sans parti-pris. On verra plus tard la raison de cette analogie plus grande avec des mots de la Nouvelle-Zélande.

Nous allons également donner ici quelques détails sur les Alfourous vus et photographiés à Gilolo par M. Achille Raffray, dans son voyage vers la Nouvelle-Guinée, où il avait été envoyé en exploration par le gouvernement français. « Ces hommes, dit-il (1), qui habitent l'intérieur de Gilolo, sont en tous points différents des Malais : autre langue, autre religion, autre origine, sans doute. » D'après lui, ils sont grands, bien musclés ; leur nez est aquilin, leur visage ovale, leur menton saillant ; leur corps et leurs jambes surtout sont couverts de poils ; ils ont un peu de barbe, de longs cheveux noirs et généralement frisés ; leur peau, couleur de cannelle claire, est d'un jaune brun variant entre les nos 29 et 30 du tableau de M. Broca. Leurs armes sont des flèches en bambou et des lames barbelées en bois et fer ; leurs flèches ne sont pas empoisonnées. On voit d'après cela que leurs caractères physiques sont polynésiens mais que les armes ont été empruntées à la race mélanésienne.

A l'occasion de cette communication, M. Hamy (2) distingue deux races différentes connues sous le nom d'Alfourous. La première, qui se rattache aux Papua, a été étudiée par M. Russell Wallace : par la nature de leurs cheveux rudes et crépus, la longueur de leur nez, la couleur de leurs cheveux et de leur visage, et d'autres caractères anthropologiques,

(1) Journal *l'Exploration*, 18 mars 1877.

(2) *Société de géographie*, avril 1877.

ce sont évidemment des demi-Papua. La deuxième race est celle étudiée par M. Raffray sur l'île de Gilolo : ces indigènes ont été rapprochés de ceux de Célèbes et de Bornéo rejetés dans l'intérieur par les Malais ; ils sont très-voisins du type polynésien.

D'après M. Teysman (1), les Alfourous des divers districts de Halmahera ou Gilolo, de même que les habitants de la Nouvelle-Guinée, de Céram, de Célèbes, de Bourou et de Bornéo, parlent des langues et des dialectes différents. Le voyageur hollandais a donné d'intéressants renseignements sur les mœurs, coutumes, religion, des Alfourous d'Halmahera. Ils portent les cheveux courts comme les Mahométans, mais leurs femmes ont de beaux et longs cheveux noirs. Ils ressemblent plutôt aux aborigènes du Nord de Célèbes qu'aux Papous de la Nouvelle-Guinée.

On dit avoir retrouvé aussi des Alfourous dans les îles Philippines, mais nous ne croyons pas devoir en parler ici, d'abord parce que le fait n'est peut-être pas bien démontré, et ensuite parce que nous aurons bientôt à parler des populations de ces îles, quand nous ferons connaître le texte de Zuniga à leur sujet. Seulement, nous dirons dès à présent que cet écrivain ne reconnaissait que deux espèces d'hommes aux Philippines : les Nègres, et ceux qu'il appelait les Indiens, c'est-à-dire, ce que d'autres écrivains appellent d'une part Aëtas, Négritos, Négros, Papua, et de l'autre Biadjous, Tagals, Bissayas, etc. Les premiers petits, ayant une couleur plus ou moins noire et des cheveux légèrement laineux, mous et frisés ; les seconds de taille moyenne, avec des cheveux longs, de grands yeux, le nez plat et une couleur olive. Il trouvait que les uns et les autres parlaient des dialectes d'une même langue. D'après Hervas (2), le jésuite espagnol Bernardo de la Fuente dit, de son côté, que les Alfourous de Luçon se partagent en deux races dont l'une ressemble plus aux nègres que l'autre. De la Gironnière n'en parle

(1) J. E. Teysman, *Annales de l'Extrême-Orient*, janvier 1879, p. 204 et suiv.

(2) Hervas, *Idea dell' universo*, in-4°, 1778-1787, p. 99.

pas, mais il attribue l'origine des populations jaunes des Philippines au mélange des Malais avec les Aëtas, les Japonais et même avec des Polynésiens.

Enfin des Alfourous paraissent exister également à la Nouvelle-Guinée, ainsi que nous l'avons déjà dit en parlant des Papua ; il n'est pour ainsi dire pas un seul voyageur qui n'en ait parlé depuis Bougainville (1). Toutefois, il faut bien l'avouer, ce qu'on en connaît est encore fort obscur, malgré les explorations modernes, puisqu'on ne sait même pas s'ils forment une race moins ou plus brune que la population appelée Arfaki par les Papous de Dorey. On a vu que R. P. Lesson les regardait comme les habitants de l'intérieur de la Nouvelle-Guinée, et qu'il les appelait Alfourous-Endamènes ; il les considérait comme les plus anciens dans l'île, et il leur donnait des cheveux presque lisses, tout en leur trouvant les autres caractères des races noires : pommettes saillantes, yeux gros, nez aplati avec bâtonnet, barbe très-épaisse, etc. C'est ce qui les lui avait fait classer dans sa deuxième famille des peuples noirs océaniens. Il pensait qu'ils avaient été chassés des rivages et repoussés dans l'intérieur par les Malais ; mais c'était du mélange des Papua avec les Malais qu'étaient sortis, suivant lui, les hybrides appelés Papous.

Nous ne reviendrons pas sur ce que nous avons déjà dit relativement aux Alfourous-Endamènes, en parlant des races noires. Cette race, évidemment, ne pouvait être qu'une race noire d'après l'ensemble des caractères qui lui étaient attribués, ou, tout au plus, une race métisse de noirs et d'Alfourous, si elle avait les cheveux lisses. D'Urville, pour lequel les Arfaki n'étaient que des noirs aux cheveux ébouriffés, partageait, sous ce rapport, l'opinion de Quoy et Gaimard. Ces naturalistes, après avoir vu quelques familles d'Arfaki esclaves des habitants de Dorey, se contentaient de les appeler Papous de l'intérieur. Ils n'avaient trouvé, en effet, entre ces Arfaki et les Papous de Dorey que de légères dif-

(1) Bougainville, *Voyage autour du Monde sur la Boudeuse et l'Etoile*, 1766-1769, 2e édit. — Paris, 1772, p. 312.

férences se bornant à des variétés de physionomie, telles qu'on en observe en France entre des provinces éloignées (1).

De Rienzi (2), contrairement à R. P. Lesson, faisait des Arfaki de véritables noirs Endamènes, aux cheveux flottants, au teint fuligineux ; « ce sont de véritables Endamènes, » répète-t-il ailleurs. Evidemment, en donnant des cheveux flottants aux Arfaki, il devait les confondre avec une autre race dont il ne paraissait pas se douter et qui avait dû nécessairement contribuer à leur formation, si leurs cheveux étaient vraiment flottants comme il le disait. Cette race, à la Nouvelle-Guinée, ne pouvait être que celle des Alfourous ou Malaisiens. Ce n'est évidemment qu'à elle seule qu'il est possible d'attribuer, s'ils ont été véritablement observés, les cheveux flottants de Rienzi et presque lisses de R. P. Lesson.

M. Moresby (3) parle d'une race inconnue, nommée Arfakes, existant dans les parties montagneuses du Nord-Ouest de la Nouvelle-Guinée, et il décrit une race conquérante, réellement malaise d'après lui, mais différant des vrais Malais par la taille plus petite, mieux proportionnée, le visage plus plein, les lèvres plus grosses, la barbe moins fournie, et les cheveux plus crépus. Leurs pommettes, ajoute-t-il, sont saillantes, leur nez aquilin et régulièrement conformé, leurs yeux noirs et beaux, leurs sourcils bien marqués. Les cheveux, chez quelques-uns, sont de couleur claire. La taille varie de 1m 63 à 1m 73 (5 pieds 4 pouces à 5 pieds 8 pouces anglais). Ils sont nerveux, peu musclés, agiles, bien proportionnés, d'une remarquable souplesse. Sur plusieurs points, aux environs du cap Possession, entre autres, ils sont mélangés avec les Papous noirs. Quelques-uns mâchent le bétel, d'autres l'ont en horreur. Plusieurs s'ornent la chevelure de plumes d'oiseaux comme les Papous ; mais aucun

(1) *Zoologie de l'Astrolabe*, p. 32.

(2) Ouv. cité, t. III, p. 3 et 4.

(3) *Journal de la Société de géographie de Londres*, 1875, in *Revue d'Anthropologie*, 1878, p. 335.

d'eux ne porte, comme les Malais, de parures faites avec des ossements humains, tandis qu'ils se parent de fleurs, ce que ne font jamais les Papous. M. Moresby les regarde comme Malais ; mais il est évident que ce sont des Polynésiens ainsi que, dès 1874, M. Hamy l'avait reconnu d'après les premières communications du capitaine anglais.

Cette race qui, du reste, offre quelques variations, paraît habiter toute la partie Est de la Péninsule de la Nouvelle-Guinée, les côtes Nord et Sud depuis le 148e degré de longitude, le cap Est ainsi que l'archipel Moresby et les îles voisines. Elle est bien supérieure aux Papous : elle connaît la poterie que les femmes fabriquent dans chaque village ; elle sait tresser avec art de grands filets, construire des embarcations solides, etc. Les Papous, au contraire, ne connaissent pas l'art de façonner et de faire cuire l'argile ; ils ne pêchent qu'avec le hameçon, la ligne et le harpon barbelé, et leurs seuls canots sont des troncs d'arbres creusés.

Ces tribus ont pour armes offensives des tomahawks, des massues, des haches, des lances, de lourdes épées en bois et des frondes. Leurs habitations, comme celles des Papous, sont élevées sur pilotis. Ils labourent la terre avec des hoyaux en pierre et cultivent le taro et l'igname. Leur nourriture consiste en outre en fruits, en porcs, en crabes. Ils possèdent des oiseaux et des animaux apprivoisés tels que perroquets, lories, casoars et marsupiaux. Les hommes sont peu tatoués ; ils se teignent avec de l'ocre. Les femmes se tatouent par tout le corps. Excepté quand elles sont jeunes, elles sont défigurées par l'usage du bétel. Elles portent les cheveux courts ; les hommes les ont longs et frisés. Ils sont vêtus d'un pagne ; les femmes, pour tout vêtement, ont le court jupon ou *titi* des mers du Sud.

Dans ces dernières années également, M. Octavius C. Stone a étudié (1) les tribus qui habitent les environs du port Mo-

(1) *Description of the country and natives of port Moresby and Neighbourhood, New-Guinea*, in *Journal de la Société de géographie de Londres*, 1876. — Voy. aussi *Revue d'Anthropologie*, 1877, p. 375, et 1878, p. 556 et suiv.

resby sur la péninsule Est de la Nouvelle-Guinée (1). Ces races diffèrent complétement de celles qui peuplent les îles de l'Ouest ; leur couleur est beaucoup moins foncée et elle varie du café brûlé au jaune brun clair. Les habitants de la Péninsule ne sont certainement pas aborigènes ; ils se distinguent des Malais proprement dits par leurs caractères physiques et moraux ; mais ils se rapprochent beaucoup, au contraire, des Polynésiens de l'Est ; leur langue même a beaucoup de rapports avec celle de ces derniers : un grand nombre de mots sont communs aux deux peuples ; d'autres sont dérivés de mots polynésiens. Ces peuplades ont dû venir des îles du Pacifique dans la partie Sud-Est de la Nouvelle-Guinée, à une époque fort reculée ; elles ont dû en refouler les aborigènes dans l'intérieur, et elles ont fini par peupler toute la péninsule Est. De l'union de ces Polynésiens avec les habitants primitifs sont issus des métis qui ont emprunté aux deux races quelques-uns de leurs caractères physiques et moraux.

Les principales de ces tribus sont les *Ilema*, les *Maiva*, les *Motu*, les *Koitapu*, les *Kirapuno* et les *Koiari* ou *Kumi*. Chacune, par suite de l'isolement plus ou moins prolongé, parle un dialecte différent et se distingue des autres tribus par l'aspect extérieur, par quelque coutume spéciale, par la manière de se vêtir, par le système particulier de tatouage, etc.

Les Ilema sont assez grands, solidement bâtis ; ils font usage de l'arc et des flèches comme les indigènes de race noire, mais leurs arcs, au lieu d'être en bois de cocotier, sont fabriqués en bambou. La polygamie est fréquente chez eux, tandis qu'elle est exceptionnelle chez les tribus de l'Est. Les Motu sont plus petits, moins vigoureux, moins foncés que les Ilema ; ils sont intelligents et industrieux. Les Koiari, dont la peau est uniformément foncée, offrent deux types : l'un à

(1) M. Hamy a montré, dans la séance de la Société de géographie du 7 novembre 1877, d'après des cartes trouvées dans la bibliothèque nationale de Madrid, que l'archipel Moresby, découvert en 1874 par le *Basilic*, l'avait déjà été une première fois en 1606 lors de l'expédition de Torrès.

nez aquilin, l'autre à nez plat et à narines distendues. Les Kirapuno sont la tribu la plus remarquable, non-seulement de la péninsule, mais encore de toute la Nouvelle-Guinée. Les cheveux sont de couleur dorée chez les enfants ; blond cendré chez les jeunes gens, et chez les hommes mûrs châtain foncé ou noir avec un reflet rougeâtre. M. Stone n'a jamais vu chez les Kirapuno de mélange servant à teindre la chevelure comme chez les Polynésiens. Leurs armes sont la lance, la massue de pierre, et le *paru* ou épieu de 4 pieds de long.

Toutes ces tribus, par leurs caractères généraux, offrent de grandes ressemblances avec les Polynésiens ; chez toutes, le peuple est gai, franc, causeur, prompt, irascible, confiant envers les Européens ; hommes et femmes aiment beaucoup la parure et celles-ci ne sont pas avilies comme chez les populations noires ; mais elles sont considérées et elles participent aux occupations des hommes. Elles sont généralement tatouées, tandis que le plus souvent les hommes ne le sont pas. Leur vêtement est une ceinture en fibres de pandanus, nommée *rami*, qui entoure les reins ; celui des hommes est ordinairement une bande d'étoffe de tappa ou *tsi* roulée autour du corps. Les deux sexes se parent de bijoux, de bracelets en fibres de pandanus, de colliers en coquilles, d'ornements pour les oreilles qui, parfois, sont artificiellement allongées. Ils aiment beaucoup le chant, la danse, les courses de canots.

D'un autre côté, enfin, MM. de Quatrefages et Hamy (1), regardent les crânes des Alfourous habitant le centre de la Nouvelle-Guinée comme appartenant en grande majorité à la race papua presque pure.

On comprend facilement que des métis nombreux aient existé au contact des Alfourous et des Papua d'abord, puis par suite du croisement de ces métis entre eux ou avec l'un de leurs ancêtres, et enfin par leur mélange consécutif avec les Malais. Après un certain nombre de croisements de ces métis, il doit donc apparaître des chevelures qui se rappro-

(1) *Crânia Ethnica*, 7e fasc. et *Bull. soc. d'Anthr.*, 1878, p. 504.

chent chaque jour davantage de celle de leurs pères Malais ou Alfourous. Ce sont ces métissages à des degrés si divers qui expliquent la variété considérable des teintes de la peau et de la nature des cheveux, signalée par les observateurs, en Malaisie surtout, où les races noires et jaunes paraissent avoir été en contact de temps immémorial. Parviendra-t-on jamais à déterminer exactement les caractères particuliers de ces divers degrés de métissage ? C'est douteux, à en juger du moins d'après le peu que l'on a pu apprendre jusqu'ici, alors que les types de race étaient certainement moins modifiés qu'aujourd'hui. Il en sera des races noires comme des races jaunes polynésiennes : tant de croisements se seront opérés qu'on ne les reconnaîtra plus là où le contact avec une autre race aura eu lieu, et qu'il n'y aura guère d'un peu plus pures que celles de l'intérieur. C'est ce qui est arrivé à la Nouvelle-Zélande et aux Sandwich, par exemple. En voyant les descriptions modernes, on dirait vraiment que ce ne sont plus les mêmes populations décrites par les premiers voyageurs, quoi qu'une bonne partie sans doute ait échappé au métissage.

Quoi qu'il en soit, les Alfourous existent réellement à la Nouvelle-Guinée, ainsi que cela nous a été dit à nous-même ainsi qu'à tous les compagnons de Dumont d'Urville, pendant notre séjour dans le hâvre Dorey en 1827 ; ils sont bien distincts des Arfaki, ces ennemis nés des Papous qui, il est vrai, le leur rendent bien. Nous en avons acquis la certitude dans une circonstance trop significative pour qu'on puisse douter de leur existence à cette époque. Vers la fin de la relâche de l'*Astrolabe*, alors qu'on s'occupait de faire le plein d'eau de la corvette, justement du côté de la baie qui est habité par les Arfaki, l'un des hommes chargés de ce travail fut tout à coup atteint d'une flèche, qui lui pénétra assez profondément dans la poitrine. Dès qu'il eût été ramené à bord, tous les Papous qui se trouvaient sur le pont regagnèrent immédiatement leurs villages, et la panique fut en un instant générale. La population entière abandonna sa demeure et s'enfuit vers les forêts en emportant ce qu'elle avait de plus précieux. Déjà si maltraitée, dans une autre

occasion, par les Arfaki, elle s'attendait sans doute à les voir paraître, et elle craignait peut-être davantage les représailles que nous pouvions exercer contre elle, si nous venions à lui attribuer cet accident : comme beaucoup d'officiers se trouvaient dans le même moment à terre, on put bientôt s'entendre. Le chef vint à bord et n'eut pas de peine à se défendre de ce dont il n'était pas soupçonné, mais il assura que les Arfaki seuls avaient pu commettre cette action. C'était d'autant plus probable que la distance entre les deux populations est assez grande et séparée par toute la largeur de la baie. Le soir on n'y pensait pour ainsi dire plus, car le pont du navire était couvert de nouveau d'une partie de la population de Dorey.

Le lendemain de cette alerte, les Papous nous voyant continuer les préparatifs de notre départ et désirant répondre aux demandes qui leur étaient faites d'oiseaux de Paradis, qu'on ne trouvait plus à acheter depuis quelques jours, nous dirent que si nous voulions attendre un peu, des canots allaient partir afin de s'en procurer chez les Alfourous, habitant plus vers l'Ouest. Ces canots revinrent en effet quelques jours après, ayant une bonne cargaison d'oiseaux de Paradis et de *Massoï* (1), et tous nous furent cédés alors que nous étions déjà sous voiles.

Il est bien évident que les Papous n'étaient point allés chercher ces oiseaux chez les Arfaki, leurs ennemis, mais bien du côté opposé, chez ceux qu'ils appelaient les Alfourous, avec lesquels ils étaient dans de bons termes, quoique n'ayant que des relations de commerce assez peu fréquentes. Ce fut malheureusement en vain que nous cherchâmes à savoir s'ils différaient complétement et des Papous et des Arfaki ; s'ils étaient moins noirs et à cheveux lisses, et s'ils habitaient les côtes ou seulement à quelque distance dans l'intérieur ; mais, à cet égard, on peut conclure, du peu de temps employé pour faire le voyage, que leur demeure n'était pas très éloignée du rivage.

(1) Pour ce mot, voir Mérat et Delens, *Dictionnaire universel de matière médicale*, Paris, 1834.

Toujours est-il que, quand les auteurs n'auraient pas parlé des Alfourous comme habitants de la Nouvelle-Guinée, un pareil fait suffirait certainement pour qu'on admette leur existence dans cette île, comme elle a été admise dans la plupart, sinon dans toutes les îles de la Malaisie.

On a déjà vu qu'ils ont dû avoir joué un grand rôle dans la formation d'une partie de la population de la Nouvelle-Hollande, si cette grande terre elle-même n'en a pas reçu directement de la contrée originaire. Quant à la Nouvelle-Guinée, leur rôle semblait, jusqu'à ces dernières années, n'y avoir pas été aussi grand; on n'y avait guère signalé de populations à cheveux lisses; les seuls individus qu'on pouvait leur attribuer, et qui étaient le résultat de leur croisement avec une race noire, étaient les Papous de Dorey et de quelques autres points, mais tellement croisés depuis, avec les Malais de Guébé et des îles voisines, qu'ils en avaient pris plusieurs des caractères, sans perdre pourtant leur chevelure crépue; aussi les voyageurs avaient-ils cru pouvoir les regarder comme le produit direct du croisement des Malais et des Papua: on sait que cette dernière opinion était celle de R. P. Lesson, de Rienzi, etc. Les découvertes modernes nous montrent aujourd'hui l'existence, dans la Nouvelle-Guinée, de véritables Alfourous, c'est-à-dire d'individus tatoués, à peau claire et à cheveux lisses, se rapprochant beaucoup de la race polynésienne.

On comprend du reste parfaitement que, si l'on est resté longtemps si peu fixé sur les caractères des Alfourous, de même que sur ceux des Arfaki et de la race Endamène admise par presque tous les auteurs, depuis que R. P. Lesson en a parlé, c'est que le séjour des Européens dans les seuls ports bien connus, n'avait permis de voir qu'un petit nombre d'Endamènes et d'Arfaki prisonniers de guerre, mais pas un seul Alfourous, à moins qu'on ne regarde comme tels les individus observés et décrits par Lesson, comme ayant des cheveux presque lisses, avec d'autres caractères tout mélanésiens. En tout cas, en admettant l'exactitude de la description qui en a été faite, ces individus n'auraient pu être que des métis d'Alfourous et de race noire. On comprend enfin encore que l'habitude qu'ont

les Papous de tuer leurs ennemis pour faire des trophées de leurs têtes, explique elle-même le peu d'occasions que l'on a pu avoir d'observer ces diverses espèces d'hommes et, par conséquent, l'ignorance dans laquelle on est resté à leur sujet jusqu'à ces derniers temps. Mais l'élan est donné et bientôt, par les crânes rapportés aussi bien que par les observations des voyageurs, on ne manquera pas sans nul doute d'être complétement fixé à cet égard.

En somme, il semblerait résulter de tout ce qui précède que le nom d'Alfourous a été donné aussi bien à des populations à peau noire qu'à des populations à peau plus claire ; mais comme on accorde aux deux, le plus souvent, une chevelure lisse, et que quelquefois on ne connaît certaines d'entre elles que par le récit de ceux qui ne les ont même pas vues, nous croyons qu'il faudrait commencer par vérifier ces récits avant de leur accorder quelque confiance.

On comprend du reste parfaitement que les Alfourous puissent être beaucoup plus noirs et même tout noirs, dans certaines îles, dans celles par exemple où leur petit nombre, relativement à celui des populations mélanésiennes, a rendu le métissage uniquement favorable à ces dernières. Avec le temps, en effet, s'ils n'ont pas complétement disparu, ils ont dû devenir presque des Mélanésiens ; mais, à part ces cas qui expliqueraient la réalité des caractères donnés par les écrivains aux Alfourous de certaines îles, telles que Mindanao et la Nouvelle-Guinée, il n'est pas moins vrai que la plupart ou du moins les plus importants par le nombre, ont été décrits comme plus blancs et plus beaux : tels sont ceux de Célèbes, d'Amboine et de Céram, qui tous ont les cheveux lisses, et les caractères anthropologiques des Dayaks. Peut-être aussi peut-on y ajouter aujourd'hui les populations que Mouhot a observées dans la presqu'île de l'Indo-Chine.

Il est évident qu'aucun ethnologue n'a pu avoir l'idée d'attribuer l'origine des Polynésiens aux Alfourous noirs, s'il en existe, mais seulement aux Alfourous à cheveux longs, c'est-à-dire à ceux qui ont tous les caractères des Dayaks ; et c'est parce que M. Hale l'a attribuée à ceux, si peu connus,

de l'île Bourou, que nous avons cru devoir parler si longtemps de ces hommes afin de permettre au lecteur de juger lui-même.

Mais s'il est peu probable que les Alfourous de Bourou, pas plus que ceux des autres îles, aient pu être les ancêtres des Polynésiens, il n'est pas moins vrai, d'après les caractères anthropologiques de la plupart, qu'ils appartiennent à la même race que les Battaks et les Dayaks qui, nous l'avons dit, ne sont que des Polynésiens purs, ou à peine modifiés par le temps, les croisements, et n'ayant guère perdu qu'une partie de leur langage au contact des Javanais et des Malais. Non seulement ils en ont les caractères physiques, mais aussi les caractères moraux et intellectuels. Ils ne sont, en un mot, pour nous, que des Malaisiens, Malaisiens contraints seulement par leur petit nombre relatif, dans la plupart des îles où on les a trouvés, de se retirer devant les envahisseurs, Malais, Javanais ou autres, jusque dans l'intérieur des terres, et même au milieu des montagnes, afin d'échapper à l'extermination ou à l'esclavage. Naturellement, ces Malaisiens sont plus ou moins croisés aujourd'hui, tellement même dans quelques îles, qu'ils ont, comme on a vu, la plupart des caractères de la race noire ou mélanésienne, mais en conservant presque toujours, du moins d'après les descriptions, des cheveux longs et lisses, qui dénotent leur origine première, et qui permettent même de mettre en doute l'exactitude de plusieurs observations à ce sujet.

Si nous sommes parvenu à démontrer l'identité des Malaisiens et des Polynésiens, les Alfourous ne sont eux-mêmes que des Polynésiens ; mais au lieu d'être venus directement de la Polynésie, ce qui, cependant pourrait avoir eu lieu pour quelques-unes des îles de la Malaisie où on les a trouvés, ils sont bien probablement issus, le plus souvent, sinon toujours, soit des Battaks ou des Dayaks, soit des Touradjas de Célèbes.

Quant aux Alfourous noirs et à cheveux crépus, ils ne sauraient être, s'ils existent, que le produit du croisement direct des Alfourous malaisiens avec les femmes de la race noire ou mélanésienne ; et, dans ce cas, ils ne seraient que

de véritables Papous, de même que ceux de Dorey à la Nouvelle-Guinée, de même que les Fijiens des îles Fiji les plus orientales, ainsi que nous le montrerons quand nous nous occuperons de ces îles. Tous les voyageurs, en effet, ont été frappés de l'analogie de couleur et de chevelure de ces deux derniers peuples.

V.

RÉSUMÉ DES MALAISIENS.

Les Malaisiens proviennent de colonies polynésiennes. — Raisons militant en faveur de l'opinion qu'ils sont les descendants et non les ancêtres des Polynésiens.

Ainsi donc, les hommes qui, de notre temps, ont reçu le nom de Malaisiens, pour les distinguer, avec raison, des Javanais, des Malais, et des métis divers de ceux-ci, sont : d'une part, les Battaks, les Dayaks, les Bouguis et les Alfourous, et de l'autre, peut-être les peuplades récemment découvertes en Asie, au centre des royaumes de Cambodge, d'Annam, du Laos et de Siam. Comme on vient de le voir, un seul écrivain a cru pouvoir attribuer l'origine des Polynésiens aux Alfourous de Bourou ; mais c'est surtout aux Bouguis que la plupart des auteurs l'ont fait, quoique les Bouguis aient moins d'analogies avec les Polynésiens que les Dayaks et les autres Malaisiens.

Nous ne répéterons point ce que nous avons déjà dit, à l'occasion de chacune de ces populations, contre la possibilité d'une provenance directe des Polynésiens, soit des Bouguis, soit des Dayaks ou même des Stiengs ; mais nous redirons qu'au lieu d'être les ancêtres des Polynésiens, ces peuples ne sont bien probablement, au contraire, que leurs descendants, et qu'ils proviennent de colonies, émigrant volontairement ou non, à une époque reculée, vers les grands continents, et surtout vers la Malaisie. D'après ce qui précède, on ne peut nier, en effet, que de nombreuses et fortes raisons ne soient favorables à cette opinion. Si, d'un côté, les analogies des caractères physiques, des mœurs, des coutumes et du langage, établissent nettement que ces diverses populations appartiennent à une même race, de l'autre, l'impossibilité de découvrir, tant en Malaisie, qu'en Asie, un centre dans lequel une langue analogue à la polynésienne, ait été ou soit généralement parlée ; la facilité

plus grande, au contraire, d'expliquer la rareté apparente des mots polynésiens chez plusieurs populations de la Malaisie; lapureté de la langue polynésienne et son usage général dans toutes les îles de la Polynésie, etc., sans parler des autres raisons que nous avons données, ou que nous donnerons par la suite, tout doit porter à admettre que ces peuples ne sont presque certainement que les descendants d'émigrants venant de la Polynésie. Il est même à croire que ces émigrants, à en juger par certains faits, ont dû arriver en fort grand nombre et occuper la plus grande partie des îles de la Malaisie.

On a vu, en effet, qu'en outre des populations que nous avons examinées en détail, une foule d'autres îles sont occupées encore aujourd'hui par des populations malaisiennes. Telles sont, pour n'en citer que quelques-unes, les îles Engane, Pogghi, Nias, etc. Tous les observateurs s'accordent à dire que les habitants de l'île Engane, l'île la plus Sud près de Sumatra, sont plus grands et plus blancs que les Malais, qu'ils vont presque nus, qu'ils ont les oreilles percées, qu'ils n'usent pas du bétel et qu'ils parlent une langue différente du Malai; que les habitants des îles Pogghi ou de Nassau ont la même religion que les Battaks, la même manière de rendre les derniers devoirs aux morts, et de placer les cadavres sur une estrade, comme les Polynésiens; qu'à Nias, ils sont également plus blancs, et qu'ils ont l'habitude polynésienne du suicide.

Un fait qui ne mérite pas moins d'être signalé, c'est qu'on trouve dans le langage foncièrement malai de l'île Savu (1), île que Cook a visitée lors de son premier voyage sur l'*Endeavour*, un grand nombre de mots polynésiens, parfaitement reconnaissables, comme on peut s'en convaincre en jetant un coup d'œil sur le tableau ci-dessous. Les mots provenant de l'île Savu sont extraits du voyage de Parkinson, le dessinateur de Banks. Nous y avons joint, comme terme de comparaison, les mêmes mots exprimés en Maori, en Tahitien, en Marquésan et en Malai. On remarquera l'analogie de presque tous ces mots avec le Polynésien.

(1) Ce mot *Savu* se retrouve aux Fiji sur l'île Vanna Levu. (Voy. W. Williams, *Fiji and Fijians*, t. 1er.)

TABLEAU LINGUISTIQUE COMPARATIF.

	SAVU.	MAORI.	TAHITIEN.	MARQUÉSAN.	MALAI.
Yeux	mata.	mata ; kanohi.	mata.	mata.	mata.
Sourcils	tunamata.	tukemata.	tuemata.	tuemata ; tukemata.	kening.
Nombril	assu.	pito.	pito.	pito.	poussir.
Main	ualaba.	ringaringa.	rima.	iima.	tangann.
Ongle	kuu.	maikuku.	mainu.	maikuku ; matau.	omba.
Cuisse	tuga.	huwha ; kuwha.	hufa ; hufaa.	puha.	paha.
Oiseau	manu.	manu.	manu.	manu.	bourong.
Poisson	nudu.	ika.	ia.	ika.	ikann.
Ecorce d'arbre	kori.	kiri.	iri.	kii.	kou'a.
Feuille	rau.	rau.	rau.	au ; hau.	dahoun.
Porc	vavi.	poaka.	puaa.	puaka.	babi.
Homme	momone.	tangata.	taata.	enana.	orang ; lakilaki.
Enfant	anakiti.	potiki.	potii.	keiki.	anak.
Soleil	lado.	ra.	ra.	aomati ; aumati.	matahari.
Lune	waru.	marama.	marama.	mahina.	boulan.
Feu	ai.	ahi.	ahi.	ahi.	api.
Pierre	wawatu.	kohatu.	ofai ; to'a.	kea.	batou.
Tatouage	tata.	moko.	tatau.	tatu.	»
Rôtir	tunu.	tunu.	tunu.	tunu.	pangand.
Couper	tate.	kokoti.	ooti.	oti.	potong.
Gémir, pleurer	ta tangi.	tangi.	taï.	ue.	nan'gès.
Mourir	mati.	mate.	mate.	mate.	mati.
	u = ou.	u = ou.	u = ou.	u = ou.	

Est-il possible, après cela, de mettre en doute la venue des Polynésiens en Malaisie ? Tout ne semble-t-il pas prouver, au contraire, qu'ils y sont arrivés, et même en nombre considérable, puisqu'il est resté tant de mots de la Polynésie, non-seulement parmi les populations de la Malaisie qui, de nos jours encore, ont tous les caractères anthropologiques des Polynésiens, mais même parmi les Malais et les Javanais, qui en diffèrent davantage, tout en en descendant probablement eux-mêmes, mais indirectement? Il est un fait qui n'est pas contestable : c'est que les Malaisiens ont tous les caractères des Polynésiens. Or tout ce que nous avons dit semble indiquer qu'il est plus naturel de les regarder comme les descendants des Polynésiens que comme leurs ancêtres.

Et cependant, il faut en convenir, mieux que les Malais et les Javanais, les Malaisiens qui ressemblent tant aux Polynésiens auraient pu être leurs ancêtres ; c'est sans doute à cause de cela qu'on a fini par admettre, particulièrement M. de Quatrefages, que les Polynésiens ne sont que leurs descendants. Mais, pour toutes les raisons que nous avons déjà données et pour toutes celles que nous donnerons dans la suite, cette opinion n'est pas soutenable. Nous nous bornerons ici à une seule objection : est-il admissible que les Malaisiens, s'ils avaient été les ancêtres des Polynésiens, aient eu l'idée, pour se rendre au Sud et au Sud-Est de l'océan Pacifique, de doubler la Nouvelle-Guinée par le Nord, alors qu'ils avaient au Sud un chemin beaucoup plus direct ? Est-il admissible qu'ils aient longé ou traversé les îles Salomon, ainsi que les écrivains le font faire à toutes les colonies d'émigrants, sans s'arrêter dans ces îles ou dans quelque autre archipel plus voisin de leur point de départ ? Car il faut le remarquer et le remarquer sans cesse : s'il subsiste de faibles traces de la langue polynésienne dans quelques-unes des îles Mélanésiennes les plus voisines de la Malaisie, c'est au contraire dans les îles mélanésiennes les plus proches de la Polynésie que les traces linguistiques, comme les traces anthropologiques, sont les plus nombreuses et les plus évidentes. A elle seule cette remarque suffirait à démontrer quelle a été la marche suivie par les

émigrants, c'est-à-dire une marche tout-à-fait opposée à celle que les Malaisiens auraient eu à suivre.

Comment d'ailleurs, en supposant les Polynésiens aussi bons navigateurs que possible, auraient-ils pu, sans avoir besoin de relâcher, arriver jusqu'aux limites extrêmes de la Polynésie, ou seulement aux archipels Samoa et Tunga qui sont au centre ? Et, s'ils avaient, sur leur route, touché à une île quelconque, comment n'y auraient-ils pas laissé plus de traces ou du moins plus de souvenir de leur passage ? Les îles rencontrées par eux étaient, en effet, ou désertes ou déjà habitées par la race noire : comment, dans le premier cas, n'auraient-ils pas essayé de s'y fixer au lieu de poursuivre une route inconnue? Comment, dans le second, le souvenir de leur passage n'aurait-il pas été conservé par les traditions des premiers occupants ? Aucune de ces traditions ne parle de la venue de quelque peuple se dirigeant de l'Ouest vers l'Est, ou du Nord-Ouest vers le Sud-Est. Toutes, au contraire, montrent qu'elles ont conservé le souvenir de l'arrivée d'hommes venant du Sud ou du Sud-Est, et, le plus ordinairement, à la suite de coups de vent de cette direction. Rien, dans les traditions, qui ont conservé cependant tant d'autres souvenirs moins importants, ne permet même de soupçonner que des émigrants, en petit ou en grand nombre, soient jamais venus du Nord ou de l'Ouest. Nous en fournirons la preuve quand nous parlerons des îles Fiji. Le fait qu'aucune île, sur la route entre la Malaisie et la Mélanésie, n'a été trouvée peuplée par les Malaisiens, vient lui-même détruire cette croyance que les Polynésiens sont partis originairement de la Malaisie : car on le sait, il n'y a d'îles peuplées par les Polynésiens, dans les îles mélanésiennes, que quelques-unes de celles qui se rapprochent le plus de la Polynésie.

Comment enfin, car nous n'en finirions pas si nous voulions signaler toutes les objections qu'il y aurait à faire, comment, si les émigrants n'eussent été que des Malaisiens, se seraient-ils bornés à n'occuper qu'une partie, qu'un côté pour ainsi dire de l'océan Pacifique, et justement le plus éloigné de la Malaisie ? Car c'est encore un fait incontesta-

ble, comme on peut s'en assurer en jetant les yeux sur la carte de l'Océanie. Evidemment, un pareil fait n'a pu être produit que par une cause capitale ; et cette cause n'est autre, ainsi que nous le ferons voir en temps et lieu, que la direction des vents qui emportaient les émigrants, partant d'un tout autre point que la Malaisie. Donc il faut toujours conclure que, pas plus que les Malais et les Javanais, les Malaisiens n'ont été les ancêtres des Polynésiens.

Ailleurs, quand nous posséderons toutes les données nécessaires, car le faire dès à présent serait pour ainsi dire préjuger la question, nous essaierons de montrer quelle est la voie qui a surtout été suivie par les Polynésiens pour se rendre en Malaisie. Nous pouvons seulement dire dès à présent qu'il y en avait au moins deux : l'une directe, par le détroit de Torrès ; l'autre inverse de la route que tous les auteurs font suivre par les Malaisiens pour se rendre en Océanie, en passant par les îles Fiji, Salomon, Nouvelle-Bretagne, et en doublant la Nouvelle-Guinée par le Nord. Peut-être même y en a-t-il eu une troisième, plus directe encore que la première, en partant de la Nouvelle-Zélande.

Il est certain que des mots polynésiens ont non-seulement été retrouvés à Savu, à Timor, dans les Moluques, etc., mais encore à la Nouvelle-Irlande et dans quelques-unes des îles qui existent entre celle-ci et les îles Polynésiennes, et que ces traces de la présence des Polynésiens sont d'autant plus nombreuses, d'autant plus évidentes, qu'on s'éloigne davantage de la Malaisie. Ceci semble bien indiquer *à priori* que la marche des émigrants a dû se faire dans un sens tout-à-fait opposé à celui que l'on suppose généralement. Car il est évident que si les émigrants fussent partis de la Malaisie, c'est le contraire qui eût été observé.

Ce que nous pouvons dire encore, c'est que les traces linguistiques, les seules à peu près qu'on retrouve dans les îles mélanésiennes les plus occidentales, semblent attester elles-mêmes que le passage des Polynésiens a dû s'effectuer à une époque très reculée. Et cela expliquerait, d'un autre côté, pourquoi le souvenir du passage des Polynésiens n'aurait pas été conservé par les traditions mélanésiennes.

CHAPITRE QUATRIÈME

CAROLINS ET MARIANNAIS.

Forster pensait que les îles Carolines et Mariannes avaient été le berceau des Polynésiens, ou mieux la dernière étape des émigrants vers la Polynésie. Nous sommes convaincu au contraire que les Carolines et les Mariannes ont plutôt été peuplées par des Polynésiens, qui s'y étaient rendus volontairement ou non, en partant des îles Polynésiennes plus au Sud où ils s'étaient établis d'abord. C'est ce que nous allons essayer de démontrer en nous appuyant non-seulement sur nos propres observations, mais aussi sur certains témoignages fournis par des écrivains même qui ont soutenu une opinion contraire.

I.

ILES CAROLINES.

Description de l'archipel des Carolines. — Caractères physiques des Carolins. — Leurs connaissances nautiques. — Langue des îles Carolines; ses nombreux dialectes; ses analogies avec le Polynésien. — Tableaux linguistiques. — Lieu d'origine des Carolins : Opinions de Chamisso; d'Urville; de Rienzi; Lesson; Lütke. — Mélanésiens des îles Puynipet et Pelew. — La généralité des Carolins offre le type polynésien.

On appelle archipel des îles Carolines, les îles qui s'étendent en longitude depuis le 129e degré jusqu'au 171e à l'Est du méridien de Paris, et en latitude depuis le 3e jusqu'au 12e parallèle Nord. L'archipel occupe ainsi un espace d'environ mille lieues de l'Est à l'Ouest, et de 250 du Nord au Sud.

Toutes ces îles sont situées au Sud des îles Mariannes. Elles furent d'abord désignées sous le nom de Palaos, puis sous celui de Nouvelles-Philippines. Elles sont au nombre de plus de quatre cents formant au moins 46 groupes.

Il y en a de hautes et de basses, et ces dernières sont les plus nombreuses. Parmi les premières, on doit citer les îles Hogolous ou Rouk, Yap ou Guap, Pelew, Puynipet ou Ascension, Ualan, Arao, etc.

Nous citerons encore particulièrement les îles Egoy des Espagnols, qui sont les îles Oulevi de Rienzi, Elivi de d'Urville, et Oulouttry de Lütke : parmi les principales se trouvent Falalep et Mogmog.

L'île Ascension ou Puynipet fait partie du groupe Seniavine de Lütke, situé entre 6°43-7°6, de latit. septentrionale, et 201 1/2-202° de longit. occidentale, mérid. de Greenwich. Puynipet est l'île Faloupet de Cantova, la Fanope de Kadu, la Faounoupeï de Rienzi (1), la Faloupa de Duperrey, l'île

(1) Ouvr. cité, t. II, p 135.

Banabe de M. de Quatrefages, la Punipe, Panape de quelques autres.

Poulousouk est le nom donné à l'île San Bartolome des Espagnols ; Soronsol ou Sonsorol celui donné à celle de San Andrès dans le Sud-Ouest des Palaos ; Faroilep est une île près d'Ulea. Ajoutons que les îles appelées par le jésuite Serrano : Loto, Fataraï, Falalep, Patagarus, Yaor et Luxcien, sont celles que Lütke désigne sous les noms de Lothoon, Fataray, Falalep, Patangaras, Ear et Kielap.

Ainsi que l'a fait remarquer de Freycinet (1), toutes les îles Carolines sont sous l'influence des moussons ; là, de même qu'aux îles Mariannes, la mousson qui souffle de l'Est amène le beau temps ; l'autre est accompagnée de tempêtes et d'orages.

Caractères physiques des Carolins. — Les habitants des îles Carolines, connus sous le nom de Carolins, depuis que R. P. Lesson leur a donné ce nom, présentent, ainsi qu'on va pouvoir en juger, et à part quelques légères différences locales, des caractères généraux qui ne permettent pas, croyons-nous, de les isoler de la race polynésienne.

Déjà, dans ses lettres édifiantes, le P. Cantova avait dit que les Carolins sont bien pris dans leur taille, qui est haute et d'une grosseur proportionnée, et que la plupart ont les cheveux crépus, le nez gros, de grands yeux très perçants, et la barbe assez épaisse ; mais c'est au naturaliste Gaimard, qui les a vus en même temps que nous pendant le voyage de l'*Astrolabe*, et qui les avait déjà longuement étudiés lors de la relâche de l'*Uranie* à Guam sous le commandement de M. de Freycinet, que nous les demanderons, parce que personne n'était plus compétent que lui. Or, voici les caractères qu'il leur donne (2) :

Taille ordinairement au-dessus de la moyenne ; couleur de la peau entre le noir olivâtre et le rouge cuivré ; physionomie intéressante, spirituelle, douce, avec des

(1) *Voyage autour du Monde sur la corvette l'Uranie* (1817-1820). *Historique*, 1829, t. II, p. 93.

(2) Ouvr. cité, liv. III, p. 93.

traits réguliers ; cheveux longs, noirs, lisses ou crépus ; front haut ; yeux vifs, variant en couleur du gris au noir ; nez bien dessiné, quoique un peu large à sa base ; bouche grande sans être disproportionnée ; dents éblouissantes de blancheur ; lobes des oreilles percés démesurément ; barbe assez abondante, de formes diverses ; tatouage océanien.

Il ajoute que ces insulaires sont musculeux, forts, bien constitués, et quelques-uns grands, bien faits et fort beaux hommes. Enfin, il leur donne pour caractères moraux d'être aimables, vifs, intelligents, enjoués, confiants, intègres, curieux, distraits, humains, affectueux, généreux, reconnaissants, d'après Kotzebüe et don Luis de Torrès.

Pour Quoy et Gaimard (1), les Carolins appartiennent, comme le disait Forster, à la race jaune : ce sont les mêmes traits, la même chevelure flottante et lisse, plus belle ici parce que rien ne l'altère ; seulement leur taille est moins élevée. Ils sont néanmoins plus foncés et d'une couleur tirant sur le brun : les deux naturalistes attribuent avec raison cette différence aux latitudes, au peu d'élévation de leurs îles au-dessus du niveau de la mer, ainsi qu'à l'habitude qu'ils ont d'être souvent sur leurs Pros, exposés à l'influence d'un soleil ardent.

R. P. Lesson, qui visita les habitants des Carolines, quelques années après, en juin 1824, décrit de la manière suivante leurs caractères physiques ; excepté ce qu'il dit des yeux, peut-être sa description donne-t-elle une idée plus frappante, plus nette de ces caractères.

« Ces peuplades, dit-il, dans son « *Tableau des races humaines* (2), présentent une taille plus élevée que médiocre, bien prise, avec des membres arrondis, proportionnés et très-souples. Le corps est généralement effilé et a peu de tendance à prendre de la graisse. Sa coloration varie en

(1) *Zoologie de l'Astrolabe*, 1er vol, p. 26.

(2) Voir entre autres ouvrages de lui, « *Description des mammifères et oiseaux nouveaux* » précédée d'un tableau des races humaines, 1847, p. 61 ; *Texte du voyage de la Coquille* ; *Voyage médical*, p. 191.

intensité. Les nobles ont la peau jaune clair ; les hommes du peuple, exposés au soleil, la peau jaune brunâtre. Les femmes sont gracieuses et d'un jaune très-pâle. Leur peau est douce et souple ; leur chevelure est épaisse, abondamment fournie et d'un noir luisant ; la barbe des hommes est peu fournie ; le front est étroit et un peu fuyant, et les yeux petits sont manifestement obliques ou bridés. Le nez un peu dilaté est cependant bien fait. Les traits sont en général fins et déliés. »

Du reste, après avoir observé les Carolins, en même temps que Gaimard, voici ce que nous disions nous-même, et pour ainsi dire dans les mêmes termes :

Taille ordinairement au-dessus de la moyenne ; couleur de la peau variant du jaune brun à l'olivâtre ; physionomie agréable, pleine de bonhomie ; traits réguliers ; cheveux châtain noir ou roux, lisses ou crépus, épais et longs, généralement attachés au-dessus de la tête, par un gros nœud ; front haut, mais fuyant ; yeux bien fendus garnis de longs cils ; nez prononcé, plat et large à la base ; bouche grande, et garnie de dents très-blanches ; lèvres épaisses ; tempes un peu comprimées et pommettes un peu saillantes ; oreilles fortes, à lobes largement percés ; menton proéminent, avec une barbe généralement peu fournie. Enfin, nous ajoutions : ils sont forts, bien musclés, actifs. Il n'y avait, comme on voit, aucune différence.

Nous dirons, en passant, que les habitants de ces îles sont d'habiles et hardis navigateurs. Leurs *pros*, ainsi qu'on nomme leurs canots, joignent la grâce à la perfection de l'architecture nautique et possèdent une marche supérieure. Ils ne craignent pas les voyages lointains, en s'orientant à l'aide des étoiles ; ils manœuvrent très-bien et louvoient facilement. Mais les pros ont généralement des dimensions moins grandes que les canots polynésiens, quoique quelques-uns s'en rapprochent beaucoup, ce qui n'est dû qu'au manque, dans la plupart des îles Carolines, du bois de construction que possèdent, au contraire, les grandes îles polynésiennes.

Les connaissances astronomiques, dans ces îles, comme

dans celles de la Polynésie, se bornent aux constellations ; mais, fait assez curieux à signaler, on y connaît une rose des vents de 24 divisions, comme celle des anciens Grecs.

D'après des notes fournies par Gaimard et qui ont été imprimées dans les *Annales maritimes* de l'année 1823, notes qui avaient été obtenues de don Luis de Torrès, et orthographiées à l'espagnole, on voit que les insulaires des Carolines divisent l'horizon en 12 aires de vent et qu'ils classent ces 12 aires sous quatre divisions générales. Ainsi ils disent :

Puhu Minuit.	*Efanguilesac*.....	30° à l'O. du Nord.
	Efanguilap.....	Nord.
	Efanguiles.....	30° à l'Est du Nord.
Puhitag Levant.	*Cotoafan*.....	30° au Nord de l'Est.
	Cotomay.....	Est.
	Cotuhor.....	30° au Sud de l'Est.
Puhilong Midi.	*Ourules*.....	30° à l'Est du Sud.
	Ourulep.....	Sud.
	Ourulesac.....	30° à l'O. du Sud.
Puhitog Couchant.	*Lotuar*.....	30° au Sud de l'Ouest.
	Lotuhelap.....	Ouest.
	Lotuafang.....	30° au Nord de l'Ouest (1).

Ce tableau montre, dit M. Gossellin, que les Carolines avaient précisément la rose des vents de Timosthène, employée par les Grecs et les Romains depuis Alexandre jusqu'à Claude.

M. Gossellin croit que cette division a dû être inventée sous le 36° degré de latitude, et il en donne des raisons plausibles dans son mémoire sur les roses des vents (2). Cependant, la boussole des Carolines ne présente aucune ressemblance dans les noms avec celle des Japonais, ni avec celle des Chinois, de qui elle devrait être venue d'après lui.

Nous ajouterons que c'est en employant la préposition *cantulor* signifiant *vers* ou *près*, que les Carolins obtiennent une rose de 24 vents, comme les Romains l'avaient au

(1) D'après D. Luis de Torrès encore, ils appellent le Nord, *Maïban* ; le Sud, *Mayour* ; l'Est, *Matarae* et l'Ouest, *Melissor*.

(2) Gossellin, de l'*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, travail publié en tête de son *Strabon*.

temps de Vitruve; mais leur nomenclature est bien moins embrouillée et ils conservent dans leur place les onze vents principaux; ils disent, par exemple, pour Nord-Est: *esanguiles cantulor cotoafan*. M. Gossellin dit que l'on trouve dans les îles des Amis, ce que nous n'avons pas remarqué, quelques faibles ressemblances de sons rappelant les noms des vents des Carolins. Il est certain qu'il n'en existe pas d'autres aux Sandwich que la préfixe *ko*. Or, nous ferons observer que le mot carolin *co* n'est, bien probablement, dans *cotoafan*, *cotomay* et *cotuhor*, que l'article ou la préfixe *ko* des Maori et des Hawaiiens; ceux-ci, en effet, appellent le Nord *kolau* et l'Ouest *komohana*, et les premiers le Nord *kotiu* et le vent d'Ouest *hauauru* ou *kapekape*. Les Fijiens ont également cet article *ko* ou *o*, comme les Tahitiens. Mais les noms des vents aux îles Sandwich, ne ressemblent nullement à ceux des îles Carolines (1).

On dirait vraiment que les Carolins ont plus emprunté aux Mélanésiens qu'aux Polynésiens pour la désignation de leurs vents; et pour nous, en somme, il est évident que ce n'est point des Polynésiens qu'ils tirent les divisions de la rose des vents qu'ils possèdent, non plus que les noms qu'ils donnent à ces vents; nous serions porté à croire qu'ils les ont plutôt empruntés aux Mélanésiens et particulièrement aux Fijiens. Ne pouvant entrer ici dans les détails qui seraient nécessaires pour étayer cette opinion, nous nous bornons à renvoyer au dictionnaire fijien d'Hazlewood (2), où l'on verra, par exemple, ce que signifient les mots *koto* et *maï*.

(1) Voici les noms des vents aux Sandwich: Vent du Nord, *hoolua*; de Nord-Est, *hikinaakau*; de Nord-Ouest, *komohana akau*; d'Est, *moae*; de Sud-Est, *hikinahema*; de Sud, *tuatoka*; de Sud-Ouest, *komohana hana*. Points cardinaux: le Nord, *kolau*; et *akau* (*a*); l'Est, *hikina* et *hikiku*; le Sud, *hema* et *kukulu-hema*; l'Ouest, *hikimoe* et *komohana*.

(*a*) *Akau* signifie côté droit, de l'habitude qu'ont les indigènes de se tourner vers l'occident pour trouver les points cardinaux.

(2) *A Feejeean and English Dictionary*, by the Rev. D. Hazlewood, 2 vol., Wewa, Feeje, 1850.

Langue des Iles Carolines. — Malgré les nombreux voyages faits dans ces îles par les navigateurs modernes, on est encore bien peu fixé sur les divers dialectes qui y sont parlés; tout ce que l'on peut dire, c'est qu'ils paraissent différer dans chaque groupe.

Pour R. P. Lesson, la langue des Carolins était sans analogie avec l'Océanien et, dans chacun des archipels, on ne parlait qu'un dialecte corrompu, variant, pour ainsi dire, suivant chaque île.

Pour d'Urville (1), cette langue variait aussi d'un archipel à l'autre et différait complètement de celle des Polynésiens.

Après eux, Balbi disait (2) que les idiômes des groupes comprenant les archipels des Mariannes, des Carolines et des Mulgraves, présentaient une famille de langues malaises qui paraissait différer pour le moins autant de langues sumatriennes et javanaises que le Bougui et le Tagal. Tous les vocabulaires de ces idiômes offrent, disait-il, d'assez grandes ressemblances entre eux et s'éloignent beaucoup du Grand-Polynésien et du Malayou.

S'il fallait en croire le capitaine Lütke (3), nulle langue ne renfermerait autant de sons différents. C'est ainsi qu'il y a trouvé le *bl* russe pur; le *io* et le *iou* russes; le *l* dur; le *b*; l'*an* français le plus pur, comme dans *ran*, couleur jaune; l'*u* français dans *ute* (4); l'*ai* français ou l'*a* allemand; l'*aô* portugais; le *w* et l'*ou* anglais; l'*h* douce du latin; l'*x* dure des Russes.

D'après lui, elle aurait encore : le *rr*, qui est fort difficile à prononcer; le *th* des Anglais; dans le groupe Nord, l'*r* se prononce à la fin des mots comme *rch*; Ex : *Picerearch*;

(1) *Mémoire sur les îles du Grand Océan*, 1831.

(2) Ouvr. cité, p. 250.

(3) De Rienzi, t. II, p. 187.

(4) Erreur, parce qu'il s'est servi d'un mot écrit, et non entendu convenablement.

on l'entend à peine au milieu. Est-ce exact ? Nous en doutons, et nous ferons l'aveu que beaucoup de sons ne nous semblent qu'une création du savant navigateur russe.

Lui-même fait d'ailleurs remarquer, dans un passage (1), que la réunion des consonnes se rencontre très-rarement dans la langue du peuple, et que c'était « avec difficulté que les Carolins pouvaient prononcer les mots russes dans lesquels se trouvait une pareille réunion (*rch*). » C'est après cela, pourtant, qu'il ajoute qu'ils ont encore la réunion de consonnes la plus étrange de toutes, le *prz* polonais, dans le mot *przoche*, « de mauvais goût », ainsi que l'*ng* qui est si difficile, dit-il, à prononcer au commencement d'un mot, comme *nga* « je ou moi. » C'est après cela encore qu'il fait remarquer qu'ils « prononçaient en général les mots russes avec plus de netteté que ne pourrait certainement le faire aucun étranger vivant même en Russie ! »

Mais d'après lui, ils prononçaient difficilement le *v* final ou ils le changeaient en *z*, toutefois par exception. Ils ne pouvaient d'ailleurs prononcer le *tch* et le *tz*, le premier étant changé par eux en *t* et le second en *s*.

Leur *f*, dit-il, est un son qu'ils forment en plaçant les lèvres comme on le fait ordinairement pour souffler, et non comme nous, en appuyant les dents supérieures à la lèvre inférieure ; le *ch* tient le milieu entre le *c*, et le *ch*. Ils ont, ajoute-t-il, beaucoup plus de sons nasillards que dans la langue française ; quelques-uns sont fort difficiles à prononcer, par ex : *mincia*, mort. Dans ce mot, *in* se prononce du nez, mais l'*i* conserve le son primitif sans se changer en *e*, comme dans le français. L'accent se place indifféremment sur toutes les syllabes, mais plus souvent sur la dernière que sur les autres.

En somme, cette langue lui paraissait être assez riche, et chaque objet semblait avoir son nom particulier. « Elle a, dit-il (2), ses déclinaisons et ses conjugaisons : *kuof*, qui signifie mer, fait *kuofo* au vocatif. La particule *me*, à la fin

(1) Ouv. cité, de Rienzi, t. II, p. 187.

(2) Ouv. cité, p. 188.

du mot signifie « de »; ex : d'Ualan, *Ualanme*. Le pluriel est marqué quelquefois par la particule *ze*, et d'autres fois par la particule *na* ; par ex : étoile, *ittu*, pluriel *ittuze* ; fourmi *maak*, pluriel *maakze* ; *mogoul*, *mogoulna* ; etc. »

Suivant lui, la langue de Lougounor est beaucoup plus dure et beaucoup plus difficile à prononcer que celle d'Ualan, quoiqu'il ne s'y rencontre que rarement une réunion de consonnes. En prononçant les noms des officiers russes, ils plaçaient ordinairement une voyelle entre les deux consonnes : *Luteke*, *Meretens* pour Lütke, Mertens. Enfin la langue de Puynipet était, pour le savant navigateur russe, la plus rude et la plus désagréable de tout l'archipel.

Nous avons tenu à donner ce résumé de la manière de voir du commandant Lütke, parce qu'elle est celle qui a été généralement acceptée ; mais nous le répéterons, nous ne la croyons pas complétement exacte. Il est du moins bien certain qu'il n'existe pas une seule île polynésienne où se rencontre la réunion de consonnes dont il parle, et qu'il a trouvée dans la langue du peuple des Carolines. Nous n'y avons trouvé nous-même que le *ng* si facile à prononcer, au contraire, quand on l'a une fois entendu et bien compris : cette réunion de consonnes n'existe même pas dans les Fiji, excepté au commencement de quelques mots comme *mbau*, où la première n'est là que pour marquer la prononciation, et dans ceux qui ont le *ng* ; il faut aller aux îles du St-Esprit pour trouver le *brr* déjà signalé par Forster.

Pour donner une idée des changements que cette langue offre dans chaque île, nous citerons particulièrement, d'après R. P. Lesson (1), les mots représentant le nombre 1.

Ualan	Leha	Doublon ou Hogolous	Yote
Radack	Duon	Pelew	Tong
Ulea	Eoth	Bisaya	Isa
Yap	Rep	Papango	Isa
Penelap	Sa	Tagal	Ysa

(1) *Voyage Médical*, p. 199.

De Chamisso (1) pensait que les divers dialectes de cette langue sont moins simples que ceux de la Polynésie orientale ; mais, disait-il, malgré les rapports frappants de ces diverses peuplades, elles parlent plusieurs langues.

En résumé, tous les écrivains s'accordent à dire que les Carolins parlent une langue dont les dialectes diffèrent à peu près dans chaque archipel, différences qui se trouvent suffisamment expliquées, comme on va le voir, par les visites des Japonais ou des Chinois, et par celles des Mélanésiens.

Voici d'ailleurs ce que R. P. Lesson pensait particulièrement de la langue d'Ualan (2) : « Cette langue nous paraît évidemment composée de plusieurs dialectes, parlés chacun par les diverses castes. Elle diffère de toutes celles que nous avons entendues jusqu'alors, et surtout de l'océanien que parlent les insulaires de Tahiti, des Marquises, des Tonga, de la Nouvelle-Zélande et des Sandwich. Elle nous parut très-difficile à saisir, et la grande difficulté consistait à rendre par nos signes alphabétiques les sons qui parvenaient à nos oreilles. »

Il ne voyait que quelques analogies peu nombreuses et peu importantes entre cette langue et celle des autres îles de la mer du Sud. Toutefois il citait les mots *ik*, poisson, qui se rend par *ika* à la Nouvelle-Zélande, *ia* à Tahiti, *ie* à Rotuma et *ikan* en Malaisie ; *vouake*, pirogue, le même que *waka* à la Nouvelle-Zélande et à Rotuma, et *vaa* à Tahiti ; *nou*, cocotier, voisin de *niu* aux Sandwich et à Rotuma, et pouvant dériver du malais *nior* ; *oa*, pagaie, pareil à *hoe* à Tahiti ; etc.

Il aurait pu ajouter : *ta*, canne à sucre, appelée *to* à Tahiti, aux Sandwich, etc. ; *moa*, poule, *moa* aux Tunga et à Tahiti ; *pap*, planche; *papa* à la Nouvelle-Zélande, à Tahiti, aux Fiji, *papan* en Malais ; *poum*, nuit, *po*, à la Nouvelle-Zélande, à Tahiti, etc. ; *Hi* (*inocarpus edulis*), *ihi*, aux Marquises ; *pae*, grande maison de réunion, *pae*, aux Marquises ; *Eia*, *tenei*, ceci, cela, *teie*, *teia*, aux Marquises, *teie*, *tena*, à

(1) *Mémoire du Grand Océan et de ses îles.*

(2) *Journal des Voyages*, t. XXVI, p. 301.

Tahiti ; *Ite*, étoile, *hetu*, *fitu*, en Polynésien ; *tan*, pleurer, *tangi* à la Nouvelle-Zélande, *tai* à Tahiti ; *kume kume*, poils du pubis, *kumi kumi*, barbe partout, *kamo*, *kamo* cils, en Polynésien, etc.

La numération elle-même a également beaucoup de rapports, ainsi que le montre le tableau suivant :

	UALAN.	TAHITI.	NOUVELLE-ZÉLANDE.
1.	Sha.	Tahi.	Tahi.
2.	Lo.	Rua.	Rua.
3.	Toll.	Toru.	Toru.
4.	Eaa.	Aeha.	Wa
5.	Lume.	Rima.	Rima.
6.	Holl.	Ono.	Ono.
7.	Hut.	Hitu.	Witu.
8.	Ouall.	Varu, vau.	Waru.
9.	Heo.	Iva.	Iwa.
10.	Singule.	Ahuru.	Ngahuru.

Lesson pensait qu'on trouverait peut-être plus d'analogie avec les idiomes dérivés du Japonais et du Mongol. N'ayant aucune connaissance de la langue japonaise, nous ne pouvons que nous en rapporter à ceux qui en ont parlé : or pas un mot dans le vocabulaire de Thunberg (1) et pas un seul nom de la numération n'ont la moindre analogie avec ceux ci-dessus cités ; pas un non plus dans le vocabulaire français-japonais publié par le lieutenant de la marine russe Soutcovoy (2). Y-a-t-il davantage d'analogie avec le Mongol? Nous l'ignorons.

(1) *Voyage au Japon*, 4 vol. in-8°. — Paris 1796.

(2) *Vocabulaire français-japonais*. — Paris, Challamel aîné.

TABLEAU LINGUISTIQUE COMPARATIF.

	ILE SATAWAL.	NOUVELLE-ZÉLANDE.	TAHITI.	FIJI.	MALAIS.
Dent	Ni, gni, ni-i.	Niho.	Niho, nio.	Bati.	Guiguit.
Langue	Lonei, lauel, loel.	Arero.	Arero.	Yame.	Lidah.
Oreille	Talin-he, T-han, T-hal.	Taringa.	Taria.	Daliga.	Kouping, Telinga.
Ventre	Ubuoi.	Kopu.	Opu.	Kete.	Prout.
Ombilic	Pugoi-ie.	Pito.	Pito.	»	Poussar.
Main	Galeima, pranema.	Rima.	Lima, ima.	Liga.	Lima.
Cuisse	Ufoi.	Kuwha, huwha.	Hufa, hufaa.	Saga.	Paha.
Genou	Puguei.	Turi, pona.	Emi.	Duru.	Loutout.
Union sexuelle	Sirik, fei.	Hei.	Hei, ai.	Veikaiti.	»
Ongle	Cul, cui.	Maikuku.	Maiuu.	Vako.	Omba.
Homme	Mal, marr, merer.	Tangata.	Taata.	Tamata.	Orang.
Femme	Rabout, faifle.	Wahine.	Vahine.	Wati, alewa.	Parampouann.
Père	Temal.	Matua-tane.	Metua.	Tama.	Ba, bapa.
Enfant	Tarimar, sari.	Tamaiti.	Tamaiti.	Luve.	Anak.
Petit enfant	Sarikit.	Tamariki.	»	»	»
Très-petit enfant	Sarikitikit.	»	Tamaitiiti.	»	»
Anthropophage	Muho.	Muhu.	»	Kata.	Liyar.
Tatouage	Mak.	Tatu, hotiki, moko	Tatau.	Veigia.	»
Médecin	Rogui.	Tangata rongoa.	Taatarongoa.	Vuniwai.	Doukoun.
Manger	Mun-ho.	Kai, kamu.	Ai.	Kana.	Makann.

TABLEAU LINGUISTIQUE COMPARATIF. (*Suite*).

	ILE SATAWAL.	NOUVELLE-ZÉLANDE.	TAHITI.	FIJI.	MALAIS.
Pleurer	Tan-he, sing.	Tangi.	Tai.	Sea, rutia.	Nan'gès.
Marcher	Rik.	Haere.	Haere.	Ake, ki.	Perqui.
Allons	Farae.	Hoatu, tena.	»	»	»
Souffrir	Etumai.	Mamae.	Mamae.	Rarawa, mosi.	Tangong.
Oui	O, oi, tchine, ia.	Ae, Koia.	E.	Io, ia.	Ya.
Noble, chef	Tamor.	Rangatira.	Raatira.	Vakaturaga.	Panghoua.
Bambou	Poi-hi.	»	Ofe.	Bitu.	Bambou.
Planche	Pap, papa.	Papa.	Papa.	Papa.	Papan
Poule	Moa, maluk.	Moa.	Moa.	Toa alewa.	Ayam.
Pierre	Fahu, fahuk.	Kohatu.	»	Vatu.	Batou.
Poisson	Igg.	Ika	Ia.	Ika.	Ikann.
Lune	Marame, meram.	Marama.	Marama.	Vula.	Boulan.
Étoile	Fuhu, fiez.	Whetu.	Fetu.	Kalokalo.	Bintang.
Chauve-Souris	Poe.	Peka peka.	»	Beka.	Lalahoua.
Nuit	Poum.	Po.	Po.	Bogi.	Malam.
Blanc	Epurapore.	Ma, purapura.	Tea, uouo.	Vulavula.	Pouti.

Le vocabulaire de l'île Satawal a été donné à Gaimard, par Don Luis de Torrès. Nous n'avons cité que les mots qui, malgré leur modification, sont évidemment les mêmes en Polynésie et en Malaisie.

NUMÉRATION DE L'ILE SATAWAL, D'APRÈS GAIMARD.

1. Iot, hiot.	7. Fiz, fuz, fis.
2. Ru.	8. Uane, ouab.
3. Iel, iol, ieli, hiel.	9. Tihu, lihu.
4. Fan, fel, fang.	10. Sek, seg, leeke.
5. Limme, nimme, lim.	15. Segmalimu.
6. Hol.	5000. Limanresse.

Lieu d'origine des Carolins. — Les ethnologues ne s'accordent pas plus sur le lieu d'origine des Carolins qu'ils ne le font sur leur langue. Les uns les font venir de la Malaisie, d'autres de l'Inde, d'autres encore du Japon, la plupart des îles Philippines ; mais pas un n'a songé à les faire descendre des Polynésiens, quoique plusieurs aient reconnu, comme nous, de grandes ressemblances entre eux.

Vu l'importance de ces opinions contradictoires, nous croyons ne pouvoir nous dispenser d'exposer séparément chacune d'elles. On verra mieux, d'ailleurs, de la sorte, quelle est celle qui semble devoir être préférée. Ce ne sera qu'après cela, et après avoir également fait connaître celle des écrivains sur les caractères physiques et l'origine des Mariannais, que nous réunirons les divers témoignages qui, à notre avis, démontrent presque leur provenance polynésienne.

Nous suivrons, comme toujours, à peu près, l'ordre chronologique des observateurs, en nous bornant toutefois à ceux de quelque autorité, c'est-à-dire à Chamisso, d'Urville, Lesson et Lütke, auxquels on peut ajouter de Rienzi pour l'île de Yap, l'une des Carolines.

De Chamisso (1), le compagnon de Kotzebüe en 1816, regardait les Carolins comme appartenant à la race qui peuple la Polynésie orientale, race qui, pour lui, de même que pour Balbi, était la Malaise. Il leur trouvait surtout de la ressemblance avec les Tungans et il fondait son opinion sur ce qu'on retrouvait dans ces îles : la Trinité tahitienne ; la

(1) *Remarks and opinions of the naturalist of the expédition, in a voyage of discovery by Kotzebüe in to the south sea and Behring Strait*, t. II et III.

société des *arioï* sous le nom d'*aritoï* ; le tatouage ; le *tapu* sous divers noms ; et, en outre, plus de 20 mots tout-à-fait les mêmes ou ayant une grande ressemblance avec des mots de la langue des îles Tunga. C'est ainsi, disait-il, que des dix principaux noms de nombre des Tunga, il n'y en avait pas moins de sept tout-à-fait semblables dans les dialectes des Carolines, tandis qu'il n'avait rencontré, au contraire, que deux mots ayant quelque ressemblance avec des mots japonais.

Il concluait, de ces considérations, que les dialectes carolins dérivent évidemment de la même racine que la langue des îles des Amis, Sandwich, et autres îles Polynésiennes, c'est-à-dire de la racine malaise.

On le voit, il partage, lui aussi, cette croyance en une origine malaise, que tous les ethnologues ont admise depuis Forster, bien qu'il eût commencé par dire qu'ils ressemblaient davantage aux Tungans, comme si les Tungans ressemblaient aux Malais !

Forster, en effet, pensait que les anciens Malais de la presqu'île de Malacca s'étaient probablement répandus d'abord à Bornéo, puis aux Philippines, aux Mariannes et aux Carolines, et de là dans toutes les îles Polynésiennes jusqu'à Pâques et à la Nouvelle-Zélande; et telle était, pour lui, l'analogie des Polynésiens orientaux et des Carolins, qu'il n'a pas hésité à dire que ces derniers étaient les ancêtres des premiers.

L'opinion de Chamisso n'est autre, en résumé, que celle du compagnon de Cook ; comme lui, et c'est ce que nous voulons le plus faire remarquer, il trouvait les plus grandes analogies physiques entre les deux populations, tout en reconnaissant que les dialectes des Carolins étaient moins simples que ceux de la Polynésie orientale et qu'ils parlaient plusieurs langues.

Il disait, en un mot, que la race des insulaires des îles Carolines était la même que celle qui peuple toutes les îles du grand Océan. Cette opinion est en opposition directe avec celle que R. P. Lesson a cherché à faire prévaloir.

On verra, du reste, que de Chamisso (1), comme Forster, admettait que les migrations s'étaient opérées des contrées situées entre l'Asie et la Nouvelle-Hollande, en remontant contre les vents qui règnent habituellement de l'Est vers l'Ouest, jusqu'à l'île de Pâques, et qu'il croyait que les animaux et les plantes, qui avaient partout suivi les pas de l'homme, appartenaient au vieux monde ; c'était une erreur de préoccupation sans doute, comme nous le montrerons ailleurs.

Les idées de d'Urville ne semblaient pas être bien arrêtées sur les Carolins; car s'il trouvait qu'ils différaient des Polynésiens, il ne fournissait pas moins, comme d'habitude quelques témoignages favorables à l'opinion contraire.

C'est ainsi qu'on lit dans son *Mémoire* (2) : « La deuxième division de la race cuivrée a rapport aux hommes répandus sur cette longue chaîne de petites îles, qui ont reçu des navigateurs les noms de groupe de King's Mill, îles Gilbert, Marshall, Carolines, Mariannes, jusqu'aux îles Pelew, inclusivement. Ces insulaires diffèrent principalement des Océaniens de l'Ouest par une couleur un peu plus foncée, par un visage plus effilé, des yeux moins fendus et des formes plus sveltes. Ils paraissent aussi être étrangers au *tapu*. La langue varie d'un archipel à l'autre, et diffère complètement de celle qui est commune aux Polynésiens. Les seuls traits de conformité entre les deux divisions sont la distribution de la société en castes, l'absence de l'arc et des flèches pour armes offensives et l'usage du kava sur quelques îles ; mais dans celles de l'Occident, le kava est remplacé par le bétel et l'arec (3). »

En somme, c'était surtout aux Tagals que d'Urville attri-

(1) *Mémoire du Grand-Océan, de ses îles et de ses côtes, Ann. marit.*, 1825, 2e partie.

(2) *Mémoire sur les îles du Grand-Océan*, p. 5, 1831.

(3) Voir sur le bétel, l'article publié par M. Delioux de Savignac, ancien médecin en chef de la marine, dans le *Dict. Encyclopédique des sciences médicales*.

buait le peuplement des îles Carolines, car il dit (1) : « Il y a tout lieu de croire que les Micronésiens ont dû principalement leur origine aux îles de Luçon et de Mindanao ; des colonies chinoises ou japonaises ont pu accidentellement arriver sur quelques-unes de ces îles, et leur postérité se sera confondue avec celle des Tagals. »

Comme lui, nous croyons à l'arrivée de colonies japonaises ou chinoises dans les Carolines, mais non à leur fusion avec des Tagals, ceux-ci n'y étant probablement arrivés eux-mêmes qu'incidemment, et s'y étant mêlés à la race polynésienne qui y était déjà établie. On verra du reste bientôt que les ressemblances entre les Carolins et les Polynésiens ne se bornent pas, comme le dit d'Urville, aux seuls traits qu'il cite, et que le Tapu particulièrement, n'est pas si étranger aux Carolins qu'il le croyait. Il est parfaitement exact, ainsi qu'on a pu le voir déjà, que la langue varie d'un archipel à l'autre, mais, ce qui ne l'est pas moins, c'est que les quelques mots précédemment cités par nous et ceux de Mertens, que nous citerons plus loin, établissent parfaitement que les Carolins se servaient d'un grand nombre de mots d'origine polynésienne, à peine modifiés par la prononciation. Quant à la couleur un peu plus foncée de la peau, aux formes sveltes des Carolins, tous les ethnologues savent qu'elles sont dues, dans les îles basses, à une existence plus précaire et à une exposition plus grande, que dans les îles hautes, au rayonnement solaire. Ces différences n'ont par conséquent aucune importance. Mais cette remarque que les yeux des Carolins sont moins fendus, est d'autant plus digne d'attention, qu'elle corrobore jusqu'à un certain point ce qu'avance R. P. Lesson de leur peu de grandeur et de leur forme bridée, et qu'elle pourrait être regardée, elle aussi, comme indiquant qu'il y a eu des mélanges avec d'autres races, et particulièrement avec des Chinois ou des Japonais.

Ainsi de l'examen des deux premières opinions il résulte déjà que l'auteur de la première, de Chamisso, trouvait de grandes

(1) Mémoire cité, p. 18.

ressemblances entre les Carolins et les Polynésiens et que les uns et les autres venaient, suivant lui, des îles asiatiques, ou malaises : tandis que d'Urville ne leur accordait que quelques traits de conformité, et qu'il les croyait provenir surtout des îles Philippines et de Mindanao.

Nous dirons de suite que c'était l'opinion du premier que partageait Domeny de Rienzi, dans son immense compilation sur l'Océanie. Cet écrivain, avons-nous dit, ne connaissait dans les Carolines que l'île Yap, vue par d'Urville et ses compagnons de l'*Astrolabe*, et la Polynésie lui était complétement inconnue ; mais comme il s'était trouvé dans la nécessité d'étudier tout ce qui avait été publié sur ces parties du monde, on ne sera peut-être pas fâché, malgré son peu d'autorité, de connaître son opinion à ce sujet.

Pour lui (1) la ressemblance entre les Carolins et les Polynésiens était complète ; elle était incontestable, disait-il, et il fondait son opinion sur les analogies suivantes communes aux Carolins et aux Polynésiens :

Même tatouage ; même manière de bâtir ; de se procurer du feu ; de saluer ; de danser ; même mode de faire la guerre et la paix ; même division des classes ; même culte des esprits ; mêmes ustensiles et mêmes armes ; même absence de l'arc et des flèches ; même bouillie alimentaire ; même usage de la boisson *ava*, sous un autre nom ; même anthropophagie ; même prohibition du *tapu*, qui, dans les Carolines, porte différents noms que nous exposerons plus loin.

Nous ne nous arrêterons pas à ces analogies, parce que nous montrerons bientôt qu'il y en a un bien plus grand nombre. Seulement nous ajouterons qu'il répète ailleurs : « Il nous est démontré que la ressemblance est complète, avec cette différence que les Carolins sont moins superstitieux, moins cruels et moins luxurieux que la plupart des Polynésiens. » Assertions que nous allons voir en partie détruites par les renseignements de Mertens, le botaniste de l'expédition du *Seniavine* et du *Möller*. Il finit, du reste,

(1) Art. Carolines, *Univers pittoresque*, t. II.

comme toujours, par conclure que les Carolins « proviennent des Dayacks de Bornéo, qui doivent leurs coutumes primitives aux Bouguis, qui les ont portées dans le reste de la Polynésie. »

En somme, comme on voit, c'était des îles asiatiques qu'il les faisait venir et pour lui, leur origine était purement malaise, contrairement à l'opinion de Mertens, qu'il aimait tant citer; voici ce qu'il fait dire lui-même à ce dernier (1) : « On a ordinairement compris ces peuples sous le nom général de la race malaise ; mais il ne faut qu'un coup-d'œil pour les distinguer des véritables Malais qui habitent les îles de la Sonde, Timor, etc., et même des Tagals et Pissayas des Philippines (2).»

Nous n'indiquerons que pour mémoire, l'opinion de Bory-Saint-Vincent à ce sujet (3) : « Ce sont, dit-il, les Indiens et surtout les Siniques qui, par leur mélange avec des Papous, des Océaniens et même des Mélanésiens égarés sur les îles des vastes archipels des Mariannes et des Carolines, produisirent cette variété d'Hybrides que M. Lesson appelle Carolins, et parmi lesquels on trouve empreintes tant de nuances des caractères de types primitifs, que nous ne croyons pas la devoir élever au degré de race »

Comme ce n'est que sur les renseignements communiqués par R. P. Lesson que le savant naturaliste a établi son appréciation, nous ne nous arrêterons pas à la commenter et à faire ressortir son analogie avec celle émise par l'homme qui, après Forster, est, suivant nous, celui qui a dit les meilleurs choses sur l'Océanie. Les commentaires résulteront d'ailleurs de l'exposé des opinions contradictoires.

Comme d'Urville, R. P. Lesson (4) trouvait que les Caro-

(1) *Univers pittoresque*, t. II, p. 176.

(2) Voy. *Mémoires de Mertens sur les Carolines*, *Bibliothèque universelle*, 1834-1835.

(3) P. 315, n° 5, *L'Homme*.

(4) *Tableau des races humaines*, *Voyage Médical*, p. 61, et *Texte du voyage de la Coquille*, partie zoologique.

lins ou Mongol-Pélagiens, ainsi qu'il les appelait, différaient des autres Océaniens. Il était surpris qu'on les eût confondus avec eux, beaucoup de caractères les en éloignant, disait-il, et particulièrement la langue. A en juger par les figures et les descriptions des voyageurs, il pensait que le rameau Mongol-Pelagien avait habité primitivement les îles Philippines, Mindanao et les Mariannes.

Pour lui, en un mot, les Carolins étaient évidemment le résultat d'un croisement de Japonais avec des Indo-Chinois de la presqu'île, et il croyait que c'était le Japon qui, dans les temps les plus reculés, avait peuplé les îles Océaniennes et particulièrement l'île Ualan, dans les Carolines.

Le capitaine Lütke qui visita les Carolines quelques années après le passage de la *Coquille* (1), ne partageait point la manière de voir de R. P. Lesson sur l'origine des Carolins, car, en résumant ses données sur les peuples non-seulement des Carolines proprement dites, mais aussi des îles Radack et des îles Mariannes, voici ce qu'il dit (2) : « Comme l'indique la comparaison de leurs langues, ces peuples sont les rejetons d'une seule et même race. Tous les voyageurs et les ethnographes sont, autant que je sache, d'accord à ce sujet ; mais les opinions ne sont pas aussi concordantes relativement à la souche de laquelle ils sont sortis. Le docteur Chamisso les regarde comme étant de la même race malaise que toutes les tribus qui peuplent la Polynésie orientale, opinion partagée également par le célèbre Balbi. Un voyageur généralement considéré, M. Lesson, les rapporte, au contraire, à la race mongole, en faisant d'eux un rameau particulier qu'il appelle Mongol-Pélagien. »

Il reconnaît que les remarques de ce dernier sont, en effet, applicables en partie aux Ualanais ; il trouve que plusieurs caractères présentent un contraste frappant avec la physio-

(1) Il arriva à Ualan le 4 décembre 1827, et *La Coquille* en était partie le 15 juin 1824.

(2) *Univers pittoresque*, Océanie, t. II, p. 216.

nomie des Japonais et des Chinois et une grande conformité, au contraire, avec les physionomies des habitants des îles Tunga et Sandwich ; puis il conclut, d'une manière assez inattendue, à notre avis, et tant il était loin de soupçonner le lieu d'origine des Tungans, qu'ils descendent d'un peuple chez lequel la civilisation avait déjà fait de grands progrès, d'un peuple commerçant et navigateur ; et ici, ajoute-t-il, « la ressemblance indique de nouveau la race hindoue, passionnée pour les voyages, plutôt que les Chinois et les Japonais, qui ne quittent point leurs foyers. »

A cette assertion, de Rienzi répond avec beaucoup de raison : « L'honorable M. Lütke commet ici une double erreur. Les lois de Manou défendent aux Hindous de quitter leur pays. Les Chinois, au contraire, voyagent dans toute l'Asie, et surtout dans la Malaisie où ils se sont établis malgré les lois prohibitives de l'empire. Les Japonais ont eu jadis des relations fréquentes avec les Philippines, la Polynésie et une partie de la Micronésie, qu'ils ont peut-être colonisées, et dont les habitants seront retournés au Japon, à l'époque de la persécution des chrétiens par le gouvernement de ce pays (1). »

C'est après avoir dit que les Carolins n'ont point une origine mongole, et qu'ils diffèrent par « leurs grands yeux saillants, leurs lèvres épaisses, leurs nez retroussés, » des Japonais et des Chinois, tandis qu'il y a une grande conformité au contraire avec les physionomies des habitants des îles Tunga et Sandwich, que Lütke ajoute à propos d'Ualan : « Je ne puis me ranger à l'opinion de M. Lesson que les Ualanais sont d'origine mongole. Quoique les habitants de cette île appartiennent à la même race que les habitants de tout l'archipel des Carolines, il existe, en effet, des traces qui paraissent indiquer qu'ils ont eu des communications avec les Japonais, et qu'ils ont emprunté d'eux quelques cérémonies de la croyance de *Sin-to* la plus ancienne du Japon, etc. » Si, continue-t-il, après avoir longuement décrit cette cérémonie, « nous ajoutons à ce que *Ten-Si* ou *Si-Ten*

(1) P. 216, t. II.

serait énoncé par les Ualanais comme *Si-tel* plutôt que de toute autre manière, la ressemblance entre *Sake* et *Seka*, et les consonnes tout-à-fait japonaises de quelques noms mentionnés dans leur prière, comme par exemple : *Kajoua-Sin-liaga*, *Kajoua-Sin-inoufou*, nous serons involontairement amenés à conjecturer qu'à une époque quelconque un bâtiment japonais aborda les rivages d'Ualan, et que les hommes qui le montaient communiquèrent aux insulaires la connaissance de leurs traditions et de leurs cérémonies, qui, naturellement avec le temps, devaient éprouver de grands changements. »

Ce qui semble prouver que des voyageurs japonais ont dû aller dans les Carolines et même jusqu'aux Tunga et aux Fiji, c'est la coutume retrouvée dans ces îles de porter le roi et les princes, de les empêcher de toucher le sol, etc. On sait qu'au Japon jamais les pieds du Mikado ne touchaient le sol, que sa tête n'était jamais exposée au grand air en plein jour, que jamais, en un mot, le Mikado ne subissait le contact ou l'atteinte ni des éléments, ni du soleil, ni de la lune, ni de la terre, ni des hommes, ni de lui-même, car chaque jour on l'habillait d'un costume neuf, on le servait dans une vaisselle neuve, etc.

On doit donc croire avec Lütke que l'arrivée fortuite de navires japonais suffit pour expliquer les quelques caractères propres à cette nation ou à celle des Chinois rencontrés à Ualan : tels sont les yeux étroits et obliques, qu'il y a lui-même remarqués ; la manière de préparer les tissus ; le lustre que les Carolins savent donner à leurs pirogues ; la forme de leurs chapeaux ressemblant à ceux des Chinois ; l'absence de toutes traces de la langue japonaise, moins une couple de mots, etc ; et, par conséquent, il est permis de douter de l'origine japonaise que R. P. Lesson était porté à leur reconnaître. Mais on conviendra que ce que le navigateur russe dit lui-même de l'arrivée probable à Ualan de quelque jonque japonaise ou chinoise, explique parfaitement les ressemblances qu'on a signalées et qui appuyaient si bien une pareille conjecture. Ces ressemblances sont telles que tous les observateurs, et d'Urville parti-

culièrement, en ont été frappés, et les ont attribuées à la venue de quelques colonies chinoises ou japonaises. Telle est aussi notre opinion, sans qu'il soit nécessaire, croyons-nous, de recourir pour cela à l'origine que leur donnait R. P. Lesson. Rien de plus facile à comprendre, du reste, quand on sait que, de notre temps, divers naufrages de jonques japonaises ont eu lieu dans diverses autres îles qu'Ualan, telles que les Mariannes, les Sandwich, et même en Amérique (1).

En résumé, pour le capitaine Lütke, comme pour de Chamisso, les Carolins n'étaient que de véritables Polynésiens, dont les habitudes et les dialectes dérivaient, disait-il, de la même racine que la langue des îles des Amis et des îles Sandwich. Et il est de fait que les choses suivantes sont les mêmes : Mêmes pirogues ; mêmes instruments, tels que haches en pierre, en coquille, hameçons ; mêmes danses et pantomimes ; mêmes moyens de se procurer du feu, de cuire les fruits, le poisson ; même boisson appelée *ava* en Océanie, *seka* à Ualan ; mêmes coutumes et cérémonies ; même cérémonie pour boire la *seka* ; même ceinture des reins ; enfin même apparence extérieure.

C'était, suivant lui, aux Tongans que les Carolins ressemblaient le plus, parce que là, disait-il, avec Chamisso, dans les maisons consacrées aux divinités, il n'y avait pas de sculpture, d'idoles difformes ; parce que les prêtres ne formaient point une classe distincte, mais se confondaient avec les autres ; parce que la mémoire des chefs décédés était conservée par les descendants ; parce que les tombeaux étaient regardés comme sacrés ; que les hommes se conduisaient avec égard envers les femmes et ne les surchargeaient pas de travaux ; parce que les femmes se distinguaient par leur chasteté et leur attachement à leur mari, et les deux sexes par une pureté de mœurs qui n'est pas dans les îles de la Société, des Sandwich et autres : parce que enfin, ils observaient dans leurs entretiens une décence et une politesse extraordinaires. Ces assertions,

(1) V. Ellis et Jarves, *Histoire des Sandwich.*

on le sait aujourd'hui, sont presque toutes inexactes ; mais elles n'empêchent pas les nombreuses analogies qui existent réellement, et que nous ferons bientôt connaître.

Ce qui ressort, en définitive, des observations de Lütke, et sur quoi nous voulons appeler l'attention, c'est la ressemblance qu'il trouve entre les Carolins et les Polynésiens, ressemblance qui est niée, comme on a vu, par quelques-uns de ses prédécesseurs, mais que nous croyons nous-même exister beaucoup plus qu'on n'a dit (1). Ainsi il

(1) Ici qu'il nous soit permis de donner quelques renseignements sur une plaisante méprise de Lütke à Ualan.

On sait que c'est là qu'il a retrouvé le cochon, laissé trois ans auparavant, par le capitaine Duperrey, de la *Coquille*, et que les indigènes, qui en étaient complétement dépourvus, avaient adopté son nom, qu'ils rendaient par Cocho, en même temps que la chose.

« Les Ualanais, dit-il, en apercevant la boussole, s'écrièrent tout d'une voix : *Sacré comment !* et se mirent ensuite à parler de l'*oaka* (vaisseau) (*a*) qui était venu ici, il y avait très-longtemps (*b*). En entendant les coups de fusil de nos chasseurs, ils s'écrièrent de nouveau : *Sacré comment !* Sipe avait déjà employé plusieurs fois cette exclamation en voyant des objets qui l'étonnaient. Tout cela nous convainquit qu'ils avaient retenu ces mots du temps de la *Coquille*. Mais n'est-il pas étrange que de mille mots français qu'ils eurent occasion d'entendre, ils n'aient conservé dans leur mémoire que ce seul nom ? » De Rienzi a cherché à expliquer cette citation en disant que les indigènes ont appliqué au hasard ces mots, après avoir entendu des matelots grossiers se dire entre eux : *Sacré gamin*, à tout propos. C'est, en effet, après les avoir entendus de Français, et plutôt de d'Urville que de tout autre, car c'était le juron favori du second de la *Coquille*, comme plus tard, c'était, sur l'*Astrolabe*, l'expression de *Lascar*, que les indigènes ont appliqué, comme lui, les mots *sacré gamin* à tout propos. L'entendant répéter à chaque instant sur le pont de la *Coquille*, il dut leur être facile de le retenir.

Le capitaine Lütke fait, du reste, la remarque que quelques-uns de ses officiers croient avoir entendu les mots *si voulpe*, pour « s'il vous plaît » : et il cite encore un fragment de chanson française qui

(*a*) Voir *Univers Pittoresque, Océanie*, t. II, p. 168. *Waka*, ou Vaka, on le sait, est le nom polynésien.

(*b*) Noter que c'était trois à quatre ans auparavant.

semble bien résulter, de toutes les données précédentes, que si les observateurs ne s'accordent pas sur le lieu d'origine des populations qui, les premières, ont occupé les Carolines, tous, du moins, s'accordent à reconnaître que ces populations, qu'elles fussent Tagales ou Polynésiennes, ont eu des rapports avec d'autres peuples, et particulièrement avec les Japonais ou les Chinois, ce qui explique les changements survenus dans leurs traits et leur langage.

Mais nous ajouterons, d'après les renseignements de ces mêmes observateurs et de plusieurs autres, qu'en outre de l'arrivée de colonies ou de naufragés de races siniques, des colonies de race mélanésienne se sont également présentées dans les Carolines, et se sont établies dans plusieurs îles.

Le premier qui ait fait cette remarque est le père Cantova, qui disait que, de son temps (1), des hommes de diverses races, mais surtout des nègres, existaient parmi les Carolins.

Après lui, Kotzebüe et Chamisso remarquèrent que les îles Ndirik et Tagaï, c'est-à-dire celles appelées par eux Koutousoff et Souvaroff et qui appartiennent au groupe des Radack ou Marshall, étaient habitées par des noirs, tandis que les autres l'étaient par de vrais Carolins : ce qui fit même penser à Chamisso que des Papous des contrées plus au Sud avaient abordé sur ces îles et s'y étaient mélangés avec la race occupante.

témoigne d'une méprise de sa part non moins grande que la première, car cette chanson, comme le dit de Rienzi, ne pouvait être que celle des matelots. En voici les paroles :

Sonde ougna, Catarani, combien, non, non.
La sacryca, la sacryca, nin, nin, couluna. (bis.)

Qu'on demande en effet, au premier matelot de Provence venu; et il donnera la traduction littérale de ces mots.

Si les petites filles d'Ualan affectionnaient cette chanson plus que d'autres, c'est qu'elles la tenaient d'Européens et qu'elles pensaient sans doute faire plus de plaisir aux Russes.

(1) Le P. Cantova était dans les Carolines en 1731. Voir ses *Lettres édifiantes*, et l'*Histoire des navigations* du Président Debrosses.

L'américain Morrell, de 1829 à 1830, vit que les îles Hogoleu ou Doublon étaient occupées à la fois par des Mélanésiens et par des Carolins purs ; et il est à remarquer que, suivant lui, les deux principales îles de l'Ouest et les petites îles voisines sont occupées par la race couleur de cuivre, tandis que les deux principales orientales et leurs dépendances le sont par une race voisine des nègres.

Enfin le capitaine Lütke trouva sur l'île de Puynipet, l'une des Seniavine ou Gilbert, des hommes qui, dit-il, différaient d'une manière frappante des Carolins et des Ualanais. Ces hommes, d'après lui, avaient les caractères suivants :

Visage large et plat ; nez large et écrasé ; lèvres épaisses ; cheveux crépus ; quelques-uns avaient de grands yeux saillants exprimant la défiance et la férocité. La couleur de leur peau était entre le châtain et l'olive ; ils avaient la taille moyenne et bien faite. Tous paraissaient forts, agiles, résolus ; leur vêtement était un court tablier, tissu d'écorce de murier ou d'arbre à pain, et une sorte de manteau, jeté sur les épaules, et quelquefois percé d'un trou comme le *Poncho*.

D'après ces caractères, le capitaine Lütke croyait pouvoir les regarder comme issus des Papous de la Nouvelle-Guinée, tandis que pour Rienzi, ils n'étaient que des Endamènes, originaires de la Nouvelle-Irlande, qui n'en est éloignée que d'environ 230 lieues.

Il est bien certain que la description de Lütke ne laisse pas de doute et qu'il est impossible d'y reconnaître des Mélanésiens des Salomon et de Vanikoro. Nous dirons seulement qu'au vêtement, on pourrait peut-être y voir des Australiens, tandis que, pour tout le reste, ce seraient plutôt des Endamènes de la Nouvelle-Irlande comme le disait de Rienzi : mais il faudrait en conclure alors que les Endamènes n'étaient certainement pas de race Négrito, mais bien Papua.

D'un autre côté, faisons remarquer qu'un français qui a séjourné à Puynipet, trouvait la description de Lütke inexacte. Pour lui, ce n'était qu'une population de race polynésienne fort analogue à celle de Tahiti. Ce fran-

çais est M. Dudoit, ancien agent consulaire de la France aux îles Sandwich. Mais il faudrait d'autres témoignages que cette assertion pour détruire celle du capitaine Lütke et, dans le doute, on doit plutôt admettre que cette population était mélanésienne.

Ce qu'en a dit d'Urville, qui n'a fait que voir cette île sans communiquer avec elle, n'étant que la répétition des observations de Lütke, il n'y a point à s'y arrêter. Son assertion, du reste, a été confirmée plus récemment par l'étude des crânes rapportés de Puynipet par les compagnons du docteur Gontaud, MM. Garnault et Jaurès, alors officiers de la *Danaïde*, commandée par M. Joseph de Rosamel, qui visita l'île en 1840. Ces crânes, déposés au Muséum, ont été reconnus comme appartenant à une race mélanésienne ; mais peut-être n'étaient-ils que ceux d'ennemis d'une autre race venant attaquer la population indigène.

Durant la relâche de la *Danaïde* à Puynipet, deux officiers de ce bâtiment relevèrent le plan de l'île, et l'un d'eux, M. Garnault (1), recueillit sur les traditions et les mœurs de cette population des renseignements qu'il communiqua à M. Jurien de la Gravière. Parmi ces traditions, l'une semblerait faire de Puynipet le tombeau des derniers débris de l'expédition de la Pérouse (2). Le récit qu'en a fait l'amiral vient corroborer celui qui nous avait été fait à Honolulu par le consul Dudoit, avant le passage de la *Danaïde* à Oahu ; il est, à part l'existence d'une fleur de lys sur le pierrier, absolument celui qui nous a été donné. Nous nous trouvions à Honolulu du 6 au 24 juin 1840 et on y attendait chaque jour la *Danaïde* : ce ne serait qu'après sa relâche que cette corvette se serait rendue à Puynipet.

Voici, d'un autre côté, ce que dit M. Jurien de la Gravière au sujet des traditions de l'île Puynipet (3) :

« C'est à cent lieues d'Oualan, sur un autre point de l'ar-

(1) Aujourd'hui vice-amiral.

(2) Voir ce que dit à ce sujet l'amiral Jurien de la Gravière dans son *Voyage en Chine*, t. II, p. 296, note 1.

(3) Ouvr. cité, t. II, p. 314.

chipel des Carolines dans l'île Pounipet, qu'on retrouve quelques souvenirs d'une histoire primitive, qui a dû être commune aux peuples des deux îles, dont l'origine est évidemment la même. Les traditions de Pounipet remontent jusqu'aux jours fabuleux, où une race de géants habitait les îles de la Polynésie. C'était une race active, une infatigable famille de travailleurs. Les uns s'occupaient à tailler les montagnes, les autres creusaient des canaux sinueux et des ports, entouraient Pounipet d'une large ceinture de corail, ou remuaient, en se jouant, les gros blocs de basalte. C'est de cette époque que datent les monuments, dont une végétation fougueuse finira peut-être un jour par effacer les ruines, mais qui rappellent encore aux navigateurs étonnés les travaux des Aztèques et ceux des Egyptiens. Toute une ville bâtie, sans ciment, de prismes pentagones, couvre de ses débris le sol où la génération présente a placé des tombeaux. Ces ruines sont l'œuvre indestructible des géants. Les Indiens de Pounipet n'en approchent jamais sans frémir. Ils racontent que les architectes qui construisirent ces solides murailles, quand ils n'eurent pas de pierres à entasser l'une sur l'autre, se livrèrent bataille et ne songèrent plus qu'à s'entre-tuer. Trois seulement survécurent, un père et ses deux fils. Les enfants entreprirent d'élever un pic aigu, qui devait monter jusqu'au ciel. Le père employa ses loisirs à couper l'île en deux. Il ouvrit d'abord le canal qui forme aujourd'hui le port de Métalelim : les deux roches qui divisent la passe lui servaient à poser, au-dessus de l'eau, ses larges pieds. Quand il eut poussé ses travaux jusqu'au fond de la baie, il voulut faire passer son canal à travers la montagne qu'édifiaient péniblement ses fils. Chacun d'eux s'obstinant à défendre son œuvre, une lutte dénaturée s'en suivit et la race des géants disparut. En ce moment débarquaient, sur la plage de Métalélim, cinquante hommes qu'une pirogue amenait de lointains rivages. Ils contemplèrent avec effroi les travaux gigantesques de leurs devanciers, et bâtirent leurs huttes de paille sur le bord de la mer. Ce fut d'eux que sortirent les cinq tribus de Pounipet.

« Ainsi se conservent, à quelques lieues d'Oualan, les traditions de deux migrations distinctes. La première a érigé les monuments que Cook et La Pérouse ont observés dans l'île de Pâques, qu'Anson et les officiers de l'*Uranie* ont admirés aux Mariannes, que l'on retrouve à Pounipet, sur les points les plus étrangers l'un à l'autre de l'Océanie, et presque dans l'île oublieuse (Oualan) que nous étions venus visiter. A cette race industrieuse, ont succédé des colonies nouvelles : ces derniers émigrants semblent n'avoir connu que les premiers rudiments de la civilisation. Leurs prédécesseurs, si on les jugeait à leurs œuvres, auraient apporté avec eux les arts et les besoins d'une vie sociale beaucoup plus avancée. »

En supposant la population de Puynipet ou île de l'Ascension toute mélanésienne, un fait, rapporté par l'ethnologue Horatio Hale (1), fera parfaitement comprendre comment les mélanges se seraient opérés dans ces îles. Ce fait est l'histoire du peuplement du groupe des King's Mill, composé de 17 îles, auxquelles le naturaliste américain donne une population de 85,000 habitants, et qui, comme on sait, fait partie du grand archipel Gilbert, les Sieniavine de Lütke.

Un de ces déserteurs de baleiniers, qui infestent les îles de l'Océanie et qui ont si souvent fourni des renseignements inexacts aux navigateurs, lui assura que l'île Tarawa, l'une des King's Mill, avait reçu ses premiers habitants de Puynipet, qui se trouve à environ 1500 kilomètres dans le Nord-Ouest de Tarawa. Ils y seraient arrivés dans deux canots, à la suite d'une guerre qui les avait mis dans la nécessité de fuir, et à peine s'y trouvaient-ils, que deux autres canots s'y étaient présentés, venant d'une île située au S.-E. et nommée Amoï. M. Hale regarde, avec quelque raison, ce nom comme signifiant Samoa, bien qu'il y ait sur l'île Savaii particulièrement un lieu appelé Amoa. Les derniers venus étaient, disait le déserteur, d'un teint plus clair ; ils

(1) Horatio Hale, *Migrations in the Pacific Océan*, etc., in-8°. — London, 1846.

étaient plus beaux, et ils parlaient une autre langue (1).

Pendant quelque temps, les deux races vécurent en bonne intelligence ; mais les naturels de Puynipet, séduits par les charmes des femmes d'Amoï, cherchèrent à les enlever ; il s'en suivit une guerre qui se termina par le massacre de tous les hommes de race Amoï. Seules les femmes furent épargnées avec soin, et ce serait de leur union avec les vainqueurs que serait sortie toute la population des îles. Cette population se serait étendue peu à peu dans tout l'archipel et la paix y aurait régné aussi longtemps que le nombre des habitants n'avait pas été trop considérable. Aujourd'hui l'accroissement de cette population, la crainte de manquer d'aliments, l'ambition des chefs, ont fait des habitants de chaque île une nation à part, en guerre avec toutes les autres.

Peut-être même faut-il regarder comme des Mélanésiens les premiers habitants des îles Pelew (2), aujourd'hui si modifiés dans leur apparence extérieure, mais si semblables encore par le langage aux populations noires de quelques autres îles mélanésiennes.

Les habitants des îles Pelew ou Palaos ont, en effet, un langage qui, comparé à ceux de Vanikoro et de la Nouvelle-Calédonie, ne permet pas, malgré de nombreuses différences, de méconnaître les rapports existant entre ces populations ; et, pour que le lecteur puisse en juger, nous allons mettre en regard quelques mots, tirés d'un vocabulaire fait par nous, il y a déjà bien des années, puisque c'était après avoir visité l'île Vanikoro.

(1) Nous ferons remarquer que, sur 18 mots des îles King's Mill que nous avons pu nous procurer aux Sandwich d'un naturel de ces îles, la plupart sont polynésiens et surtout ceux de la numération. Ainsi : bon, *lile* ; mauvais, *kino* ; chef, *aliki* ; feu, *aki*, etc.

(2) *Relation des îles Pelew, d'après les journaux du capitaine H. Wilson et de quelques-uns de ses officiers qui, en août* 1783, *y ont fait naufrage sur l'Antelope, paquebot de la compagnie des Indes-Orientales.* Traduit de l'anglais de George Keate, in-4°. — Paris, 1788.

	PELEW.	VANIKORO.	Nlle-CALÉDONIE.
Homme ..	arracat.	lamoka, ranouka.	abanguia, tchiau.
Chef	rupack.	teligui, taligui.	aliki.
Dent.....	ungetell.	ougnè, indje.	paou mangué.
Femme ...	artheil.	vanime, venime.	tamomo, tama.
Manger ..	munga.	kaouann-ha, navau-ha.	houyou, abou.
Mer.....	isoup.	laouré, virou.	dene.
Non.....	deak.	taie, tae.	nda.
Oreille ...	manbat.	manbaleuhi.	guéning.
Pirogue ..	malaeye.	iraoué, goia, kouéré.	wa, oaka.
Sein	tout.	uran-ha, norae.	tingué.
Soleil.....	coyal.	ouoie, a, aeve.	inanghat.
Tête.....	boteluth.	batcha, ouan-batcha.	bangué.
Viens ici..	moramaï, amuno.	koume tchalo, goloma-goloma.	ame.

Certainement les ressemblances ne sont pas nombreuses, mais elles suffisent, croyons-nous, pour qu'on puisse rapprocher le langage des Pelew de celui de Vanikoro surtout, et pour montrer que des mots polynésiens n'y existent pas aussi nombreux qu'à Vanikoro et à la Nouvelle-Calédonie. Quelle analogie peut être plus grande en effet, que celle présentée par les mots employés à Vanikoro et aux Pelew, pour rendre le mot oreille ? De même, celui qui signifie homme ne démontre-t-il pas une grande analogie de prononciation dans les deux contrées ? Evidemment, il y a beaucoup moins d'analogies entre le Pelew et le Néo-Calédonien, car celles qui rapprochent ce dernier du langage de Vanikoro ne sont absolument dues qu'aux mots polynésiens adoptés dans les deux îles. Toujours est-il que les analogies signalées suffisent, à notre avis, pour faire supposer que les premiers habitants des îles Pelew étaient Mélanésiens.

A cette occasion, nous ferons remarquer que, d'après le chevalier Keate, l'auteur du voyage de Wilson sur l'*Antelope*, ces îles n'avaient point été visitées avant le capitaine anglais : or, il fournit lui-même la preuve du contraire en nous apprenant qu'il y existait des choux et des chats à l'arrivée de Wilson. En effet, les noms que les naturels donnaient aux uns et aux autres n'étaient que des noms

européens, preuve que quelques-uns de ceux-ci étaient venus avant Wilson : l'histoire des navigations espagnoles ne permet pas d'ailleurs d'en douter.

On sait que les Espagnols connaissaient ces îles sous le nom d'îles Palos ou Palaos longtemps avant le naufrage de l'*Antelope* en 1783. Le mot *Gatou*, donné par les indigènes comme nom des chats, est, à n'en pas douter, le mot espagnol *gato*, comme celui de *cabou* n'est que le mot anglais signifiant chou ; il est plus difficile seulement de pouvoir dire d'où venait ce dernier, si ce n'était pas des matelots mêmes de Wilson. On sait enfin que certaines îles Carolines voisines avaient tant été fréquentées par les Espagnols, qu'on n'y parlait d'autre langue que celle de ces derniers, au dire du capitaine Covel, de l'*Alliance*, qui donna plus tard à ces îles le nom de son navire.

Qu'il nous soit encore permis de faire remarquer, en passant, cette habitude des sauvages de répondre par des mots qui ne peuvent qu'induire en erreur, si on n'a pas le soin de les peser, et si on ne peut les comparer à un autre langage connu. Nous en citerons particulièrement un pris parmi ceux rapportés par le capitaine Wilson. On voit, dans le vocabulaire qui est à la fin de son voyage, que le mot *Aree* (1) est rendu par *Bouaka*, dans un des districts. Un philologue, en lisant une pareille dénomination, s'apercevra bientôt que ce ne peut être qu'une erreur ou une fausse application d'un mot bien entendu, mais appliqué ordinairement à toute autre chose. C'est en effet une erreur, car le mot *Bouaka* a probablement, sinon certainement été répondu à la question faite. Cent fois ailleurs nous avons vu répondre ainsi, par le premier mot venu, mais capable en même temps de faire naître l'hilarité des assistants. Ce mot *Bouaka* signifie « cochon » : l'indigène n'avait sans doute pas la malice de le choisir plus qu'un autre, mais il le donnait comme il eût donné celui de *ure*, par exemple, pour montrer sa lassitude d'abord et faire rire ensuite tous ceux qui l'entouraient.

(1) Prononcez, *Arii*, chef.

Nous ne laisserons pas ce sujet, sans faire remarquer également le mot *weel* donné pour « bon » par Wilson. Certes, ce navigateur n'a pas dû avoir beaucoup de peine à le trouver. Il était naufragé depuis quelque temps, et les sauvages avaient dû entendre ce mot si souvent qu'ils l'avaient retenu ; ils le prononçaient à leur manière, et ils le donnèrent plus tard, par suite de cette habitude qu'ont les sauvages de retenir les mots étrangers et de les employer. Les mots *Pederay*, ceinture d'homme, *motar*, colère, etc., cités par Wilson, doivent lui avoir été donnés comme le premier; ce ne sont presque certainement que des mots espagnols de même que *gatou* et le mot *colocol* donné à un banc de sable aux Pelew. Jusqu'au mot *malaeye*, employé d'après Wilson pour pirogue, est un mot étranger et probablement le mot *malayou*. Ce fait semblerait prouver que des Malais ont été entraînés jusque-là, mais en petit nombre, puisque, ainsi qu'on le verra, s'il y avait un Malais dans ces îles à l'arrivée du navigateur anglais, la langue malaie y était complétement inconnue (1).

Il est sans doute inutile de dire après cela que le capitaine H. Wilson avait écrit les mots Pelew d'une manière si différente de leur prononciation que, lorsque le commandant du *Duff*, J. Wilson, qui conduisit en Polynésie les premiers missionnaires anglais, se présenta dans les Palaos, il lui fut impossible de se faire comprendre en se servant du vocabulaire de son prédécesseur. Il rapporte que, à l'exception de quelques noms propres, les naturels ne reconnurent aucun des mots cités.

En somme, si on pouvait s'en rapporter au vocabulaire de H. Wilson, il n'y aurait, dans la langue des îles Pelew, que quelques mots d'apparence polynésienne ; le fond en serait tout mélanésien, de même que la coutume des habitants de mâcher le bétel, de porter des ceintures étroites et très-dures, de se servir de vases en terre, d'avoir pour armes l'arc et les flèches, etc. Les seuls mots d'origine polynésienne que l'on trouve dans cette langue ne sont guère, en

(1) Ouvr. cité, ch. III, p. 37.

effet, que *mate* ou *mati* « tué, mort », *mora maï* « viens ici », *aaa* « oui », *kou* « toi », *arree* (*arrii*) « presser les rameurs, exciter », *aïni* « cinq », *orou* « deux », etc.

Mais, pour être convaincu que ces îles ont reçu des colonies polynésiennes, il suffit, croyons-nous, de jeter les yeux sur le portrait du jeune prince *Li-bou*, amené en Angleterre par le capitaine Wilson (1). Un autre portrait du même livre (2), celui de *Ludi*, l'une des femmes du roi *Abba-Thulle*, ne permet pas non plus d'en douter: les traits, les yeux, toute la physionomie, les formes du corps et surtout de la gorge, sont absolument ceux des Polynésiennes des Tunga et de Tahiti; le tatouage lui-même est polynésien. Enfin, le portrait d'*Abba-Thulle* lui-même n'a rien de Papua, si ce n'est peut-être la bouche, car les yeux, le nez, les oreilles, le front et la chevelure sont ceux de la race polynésienne. On dirait qu'il s'est passé, aux îles Pelew, le même fait que nous avons observé à Vanikoro, c'est-à-dire, à en juger aux Pelew par les portraits précédents, et à Vanikoro par les noms de plusieurs chefs, que les Polynésiens ont fini par s'emparer du pouvoir ou par être préférés aux chefs indigènes. Espérons qu'avec le temps on parviendra à savoir quelle est exactement la langue des îles Palaos, et quelle part ont prise les Polynésiens d'abord, et probablement des habitants de Gilolo et de Mindanao, les îles malaisiennes les plus voisines, dans la formation des habitants des îles Pelew.

Quoi qu'il en soit, il semble prouvé que des colonies de race mélanésienne sont allées s'établir dans quelques-unes des îles Carolines et se sont, par suite, plus ou moins mêlées aux populations qui les habitaient avant leur arrivée. Pourtant ce ne sont encore que des exceptions, puisque, presque partout, les Carolins sont restés purs et présentent les caractères physiques que nous avons fait connaître.

C'est en somme avec les Polynésiens que les écrivains les plus compétents, Chamisso, Lütke, Kotzebüe, etc., leur

(1) Ouvr. cité, p. 344.

(2) Ouvr. cité, p. 198.

trouvent le plus de ressemblances, en les regardant comme sortis de la même souche ; et c'est à la même conclusion que nous avons été conduit nous-même par l'observation et la comparaison de toutes les populations océaniennes. Forster (1) était si frappé des ressemblances des indigènes des îles les plus orientales du Pacifique avec ceux des îles Carolines, qu'il n'hésitait pas à dire que ces dernières étaient presque sûrement le berceau des premières. Seulement pour lui, comme pour la plupart des éthnologues, la souche se trouvait en Asie, tandis que nous espérons démontrer qu'elle existait dans un tout autre point.

(1) *Deuxième Voyage de Cook*, p. 306.

II

ILES MARIANNES.

Aperçu géographique. — Caractères physiques des anciens Mariannais, d'après Le Gobien ; Gemelli Carreri ; Dampier ; Pigafetta. — Lieu d'origine des Mariannais. — Langage Mariannais ; — Ses ressemblances avec le Malai, le Tagal et surtout le Polynésien. — Chants Mariannais.

Ces îles, nommées îles Gani par les anciens habitants, sont situées dans la partie septentrionale du grand Océan Equinoxial, à l'Est et à 400 lieues environ des îles Philippines.

Elles s'étendent du Nord au Sud depuis 13° 10' jusqu'à 20° 30' de latitude, mais elles n'occupent pas plus de 1° 17 en longitude.

Dix-sept îles, îlots ou groupes d'îlots, composent cet archipel : les plus considérables sont Guam, puis Saypan, Rota et Tinian, qui sont des îles élevées. On y trouve des rivières d'eau douce et des eaux minérales ferrugineuses à Guam.

Les moussons de l'Est et de l'Ouest s'y font sentir. Les vents de la première soufflent pendant les mois de décembre janvier, février, mars, avril et mai, pendant lesquels il fait beau et sec ; les vents de la deuxième soufflent en juin, juillet, août, septembre, octobre, novembre, et ils sont accompagnés non-seulement de grandes pluies, mais encore de vents tempétueux et d'ouragans.

Les vents de beau temps sont plus particulièrement les vents d'Est et de Nord-Est ; ils règnent surtout depuis mars jusqu'en juin. Les vents les plus orageux sont ceux du Sud-Ouest et du Nord-Ouest ; c'est en novembre qu'ont lieu le plus souvent les ouragans.

Ces îles, découvertes par Magellan le 6 mars 1521, furent d'abord appelées par lui îles des Larrons ; en 1563, D. Miguel

Lopez de Legaspe, qui en prit possession pour le roi d'Espagne, les nomma : *islas de las velas*, îles des Voiles, à cause de la quantité de pirogues à voiles latines que les insulaires avaient en mer. Le nom d'îles Mariannes, ne leur fut donné qu'en 1668, par le P. Sanvitores, en l'honneur de la reine d'Espagne, Marie-Anne d'Autriche, femme de Philippe IV.

Caractères physiques des Mariannais. — Nous dirons d'abord qu'il ne faut pas juger des anciens habitants par ceux d'aujourd'hui, qui ne sont que des métis d'européens, philippinois ou autres, plus ou moins mêlés. Ce n'est donc qu'aux anciens voyageurs qu'il est possible de demander quels étaient les caractères physiques de la nation qui occupait ces îles avant l'arrivée des Européens.

Or voici ce qu'en dit le P. Le Gobien (1) : « Ces insulaires étaient basanés, mais leur teint était d'un brun plus clair que celui des habitants des Philippines (2). Ils étaient plus forts et plus robustes que les Européens ; leur taille était haute et leur corps bien proportionné. Quoiqu'ils ne vécussent que de racines, de fruits et de poissons, ils avaient tant d'embonpoint qu'ils en paraissaient enflés ; mais cet embonpoint ne les empêchait pas d'être souples et agiles. Ce n'était pas une chose extraordinaire parmi ces peuples de vivre cent ans. »

Gemelli Carreri, qui voyagea de 1673 à 1697, dit, de son côté (3) : « Les habitants de ces îles sont tous d'une figure gi-

(1) *Histoire des Mariannes*, 2e édit, 1701, liv. II, p. 46.

(2) Pour montrer les analogies physiques existant entre les Mariannais et les Tagals, nous citerons la description que M. de la Gironière donne de ces derniers à la page 261 de ses *Aventures d'un gentilhomme breton* : « Le Tagal est bien fait, plutôt grand que petit ; cheveux longs ; peu ou point de barbe ; couleur cuivrée ; œil grand, vif, parfois un peu bridé ; nez un peu gros ; pommettes saillantes ; gai, enjoué, aimant la danse, la musique ; ardent en amour ; cruel avec ses ennemis ; vindicatif ; jaloux de l'honneur de sa femme, indifférent pour celui de ses filles. » Il pense que les Tagals sont probablement un mélange de Malais, d'Aëtas, de Japonais, de Chinois et d'habitants des îles de la Polynésie.

(3) *Voyage autour du Monde*, 1728, t. V, ch. 5, p. 281.

gantesque, de grosse corpulence, et d'une grande force. Ils sont si bons nageurs et habiles plongeurs qu'ils attrapent même les poissons. Avant que les Espagnols missent pied à terre dans ces îles, ces peuples y vivaient sous un chef, errant tout nus dans les montagnes. » Il répète qu'ils ne connaissaient pas le feu ni l'usage du fer, qu'ils n'avaient aucune trace de religion, mais qu'ils avaient une grande vénération pour leurs ancêtres dont ils conservaient les crânes. Leur langue, ajoute-t-il, diffère de celle des Philippines. Leurs armes sont la javeline dont la pointe est faite de l'os d'une jambe humaine ou d'une pierre aiguë.

Dampier écrit également (1) que les gens de Guam sont robustes et qu'ils ont les membres gros et bien formés. Ils sont noirâtres comme les autres Indiens ; ils ont la chevelure noire et longue; les yeux mal proportionnés ; le nez grand ; les lèvres grosses et les dents passablement blanches ; ils ont le visage long et l'air féroce.

Depuis le P. Le Gobien, il n'est pas un auteur qui n'ait répété sa description. Ainsi de Freycinet a écrit (2) : « Autrefois la classe noble était généralement d'une taille gigantesque, d'une grosse corpulence et d'une force bien supérieure à celle des Européens. Les hommes de la basse classe avaient des formes moins athlétiques. L'embonpoint souvent excessif des individus ne nuisait ni à l'élégance de leurs formes ni à la souplesse de leurs mouvements. Nageurs infatigables et plongeurs habiles ils conservent encore (1817) ces qualités, comme celle de faire à terre rapidement de longues courses avec un lourd fardeau sur les épaules. » Absolument, dirons-nous, comme les Hawaiiens d'aujourd'hui. « Leur couleur, ajoute-t-il, est basanée, tirant un peu sur le sombre, sans être foncée ; leurs cheveux sont noirs et lisses. »

Après de Freycinet, d'Urville dit à son tour (3): « Quoi qu'il en soit du nom des habitants, la race mariannaise était au-

(1) Ouv. cité, 1er vol., p. 314.

(2) *Voyage de l'Uranie*, 1re partie, t. II, p. 276.

(3) *Voyage pittoresque*, p. 492.

trefois magnifique. Les chefs avaient des formes athlétiques, une corpulence énorme, et une force bien supérieure à celle des Européens. D'un embonpoint souvent excessif, les hommes n'ont pas moins de souplesse ni moins de grâce. Ils plongent et nagent avec une habileté que rien n'égale et, dans leurs marches à terre, portent, sans se fatiguer, les plus lourds fardeaux. »

De Chamisso apprend, d'un autre côté, que, suivant le frère Juan de la Conception, le peuple des Mariannes ressemblait autrefois aux Bissayas, aussi bien par la physionomie que par le langage, et qu'il n'en différait que par des nuances diverses.

Mais, bien avant eux, voici ce qu'avait dit Pigafetta, le compagnon de Magellan, et cette observation, faite en 1521, mérite, à cause de cela même, d'être particulièrement remarquée (1) : « Ils sont grands, bien faits, de couleur olivâtre, mais ils passent pour naître blancs et ne devenir bruns qu'avec l'âge. Les femmes sont jolies, d'une belle taille et moins brunes que les hommes. Les uns et les autres ont les cheveux noirs, plats, longs, qui chez les femmes tombent jusqu'à terre, etc. (2).

Il avait le premier aussi signalé, parmi les coutumes des Mariannais, l'usage d'aller tout nu, si ce n'est, dit-il, « que les femmes couvrent leurs parties sexuelles avec un tablier étroit de toile ou plutôt d'une écorce, mince comme du papier, qu'on tire de l'aubier du palmier. »

Il avait également signalé l'usage du bétel, des chapeaux de palmier, et des onctions sur le corps et les cheveux.

(1) *Premier voyage autour du monde, par le chevalier Pigafetta*, p. 60. — Paris, an IX.

(2) Disons, en passant, qu'il résulte de son récit, quoiqu'il ne l'exprime pas nettement, que Magellan avait dû se procurer des cochons dans l'île des Mariannes où il avait relâché, et qu'on suppose être l'île Guam, puisqu'il ordonne, en dressant les tentes, d'en tuer un pour les malades, à son arrivée à Humunu, petite île déserte à côté de Samar et non loin de celle où il fut tué. En effet, pendant la traversée, on avait été contraint de consommer, pour vivre, jusqu'à l'enveloppe en peau des cordages, et il n'est pas supposable qu'on eût conservé quelques cochons à bord.

Excepté l'usage du bétel et des chapeaux, il n'est pas de description, à notre avis, qui puisse rapprocher davantage les Mariannais anciens des Polynésiens de tous les temps ; en y ajoutant l'embonpoint, dont il ne parle pas, et les formes athlétiques qu'indiquent Le Gobien et Carreri, tous les caractères réunis dans ces quelques lignes sont, en effet, ceux des Polynésiens. Car, s'il dit que la couleur des Mariannais est olivâtre, il a soin de faire remarquer qu'on les disait naître plus blancs, et l'on a vu que chez beaucoup de Polynésiens la couleur plus foncée ne dépend que de certaines circonstances physiques. Il est évident que l'usage du bétel et des chapeaux était une différence ; mais cette différence n'était due, bien probablement, qu'à la venue de quelques étrangers ayant cet usage, puisque, par une foule d'autres caractères, les Mariannais se rapprochaient encore plus des Polynésiens qu'on ne l'a cru jusqu'à présent. Nous nous figurons donc les anciens Mariannais tels que les Hawaiiens se sont montrés à nous, nageurs extraordinaires, porteurs et marcheurs infatigables, énormes parfois, grands, forts, etc. Serait-ce d'Hawaii que seraient venus les Mariannais ?

Lieu d'origine des Mariannais. — La première opinion à citer est celle du P. Le Gobien qui s'exprime de la manière suivante dans son *Histoire des îles Mariannes* (1) : « On ne sait en quel temps ces îles ont été habitées ni de quels pays ces peuples tirent leur origine. Comme ils ont à peu près les mêmes inclinations que les Japonais et les mêmes idées de la noblesse, qui y est aussi fière et aussi hautaine qu'au Japon, quelques-uns ont cru que ces insulaires venaient du Japon, qui n'est éloigné de ces îles dans le Nord-Ouest que de six à sept journées. Les autres se persuadent qu'ils sont sortis des Philippines et des îles voisines, parce que la couleur de leurs visages, leur langue, leurs coutumes et leur manière de gouvernement a beaucoup de rapport avec celui des Tagals, qui étaient les habitants des Philippines, avant que les Espagnols s'en fussent rendus les maîtres. Il y a bien

(1) Liv. II, p. 45.

de l'apparence qu'ils tirent leur origine et des uns et des autres et que ces îles se sont peuplées par quelques naufrages des Japonais et des Tagals, qui y auront été jetés par la tempête. »

Cette opinion a, depuis, été adoptée par presque tous les écrivains et particulièrement par le président Debrosses qui, paraphrasant ce qu'a dit Le Gobien, pense que Japonais et Tagals peuvent, les uns et les autres, avoir été jetés sur ces îles par quelques naufrages. Voici en effet, ce qu'il dit dans son *Histoire des navigations aux Terres Australes* (1) : « Il y a apparence que les Mariannais tirent leur origine de ces deux peuples et que ces îles se sont peuplées par quelques naufrages de Tagals et de Japonais, qui y auront été jetés par la tempête ». On pouvait le supposer d'autant mieux, dirons-nous, que l'on sait aujourd'hui que, dans maintes occasions, des jonques japonaises ont été entraînées non-seulement jusqu'à ces îles, mais jusque dans les Carolines, jusqu'aux îles Sandwich et même jusqu'en Amérique.

En outre, un fait curieux à remarquer et qui semble prouver que les Mariannais avaient eu des rapports, volontaires ou non, avec les Japonais, c'est qu'aux Mariannes on donne le nom de *Katana* à une espèce d'épée ou coutelas servant d'arme offensive. Or le même nom, dans la relation du voyage de Rodriguez de Viero y Velasco, est, au Japon, donné à une épée. On conviendra que c'est du moins une forte présomption en faveur de rapports entre les deux contrées.

Ce sont probablement ces diverses circonstances qui ont porté le naturaliste R. P. Lesson à dire (2) que « les habitants des îles Mariannes devaient, avant la conquête des Espagnols, ne différer en rien des Carolins orientaux, et sans nul doute des Tagals ou habitants primitifs des îles Philippines. Le P. Le Gobien, ajoute-t-il, qui a longtemps vécu au sein de ces populations insulaires, a émis à ce sujet des idées qui me paraissent d'autant plus justes qu'elles ne se rattachent à aucune opinion systématique. » Et c'est aussi

(1) T. II, p. 495.

(2) *Tableau des races humaines*, p. 62.

sans doute ce qui l'a aidé à attribuer aux Mariannais et aux Carolins une origine mongole.

Quant au savant capitaine de Freycinet, il ne paraissait pas être bien fixé sur le véritable lieu d'origine des Mariannais, malgré ses longues et consciencieuses études à ce sujet, car il se contente de dire (1) : « Nous ne chercherons pas à déterminer ici quel est le pays d'où la population des Mariannes a tiré sa première origine ; cette question a besoin encore d'être plus approfondie. Il importe, avant tout, de constater si, comme certains écrivains l'ont avancé, (Le Gobien et Murillo Velarde : *Histoire des Mariannes* et *Histoire de la province des Philippines*), il existe dans les traits de la figure, la couleur de la peau et le langage même des Mariannais, une analogie remarquable avec ce qu'on voit chez les Tagals et les Bissayas, peuples des Philippines ; s'il est probable qu'à une époque reculée, les Japonais aient fréquenté les Mariannes et si la ressemblance qu'on dit avoir observée entre la noblesse des deux pays, également fière et hautaine, est due à des communications passagères. »

Or, on vient de voir que, d'après le P. Le Gobien, le teint des Mariannais était d'un brun plus clair que celui des habitants des Philippines, et que tous les autres caractères cités par lui les rapprochaient plus des Polynésiens que de tout autre peuple. Le P. Le Gobien, trouvait, en outre, que la langue des habitants des Mariannes était douce et aisée et que l'un de ses agréments était de transposer les mots et quelquefois même les syllabes d'un même mot, ce qui causait, dit-il, des équivoques que le peuple aimait beaucoup (2). Absolument, ajouterons-nous, comme le faisaient encore les habitants des îles Marquises quand nous nous trouvions dans ces îles en 1843. Evidemment, de pareilles paroles rapprochaient cette langue encore plus de la langue polynésienne que de la langue tagale, à laquelle on la dit généralement ressembler. Le F. Juan de la Conception, qui avait constaté cette ressemblance entre le Mariannais et le Tagal, ajoutait :

(1) Freycinet, p. 276, t. II.

(2) Ouv. cité, p. 48.

cependant le langage mariannais diffère par diverses choses.

Fait bien remarquable, de Freycinet, qui avait commencé un immense travail sur cette langue, travail que la mort l'a empêché d'achever, n'a pas même fait connaître complétement sa manière de voir à ce sujet, car il se contente de dire (1): « sans être dépourvu de ressemblance avec le Malais et le Tagal, l'idiome des Mariannais, d'une prononciation douce et aisée, a cependant un caractère qui lui est propre. Il existait toutefois jadis des différences assez fortes entre le langage des îles du Nord et celui des îles plus voisines de Guam ; différences qui se manifestaient même sensiblement d'une localité à l'autre de l'île principale. Aujourd'hui même la prononciation n'est pas identique partout. Lors de la réunion des diverses peuplades à Guam, en 1699, tout a été mêlé, hommes et langages. »

Ce sont nécessairement ces lignes qui ont fait dire à d'Urville (2): « malgré quelques affinités avec le Malais et le Tagal (3), la langue mariannaise avait un caractère propre ; elle était douce, d'une prononciation aisée et nette, concise et elliptique. » De même que ce sont elles qui ont fait dire par le compilateur de Rienzi (4) que « sans être dépourvu de ressemblance avec le Malai, répandu dans toute la Malaisie, et le Tagal que l'on parle aux Philippines, l'idiome des Mariannais, d'une prononciation douce et aisée, a cependant un caractère qui lui est propre. »

Tout cela, il faut bien le reconnaître, n'aide guère à préciser le caractère véritable de cette langue, et il est vraiment remarquable qu'on ne soit pas plus fixé sur son compte, après un séjour aussi prolongé que l'a été celui des missionnaires espagnols dans ces îles.

Il est évident que si le langage mariannais se rapproche

(1) T. II, p. 365.

(2) *Voyage pittoresque*, p. 494, t. II.

(3) Pour lui, on le sait, les Tagals étaient évidemment d'origine Malaise, et parlaient une langue harmonieuse et arrêtée, v. p. 256.

(4) T. II, p. 5.

du Tagalog et du Bissaya, il en diffère néanmoins beaucoup, ainsi qu'on peut s'en convaincre en comparant, avec les discours Mariannais rapportés par Freycinet, l'oraison dominicale des Philippines, que nous transcrivons, d'après Mallat, à la fin de ce chapitre.

Suivant cet auteur (1), « les idiomes parlés dans les îles Philippines par les naturels soumis au gouvernement espagnol, peuvent se réduire aux suivants : Tagalog, Pampango, Zambales, Pangasiman, Iloco, Cagagan ou Ibanag, Camarines ou Vicol, Batanes et Chamorro. Deux langues, ajoute-t-il, peuvent être considérées comme les langues-mères : ce sont la Tagale et la Bissaya. On parle la langue tagale, qui est la plus répandue, dans les provinces de Tondo, Bulacan, Batanga, Butangas, Samboanga, et même aux îles Mariannes où les déportés la répandirent. » Quant à la langue Chamorro, il n'en dit absolument rien dans ses deux volumes.

Au surplus Mallat, dont l'ouvrage aurait pu être si riche et si intéressant, n'ajoute rien de nouveau à ce qu'on savait avant lui sur les Philippines et les Mariannes ; il s'est probablement borné à puiser ses informations dans Zuniga et les auteurs qui l'ont précédé. Il pense (2) que les Indiens des Philippines sont d'origine malaie. Pour lui, la race négrito est la première occupante, et il n'est pas éloigné de croire que les Indiens ne sont que des Négritos mêlés à du sang Malais et Malabar (3). Il admet que des insulaires de la mer du Sud (Micronésiens) ont été amenés par les vents (4), et il ajoute (5) qu'on voit encore assez fréquemment des habitants de la Polynésie (il veut dire Micronésie), portés par les vents alisés sur les côtes Est et Sud-Est de l'île de Luçon.

(1) J. Mallat, *Les Philippines*, etc., t. II, p 169.

(2) Ouvrage cité, t. I, p. 47.

(3) Ouvrage cité, p. 15.

(4) Ouvrage cité, p. 44.

(5) Ouvrage cité, p. 46.

Un seul écrivain, jusqu'à présent, a établi la séparation du Malais et du Tagal, et cet écrivain est le célèbre ethnographe Balbi, qui, dans *l'Introduction* de son *Atlas des langues* dit (1): « Ce que nous avons dit antérieurement et la comparaison des vocabulaires Chamorres avec ceux du Malayou et du Tagal, nous dispensent de réfuter l'opinion de Lampurlanes qui regarde cette langue comme un dialecte des Malais, et celle de Le Gobien, qui la classe parmi les dialectes tagals. »

Il ajoute que le vocabulaire des Mariannes, comme ceux des Carolines et des Mulgraves, avec lesquels il a d'assez grandes ressemblances, s'éloigne beaucoup du grand Océanien (*Grand-Polynésien*) et du Malayou.

Enfin il dit, avec raison, que c'est une langue encore vivante, malgré l'opinion contraire émise par le savant de Chamisso, et il s'appuie sur l'assertion de Gaimard, que nous partageons complétement nous-même : mais nous trouvons, à cause de cela, encore plus surprenant qu'on ne soit pas plus nettement fixé sur la place qu'elle doit occuper. De Chamisso a vu à Agagna un vocabulaire de la langue mariannaise ; mais il se contente de dire que le manuscrit tombait en vétusté sans avoir servi, car l'Espagnol était depuis longtemps compris par les indigènes.

En résumé, comme on le voit, la langue mariannaise, pour presque tous les écrivains, a un caractère propre et quelque ressemblance avec le Malai et le Tagal ; seul, Balbi dit qu'elle n'est ni un dialecte malai, ni un dialecte tagal.

Nous en faisons l'aveu, nous serions assez disposé à partager cette dernière opinion ; mais il y a pourtant quelques remarques à faire à ce sujet, car si nous ne croyons pas que le Mariannais dérive directement des deux langues citées, il est néanmoins impossible de ne pas reconnaître qu'il présente un certain nombre de mots qui, bien que défigurés, annoncent leur provenance.

Nous citerons, comme exemple, les mots : *polan*, lune,

(1) Ouv. cité, p. 252.

mois, qui dérive bien probablement du Malais *boulan* ; *manok*, poule, qui provient du Tagal *manouc* ; *aniti*, esprit mauvais, qui paraît dériver du Philippinois *anito* ; *gouma olitaos* ou *aritoï* (1), maison de célibataires, qui pourrait provenir du Malai *roumah*, maison ; *goaïladji*, nécessaire, du Malai *ouadjib* ; *makano*, manger, de *makann* ; etc.

Mais il est d'autres mots qui annonceraient plutôt un emprunt fait à une troisième langue, celle des Polynésiens. Ainsi les nobles, aux Mariannes, étaient appelés *matoas*, mot qui se rapproche de *matua*, personnage et *motua*, père, aux îles Marquises, *matua*, père, à la Nouvelle-Zélande, *matua*, vigoureux, fort, à Tahiti, etc. Les sorciers étaient nommés *makanas* ; or, aux Marquises, *makaka* signifie méchant, mauvais plaisant, tendre des embûches. Mais ces ressemblances ressortiront bien mieux par l'examen des tableaux comparatifs placés à la fin de ce chapitre.

Les mots d'origine étrangère sont donc plus nombreux qu'on ne l'a cru, et ils prouvent tout au moins que les Mariannais ont eu des rapports avec les peuples divers qui les emploient. Pourtant leur langage est, comme on l'a dit, parfaitement spécial dans son ensemble ; il n'est ni Malai, ni Tagal, ni Polynésien ; c'est, pour ainsi dire, une langue à part formée de tout cela.

Ainsi, par exemple, on ne retrouve nulle part ailleurs, rendus par des mots semblables, les mots mariannais suivants : *anti*, âme ; *sakkan*, année ; *haani*, jour ; *mangatchang*, homme du peuple ; *atchaot*, demi-noble ; *eamtis* guérisseur ; etc. Ainsi, dans nulle autre langue, à l'exception toutefois du Polynésien, on ne constate des formules de politesse approchant de ces formules mariannaises : *ati djo*, me voici ; *atti hau*, veux-tu que je te lave les pieds ; *adjan*, ici ; *manohau*, où vas-tu ; *gomi manohau*, d'où viens-tu ; etc.

Il est curieux de remarquer que ce sont les mots polynésiens qui se présentent en plus grand nombre dans la lan-

(1) *Aritoï*, célibataires, libertins, est le même mot que *arioï* à Tahiti, *kaioï* aux Marquises.

gue des îles Mariannes ; seulement beaucoup y ont une signification différente de celle qu'ils ont en Polynésie. Il n'est guère admissible que ce soit un simple effet du hasard, et c'est une preuve qu'il a dû exister, au moins à une époque reculée, des rapports assez intimes entre les Mariannais et les Polynésiens. C'est aussi, croyons-nous, une raison de plus pour admettre que les Mariannais, dans l'origine, n'ont été que des Polynésiens entraînés jusque-là. Ce qui le prouve surtout, c'est la similitude des coutumes et des usages, le tatouage et le bétel exceptés, similitude que nous exposerons plus loin en détail. On a, en effet, retrouvé aux Mariannes comme en Polynésie, le même four chauffé avec des pierres ; les mêmes ornements en écaille de tortue ; le même mobilier des maisons ; les mêmes habitudes de propreté ; le même nombre de classes ; la même liberté chez les filles ; les mêmes maisons de libertinage ; la même coutume d'appeler le peuple pour construire rapidement ; la même manière qu'ont les Néo-Zélandais de s'embrasser par le frottement du nez ; les mêmes connaissances astronomiques ; le même goût des voyages ; la même crainte superstitieuse ; le même paradis ou lieu de délices placé sous la terre ; la même flûte traversière jouée avec le nez ; etc.

Pour que le lecteur puisse mieux se rendre compte des rapports existant entre les deux langues, nous citerons le discours fait en Mariannais par un chef, pour engager les insulaires à secouer le joug des Espagnols. M. de Freycinet, qui l'a fait connaître, l'a traduit en français et nous croyons devoir signaler quelques-uns des mots mariannais analogues à des mots polynésiens. Voici le texte de ce discours (1) :

Pago nai hayan sa manmatchagua i ghilago. Manaïgui guini nga tano i manmaulig nga tautau adju ha magnaga dja Agagna i manaïladji gnégneting djan i manmalango. Ti mapud ngu ta sossu djan ta funas; guin ta na haluman pago, ti o ta hulat larmuna, djan o ha tchighit hit djan hokok naï. Ta, fanmalulug gui pinto-ta djan haani-ta sa

(1) Ouvr. cité, livr. III, p. 199.

guin ha hoto humulat i pelo nga tanoan gui Timik hokok ninanga-ta; mano ta falagui! Delag djo djan ta fanmatuna gui tai hinikok sa ta na malulug i tano-ta.

M. de Freycinet en a donné la traduction suivante :

« A présent (il est temps) donner le coup mortel, parce que sont séparés les étrangers; sont absents de ce pays les (qui) se portent bien hommes; là seulement sont demeurés à Agagna les inutiles, infirmes et les souffrants. Pas difficile pour nous attaquer (l'ennemi) et nous délivrer. Si nous faire mauvais profit (du) présent, pas nous devoir vaincre plus tard, et eux devoir étroitement serrer nous (ils nous resserreront) dans un lieu étroit et caché, et (nous serons obligés) tout donner. Nous vivons à notre gré selon volonté notre et vie notre (nos habitudes) parce que si eux achever d'avoir conquis les autres terres habitables au Nord, finir espérances nôtres ; où nous enfuir (alors) ! Suivez-moi et nous être loués à n'avoir pas (de) fin, parce que nous être cause vivre en liberté le pays nôtre. »

Voici plusieurs des mots qu'on retrouve dans le Polynésien et particulièrement le Maori.

Nga, particule usitée pour former le pluriel à la Nouvelle-Zélande. En Mariannais, c'est, dit M. de Freycinet, la particule conjonctive, inconnue en français et servant à lier le pronom démonstratif avec le nom, le sujet avec l'attribut, etc. ;

Mana,	en Maori :	Pouvoir, influence, autorité ;
mamae,	—	peine, mal ;
mamao,	—	distant, éloigné ;
ha,	—	expression d'indignation ;
ngu,	—	animalcules marins;
ta,	—	abattre ;
ha,	—	voici, voilà, là, y, par ;
pako,	—	arracher les restes des patates, après la récolte ;
ti,	—	arbre ;

o,	en Maori:	de, oh ! nourriture, entrer : c'est d'après M. de Freycinet, le signe du futur aux Mariannes.
hoto,	—	épée de bois, commencer ;
mano,	—	mille ; etc.

Tous ces mots, il est vrai, paraissent avoir une autre signification ; mais leur existence dans la langue mariannaise n'est pas moins curieuse. Il est évident que ces mots sont trop nombreux pour avoir été introduits accidentellement, et il est bien plus probable qu'ils faisaient partie intégrante de la langue des premiers émigrants qui se sont établis dans ces îles. Quant aux changements considérables qui sont survenus, ils attestent, croyons-nous, l'arrivée d'autres peuples de race différente, qui ont probablement conquis les Mariannes et qui ont fini par se fondre avec la population première. Celle-ci, tout en conservant ses principales habitudes ethniques, en modifia plusieurs et adopta des usages, qui, jusque-là, lui étaient restés inconnus, tels que celui du bétel. Du langage de ces différents peuples il s'en forma, pour ainsi dire, un nouveau, parlé seulement dans les îles Mariannes. C'est ce que semblent indiquer, suivant nous, les quelques mots Malais, Tagals et Polynésiens que nous avons cités. Mais nous sommes aussi convaincu que la plupart des mots de l'ancienne langue mariannaise qui ont été conservés ont été très-souvent mal entendus et, par suite, mal écrits. De là provient certainement la principale cause de difficulté dans la comparaison du langage mariannais avec ceux de la Malaisie, des Carolines et de la Polynésie.

Entre autres erreurs, M. de Freycinet en a relevé une que nous croyons devoir rappeler. « Le P. Le Gobien, dit-il, (1) assure qu'ils se saluent par ces mots : *Ati-arinmo*, qu'il traduit par « permettez-moi de vous baiser les pieds. » Il y a ici erreur manifeste; l'expression citée, qu'il faut écrire *atti-ading-mo*, au moins dans le dialecte d'Agagna, signifie mot à mot « jeter de l'eau (sur) pieds tiens », et doit se

(1) Livre III, partie 1re, 2e vol., p. 377. Cette observation a été rapportée par de Rienzi comme si elle était de lui.

traduire par « voulez-vous que je vous verse » ou « qu'on verse de l'eau sur vos pieds ? » Or, cette phrase se rapporte fort bien à l'usage d'offrir de l'eau pour laver les pieds au visiteur qui entre dans une maison, et elle serait tout-à-fait déplacée si on la prononçait dans la rue ou toute autre part que chez soi, ainsi qu'on l'a dit. »

Nous pourrions nous-même en relever bien d'autres, mais nous préférons citer encore ici un chant mariannais qui aura l'avantage de montrer quelle était la langue de ce peuple à l'arrivée des Européens. Il est rapporté, comme tout ce qui a été dit depuis 1819, par de Freycinet, tant pillé par de Rienzi, et il montre tout particulièrement quelles étaient les mœurs de ce peuple, mœurs absolument analogues à celle des Tahitiens, des Marquésans, etc. : c'est le conseil donné par une mère à sa fille.

La traduction et les vers sont également de M. de Freycinet. (1)

Hodjong akaga makanno !
Sors, ma chère fille (pour) être mangée [pourqu'on profite de toi] !
Sa pago naï um (2)
Parce que mainten^t^(si) donner (toi) [si tu te livres, mainten^t^] (tu seras
mannghi
savoureuse [goûtée avec plaisir].
Sa guin la-muna um daghi
Parce que lorsque (il sera) plus tard, tu seras frustrée dans ton attente
Dja um hago pulan sapit.
Et toi garder [et tu auras] (du) chagrin

Voici les vers, que nous avons vu attribuer à tort à de Rienzi, et rendant à peu près le sens des paroles mariannaises :

(1) Ouvr. cité, livr. III, 1re partie, 2e vol., p. 369. Les mots placés entre parenthèses indiquent, dit-il, les idées qu'il faut sous-entendre pour se rapprocher de la syntaxe française ; ce qu'on a mis entre crochets développe la phrase ou une portion de phrase.

(2) *Um* est le signe de la seconde personne du futur, au singulier.

« Sors pendant tes beaux jours, sors, ma fille chérie !
« Va maintenant chercher et donner le bonheur ;
« Plus tard, avec dédain, tu serais accueillie,
« Et ce triste abandon ferait gémir ton cœur.

A la morale près, comme le dit M. de Freycinet, cette traduction est plus dans le génie de notre langue ; mais, pour rendre plus exactement le sens du texte, nous préférons encore les vers suivants du vieux poète Ronsard, qui ne les a pas faits à l'intention des Mariannaises.

« Donc, si vous m'en croyez, mignonne,
« Tandis que votre âge fleuronne
« En sa plus verte nouveauté,
« Cueillez, cueillez votre jeunesse :
« Comme à cette fleur, la vieillesse
« Fera ternir votre beauté.

Quoi qu'il en soit, s'il y a des mots malais introduits dans les Mariannes, ces mots n'ont dû l'être qu'au début, tout-à-fait, du peuplement de ces îles, ou peut-être un peu plus tard, mais, dans tous les cas, incidemment, car, ainsi qu'on le verra, le Malayou n'y était pas compris lors du passage de Magellan ; si ces mots n'ont pas moins été adoptés, c'est que, sans doute, en outre de toutes les autres coutumes polynésiennes que nous avons indiquées ou que nous indiquerons, les Mariannais avaient celle d'adopter avec empressement les mots étrangers qu'ils entendaient.

Quant aux mots tagals (1), ils paraissent être assez peu nombreux et, nous le répéterons, ce sont les mots polynésiens qui le sont davantage et qui le seraient encore plus, nous n'en doutons pas, si la langue eût été mieux orthographiée par les Européens.

Cependant, en parcourant le titre de l'ouvrage du P.

(1) M. de la Gironière, qui a si longtemps habité les Philippines et qui parlait le tagal, se contente de dire sur cette langue qu'elle est vraisemblablement d'origine malaise, et il cite entre autres les mots suivants : langue, en Malai, *lina*, en Tagal, *dila* ; cochon, en Malai, *babi*, en Tagal, *babui*.

Thomas de Villacastin (1), traduit en Tagal par le P. Aquino de Belen, nous avons cru reconnaître que la langue tagale a quelque analogie avec le Mariannais. Ces analogies sont indéniables, mais elles sont insuffisantes pour prouver autre chose que la venue de Tagals aux Mariannes, ou l'émigration d'un certain nombre de Mariannais aux îles Philippines.

Voici le titre de cet ouvrage : *Manga panalanging pagtatagobilin sa calolova nang tavong (nag hihingàlo). Ang may catha sa vican castilla ang P. Thomas de Villacastin sa mahal na compania ni Jésus. At ysinalin sa vican Tagalog ni D. Gaspar Aquino de Belen*, Manila, 1760, in-8°. Edition originale, Saragosa, 1613, in-16.

On lit également sur le titre d'un ouvrage du P. Ripalda : *Catecismo libro bagang pinag papalamnan nang dilan pan Gadyi, at maiclit, biglang casaysayan nang aral Christiano. Ang may cat ha nito sa vican, etc.*

On reconnaît, en relisant le discours cité plus haut par de Freycinet, que quelques mots sont complètement les mêmes, et quelques autres à peine modifiés. Il suffirait, il nous semble, pour s'assurer de la réalité de ces analogies, de comparer la langue mariannaise avec les ouvrages de Villacastin et de Ripalda, ainsi qu'avec ceux de Buzeta y Bravo, Bergano, Ezguerra, etc., sur les langues des Philippines.

Telles sont donc, en résumé, les opinions diverses émises par les écrivains et les commentaires auxquels nous avons cru devoir nous livrer, touchant les caractères physiques, le langage et le lieu d'origine des Carolins et des Mariannais.

Certes, tout cela est bien suffisant pour établir que de nombreuses et importantes analogies existent entre les Polynésiens proprement dits et que, par suite, leur descendance est bien probablement la même. Mais, pour qu'on juge mieux de l'importance de ces analogies, nous allons main-

(1) Le P. de Villacastin, né en 1570, est mort à Valladolid en 1649.

tenant les grouper, et faire voir qu'elles sont encore plus grandes et plus nombreuses qu'on ne semble l'avoir cru jusqu'à ce jour. Après cela, il sera facile de conclure.

Toutefois, comme il serait le plus souvent aussi long qu'inutile de donner quelque développement à ces ressemblances, nous nous bornerons, dans la plupart des cas, à indiquer le titre de chacune d'elles ; exceptionnellement pourtant nous en ferons suivre quelques-unes de détails plus étendus.

Ces détails seront, au contraire, assez circonstanciés dans les examens que nous ferons, ensuite, des différences que tous les observateurs ont signalées entre ces populations. Comme nous ne partageons pas leur manière de voir, il fallait nécessairement dire sur quoi s'appuie la nôtre, et pourquoi nous n'acceptons pas la leur.

III.

RESSEMBLANCES DES CAROLINS ET DES MARIANNAIS AVEC LES POLYNÉSIENS.

Ressemblances de religion, de superstitions, de croyances, de préjugés ; — Ressemblances d'industrie ; — Ressemblances de mœurs, coutumes, usages, état social ; — Ressemblances de maladies, de cérémonies funèbres ; — Autres analogies. — Différences existant entre les Carolins et Mariannais et les Polynésiens : Ces différences sont bien moins importantes que les ressemblances. — Les Polynésiens sont les ancêtres des Carolins et des Mariannais. — Tableaux linguistiques.

Les ressemblances existant entre les Carolins et les Mariannais, d'une part, et les Polynésiens, de l'autre, portent : 1° sur la religion, les superstitions, croyances, préjugés, etc. ; 2° sur l'industrie ; 3° sur les mœurs, coutumes, état social, etc. ; 4° sur les maladies, cérémonies funèbres, etc. Nous allons passer chacune d'elles successivement en revue.

1° *Ressemblances de religion, de superstitions, croyances, préjugés, etc.* — Mêmes habitudes religieuses qu'aux Tunga, dans plusieurs îles Carolines, telles que Mogmog, Yap, Ngati, etc., c'est-à-dire culte public et grand nombre de divinités. Les îles Mulgraves, Radack et Ualan sembleraient faire exception, mais rien n'est moins positif.

Même opinion sur la vie future et l'immortalité de l'âme, et même croyance en un lieu de délices, et un lieu de peines.

Même croyance aux maléfices, aux influences des astres, aux jours heureux ou malheureux, aux bons et aux mauvais esprits.

Même habitude de consulter le destin avant de partir ;

même croyance que leur navigation ne saurait être heureuse s'il se trouvait des bananes dans leur canot.

Même sentiment de crainte superstitieuse à la vue de l'oiseau nommé *Utag* aux Carolines et *Otatare* à Tahiti (1).

Même croyance aux sorciers, nommés *makanas* aux Mariannes, où ils exerçaient une sorte de sacerdoce.

Mêmes prétentions des prêtres mariannais qui déclarent avoir commerce avec les âmes des morts et qui, de leur propre autorité, désignent ceux qui vont au ciel ou ceux dont l'enfer est le partage.

Même usage du *tapu*, mais sous les noms de *pennant*, *emo*, *matmat*, *farack*, etc. D'Urville, pour établir sa famille micronésienne, s'est surtout appuyé sur l'absence du *tapu* dans les îles Carolines; c'est à tort, puisque Lütke l'a trouvé à Lougounor sous le nom de *pennant*, ainsi que cela résulte des lignes suivantes extraites de Mertens, le naturaliste de Lütke pendant le voyage du *Môller* et du *Seniavine* en 1826 (2) : « Si l'on se sert d'expressions inconvenantes, les indigènes s'écrient *pennant*, défendu. Ce mot exprime indifféremment toutes choses contraires à la loi; par exemple, il y a des arbres qui sont *pennant*, c'est-à-dire auxquels il n'est pas permis de toucher; un terrain *pennant* est celui duquel on ne peut pas pas approcher, etc. » Cette expression de *pennant*, ajoute-t-il, a absolument la même signification que *tabou* employé par d'autres habitants de l'Océanie.

D'après de Chamisso, le *tapu* existait aux îles Radack, sous le nom de *emo*, comme il existe, d'après de Rienzi, chez quelques peuples malais de Bornéo et des Célèbes, ainsi qu'à Ombay, sous celui de *pamali*. Le même écrivain pensait que cette terrible institution dérivait de l'arabe littéral *taoubou* ou *taouboum*, expiation, pénitence : on le trouve dans le chapitre IX du Coran. De Rienzi dit avoir

(1) La *Sittelle-Otatare* de Lesson.

(2) *Mémoire sur l'archipel des Iles Carolines*, *Bibliothèque universelle*, 1834-35.

remarqué cette coutume à Yap ou Gouap (1) sous le nom de *matmat*. A Ulea, le mot *tapu* est absolument le même qu'en Polynésie et il se retrouve aussi à l'île Rouk suivant Kotzebüe et Choris. Enfin, d'après Dubouzet (2), le mot *farack* serait l'équivalent du mot *tapu* à Tsis, petite île volcanique près de laquelle l'*Astrolabe* alla mouiller dans le groupe Rouk ou Hogoleu.

Nous ferons remarquer en passant que R. P. Lesson et Lütke, les deux seuls qui aient dit quelque chose d'intéressant sur Ualan, n'ont parlé ni l'un ni l'autre du *tapu* ; on doit néanmoins supposer qu'il y existe, quand on sait que l'*urosse tone* ou roi de l'île garda la boîte à herborisation du naturaliste de la *Coquille* parce qu'il l'avait touchée.

2° *Ressemblances d'industrie.* — Même manière d'allumer du feu en frottant deux morceaux de bois, *hibiscus populneus*, aussi bien aux Mariannes qu'aux Carolines et dans toute la Polynésie. Il est vrai que le P. Le Gobien a dit qu'à l'époque de la découverte des îles Mariannes par les Espagnols, leurs habitants n'avaient jamais vu de feu ; mais on pense généralement que c'est une erreur, puisque les Mariannais avaient dans leur langue des mots pour exprimer les idées de : feu, *gnafi* ; brûler, *sonog* ; allumer du bois, *tutung* ; charbon, *dungdung* ; braise, *pinagan* ; griller, *tono* ; bouillir, *luglug* ; et une foule d'autres.

Même usage du four chauffé par des pierres rougies, et même manière de préparer les aliments. Le four des Mariannais, appelé *tchanon*, était semblable à celui des îles Tunga.

Même usage du kava en boisson à Ualan, où il était connu sous le nom de *seka* ou *schiaka* ; il y était fabriqué avec le *piper siriboa* et aux îles Pelew avec le *Piper betel*. Il est vrai que beaucoup d'îles n'ont pas l'usage du kava et

(1) Cette île est celle que nous avons vue étant sur l'*Astrolabe*. De Rienzi pense que la syllabe *go*, du nom de Gouap, donné par d'Urville, n'est que l'article démonstratif *ko* des Néo-Zélandais ; d'après lui, le véritable nom serait Uap.

(2) Note dans le *Voyage au Pôle Sud* de d'Urville.

que le *Piper methysticum*, si commun à Ualan, est inconnu aux Pelew. Il en est de même à Olla et à Rouk, d'après le matelot Floyd, trouvé par Lütke à Mourileu et qui donna à ce navigateur la plus grande partie des renseignements qu'il a publiés.

Même usage du vêtement connu à Tahiti sous le nom de *tiputa*.

3° *Ressemblances des mœurs, coutumes, usages, état social, etc.* — Même division en trois castes, aux Carolines, suivant Lütke, de même qu'à Tahiti, d'après Forster père, et aux Mariannes, d'après Le Gobien. Dans ces dernières îles, les castes, avant la conquête, comprenaient les *matuas*, nobles ; les *atchaots*, demi-nobles et les *mangatchangs* ou le peuple. D'après de Freycinet, le nom donné autrefois au premier chef était *Maga-lahi* qui, disait-il, signifiait ancien, homme supérieur, chef de famille, patriarche. Ne serait-ce pas plutôt *maka-rahi* signifiant en Maori : *maka* jeté, naufragé ; *rahi* grand et *lahi* à Tikopia ?

Au surplus les chefs, aux Carolines, au lieu d'être appelés *ariki*, *arii*, sont, d'après Lütke, qui a visité 26 groupes d'îles, généralement désignés sous les noms de *tamor* ; *tamore* ; *tamour* ; *tamol* à Lougoumor ; *tamouel* à Ulutaï, l'Élévi de d'Urville : *tamon* aux Radack (de Chamisso) ; *rupack* aux Pelew (Lütke) ; *urosse* à Ualan, (Lesson et d'Urville). Or il faut remarquer qu'à Hawaii et dans les Tunga on donne aux chefs le nom de *tamalao*.

Même respect pour les chefs aux Carolines et aux Tunga. Ainsi Cook avait déjà appris, dans son troisième voyage, que les chefs eux-mêmes n'abordaient pas le monarque de ces îles sans les marques du plus profond respect et qu'ils touchaient ses pieds de leur tête et de leurs mains ; mais on sait depuis longtemps que les respects n'étaient dûs qu'aux descendants du *Tuitunga* ou chef religieux. (1)

Le père Cantova rapporte qu'on n'aborde les Tamols des îles Carolines qu'avec une vénération extrême. Lorsque

(1) Voir la description qu'en donnent d'Urville, de Sainson, etc. *Historique du voyage de l'Astrolabe*, p. 219.

l'un d'eux donne audience, il paraît assis sur une table élevée. Le peuple s'incline devant lui jusqu'à terre, et du plus loin qu'il arrive, il marche le corps tout courbé et la tête presque entre les genoux jusqu'à ce qu'il soit auprès de sa personne. Alors il s'assied à terre et, les yeux baissés, il reçoit les ordres du chef avec le plus profond respect. Les paroles de celui-ci sont révérées comme des oracles ; ses ordres sont exécutés avec une obéissance aveugle ; enfin on lui baise les mains et les pieds quand on lui demande quelque grâce.

Les habitants des îles Pelew, Carolines et Manaia, séparés par 1500 lieues, saluent de la même manière. Ils prennent le pied ou la main de celui à qui ils veulent faire honneur, et s'en frottent le visage. Nous avons dit qu'on ne fait pas autrement aux Tunga, dans certains cas, et avec certaines personnes.

Même usage de faire des présents aux chefs et d'en appeler à eux dans les débats (1).

Même habitude qu'aux Samoa des maisons séparées pour les assemblées générales, pour les célibataires, pour l'éducation. Dans chaque village, dit Cantova, il y a des maisons d'éducation ; l'enseignement est conservé dans des chants qui se transmettent et tiennent lieu d'annales.

Mêmes sociétés que celles des *Arioï*, *Kaioï*, *Karioï* des îles Tahiti, Marquises et Mangareva ; aux îles Mariannes, ces sociétés portaient le nom d'*Aritoï* ou *Oulitaos*, d'après Freycinet.

On a longtemps cru que Tahiti seulement avait cette singulière société d'hommes et de femmes, qui avait érigé la débauche et l'infanticide en lois fondamentales. C'était la croyance de Cook (2), et, depuis, presque tous les écrivains l'ont adoptée ; mais il est certain que cette coutume existait, tout-à-fait la même, aux Mariannes, aux Sandwich,

(1) Voir dans nos « *Documents sur Tahiti* » la coutume de donner ses propriétés à un chef pour ne pas laisser son adversaire gagner son procès.

(2) Voici les paroles de Cook, (1er voyage, t. II, collect. Hawkeswood) : « Un nombre très-considérable de Tahitiens des deux sexes

aux Mangareva, aux Marquises, où nous l'avons retrouvée et étudiée (1), et probablement dans plusieurs autres îles.

Le père Le Gobien a, le premier, signalé l'existence de cette société aux Mariannes, sous le nom d'*Arytoys*. Elle se composait, dit-il, de jeunes gens vivant avec des maîtresses, sans vouloir se marier. Il y avait des maisons particulières pour les associés, comme il y en a aux Marquises, mais ce n'étaient pas seulement, dit le P. Le Gobien, des jeunes gens et des jeunes filles qui s'y rendaient ; la plupart des femmes non mariées en faisaient autant, quelque fût leur âge. Absolument, dirons-nous encore, comme aux Marquises, où les *pokoehu*, filles ou femmes séparées de leurs maris, se réunissent dans des maisons spéciales.

Nous ferons remarquer à ce sujet que la société des *Arioï* n'a jamais été signalée ni aux îles Tunga, ni à la Nouvelle-Zélande, par les missionnaires et les voyageurs. Si cette secte n'y a pas existé, c'est une nouvelle présomption que la Nouvelle-Zélande et les Tunga ne tirent pas leurs habitants des îles océaniennes Tahiti, Marquises, Mariannes, etc.

Même goût des causeries, des discours, des histoires ; même attrait pour le plaisir, la danse et la musique, la nuit au clair de la lune.

Même amour des voyages sur mer, et même habileté à conduire leurs pirogues que les habitants des îles Paumotu, Tahiti, Samoa, Tunga, etc. Les pirogues sont faites en bois de l'arbre à pain et toutes sont à balancier. Il y en a

forment des sociétés singulières où toutes les femmes sont communes à tous les hommes. Cet arrangement met dans leurs plaisirs une variété perpétuelle, dont ils ont tellement besoin, que le même homme et la même femme n'habitent guère plus de deux ou trois jours ensemble. Ces sociétés sont distinguées sous le nom d'*Arreoy* ; ceux qui en font partie ont des assemblées auxquelles les autres insulaires n'assistent point. Les hommes s'y divertissent par des combats de lutte ; les femmes y dansent en liberté la *timorodee*, afin d'exciter en elles des désirs qu'elles satisfont souvent sur-le-champ. »

(1) Voir 1er volume de *Séjour aux Marquises et documents sur ces îles*, p. 821.

de toutes les grandeurs, mais les plus grandes n'ont guère que 30 à 40 pieds de long.

Même goût des parures : les femmes se parent de guirlandes de fleurs odoriférantes absolument comme à Tahiti ou aux Marquises. De plus, comme dans ces dernières îles, encore aujourd'hui, elles portent des pendants d'oreilles faits d'un bois très léger, élégamment peints et ornés de fleurs de *pandanus*.

Les hommes, en outre de tous les autres points de ressemblance avec ceux de Tahiti, portent, les jours de fête, une couronne faite de fibres de bananier qu'ils teignent en jaune, et y ajoutent des touffes de duvet, comme à Tahiti encore aujourd'hui, ou des plumes de phaéton, comme aux Marquises.

Même coutume de se faire un ami, en changeant de nom : il en est ainsi à Lougounor.

Même disposition au vol, comme le prouve, pour les Mariannes, la désignation d'îles des Larrons, qui leur a été donnée par Magellan. On s'accorde à dire, il est vrai, qu'il n'en est pas de même pour les Carolines ; mais n'a-t-on pas dit aussi que les femmes y sont plus chastes que les Polynésiennes ? Or Mertens a montré que c'est une erreur. D'Urville, de son côté, dans un fragment de son journal de *la Coquille*, cité par Rienzi (1), dit : « Pour le bon ton et la dignité, les Tamoles d'Hogoleu ne valent nullement les Uross et les Tônes de Ualan, bien qu'ils aient les mêmes dispositions au vol. »

Ajoutons que si les femmes des Carolines s'abstiennent d'aller à bord des navires, ce n'est que par suite des défenses des hommes, mais non par plus de retenue ; car voici ce que dit Mertens, lui-même, en parlant des îles Ulea, Uletai, et de l'île Feis : « Les habitants furent moins sévères à notre égard quant à ce qui concernait les femmes. Ils leur permettaient de se trouver dans notre société, et il ne fallait que peu de temps pour qu'une liaison intime s'établît entre nous. »

(1) Ouvrage cité, p. 124.

Même goût pour la sculpture ; si les sculptures des îles Pelew et autres Carolines sont des chefs-d'œuvre d'élégance, on sait que celles des anciens Tahitiens, Zélandais, etc., ne leur cédaient nullement.

Même coutume qu'avaient autrefois les Tahitiens de sacrifier les enfants nés après les trois premiers. A Radack, au dire de Chamisso, on enterrait tout ce qui dépassait ce nombre. Les familles des chefs étaient seules exemptes de cette coutume, dont Kadu a donné l'explication.

Même manière de faire appel aux voisins pour les travaux et les constructions.

Même coutume de l'anthropophagie, si générale en Océanie. C'est ainsi qu'on l'a trouvée à Malilegor, dans le groupe oriental des Carolines, dans ceux d'Urur, des Palliser et des Palaos ou Pelew. Choris dit même à ce propos : « On cherche surtout à s'emparer du corps d'un chef ennemi ; si l'on y parvient, on le coupe en petits morceaux que l'armée mange sur place ».

Même manière de faire des présents à la famille à laquelle on veut s'allier.

Même absence de cérémonies pour le mariage aux Carolines et en Polynésie. Le mari peut répudier sa femme lorsqu'elle a violé la foi conjugale, mais la femme a le même pouvoir lorsque son mari cesse de lui plaire.

A Giuliay, dit Kotzebüe, quand un ami réclame l'hospitalité de son ami, celui-ci doit lui céder sa femme : il en est de même aux îles Marquises.

La monogamie est générale, mais la polygamie est permise et elle est une marque d'honneur. Suivant Kadu, un homme, aux Carolines, peut épouser plusieurs femmes, mais il se contente ordinairement d'une seule. Les chefs en ont deux.

Même facilité aux époux de se quitter.

Même crainte des mésalliances.

Même défense aux femmes de manger avec leurs maris, à Ualan, d'après Lütke.

Même indifférence sur la pudeur et la chasteté, d'après

Choris, qui dit (1) qu'un homme peut offrir sans déshonneur à un autre les faveurs de sa femme ; un père livrer sans rougir sa fille aux embrassements d'un étranger.

Même liberté des filles, tant qu'elles ne sont pas mariées.

Même manière de dénommer les enfants, comme : « adroit pêcheur, » « intrépide, » « paresseux, » etc.

Même habitude des femmes d'aller se baigner à l'eau douce après l'accouchement.

Même usage des bains plusieurs fois par jour.

Même habitude du tatouage.

Même manière de questionner le passant : aux Mariannes on dit *mano hau* ? où vas-tu ? correspondant à l'interrogation *haere oe* ? de Tahiti.

Même manière de danser aux îles Pelew, Carolines et Mariannes, que dans l'île Uatiu, l'une des Manaia.

Mêmes amusements, fêtes, jeux, musique : on se sert aux Mariannes de deux flûtes en roseau, l'une jouée comme un flageolet, l'autre avec le nez.

Même manière de se saluer par l'attouchement du nez, c'est-à-dire en se flairant mutuellement. Aux Mariannes l'acte de flairer, pour saluer, se rendait par *gnhíngnhi* ou plutôt *nghinghi*, mot qui est l'analogue du mot *hongi* des Nouveaux-Zélandais.

Même usage de la conque pour rassembler les combattants.

Même ignorance de l'usage de l'arc et des flèches, comme armes de guerre.

Même usage probablement des *quipos*, car en allant aux îles Aléoutiennes, Choris rapporte (2) que Kadu marquait le temps par des nœuds sur un cordon qu'il portait à son cou. Or, cet usage existait aussi en Polynésie et nous l'avons plus particulièrement retrouvé aux Marquises.

4° *Ressemblances de maladies, cérémonies funèbres.* — Mêmes maladies : ainsi Mertens a vu, dans les Carolines,

(1) Ouvr. cité, p. 19.

(2) Ouv. cité, p. 4.

l'éléphantiasis, la cécité, le fongus hématode de l'œil, l'ichthiose (*episa*), etc.

Il y a trouvé, sous le nom de *Roup*, une sorte de petite vérole, puis une maladie tout-à-fait semblable à celle qui est si commune aux Tunga et à la Nouvelle-Calédonie sous le nom de *Tona*, et qui, d'après le traitement employé avec succès, pourrait être considérée comme une grosse vérole. Voici ce que Mertens dit à ce sujet (1) : « Ils donnent aussi le nom de *Roup* à une maladie qui cause de grands ravages ; elle attaque d'abord la paume de la main et la plante du pied. Dans le principe les malades sont atteints d'un genre d'excoriation sèche ; une quantité de chairs mortes se détachent et doivent être cautérisées au plus vite, pour prévenir les suites qui en résulteraient si on négligeait de prendre cette précaution. On parvient sûrement à guérir cette affreuse maladie, si l'on a recours à temps à ce remède violent. » Et Mertens ajoute : « Floyd, qui souffrait de cette maladie, lorsqu'il vint sur le *Seniavine*, en fut complétement guéri par de petites doses de mercure sublimé. » Enfin, d'après le même écrivain, le nom de *roup* serait encore donné à ce qu'il appelle *herpes exedens*, et qui n'est probablement que le *lupus exedens*, si commun aux Marquises et en Polynésie (2).

Mêmes cérémonies pour les morts. Ainsi le P. Le Gobien dit que les naturels des Mariannes font quelques repas autour du tombeau ; ils le chargent de fleurs et de tout ce qu'ils ont de plus précieux. Aux Mariannes, comme à Tahiti et aux Marquises, existait la même habitude de conserver à part le crâne des morts, et ceux des chefs, mis dans une corbeille, devenaient les *aniti*, esprits, auxquels, dit le P. Le Gobien, les prêtres adressaient leurs prières.

Même coutume de jeter le corps privé de vie le plus loin possible dans la mer ; mais cependant, si c'était une personne chère ou distinguée par le rang, les obsèques avaient lieu

(1) Ouv. cité, p. 67.

(2) Voir notre journal du voyage de l'*Astrolabe*, nos documents sur Tahiti, Marquises et recherches médicales.

avec pompe et étaient accompagnées de grandes démonstrations de douleur, de lamentations, de gémissements. On vantait les qualités du mort ; le cadavre était frotté de curcuma ; on se tailladait le corps ; en un mot, on faisait et l'on fait encore dans la plupart des Carolines, ce qui se faisait en Polynésie et se fait toujours, comme nous l'avons vu, aux Marquises et dans d'autres îles. Ajoutons que dans une île on fait parfois d'une manière, et, dans une autre, d'une manière différente ; à Radack, par exemple, on se contente d'enterrer le mort.

Enfin, nous signalerons : la même couleur de la peau ;

La même élévation de la taille ;

La même fierté de la noblesse ;

La même manière de faire la guerre ;

Le même caractère dissimulé ;

Le même amour pour les fêtes et le plaisir ; pour la raillerie ; pour les histoires merveilleuses ; pour les vers de leurs poètes ;

La même horreur de l'homicide et du vol entre eux ;

La même pénurie de mammifères, car ceux-ci se bornent au chien, au rat et à la roussette. On a cru pendant longtemps que les îles Carolines n'avaient pas de chiens ; mais c'était une erreur que Lütke a démontrée. Ce navigateur, en effet, en a rencontré sur l'île de l'Ascension ou Puynipet.

La même abondance des rats et des moustiques ; etc.

Nous pourrions citer d'autres analogies ; mais comme nous n'en finirions pas si nous essayions de leur donner quelque développement, nous nous bornerons, pour terminer, à faire ressortir celles que Mertens fournit, sans s'en douter : à cause de cela même, elles n'en ont que plus de valeur.

Cet écrivain cite, en effet, dans son mémoire, plusieurs noms de plantes ou de substances alimentaires, qui ne permettent pas de douter que ces noms ont la même origine que ceux donnés par les Polynésiens aux mêmes plantes et aux mêmes substances. Il est impossible de ne pas les recon-

naître, quoi qu'ils aient été certainement mal écrits ou mal entendus.

Ainsi, il dit que *maï* est le nom générique, aux Carolines, de toutes les espèces d'arbres à pain. Or, on sait que cet arbre est appelé *maiore* en Polynésie, et particulièrement à Tahiti (1), et que là, *mahi* est le nom du fruit préparé et conservé dans les silos.

Il dit que le principal objet des recherches des Carolins, pendant leurs voyages dans les autres îles, est le *mar*, espèce de pâte fermentée et préparée avec le fruit à pain, qui sert presque uniquement de nourriture pendant l'hiver. Ce *mar* n'est évidemment que le *ma* des Polynésiens, obtenu du fruit à pain et qui, dans leurs îles aussi, est toujours la base de leur alimentation : c'est le *mahi* de Tahiti.

Les Carolins ont également le *poï*, car Mertens dit: « au départ des canots pour leur île, leurs hôtes les chargent de *koie*, mets préparé avec des noix de jaquier d'une qualité inférieure. Ce *koie* est très nourrissant et d'une grande ressource pendant les disettes qui sont très-fréquentes en hiver dans les îles basses. » C'est le *poï* des îles Sandwich, la *popoï* des Marquises, etc.

Dans les îles hautes, dit-il encore, « on trouve des *gam*, espèce de racine qui ressemble à la pomme de terre. » Il est évident qu'il veut parler de l'igname appelée *yam* par les Anglais, et le nom qu'il donne provient très-probablement de ces derniers. On l'admettra plus aisément, si l'on veut se rappeler que Lütke et Mertens n'ont eu leurs renseignements que d'un Anglais déserteur de baleinier, le nommé Floyd, trouvé par eux sur l'une des Carolines.

Mertens appelle *far* deux vaquois qui se trouvent sur ces îles ; or, en Polynésie, ces deux pandanus sont appelés *fara*.

Il donne le nom *d'aouen* au *ficus indica*, appelé *oa*, *aoa* aux Marquises, etc.

Enfin, il donne le nom de *nen* au *morinda citrifolia*, qui

(1) En outre *d'uru* ; *maiore* n'est qu'un nom moderne ; *uru* est l'ancien nom.

est appelé *nono* en Polynésie ; et celui de *houro* à la provision de fruit à pain qu'on enfouit sous terre, à Ualan, pour la faire fermenter. Ce mot n'est bien probablement que celui d'*uru*, nom de l'arbre et du fruit à Tahiti, etc.

De pareilles ressemblances sont, certes, significatives.

Sans doute il y a des différences entre les Carolins actuels et les Polynésiens, et nous allons passer en revue les principales ; mais ces différences ne prouvent guère que la venue d'étrangers après le peuplement des Carolines : parmi celles indiquées par les écrivains, nous n'en voyons pas une seule, si ce n'est le langage, qui ait quelque importance.

Ainsi, on a dit, par exemple, que les Carolins, au lieu de se vêtir avec des étoffes battues, comme en Polynésie, portaient des tissus faits au métier et à l'aide des fils du bananier et de l'*hibiscus populneus* ; c'est un fait, mais qui n'est pas aussi général qu'on l'a cru, car on y a trouvé des étoffes faites avec le liber de l'arbre à pain, comme en Polynésie ; ce fait n'indique guère qu'une chose, à côté des analogies si nombreuses, c'est que l'usage du tissage y a probablement été porté par les Japonais ou les Chinois, ou, si l'on aime mieux, par quelques canots des Philippines où tant de plantes textiles servent à cet usage (1). Il faut remarquer d'ailleurs que le *broussonetia papyrifera* est assez rare et n'existe même que sur quelques îles.

D'un autre côté, on a vu qu'aux Mariannes la manière de se vêtir était la même qu'en Polynésie. Quant à la préparation, c'était, disait Pigafetta, avec l'aubier d'un palmier qu'était fait le vêtement employé par les femmes en devantier. Il paraît seulement que là, le costume était beaucoup plus simple que dans la plupart des îles Polynésiennes ; mais ce qu'on en a dit était-il exact ? Nous en doutons, après avoir vu presque tous les sauvages de l'Océanie : nulle part nous n'en avons vus de complétement nus. Tantôt, c'est

(1) Ce sont : *l'abaca*, bananier qui donne une sorte de soie végétale ; — *l'agoioï*, figuier ; — *l'alas-as*, pandanus ; — *l'anobring*, artocarpus ; — *l'asimao*, palmier ; — *l'as-is*, figuier ; — le *bulac*, gossypium ou cotonnier, etc.

le dos qui est couvert comme en Australie ; ailleurs, c'est le derrière ; dans les îles Salomon, c'est le penis seulement. Ce n'est que par instant, surtout dans les canots, que l'on reste absolument nu. Les Andamanais et quelques autres populations semblent faire exception (1).

Nous ajouterons que Pigafetta a également trouvé aux Moluques la même manière de fabriquer les étoffes qu'en Polynésie. « Ils prennent, dit-il (2), un morceau d'écorce et le laissent dans l'eau jusqu'à ce qu'il s'amollisse. Ils le battent ensuite avec des gourdins pour l'étendre en long et en large autant qu'ils le jugent convenable; de façon qu'il devient semblable à une étoffe de soie écrue, avec des fils entrelacés intérieurement comme s'il était tissé. »

On a dit que les Carolins et les Mariannais portent des chapeaux en forme d'entonnoir, faits avec les longues feuilles du *fara* ou pandanus. Cet usage n'existe pas généralement chez les Polynésiens, mais seulement chez ceux qui sont le plus au Nord et particulièrement chez les Samoans. Il est probable qu'il ne vient lui-même que de Japonais, Chinois ou Philippinois, portés jusque dans ces îles. Le nom de *akon*, donné à ces chapeaux, pourrait aider à faire retrouver leur lieu d'origine.

On a dit que les Mariannais avaient anciennement l'habitude de laisser un flocon de cheveux à la japonaise, sur le haut de leur tête, habituellement tondue ras chez les hommes, tandis que les femmes portaient de longs cheveux tombant jusqu'à terre: c'est toujours un indice de la venue de quelques Japonais ou Chinois. Il est vrai que les Polynésiens laissaient généralement croître les leurs et qu'ils les portaient le plus souvent, surtout en guerre et au travail, noués sur le sommet de la tête ; mais les Carolins faisaient de

(1) Pourtant, d'après John Forrest, (*Journal of the Anthropological Institut*, janvier 1870), les sauvages de l'intérieur de l'Australie vont complètement nus ; ni les hommes ni les femmes n'ont jamais songé à porter un vêtement quelconque, malgré la facilité qu'ils auraient à se préserver du froid et des moustiques avec des peaux de kanguroos. (Voy. *Revue d'Anthropologie*, 1877, p. 328).

(2) *Ile de Gilolo*, p. 185, trad. Amoretti.

même, et nous avons vu partout, à ce sujet, les modes les plus diverses, même dans une seule île.

De même encore les Mariannais avaient, dit-on, un calendrier à la manière des Chinois : ce qui serait en faveur de la venue de quelque jonque de cette contrée, mais rien de plus.

Quant aux dents noircies par le bétel, il n'y avait, dans les Carolines, que les îles Palaos ou Pelew, qui eussent cet usage; toutes celles du Sud et de l'Est n'en usaient pas plus que les îles Polynésiennes. Mais les habitants des Mariannes se servaient aussi de ce masticatoire qui semble réservé plus particulièrement aux Malais. On a vu que certains mots feraient supposer que quelques canots, où se trouvaient au moins un petit nombre de Malais, auraient pu les y porter. Il est inutile d'ajouter que les îles Mariannes et Pelew sont les plus proches des grandes terres où existe l'usage du bétel, et qu'un Malai a été rencontré par Wilson dans ces dernières îles.

L'emploi du bétel était général dans la Malaisie et les Moluques ; on sait qu'il existe depuis les bords du Gange jusqu'à la mer Noire. Outre la race malaise, toutes les populations mélanésiennes de l'océan Pacifique ont cet usage. Nous croyons que si les Polynésiens, en général, se contentent de leur boisson faite avec le *piper methysticum*, c'est qu'ils n'ont pas dans leurs îles l'*areca* qui produit le bétel et le *piper* de ce nom. A Vanikoro, on ne se sert de l'*areca catechu* absolument qu'en masticatoire avec de la chaux et la feuille d'une variété du *piper methysticum*.

On a dit aussi que ce qui les différenciait était l'absence de la boisson appelée *ava* ou *kava* dans les îles Polynésiennes; mais c'est à tort, puisque l'usage de cette liqueur a été retrouvé par Lesson et Lütke au moins dans l'une des Carolines, à Ualan, où on la boit avec les mêmes cérémonies qu'en Polynésie. Le silence gardé par les voyageurs sur cet usage aux Mariannes semble montrer qu'il y était inconnu à leur arrivée et qu'il était remplacé par celui du bétel. Pourtant on peut se demander s'il en avait toujours été de même,

et il est permis d'en douter, lorsqu'on remarque toutes les analogies polynésiennes, qui existaient dans ces îles.

La différence qu'on a trouvée dans l'absence du tatouage aux Mariannes n'en est pas une non plus, car on sait qu'il manque également dans plusieurs îles Polynésiennes, telles que Rapa et quelques autres, et qu'il existe au contraire fort beau dans les Carolines. Cette absence du tatouage ne résulte en somme que du manque de tatoueurs habiles et connus : nous l'avons vu manquer momentanément aux Marquises mêmes.

Enfin on a cru qu'il y avait une différence dans la formule du salut aux Mariannes où l'on dit : *ati arinmo*, « permettez-moi de vous baiser les pieds. » Nous ne pouvons assurer que cette formule n'a pas été bien traduite, ainsi que le pense de Freycinet; mais nous ferons remarquer du moins que le premier mot *ati* signifie en Polynésie « ami », « portant secours », et qu'il y sert aussi de préfixe patronymique. Quant au second, sa première partie peut être le mot polynésien *arii* élidé, et sa dernière le mot Polynésien *amo* également élidé ou dénaturé, et signifiant, à Tahiti, par exemple, « être porté sur le dos. » Ce serait, dans ce cas, une sorte d'invocation pouvant se traduire par « ô descendant *d'arii* porté ! » En effet, c'était à Tahiti, ainsi que dans plusieurs autres îles Polynésiennes, la manière de voyager des *arii* ou chefs suprêmes.

Quoi qu'il en soit de cette conjecture, une pareille manière de saluer ne serait certes pas une différence de bien grande valeur, et elle en a d'autant moins, croyons-nous, que les autres formules, bien qu'autrement exprimées, sont absolument les mêmes. Ainsi, quand aux Marquises, à Tahiti, quelqu'un vient à passer, on lui dit : *haere oe* ? « Tu vas, toi ? » à quoi il répond sans s'arrêter : *haere au*, « je vais, moi. » Ou encore : « Où vas-tu ? d'où viens-tu ? » Or il en était absolument de même aux Mariannes, puisque les formules citées par les écrivains sont, entre autres : *manohau* ? « où vas-tu ? » et *gomi mano hau* ? « D'où viens-tu ? » Nous ne serions même pas surpris que ces mots eussent été mal entendus ou tout au moins mal orthographiés par ceux qui les ont fait con-

naître. Le mot *hau* des Mariannais rappelle trop le mot *au* des Polynésiens pour que ce ne soit pas le même. *Mano* est également polynésien, mais là il signifie : « beaucoup. » Quant au mot *gomi*, que l'on a traduit par « d'où », il n'est pas polynésien ; il n'est pas non plus malais, puisque « d'où » se rend par *dari mana* en Malayou. Serait-il tagal ? Nous l'ignorons.

Il n'y a donc, en somme, de grande différence que celle du langage, dont le fond est complétement dissemblable, malgré le grand nombre de mots polynésiens. Nous ne reviendrons pas sur ce que nous avons déjà dit à ce sujet, quand nous avons conjecturé que cette langue pourrait bien n'être que le mélange, en proportions fort diverses, des langages, dénaturés avec le temps par l'isolement et les habitudes, des différents peuples entraînés jusqu'aux Carolines et aux Mariannes. C'est ce qui explique la diversité existant dans chaque archipel, et, pour ainsi dire, dans chaque île. Mais nous répéterons que les mots polynésiens paraissent être les plus nombreux, et que, par conséquent, la langue polynésienne est celle qui a dû être la langue des premiers occupants.

Cette différence de langage, nous l'avons montré, est la seule importante; mais en présence des caractères physiques que nous avons fait connaître, et des analogies de toutes sortes que nous avons énumérées, elle est insuffisante elle-même à faire établir une séparation bien nette, et elle n'a, par conséquent, guère plus de valeur que les autres.

En outre, ne peut-on pas se demander si cette différence de langage est bien aussi réelle que les ethnologues semblent le croire ? Il est certes permis d'en douter, en voyant le fait rapporté par Choris, dessinateur de Kotzebüe. D'après lui, Kadu, qui avait accompagné Kotzebüe à la côte Nord-Ouest d'Amérique, se plaisait beaucoup dans les îles Sandwich où le *Rurick* était allé relâcher, et il faisait souvent observer la ressemblance de l'idiome de cet archipel avec le langage de celui où il avait pris naissance. Un pareil fait, nous semble-t-il, n'a pas besoin de commentaires.

Enfin les analogies que nous avons trouvées entre les Polynésiens, les Mariannais et les Carolins, ne sont pas les

seules, et nous pouvons en citer quelques-unes encore qui rapprochent plus particulièrement les premiers des derniers. On sait que les Polynésiens orientaux passent pour être de grands guerriers et des voyageurs fort entreprenants. Or, les Carolins ne sont pas moins entreprenants et voyageurs, et ils sont comme eux, plus qu'eux peut-être, d'excellents navigateurs. Nous ne savons s'ils sont guerriers, mais ils sont essentiellement commerçants. Il est probable, avons-nous déjà dit, que les idées de commerce qu'ils possèdent, de même que l'art de tisser, qui est inconnu aux Mélanésiens et aux Polynésiens, leur ont été communiqués par les Chinois ou les Japonais qui, en séjournant parmi eux, leur ont donné ce cachet tout particulier qui a tant frappé les observateurs Lesson, Lütke et autres.

Si l'on ajoute que les Carolins ont l'acupuncture, qu'ils savent saigner, que le moxa leur est connu, de même que la cautérisation et qu'enfin, au rapport du botaniste Mertens, les Carolins savent également donner des lavements (1), il est impossible de douter que ces connaissances ne soient dues au contact de peuples plus civilisés, arrivés et fixés anciennement parmi eux. Ces peuples n'étaient toujours que des Chinois ou des Japonais, mais cela ne diminue en rien les nombreuses ressemblances avec les Polynésiens que présentent les Carolins et les Mariannais.

En somme, malgré les différences signalées, il est impossible, croyons-nous, vu les nombreuses analogies existantes, de ne pas reconnaître que les habitants des Carolines et des Mariannes sont de véritables Polynésiens, mais qui, avec le temps, ont été considérablement modifiés au contact des Chinois ou des Japonais d'une part, des indigènes des Philippines ou de quelque île malaisienne de l'autre, et enfin à

(1) Il faut avouer cependant que le moyen de donner des lavements, aux Carolines, était dans l'enfance de l'art. « Leur seringue, dit Mertens, est la hampe du *tacca pinnatifida* qui est creuse. Les lavements se composent d'eau tiède et d'huile de coco, dont on remplit la hampe. La manière de l'administrer est d'y souffler avec force jusqu'à ce que le malade ait reçu le lavement en entier. » (Mertens, p. 116, copie, *Bibliothèque universelle.*)

celui des Mélanésiens. Ce n'est évidemment qu'à ces divers contacts que sont dues les différences qu'ils présentent aux observateurs, car ces différences eussent été bien plus marquées s'il y avait eu la moindre descendance directe de l'un de ces peuples. Quant aux Malais, ils n'y ont contribué pour rien ou du moins pour fort peu, quoiqu'ils aient, eux aussi, été entraînés jusque-là.

Le capitaine Wilson (1), après son naufrage, en 1783, rencontra dans les îles Pelew un Malais qui s'y était perdu un an auparavant sur un pros des îles Philippines. Lui-même avait à son bord un autre Malais que les indigènes ne pouvaient comprendre quand il leur parlait Malayou, et il ne put se faire entendre des habitants qu'à l'aide du premier Malais qui avait eu le temps d'apprendre la langue du pays. N'est-ce pas une preuve évidente que la grands analogie de langage tant citée par les ethnologues n'existe nullement ?

Balbi (2), du reste, d'après l'examen d'un petit vocabulaire Pelew, avait déclaré que cette langue n'a presque aucun rapport avec les idiomes des peuples malais, « auxquels, cependant, ajoute-t-il, appartiennent les tribus qui la parlent. » Déjà, avant lui, Adelung avait signalé le Pelew comme une langue particulière, tout-à-fait différente des autres idiomes malais, et il avait relevé l'erreur dans laquelle Hervaz était tombé à cet égard.

Pas plus que les habitants des îles Pelew, ceux des îles Mariannes, quoi qu'on en ait dit, n'entendaient eux-mêmes la langue malaise. D'après Pigafetta, l'esclave Henry, natif de Sumatra, qui accompagnait Carvajo sur le navire de Magellan, n'était pas compris des Mariannais lorsqu'il leur parlait en Malais : « Cette langue, ajoute Pigafetta, n'était comprise qu'aux îles Philippines. »

C'est donc avec raison, dirons-nous en terminant, que M. Broca, en réponse aux objections faites par d'Omalius d'Halloy, aux partisans de l'unité de race des Polynésiens, Carolins et Mariannais, prononçait les paroles suivantes :

(1) *Relation des îles Pelew*, 2e vol., in-8°. — Paris, 1793.

(2) Ouv. cité. p. 272.

« Dumont d'Urville, dominé par la linguistique, éprouva le besoin de séparer de la Polynésie les archipels où l'on parle des langues absolument différentes de celle qu'il a appelée depuis le Grand-Polynésien. Il annexa donc à la Micronésie toute la Polynésie occidentale. C'était un moyen fort simple de trancher la difficulté ; mais celle-ci, pour être déguisée sous un mot, n'en persiste pas moins toute entière. Les insulaires de la Polynésie occidentale sont de véritables Polynésiens. Ils ont bien quelques traits particuliers qui varient d'ailleurs d'île en île, comme cela a lieu dans le reste de la Polynésie ; mais les différences qui les séparent les uns des autres et celles qui les distinguent des Tahitiens et des Néo-Zélandais ne sont pas plus grandes que celles qui existent entre ceux-ci et les Hawaiiens. En somme tous ces peuples, malgré leur diversité, forment la famille très-naturelle des races polynésiennes. »

Et, après avoir fait ressortir une partie des usages communs entre les peuples que Dumont d'Urville a distingués sous le nom de Micronésiens et de Polynésiens, et que nous venons d'indiquer si longuement, il termine, en disant : « Ces analogies peuvent bien contre-balancer le caractère différentiel tiré de la linguistique, et il me semble dès lors fort arbitraire de dire que les archipels des Carolines et des Mariannes n'appartiennent pas à la Polynésie. C'est comme si l'on disait que le pays des Basques ne fait pas partie de l'Europe. (1) »

De son côté, l'amiral Jurien de la Gravière écrivait cette phase significative : (2) « Quand nous débarquâmes à Honolulu, je crus me trouver au milieu des Carolins de l'île Oualan. »

Si les Carolins, les Mariannais et les Polynésiens sont de même race, n'est-il donc pas plus probable, comme nous l'avons dit, que ce sont les Polynésiens qui sont les ancêtres des deux premiers, plutôt que d'en être les descendants ?

(1) *Bulletin de la Société d'anthropologie*, séance du 22 mars 1869.

(2) *Voyage dans les mers de Chine*, t. II, ch. 18, p. 333.

TABLEAU LINGUISTIQUE COMPARATIF N° 1.

	ILES MARIANNES (1).	MAORI.
Tête	Ulu (2).	Upoko.
Cheveux	Gapun-ulu.	Uru.
Front	Haï.	Rae.
Œil	Mata.	Mata, kanohi.
Poil	Pulu (3).	Huruhuru.
Nez	Qui-ine (4).	Ihu.
Bouche	Pashoud, ewaï.	Waha, mangaï.
Dent	Nifine.	Niho.
Oreille	Talan-ha, taringa.	Taringa.
Cou	Agaga.	Kaki.
Feu	Goifi, gnafi.	Ahi.
Allumer du bois	Entung (5).	Tutu, tahu, hika (6).
Griller	Tono.	Tunu.
Bouillir	Luglug.	Koropupu, huhu.
Pierre	Achu.	Kohatu.
Mer	Tassi.	Taï.
Eau	Hanum.	Honu, waï.
Rat	Chiaca.	Kiore.
Pluvier	Dulili.	Turi.
Père	Tata.	Pa, papa.
Mère	Nana.	Whaea, matua-wahine.
Corps de l'homme.	Tatautau (7).	Tino.
Femme	Palawan (8), aga.	Wahine.

(1) Les mots Mariannais ont été donnés par Gaimard; mais, comme tous les mots fournis par ce naturaliste, ils sont le plus souvent mal écrits, mal rendus, et l'on ne saurait compter sur eux.

(2) Ce mot reparaît souvent avec le même sens dans diverses îles Malaisiennes.

(3) En Malais, poil se dit *bulu*.

(4) Mot douteux et probablement mal orthographié.

(5) Ce mot n'est pas d'origine Polynésienne; il serait plutôt d'origine Malaise ou Javanaise.

(6) *Tutu*, mettre au feu; *tahu*, allumer du feu; *hika*, frotter deux morceaux de bois l'un contre l'autre.

(7) Il y a évidemment erreur; ce mot est complètement tahitien, mais il signifie: faire usage du tatouage, et pêcher.

(8) En Malais, femme se dit *parampouann*; *palawan* se rapproche donc davantage du Malais.

TABLEAU LINGUISTIQUE COMPARATIF N° 2.

	CAROLINES.	TAHITI ET N^lle-ZÉLANDE.	MALAIS.	TAGALOG.	BISSAYA.
1	acha.	tahi, T. N-Z.	sa, satu.	isa.	isa, usa.
2	ugua.	rua, T. N-Z.	dua.	dalava.	duha.
3	tulu.	toru, T. N-Z.	tiga.	tatlo.	tolo.
4	fadfad.	acha, T. wha, N-Z.	ampat.	apat.	upat.
5	lima.	rima, T. N-Z.	lima.	lima.	lima.
6	gunum.	ono, T. N-Z.	anam.	anim.	unum.
7	fiti.	hitu, T. whitu, N-Z.	tudju.	pito.	pito.
8	gualu.	varu, T. waru, N-Z.	delapann.	valo.	valo.
9	sigua.	iva, T. iwa N-Z.	sambilann.	siam.	siam.
10	manuvi (1).	ahuru, T. ngahuru, N-Z.	sapulu.	sampo	napulo, pulo

ORAISON DOMINICALE EN TAGAL MODERNE.

Ama nanim sungma sa langit ca, sambahin ang
Père notre es dans ciel toi, adoré soit le
gnalan mo; mupa sa amin ang caharian mo; sundin
nom tien; vienne à nous le royaume tien; soit faite
ang loob mo, dito sa lupa, para na sa langit;
la volonté tienne, ici sur terre, ainsi comme dans ciel;
bigian-mo camin ngai-on nang amin canin sa
soit donné à nous à présent le notre riz de
aran-aran; at patauarin-mo camis nang aming
jour en jour; et pardonnées soient à nous les nôtres
manga-otang, para nang pagpasawat namin sa
fautes, ainsi comme sont pardonnés de nous ceux
nangag-cacaoton sa amin; at hunag-mo caming
ont commis des fautes contre nous; et ne laisse pas nous
ipahintolot sa tocso; at yadia-mo cami sa dilan
tomber dans tentation; et délivre nous de tout
masama.
mal.

(1) Il est à remarquer que le nombre 10, dans la Polynésie, la Malaisie et Madagascar, se rend par *ahuru, ngahuru, angahuru, angafulu, onohuu, sapulu, fulu, pulu, fulo*, etc., Les Carolines font donc exception.

ORAISON DOMINICALE EN BISSAYA.

Amahan namu nga itotat ca sa langit, ipapagdayet
Père notre qui es toi dans ciel, loué soit
an imong ngalan ; moanhi canamun an imong
le tien nom ; vienne à nous le tien
pagcahadi ; tumanun an imong buot, dinhi si yata
royaume ; soit accomplie la tienne volonté, ici sur terre
maingun sa langit ; ihatag-mo damsin an canun
comme dans ciel ; donné soit à nous le riz
namun sa matagarlao ; ug pauadin-mo cami san
notre dans chaque jour ; et pardonnés soient nous les
mga-sala namu, maingun ginuara namun san
péchés nôtres, comme pardonnés sont de nous ceux
mganacasala damun ; ngan diri imo tugotan cami
pèchent contre nous ; et pas par toi soit permis nous
maholog sa manga-panulai sa amun manga-caauai ;
tomber dans tentations de nos ennemis ;
apan baricun-mo cami sa manga-maraut ngatanan.
aussi délivrés soient nous de maux tous.

DEUXIÈME PARTIE

ORIGINE DES POLYNÉSIENS.

IDENTITÉ DES POLYNÉSIENS ENTRE EUX.

Les Polynésiens sont les tribus dispersées d'une même nation. — Leurs îles ont été peuplées par voie de migrations. — Point de départ de ces migrations. — Divergences des savants à ce sujet. — Trois théories principales : Provenance d'un continent submergé ; provenance américaine ; provenance asiatique.

On sait aujourd'hui que les Polynésiens ne parlent que des dialectes dérivés d'une même langue, ou mieux encore qu'ils parlent une même langue ne présentant que des différences locales. On sait que tous ont, pour loi civile et religieuse, la même interdiction ; que leurs institutions, leurs cérémonies sont semblables ; que leurs croyances sont foncièrement identiques ; qu'ils ont le même culte, les mêmes coutumes, les mêmes usages principaux ; qu'ils ont enfin les mêmes mœurs et les mêmes traditions. Tout semble donc, *à priori*, annoncer que, quelque soit leur éloignement les uns des autres, les Polynésiens ont tiré d'une même source cette communauté d'idées et de langage ; qu'ils ne sont, par conséquent, que les tribus dispersées d'une même nation, et que ces tribus ne se sont séparées qu'à une époque où la langue et les idées politiques et religieuses de cette nation étaient déjà fixées. C'est ce que viendra, nous l'espérons, démontrer notre travail.

Mais d'où sont venus ces hommes ? Cette question a été posée bien des fois déjà, sans que les observateurs savants et consciencieux qui l'ont abordée, soient parvenus à la résoudre dans le même sens.

Il est bien évident d'abord que cette question d'origine ne peut soulever de discussion générale que chez ceux-là seuls qui admettent la théorie du couple humain primitif et unique ; pour les polygénistes, il ne saurait y avoir de débat que sur le point de départ relatif de telles ou telles peuplades d'une circonscription limitée. Il est certainement plus facile de trancher ainsi d'un seul coup le nœud gordien le plus mystérieux de l'éthnologie ; mais il n'est pas aussi aisé d'apporter, à l'appui de l'une ou de l'autre opinion, des preuves irréfutables. Nous espérons néanmoins y parvenir grâce aux recherches que nous avons longtemps poursuivies en vue du but déterminé des origines des peuples océaniens. Nos longues études dans les divers archipels des mers du Sud, nos lectures, nos investigations particulières, nous ont fait rassembler assez de données pour la solution de ce problème. C'est donc pièces en mains et en toute connaissance de cause que le lecteur pourra conclure.

Nous continuerons à suivre l'ordre chronologique dans l'exposé des opinions diverses des écrivains, malgré les inconvénients que présente cette méthode. Il est impossible, en effet, d'arriver à une conviction quelconque en consultant chronologiquement les opinions, les théories, les hypothèses ou les simples récits des auteurs ou des voyageurs qui ont cherché à élucider quelques-uns des termes de la distinction ou de la filiation des peuples océaniens. A chaque pas on rencontre des contradictions flagrantes, des appréciations diamétralement opposées, non-seulement entre les observateurs qui, successivement ou à des intervalles plus ou moins rapprochés, ont parcouru les îles polynésiennes, mais aussi entre les écrivains des mêmes époques, des mêmes voyages, et jusqu'entre les diverses pages du même auteur ou du même ouvrage. Ces contradictions, dans bien des cas, tiennent aux dispositions du moment, à l'extrême diversité de l'esprit humain, à la manière différente dont

chacun envisage et comprend les tableaux simultanés d'un spectacle identique ; mais le plus souvent elles sont un effet des difficultés sans nombre que fournit, à chaque pas, l'examen attentif, sérieux, critique d'un sujet où les données sont, par elles-mêmes, aussi multiples qu'obscures.

A côté de ces inconvénients inévitables, l'ordre chronologique offre de nombreux avantages. Si cette méthode expose à de longs développements, parfois même à des répétitions, elle met le lecteur mieux à même d'apprécier les faits et les conclusions qui en sont déduites ; elle apprend à qui revient le mérite réel d'une opinion, comment et pourquoi cette opinion a été modifiée ; on la suit pas à pas dans ses changements, dans ses transformations successives ; on la voit tantôt s'étayant des témoignages nouveaux qui lui sont apportés, tantôt, au contraire, tombant devant les objections qui lui sont faites. Ce dernier avantage surtout a pour nous une valeur de premier ordre : il nous dispensera de revenir sur les réfutations qui auront été présentées chemin faisant par les auteurs les plus compétents et les plus intéressés à les faire. Le lecteur y trouvera lui-même une garantie, puisque ces objections ne seront pas de nous, mais qu'elles proviendront de source originelle.

Tous les écrivains s'accordent, pour ainsi dire, à faire peupler les îles Polynésiennes par voie de migrations ; mais tous, au contraire, sont en complet désaccord sur le point de départ de ces migrations. Quiros, par exemple, et après lui Forster, d'Urville, Moërenhoüt, font venir les Polynésiens d'un continent submergé qui, suivant les uns, occupait le Sud-Est de l'océan Pacifique ; suivant les autres était à la place même des îles Polynésiennes actuelles. Pour de Guignes, les Polynésiens n'étaient que des colonies chinoises ; pour Court de Gebelin, des colonies phéniciennes ; tandis que pour Zuniga, ils étaient des émigrants de l'Amérique du Sud. R. P. Lesson et Lütke les faisaient venir de l'Inde et le premier même du Japon ; Bougainville, Chamisso, Marsden, ainsi que John Williams, Hale, etc., les regardaient comme sortis de l'Asie ou seulement des îles de l'archipel Indien ; de Rienzi les disait partis de la grande île

de Bornéo ; Crawfurd et Balbi leur donnaient pour point de départ la grande Java.

Il y avait, en un mot, presque autant d'opinions que d'auteurs. Quelquefois même, il faut bien le dire, un même auteur en avait plus d'une. C'est ainsi que le missionnaire Ellis qui, avec les documents recueillis par ses confrères Barff, Darling et Orsmond, a publié, sous le nom de *Recherches Polynésiennes*, l'ouvrage le plus riche en faits qui ait jamais paru sur l'Océanie, les avait à peu près toutes ; que Dumont d'Urville et Dieffenbach, d'un éclectisme plus restreint, se contentaient, chacun, d'avoir deux opinions différentes.

Nous venons d'avancer qu'Ellis avait presque toutes les opinions relatives au point de départ des migrations polynésiennes : en voici la preuve.

Après avoir dit que l'origine des Polynésiens, d'après les traditions indigènes, est due à *Taaroa*, le Dieu créateur des îles et des hommes (1), il en cite une qui établit que les Polynésiens se croyaient venus, par voie de migrations, d'une contrée située plus à l'Occident que leurs îles, c'est-à-dire du côté où le soleil se couche. Cette contrée, dit-il, avait différents noms, qui n'ont pas été conservés par la mémoire des indigènes : mais nous montrerons que c'est une erreur, ce nom, au contraire, étant le même pour tous. Après cela il en cite une autre qui pouvait faire supposer que les Polynésiens avaient une origine hébraïque ; puis encore une autre qui, par ses faits mythologiques, semblait montrer qu'ils avaient beaucoup de ressemblance avec les Hindous modernes (2). Plus loin, il dit que les points de ressemblances entre les Polynésiens et les Malais, les habitants de Java, de Sumatra, de Bornéo, des Ladrones, des Carolines et des Philippines sont encore plus grands (3). Plus loin encore on lit (4) : « Par la forme des canots, les manières, les coutumes et

(1) *Polynésian Researches*, p. 40.

(2) Id., p. 42.

(3) Id., p. 44.

(4) Id., p. 46.

par le langage, on trouve des ressemblances entre les habitants des îles de la mer du Sud et ceux de Madagascar dans l'Ouest, ceux des îles Aléoutiennes et Kouriles dans le Nord, et ceux du Mexique et de quelques autres points de l'Amérique du Sud ; on en trouve même entre les Polynésiens et les Incas et les Araucans. » Disons toutefois, qu'Ellis ne trouvait pas que les points de ressemblance fussent là aussi nombreux que dans le continent et les îles asiatiques ; mais comme il penchait vers l'origine américaine, il expliquait ce défaut de ressemblance en disant que cela n'était probablement dû qu'à ce que les souvenirs avaient été plus facilement conservés par les Hindous, tandis qu'ils manquaient complétement dans l'Amérique du Sud. Il ajoutait : « Quand on sera plus initié à l'histoire et aux institutions des premiers habitants du Nouveau Monde, on découvrira probablement de plus nombreux points de ressemblance (1). » Ceci pourtant n'empêche pas Ellis de dire encore un peu plus loin (2) : « L'origine des habitants du Pacifique est enveloppée d'un grand mystère, et les preuves les plus fortes sont certainement en faveur de leur descendance des tribus malaises habitant les îles asiatiques. » Il est vrai qu'il ajoute aussitôt : « Mais les moyens employés par les Polynésiens pour arriver dans les lieux éloignés et isolés qu'ils occupent, n'ont point encore été expliqués. Si les îles de la mer du Sud avaient été peuplées par les îles Malaises, elles auraient dû posséder de meilleurs canots et une plus grande connaissance de la navigation qu'elles n'ont aujourd'hui, pour avoir pu s'avancer contre les vents alisés qui règnent entre les tropiques et qui soufflent régulièrement, avec de rares interruptions, de l'Est à l'Ouest. »

Enfin, il n'était peut-être même pas éloigné de croire que les îles Polynésiennes pouvaient être les restes d'un continent, car il dit (3) : « Nous ne pourrions pas démontrer que

(1) Voir à ce sujet notre chapitre II : *Origine américaine des Polynésiens.*

(2) Ouv. cité, p. 49.

(3) Ouvr. cité, p. 60.

les différentes îles maintenant existantes, n'aient pas appartenu anciennement à quelque grande terre, ni prouver qu'elles ne sont pas les restes d'un continent qui se serait étendu, dans l'origine, à travers la mer Pacifique, en unissant l'Asie à l'Amérique, et qui aurait disparu, submergé par les eaux du déluge. »

Certes, en voyant Ellis admettre tant d'opinions différentes, on ne peut qu'être embarrassé sur le choix à faire ; car s'il penche davantage, et peut-être même tout-à-fait, comme nous le ferons voir plus tard, vers l'origine américaine, il n'est pas moins vrai qu'il trouve que les Polynésiens offrent des ressemblances avec presque tous les peuples. Une pareille collection d'opinions prouve, sans contredit, les savantes recherches de l'auteur, mais elle nuit certainement plus à la solution de la question qu'elle ne lui vient en aide ; si nous avons cependant tenu à la faire connaître dès à présent, c'est qu'elle montre, mieux que toute autre chose, de quel poids peuvent être les opinions d'Ellis à ce sujet. Nous aurons d'ailleurs plus tard, surtout en nous occupant de l'origine américaine des Polynésiens, à revenir sur ces opinions.

Personne n'était plus partisan des migrations qu'Ellis ; mais d'Urville, Dieffenbach, avons-nous déjà dit, et quelques autres auteurs ne l'étaient guère moins, car ils n'étaient pas plus embarrassés que le missionnaire anglais pour faire venir les Polynésiens des points les plus opposés du globe. C'est ainsi que d'Urville (1) les faisait arriver de l'Occident et même de l'Asie poussés par les vents d'Ouest. Il admettait alors les migrations de l'Ouest vers l'Est, tandis que, quelques années après (2), il n'admettait plus, comme Moërenhoüt, que celles de l'Est vers l'Ouest, et qu'il les faisait sortir d'un continent submergé plus à l'Est que les îles Polynésiennes. C'est ainsi que Dieffenbach fait, d'après les traditions, descendre les Néo-Zélandais de l'Est, puis, comme la plupart de ses devanciers, de l'Asie, ainsi que tous les

(1) *Mémoire sur les îles du grand Océan*, 1832, p. 16.

(2) *Texte du voyage de l'Astrolabe*, Philologie, t. I, p. 277.

CHAPITRE PREMIER

PREMIÈRE THÉORIE.

PROVENANCE D'UN ANCIEN CONTINENT SUBMERGÉ.

Faits principaux motivant cette hypothèse. — Examen de l'opinion des savants qui l'ont soutenue : Quiros ; Buache ; de Brosses ; Cook ; Dalrymple ; Vancouver ; les deux Forster ; Carli ; Dumont d'Urville ; Moërenhoût ; Ellis ; Guillemin ; Beaudichon ; de Bovis. — Discussion entre MM. Périer, Broca et de Quatrefages ; — Brulfert ; Dana ; d'Omalius d'Halloy ; Jules Garnier. — Objections qui rendent inadmissible l'hypothèse d'un ancien continent submergé.

On sait qu'on a retrouvé des monuments et des statues plus particulièrement sur les îles qui occupent, vers le Sud, la limite extrême de l'Océanie, c'est-à-dire sur la plupart des îles qui, par leur longue traînée, forment comme la limite méridionale de la Polynésie. Telles sont : l'île de Pâques, par 27°9' Lat. S. et 111°45' Long. O ; Pitcairn, 25° et 135°45' ; Laïvavaï ou Raïvavaï, 23°50' et 149°55' ; Lybuaï ou l'île Broughton, 23°43' et 151°42' ; Tubuaï, 23°24' et 151° 41', etc. Mais on en a également retrouvé de pareils sur d'autres points de la Polynésie : à Puynipet ou Ascension, qui gît par 7° 7' Lat. N. et 156° Long. E. ; à Tinian, 14°59' Lat. N. et 143°28' Long. E., ainsi qu'à Rota, île voisine dans le même groupe des Mariannes ; dans le groupe Hawaii, 19° à 23° Lat. N. et 157° à 159° Long. O. ; à Malden, 4° Lat. S. et 155° Long. O, ; etc.

Sur cette dernière île, basse, coralligène, aujourd'hui inhabitée, existent de nombreuses traces d'anciens habitants. Malgré son peu de hauteur au-dessus de la mer, trente pieds à peine, elle présente sept berges distinctes ou lignes d'eau indiquant des élévations successives depuis sa première émersion de l'Océan. Le capitaine Goddard, qui la visita en 1861, y trouva plus de cent plates-formes figurant une croix et entourées de corail ; il y remarqua aussi d'autres constructions consistant en trois blocs de corail plantés debout avec un quatrième placé au sommet, le tout ressemblant à un de nos dolmens. Il examina également une trentaine de puits creusés dans le corail à une profondeur de 6 à 9 pieds ; ils étaient à sec ou ne contenaient qu'un peu d'eau salée. Enfin il vit un grand nombre de fosses profondes renfermant des os humains. Comment une population un peu forte a-t-elle pu se trouver réduite à vivre sur une île aussi petite ?

On rencontre aussi à Hawaii des monuments semblables formés de trois pierres debout recouvertes d'une quatrième et atteignant une hauteur de 3 à 4 pieds. Ils sont placés à côté d'une ancienne route en lave parfaitement conservée, bordée de chaque côté par une rangée de pierres, et attribuée à *Umi* qui régnait, dit-on, il y a 500 ans environ.

Quoi qu'il en soit, quand on remarque que c'est surtout dans les îles les plus Sud de l'Océan Pacifique que l'on a rencontré les curieux monuments dont ont parlé les anciens navigateurs ; quand on observe que ces îles sont presque toutes placées sur une même ligne Est-Ouest et que leur base est appuyée sur une longue chaîne sous-marine, s'étendant jusqu'au continent américain, ainsi que le prouve la coïncidence des secousses de tremblements de terre ressenties simultanément dans ces îles et en Amérique (1) ; quand on voit, par la comparaison des divers dialectes de

(1) Cette coïncidence est attestée par les relations des voyageurs et des missionnaires ; les grands tremblements de terre de 1828, 1835, 1868 et 1877, qui ébranlèrent les côtes du Chili et du Pérou, eurent leur contre-coup jusqu'en Calédonie, aux Sandwich et au Japon.

la Polynésie, que ceux des îles appartenant à cette grande chaîne sous-marine sont les plus purs et que les populations elles-mêmes sont les moins mélangées ; quand on tient compte de l'éloignement des continents asiatique et américain et surtout de la direction habituelle des vents, etc., on comprend parfaitement que l'idée soit venue à beaucoup d'écrivains de supposer l'ancienne existence, à la place même ou à peu de distance des îles polynésiennes, d'un vaste continent, englouti à la suite d'une catastrophe quelconque.

Ce fut l'hypothèse soutenue par Buache, Forster, Carli, Moërenhoût et autres ; ce fut même la première hypothèse soutenue, tant il parut d'abord difficile d'admettre que les îles Polynésiennes avaient pu recevoir leurs habitants de contrées aussi éloignées que l'Amérique et l'Asie. D'Urville lui-même finit par l'adopter. Quelques savants modernes la défendirent également ; mais elle fut combattue par d'autres avec tant de succès qu'on ne peut plus guère aujourd'hui la considérer que comme une hypothèse ingénieuse, mais insuffisante.

Queiros (1) doit être considéré comme le premier qui ait cru pouvoir affirmer l'existence d'un continent méridional dans le S-E., le S.S.O. et même l'O. des Marquises. « Quiros, dit Dalrymple (2), était persuadé, avant son expédition de 1606, de l'existence d'un continent méridional : les mémoires qu'il présenta à D. Luis de Velasco ne permettent pas d'en douter. Ce continent fut le grand objet de son voyage. »

C'est dans les mémoires adressés par lui à Don Luis de Velasco, gouverneur du Pérou, et au roi Philippe III, à son retour du voyage de Mendana, que l'on trouve, pour la première fois, une discussion savante sur l'existence de ce con-

(1) On écrit ordinairement Quiros, mais l'orthographe véritable du nom de cet explorateur est Queiros. Voir à ce sujet les recherches de M. Ferdinand Denis. (*Mémoire particulier*, extrait du *Musée Pittoresque*).

(2) Trad. de Fréville, p. 395.

tinent. Voici ce qu'on lit dans un de ses rapports (1) :

« Le général Alvarez de Mendana, faisant voile en 1595 vers les îles Salomon, découvrit un groupe de quatre petites îles où le peuple était d'un si bon caractère qu'on n'en avait jamais rencontré de semblable. Ces îles sont les Marquises de Mendoce, par la latitude de 9 à 10 degrés. Elles sont isolées de toute autre terre.

« Dans ces îles, les vents soufflent toujours de l'Est, et, par cette raison, pour aller des Marquises au Pérou et à la Nouvelle-Espagne, il est nécessaire de courir au Nord et au Sud, jusqu'au delà du tropique, pour trouver des vents favorables.

« Ces raisons, outre celles qu'on pourrait ajouter, m'engagent à dire que ces îles n'ont jamais pu avoir de communication avec le Pérou et le Mexique, encore moins avec la Nouvelle-Guinée ou les Philippines, les vents étant contraires pour aller de ces deux contrées jusqu'ici.

« Mais si les embarcations de ces peuples ne sont propres qu'à de petits voyages, de quelle façon ont-ils donc pu s'y rendre pour aller dans des lieux si ignorés ? La plus vraisemblable c'est que, lorsqu'ils sortent d'un endroit d'où ils ne voient pas la terre, ils côtoient celle d'où ils partent jusqu'à ce qu'ils aperçoivent celle où ils veulent aller, etc. » Et il répète qu'ils sont incapables de faire des voyages de long cours.

Il ajoute plus loin : « On peut encore faire attention que ces quatre îles sont petites et que les grandes peuvent à peine contenir leurs habitants. De sorte qu'il s'en détache de temps à autres qui vont chercher d'autres îles où ils puissent vivre avec plus de commodité, sans parler de ce que souvent ils se séparent à cause de leurs divisions intestines. » Ainsi qu'on peut le remarquer, ce qui précède signalait déjà parfaitement les principales causes des migrations.

(1) *Histoire des navigations aux terres Australes*, par le président de Brosses, 1756, 1er vol. p. 306 et suiv. — Voyez aussi Dalrymple, trad. abrégée de Fréville, p. 208, et Rochon, *Voyage aux Indes*, Paris, 1807, p. 273.

« Cependant, dit Queiros dans son rapport, on voit, parmi les insulaires, des blancs, des noirs et quelques mulâtres. Cette diversité de couleurs indique qu'ils ont eu des communications avec d'autres pays. Aussi faut-il conjecturer qu'au Sud-Est, au Sud, au Sud-Ouest et même jusqu'à l'Ouest, il y a d'autres îles qui se suivent de proche en proche, ou une terre ferme, qui s'étend jusqu'à la Nouvelle-Guinée, peut-être jusqu'au voisinage des Philippines, ou au contraire jusqu'à celui de la terre au Sud du détroit de Magellan, puisqu'il n'y a pas d'autres lieux connus d'où les peuples qui habitent ces îles puissent être venus, à moins qu'on ne veuille soutenir qu'ils ont été particulièrement créés; » et, dit-il ailleurs, « puisqu'on ne connaît aucun endroit par où ces îles aient pu se peupler sans miracle. De quelque côté qu'on les suppose partis, il faudra nécessairement admettre une chaîne d'îles ou un continent. »

Si la logique du navigateur espagnol n'est pas très satisfaisante, ainsi que le fait remarquer le savant Rochon (1), il n'est pourtant pas moins vrai qu'elle est on ne peut plus remarquable pour l'époque où le hardi et habile marin a traité un sujet qui a si longtemps égaré les physiciens, et sur lequel, peut-être, tout le monde ne s'accorde pas aujourd'hui. On sait que Quiros croyait avoir retrouvé une partie du « continent inconnu » dans la *Tierra del Espiritu Santo*, découverte par lui, puis appelée plus tard Grandes Cyclades et Nouvelles-Hébrides par Bougainville et Cook, qui démontrèrent que ce n'était qu'une réunion d'îles. Il était convaincu que cette terre, qu'il dénomma également, pour la première fois, Terre Australe, et qui gît par 14°40' à 15°42' L.S. et par 164°7 à 164°55' Long. E., occupait un espace aussi étendu que celui qui sépare l'Espagne de la Grande-Tartarie (2). Il est évident toutefois que ce n'était, de sa part, qu'une supposition, puisque son itinéraire ne lui avait pas fourni l'occasion de s'en assurer. S'il insistait tant sur l'éten-

(1) *Voyage aux Indes-Orientales*, p. 274.

(2) *Mémoire au roi d'Espagne*, de Brosses, t. I, p. 308 et 335.

due de ses découvertes, c'était bien probablement pour porter Philippe III à lui accorder la faveur, si longtemps et vainement sollicitée, d'aller coloniser son île du St-Esprit qui, d'après lui, était le plus beau pays du monde (1).

Ainsi Queiros admettait, au moins vers le Sud, l'existence d'un Continent; et cette croyance devait être assez répandue, puisque c'était aussi, au rapport d'Arias, celle des compagnons du navigateur espagnol, pendant son dernier voyage avec Torrès, en 1606.

Comme les paroles d'Arias montrent deux choses importantes : la première combien déjà les connaissances théoriques de Queiros et de Torrès étaient avancées ; la seconde que le chef de l'expédition était bien Queiros, contrairement à ce que beaucoup d'auteurs ont dit, nous croyons utile de les citer ici : « Les compagnons de Queiros et particulièrement Luis Vaez de Torrès, le pressèrent de faire voile vers le 40e parallèle austral (2) où il était probable qu'on trouverait le continent qu'on cherchait. Queiros crut avoir des raisons de se refuser à ces instances ; il craignait surtout les gros temps et d'être obligé de lutter continuellement contre les vents forcés, car le soleil déclinait déjà vers l'équateur. Mais, en cela, il reconnut qu'il avait fait une faute » (3).

Ce fut en vain que, pendant longtemps, on chercha à découvrir le continent admis par Queiros, la « Terre Australe inconnue » des écrivains ; il faut arriver jusqu'en 1753, pour voir un célèbre géographe français soutenir scientifiquement l'existence de ce continent. Convaincu de sa nécessité, Buache émit même alors l'opinion que le continent « non encore trouvé », devait avoir occupé l'emplacement des îles actuelles de la Polynésie. Pour le prouver, il présenta,

(1) Deux siècles plus tard, Forster, après avoir visité cette île, déclara, lui aussi, qu'elle est l'un des plus beaux pays du globe. Il n'avait toutefois pas vu les Samoa.

(2) On sait que c'est sur ce parallèle que se trouve la grande terre qui devait être découverte par Tasman, en 1642, et appelée par lui *Staten Land*, et plus tard Nouvelle-Zélande, on ne sait par qui le premier.

(3) *Mémorial d'Arias*, trad. de Dalrymple, in-4°.— Edimburg. 1773.

en 1744, à l'Académie des sciences, une carte sur laquelle était tracée la suite des montagnes *subaquées* indiquant le vaste continent qu'il supposait avoir été absorbé par la mer de cette partie du monde. Sur cette carte il indiquait la prolongation des monts se dirigeant vers Tahiti (1).

Buache, d'après cela, doit donc être considéré comme ayant, le premier, émis l'opinion qui, reprise plus tard par Forster et d'Urville entre autres, a été à tort attribuée à ces derniers. Ainsi que tant d'autres géographes l'ont fait depuis lui, il croyait à une grande catastrophe produite par la grande mer.

Après Buache, le président de Brosses partagea cette manière de voir, car on lit, à la suite d'un mémoire de Queiros cité par lui, les quelques lignes suivantes qui ne permettent pas d'en douter (2) :

« Remarquons combien il est surprenant qu'au centre même d'une si vaste mer, il se trouve un si grand nombre d'îles, et presque toutes petites. A peine y en a-t-il quelques-unes d'une étendue considérable. La plupart n'ont que depuis quatre à six ou huit lieues de tour, et le nombre de celles qui sont moindres est infini. De plus, on en voit une quantité qui sont noyées dans le milieu et qui ne sortent de la mer que par leurs bords élevés en circuit comme autant de chaussées. On saura par expérience un jour si la mer empiète sur les terres en ces parages, ou si elle commence à s'en retirer, car on ne peut guère s'empêcher de regarder cette longue chaîne d'îles, rangées à la file, comme un monde perdu dont on n'aperçoit plus que les sommités, le surplus se trouvant enseveli sous les eaux, depuis la dernière révolution arrivée à notre planète ; et cela est d'autant plus vraisemblable que les galions de Manille allant à la foire d'Acapulco trouvent souvent le fond avec la sonde en plein Océan, loin de la vue de toute terre. »

(1) *Considérations géographiques et physiques sur ce que la carte des nouvelles découvertes, au Nord de la mer du Sud, offre de plus particulier*, par Philippe Buache. — Paris, in-4°, 1753.

(2) De Brosses, ouvrage cité, t. II, p. 353.

On sait, du reste, qu'à l'époque de Cook, cette croyance en l'existence d'un continent était généralement adoptée par les géographes ; ils la fondaient sur la nécessité de conserver l'équilibre entre les deux hémisphères ; ils s'appuyaient en cutre sur la nature des vents qui règnent dans la mer Pacifique, et sur les signes peu équivoques du voisinage des terres, aperçus par les différents navigateurs qui avaient traversé la mer du Sud.

On y croyait si bien, en effet, que de Kerguelen n'entreprit son voyage en 1770 que pour aller à la recherche de ce continent, que les géographes et les savants soutenaient exister. Mais à cette époque on ignorait encore que la Nouvelle-Zélande n'était qu'une terre composée de deux îles principales ; on croyait qu'elle n'était qu'une partie du continent austral, et ce ne fut même que cette année-là, que Cook put reconnaître qu'elle se composait au moins de deux grandes îles séparées par un canal navigable.

La Nouvelle-Zélande, en effet, fut vue par lui, pour la première fois, le 6 octobre 1769 ; il contourna l'île Sud et s'assura, en février 1770, qu'elle est séparée de l'île Nord par un détroit. Ses officiers crurent découvrir la *Terra australis incognita*.

Le voyage de Marion lui-même, comme l'apprend Crozet (1), avait pour but principal de s'avancer assez dans le Sud pour tenter de découvrir les îles ou le continent qui devaient se trouver dans cette partie australe de notre globe. Voici quelles étaient les idées de Crozet à ce sujet (2) :

« Il a peut-être été un temps, disait-il, où la Nouvelle-Zélande communiquait à l'île Taïty, qui est aujourd'hui séparée par une mer sans fond de plus de 600 lieues d'éten-

(1) Rochon, *Voyage aux Indes-Orientales*, p. 3, 1807. Marion fut massacré par les indigènes le 12 juin 1772. Crozet était son second sur le *Mascarin* ; à la mort de Marion-Dufrène, le chevalier du Clesmeur, capitaine du *Castries*, prit le commandement des navires, et Crozet devint capitaine du *Mascarin* au retour.

(2) *Nouveau voyage à la mer du Sud, d'après les plans et journaux de Crozet*, par le citoyen Rochon, 1783, p. 140.

due. Nous avons trouvé à la Nouvelle-Zélande la langue de Taïty, avec quelque différence seulement dans un petit nombre de mots, et il y a beaucoup de conformité entre ces deux peuples aujourd'hui séparés. Je ne serais même pas éloigné de croire que c'est par la Nouvelle-Zélande, par les terres australes et par les îles de la mer du Sud, que l'Amérique a été peuplée ; je trouve une conformité frappante entre les mœurs et les coutumes des sauvages de ces différentes parties du globe : mêmes hommes, presque imberbes, anthropophages, mêmes armes, mêmes outils, même forme d'habillement, de logements, de canots, même indifférence pour les femmes, même usage de les asservir à tous les travaux les plus pénibles. Qui connaîtrait bien les langues des uns et des autres, y trouverait peut-être beaucoup d'analogies. »

Et comme on pourrait croire qu'il n'entendait parler que de communications par mer, nous ajouterons les quelques lignes suivantes qui ne permettent pas de conserver le moindre doute (1) : « Ce n'est pas sans raison que les insulaires de Taïty et les sauvages de la Nouvelle-Zélande s'accordent à nommer la divinité « Celui qui secoue la terre. » Des peuples aussi éloignés et sans navigation ne parlent le même langage, que parce qu'ils étaient autrefois un même peuple et habitaient peut-être un même continent, dont les secousses des volcans n'ont épargné que les montagnes et leurs sauvages habitants, qui, par la communication autrefois très facile entre eux, se sont trouvés mêlés de blancs et de nègres. »

Enfin il ajoutait (2) : « Je ne serais pas étonné que les navigateurs, qui sont actuellement occupés à la découverte d'un continent austral, n'y trouvassent, jusqu'au pôle antarctique, que des îles, des sommets de montagnes, échappés aux secousses des volcans et séparés par leurs explosions des plaines qui les environnaient peut-être autrefois : ils y trouveront sûrement des peuples absolument semblables à ceux de la Nouvelle-Zélande. » Dernière assertion vraiment prophétique, comme on le verra par tout ce que nous dirons.

(1) Ouvr. cité, p. 153.

(2) Ouvr. cité, p. 155.

Cook lui-même, dans son second voyage de 1772, avait pour but principal de faire cesser l'incertitude où l'on était sur l'existence d'un continent Sud. Il entreprit ce voyage sur la *Résolution* et *l'Aventure*, avec les deux Forster et Sparman pour naturalistes. La plus haute latitude atteinte fut 71° 10' L. S. et 116° 54' Long. O. Sa première tentative fut faite en février et sa deuxième en novembre 1773. Cook prouva que les terres vues par Tasman, Juan Fernandez, Quiros et Roggeween, n'étaient que des îles, et il vérifia que ni la Nouvelle-Zélande ni la Nouvelle-Hollande ne font partie du continent austral.

On peut néanmoins supposer que, jusqu'à ce voyage, il n'avait eu d'autre opinion que celle qui était à peu près générale. Voici, en effet, ce qu'on lit dans la relation de son premier voyage, à l'occasion de Tahiti (1) : « Il nous paraît évident que les rochers d'Otaheite comme ceux de Madère avaient été brûlés... On aperçoit aussi les traces du feu dans l'argile qui est sur les collines, et l'on peut supposer avec raison qu'Otaheite et les îles voisines sont les débris d'un continent que quelques naturalistes ont cru nécessaire dans cette partie du globe, pour y conserver l'équilibre de ses parties, après qu'il eût été englouti sous la mer par l'explosion d'un feu souterrain. »

Avec raison ! disait-il alors ; mais après ses tentatives incomplètes et infructueuses, il n'hésita pas à nier la possibilité d'un grand continent austral, tandis que cette opinion était, au contraire, soutenue par Dalrymple qui, pour n'avoir pas voulu partir sans avoir une commission d'officier de marine, s'était vu remplacé par Cook dans le commandement de l'*Endeavour*. C'est alors que Cook écrivit que l'existence d'un continent austral n'était qu'une conjecture sans fondement de Dalrymple et que sa navigation ruinait toutes les raisons alléguées en faveur de ce continent pour conserver l'équilibre entre les deux hémisphères.

Cette opinion devint bientôt générale et fut partagée, en-

(1) *Premier Voyage* (1768), rédigé par Hawkesworth. — Londres, 1773, trad. par Smith, p. 107.

tre autres, par de Fréville, le traducteur de Dalrymple, par Castera, le traducteur de la vie de Cook, par Vancouver, compagnon de Cook dans son second voyage, etc.

Voici la sortie que fit ce dernier, à propos de ce continent (1) : « Cependant l'enthousiasme de la moderne philosophie de cabinet, avide de se venger de la réfutation de son système erroné, ne craignit pas d'accuser le capitaine Cook de l'avoir rejeté sans examen ; et, le rangeant parmi les coureurs de pelleteries, elle osa le citer lui-même à l'appui des conjectures insensées qu'elle avait hasardées. Mais les travaux de ce navigateur forment un monument qui atteste son zèle passionné pour les découvertes, non moins que sa grande habileté, et qui subsistera aussi longtemps que la science obtiendra les hommages des humains. »

Castéra écrivit, de son côté (2) : « Cook a détruit les espérances que l'on s'était formées à l'égard d'un continent et prouvé que les terres vues par Tasman, Juan Fernandez, l'Hermitte, Quiros, Roggeween, ne font pas partie de ce continent. Il a également détruit les raisonnements de ces théoriciens qui prétendaient qu'un continent Sud était nécessaire au maintien de l'équilibre entre les deux hémisphères. »

« Il a prouvé de la manière la plus certaine, dit-il plus haut (3), que, dans l'immensité de l'Océan Pacifique, il n'existe point, ce continent austral que plusieurs savants croyaient nécessaire à l'équilibre du globe, ou que du moins, s'il existe, il est caché sous les glaces du pôle Sud et sans doute inaccessible à jamais. » Castera disait vrai, il était caché sous les glaces du pôle, mais il existait et on l'a atteint. Cook se trompait donc évidemment en tranchant ainsi si hâtivement la question, puisque l'expérience devait si tôt donner raison à son antagoniste Dalrymple.

Ce n'était pas, en effet, à l'immortel Cook qu'était, ainsi qu'on n'a cessé de le dire depuis Rochon (4), réservé de

(1) *Voyage de Découvertes*, 1798, trad. p. 7.

(2) *Vie de Cook*, p. 96.

(3) Ouv. cité, Préface, p. 5.

(4) *Voyage aux Indes*, 1807, p. 275.

résoudre la question du continent austral, mais bien à Dumont d'Urville d'abord et, presque en même temps ou peu de temps après, à Wilkes, Ross et quelques autres. Nous ferons remarquer ici que cette question n'est pas encore parfaitement résolue et que, depuis l'expédition du *Challenger*, on croit que cette partie du globe ne doit pas être occupée par un continent unique, mais plus probablement par des îles. « Toutes les recherches faites jusqu'à présent concourent à nous faire penser, dit sir C. Wyville Thomson, que la zône d'environ 12 millions de kilomètres carrés, encore inexplorée autour du pôle Sud, n'est pas un continent antarctique continu, mais se compose bien plus probablement d'une partie continentale relativement peu élevée et ensuite d'un amas d'îles continentales reliées ensemble et couvertes par une calotte de glace d'environ 400 mètres d'épaisseur (1). »

Loin de partager l'opinion de Cook après sa recherche vaine d'un continent austral, les deux Forster, ses compagnons de voyage, persistèrent, comme Buache et Dalrymple, dans leur croyance en l'existence de ce continent, et l'on put lire bientôt dans le livre publié par Reynold Forster père, que les îles hautes de la Polynésie, n'étaient que les restes de ce continent submergé, qui anciennement avait communiqué avec l'Asie et en avait tiré sa population (2). Ce continent d'après le savant naturaliste philosophe, aurait disparu en s'affaissant, et les plus hautes montagnes seraient seules restées au-dessus des eaux pour y constituer les îles actuelles qui, à l'époque du cataclysme, auraient servi de refuge à une portion des habitants primitifs. Ce seraient enfin ces mêmes habitants qui, restant retenus chacun dans leurs points de refuge, auraient été la souche des populations polynésiennes.

On voit que, comme Buache, R. Forster admettait que l'Océanie avait éprouvé une catastrophe pareille à celle qui a été décrite par Sénèque, à l'occasion de la séparation de l'Eu-

(1) *Association Britannique pour l'avancement des sciences*, Congrès de Dublin, in *Revue Scientifique*, 7 novembre 1878, p. 429.

(2) *Reynold Forster's observations*, etc., in-4°, 1778.

rope et de l'Afrique (1), pareille également à celle du déluge universel, si l'on s'en rapporte seulement au fameux tableau de Guérin, la *Malédiction de Caïn* : car, à part les troupeaux poussés en avant, c'est, en effet, bien probablement de la sorte que se seraient passés les faits en Océanie, comme ailleurs, à la suite d'un déluge.

On remarquera aussi qu'il admettait d'anciennes communications avec l'Asie, afin d'expliquer le peuplement de ce continent, avant qu'il ne fut submergé ; à ce titre, R. Forster n'était en somme qu'un partisan de l'origine asiatique ou biblique, de même que son fils dont nous ferons connaître les idées, quand nous aborderons l'étude de cette théorie.

Il résulte donc, de ce que nous avons dit précédemment, que l'hypothèse d'un continent submergé n'appartient pas en propre à Reynold Forster, ainsi qu'on ne cesse de le répéter, puisque telle était l'opinion de Buache une vingtaine d'années auparavant. Mais s'il passe à tort pour avoir été le premier à l'émettre, il est néanmoins l'un de ceux qui ont le plus contribué à la répandre.

C'est depuis les Forster, que la plupart des ethnologues ont admis que les îles Polynésiennes ne sont que les cimes de montagnes submergées. Cette opinion a été partagée par les plus compétents, et elle était dernièrement encore celle de M. Cuzent, pharmacien de la marine (2). « Tout indique, dit-il, que la majeure partie des îles de l'Océanie sont les vestiges d'un vaste continent, et on doit les considérer comme les sommets d'anciens volcans ou des plus

(1) « Les hommes, dit-il, se sauvèrent avec leurs femmes et leurs enfants sur les lieux les plus hauts, chassant devant eux leurs troupeaux. Tout commerce, tout passage fut interrompu entre les infortunés qui restèrent, les uns d'un côté, les autres de l'autre. L'onde couvrit tous les lieux inclinés et les malheureux restes du genre humain s'attachaient aux cimes les plus élevées pour s'arracher à la mort... Voilà l'époque de ces îles, qui ne sont que la pointe des monts qui augmentent le nombre des Cyclades. » *Quest. Natur.* liv. 3, p. 27.

(2) *Tahiti*, etc., Rochefort 1860, p. 15, et *Bulletins de la Société d'anthropologie*, 1860, p. 458.

hautes montagnes de cette époque. » Telle semblait être également l'opinion des Polynésiens eux-mêmes, car il existe, dans les îles de la Société, une tradition d'après laquelle ces îles ont été produites lorsque *Maui* traînait, de l'Ouest à l'Est, à travers l'Océan, une grande terre, dont elles ne sont que des morceaux détachés pendant la route et laissés au milieu des flots. Ce fut même cette tradition qui porta Forster à conclure « que les insulaires conservaient l'idée d'une grande révolution, et que leur pays faisait peut-être partie jadis de ce continent, détruit par des tremblements de terre et une inondation violente. » On verra plus tard, en effet, que les Tahitiens croyaient en un déluge auquel aurait échappé seulement une famille choisie ; mais on verra aussi qu'on ne sait même pas aujourd'hui si cette tradition a voulu parler de l'eau de la mer, recouvrant le continent, affaissé ou non, ou seulement de grandes pluies diluviennes ; car plusieurs autres traditions semblent indiquer qu'on n'a conservé que le souvenir de ces dernières (1).

Après Forster, et peut-être plus encore que lui, le comte J.-R. Carli, dans ses *Lettres américaines* publiées en 1788, a contribué à répandre cette hypothèse en l'étayant de son immense érudition.

L'auteur, après avoir montré l'analogie du langage, qui prouve que les Tahitiens et les Néo-Zélandais n'ont fait qu'un même peuple, et après avoir établi que les uns n'ont pu communiquer par mer avec les autres, ne voyait pas de meilleur moyen, pour expliquer leur identité, que de supposer l'existence, entre la Nouvelle-Zélande et Tahiti, d'un ancien continent non interrompu qui avait permis les rapports directs avant la submersion. Voici ce qu'il dit à ce sujet (2) : « Depuis quand ces terres ont-elles été séparées ? Par quelle révolution ? Sans doute elle fut générale dans les

(1) Voir Ellis, p. 58, 62, et particulièrement ce que nous dirons à ce sujet à la *Théorie de l'origine américaine*, ch. II.

(2) *Lettres américaines*, etc., 2 vol. in-8°, Boston, 1788, traduit par Lefèvre de Villebrune, Paris, Buisson, p. 248, t. II.

espaces immenses du Sud. Il n'en est pas moins certain que les habitants formaient un même peuple à leur origine, et qu'ils devaient occuper une grande étendue de pays, en y comprenant les îles dernièrement découvertes. La Nouvelle-Hollande, au contraire, qui, selon les mesures exactes de Cook, n'est qu'à 780 milles environ de la Nouvelle-Zélande, a un langage bien différent ; ce qui prouve que ces peuples ne sont pas de la même origine que ceux dont nous venons de parler.

« On voit donc, par ce parallèle, qu'il y a eu probablement un continent non interrompu entre la Nouvelle-Zélande et Tahiti (1), et qu'au contraire la Nouvelle-Zélande et la Nouvelle-Hollande ont été séparées, avant la submersion, par un bras de mer ou un golfe qui empêchait toute communication entre elles. En effet, on ne trouve aucune île entre ces deux dernières terres et l'on navigue continuellement sur une mer très-profonde. Mais les voyageurs ont trouvé plusieurs îles au-dessus de la Nouvelle-Zélande, qui paraissent à différents intervalles en continuant jusqu'à Tahiti : telles sont Rotterdam, Amsterdam, Middelbourg, etc. Ceci semble donc montrer qu'il y avait, avant la submersion, une chaîne de monts et de terrains moyennant lesquels les peuples de Tahiti et ceux de la Nouvelle-Zélande avaient une liaison directe.

« Cette idée, ajoute-t-il plus loin, paraîtra encore mieux fondée si l'on réfléchit que les Tahitiens et les Zélandais n'ont jamais pu communiquer entre eux par mer, ni fournir par cette voie aucune preuve d'affinité (2), et qu'il est aussi démontré, tant par les observations physiques de Buache

(1) On verra un peu plus loin M. de Bovis s'emparer de cette idée d'un continent ou d'îles jointes ensemble.

(2) Il avait dit précédemment, p. 246 : « Les peuples de ces deux pays n'ont que des canots ou de petites barques qu'on ne peut comparer à nos vaisseaux. Ainsi l'on ne me persuadera jamais qu'ils aient usé de ce moyen pour franchir sur les flots cet espace immense, 43°, et qu'ils aient eu, par cette voie, quelques communications entre eux. Ils n'ont donc jamais passé d'un pays à l'autre par la mer.

que par celles de Cook, de Banks et Solander, que ce vaste trajet se trouvait auparavant à sec, comme le bassin de la mer Atlantique et de la Méditerranée.

« Ainsi nous présumerons avec raison que les peuples de Tahiti, de la Nouvelle-Zélande, de même que les Tartares, les Chinois, d'une part, et de l'autre, les Mexicains et les peuples du Midi, ont pu passer les uns chez les autres par la voie des pays intermédiaires, et se répandre ainsi, en plus ou moins grand nombre, dans différentes parties de l'Asie, de l'Europe, de l'Afrique et de l'Amérique. »

Enfin, frappé de l'analogie des statues de l'île de Pâques qui, selon lui, représentaient les anciens princes ou *Ariki*, avec celles des Péruviens, de même que de l'analogie de la langue de cette île avec celle de Tahiti, il supposait que ces statues avaient été érigées par des peuples plus cultivés que les habitants actuels, et qui avaient été submergés en même temps que le continent dont, sans doute, pour lui, cette île elle-même n'était qu'un reste. La raison qu'il donnait de l'impossibilité d'arriver à cette île par mer, parce que les habitants n'avaient que des canots à peine capables de contenir quatre hommes, n'était guère légitime, mais elle était néanmoins remarquable pour l'époque, puisque Carli n'avait guère alors, pour asseoir son opinion, que les quelques analogies de langue et de religion, reconnues par Tupaia, et les renseignements de Bougainville sur Tahiti. Certes, avec de pareilles données, il était difficile de mieux dire.

Nous ne chercherons pas ici à réfuter les assertions de Carli touchant les rapports qu'il admettait entre les Nouveaux-Zélandais, les Tartares, etc. Il était partisan de l'origine asiatique des Océaniens, de même qu'il croyait que l'Asie avait peuplé l'Amérique. Nous reviendrons ailleurs sur cette théorie. Mais il cite, à l'appui de son système, un fait qui serait digne d'être remarqué, s'il n'était peut-être pas tout simplement l'une de ces croyances que l'on retrouve chez presque tous les peuples. Il rapporte que « les Chinois savaient, par une très ancienne et constante tradition, que la mer avait englouti, il y a longtemps, un pays immense dans cette partie du monde. »

Suivant le comte Carli, cet effondrement de l'Océanie ou du continent austral aurait eu lieu lors de la grande submersion qui partagea presque complétement la surface du globe en quatre continents, c'est-à-dire du temps de l'Hercule Egyptien, « qui n'est, dit-il, que le déluge d'Ogygès, déluge postérieur au déluge universel et qui peut être fixé avec assez de probabilité à l'an 4000 avant notre ère. » Il pense que cette submersion aurait précédé celle de la Méditerranée et de l'Adriatique parce que, ajoute-t-il, « les coraux sont petits dans ces deux bassins et fort avant sous les eaux, au lieu que, dans les mers du Sud, toutes les îles sont environnées d'écueils immenses formés par les coraux qui s'élèvent jusqu'à la surface de la mer et les surpassent même de quinze pieds et davantage, malgré son extrême profondeur. » Cette dernière observation, pour n'être pas exacte, est au moins fort originale. A l'époque où elle a été faite elle devait être d'un grand poids en faveur de l'hypothèse soutenue par le savant érudit ; c'est même pour cela que nous avons cru devoir la citer.

Pour le comte Carli, c'est la mer qui, en se soulevant, aurait noyé toutes les terres basses et n'aurait laissé émerger au-dessus d'elle que les sommets les plus élevés. Cette hypothèse a longtemps été la seule admise ; elle l'est même encore par quelques savants ; mais elle est généralement remplacée aujourd'hui par la croyance en un affaissement partiel du sol et en la formation par soulèvement des îles polynésiennes élevées. Cette hypothèse, du reste, est la seule qui permette d'expliquer d'une manière satisfaisante et la formation des îles de corail, et l'existence presque certaine du corail à des hauteurs très grandes et jusqu'au sommet des plus hautes montagnes.

Enfin Carli ne croyait qu'à une submersion partielle ; il supposait que l'Océan submergea autrefois notre hémisphère par suite de la variation de l'axe de la terre, et que, corrélativement, l'hémisphère austral était à sec et se trouvait être alors le séjour de la nature animée sur la surface du globe.

En somme, les idées du comte Carli, sur l'existence d'un ancien continent non interrompu entre la Nouvelle-Zélande

et Tahiti, diffèrent quelque peu, tout en les complétant, de celles de Forster, Carli, n'admettant pas la possibilité des communications par mer depuis la submersion, n'avait, en effet, que ce moyen d'expliquer l'identité des deux peuples. Mais ce qui, à notre avis, est surtout à remarquer, c'est ce qu'il dit de la séparation de la Nouvelle-Zélande et de la Nouvelle-Hollande, avant la submersion admise par lui. Il ne fallait rien moins que son immense savoir pour deviner, à son époque, la distinction que la faune et la flore sont venues établir depuis entre ces deux contrées.

Quant à la supposition du passage des différents peuples les uns chez les autres, on sait qu'elle n'est pas soutenable, et nous ferons voir bientôt que celle relative aux statues trouvées sur l'île de Pâques, n'était probablement pas plus fondée. Néanmoins, il appuyait cette conjecture de raisons telles, qu'on s'explique parfaitement la croyance, un instant générale, que les monuments et les statues de l'île de Pâques avaient été érigés par un peuple plus cultivé que celui rencontré par les premiers navigateurs européens.

Ce fut cette hypothèse d'un continent submergé que d'Urville soutint, à son tour, après avoir d'abord admis, dans son *Mémoire sur les îles du Grand-Océan*, que les Polynésiens étaient arrivés de l'Occident, et même de l'Asie, mais sans croire pour cela qu'ils fussent des Malais (1).

On sait qu'il émit cette hypothèse en 1834 (2) et que, tout en persistant à considérer les Polynésiens et les Malais comme bien distincts, il se rallia complétement alors à l'opinion

(1) *Mémoire*, etc. 1831, p. 16. « Il en est de même, dit-il, des conséquences que divers voyageurs ont tirées des rapports observés entre les Polynésiens et les Malais. Sans aucun doute, ces deux nations ont eu jadis des relations ensemble. De longues recherches nous ont fait découvrir environ 60 mots, qui sont évidemment communs entre les deux langues, et c'est assez pour attester d'anciennes communications. Mais il y a trop de différence dans les rapports physiques pour qu'on puisse supposer que les Polynésiens ne soient qu'une colonie malaise. »

(2) *Philologie* du voyage de l'*Astrolabe*.

de Reynold Forster, et fixa le point de départ des premiers dans un continent disparu. Voici, en effet, ses paroles (1) : « Maintenant examinons quelle sera l'hypothèse la plus vraisemblable touchant les terres que l'espèce humaine a dû occuper la première dans la Polynésie, et touchant la direction qu'elle a dû suivre dans les migrations.

« La vaste étendue des terres de la Nouvelle-Zélande, leur situation sous un climat tempéré, la force et la vigueur de la race qui les habite, pourraient d'abord donner lieu de penser que ce fut là le berceau, ou du moins la première station de la race polynésienne ; mais, des considérations puissantes obligent de repousser cette hypothèse, etc. (2).

« Tous ces motifs nous portent donc à considérer la Nouvelle-Zélande comme la dernière des terres de l'Océanie occupée par la race polynésienne. »

Et il ajoute, quelques pages plus loin (3) : « Ne serait-il pas plus simple de supposer qu'un continent ou grande île comme l'Australie dut jadis occuper une portion de l'Océanie, habitée par un peuple dont les tribus polynésiennes ne sont que des débris échappés à quelque grande convulsion du globe ?

« La langue malaise elle-même n'aurait dû les mots polynésiens qu'on y rencontre, qu'aux colonies que les îles malaises auraient pu, sans peine, recevoir du continent polynésien avec le cours habituel des vents alisés. »

Comme on le voit, c'était bien l'hypothèse de R. Forster qu'adoptait alors d'Urville, puisque, pour Forster, la Polynésie était le reste d'un ancien continent, qui avait communiqué jadis avec l'Asie et en avait tiré sa population. Et ce qui montre que c'était absolument la même manière de voir, c'est qu'il avait déjà écrit dans le texte de son voyage, qui

(1) *Philologie*, t. I, p. 277.

(2) Nous montrerons, quand nous en serons à la Nouvelle-Zélande, que ces considérations n'avaient pas toute l'importance que d'Urville leur attribuait, et qu'il était, sans s'en douter, bien près de la vérité.

(3) *Philologie*, t. I, p. 304.

parut de 1830 à 1832 (1) : « Nous n'hésitons pas à croire que les Polynésiens sont arrivés de l'Occident et même de l'Asie ; mais nous ne croyons point qu'ils soient descendus des Hindous actuels. Ils ont eu probablement une origine commune avec eux ; mais les deux nations étaient déjà séparées depuis longtemps, quand une d'elles alla peupler l'Océanie. »

L'hypothèse de d'Urville, ainsi qu'on va le voir, ne différait, en somme, de celle de Moërenhoüt, qu'en ce qu'il supposait les Polynésiens arrivés d'Asie, dans son continent, avant que celui-ci ne fût submergé, tandis que Moërenhoüt rattachait la sienne à l'idée d'une race autochthone et indépendante des autres populations humaines (2).

D'Urville ajoutait, du reste, pour aller au-devant des objections : « Si on n'a pas trouvé de nombreux et grands quadrupèdes dans les îles océaniennes provenant du continent disparu, c'est que la nation intelligente des Polynésiens aura fait une chasse active à ceux dont la chair était bonne, pour s'en nourrir, et à ceux qui étaient inutiles ou dangereux, pour s'en débarrasser : ce qui dut leur être très facile dans leurs îles bornées, sans parler de la catastrophe qui, en abimant le continent océanien, a dû détruire presque tous les animaux. »

Autrement dit, il admettait qu'il y avait eu autrefois d'autres espèces de quadrupèdes que celles qui y ont été rencontrées par tous les navigateurs. Cette supposition est tout-à-fait invraisemblable, d'après les faits connus, car s'il est démontré que de temps en temps les cochons ont disparu dans certaines îles Polynésiennes, telles que les Mangareva, les Marquises, etc., à la suite de grandes disettes, il y a loin de ce fait à l'absence complète, en tout temps, de grands quadrupèdes dans ces îles, ainsi que le prouvent toutes les observations et toutes les traditions elles-mêmes. Si donc on n'en a jamais vu d'autres que ceux qui y ont été portés

(1) *Historique*, t. II.

(2) C'est ce que M. de Quatrefages fait remarquer à la page 82, de son ouvrage sur les *Polynésiens*.

par les Européens, c'est presque sûrement parce qu'il n'y a jamais existé, avant l'arrivée de ceux-ci, que les mammifères qu'on sait leur être propres, et qui se bornent au cochon, au rat et à la chauve-souris ou roussette.

Quoiqu'il en soit, pour d'Urville, comme pour Buache, Forster et Carli, les îles Polynésiennes étaient les restes d'un continent disparu qui avait été peuplé par l'Asie, tandis que pour Moërenhoüt, ainsi que nous allons le montrer, ce continent n'avait reçu ses habitants pas plus de l'Asie que de l'Amérique. Enfin les opinions de d'Urville, sous ce rapport, s'étaient modifiées d'une façon diamétralement opposée à celles de Cook. On a vu, en effet, que celui-ci commence par admettre l'existence d'un continent submergé, au moins pour Tahiti, et qu'il finit par nier l'existence de ce continent et par regarder les Polynésiens comme des Asiatiques. D'Urville, au contraire, admet d'abord l'origine asiatique de ces mêmes Polynésiens et finit par s'arrêter à l'hypothèse d'un continent disparu.

Nous ferons remarquer en passant que le mémoire de d'Urville sur les *Iles du Grand Océan*, daté du 27 décembre 1831, n'a, d'après de Rienzi, été lu à la Société de Géographie que le 5 janvier 1832, c'est-à-dire plus de 15 jours après la lecture faite, sur le même sujet, le 16 décembre 1831, par de Rienzi lui-même. C'est, du reste, ce que d'Urville établit, quand il dit que, sans la publication du mémoire de M. de Rienzi, il eût encore attendu pour faire connaître ses idées. Il faut en conclure que, cette fois, du moins, et c'est peut-être la seule, de Rienzi n'a pas été plagiaire. D'un autre côté, la préface de Moërenhoüt est datée de 1835, tandis que l'ouvrage ne l'est que de 1837 ; d'où il faut conclure également que cette opinion d'un continent submergé appartient bien à d'Urville, si elle n'est pas seulement celle de Forster, et que ce serait plutôt à eux que Moërenhoüt l'aurait empruntée à son tour, puisque la *Philologie* du voyage de l'*Astrolabe*, où se trouvent consignées les nouvelles idées de d'Urville, a paru en 1834 et que le récit du voyage est daté de 1830 à 1833.

Les raisons qui avaient porté Moërenhoüt à admettre, lui

aussi, la supposition d'un ancien continent submergé étaient :

1° Que les peuplades habitant à l'Est de la Polynésie sont plus belles et moins mélangées que celles de l'Ouest ;

2° Que la mythologie et les traditions de ces peuplades ne font aucune allusion aux grands animaux qui existent dans les îles voisines du continent asiatique et particulièrement en Malaisie ;

3° Que les mots dérivés du Sanskrit manquent dans les dialectes des îles orientales ;

4° Et que surtout les migrations n'avaient pu s'opérer de l'Ouest vers l'Est, mais seulement de l'Est vers l'Ouest, parce que les vents d'Est et de Sud-Est sont les vents dominants dans l'Océan Pacifique, qu'ils poussent les canots vers l'O. et le N. O. et s'opposent à ce qu'on s'avance vers l'Est.

Moërenhoût s'en était, disait-il, convaincu par ses propres observations (1) ; et ce qui le prouvait, ajoutait-il, c'est que les voyages des Polynésiens n'avaient lieu journellement que d'Est en Ouest, ainsi qu'Ellis l'avait déjà avancé, mais à tort, comme nous le montrerons surabondamment en temps opportun.

Toujours est-il que les observations précédentes avaient naturellement et presque nécessairement conduit Moërenhoût, avec plus de raison encore que ses prédécesseurs, à trouver que le foyer primitif des Polynésiens avait dû être un continent placé à l'Est de la mer Pacifique. Du moment, en effet, qu'il n'admettait que des migrations opérées à l'aide des vents d'E. et de S. E., et qu'il regardait celles venant d'Amérique ou de l'Asie comme impossibles, il fallait absolument qu'il adoptât cette hypothèse.

On connaît trop, pour qu'il soit nécessaire de les rappeler ici, les témoignages et les raisonnements apportés par Moërenhoût à l'appui de l'hypothèse qu'il soutenait : ces témoignages sont basés sur les différences de manières, de mœurs,

(1) *Voyage aux îles du Grand-Océan*, 1837, 2 vol. in-8, Arthus Bertrand, t. II, p. 259.

de langage, toujours plus marquées en allant de l'Est vers l'Ouest; sur l'unité de traits; etc. (1). Mais ce qu'il faut rappeler, c'est qu'en revenant plusieurs fois dans son livre sur la supposition d'un continent submergé, il s'efforce d'établir, par la différence des langages, des caractères physiques, des animaux et des plantes de la Polynésie, que ce continent n'avait pu s'étendre jusqu'à l'Amérique dans l'Est, et jusqu'à l'Asie dans l'Ouest, et que, par conséquent, les Polynésiens n'avaient pu venir ni de l'une ni de l'autre terre (2). C'était faire supposer qu'il les considérait comme autochthones de la Polynésie. Il avouait cependant qu'il ne pouvait dire au juste d'où ils étaient sortis, et comment ils étaient arrivés dans les îles qu'ils occupent aujourd'hui. Seulement, tout en leur donnant une origine commune, il soutenait qu'au lieu d'être des Malais des îles asiatiques, les Polynésiens étaient plutôt les ancêtres des Malais, qu'ils appartenaient à la même race et qu'enfin, pour lui, contrairement aux opinions reçues jusque-là, les Malais n'étaient que les descendants des Polynésiens (3). Nous ne reviendrons pas ici sur cette question, que nous avons suffisamment traitée dans le livre deuxième de la première partie de notre ouvrage.

Voici du reste comment Moërenhoüt résumait son opinion, en même temps qu'il détruisait si bien, à notre avis, la possibilité de rapports intimes de ce continent avec l'Asie et l'Amérique (4). « Cela m'amène naturellement, disait-il, à conclure que la belle race polynésienne a eu son foyer primitif sur un continent situé à l'Est de la mer Pacifique, et que les Malais de la mer des Indes sont leurs descendants et non leurs pères, comme on l'a cru jusqu'à ce jour.

« Peut-être m'objectera-t-on que si le continent, dont je suppose l'existence, a existé véritablement, il a pu s'étendre, soit jusqu'à l'Amérique dans l'Est, soit jusqu'à l'Asie dans

(1) Ouvr. cité, t. II, p. 230, 254, 261.

(2) Id., p. 261.

(3) Id., t. II, page 230 surtout.

(4) Id. p. 260.

Ouest, et recevoir ainsi ses habitants indifféremment de un ou de l'autre de ces deux points du globe (1). Mais je répondrai que c'est également peu probable, en raison de la différence des langages, de la couleur, des traits, etc. De plus, si ce continent eût été peuplé par l'un ou l'autre côté, pourquoi les animaux des îles Polynésiennes sont-ils si différents? Pourquoi ne trouve-t-on pas dans ces îles, ni ceux de l'Amérique, ni ceux des îles malaies? Pourquoi les insulaires n'en ont-ils pas la moindre idée? »

Certes, de pareilles objections sont difficiles à combattre, et l'on doit même être convaincu qu'il est impossible de le faire, d'où la nécessité de conclure, comme le disait Moërenhoüt, que les Polynésiens n'avaient pu provenir ni de l'une ni de l'autre contrée. Mais ce qui n'est pas aussi démontré, comme on verra plus tard, c'est l'opinion de d'Urville, partagée par lui, que les îles polynésiennes étaient occupées par une race noire à l'arrivée des Polynésiens. Cette race aurait été soumise, expulsée ou exterminée par les envahisseurs, et c'est au mélange des uns et des autres que serait due la diversité des langages ou dialectes. Ces assertions, en effet, ne sont pas exactes; seulement elles étaient nécessaires pour expliquer l'existence d'un continent disparu et le passage, par toutes les îles intermédiaires, des Polynésiens se rendant en Asie.

Moërenhoüt terminait l'exposition de ses idées, sur l'origine des Polynésiens, en disant (2): « Tout semble donc annoncer une race d'hommes et même quelques animaux

(1) C'était, en particulier, l'opinion du missionnaire anglais Taylor qui, à la page 431 de son ouvrage, si plein de faits sur la Nouvelle-Zélande, dit: « Il y a véritablement de nombreuses raisons de supposer que les îles innombrables de l'Océan Pacifique ne sont que les sommets d'un continent submergé, qui doit avoir été voisin de l'Amérique d'un côté, et de l'Australie de l'autre. Une circonstance remarquable, ajoute-t-il, à l'article *Botanique*, c'est que les plantes des îles antarctiques, qui se trouvent également à la Nouvelle-Zélande, dans la Tasmanie et l'Australie, ne se rencontrent jamais ailleurs que sur les hautes montagnes de ces contrées. »

(2) Ouvr. cité, p. 262.

montrer que ce ne sont pas les restes d'un continent qui s'étendait dans l'origine à travers la mer Pacifique et unissait l'Asie et l'Amérique, et qui aurait disparu, submergé par les eaux du déluge. »

Après lui et Moërenhoüt, le premier qui ait dit quelque chose sur cette hypothèse est le botaniste Guillemin, ainsi qu'on peut le voir dans la préface de la *Flore tahitienne* qu'il a rédigée d'après les matériaux fournis par MM. Moërenhoüt et Bertero (1). Ayant remarqué que toutes les îles océaniennes ont une direction et une forme à peu près semblables, c'est-à-dire qu'elles sont, pour la plupart, des terres allongées, courant dans le même sens, obliquement dirigées par rapport à l'équateur, ayant par conséquent les deux côtés de leur littoral homologues quant à l'exposition, et réunissant les plus grandes analogies de climat, M. Guillemin s'est demandé si, par suite de ces observations géographiques, il ne serait pas possible de conjecturer que l'immense étendue de l'océan Pacifique était occupée primitivement par un vaste continent qui réunissait l'Asie et l'Amérique, et qui se serait affaissé par l'effet de l'un de ces cataclysmes, dont le globe actuel nous présente tant de preuves irrécusables.

C'était une simple question, sans preuves à l'appui, et M. Guillemin résolvait lui-même la question de contact, en démontrant que les plantes de ces divers lieux ne sont généralement pas les mêmes.

Pendant notre séjour dans les îles Marquises, en 1844, cette hypothèse d'un continent submergé était celle que soutenait, tout naturellement, l'évêque de Basilinopolis, Monseigneur Beaudichon, en religion, R. P. François-de-Paule. Il nous disait à nous-même qu'il regardait les Océaniens comme provenant d'un grand continent qui avait d'abord été peuplé par des émigrants d'Asie, et descendant, par conséquent de l'arche de Noë. Mille preuves de cette origine asiatique existaient, disait-il, dans les coutumes, les mœurs, etc. Tout naturellement encore, Sa Grandeur blâmait

(1) *Annales des sciences naturelles*, *Zephyritis Taïtensis*, t. VI et VII.

sévèrement M. Moërenhoüt qui semblait croire que les habitants de ce continent étaient autochthones.

Nous conviendrons facilement qu'on trouve, parmi les Océaniens, bon nombre de ressemblances entre certains traits de mœurs, certains goûts et certaines coutumes des Hébreux et c'est même, ajouterons-nous, à cause de cette grande parité de goûts, de besoins et d'idées, que les Océaniens ont si aisément adopté les récits bibliques. Mais il est évident qu'il ne suffit pas de retrouver quelques habitudes générales communes et, entre autres, la soumission à la recommandation du 28e verset du chapitre 1er de la Genèse, qui est si bien mise en pratique par les Polynésiens, pour qu'on puisse assurer qu'ils ont la même origine que les Juifs. Il faudrait appliquer cette conclusion à trop de peuples.

Aux écrivains partageant la croyance en un continent disparu, nous devons ajouter M. de Bovis, l'auteur des *Recherches sur la société tahitienne* (1). Après avoir émis l'avis que les migrations se sont opérées de l'Ouest vers l'Est, de Raiatea vers Tahiti, et de Tahiti vers les Paumotu, à l'aide des vents d'Ouest, il dit qu'il ne croit pas, à cause de leur éloignement, que des îles comme la Nouvelle-Zélande, les Sandwich et Tahiti aient pu être peuplées par la même race, « sans avoir été jadis attachées l'une à l'autre par des chaînes non interrompues, ou sans qu'elles soient les débris d'un continent. »

C'était, comme on voit, l'hypothèse du comte Carli, mais sans le moindre témoignage nouveau à l'appui, et laissant subsister la difficulté de comprendre comment, dans le dernier cas, des îles aussi distantes qu'elles le sont parfois, auraient pu se peupler sans migrations par mer. Car il est impossible, comme va le démontrer M. de Quatrefages, qu'un continent, assez vaste pour occuper tout l'espace qui sépare ces divers archipels, ait existé. C'est en outre laisser de côté, après les avoir d'abord acceptées, les traditions qui établissent les rapports des Polynésiens entre eux, par voie de navigation.

Disons, du reste, que les faits observés par cet officier, et

(1) *Annuaire de Tahiti*, année 1863.

les récits qu'on lui avait faits, l'avaient convaincu, comme nous le sommes, que c'est avec des vents de la partie de l'Ouest, c'est-à-dire Nord-Ouest et surtout Sud-Ouest, que, d'une manière générale, les migrations se sont avancées vers l'Est. Ajoutons qu'il croyait, avec Forster et d'Urville, que les Océaniens étaient des Asiatiques et qu'ils avaient pu suivre les étapes encore existantes pour arriver à un continent qui plus tard se serait affaissé. Son opinion est donc à peu près celle de ses devanciers.

Pendant notre séjour à Tahiti, 1844-1846, nous avons souvent eu l'occasion de causer avec M. de Bovis des Polynésiens et de leur provenance, et nous nous rappelons encore que nous n'étions pas toujours du même avis ; mais nous étions à peu près les seuls, à cette époque, à partager l'opinion émise nettement pour la première fois par Beechey, et qui, aujourd'hui, est généralement acceptée.

Plus récemment enfin, quelques membres de la Société d'Anthropologie de Paris, M. Périer, entre autres, et, un instant, M. Broca, ont également adopté l'opinion que les îles Polynésiennes ne sont que les restes d'un continent presque entièrement englouti sous les eaux.

Ayant trouvé que les raisons données contre l'origine asiatique ou américaine étaient suffisantes, ils pensèrent que les habitants étaient autochthones, et c'est parce qu'ils remarquaient, entre les habitants des diverses îles, une affinité de race et de langue, qu'ils admirent l'hypothèse d'un grand continent, seul moyen, selon eux, d'expliquer ces analogies, puisqu'ils pensaient, avec Ellis, Moërenhoût et d'Urville, que la dispersion n'avait pu avoir lieu qu'avec les vents alisés.

C'est ainsi que M. Broca disait, dans la séance du 1er mars 1860 (1) : « J'arrive aux Polynésiens et j'avoue que je suis disposé, avec M. Périer, à considérer l'hypothèse du continent polynésien comme très-sérieuse. »

« Sans sortir de la Polynésie, ajoutait-il (2), on trouve plusieurs races qu'il est impossible de confondre en une

(1) *Bulletins de la Société d'Anthropologie*, 1860, p. 214.

(2) Id., p. 216.

seule et l'on ne comprend leur diversité que si l'on suppose qu'il a existé autrefois, dans cette région, un vaste continent peuplé, comme les autres, d'un grand nombre de nations de races différentes, qui, ayant communiqué longtemps les unes avec les autres, sans communiquer avec les peuples des autres continents, ayant échangé leurs connaissances, mêlé leurs langues et leurs croyances, comme cela existait dans une grande partie de l'Amérique avant le seizième siècle, et comme cela existe encore en Europe, auraient été tout-à-coup séparées les unes des autres par une immense submersion. »

M. de Quatrefages, au contraire, après avoir cité tous les témoignages fournis par Lapérouse et les autres navigateurs, qui prouvent que les vents ne portent pas constamment de l'Est vers l'Ouest, comme le croyaient d'Urville, Moërenhoût et leurs partisans ; après avoir fait remarquer que l'hypothèse d'un continent ne rend nullement compte de l'état des populations de la Polynésie, faisait les objections suivantes (1) :

« Le continent polynésien, occupant presque toute l'étendue actuelle de l'océan Pacifique, aurait été cinq ou six fois plus grand que l'Europe, et aurait dû présenter, par conséquent, des climats très divers et des peuples très divers aussi. Supposez l'Europe submergée, à l'exception des montagnes et des plateaux élevés, il en résultera une nouvelle Océanie, dont les habitants seront les débris des nations actuelles. Je le demande maintenant, les populations insulaires échappées à ce déluge présenteraient-elles l'homogénéité si remarquable des insulaires de la Polynésie? Non ; elles appartiendraient à des races qui différeraient à la fois par les caractères physiques et par les caractères moraux. Les variétés ethnologiques devraient être bien plus grandes encore dans la véritable Océanie, si celle-ci était le reste d'un continent submergé. L'hypothèse du continent polynésien serait en contradiction avec le fait que les peuples disséminés dans les îles de cette immense région appartiennent à la même race et sont en communauté

(1) *Bulletins*, id., p. 200.

de mœurs de langue et de religion. Les migrations, au contraire, expliquent parfaitement l'état des choses. La conservation du type, dans des îles très-éloignées et sous des latitudes très diverses, se comprend très bien si l'on songe que le climat des îles varie infiniment moins que celui des continents, lorsque la latitude change. Les conditions du milieu sont donc à peu près les mêmes dans la plupart des archipels de la Polynésie, et dans ces archipels les hommes se ressemblent beaucoup ; mais, dans le groupe de la Nouvelle-Zélande, où le climat est tout-à-fait différent, les hommes se présentent à nous avec des caractères qui les distinguent des autres Polynésiens, et les Néo-Zélandais sont supérieurs aux autres insulaires. »

M. de Quatrefages, précisant avec plus de force encore cette objection contre l'hypothèse d'un continent submergé, disait, quelques années plus tard (1) : « En nombres ronds, l'aire polynésienne est environ trois fois grande comme l'Europe, plus grande que l'Asie. Or, si l'une ou l'autre de ces deux parties du monde devenait le théâtre d'un cataclysme analogue à celui qu'a supposé Forster, qui ne voit quel en serait le résultat ? A peu près chaque chaîne de montagne, transformée en archipel, aurait sa race et surtout sa langue spéciale. En France seulement, les Alpes, les Pyrénées, les Vosges, les Cévennes nourriraient des populations dont les langages seraient des plus différents, tandis que la Polynésie ne présente que des dialectes d'une seule et même langue. Cette considération doit faire rejeter, comme inadmissibles, les idées que M. d'Urville a empruntées à Forster et qui, du reste, ne comptent plus guère de partisans. »

On ne pouvait, à notre avis, faire une objection plus forte à l'hypothèse d'un continent polynésien submergé, et nous ne croyons pas que M. Broca soit parvenu à la détruire quand il répondait (2) : « M. de Quatrefages nous disait tout à-l'heure, si l'Europe était submergée et transformée en archipels, le navigateur étranger qui parcourrait cette nou-

(1) *Revue des Deux-Mondes*, 15 février 1864, p. 860.

(2) Bull. cité, p. 217.

velle Océanie ne trouverait pas cette unité de mœurs, de langue, de culte et de race, qui existe dans la Polynésie, et qui est l'indice d'une provenance commune. Je pense, au contraire, que cette Polynésie hypothétique présenterait, sous tous les rapports, beaucoup moins de contrastes que la Polynésie réelle. La plupart des peuples de l'Europe n'appartiennent-ils pas à la famille des peuples Indo-Germaniques ? Tous n'ont-ils pas à peu près les mêmes connaissances, les mêmes arts, le même système d'écriture et la même religion ? Les uns sont catholiques, les autres sont protestants, ou juifs, ou musulmans ; mais toutes ces religions sont des débris de la religion de Moïse. A l'origine de chacune d'elles, on trouve la tradition juive, et elles se ressemblent autant que les diverses religions de la Polynésie. Enfin, pour ce qui concerne le langage, on sait que presque toutes les langues de l'Europe sont dérivées du Sanscrit. La submersion de cette partie du monde donnerait donc un résultat assez semblable à celui qu'on cherche à expliquer par l'hypothèse de la submersion d'un continent polynésien, et cette hypothèse me paraît beaucoup plus probable que les autres. »

Sans nous arrêter ici à montrer, ce que tout notre livre fera successivement voir, que les faits sur lesquels M. Broca s'appuyait pour défendre son opinion étaient inexacts, nous nous bornerons à répéter que nous ne croyons pas qu'il ait réussi à détruire l'objection de M. de Quatrefages. Il est certain que l'analogie des langues et des religions est, en Polynésie, plus grande encore qu'on ne l'a dit, et que les caractères physiques, moraux et intellectuels, sont absolument les mêmes, quand on ne compare entre eux que des indigènes de race polynésienne. C'est même faute d'avoir fait cette distinction si importante, qu'on a admis tant de variétés du genre humain en Océanie, où il n'y a guère que deux races bien distinctes occupant d'ordinaire des îles différentes.

M. Broca, du reste, a lui-même reconnu toute la valeur de l'objection de M. de Quatrefages, puisque, quelques années plus tard, on le voit revenir aux idées de migrations qu'il avait d'abord si fortement combattues. Dans la séance du 5

juin 1862, il adopte le résultat des recherches de M. Hale, et, à cette occasion, il cite avec raison les dialectes des principaux archipels de la Polynésie, pour montrer avec quelle lenteur les langues se modifient par la seule action du temps, lorsqu'elles sont à l'abri des influences étrangères (1). Néanmoins, s'il semble abandonner complètement l'hypothèse d'un continent polynésien submergé, il continue pourtant à voir, lui aussi, deux races superposées dans la Nouvelle-Zélande, races qui, nous le démontrerons ailleurs, n'existent pas plus là que dans les autres îles Polynésiennes, bien que les derniers écrivains anglais, Dieffenbach, Shortland, Taylor et Thompson se soient montrés disposés à partager cette opinion pour la Nouvelle-Zélande.

Si M. Broca n'est pas parvenu à détruire les objections de M. de Quatrefages, cela du moins l'a conduit à en faire quelques-unes, d'une importance telle pour le système que nous allons développer, que nous croyons utile de citer ici ses propres paroles, afin de mettre le lecteur à même de les apprécier. Ces paroles, il est vrai, n'ont été dites que dans le but de soutenir la possibilité de la submersion d'un continent polynésien ; mais, à notre avis, elles mettent si bien sur la voie, pour arriver à la découverte du véritable lieu d'origine des Polynésiens, qu'elles nous semblent faites, elles-mêmes, pour témoigner parfaitement en faveur des migrations. Ce qu'il y a de certain, c'est que ce sont elles qui nous ont décidé à coordonner nos notes de voyages, au sujet de l'origine des Polynésiens.

« Si la Polynésie, disait M. Broca, répondant à M. de Quatrefages (2), avait été peuplée par des colonies de navigateurs, il faudrait nécessairement que toutes ces colonies fussent venues de la même région ; sans cela, comment expliquer l'analogie des langues, des mœurs, des religions, des armes, des industries? Et ici, je trouve deux difficultés, sans parler de la question des vents, des courants et des navigations au long cours. Cette région, d'où l'on suppose que seraient parties les migra-

(1) *Bull. de la Soc. d'Anthr.*, t. III, p. 304.

(2) *Bull. de la Soc. d'Anthr.*, t. I, 1860, p. 215.

tions des Polynésiens, aurait dû être retrouvée quelque part, car il n'est pas croyable que la race toute entière ait émigré par mer, sans laisser, dans sa première résidence sur ce continent, aucune trace de son type, de sa langue et de sa religion. La seconde difficulté est plus grande encore. Si les analogies de langue et de religion, qui existent entre les Polynésiens, dépendaient de leur commune origine, tous les insulaires appartiendraient à la même race, et il n'en est rien, quoi qu'on en ait dit.

« Les variétés du genre humain dans la Polynésie sont considérables. Il y a même dans quelques-unes de ces îles des hommes tout-à-fait blancs, avec les yeux clairs et les cheveux blonds. Dans la Nouvelle-Zélande, ainsi que M. Quatrefages nous le disait tout-à-l'heure, il y a une race prognathe au teint noir, qui se rapproche beaucoup des nègres, etc. »

Nous avons déjà démontré, et nous y reviendrons encore en temps opportun, que non-seulement l'origine est commune, mais que, de plus, tous les Polynésiens appartiennent à la même race et qu'ils ne présentent pas de variétés considérables. Nous démontrerons aussi qu'il n'y a d'hommes blancs parmi eux que des Albinos, de même qu'il n'y a, à la Nouvelle-Zélande, qu'une race unique, bien qu'on ait soutenu le contraire (1). Nous nous bornerons seulement à annoncer, dès à présent, que la région d'où sont parties les migrations n'était point, comme on l'a cru, ni en Asie, ni en Amérique, ni dans un ancien continent submergé plus tard. Bientôt on verra, par tout ce qui va suivre, que cette région se trouvait sur un point de la Nouvelle-Zélande.

Plus récemment, un médecin de la marine, M. Brulfert, a soutenu, dans sa thèse inaugurale, que les Polynésiens ne

(1) M. Hamy, entre autres, pense qu'il y a des Papous dans la Nouvelle-Zélande, et il cite pour preuve le crâne mélanésien étudié par Huxley, et que Sedgewick regardait comme Néo-Zélandais. Mais M. Topinard répond que ce crâne, type de l'extrême dolichocéphalie, est originaire des Nouvelles-Hébrides et non de la Nouvelle-Zélande. (*Association pour l'avancement des sciences*, session de Paris, 1878.)

viennent point de la Malaisie et qu'ils ne sont point des émigrants de l'Amérique, mais que la Polynésie formait autrefois un continent habité par une race qui a disparu ou qui, du moins, s'est fondue avec les envahisseurs (1).

Voici les principales propositions qu'il a développées dans sa thèse :

1° Les Polynésiens ne sont pas des émigrants de l'Amérique, parce que l'éloignement de l'île de Pâques, qui aurait été leur première étape, ne permet pas de l'admettre ;

2° Ils ne viennent pas de la Malaisie, par voie de migrations par mer, mais d'un ancien continent disparu ;

3° La présence du sang noir, à la Nouvelle-Zélande, prouve encore l'existence de ce continent, par l'impossibilité d'expliquer son apparition sur ce point isolé ;

4° Les constructions de l'île de Pâques attestent le passage d'une autre population ;

5° La Polynésie a formé autrefois un continent habité par une race disparue et fondue au moins avec les envahisseurs.

Enfin il regarde les traditions sur les migrations malayo-polynésiennes comme peu ou point fondées au fond, et comme mal interprétées.

M. de Quatrefages, qui a adopté l'origine malaisienne, après avoir objecté (2) que M. Brulfert semble réduire les traditions à celles venant de Tahiti, qu'il oublie que leur ensemble a été puisé partout et que celles de la Nouvelle-Zélande sont les plus détaillées, fait ressortir les connaissances géographiques des Polynésiens et de Tupaia, mises en doute par M. Brulfert ; il montre que la carte de Tupaia n'a pas, ainsi qu'il le prétend, été dressée ni dessinée par Horatio Hale (3), puis il conclut en disant :

(1) *Sur l'origine et la dispersion de la race polynésienne.* Voy. aussi *Bull. Soc. d'Anth.* 1872, p. 817.

(2) *Bulletins de la Société d'Anthropologie*, 1872, p. 822.

(3) M. de Quatrefages se trompe quand il avance que c'est Tupaia qui a dicté la légende à Forster : il ne l'a dictée qu'à Cook et à Banks.

Que M. Brulfert n'a apporté aucun document nouveau relatif à l'origine des Polynésiens ;

Qu'il a adopté sur ce point une opinion aujourd'hui abandonnée par tous les hommes qui ont tenu compte des données géologiques, anthropologiques et linguistiques ;.

Qu'enfin, dans la courte discussion consacrée par lui à cette grave question, il a passé sous silence un grand nombre de faits et quelques-uns des éléments les plus indispensables à une solution scientifique.

Nous pourrions nous borner à cette appréciation de l'éminent anthropologiste ; nous croyons néanmoins devoir, à notre tour, relever ici quelques inconséquences de l'auteur et le peu de sérieux de plusieurs de ses arguments.

Ainsi M. Brulfert, dans le but de prouver que les Tahitiens ne possèdent pas de connaissances géographiques, donne pour raison qu'en voyageant avec des Tahitiens et d'autres Polynésiens il n'a jamais rien vu de semblable parmi eux. C'est facile à comprendre quand on sait que tous les indigènes d'aujourd'hui ne sont plus que de pauvres matelots océaniens, ayant tous les vices et l'ignorance géographique de la plupart de ceux d'Europe. Mais que ne demandait-il la preuve de ces connaissances à l'histoire de la Polynésie ou seulement aux traditions? Il est vrai qu'il avoue ne pas croire à ces dernières : il a certainement raison, s'il fait allusion à celles qu'il appelle malayo-polynésiennes, qui, ainsi que nous le ferons voir, n'existent pas et ne pouvaient même pas exister ; mais il a tort lorsqu'il s'agit des traditions de la Polynésie, et surtout de celles de la Nouvelle-Zélande, qui sont nombreuses, complètes et d'une netteté surprenante.

La raison que M. Brulfert donne, pour réfuter l'opinion de MM. Hale et de Quatrefages, qui admettent que les Polynésiens sont venus de Bourou, n'a pas plus de valeur : il ne la fonde, en effet, que sur ce qu'après avoir interrogé beaucoup de Tahitiens, de Mangaréviens, de Marquésans et de missionnaires catholiques et protestants indigènes, tous lui ont répondu que cela n'était pas. Leur négation ne saurait

avoir plus de poids que n'en aurait eu leur affirmation, car il ne reste plus rien aujourd'hui des anciennes traditions. Il est, par le même motif, très-facile d'expliquer pourquoi tous sont restés muets quand M. Brulfert leur a demandé depuis combien d'années étaient arrivés leurs ancêtres : une réponse catégorique eût été plus surprenante encore que leur silence.

Nous relèverons encore la fausse traduction que M. Brulfert donne du mot *Hawaiki*, qui doit être orthographié *Hawahiki*, et l'erreur dans laquelle il tombe quand il dit que *Hawai* veut dire feu ; *te auahi*, le feu. Tous ceux qui connaissent un peu de Polynésien, savent que feu se rend par *ahi* ; le feu par *te ahi*. Cette erreur prouve l'inconséquence de l'auteur et elle méritait d'autant mieux d'être relevée, qu'après avoir cherché à montrer « l'inutilité de la fatigue qu'on se donne à trouver des analogies de noms, » il a recours lui-même à cette analogie, qu'il traduit si inexactement.

En somme, l'appréciation que M. Brulfert fait des travaux et des opinions de ses devanciers, n'est pas assez motivée pour pouvoir faire admettre qu'un continent submergé a été le lieu d'origine des Polynésiens. Il passe sous silence un grand nombre de faits importants et, comme le dit M. de Quatrefages, il ne tient pas compte de beaucoup de données indispensables pour la solution d'une question si difficile à résoudre ; il n'apporte enfin aucun document nouveau relatif à l'origine des Polynésiens. Ainsi que le fait encore observer avec raison M. de Quatrefages, ce n'est pas d'une façon aussi simple qu'il est possible de résoudre les problèmes si complexes présentés par l'ethnologie des archipels océaniens.

Cependant, si le travail de M. Brulfert a été un peu hâtif, il n'en est pas moins vrai qu'il est remarquable et plein d'intérêt sous tous les autres rapports. Il est bien à regretter, que tous ses collègues de la marine qui sont allés en Océanie, n'aient pas cherché à l'imiter : on serait probablement plus avancé à ce sujet qu'on ne peut l'être par les travaux des savants qui n'ont jamais vu les populations

dont ils parlent et qui sont forcés, le plus souvent, de s'en rapporter aux données plus ou moins exactes des voyageurs.

Il résulte de tout ce qui précède que l'hypothèse d'un continent submergé a contre elle une foule de faits de diverse nature. Le premier, bien qu'à peu près négatif, est qu'elle semble ne pas concorder avec les faits géologiques, suivant Dana qui, dans son ouvrage *sur les îles et les récifs de corail* (1), affirme que « la géologie ne possède aucun fait qui milite en faveur de sa probabilité. » Le savant américain va même plus loin, puisqu'il dit que l'existence d'un continent dans le Pacifique n'est qu'une affaire d'imagination et de fantaisie. Cela peut être vrai, mais une pareille assertion ne suffit certainement pas pour le démontrer suffisamment.

Pourtant, d'un autre côté, d'Omalius d'Halloy dit, au contraire, que la géologie n'est pas opposée à l'hypothèse du continent polynésien (2). « Cette hypothèse, dit-il, est ingénieuse, mais il n'y a en géologie que bien peu de données qui s'y rattachent. J'ajoute qu'elle n'est pas non plus en contradiction absolue avec cette science, quoique la plupart des îles de la Polynésie soient volcaniques ; cela semblerait indiquer qu'elles sont sorties des flots par soulèvement. Mais, somme toute, on peut dire que la géologie ne dépose ni pour ni contre l'hypothèse qui a été acceptée par MM. Périer et Broca. »

Un ingénieur des mines, M. Jules Garnier, qui a résidé en Nouvelle-Calédonie, est plus affirmatif : il soutient que la géologie est favorable à cette hypothèse. « En effet, dit-il (3), la géologie, cette science indispensable à l'étude de l'homme antéhistorique, nous a démontré depuis peu qu'un continent tertiaire ou quaternaire s'était effondré sous les eaux en Océanie, laissant la vaste surface de la mer se montrer seule sur un immense espace. L'équilibre était rompu,

(1) Dana (James Dwigth), *On coral Reefs and Islands*. — New-York, 1853, in-8°

(2) *Bulletins de la Société d'Anthropologie*, t. I, 1860, p. 218.

(3) *Les Loyalty et Tahiti*, ch. 16, p. 339. — Paris, 1871.

les feux souterrains et les travaux des zoophytes se chargèrent de le rétablir. La nature employait ici deux moyens tout-à-fait opposés pour arriver à son but : le volcan brutal, qui déchire la croûte terrestre et répand à sa surface des amas de roches nouvelles, et l'humble zoophyte, qui élève du fond des mers jusqu'à leur surface d'immenses murailles, mais avec tant de calme et de lenteur, que ce n'est qu'avec les siècles qu'on s'aperçoit des résultats. Qui le croirait ? dans cette lutte entre la brutalité violente des feux intérieurs et la patiente manœuvre des coraux, ces derniers eurent la victoire ; ils couvrirent le Pacifique de trois cents îles, dont la surface totale est de 4 millions d'hectares, pendant que les volcans n'ont fourni que 3 millions d'hectares :

Patience et longueur de temps,
Font plus que force ni que rage.

« L'homme existait donc alors que l'Océanie se formait, et, je le répète, l'examen de l'écorce terrestre, autour de la Polynésie proprement dite, fait ressortir jusqu'à l'évidence que, pendant l'époque tertiaire et jusqu'au quaternaire, un continent plus ou moins vaste se montrait en Océanie. En s'affaissant au commencement de la période géologique que nous traversons, il a dû laisser le relief de cette partie du monde à peu près comme nous le voyons aujourd'hui, si toutefois nous en sortons les îles volcaniques. Le Pacifique formait donc alors un désert d'eau, plus immense encore que de nos jours. Avant sa disparition, le continent océanien pouvait être habité par l'homme, puisque la science, fixée aujourd'hui par un grand nombre de faits, ne met plus en doute l'homme quaternaire et même tertiaire. » Et, après avoir cité les flores et les faunes, riches et spéciales, des terres qu'il appelle Australasie, c'est-à-dire la Nouvelle-Hollande, la Nouvelle-Zélande, la Nouvelle-Calédonie, etc., lesquelles indiquent leur ancienneté comparativement à celle des terres polynésiennes, M. J. Garnier conclut en disant : « Ainsi les faits géologiques nous démontrent qu'un

continent tertiaire ou quaternaire s'est effondré sous les flots du Pacifique (1). »

Les causes qui ont pu contribuer à cet effondrement, séparément ou simultanément, sont, d'après M. Garnier : 1° Un affaissement graduel ; 2° Une série de secousses volcaniques, baissant le niveau des terres ; 3° L'usure à la longue par la pluie, les vents et les courants. Il admet, d'ailleurs, que l'équilibre, détruit alors, a été rétabli par les feux souterrains et le travail des zoophytes, qui est incessant, mais extrêmement lent dans la formation d'un nouveau continent ; enfin, en ne jugeant que par l'épaisseur de la couche de combustible qu'on trouve à la Nouvelle-Zélande, dans une des îles Fiji, et même à Rapa, il admet aussi que ces terres ont une antiquité considérable.

Toutefois, faisons-le remarquer, tout en croyant à l'existence d'un ancien continent qui se serait effondré, M. Jules Garnier ne croit pas que les îles polynésiennes aient été peuplées par les habitants de ce continent, et c'est, comme on verra plus tard, à l'Amérique qu'il attribue ce peuplement.

Mais, ainsi que l'a fait observer M. de Quatrefages, c'est moins de pareils faits que de l'homme lui-même, de ses caractères physiques et de son langage, que se tirent les arguments les plus décisifs à opposer à cette hypothèse. Or, il est bien certain que les caractères physiques sont absolument les mêmes dans toutes les îles et que le langage est partout identique. Cette identité avait été démontrée en partie déjà par Crozet, se faisant comprendre à la Nouvelle-Zélande, à l'aide du vocabulaire recueilli à Tahiti par Bougainville (2). C'est du reste un fait sur lequel tous les ethnologues s'accordent aujourd'hui, d'où il faut conclure, croyons-nous, que cette hypothèse n'est pas admissible.

(1) Voy. aussi du même auteur : *Mémoire sur les migrations humaines en Océanie* dans les *Bulletins de la Société de Géographie*, 1870.

(2) Nous nous bornerons ici à citer le mot montagne qui se rend par *Maunga* à la Nouvelle-Zelande, *Mongha* aux Tunga, *Mauga* aux Samoa, *Moua* à Tahiti, *Moua* et *Mua* aux Marquises, *Mauna* aux Sandwich, etc.

Ainsi que l'a dit de Rienzi, en s'emparant, suivant son habitude, des paroles du savant géographe Balbi: « Admettre l'existence autrefois d'un continent qui a disparu, c'est expliquer une difficulté en en suscitant cent autres. Comment expliquer, par exemple, les migrations de cet ancien peuple et sa dispersion de l'Est à l'Ouest, sans qu'il se soit répandu dans les îles Salomon, dans la Papouasie, dans la vaste Australie, et dans le reste de la Mélanésie, où l'on n'a trouvé que des peuplades de race noire ? » Après l'objection de M. de Quatrefages, il n'en est certainement pas de plus puissante que celle-là, et nous croyons même pouvoir dire que, quand il n'y en aurait pas d'autres, elle serait suffisante pour faire douter de l'existence préalable d'un continent dans l'Est ou le Sud de l'Océanie. Mais il y en a d'autres, et l'une des plus fortes encore, suivant nous, est que les traditions ne se rapportent absolument qu'à une grande île, où existait ce qu'elles nomment l'*Hawahiki*, dans laquelle on retrouve toutes les localités qu'elles désignent et tout ce qui peut expliquer les circonstances si particulières qu'elles signalent. Cette île, nous espérons le démontrer, était le pays d'origine des Polynésiens.

Cependant, si nous persistons à croire qu'un vaste continent submergé n'a pas existé, pour toutes les raisons données par les écrivains et surtout parce qu'il serait impossible, en l'admettant, de faire concorder avec les faits les traditions des habitants de la Nouvelle-Zélande, qui sont si nettes et si précises, nous avouons que l'assertion de M. J. Garnier, juge si compétent, ainsi que celles du savant missionnaire Taylor et du Dr Thompson qui croient, eux aussi, que la Nouvelle-Zélande faisait anciennement partie d'un continent, pourraient soulever quelque doute dans notre esprit, si les faits géologiques cités par eux étaients exacts. Mais le sont-ils ? Nous ne saurions le dire. C'est aux géologues seuls qu'il appartient de l'apprendre (1).

(1) L'ossature de la Nouvelle-Zélande, celle de l'île Sud, surtout, paraît être une puissante formation de roches serpentineuses; puis viennent des terrains cristallins et des terrains anciens, au-dessus desquels se sont déposés des couches métamorphiques

En résumé, nous croyons, avec M. de Quatrefages, qu'il n'est pas possible d'admettre l'existence d'un continent submergé et nous pensons en outre qu'il est même plus facile d'expliquer l'origine de la race polynésienne et sa dissémination en ne la supposant partie que de l'une des îles à populations polynésiennes, telles qu'elles ont été trouvées par les premiers navigateurs, et telles que les représentent les traditions. Nous partageons donc l'opinion du savant professeur (1) lorsqu'il dit que « l'hypo-

et des sédiments plus récents, associés à des mélaphyres et autres roches éruptives. Cette constitution géologique semblerait indiquer que la Nouvelle-Zélande est le débris d'un ancien continent austral, dont la double ligne de faîte, parallèle aux systèmes de soulèvement des Alpes principales et du Ténare, se prolongerait jusqu'à la Nouvelle-Calédonie au Nord, et passerait au Sud par les îles Aukland, Campbell, Macquarie, Balleny, pour aboutir à la terre Victoria dominée par les monts Melbourne, Terror, Erebus, d'une hauteur de 3,900 à 4,000 mètres.

Ainsi, la Nouvelle-Zélande, qui appartient à une formation géologique fort ancienne, aurait pu faire partie d'un continent plus ou moins étendu vers les régions australes et aujourd'hui en partie submergé, tandis que la plupart des îles de la Polynésie seraient de formation récente. La Nouvelle-Zélande ne dépendrait donc pas réellement de la Polynésie, quoiqu'on l'y rattache généralement à cause du langage.

D'un autre côté, les animaux terrestres de la Nouvelle-Zélande sont presque tous différents de ceux observés ailleurs. Il est probable que les trois principales îles de ce groupe communiquaient entre elles à une époque peu éloignée de la période actuelle, et étaient reliées par d'autres terres, aujourd'hui disparues sous les eaux, plus ou moins directement à quelques îles de la Polynésie. Aucune communication ne semble, au contraire, avoir existé, depuis l'apparition des mammifères, entre la Nouvelle-Zélande et l'Australie, l'Amérique et l'ancien continent.

Enfin la flore de la Nouvelle-Zélande est tout aussi spéciale que sa faune et elle concourt, elle aussi, à faire regarder cette terre comme un centre de création. — (Voy., entre autres auteurs, Alph. Milne-Edwards, *Étude sur la faune des régions Australes*. Voy. aussi *Revue scientifique* des 2 octobre 1869, 1er et 29 juin 1878, 31 mai 1879, ainsi que tout ce que nous disons à ce sujet).

(1) *Bull. de la Soc. d'Anthrop.* 1860, p. 201.

thèse du continent polynésien serait en contradiction avec ce fait que les peuples, disséminés dans les îles de cette immense région, appartiennent à la même race et sont en communauté de mœurs, de langue et de religion, et que les migrations, au contraire, expliquent parfaitement l'état des choses. » Mais nous ne croyons pas, avec lui, que « l'anthropologiste qui se refuse à voir dans les Polynésiens un simple produit du sol ne peut plus que les faire venir d'Asie par voie de migration (1). » Bien certainement, tout indique que les Polynésiens sont arrivés par voie de migrations dans les îles qu'ils occupent; mais ces migrations, ainsi que nous essaierons de le démontrer, sont parties, d'après les traditions elles-mêmes, d'une toute autre contrée que de l'Asie, des îles asiatiques, de l'Amérique ou de quelque continent en partie submergé, et nous déterminerons plus tard, en développant les preuves à l'appui, quelle était cette contrée.

(1) *Les Polynésiens et leurs migrations*, in-4°, p. 93.

CHAPITRE DEUXIÈME

DEUXIÈME THÉORIE.

ORIGINE AMÉRICAINE DES POLYNÉSIENS.

Bases sur lesquelles repose cette hypothèse. — Elle est formulée pour la première fois par Zuniga. — Opinions d'Ellis. — Exposé et réfutation des arguments présentés en faveur de l'origine américaine des Polynésiens : Ressemblances de religion ; d'industrie; de mœurs; autres analogies ; langage ; caractères physiques. — Communications entre l'Amérique et les îles de la mer du Sud : — Opinions de Crozet ; Molina ; Dunmore-Lang; J. Garnier ; de Bovis. — Les Polynésiens n'ont pu provenir de l'Amérique.

On a vu que Quiros, se préoccupant le premier de l'origine des Polynésiens, crut pouvoir avancer que les vents soufflant d'ordinaire sur l'océan Pacifique opposaient un obstacle aux rapports de l'Océanie avec le Pérou et le Mexique, d'une part ; d'autre part, avec la Nouvelle-Guinée et les Philippines. Il lui semblait impossible que l'Océanie eût pu recevoir ses habitants de l'Amérique, située dans l'Est, ou des terres qui sont placées plus à l'Ouest, et il avait été naturellement conduit à supposer l'existence d'un continent, soit dans le Sud-Est, le Sud et le Sud-Ouest, soit même dans l'Ouest.

A cette hypothèse succéda, ainsi que nous le montrerons, la croyance en une origine asiatique et malaisienne, adoptée aujourd'hui par la plupart des ethnologues. Le

premier écrivain qui ose placer dans l'Amérique le lieu d'origine des Polynésiens, ne date que du commencement de ce siècle. Cette dernière opinion paraît même rester assez longtemps inconnue, puisque Bory-Saint-Vincent écrivait encore en 1827 : « Il est assez remarquable qu'en cherchant l'origine des habitants de ce qu'on appelait naguère encore les îles de la mer du Sud, tantôt chez les Indiens, tantôt chez les Chinois, tantôt ailleurs, personne ne l'ait supposée américaine. L'habitude où l'on était de peupler le Nouveau-Monde avec des enfants du patriarche Seth ne l'a sans doute pas permis. Une telle opinion pourrait cependant se soutenir tout comme une autre. (1) »

Cette opinion finit enfin par se répandre. Depuis quelques années surtout, elle est citée fréquemment par une foule d'écrivains qui, toutefois, semblent en parler sans la bien connaître et qui paraissent lui accorder une importance qu'elle n'a certainement pas. Elle est basée :

1° Sur l'existence d'une grande terre ;

2° Sur la facilité des communications avec l'Asie par le Nord : d'où concordance possible avec la Bible, cette préoccupation constante des premiers ethnologues, et plus particulièrement des missionnaires qui se sont occupés de ce sujet ;

3° Sur de grandes analogies que l'on a cru trouver dans les usages, les coutumes, les traditions, le langage et les caractères physiques eux-mêmes ;

4° Mais principalement, et c'est la base légitimant le plus la conception de cette théorie, sur la direction des vents, qu'on a, pendant si longtemps, cru ne souffler que d'un seul et même point, dans la vaste étendue de mer séparant le continent américain des îles Polynésiennes. Il est certain que, sans la persistance des brises alisées de l'Est, on n'eût point songé à soutenir que les Polynésiens avaient pu franchir avec leurs canots une si grande distance pour arriver jusqu'aux îles qu'ils habitent.

Sans doute, comme on va le voir, bien des raisons s'oppo-

(1) *L'Homme*, vol. II, p. 314, note 6. — Paris, 1826-1827.

sent à l'admission d'une pareille opinion; mais il n'est pourtant pas moins vrai que la durée et la régularité de certains vents, leur intensité presque toujours uniforme, et, par suite, le calme, dans cette région du globe, de la mer, si bien nommée Mer Pacifique, étaient, pour les ethnologues d'autrefois, des arguments d'une grande valeur et qui expliquent parfaitement pourquoi quelques écrivains ont cru devoir préférer cette théorie aux deux autres, impuissantes à les satisfaire. Il est certain qu'à l'époque où cette opinion a été soutenue pour la première fois, ces arguments devaient paraître d'autant plus sérieux, qu'on n'avait alors que l'assertion de La Pérouse, assertion généralement à peu près ignorée, et qu'on était loin de se douter des progrès qui devaient être accomplis dans cette branche des connaissances humaines. A cette époque, en effet, tous les savants croyaient à une direction unique des vents et des courants; si beaucoup d'écrivains, tels que Marsden, Forster, et plus tard Crawfurd, R. P. Lesson, etc., n'en tenaient aucun compte, d'autres, au contraire, tels que Claret de Fleurieu, de Chamisso, etc., tout en admettant les migrations malaisiennes, convenaient qu'ils ne pouvaient s'expliquer comment elles avaient pu se rendre en Polynésie à l'encontre des vents alisés : ce qui n'était dû, comme on le verra, qu'à une connaissance incomplète des faits, aussi bien qu'à une appréciation inexacte des connaissances et des ressources des populations océaniennes.

C'est le P. Joaquim Martinez de Zuniga, l'un des historiens des îles Philippines, qui, le premier, en 1803, a nettement avancé que les migrations polynésiennes se sont opérées d'Amérique, c'est-à-dire de l'Est vers l'Ouest (1) : et si plusieurs autres écrivains l'ont imité depuis, ils l'ont fait, le plus souvent, d'une manière moins affirmative. Mais, après nous être

(1) *Historia de las Islas Philipinas compuesta por el R. P. lector fr. Joaquim Martinez de Zuniga, del orden de san Agustin, ex-definidor de su provincia, calificador del santo oficio y cura regular del pueblo de Baranaque, con las licencias nécessarias:* Impresso en Sampaloe por fr. Pedro Arguelles de la Concepcion, religioso francisco, ano de 1803.

procuré, non sans peine, la traduction de l'ouvrage de ce religieux Augustin (1), nous avons pu reconnaître que son opinion de l'origine des habitants des Philippines ne repose pas sur des bases aussi solides que quelques auteurs l'ont avancé, en généralisant l'hypothèse d'un historien qu'ils n'avaient bien sûrement pas lu.

Zuniga ne faisait d'ailleurs qu'une supposition dont il était loin de surfaire lui-même la valeur, comme on le verra par ses propres réflexions, et cette supposition ne repose que sur l'analogie qu'il croyait exister entre les langages des Philippines, de la Nouvelle-Guinée et des îles polynésiennes qui, en réalité, n'ont entre eux aucune ressemblance ; elle repose également sur les rapprochements passablement tourmentés d'un très petit nombre de mots recueillis par les Espagnols sur les côtes de Patagonie ou cherchés dans le célèbre poëme d'Ercilla sur l'*Araucanie* ; et, enfin, sur l'obstacle que les vents d'Est, régnant généralement, opposaient, disait-il, aux voyages de la Malaisie vers les Philippines.

Mais il n'est pas moins vrai qu'en appuyant surtout sa manière de voir sur l'identité de certains mots, il en concluait que la langue tagale et les populations de toutes les îles à l'Ouest de la côte de l'Amérique du Sud, dérivent du continent américain et notamment de l'Araucanie et de l'intérieur du Chili.

Voici du reste son texte. Nous le donnons en entier, malgré sa longueur, afin que les ethnologues en puissent mieux juger (2) :

« Nos historiens, toujours amis du merveilleux, partagent en différentes classes les habitants trouvés aux Philippines par les premiers Espagnols. Ils les appellent satyres, hommes à queue, monstres de mer, ou de tout autre nom fait pour étonner l'esprit. En réalité, cependant, ils n'ont trouvé que

(1) *An historical view of the Philippines islands*, etc., par Maver, 2 vol. in-8°. — Londres 1814.

(2) Ouvrage cité, chap. II : *Des habitants trouvés par les Espagnols dans les îles Philippines ; leurs langages, coutumes et religion.*

deux classes : celle que nous connaissons sous le nom de Nègres et celle des Indiens.

« Les nègres sont de très petite taille, et plus couleur de cuivre que ceux de Guinée, avec une chevelure molle et le nez aplati. Ils vivaient dans les montagnes, presque dans l'état de nature, se couvrant à peine le devant du corps avec un morceau d'écorce d'arbre, et ils se nourrissaient de racines et des bêtes sauvages qu'ils pouvaient prendre ou tuer à l'aide d'arc et de flèches, exercices dans lesquels ils excellaient. Ils dormaient où la nuit les trouvait et n'avaient aucune idée de religion. Les Espagnols ont, à la fin, réussi à en apprivoiser un certain nombre et à les convertir au christianisme, auquel ils se sont soumis tant qu'on s'est contenté de les nourrir ; mais ils sont retournés dans leurs montagnes dès qu'on a voulu les obliger à travailler pour soutenir leur famille.

« Les nègres, sans aucun doute, ont été les habitants primitifs de ces îles, et ils se retirèrent dans les montagnes à l'arrivée des Indiens. Ces derniers, en s'établissant sur les côtes, eurent à combattre les nègres, mais ils ne purent jamais assez les vaincre pour être en sûreté et pouvoir même aller couper du bois dans les montagnes sans leur payer un tribut. Aujourd'hui l'influence des nègres est fort limitée, mais leur antipathie pour leurs envahisseurs dure encore ; car si un nègre est tué ou meurt subitement, il est d'usage qu'un autre se lie par un serment devant ses compatriotes, et dise qu'il va sortir de la tribu, et n'y reviendra que quand il aura vengé la mort de son ami par la mort de trois ou quatre Indiens. Dans ce but, il guette leurs villages et les sentiers de la montagne, et si malheureusement quelques-uns de ces derniers s'éloignent de leurs compagnons, il les tue.

« Quelques personnes pensent que ces nègres sont originaires d'Angola, quoiqu'ils ne soient pas si noirs que leurs ancêtres, ce qu'on croit pouvoir attribuer à ce que la température de ces îles est plus douce et moins brûlante que celle d'Afrique. Ce qui pourrait bien être, en effet, car il est bien connu qu'en quittant un climat brûlant pour un

climat tempéré, la noirceur du nègre peut être diminuée dans le cours de longues séries de générations. Cependant le nez aplati, l'usage d'un dialecte du même langage que celui parlé par les Indiens, semblent prouver suffisamment que l'origine de l'un et de l'autre est presque la même. La raison qu'on peut assigner, car il n'y en a qu'une, est l'influence de la pluie, du vent, du soleil et de toutes les inclémences propres au climat, influences à laquelle ils sont exposés par suite des erreurs du gouvernement qui les a presque réduits à la condition de bêtes sauvages dans laquelle nous les voyons maintenant.

« Les Indiens que les Espagnols trouvèrent aux Philippines étaient de moyenne stature, et de couleur olive, avec le nez plat, de grands yeux et des cheveux longs (1). Tous avaient une idée d'un gouvernement, bon ou mauvais, et chaque nation se distinguait de l'autre par un nom particulier. Mais la ressemblance de leur habillement et de leurs manières prouve que tous ont la même origine.

« Ils avaient des chefs qui devaient leur situation soit à leur valeur personnelle, soit à leurs ancêtres. Leur empire s'étendait sur un ou deux villages au plus, suivant les moyens qu'ils possédaient de les défendre. Ils étaient constam-

(1) Qu'il nous soit permis de faire remarquer en passant que les Indiens décrits ainsi par Zuniga auraient un peu changé depuis lors, car voici la description générale qu'en donnent les modernes :

Les indigènes des Philippines sont bien faits, d'une taille élégante et dégagée, de moyenne grandeur ; leurs pieds et leurs mains sont petits et mignons et les attaches d'une finesse extrême ; leur visage est ovale, leur nez petit mais régulier, leurs lèvres colorées, leurs dents blanches tant que l'usage du bétel ne les a point noircies ; leurs cheveux noirs sont soyeux et bouclés, doux, fins et lisses chez les femmes ; leur couleur est brune, variant suivant la position sociale, la manière de vivre, en un mot suivant les individus.

Que ces indigènes aient changé plus ou moins, il est certain que s'ils ont les mains et les pieds petits, mignons, avec les attaches fines, ce n'est pas aux Polynésiens qu'ils peuvent ressembler mais bien aux Malais. Il est probable que, pour faire cette description, on n'a observé que des métis de Malais qui, en effet, occupent,

ment en guerre avec les villages voisins et ils se faisaient continuellement des esclaves les uns aux autres.

« Il y avait trois classes dans la nation ; les chefs ou maîtres des villages, les esclaves, et ceux que les chefs avaient affranchis, eux et leurs descendants. Ceux-ci sont appelés aujourd'hui *Timavas*, mot signifiant proprement « Enfants de la liberté », ou mieux « libérés. »

« Dans quelques lieux, il y avait des Indiens plus blancs que d'autres, provenant sans doute des Chinois ou Japonais qui avaient fait naufrage sur ces côtes, et que les Indiens, naturellement hospitaliers, avaient parfaitement accueillis en leur permettant de s'allier à eux. On pense généralement que les Igorrotes d'Ylocos, dont les yeux ressemblent à ceux des Chinois, doivent être sortis des compagnons de Limahon, qui se retira dans les montagnes, quand Juan de Salcedo le força à quitter la province de Pangasinan.

« Il n'est cependant pas facile, après cela, de dire d'une manière certaine d'où ce peuple tire son origine ; mais son langage éclaire un peu sur ce sujet (1). En effet, quoique les

comme on le sait, les rivages de plusieurs îles des Philippines. C'est parce que La Pérouse avait pris à Manille un de ces métis malais des Philippines, qu'il avait pu se faire comprendre plus facilement des Polynésiens ; et c'est un pareil fait qui a porté M. de Quatrefages à soutenir que le langage des Philippines est absolument semblable au langage polynésien. Cette assertion n'est pas exacte en ce qui concerne les vrais indigènes, bien qu'il doive y avoir certaines analogies puisque, par exemple, ils ont, eux aussi, le duel, qu'ils sous-entendent le verbe être, etc.

Ajoutons que si nous parlons si peu, dans notre ouvrage, des habitants des Philippines, c'est que nous n'avons jamais eu l'occasion de les observer.

(1) Pour M. de Quatrefages (*Etude sur la race négrito*, in *Rev. d'Anthrop.* 1872), les Tagals sont incontestablement d'origine malaise. « L'arrivée des Tagals aux Philippines, dit-il, est antérieure, selon toute apparence, à la prédication de l'Islamisme, car ces peuples étaient païens avant la conquête des Espagnols. Ils ont conservé encore une bonne partie de leurs anciennes croyances. (Voy. La Gironnière, p. 71 et ailleurs.) Ce fait annonce que le mouvement d'expansion des races malaises avait commencé

langages parlés par les Indiens soient nombreux et différents, ils ont tant de rapports entre eux, qu'on voit nettement qu'ils sont des dialectes d'une même langue, comme l'espagnol, le français et l'italien sont des dérivés du latin. Les prépositions et les pronoms sont presque les mêmes dans tous ; les caractères numériques diffèrent très-peu, et ils ont beaucoup de noms en commun et d'une seule et même structure (1).

« On ne peut douter que la langue radicale, de laquelle dérivent tous ces dialectes, ne règne de Madagascar aux Philippines, avec de légères différences locales. Elle est parlée aussi à la Nouvelle-Guinée et dans toutes les îles au Sud, dans les Mariannes, dans les îles Sandwich, dans celles

avant l'avénement de la nouvelle religion qui ne fit que lui donner une impulsion plus vive. »

Il est bien certain que si quelques caractères rapprochent les Tagals des Malais, ils en diffèrent au contraire par le plus grand nombre, et notamment par la langue, car il ne faut pas les confondre avec les colonies malaises qui, plus tard, allèrent se fixer aux Philippines.

Dans son *Histoire de Sumatra*, (t. II, p. 109), Marsden signale lui-même cette différence, quand il dit : « Les mœurs des naturels des Philippines, correspondent en plusieurs points d'une manière si frappante avec celles des Sumatranais de l'intérieur, et spécialement dans les points où ceux-ci diffèrent le plus des Malais, qu'il n'y a pas de doute que, s'ils n'ont pas une origine commune, il a au moins existé anciennement entre eux un commerce et des relations qui n'ont plus lieu aujourd'hui. »

Or, que sont les Sumatranais de l'intérieur ? Nous avons vu que ce sont des Malaisiens : Lampongs, Redjangs, etc.

(1) Balbi nous apprend que l'alphabet tagal, usité par tous les Tagals qui connaissent l'écriture, sans avoir embrassé le christianisme, paraît leur avoir été apporté par les Malais. Cet alphabet a quelque ressemblance avec le Batta et, de même que ce dernier et le Javanais, il ne suit pas l'ordre du Devanagari. Il a 14 consonnes et 3 voyelles et, sous le rapport de ces dernières, c'est l'alphabet le plus incomplet que l'on connaisse. La langue des Philippines, dit-il, est, du reste, une langue riche, harmonieuse, qui possède trois passifs, un duel pour les trois personnes et, comme le Quichua, outre le pluriel ordinaire, un autre pluriel de la 1re personne, qui exclue celle à laquelle on parle.

de Otaheite et dans presque toutes les îles de la mer du Sud.

« Dans une collection de voyages, on a donné divers vocabulaires, avec des termes qui se correspondent si bien, que chaque voyageur a pu les reconnaître dans ces îles. Il est remarquable que presque tous les pronoms, dans les vocabulaires, sont les mêmes que ceux de la nation tagale. Les nombres sont également pareils dans tous ; les dialectes de ces îles et la plupart des mots sont semblables et ont la même signification que les mots tagals ; mais, ce qui me porte le plus à croire à l'identité de ces dialectes, c'est une conversation que j'ai eue avec Don Juan Hovel, anglais, qui parlait celui des Sandwich, et qui avait un esclave, né dans l'une de ces îles. La structure de ce langage paraissait être la même que celle des langages parlés dans les Philippines, et, surtout, je m'assurai qu'ils n'étaient que des dialectes du même langage, répandu sur une aussi grande portion de la terre. Il est certain que ce langage est d'un usage commun pendant des milliers de lieues, depuis Madagascar jusqu'aux îles Sandwich, Otaheite et Pâques, dernière île qui n'est qu'à six cents lieues de la côte de l'Amérique du Sud.

« Cependant, les Indiens des Philippines ne comprennent pas les peuples des dernières îles mentionnées, quand ils ont l'occasion d'avoir quelque rapport avec eux et même dans les îles, les habitants d'une province ne peuvent comprendre ceux d'une autre : ainsi l'Espagnol ne comprend pas le Français, ni le Français l'Italien.

« Dans la même collection de voyages, nous trouvons un vocabulaire de cinq mots seulement, recueillis par les Espagnols en Patagonie, et que nous avons pu rapprocher du langage des Philippines. L'un de ces mots est celui de *Balay* qui, dans cette contrée, signifie une maison. Le même mot sert à désigner une maison chez les Pampangos et les habitants des Bisayas, en général (1). Il est vrai que cela

(1) N'ayant pu nous procurer que la traduction anglaise de Maver, nous devons les quelques lignes suivantes du texte de Zuni-

pourrait plutôt être le résultat d'un accident que la preuve de l'identité des langages ; mais, en outre, on voit que les noms propres de lieu, vers le milieu du continent de l'Amérique du Sud, sont très ressemblants à ceux des Philippines ; aussi ai-je cherché à me procurer un vocabulaire de cette contrée, et, après avoir examiné avec attention les quelques mots qu'Ercilla mentionne dans son *Araucania*, je les ai trouvés parfaitement semblables au langage tagal.

« Le nom *Chili* dérive de ce langage; le cormoran est appelé *Cachile*, et c'est le nom que les Malais donnent aux fils de leurs rois. *Chilian*, qui est une ville du Chili, est un composé du langage tagal dans lequel la terminaison *an*, donne la signification ville. Ainsi de *Cachile*, nous déduisons *Cachilian*, signifiant une ville où il y a des cormorans. *Mapocho*, qui est le lieu où la ville de Santiago a été bâtie, est un autre mot de composition tagale, signifiant une ville, et *Pocquiot* étant une espèce d'herbe, nous formons le mot *Mapocquiot* qui signifie une ville où cette herbe abonde.

« Dans le Chili on double fréquemment les syllabes pour former un mot comme *ytayta*, *biobio*, *lemolemo*, *colocolo*, etc. Et cela a lieu dans la langue tagale. Ainsi, nous disons *ataata*, *bilobilo*, *lebomlebon*, *colocolo*. Beaucoup d'autres mots sont ou des dérivés tagals, ou très voisins de cette langue. En examinant la construction de ces deux langues, nous avons été porté à conclure qu'elles dérivent d'une même source et j'ose affirmer que les Indiens des Philippines descendent des aborigènes du Chili et du Pérou, et que le lan-

ga, à l'extrême obligeance de notre ami, le savant administrateur de la bibliothèque Ste-Geneviève, Ferdinand Denis, qui a bien voulu les copier dans un exemplaire rare, ayant appartenu à Charles Nodier :

« *En la mism : collection de viages, halle un diccionario de solo cinco terminos que los Espanoles pudieron prender en la costa, patagonica, y el uno de ellos era Balay que en aquella tierra significa Casa; y con esto mismo vocablo numbran à la casa los Pamoantos y Visagas.*

« *Examine con cuidado los pocos terminos de la lengua de Chile que Ercilla habe en su Araucania, y los hallo bastante conformes à los de la lengua Tagale.* »

gage de ces îles dérive immédiatement de la source mère, celui des îles environnantes n'en étant que des dialectes. Beaucoup de personnes feront remarquer l'absurdité de cette supposition, en raison du voisinage des Philippines et de Malacca, que la plupart des historiens regardent comme ayant colonisé les Philippines (1).

« Je ne puis nier que ces îles auraient pu être peuplées facilement par les Malais, mais comment auraient-ils pu coloniser les îles Palaos et les îles Mariannes qui sont éloignées de plus de 300 lieues ? Il est encore moins probable qu'ils aient colonisé les îles Sandwich et Otaheite, qui sont à la distance de 2,000 lieues des Philippines. Cependant toutes ces populations ont le même langage, les mêmes manières et coutumes, et, par conséquent, la même origine que les Indiens des Philippines. Il y a, à mon avis, une autre raison de supposer que ces dernières îles n'ont pu être peuplées par l'Ouest, c'est que dans toute la zone torride, le vent d'Est est celui qui règne généralement et s'oppose directement au voyage de Malacca à ces îles : d'où il faut conclure que les habitants de toutes les îles de la mer du Sud viennent de l'Est, en marchant devant le vent, et nous avons souvent vu les Indiens des Palaos arriver aux Philippines, justement dans ces circonstances. Par contre, nous n'avons jamais entendu dire que des indigènes des Philippines aient été, même accidentellement, entraînés par les vents jusqu'aux îles de l'Est ; et nous savons que c'est le contraire qui est vrai, depuis que les pilotes les plus expérimentés, en tentant cette navigation, se sont trouvés contraints de retourner, sans avoir pu tomber sur les îles à la recherche desquelles on les avaient envoyés : d'où la nécessité d'avoir de bons instruments quand on entreprend ces voyages.

(1) La traduction de Maver différant un peu du texte, nous citerons exactement celui-ci :

« *Si, cotejando los artes y dicciones de estos dos idiomas, se hallaria que derivan de una misma lengua, me atreveria decir que los Indios de Philippinas trahen su origen de los Indios de la America Meridional, y que las lenguas de estas islas son dialectos. Muchos tendran esto por un paradoxo, porque estando tan cerca los Malayos, parece que deven descender de ellos los Philippinos, como generalmente han creydo nuestros autores.* »

« Nous croyons donc avoir trouvé la solution la plus probable de toutes les difficultés, c'est-à-dire que les premiers occupants vinrent de l'Est, et, présumons nous, de l'Amérique du Sud et, favorisés par les vents, ils avancèrent graduellement vers l'Ouest, à travers l'océan Pacifique qui est rempli d'îles et d'amas d'îles peu distantes les unes des autres, d'où il suit qu'à quelque point que ce soit, dans une direction Est, où l'on retrouve la langue tagale, on peut conclure que c'est là que l'émigration doit avoir commencé.

« Quelques personnes, cependant, sont d'avis différents à ce sujet, parce que la manière d'écrire, en usage parmi les Malais, est la même que celle des habitants des Philippines. Cette manière d'écrire consiste à tracer des caractères de droite à gauche, comme les Arabes, les Persans, etc., et non comme les Chinois, les Tartares et les Japonais, c'est-à-dire de haut en bas. Les caractères des habitants des Philippines diffèrent complétement des nôtres ; ils ont seulement trois voyelles *a*, *e*, *u*, et en plaçant un point, soit au-dessus, soit au-dessous de la consonne, ou en la laissant sans point, la voyelle est aussi facile à reconnaître que si toutes étaient exprimées. »

Zuniga termine ce chapitre par de longues considérations sur les lois, la justice civile et criminelle, les mœurs, coutumes, superstitions des habitants des Philippines ; mais ces considérations ne rentrent pas dans notre sujet.

Tel est donc le texte de ce chapitre dont on a tant parlé, sans probablement bien le connaître, ainsi que nous l'avons déjà dit. Ce texte, il nous semble, est loin de porter la conviction dans l'esprit du lecteur. Toutefois, nous ne le jugerons point aussi sévérement que Balbi, qui disait : (1) « Nous croyons inutile de réfuter l'opinion absurde du père Zuniga qui voyait une grande parenté entre le Tagalog et les idiomes des Araucans et des Patagons : ces idiomes en diffèrent entièrement, non-seulement dans les noms de nombre et dans les racines qu'on en connaît, mais encore ils ont des pronoms et des formes de conjugaisons tout-à-fait différents. « Car

(1) Ouv. cité, *Introduction*, p. 248.

si le rapprochement fait par lui est véritablement forcé pour les quelques mots cités du Chili, et pour l'analogie qu'il voyait entre les langages des Mariannes, des Sandwich, des Palaos et même de la Nouvelle-Guinée, analogie qui n'est pas le moindrement fondée, il ne signale pas moins, avec quelque raison, l'obstacle que des migrations, partant de Malacca, auraient rencontré dans les vents d'Est, en cherchant à se rendre dans les îles Polynésiennes ; et il indique en même temps que les mêmes vents auraient, à plus forte raison, empêché des migrations des îles Philippines d'aller coloniser, du moins d'une manière générale et facile, les îles Sandwich et de la Société, qui en sont éloignées de 2,000 lieues ; en outre, il donne les renseignements les plus intéressants sur les mœurs, les usages et les croyances religieuses des habitants des Philippines et il fournit aux ethnologues, les plus curieux termes de comparaison entre eux et les habitants des îles Polynésiennes (1).

Mais, en quoi il se trompe évidemment, c'est quand il dit que toutes les populations des îles Polynésiennes, en outre des mêmes manières et coutumes, ont le même langage que les Indiens des Philippines (2), et il le prouve d'ailleurs lui-même quand, après avoir répété, « qu'une seule et même langue est parlée depuis Madagascar jusqu'aux Philippines, de même qu'à la Nouvelle-Guinée et dans presques toutes

(1) Faisons remarquer, en passant, que c'est à lui que de Rienzi, suivant son habitude, a pris, sans en indiquer la source, les descriptions qu'il donne des habitants des Philippines.

(2) Les mots donnés comme Tagals par le P. Zuniga sont les suivants :

Patianac, esprit empêchant la délivrance des femmes ;

Tigbalang, fantôme prenant toutes sortes de formes étranges et monstrueuses ;

Catalonas et *Babaïnas*, prêtresses ;

Bigay-suso et *Bigay-caya*, dots payées par le mari.

Or il n'y a point la moindre analogie avec les dialectes polynésiens. Certains de ces mots, au contraire, présentent quelque analogie avec des mots fijiens, mais ayant une signification différente.

les îles de la mer du Sud, » il termine en disant : « Cependant les Indiens des Philippines ne comprennent pas les peuples des dernières îles mentionnées, quand l'occasion leur fait avoir quelque rapport avec eux. »

Après pareille remarque, inutile, croyons-nous, de nous arrêter plus longtemps à cette hypothèse qui ne repose, en somme, que sur quelques faits exceptionnels ou inexacts, mais qui, nous le répétons, a fourni l'occasion à l'auteur d'exposer les données les plus intéressantes sur les usages et les superstitions des habitants de ces îles.

Un mot pourtant encore touchant la paternité du livre du père Zuniga. Ce livre, s'il fallait s'en rapporter à son traducteur, ne serait pas de lui, car voici ce qu'en dit Maver (1) :

« D'après un renseignement auquel on peut se fier, il paraît que Zuniga doit plutôt être regardé comme éditeur que comme auteur ; alors qu'il était à Manille, en 1803, et y surveillait sa publication, il y passait pour avoir seulement arrangé, pour l'impression, les papiers d'un receveur décédé : conclusion justifiée par cette circonstance que l'ouvrage se termine à la paix de 1763, car il n'aurait eu aucune bonne raison à donner pour s'excuser de ne pas faire la relation des quarante années écoulées entre cet événement et le moment de la publication, s'il en eût été lui-même l'auteur. »

Disons enfin, que si nous avons tenu à reproduire *in extenso* le texte de Zuniga, pour mettre le lecteur à même d'en juger, nous avons eu aussi un autre but, celui d'empêcher qu'on ne continue à mettre cette hypothèse sur le compte d'un observateur qui n'y est pour rien, et qui la lui a plutôt empruntée. Cet observateur est le missionnaire anglais Ellis, l'auteur des *Recherches* si intéressantes sur les Polynésiens.

Le compilateur de Rienzi lui a nettement attribué cette opinion, dans son *Océanie pittoresque* (2), et c'est en effet

(1) Ouv. cité, *Introduction*, p. 9.

(2) Le savant missionnaire Ellis, dit-il à la page 335, suppose que les Polynésiens sont sortis de l'Amérique Méridionale ; mais ces peuples diffèrent totalement de langage, de lois et de constitution.

celle qu'Ellis préférait, comme nous allons le montrer. Mais il faut pourtant reconnaître, en même temps, que le savant anglais était loin d'en avoir une aussi tranchée et qu'il était plutôt éclectique relativement à l'origine réelle des Polynésiens, ainsi que le prouvent les opinions les plus contradictoires soutenues par lui et que nous avons déjà fait connaître en partie.

C'est ainsi, avons-nous dit, qu'il trouvait des ressemblances entre les Polynésiens et les Hébreux; qu'il en trouvait beaucoup entre les Polynésiens et les Hindous modernes (1); qu'il disait, quelques pages plus loin (2), que les points de ressemblance étaient encore plus nombreux entre les Polynésiens, d'une part, et entre les Malais, les habitants de Java, de Sumatra, de Bornéo, des Ladrones, des Carolines et des Philippines, de l'autre; que plus loin encore (3) il trouvait que les Polynésiens offraient des ressemblances, par le langage et la forme des canots, avec les habitants de Madagascar, des îles Aléoutiennes et Kouriles, du Mexique, et qu'il y en avait même entre eux et les Incas et les Araucans. Il est vrai que, dans ces derniers lieux, les points de ressemblance n'étaient pas, pour lui, aussi nombreux que dans le continent et les îles asiatiques, mais cela, disait-il, ne résultait probablement que de ce que les souvenirs avaient été plus facilement conservés par les Hindous, pendant qu'ils manquaient complétement dans l'Amérique du Sud (4).

Comme on voit par ces paroles, il penchait bien, du moins dans le moment, pour l'origine américaine, et les quelques lignes qu'il ajoute ne permettent pas d'en douter. Aussi les citerons-nous textuellement : « *When we better acquinted with the history and institutions of the first inhabitants of the New-World, more numerous points of ressemblance would probably be discovered.* » Il en est de même des suivan-

(1) *Polynésian researches*, 2 vol. in-8°. — London 1829, t. II, p. 42.

(2) id., p. 44.

(3) id., p. 46.

(4) id. p. 46.

tes qui les corroborent (1) : « Mais un certain nombre de faits relatifs aux conditions passées et présentes des indigènes de ces contrées autorise cette conclusion : qu'une partie des habitants actuels de la mer du Sud sont originellement venus d'Amérique, ou que des tribus de la Polynésie, d'abord venues d'Asie, ont, à une époque reculée, trouvé le chemin du continent américain. »

Il n'y a plus à en douter, Ellis préférait bien l'origine américaine à toute autre, ce qui ne l'empêche pas cependant de dire un peu plus loin (2) : « L'origine des habitants du Pacifique est enveloppée d'un grand mystère, et les preuves les plus fortes sont certainement en faveur de leur descendance des tribus malaises habitant les îles asiatiques. » Il est vrai qu'il ajoute aussitôt : « Les moyens employés par les Polynésiens pour arriver dans les lieux qu'ils occupent, sont restés inexpliqués jusqu'à présent. Il semble que si les îles de la mer du Sud avaient été peuplées par les îles Malaises, elles auraient dû posséder de meilleurs canots et une connaissance plus grande de la navigation que celle qu'elles ont, pour pouvoir s'avancer contre les vents régnants entre les tropiques et qui soufflent régulièrement avec de rares interruptions de l'Est vers l'Ouest. »

Ainsi Ellis admettait donc l'origine américaine, et c'était surtout l'existence des vents alisés, s'interrompant rarement, suivant lui, qui le portait à partager l'opinion de Zuniga, en outre qu'il trouvait, entre les Américains et les Asiatiques, diverses analogies de mots, de coutumes et de traditions (3). Il accumule alors les faits qui lui semblaient prouver que les migrations s'étaient toujours opérées avec des vents d'Est, tels que les entraînements rapportés par Cook, Williams et quelques autres (4), et il en concluait que « si l'on admet que le peuplement de la Polynésie s'est fait par l'Amérique, c'est-à-dire de l'Est à l'Ouest, ces circonstances

(1) *Polynésian researches*, t. II, p. 49.

(2) Id. p. 49.

(3) Id. p. 48.

(4) Id. p. 50.

montrent par quel moyen il se serait opéré. » Car, dit-il en terminant : « C'est un fait que les voyages, dont ont parlé les navigateurs, ou dont le souvenir a été conservé par les traditions, se sont opérés invariablement de l'Est vers l'Ouest, c'est-à-dire directement à l'opposé de ce qui aurait eu lieu si la population fût venue de l'archipel Malais » (1).

Sans nous arrêter longuement ici à l'examen critique de cette dernière assertion d'Ellis, aujourd'hui reconnue comme inexacte, qui sera d'ailleurs mieux placé lorsque nous étudierons la marche des migrations, nous devons du moins faire remarquer, en passant, qu'Ellis garde le silence sur des faits qui contrariaient cette assertion, et qu'il ne devait cependant pas ignorer, puisque, bien longtemps avant ses recherches, ces faits avaient été rapportés par deux navigateurs bien connus, Kotzebüe et Wilson (2).

On sait particulièrement que ce dernier, dans son naufrage aux îles Pelew, avait avec lui un Malais, et que ce fut vainement qu'il essaya de s'en servir pour se faire comprendre des indigènes. Il ne put y parvenir que grâce à un autre Malais, naufragé quatorze mois auparavant sur les mêmes îles, et qui avait eu le temps d'apprendre quelques mots du pays. Ce qui prouve, ferons-nous remarquer, que la langue des Pelew n'est pas un dialecte de la langue malaie, comme on l'a dit. Le Malais trouvé aux Pelew, par le capitaine Wilson, était un capitaine marchand de Ternate qui, en se rendant de cette dernière île à Amboine, avait été entraîné par un coup de vent jusqu'aux îles Pelew. C'était donc nécessairement avec d'autres vents que ceux de l'Est et du Sud-Est qu'il y avait été porté, puisque Ternate et Amboine sont plus à l'Ouest que les Pelew.

Quant à l'odyssée de Kadu, racontée par Kotzebüe et Choris, tous les ethnologues la connaissent aussi, et elle prouve elle-même qu'il y avait des entraînements de l'Ouest vers l'Est.

(1) *Polynésian researches*, t. II, p. 51 et 52.

(2) Wilson a publié son livre en 1783; Kotzebüe en 1820 ou 22; Ellis en 1829. Voy. p. 35 de l'ouvrage de Wilson.

Voici, du reste, comment Ellis faisait voyager les émigrants allant peupler la Polynésie : admettant que leur premier point de départ était l'Asie, il les faisait longer les îles Kouriles, d'abord, puis traverser le détroit de Behring, pour atteindre l'Amérique. De là, il les faisait s'avancer vers l'Est ou vers le Sud, et c'est alors qu'il se demande si quelque tribu ne s'est pas détachée du corps principal pour aller former la souche de la race polynésienne actuelle. « Cette tribu, dit-il, en essayant de suivre le gros des émigrants vers l'Est, ou bien en se portant au Sud, aura pu être poussée par les vents alisés du N.-E. vers les îles Sandwich, d'où elle se sera avancée vers les groupes du Sud ; ou bien encore, ceux qui avaient traversé jusqu'à la côte N.-O. d'Amérique, auront pu faire voile, soit de la Californie, soit du Mexique, à travers l'océan Pacifique, sous l'influence favorable des vents réguliers de l'Est, pour aller peupler Pâques ; et, de là, s'avancer ensuite, avec les mêmes vents alisés, de l'Est vers l'Ouest, jusqu'à la rencontre du courant d'émigration sorti des plus grandes îles ou groupes, où les Malais forment la majorité de la population (1). »

(1) Nous croyons devoir placer ici sous les yeux du lecteur les objections faites par Moërenhoût, et qui répondent si nettement à l'itinéraire des migrations tracé par Ellis. Moërenhoût n'avait adopté ni l'hypothèse de Zuniga et d'Ellis, ni la théorie d'une origine asiatique ou malaisienne, et en défendant celle d'un continent submergé, il se contentait de signaler les immenses difficultés qui contrarient également les deux autres.

« Enfin, dit-il (*a*), et cette objection n'a pas moins de force contre les Américains que contre les Malais, il paraît de toute impossibilité que des embarcations semblables à celles qu'on a trouvées chez les nations du Nouveau-Monde, aient pu franchir la prodigieuse distance qui les sépare de l'île de Pâques, la plus orientale des îles océaniennes connues, du moins jusqu'à ce jour, puisque, de quelque point qu'elles fussent parties, elles auraient toujours eu à franchir de 12 à 15 mille milles pour atteindre cette île, qui n'est qu'un point imperceptible dans cette immensité, et elles auraient infailliblement péri de faim et de soif avant d'y arriver (*b*). Quant

(*a*) Ouvr. cité, t. II. p. 249.

(*b*) On verra que c'est l'opinion qu'a adoptée, plus tard, M. de Bovis.

En un mot, c'était de la côte d'Amérique, après être venus de l'Asie, que, suivant Ellis, les émigrants s'étaient portés, d'une part aux îles Sandwich, et, de l'autre, en partant plus particulièrement de la Californie et du Mexique, à l'île de Pâques, pour aller, de là, les premiers au S.-O, à l'aide des vents de N.-E., et les seconds à l'Ouest, à l'aide des vents alisés de l'Est. Seulement, ce que l'on ne comprend pas bien, c'est ce qu'a voulu dire Ellis, quand il parle du courant formé par les Malais, au devant duquel se rendaient les émigrants en allant de l'Est à l'Ouest ; car on pourrait supposer, d'après son texte, qu'il regardait le courant de la Malaisie comme en dehors des autres et comme se dirigeant, malgré les vents, directement vers la Polynésie.

Ajoutons enfin que, quelques pages plus loin, il dit (1) :

à ces auteurs qui, d'un trait de plume, les font venir du Mexique, de la Californie, du détroit de Behring même, aux îles Sandwich, et de là, parcourir les quatre quartiers de l'océan Pacifique, on ne peut s'empêcher de sourire au simple exposé d'un pareil système, car il suffit de jeter un coup d'œil sur les moyens de navigation des Indiens de l'Amérique, pour se convaincre que de tels navigateurs n'ont jamais pu faire autant de milles qu'on leur fait franchir de degrés.... Les difficultés sont donc égales sur tous les points. S'il n'est pas possible que les habitants de la Polynésie soient venus de l'Ouest, il est également peu probable qu'ils soient partis du continent d'Amérique. »

C'était certainement aussi aux opinions précédentes que Beechey faisait allusion, quand il disait (*a*) :

« L'objection des frêles canots partant des îles Malaises et autres grandes îles situées à l'Ouest de la Polynésie, a si fortement influencé l'esprit de quelques auteurs, qu'ils ont eu recours à la route détournée à travers la Tartarie, le détroit de Behring, et sur le continent américain, pour faire arriver les émigrants à une position qui leur permît d'être poussés par le cours ordinaire des vents, aux terres en question. Mais, concluait-il avec raison, si cela avait eu lieu, on aurait trouvé une ressemblance plus grande entre les Indiens d'Amérique et les naturels de la Polynésie. » Ce qui prouve que le savant navigateur ne croyait pas à une origine commune.

(*a*) *Narrative of a voyage round the World*, etc., vol. I, p. 258.

(1) Ouvr. cité, p. 60.

« Nous ne pourrions pas démontrer que les îles polynésiennes, ne sont pas les restes d'un continent unissant, dans l'origine, l'Asie à l'Amérique, et qui aurait disparu submergé par les eaux du déluge. »

Comme on le voit, Ellis adopte à peu près toutes les opinions possibles, même celle des communications de l'Océanie avec l'Amérique, contre la direction des vents régnants. Mais dans tous les cas, il reste partisan de l'origine asiatique première, aussi bien des Américains que des Polynésiens.

Nous l'avons déjà dit, des opinions si variées prouvent sans contredit les consciencieuses recherches de l'auteur, mais elles sont certainement plus nuisibles à la solution de la question, qu'elles ne lui sont utiles. Si cependant nous avons tenu à les faire connaître, c'est que nous avons voulu montrer que le savant missionnaire n'avait pas d'opinion aussi arrêtée qu'on l'a cru à ce sujet.

Inutile, après cela, de chercher ici à faire l'examen critique de chacune de ces opinions, examen que nous avons déjà abordé dans la première théorie relative à l'existence d'un continent submergé, et qui va être complété par tout ce qu'il nous reste encore à dire touchant l'origine américaine et l'origine asiatique.

Telles avaient donc été, en somme, les raisons données pour soutenir la théorie de l'origine américaine, d'abord par Zuniga, son auteur, puis par Ellis, qui n'a guère fait que le copier, en s'appuyant surtout sur la direction des vents; car, s'il affirme aussi que différentes langues américaines contiennent un certain nombre de mots communs à la langue de Tahiti, il n'est pas moins vrai qu'il oublie d'apporter la moindre preuve à l'appui de cette assertion.

Depuis ces écrivains, beaucoup de voyageurs ont adopté cette théorie ; mais, il faut bien le dire, tous se sont bornés à rappeler, à l'appui de la migration des Américains en Océanie, les deux seuls grands arguments invoqués avant eux, et qu'Ellis avait résumés en disant (1) : « Il est aisé

(1) Ouv. cité, p. 50.

d'imaginer comment les Polynésiens ont pu venir de l'Est. Les vents devaient favoriser leur voyage, et l'état peu avancé de civilisation dans lequel ils furent trouvés, ressemblait certainement plus à la condition des aborigènes de l'Amérique qu'à celle des Asiatiques. »

Peut-être ici, y aurait-il lieu à deux remarques : La première, que les habitants des îles de la Malaisie ne sont probablement jamais arrivés au même degré de civilisation que les Asiatiques purs ; la seconde, que les Américains, de leur côté, ont laissé des témoignages irrécusables d'un état de société fort remarquable. Mais, nous l'avons déjà dit, loin de diminuer la force des arguments présentés en faveur des provenances américaines, nous allons exposer avec quelque détail tout ce qui peut servir à la défense de cette théorie. Nous ne craignons pas d'avancer qu'aucun auteur n'a réuni autant de données que nous, sur ce point de controverse anthropologique.

Nous grouperons toutes les données en trois catégories, selon qu'elles se rapportent aux ressemblances de Religion, d'Industrie ou de Mœurs, des habitants de l'Amérique et des Océaniens ; car, indépendamment des conditions de climat, ou de facilité des émigrations terrestres ou maritimes, c'est sûrement à ces trois sources qu'il faut toujours puiser quand on veut tenter d'arriver à la connaissance des analogies réelles des peuples. L'homme est plus attaché qu'il ne le croit souvent lui-même aux idées religieuses du passé, et s'il fait des progrès plus sensibles dans les arts que son génie crée, il modifie bien moins ses habitudes personnelles sociales ou politiques.

Les considérations dans lesquelles nous allons entrer serviront à le prouver, alors même qu'on ne serait pas convaincu d'avance que nous venons de formuler une loi générale de l'humanité.

1° Religion. — Nous n'entreprendrons point d'énumérer les analogies puisées dans les cosmogonies pures de l'Amérique et de l'Océanie, parce qu'elles ne présentent pas de particularités bien saillantes, c'est-à-dire sortant du cadre ordi-

naire des idées que les peuples de tous les pays se sont faites sur leur origine primitive, toujours rapportée à des êtres supérieurs, à un Dieu.

Cependant nous devons dire qu'on retrouve chez les Polynésiens, comme chez les Américains, la croyance à un déluge universel auquel aurait échappé un petit nombre d'hommes, souche naturelle des habitants actuels de la terre (1). Mais

(1) Ainsi, on sait que les Péruviens avaient ouï parler d'un ancien déluge universel, duquel fort peu de gens étaient échappés en se cachant dans les trous des hautes montagnes, après s'être pourvus de vivres. La tradition rapporte que, s'étant aperçus de la diminution des eaux, ils commencèrent par envoyer deux chiens dehors, lesquels étant revenus mouillés, leur firent conjecturer que les eaux n'étaient pas encore tout écoulées ; aussi trouvèrent-ils qu'il n'était pas encore expédient de sortir. Quelque temps après, ayant envoyé encore deux chiens, et les voyant revenir fangeux, ils conclurent que les eaux étaient écoulées, et ils se décidèrent à sortir.

Les Araucans ont conservé la tradition d'un déluge universel, ouvrage de *Wancubu*, et celle d'un patriarche juste entre les justes, conservé par la protection de *Meulen*.

Les sauvages du Brésil, dit Thevet (*a*), affirment l'existence d'un déluge. Ce fut après que l'eau se fût retirée que vint le grand *Caraïbe*, qui amena avec lui un peuple lointain, tout nu.

On lit dans l'*Histoire générale des voyages*, t. XII, p. 570 : « Les habitants du Méchoacan disaient que le dieu *Tucapacha* avait créé de terre un homme et une femme, qui étant allés se baigner, avaient perdu leur forme ; mais leur Dieu la leur rendit avec un mélange de certains métaux. Le monde ou le genre humain descendit de ces deux personnages ; mais les hommes étant tombés dans l'oubli de leurs devoirs et de leur origine, ils furent punis par un déluge universel, à l'exception d'un prêtre indien nommé *Tezpi*, qui se retira avec sa femme et ses enfants dans un grand coffre de bois où il avait rassemblé quantité d'animaux et d'excellentes semences ; qu'après la retraite des eaux il avait lâché un oiseau nommé *Aura*, qui n'était pas revenu, et, successivement, plusieurs autres qui ne reparurent pas non plus ; mais que le plus petit, celui que les Indiens estiment le plus pour la variété de ses couleurs, avait bientôt reparu avec une branche d'arbre dans le bec. »

(*a*) Thevet (André), les *Singularités de la France Antarctique, autrement nommée Amérique*, petit in-4°, 1558.

évidemment ce ne peut être là un caractère bien précieux et surtout bien spécial à la thèse que nous exposons, car le fait des submersions générales ou locales emporte avec lui un cachet de généralité qui le rend propre à la défense de toutes les causes anthropologiques.

Cette colombe ne paraît pas avoir été inconnue au Mexique, à l'époque d'un déluge universel, arrivé du temps de *Coxcox*, qui y échappa avec sa femme et ses enfants, lesquels cessèrent d'être muets à l'apparition d'une colombe qui vint se percher sur un grand arbre ; mais les enfants de *Coxcox* ne s'entendirent plus : à l'exception de quinze qui restèrent ensemble, tous les autres se dispersèrent (*ibid.* p. 523).

La tradition d'un déluge universel existait également chez les Tlascalans, lors de la conquête du Mexique.

Rapprochement curieux, on lit dans Thomas Williams (*a*) qu'aux îles Fiji, le point le plus élevé de l'île Koro joue un rôle dans l'histoire du déluge. Son nom est *Ngingi-Tangiti-Koro*, qui entraîne l'idée d'un petit oiseau s'y reposant et s'y lamentant sur la perte de l'île noyée. Dans cet oiseau, les chrétiens reconnaissent, dit-il, la colombe de l'arche à la seconde sortie. « J'ai entendu, ajoute-t-il, un naturel, après avoir écouté la narration de l'incident rapporté comme de Moïse, chanter : *na Gigi sa tagi eï Koro ni yali*, le *Gigi* se lamente sur *Koro*, parce qu'il est perdu. »

Dans la tradition du déluge, conservée par les Hawaiiens, il tomba de la pluie et les eaux s'élevèrent jusqu'à ce que toute la terre fût couverte, excepté le sommet de *Mauna-Kea*. Quelques-uns des habitants se sauvèrent dans un *Laau*, vaisseau dont la hauteur, la longueur et la largeur étaient égales ; il était rempli d'hommes, d'animaux et de leur nourriture et, après avoir flotté pendant quelque temps, il s'arrêta enfin sur la montagne *Mauna-Kea* (*b*).

Est-il nécessaire de dire que, malgré leur grande ressemblance avec les écritures, ces divers mythes ne peuvent pas être regardés comme provenant certainement des sources juives. Il est plus que probable qu'ils ont pris naissance de quelques rapports européens, et il est sans doute inutile de faire remarquer que, pour la société hawaiienne particulièrement, comme dans celle de l'âge héroïque des Grecs, il a suffi d'un temps très court pour donner un air d'antiquité aux légendes récemment importées.

(*a*) *Fiji et Fijiens*, p. 252. Pour la tradition du déluge à Tahiti, v. Ellis, t. II, p. 59.

(*b*) Jarves, *Histoire des îles Sandwich*. Boston, 1843. Voy. aussi Ellis, etc.

Laissant de côté les faits du même genre, invoqués trop souvent pour servir à légitimer des rapprochements ethnologiques, nous ne ferons qu'indiquer aussi que les Polynésiens, comme les Araucans, les Péruviens et, en général, toutes les nations de l'Amérique, avaient une foule de superstitions communes, telles que la croyance aux présages, à l'influence du vol des oiseaux, à celle des songes (1). L'espèce d'oiseau, la direction choisie par lui, étaient favorables ou défavorables, d'une manière à peu près identique pour les peuples des deux contrées : les uns comme les autres tremblaient au seul aspect du hibou.

Cette crainte commune des présages a dû naturellement conduire à la consultation ou à l'invocation des esprits supérieurs, à la recherche d'un moyen de communication avec eux : de là sont nées des traditions analogues, dont la source était un oracle.

On connaît les prédictions péruviennes relatives à la venue d'hommes extraordinaires qui envahiraient le royaume et détruiraient la religion. On connait la vision du fils aîné du 7e Inca, dont le nom *Jahuar-Huaca* (2), « pleurs de sang, » annonçait si bien la fatalité de son époque : un spectre à la barbe longue, à la robe tombante, et tenant en laisse un animal inconnu, lui était apparu et lui avait dit qu'il s'appelait Viracocha (3), qu'il était fils du soleil et père de Manco-Capac.

(1) On pourrait dire que ces superstitions ont existé ou existent encore sur tous les points du globe. Elles sont trop connues des lecteurs instruits, pour que nous essayions de rapporter celles même que nous avons pu observer, relatives surtout au vol ou à l'apparition de certains oiseaux, soit en Amérique, soit aux îles Marquises. Nous nous bornerons à renvoyer, pour ces dernières îles, au journal de notre *Voyage en Océanie sur le Pylade*, en 1840 ; pour Tahiti, aux légendes concernant les oiseaux *otatare*, *otaha*, etc. ; et pour les Fiji, au livre de Pritchard, *Polynésian reminiscences*, 1866. Voir aussi le curieux journal d'Arias, pour l'oiseau *ytimini* annonçant le retour d'un chef qu'on n'attendait pas.

(2) D'après Acosta, c'est *Yaguar-Guagua*, le 3e Inca, père de Viracocha.

(3) Le 4e Inca, d'après Acosta ; le 8e, d'après Linschot et Frezier.

Cette fable s'était conservée au Pérou, et dès que les Indiens virent les Espagnols avec de grandes barbes, les jambes couvertes de vêtements et montés sur un animal qu'ils ne connaissaient point, ils crurent voir en eux les fils de ce Viracocha, descendant et héritier de leurs rois.

Solis (1) a rapporté que des traditions identiques existaient au Mexique lors de sa conquête.

Or les Tahitiens, comme la plupart des Polynésiens, et en particulier les Mangaréviens (2), croyaient, de leur côté, à l'apparition future de pirogues sans balancier, c'est-à-dire fort distinctes des leurs, et d'une grandeur tout-à-fait inconnue pour eux : plus tard, l'arrivée des navires européens réalisa à leurs yeux cette croyance. Un autre oracle leur avait même prédit la venue de grandes pirogues s'avançant sans voiles vers leurs îles : les bateaux à vapeur ont donné raison à ces espérances, dont l'origine exacte ne pourrait être déterminée d'une manière précise.

On ne peut, en effet, s'empêcher de concevoir quelques doutes sur la véracité et surtout sur la haute antiquité de pareilles traditions, trop propres à démontrer et à favoriser la légitimité de la conquête, pour que les écrivains de tous les pays, et spécialement les Espagnols, n'aient pas mis quelque complaisance à les compléter, à les embellir, à les créer même. Mais ce qui est constant, c'est que l'histoire de bien des peuples témoigne de pareils oracles, souvenirs modifiés de communications accidentelles avec des races étrangères, ou simples pressentiments de l'esprit occupé à se rendre compte du passé et de l'avenir.

Une analogie du même ordre que la précédente est celle que l'on peut tirer de la similitude des sacrifices offerts par les Océaniens et par les Américains à leurs dieux.

(1) *Histoire de la conquête du Mexique ou de la Nouvelle-Espagne*, traduite de l'espagnol de D. Antonio de Solis, par Cytry de la Guette, in-4°. — Paris, 1691.

(2) A. Lesson, *Voyage aux îles Mangareva*. — Rochefort, 1844.

Molina (1) raconte des derniers que leurs prêtres récitaient habituellement des prières et que, au commencement d'une guerre, ils se couchaient dans les temples, pour donner le lendemain, comme des présages de succès, leurs rêves de la nuit. Or le même usage existait chez tous les insulaires de la Polynésie. Il y a même cela de particulier aujourd'hui, que les Océaniens d'un grand nombre d'îles conservent encore cette habitude, et que le souvenir en existe tout au moins dans les archipels où l'usage en est actuellement aboli, tandis que les Indiens du Chili, par exemple, ne paraissent plus avoir gardé la mémoire que les sacrifices aient fait partie de leurs cérémonies religieuses (2).

C'est encore sous l'influence d'idées de culte, que les Indiens de plusieurs régions de l'Amérique regardent la mort accidentelle comme la seule naturelle, tandis que celle qui suit les maladies, est toujours attribuée par eux à l'inimitié de personnes qui, par des prières et des sortilèges, obtiennent des esprits malins ou démons le pouvoir d'occasionner les maux dont ils sont frappés.

Les Océaniens ont identiquement les mêmes préjugés, et, comme les Américains, ils s'empressent, dans les circonstances de ce genre, d'aller consulter les devins: ceux-ci, s'enfermant dans la maison du défunt, y accomplissent, en présence de sa famille, diverses cérémonies ou incantations, à la suite desquelles les dieux leur font généralement connaître le

(1) Molina (Jean-Ignace), *Essai sur l'Histoire naturelle du Chili*, — Paris, 1789, in-8°, trad. par Gruvel.

(2) On sait que les sacrifices humains, pratiqués si largement au Mexique, ont existé à Tahiti, aux îles Sandwich, Marquises, etc. Voir dans *l'Histoire du Chili*, de l'abbé Eyzaguire, in-8°, Paris, 1855, t. I, p. 401, ce que dit l'auteur des rites horribles du Proculon, sacrifices correspondant à ceux que les Mexicains offraient à Vizteiliputli. Il décrit la scène observée en 1629 par Bascunan, qui avait même été destiné d'abord à servir de victime.

Voir Ellis, t. II, p. 221, et Moërenhoüt, pour Tahiti, Marquises, Paumotu ; voir aussi nos observations aux Marquises, etc. ; pour la Nouvelle-Zélande, tous les voyages, et particulièrement les traditions Néo-Zélandaises qui ont été publiées par sir Grey, Shortland, etc.

coupable. De là, des vengeances sauvages contre le malheureux accusé, d'autant plus aisément victime des poursuites dirigées contre lui, qu'il ignore jusqu'au fait même de l'accusation dont il est l'objet (1).

On pourrait encore trouver des points de ressemblance entre les peuples de l'Amérique et de l'Océanie dans une même croyance à une vie nouvelle après la mort : car l'idée du transport des âmes dans une région qui deviendra leur demeure éternelle, est générale dans les deux contrées. En Araucanie, c'est une vieille femme qui s'empare de l'âme aussitôt que les parents ont pleuré sur le cadavre, et qui lui fait traverser les mers dans la direction de l'Ouest, où la terre promise paraît être placée (2).

Dans le même ordre d'idées, se retrouve encore aux Sandwich, comme à Porto-Rico, et en plusieurs autres points du continent américain ou des archipels de la mer Pacifique, la foi en l'existence d'une fontaine de Jouvence (3). Mais nous le

(1) Voyez : pour Tahiti, Ellis ; pour les Marquises, Desgraz, P. Mathias ; pour les Tunga, Mariner, d'Urville ; pour la Nouvelle-Zélande, Dieffenbach, Shortland, Grey, Taylor et les traditions Maori, qui rapportent les paroles employées dans les incantations ; voir particulièrement celles prononcées par *Ngatoro i Rangi* pour empêcher l'*Arawa* de sombrer.

(2) Voir, à ce sujet, ce que dit Dumont d'Urville, dans son *Essai sur la Nouvelle-Zélande*, t. II, 2e partie, p. 524, où il appelle *Waidoua* ce qui n'est que le *wairua*, esprit, ombre des indigènes ; et ce que Taylor, p. 42, 103, 106, etc., dit du *Reinga*, lieu de départ des âmes, des esprits, pour le séjour des ténèbres, *Po*.

Voir *Pritchard's Polynésian reminiscences* pour les croyances des Samoans à cet égard ; Mariner, pour celles des Tongans ; Ellis, de Bovis, *Mémoire sur la Soc. Tahitienne*, et particulièrement Moërenhoüt, p. 431, pour les Tahitiens, etc.

(3) On connaît la recherche faite par Pons, pour vérifier la tradition de Porto-Rico, relativement à une fontaine existant à Bimini, l'une des Lucayes. Voy. *Histoire de la conquête de la Floride*, par Ferdinand de Soto, composée par l'Inca Garcilaso dela Vega, 2 vol. 1731. Une tradition semblable existait dans le Yucatan sur le puits d'Itzin.

On sait ce que Mandeville rapporte d'une fontaine de la Jeunesse

répétons à dessein, toutes ces analogies, autrefois fort prisées, nous semblent appartenir à une sorte de fond commun ethnologique qui, bon à consulter, ne peut être admis à figurer comme preuve sérieuse dans la détermination des origines anthropologiques.

2° INDUSTRIE. — Quelques auteurs ont attaché plus d'importance aux données puisées dans la comparaison de l'industrie des peuples qu'ils voulaient rattacher à une source commune. Nous allons en rapporter quelques-unes empruntées aux industries qui ont pour but la protection du corps contre les intempéries de l'air, l'entretien de la vie ou la défense contre les ennemis.

Il est un argument souvent invoqué en faveur de l'origine américaine des Océaniens, c'est l'emploi, par ces derniers, d'un vêtement qu'on a cru particulier aux peuples du Nouveau-Monde, et qui porte chez les Araucans, au Chili, au Pérou et à Quito, le nom de *poncho*, celui de *manga* au Mexique, et à Tahiti celui de *tiputa*. Ce vêtement, ren-

près de l'Indus, *Grandes aventures des pays étranges, tant par mer que par terre*, par Jehan Mandeville, chevalier natif d'Angleterre. — Lyon 1480, Florence 1492.

On sait aussi ce que les insulaires des Sandwich disent de leur *vai-ola* ou fontaine, eau de vie.

Nous avons trouvé la même croyance à la Nouvelle-Zélande, ou mieux dans l'Hawahiki, où elle était appelée *waï ora*.

On lit dans Taylor (art. Mythologie), que le dernier grand ouvrage du dieu *Tane*, fut de créer la fontaine de vie pour perpétuer l'existence du soleil et de la lune. On pense, dit-il, que la dernière, quand elle décline, s'y rend, et qu'elle en sort, après s'y être baignée, avec une existence nouvelle : d'où le dicton populaire : « L'homme meurt et on ne le voit plus ; mais la lune meurt, et, en se plongeant dans la fontaine de vie, elle renaît. »

Le même écrivain rapporte que le dernier grand ouvrage de *Maui* fut de chercher à se baigner dans la fontaine de vie, ce qui causa sa mort ; c'est alors que celle-ci entra dans le monde pour la première fois.

Disons de suite que le lac appelé *Ellsmère* par les Anglais, lequel existe sur la presqu'île de Banks, est justement celui que les habitants de la Nouvelle-Zélande, île du Milieu, désignent par le nom de *waï-ora*.

contré par les premiers navigateurs, n'a pas cessé depuis d'être en usage, mais le rapprochement qu'on en tire a beaucoup perdu de son intérêt, depuis qu'il a été prouvé qu'on rencontrait le même costume dans un grand nombre de pays.

Lütke l'a retrouvé en 1826 dans le groupe de Lougounor, aux Carolines ; d'Urville et Maurelle, à Hogoleu. D'ailleurs il serait moins difficile que ne l'ont cru sans doute les premiers observateurs de reconnaître le poncho dans certains vêtements antiques de l'Asie et de l'Europe. Plusieurs d'entre eux, conservés en général par les rites religieux, plus stationnaires que les usages civils, présentent, en effet, une ouverture centrale destinée à passer la tête, tandis que le reste de l'étoffe, reposant sur les épaules, tombe plus ou moins bas le long du corps. Les chasubles des prêtres catholiques, les dalmatiques des diacres, n'ont pas d'autre disposition, et on ne se tromperait guère, du reste, en faisant d'une disposition aussi simple, un des premiers usages inventés par l'homme, pour se protéger contre les intempéries de l'atmosphère ou voiler sa nudité.

Ajoutons également que c'est à tort que Moërenhoût a avancé (1) que le *tiputa* était en usage chez presque tous les habitants des îles de l'Océan Pacifique ; car il ne se trouve guère en Océanie que dans les îles que nous venons de désigner.

On a signalé, comme analogie sérieuse, l'industrie des poteries, qui semble appartenir d'une manière plus particulière à la race océanienne, dite noire, mais qu'on retrouve pourtant à l'île de Pâques, peuplée par la race polynésienne pure. Cependant, comme elle pourrait être invoquée pour toute autre théorie que celle que nous analysons, elle ne peut peser d'un grand poids en sa faveur (2).

Il y a lieu d'entrer dans plus de détails au sujet de quatre autres industries américaines et océaniennes, relatives :

(1) Ouv. cité, p. 198.

(2) Lorsque nous parlerons de l'île de Pâques, nous chercherons à expliquer l'existence de cette industrie mélanésienne.

l'une à un mode de pêche fort singulier; la seconde à la préparation de certaines liqueurs fermentées; la troisième à l'emploi de certaines armes de guerre; et la quatrième à la manière de faire cuire le poisson.

A. — On a plusieurs fois décrit, en effet, les moyens employés par les Océaniens pour arriver à se procurer des pêches, sinon très abondantes, du moins faciles, à l'aide de sucs de plantes destinés à frapper le poisson d'une sorte de stupeur passagère ou définitive.

Le même procédé était usité en Bolivie, où les Indiens allaient rechercher dans les forêts les racines d'un arbre, connu plus tard sous le nom de *Barbasco*, racines qu'ils écrasaient et dont ils répandaient le produit en divers points de l'étendue d'eau qu'ils voulaient, pour ainsi dire, empoisonner. Peu de temps après cette immersion, les poissons, à demi enivrés, venaient surnager à la surface, de manière à permettre aux pêcheurs de choisir le plus gros.

Nous avons vu pratiquer bien des fois une pêche analogue aux îles Marquises, à l'aide des tiges contuses du *kohuhu*, le *Tephrosia piscatoria*. A Tahiti, l'une des plantes employées au même usage est appelée *hutu*. C'est la *Betonica splendida* de Banks et Solander, le *Barringtonia* des naturalistes. Mais le même usage existait, sous le nom de *tabaïba*, à Ténériffe, où les habitants avaient et ont encore recours au suc de l'*Euphorbia piscatoris*. On l'a constaté à la Guinée anglaise, où le poison choisi est fourni par une plante narcotique nommée *Quanam* et porte le nom d'*Haï-arry* (1). Il est connu à Sumatra, où les naturels se servent de la racine d'une autre plante narcotique appelée *Toubo*; ainsi qu'à la Nouvelle-Guinée et à Soulou, où la plante est dénommée *Tubli*. A Amboine, on se sert de l'écorce de l'*Ichthyotonos montana* de Rumphius. Tous les peuples malais y ont enfin recours, et cette similitude d'indus-

(1) Le *haï-arry* est une sorte de vigne, à bouquets de petites fleurs bleuâtres, qui produisent une cosse de 2 pouces de long, où sont contenues de petites graines grises. Les Indiens emploient de préférence la racine, qui agit plus énergiquement encore que la tige.

trie, en tant de pays, ne peut donner une grande importance à une particularité certainement curieuse, mais non distinctive et précise pour l'analogie que nous étudions. On retrouverait sans peine les mêmes coutumes sur une plus petite échelle en étudiant avec soin les pratiques des pêcheurs de plusieurs contrées de l'Europe.

B. — Quelques auteurs ont cru trouver une raison plus puissante dans le mode de préparation, à peu près identique, de certaines liqueurs enivrantes que les Américains, comme les Océaniens, et l'on pourrait dire presque tous les peuples, sont parvenus à composer, poussés sans doute par un invincible besoin de varier leur alimentation ou d'exciter leurs fonctions digestives. Ce procédé est celui de la mastication préalable de matières, que la fermentation doit rendre définitivement aptes à répondre à ce besoin. Seulement les Araucans employaient, pour former la base de leur boisson alcoolique, des pommes cueillies longtemps avant leur maturité ; tandis qu'au Pérou, et bien antérieurement à la conquête des Espagnols, le maïs était exclusivement réservé pour fabriquer la *chicha* ; on trouve encore dans des lieux de sépulture ou *huacas*, datant de plus de trois siècles, des jarres pleines de ce breuvage enivrant (1).

En Océanie, on se sert par contre du *Piper methysticum* pour produire le *kava* ou mieux *ava* ; et si la mastication préalable y est observée, comme en Amérique, au moins les Polynésiens ont-ils le bon goût de choisir, pour cette partie importante de la préparation, les filles les plus jeunes et les plus saines, tandis que leurs ancêtres supposés ne confiaient ces fonctions qu'à leurs vieillards des deux sexes (2).

(1) Ce qui prouve que le maïs existait au Pérou et qu'il n'y a pas été porté par les Espagnols, comme quelques auteurs l'ont soutenu.

(2) En effet, les Araucans faisaient mâcher les pommes par de vieilles femmes, et les Péruviens confiaient la même opération à des vieillards des deux sexes pour le grain de maïs qu'ils appelaient *iora*. Les premiers déposaient le suc de la pomme, mêlé à la salive, dans un pot de terre où il entrait promptement en fermentation et devenait une liqueur semblable à du lait légèrement acidulé et de saveur agréable. Les seconds, après avoir mâché une quantité suffi-

Il n'est pas inutile de faire remarquer, à ce propos, qu'un assez grand nombre de substances ont été mises à contribution en Amérique pour la fabrication de ces boissons fermentées. Si les habitants du continent Sud, et spécialement les Chiliens, se servaient communément de pommes et de maïs, ils employaient aussi, pour faire une *chicha* plus forte et plus estimée, la graine d'un arbre assez semblable au génévrier et nommé *ovinian*. Les Caraïbes des Antilles avaient recours au maïs, aux patates, au manioc, et les boissons, dans ces deux derniers cas, portaient les noms de *maby* et de *ouicou*. Thévet, compagnon de Villegagnon au Brésil, avait observé des faits analogues et, ainsi que Jean de Léry, il nommait *cahouin* la boisson que les indigènes de ce pays retiraient du maïs.

« L'un de leurs grands *morbicha ouassoub*, c'est-à-dire roy, dit cet auteur, nous festoya d'une farine faite de racines et de leur cahouin, qui est un breuvage composé de mil nommé *anaty* et est gros comme un pois (1). Il y en a de noir et de blanc.... Faisant bouillir ce mil avec autres racines, lequel, après avoir bouilli, est de semblable couleur que le

sante de grains, réduisaient la masse en petites boules qu'ils mettaient dans une calebassse, pour s'en servir suivant les besoins, en mêlant ces boules avec un peu de *chicha* nouvellement faite.

Pour fabriquer leur liqueur de cassave, les Caraïbes faisaient d'abord bouillir la plante ; puis, quand elle avait été bien rissolée sur une plaque, elle était mâchée par des femmes et versée dans des vases pleins d'eau. Le liquide, après avoir infusé et fermenté environ deux jours, était passé dans un tamis ; deux jours plus tard il pouvait être bu. Il ressemblait à notre bière pour la couleur et la force, et il enivrait facilement (*a*).

A cette occasion, Rochefort dit (*b*) : « S'il est vrai que cette coutume de mâcher la cassave, avant de la jeter dans le vaisseau, est dégoûtante au possible, toujours est-il constant que ce breuvage, ainsi préparé, est incomparablement meilleur que celui qui est fait autrement. » Un chimiste ou pharmacien aurait pu lui dire pourquoi.

(1) C'est évidemment le maïs.

(*a*) Voir Frézier, et surtout Garcilaso de la Vega.

(*b*) Rochefort, *Histoire naturelle et morale des îles Antilles de l'Amérique*, 1 vol. in-1°.— Rotterdam, 1658, p. 416.

vin clairet. Les sauvages le trouvent si bon qu'ils s'en enivrent comme l'on fait du vin par de là. Vrai est qu'il est épais comme moût de vin, mais écoutez une superstition à faire ce breuvage, la plus étrange qu'il est possible ; après qu'il a bouilli en grands vases faits ingénieusement de terre grasse, capables d'un muids, viendront quelques filles vierges mâcher le mil ainsi bouilli, puis le mettront en un autre vaisseau à ce propre. Ou, si une femme y est appelée, il faut qu'elle s'abstienne par certains jours de son mari, autrement ce breuvage ne pourrait jamais acquérir perfection. Cela ainsi fait, le font bouillir de rechef jusqu'à ce qu'il soit purgé, puis en usent quelques jours après (1). »

Les Indiens du Brésil avaient du reste un très grand nombre de ces breuvages. Quelques auteurs en ont compté de 32 sortes, et Simon de Vasconcellos en a même décrit plusieurs sous les noms de *cauy caraçu*, *cauy machacheva*, et *abatiny*, selon que la matière première était l'acaya ou l'aypi, le maïs, l'ananas et le manioc.

On ne trouve pas en Océanie une aussi grande variété de substances employées pour la préparation des boissons de ce genre, et, comme nous l'avons fait remarquer, on n'employait dans ce but que le *piper methysticum*, qui est encore la seule plante usitée dans les îles Polynésiennes, où le fruit de l'oranger n'a pas été introduit par les Européens ; car là où il se trouve, et surtout à Tahiti aujourd'hui, c'est celui qui remplace l'ancien Ava, quand les indigènes ne peuvent pas se procurer les liqueurs fortes des Européens.

C. — On a encore invoqué, pour défendre l'origine américaine des Océaniens, l'absence de l'arc et des flèches comme armes de guerre chez les deux peuples (2) ; mais cet argument ne présente en réalité rien qui puisse le faire admettre à titre de caractère spécial à cette thèse. Un grand nombre de peuples pourraient être facilement rapprochés des Poly-

(1) André Thevet : *Singularités de la France antarctique*. In-4°, Paris 1558.

Voir aussi Jean de Léry, *Histoire d'un usage en la terre ferme du Brésil, autrement dit Amérique*, 1518.

(2) Voy. *Bull. Soc. d'Anthr.* 1878, p. 471.

nésiens sous ce rapport (1). Les Guanches des Canaries, par exemple, ignoraient également l'usage de l'arc et des flèches (2).

D. — On a invoqué enfin la manière commune aux deux contrées de faire cuire le poisson, et il est bien connu, en effet, qu'à Quito, comme aux îles Carolines, c'est absolument le même procédé, lequel est celui de toute la Polynésie; mais on sait que cette manière de préparer le poisson existe également en Australie et dans d'autres contrées. Elle n'est donc pas plus significative que les usages précédents (3).

(1) A part les Chiliens, la plupart des Américains employaient, au contraire, l'arc et les flèches pour attaquer et se défendre.

(2) *Estudios de las Islas Canarias*, por D. Gregorio Chil y Naranjo, t. I, liv. 1er, p. 5. — Paris, Leroux, 1876.

(3) A Quito, après avoir nettoyé et assaisonné le poisson avec un peu de sel et de *capsicum* vert, on le roule dans une feuille de bananier ou de *visao* et on le place sur la braise, ou on l'enterre sous des cendres chaudes. Quand il est suffisamment cuit, on le mange sur la feuille même. C'est un morceau très-délicat, l'enveloppe ayant conservé au poisson tout son suc et toute sa saveur. Ainsi cuit, on l'appelle *pandao*.

Aux Carolines, les insulaires commencent par creuser en terre un trou dans lequel ils font du feu. Dès que le feu est bien allumé, ils mettent dessus des pierres de corail, sur lesquelles, une fois bien chauffées, et le feu éteint, on étend une couche de feuilles ; ensuite on y place le poisson qu'on recouvre d'une couche semblable à la première, et on remet au-dessus des pierres de corail également chauffées. Après quoi, on bouche complétement le trou et le poisson y reste déposé, plus ou moins longtemps, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'il soit cuit. Ainsi préparé, le poisson se conserve une semaine et plus.

En Australie cette méthode est appelée *Yudarn doukoun* ou cuisson en papillote. On prend un morceau d'écorce d'arbre épaisse et tendre, auquel on donne une forme oblongue ; on y place le poisson et on l'enveloppe avec l'écorce, comme on enveloppe une côtelette dans du papier. Le poisson et l'écorce sont ensuite fortement liés au moyen de brins d'herbe et cachés dans un sable chaud, recouvert de cendres brûlantes. Quand la cuisson est achevée, on ouvre l'écorce qui sert de plat : elle est pleine d'un jus, dont pas une goutte ne s'est perdue. Les poissons cuits ainsi sont délicieux, comme nous avons pu nous en assurer en goûtant

On a voulu tirer d'autres données de la comparaison des mœurs individuelles, sociales ou politiques des mêmes races, et cette recherche a conduit à quelques résultats intéressants.

On a compris sous le premier point de vue la simplicicité extrême des costumes. L'état de nudité presque absolu, en Océanie, dans un grand nombre d'archipels, paraît avoir existé également au Pérou d'une manière générale, s'il faut en croire Linschot. « Les femmes, dit cet auteur, ne portent aucun poil n'y accoutrement, hormis qu'elles ont la vergoigne couverte de quelque devantier. Les hommes toutefois portent des chemises sans manches, qui ne passent point le nombril. Aucuns vont entièrement nus et se noircissent tout le corps, portent les cheveux coupés devant et derrière, mais non ès côtés (1). »

Comme conséquence de cette simplicité extrême de costume, on rencontre aussi chez les Américains et les Polynésiens une très-grande habitude des soins de propreté, surtout chez les femmes qui, en Araucanie, comme à Tahiti, se baignent presque régulièrement trois ou quatre fois par jour.

Au Pérou, les Indiens de la partie haute portaient les cheveux longs et flottants, comme le faisaient et le font encore beaucoup de Polynésiens.

Une autre particularité commune, est l'emploi du tatouage et des peintures à la surface du corps. Les Indiens du continent américain se peignaient le corps de rouge et de noir, comme le font, pour ainsi dire, tous les Océaniens, en temps de guerre, et particulièrement ceux des îles Samoa, de Pâques, de la Nouvelle-Zélande, mais surtout tous ceux de race mélanésienne, tels que les Fijiens.

souvent à ceux préparés absolument de la même manière ; seulement à Tahiti, aux Marquises, etc., on se sert de feuilles au lieu d'écorce.

(1) *Histoire de la navigation de Jean Hugues de Linschot, Hollandais, aux Indes-Orientales.* 2e édit. Amsterdam, 1619. — *Description de l'Amérique*, p. 58.

Le tatouage proprement dit existait aussi en Amérique, mais sur une bien moins grande échelle que dans les archipels peuplés par la race supérieure océanienne.

Il serait, d'ailleurs, difficile d'arriver à quelque conclusion rigoureuse sur l'adoption commune de cette bizarre coutume, car elle était connue, dès les temps les plus anciens, en Europe. La Bible elle-même en a parlé. Il est également probable que nos ancêtres de l'âge de la pierre se tatouaient et se peignaient le corps, si l'on en juge d'après quelques débris ocreux retrouvés dans leurs sépultures (1).

(1) Hérodote, liv. 5, dit que les Thraces tiennent pour nobles ceux qui se font de pareilles marques sur le front, et méprisent ceux qui n'en ont pas.

Sextus avait trouvé cet usage chez les Egyptiens, les Ethiopiens et les Sarmates ; Strabon, chez les Celtes Japides, voisins de l'Istrie. Nous ne finirions pas s'il fallait seulement énumérer les peuples qui ont eu, ou qui ont encore recours à cet usage, sans parler des anciens Poitevins.

Presque tous les voyageurs assurent avoir remarqué cette coutume dans le Nouveau-Monde. D'après eux, c'était toujours une marque particulière aux guerriers, un signe de bravoure, ou seulement de vanité, comme chez les anciens Thraces.

Ulloa dit (*a*) : « Les Indiens courageux de la Louisiade, et considérés, se distinguent des autres en ce qu'ils se peignent des figures sur le corps. Ils y introduisent la couleur en se picotant la peau, et cet ornement est d'autant plus étendu qu'ils ont fait de plus grands exploits. Les uns ne se peignent que les bras, les autres les bras et les jambes ; ceux-ci les cuisses, ceux-là depuis la ceinture jusqu'au haut du corps ; et ce sont les plus valeureux guerriers. Ainsi les peintures ou figures vont toujours en augmentant avec les exploits et la renommée. »

A ce titre, les chefs des îles Marquises, tatoués de la tête aux pieds, devaient être bien courageux ; mais nous pouvons assurer que tous ne jouissaient pas d'une bien grande renommée guerrière. Nous avons cru voir que c'était seulement un privilège de la noblesse, attirant d'ailleurs la considération, plus que ce n'était un signe de courage. Là, du reste, de notre temps encore, quoi que le tatouage ne fût plus aussi considéré, et qu'il fût usurpé, surtout par les femmes qui n'y avaient aucun droit, celle qui n'avait pas la main

(*a*) Don Jorge et Juan d'Ulloa, *Relation historique de l'Amérique Méridionale*, 3 vol. in-4°. Madrid, 1740. Trad. par de Mauvillon, Amsterdam, 1752, t. II, p. 8.

Nous ne ferons qu'indiquer aussi certains détails de toilette retrouvés dans les deux contrées, tels que l'usage de larges trous dans le lobe inférieur des oreilles, destinés à soutenir des ornements de métal, d'or ou de nacre, et l'emploi de diadèmes en plumes, ceignant le front aux îles Sandwich et à l'île de Pâques, comme au Mexique et au Pérou.

Ces analogies nous paraissent devoir rentrer dans la classe de celles que l'on a tenté de mettre en lumière, en comparant les habitudes d'hospitalité qui ressortent des récits de tous les écrivains espagnols, comme de ceux de Wallis et de Bougainville (1). Elles sont trop générales chez les peuples

recouverte de ce beau gant dont nous avons tant parlé dans nos journaux de voyages, ne pouvait pas manger la *popoi* au vase commun.

A la Nouvelle-Zélande, le tatouage était également l'équivalent de ces armoiries, dont tant de familles étaient et sont encore si vaines en Europe, comme le prouvent les faits rapportés par Marsden, Dumont d'Urville, etc. Sans lui, tout chef ou descendant de chef que l'on fût, il était impossible de prétendre à une grande influence sur la tribu, qui ne manquait pas de considérer comme pusillanime celui qui n'était pas tatoué (*a*).

On sait que, dans quelques contrées autrefois, c'était sur les esclaves que ces marques de tatouage étaient imprimées : ce qui a été cause, sans doute, que la loi des Hébreux a défendu de se faire des stigmates sur le corps selon l'usage des idolâtres, etc.

(1) On sait que les statues trouvées à l'île de Pâques, possédaient des oreilles dont les lobes étaient percés de larges ouvertures, et que les Péruviens, sous les Incas, avaient aussi la coutume de se faire aux oreilles un trou d'une grandeur incroyable qui soutenait un pendant d'or d'une largeur démesurée. Les habitants de Pâques étaient eux-mêmes remarquables par la grandeur du trou pratiqué dans le lobule de l'oreille et différaient même en cela des autres Polynésiens, qui se faisaient des trous beaucoup moins grands, tandis qu'ils se rapprochaient, au contraire, par cette coutume, des Mélanésiens, ainsi que nous le ferons voir bientôt.

(*a*) Voir à ce sujet : Forster, Krüsenstern, Marchand, Cook, Savage, Marsden, d'Urville (*Voyage de l'Astrolabe*, t. II, 2e partie) ; Taylor (p. 150, 154, 194) ; Scherer (p. 69) ; de Meunier, (p. 207 à 211) ; et particulièrement Th. Williams, pour les Fiji ; W. Williams, pour la Nouvelle-Zélande ; Pritchard pour les îles Samoa, Mariner, pour les îles Tunga ; pour les Marquises, un article de M. Berchon qui, pendant plusieurs années, a eu nos manuscrits à sa disposition. (*Bull. Soc. d'Anthrop.* t. I, p. 99, 117), etc.

primitifs pour qu'elles puissent être regardées comme spéciales aux deux races dont on veut chercher la filiation par des rapprochements du même genre.

On pourrait en dire autant d'une coutume très en vigueur en Océanie, et tout spécialement aux Marquises et à Tahiti, celle de l'érection en commun de toute construction un peu considérable, du travail simultané de tous les habitants d'une baie, et souvent même d'une île ou d'un archipel, quand l'œuvre offre de grandes dimensions, ou exige de longs jours.

Gage (1) avait constaté le même communisme en Amérique, de 1625 à 1635; Bougainville et Cook firent, bien plus tard, la même remarque aux îles de la Société. Mais les habitants de la grande île de Madagascar se réunissent également par groupes pour la construction de leurs cases, et l'on a reconnu qu'un mode identique de réunion existait aussi près du Caucase, chez les Tschetschanze. Lorsqu'on veut, en effet, construire une maison, on invite une grande quantité d'hôtes qui prennent tous part au travail jusqu'à ce que l'édifice soit élevé. Largeau a constaté la même coutume en Afrique, lors de son voyage à Ghadamès: comme en Océanie, la maison doit être faite en un jour.

Ces faits, observés en des climats si distincts et chez des races d'hommes si différentes, ne sont, en réalité, qu'une preuve des premières tendances à l'association chez les peuples primitifs de toutes les contrées de notre globe, tendances bien anciennes, et dont la plus éclatante manifesta-

Quant aux habitudes d'hospitalité trouvées dans les deux contrées, nous nous bornerons à rappeler ici l'histoire d'Oberea, si connue depuis Wallis et Cook, celles que citent Kotzebüe, Vancouver et tant d'autres voyageurs en Polynésie, et il en est encore de même, pouvons-nous assurer, en Amérique, et particulièrement à Chiloé. On sait que c'était l'habitude au Brésil, car Thevet dit : « Incontinent qu'ils voient arriver quelqu'un de loin de leur pays, ils lui présentent vivres, logis et une fille pour son service. »

(1) *Relation contenant les voyages de Thomas Gage dans la Nouvelle-Espagne*, etc., 4e édit. — Amsterdam, 1720.

tion est certainement le récit biblique de la tour de Babel (1).

3° Mœurs. — On doit accorder peut-être plus de valeur à certaines particularités empruntées aux relations sociales directes des peuples américains et polynésiens, surtout à certains modes singuliers d'indiquer l'assentiment.

On donnait un morceau de bois au chef chez quelques-uns des peuples de l'Amérique du Sud, comme signe d'assentiment à le suivre à la guerre; aux îles de la Société, le même moyen était employé pour prévenir les indigènes de se rendre aux convocations générales du peuple et aux lieux de sépulture, ou *Maraë*.

Dans quelques-unes des îles des Amis, comme dans l'Archipel des Navigateurs et dans les îles Fiji, on remettait un petit morceau de bois en signe d'assentiment et pour toute réponse à des demandes de quelque importance.

Enfin, dans toute l'Amérique du Nord, on ne faisait pas autrement que dans l'Océanie.

Nous nous arrêterons peu au sujet des analogies que l'on a cru reconnaître dans la coutume de trancher souvent des querelles de tribu à tribu, ou de district à district, par des défis et combats particuliers. En Océanie, comme en Amérique, et l'on pourrait dire dans tout le monde, il n'est pas rare, en effet, de retrouver des traditions qui rappellent avec la plus grande précision les récits de combats singuliers qu'Homère, un des premiers, a célébrés dans des vers héroïques. L'humanité est presque la même au début des civilisations; le courage personnel, l'instinct du dévouement, ont été de tous les âges et ne peuvent figurer, par suite, dans une énumération de caractères distinctifs de races humaines.

(1) A Tahiti, quelqu'un avait-il à bâtir ou à couvrir une maison, il en donnait avis au chef, qui avertissait tous les habitants du village de se rendre au jour donné, pour contribuer à cet ouvrage. Chacun, si c'était une maison à construire, était obligé d'apporter l'un une chose, l'autre une autre, de sorte que dans un jour elle pouvait être achevée. Ce jour-là les porcs, le *maiore*, fruit de l'arbre à pain, etc., n'étaient pas épargnés. Les danses n'étaient pas oubliées non plus.

Les choses ne se passaient pas autrement aux Marquises, aux Samoa, Tunga, etc.

Nous ferons remarquer cependant, en passant, que les Araucaniens, que quelques auteurs ont dit taciturnes, sont au contraire très portés à discourir dans leurs réceptions habituelles ou pendant leurs guerres. Chez eux, comme chez les Océaniens, l'éloquence était et est encore réputée un talent précieux à acquérir, et très nécessaire surtout chez les *Mapu* ou chefs. N'était-ce pas ainsi dans les républiques anciennes de la Grèce?

On a voulu comprendre, parmi les analogies que nous passons en revue, l'usage du rapt des fiancées avant le mariage. Mais le même fait, commun en Amérique, aux îles Samoa, aux îles Marquises, en Australie, etc. (1), n'était point particulier aux peuples de ces divers lieux, puisqu'il a été retrouvé également sur presque tous les points du globe. Sir John Lubbock a montré que « le mariage par capture, soit comme triste réalité, soit comme cérémonial important, prévaut en Australie et chez les Malais, dans l'Hindoustan, dans l'Asie centrale, en Sibérie et au Kamstchatka ; chez les Esquimaux, les Peaux-Rouges de l'Amérique septentrionale, les aborigènes du Brésil, au Chili et à la Terre de Feu, dans les îles du Pacifique, chez les Polynésiens et chez les Vitiens, aux Philippines, chez les Arabes et les Nègres, en Circassie, et jusque tout récemment dans une grande partie de l'Europe » (2).

(1) On verra, dans une notice inédite sur les Samoa, que c'était une des trois manières de se marier dans ces îles. Il y avait le mariage par amour : *Taua avagha* (déserter tous deux); le mariage par force ou *nofo malo* (mariage vainqueur ou par conquête) et celui par échange ou achat : *nofo faatau*.

On peut voir dans le *Voyage aux Terres Australes* de Péron, dans celui de d'Urville sur l'*Astrolabe*, etc., quelle est la manière de faire des Australiens : la surprise et les coups de casse-tête sur la malheureuse femme qu'ils veulent entraîner ; puis le viol, loin de ses défenseurs, et le mariage est conclu ; elle est aussitôt admise dans la tribu du mari, car c'est toujours dans une tribu étrangère et même ennemie, dit-on, que les amoureux vont chercher leurs fiancées.

Cette manière de prendre femme est également usitée par beaucoup de tribus des grandes îles Fiji. (T. Williams, ch. 6, p. 174).

(2) *Les origines de la famille*, in *Revue scientifique*, 1872, p. 11.

Une observation plus remarquable a été faite au sujet d'un singulier moyen de dénommer les enfants. Chez les Péruviens, ils ne portaient point de noms qui leur fussent propres avant l'âge d'un an. Il y avait alors une fête nommée *naca* et cette cérémonie, que rappelle notre baptême, était également marquée par la première coupe de la chevelure. Le nom donné au jeune enfant était en général approprié à quelque circonstance du jour même de la fête, à quelque événement récent. C'est ainsi que le 7e *Inca* fut appelé *Yahuar huaca*, pleureur de sang, parce que on avait vu des gouttes de sang couler de ses yeux lors de la cérémonie. Le 14e *Inca*, *Huascar*, devait son nom à la remise que lui avaient faite les principaux seigneurs du Pérou d'une chaîne d'or ou *huasca*.

Or cet usage fait encore partie des habitudes océaniennes, et nous citerons le nom de *Pohe-ite-aore*, donné à Tahiti, lors de sa naissance, à une femme bien connue des Européens, compagnons de l'amiral Bruat; ces paroles avaient été dites par le père, pendant l'accouchement de sa femme. en apprenant la mort d'une personne dont il avait ignoré la maladie : *Pohe*, malade, *ite* savoir, *aore*, pas. Il en est de même à la Nouvelle-Zélande, et, dans ce dernier lieu, il y avait un baptême réel dont nous donnons en note la description d'après Taylor (1).

(1) « Les naturels de la Nouvelle-Zélande, dit-il, (ouvr. cité, p. 74) avaient une espèce de baptême pour les enfants : ils l'appelaient *he tohi*.

« Quand le cordon ombilical tombait, l'enfant était porté au prêtre. On commençait la cérémonie par brûler le cordon, *te iho*, dans un lieu sacré, sur lequel on plantait un jeune arbre, soit un *ngaro* (*Myoporum lætum*), soit un *Karaka* (*Corinocarpus lævigata*), soit un *Kahikatea*, etc. ; cet arbre, en poussant, était un signe de vie pour l'enfant. L'extrémité amincie de l'arbre était placée dans l'oreille de l'enfant pour que la vertu du Dieu pût lui être transmise et on répétait alors le *karakia* suivant (*a*) :

Taria kia ahuatia to Ingoa;
Attendez jusqu'à ce que j'aie prononcé votre nom;

(*a*) On entend par *karakia* un sortilège, un charme, une incantation chez les Maori : les missionnaires ont rendu ce mot par prière.

Une autre analogie a été trouvée dans cette coutume, aussi répandue en Amérique qu'en Polynésie, de se couper une ou

Kawai tu Ingoa :
Quel est votre nom ;
Ko rongo tu Ingoa,
Ecoutez votre nom ;
Tenei tu Ingoa :
Voici votre nom ;
Wai kui manamea (a).

« Le prêtre disait alors une longue suite de noms, et, quand l'enfant éternuait, le nom prononcé était celui auquel on s'arrêtait. Les noms cités étaient ceux des ancêtres. En même temps qu'il prononçait le nom destiné à l'enfant, le prêtre l'aspergeait avec une petite branche de *Kokomuka*, sorte de véronique ou de *Karamu*. Cet acte était appelé : *he Tohinga ki te wai* (b), et c'est leur baptême ; celui de nommer l'enfant était appelé : *Te Tuatanga* ou *Pana panaga* (c).

« Après cela on faisait trois fours à nourriture : le premier qui était très petit ne contenait qu'un petit panier de nourriture ; celle-ci était pour le *Tino ariki* (d), le prêtre chef ; le second contenait une même quantité d'aliments destinés aux femmes des prêtres, qui, à Taupo, étaient les plus considérées. Le troisième four était très grand, et il contenait assez de nourriture pour tous les invités. Dans le premier four, on faisait cuire un *korimako* (*Anthornis melanura*) qui est l'oiseau chanteur le plus agréable de la Nouvelle-Zélande. Il était mangé afin que l'enfant pût avoir une voix douce et devenir un orateur admiré.

Taku ko korimako makahau
Mon korimako qui m'apprend vient
No nga rake manawa,
De la forêt épaisse.

(a) M. Taylor n'a pas traduit cette dernière phrase : *Wai* signifie quel ; *kui*, vieille femme, étranger, bruit. Quant à *Manamea* ce mot, qui a été écrit par un anglais et qui doit se prononcer *Maniania*, n'existe pas et a probablement été mal entendu. Notez que les Polynésiens ont de fréquentes chansons contre les vieilles femmes.

(b) *Tohinga*, l'accomplissement de la cérémonie du *tohi* ou baptême ; *ki te wai*, à l'eau.

(c) *Pana*, chasser, bannir, jeter au loin ; *panaga* semblerait être l'action de chasser un mauvais principe. *Tua*, baptême ; *tanga*, assemblée.

(d) *Tino* signifie très.

plusieurs phalanges des doigts à la mort d'un parent ou seulement à l'occasion de la maladie de quelque chef puis-

Ki te tatika i Pungarehu.
A la côte de Pungarehu (*a*).

« Disons qu'à l'imitation de cet oiseau qui chante seulement le matin, les grands chefs donnent leurs commandements et grondent leurs esclaves dès la première aube du jour.

« Le baptême, dans la partie Nord de l'île, différait un peu de celui du Sud. Là, quand l'enfant avait huit jours, les parents et les amis s'assemblaient dans un lieu déterminé par le voisinage de quelque ruisseau d'eau courante. Le prêtre se procurait une branche de *karamu* (*Coprosma lucida*), qui était descendue toute droite dans l'eau ; le cordon ombilical de l'enfant était alors coupé avec une coquille et attaché à la branche ; l'eau qui courait autour du *rawa* (branche) servait à asperger l'enfant, quand il recevait son nom ; quelquefois on le plongeait dans l'eau, et l'on disait le *karakia* suivant :

Tohia te tama nei (*b*) ;
Arrosez ce garçon ;
Kia riri, kia nguha (*c*) ;
Qu'il soit embrasé de colère ;
Kawaka taka te watu ;
La grêle tombera (*d*) ;
Ka tohi ki tai mo Tu ;
Qu'il soit consacré au Dieu de la guerre
Karotao karomahuta (*e*) ;
Qu'il pare les lances pour leur échapper ;
Te toa rere, te toa mahuta (*f*) ;
Qu'il soit agile à sauter ;

(*a*) Nous croyons cette traduction de M. Taylor inexacte. En effet, *Tatika* et *rake* ne sont pas Maori : *Raki* signifie sec ; *manawa*, haleine, respiration, ventre ; *pungarehu*, cendres ; etc.

(*b*) *Tohi*, baptême, baptiser ; *a*, signe du temps passé.

(*c*) *Kia*, qu'il soit ; *Riri*, colère. M. Taylor n'a pas rendu *nguha*, qui paraît ne pas être un mot maori. Serait-ce *ngu*, marque du tatouage sur le haut du nez, et *ha*, goûter, savourer ? Ce serait peut-être plutôt *ngoi*, mal entendu, signifiant, fort, énergique.

(*d*) Nous aimerions mieux traduire par : qu'il soit préparé à la grêle.

(*e*) *Karo*, nom d'un arbre ; *Tao*, lance. Mieux vaudrait écrire sans doute *ka ro kao* et *ka ro mahuta*. *Mahuta* veut dire sauter, sauteur ; *ro*, dans.

(*f*) *Toa*, brave ; *rere*, courir.

sant (1). Mais le même usage ayant été rencontré non-seu-

Ka ro patu, karotao ;
Qu'il se mette à l'abri des coups, qu'il se gare de la lance ;
Te toa rere, te toa mahuta;
Qu'il soit le guerrier agile, le guerrier qui saute autour ;
Ka tohia ki tai mo Tu.
Qu'il soit consacré au Dieu de la guerre.

« Après le baptême suivait une espèce d'exhortation :

Kahau kai mau tangaengae ;
Nettoyez la terre pour avoir de la nourriture et soyez courageux au travail ;
Ko koe kia riri tangaengae ;
Soyez colère et industrieux ;
Ko koe kia toa,
Soyez courageux ;
Ko koe kia mahi ;
Soyez travailleur ;
Ke koe kia tahourahi,
Travaillez avant que la rosée ait quitté le sol. »

La traduction de M. Taylor n'est généralement pas littérale :

Ainsi *Tangaengae* signifie cordon ombilical;
Kahau est évidemment pour *hahau*, creuser, bêcher;
Kai, nourriture ; *mau*, produits de la terre ;
Tahourahi n'est pas Maori ; *hou* veut dire nouveau, plume ; mais ce serait plutôt *tahau* faire tomber la rosée des arbres ; *rahi*, grand.

(1) Tous les navigateurs, depuis Tasman, ont signalé cette manière de faire aux îles Tunga, et il paraît que, dans ces îles, ce n'est pas, comme Cook l'a cru, à la mort seulement des parents, que quelque phalange est abattue, mais bien pendant leur maladie, dans l'espoir de rendre la divinité propice. Le grand navigateur le prouve lui-même quand il dit avoir rencontré un homme très âgé à qui il ne manquait aucun de ses doigts. Il est évident que cet homme devait avoir perdu quelques-uns de ses parents ; mais peut-être aussi que cela prouvait qu'il s'était affranchi de cette barbare coutume.

Mariner a dit qu'on se coupe une phalange du petit doigt afin d'obtenir des dieux la guérison d'un parent malade auquel on doit le respect, c'est-à-dire d'un rang supérieur. Le doigt étendu à plat sur un bloc de bois, on appuie sur lui le tranchant d'une hache ou d'une pierre, et un coup de maillet ou de pierre abat la phalange ; le doigt est ensuite placé au-dessus de la fumée et de la vapeur

lement dans des points fort éloignés les uns des autres, en Amérique, et, à se toucher pour ainsi dire en Polynésie, mais

d'herbe fraîche, et le sang est promptement arrêté. Il suffit de deux ou trois semaines pour la guérison. Nous tenons de Palou, l'un des chefs de Tungatapu, qui nous fut si utile pendant notre échouage (*a*) sur les récifs de cette île, que cette mutilation est pratiquée lors de la maladie des pères et mères. Si une nouvelle maladie survenait, c'était l'autre petit doigt qui était coupé, mais en survenait-il une 3e, une 4e, aucun autre doigt n'était abattu, parce qu'ils sont considérés comme indispensables; nous avons vu en effet des enfants tout jeunes avoir l'extrémité des deux petits doigts coupés, et rarement le peuple n'en avoir qu'un. Palou, Ihulakaï, en avaient eux-mêmes deux de moins (*b*).

On lit dans d'Azara (*c*): « Aussitôt qu'un Indien Charrua est mort, on transporte le cadavre à un lieu déterminé, qui est une petite montagne, et on l'enterre avec ses armes, ses habillements : toute la famille pleure beaucoup le mort... Quand le mort est un père, un frère adulte ou un mari, les filles et les sœurs, déjà femmes, se coupent, ainsi que la femme, une des articulations ou jointures des doigts pour chaque mort, en commençant cette opération par le petit doigt. Je n'ai pas vu, ajoute-t-il, une seule femme adulte qui eût les doigts complets.... »

Il dit aussi, p. 30, que chez les Minuanes, nation qui vivait au temps de la conquête, dans les plaines septentrionales du Parana, et par laquelle fut tué Jean de Garay, capitaine renommé parmi les conquérants de l'Amérique, les femmes, à la mort de leur mari, se coupent une jointure du doigt.

Lorsqu'une veuve chez les Hottentots, dit Scherer (*d*), a envie de se marier en secondes noces, elle est obligée de se faire couper une jointure des doigts pour chaque mari qu'elle prend après la mort du premier.

Au Darien, les maris, à la mort de leurs femmes et les femmes à la mort de leurs maris, se coupent le bout du doigt, en sorte que l'inspection seule de leurs mains indique s'ils sont veufs ou veuves et combien de fois ils ont été mariés.

(*a*) Voir Dumont d'Urville, *Voyage de Découvertes de la corvette l'Astrolabe*, Relâche à Tongatabou. Voir aussi Cook, 2e voyage.

(*b*) Mariner, 2e vol. p. 275, trad. de Fauconpret.

(*c*) *Voyage dans l'Amérique méridionale*, 4 v. in-8° Atlas. Dentu, 1809, p. 25.

(*d*) *Recherches historiques et géographiques sur le Nouveau-Monde.* — Paris, 1778, p. 129.

aussi en Afrique, chez les Hottentots (1), et même dans quelques castes de l'Inde, dans l'île de Socotara, etc., nous ne pensons pas qu'il puisse être un bien grand témoignage de la descendance américaine des Polynésiens. On sait que partout la superstition a fait inventer les mutilations les plus étranges, et souvent identiquement les mêmes.

Comme on a pu le remarquer jusqu'à présent, aucune des analogies avancées pour prouver l'origine américaine des Océaniens ne saurait légitimer cette hypothèse. Mais une ressemblance plus importante résulte des comparaisons que

« Une nation du Brésil, dit-il encore, appelée les Tucumans, observe la même coutume que les Hottentots ; ils se font mutiler les doigts de la main gauche, avec cette différence cependant que, chez les Hottentots, ce sont les femmes veuves qui se coupent le bout des doigts pour pouvoir se remarier, au lieu que les Tucumans se font cette opération toutes les fois qu'il meurt un de leurs proches parents. »

S'il fallait en croire Demeunier, on aurait trouvé chez les Guaranis, comme chez les Charruas, des hommes et des femmes qui, au lieu de dix doigts, n'en avaient plus que cinq ou six entiers (*a*).

Le même écrivain rapporte que, d'après l'abbé Lambert (*Histoire générale*), « les Indiens de la caste des laboureurs étaient obligés de couper deux doigts de leur main et de les présenter à leur idole lorsqu'ils se mariaient, ou seulement lorsqu'ils se faisaient percer les oreilles. »

On sait que plusieurs tribus de la Californie se retranchent encore quelques phalanges, dans certaines occasions pareilles.

Enfin on sait qu'aux îles Niuha, découvertes en 1616 par Lemaire et Schouten, Wallis d'abord, qui les a revues en 1767, puis Lapérouse, en 1787, constatèrent que les habitants avaient une ou deux phalanges des petits doigts coupées. Hamilton, le médecin de *la Pandora* (Cap. Ed. Edwards), en parle lui-même dans plusieurs passages de son *Voyage autour du monde*, et particulièrement à la page 96. Les Niuha sont situées entre les Tunga et les Samoa, et, fait à remarquer, il n'y a guère qu'elles et quelques petites îles voisines qui, dans la Polynésie, aient cet usage comme les îles Tunga.

(1) Kolbe, *Description du cap de Bonne-Espérance*. — Amsterdam, 1742.

(*a*) Demeunier, *Esprit des usages et des coutumes des différents peuples*, p. 245. — Londres, 1776. (Relations de Sepp, et lettres du P. Cataneo à son frère.)

l'on peut établir entre les diverses cérémonies des funérailles chez les Américains et les Polynésiens. On retrouve, en effet, chez les deux races, la même manière d'exprimer la douleur; des usages identiques de sacrifices en l'honneur du défunt; des procédés analogues de conservation des cadavres; des précautions semblables en vue du voyage des corps vers un monde meilleur, enfin les mêmes fêtes commémoratives.

Au Pérou comme aux Marquises, en Araucanie comme aux Mariannes, les parents et amis de celui qui vient de mourir se rendent immédiatement à sa demeure et ne cessent de se lamenter à tour de rôle autour du cadavre. Les chants sont presque continuels, sur un ton plaintif, et ne cessent un moment que pour donner place à des discours adressés au mort. Chacun vient pleurer son départ; on lui demande pourquoi la séparation a été aussi brusque, et aux questions se mêle l'énumération des qualités ou des actions héroïques de celui qui n'est plus. S'il existe une veuve, c'est elle qui, le plus fréquemment, se charge de ce soin en mettant en œuvre ce talent d'improvisation, commun en Océanie aussi bien qu'en Amérique. C'est elle alors qui fait le récit de leurs amours et qui termine ses plaintes en s'écriant: « Pourquoi es-tu parti? Pourquoi m'as-tu laissée? Sans doute quelqu'autre t'aimait autant que moi; elle t'a ensorcelé; pour te faire périr elle a sucé ton sang, et maintenant elle est heureuse (1). » Nous avons bien des fois assisté à pareil spectacle, et ces cérémonies ne manquent certainement pas de grandeur. Nous dirons bientôt que la gaieté n'en était pourtant pas absolument bannie (2).

(1) Voyez particulièrement à ce sujet, ce que Pritchard rapporte dans ses *Réminiscences*, p. 148. Pour les Mariannes, voy. Le Gobien, de Freycinet, II, p. 391.

(2) En Irlande, aussitôt que quelqu'un est mort, on célèbre ce que l'on appelle sa veillée: on l'étend sur une planche et ses amis veillent autour de lui. Pour passer le temps, les jeunes gens dansent, les vieillards boivent jusqu'à l'heure de la cérémonie; tous alors l'accompagnent à son dernier séjour en jetant des cris sauvages: plus on veut marquer de respect, plus les cris que l'on pousse

Mais ces lamentations n'étaient, en quelque sorte, que le prélude des funérailles; les Américains, comme les Océaniens, donnaient également le plus grand soin à la conservation des cadavres, en l'honneur desquels avaient lieu, dans un grand nombre de peuplades et d'îles, des sacrifices humains. C'est ainsi qu'on tuait plusieurs des femmes des Caciques chez certaines nations américaines, barbarie que l'on a retrouvée à la Nouvelle-Zélande, aux îles des Amis, et surtout aux îles Fiji. Cet usage existait aussi aux Marquises (1).

Il y avait cependant quelques différences dans les moyens employés dans les deux pays pour la préparation des corps que l'on voulait conserver. En Araucanie, ils étaient le plus souvent suspendus à la toiture ou placés sur des échafauds élevés de 6 pieds, jusqu'à complète dessiccation ; tandis que dans les archipels de la Polynésie, avant de les suspendre à la toiture ou de les mettre sur des échafauds, on commençait par avoir recours à des frictions répétées d'huile de cocos préparée, afin d'arriver à une sorte de momification de la peau, qui conservait ainsi son aspect lisse, en même temps qu'elle acquérait une coloration plus brillante. D'autres procédés étaient en usage chez les Caraïbes, au Pérou, au Mexique ; mais un fait identique chez les peuples de toutes ces régions, est la prescription faite aux femmes (2) de se consacrer exclusivement aux longues, pénibles et dangereuses fonctions de la préparation des cadavres. Nous avons eu

sont éclatants. Aujourd'hui encore, les femmes de nos campagnes ont la spécialité de sangloter et de crier dans le cimetière, même quand le mort leur était inconnu ; leurs cris sont proportionnés à la position sociale qu'il occupait. Cette coutume remonte à une haute antiquité : Homère nous dépeint les Grecs poussant des cris auprès de Patrocle, les Troyens auprès d'Hector ; les conclamations de Rome sont connues ; c'était également un usage phénicien : *femineo ululatu astra fremunt*, dit Virgile.

(1) Les féroces *coutumes* des Achantis rentrent dans le même ordre d'idées, ainsi que les sacrifices funéraires de la plupart des Africains et des Hindous.

(2) Dans nos campagnes, ce sont également les femmes qui font la toilette du mort.

souvent l'occasion d'observer en détail, sur plusieurs points de l'Océanie (1), les particularités de cette préparation, et nous dirons seulement ici qu'elle dure généralement près de trois mois, et que les femmes des Marquises, par suite des émanations putrides des corps qu'elles frottaient constamment d'huile, dans la cérémonie de *l'hakapahaa* (2), étaient exposées à autant de dangers que celles des Caraïbes forcées, sous un climat brûlant, de chasser sans cesse les mouches attirées par la putréfaction.

Le mode de sépulture définitive présente aussi quelques variétés : en Araucanie les corps étaient ordinairement déposés dans des caves creusées sur le versant d'une colline, et parfois jetés dans des précipices, tandis que les Péruviens les confiaient à la terre. Les Polynésiens, comme les Chiliens, les plaçaient le plus souvent sur des échafauds, dans le *lucus* de la tribu (3) ; quelquefois, au Pérou comme aux Marquises, à la Nouvelle-Zélande et anciennement à Tahiti, la maison du mort lui servait de tombeau et était abandonnée. Ce n'était que plus tard, au bout de 4 ou 5 ans au moins, quand les cadavres n'étaient plus que poussière, que les Tahitiens plus particulièrement (4) enterraient les ossements, et que les Marquésans, comme les habitants de

(1) Voir, entre autres, la description des funérailles de *Tipaï* fils de *Vavahenua*, à Nuku-Hiva, (Manuscrit inédit de notre *Résidence en Océanie*) et particulièrement, dans le même ouvrage, deux documents sur les Marquises. Voir aussi notre *Voy. du Pylade* (inédit). Pour les îles Sandwich, consulter Jarves, p. 81.

(2) Mot-à-mot: *haka*, faire; *pahaa*, cercueil. A Tahiti, aux Marquises, le nom du cadavre, est *tupapau*, *tupapaku*.

(3) Voir *Voy. du Pylade*, île Uapu, Tahuata.

(4) Les Nouveaux-Zélandais les enterraient aussi, mais après un temps moins long ; ils avaient d'ailleurs plusieurs manières de faire.

Nous dirons d'abord que les corps des esclaves étaient soit jetés de suite dans des trous ou à la mer, soit enterrés sous les piliers des maisons. Partout du reste, en Polynésie comme à la Nouvelle-Zélande, il y avait une grande différence dans les funérailles du peuple et des chefs. Les premiers, aux Sandwich, par exemple, ne comptaient pour ainsi dire pas, et aux Carolines, d'après Le

quelques autres îles, ainsi que les Araucans eux-mêmes, les jetaient dans des précipices adoptés pour cet usage. On retrouve toutefois chez tous ces peuples des précautions presque identiques, pour assurer aux corps la facilité d'être portés au séjour dernier des âmes.

Gobien, leurs cadavres étaient jetés au loin dans la mer pour servir de pature aux requins et aux baleines.

Mais s'agissait-il d'un chef à la Nouvelle-Zélande, il était entouré sur son lit de mort par tous ses parents qui recueillaient ses dernières paroles. Au moment suprême, commençaient les cris, les témoignages de désolation ; les hommes, les femmes et les enfants se tailladaient avec des coquilles; on tuait des esclaves pour venger sa mort. Vingt-quatre heures apres, le corps était lavé et enveloppé de feuilles de phormium pour chasser les mauvais génies. Alors les prêtres préparaient le cadavre. On pliait les membres, le corps était mis dans la position assise et orné de plumes d'albatros ; on ceignait le front de guirlandes de fleurs; des touffes de duvet blanc étaient placées dans les oreilles ; la face était ointe d'huile et d'ocre rouge et tout le corps, moins la tête, était enveloppé d'une belle natte. Il restait ainsi entouré de ses armes de guerre, des os et de la tête conservés de ses ancêtres. Les tribus voisines venaient visiter le mort et pleurer sur lui. Quand la mauvaise odeur était trop forte, on l'entourait d'une ou plusieurs nattes et on le plaçait dans un canot fait comme une boîte, avec ses *mere* à côté de lui (*a*). Puis on l'élevait sur une estrade de 9 pieds de haut, ou on le suspendait aux arbres dans le voisinage des villages, ou enfin on l'enterrait dans la maison où il était mort. Là, pendant des semaines, les plus proches parents se lamentaient et répétaient leurs cris de deuil. C'est alors qu'on purifiait les personnes frappées de *tapu* pour avoir touché le mort, et qu'on élevait, sur le point où était placé le corps, de grossières images humaines ayant 20 ou 40 pieds de hauteur.

On laissait les corps environ une année sur les échafauds ou dans la terre, après quoi les os étaient grattés, ratissés, mis dans des boîtes ou des nattes, et déposés secrètement par les prêtres dans les tombeaux, sur le sommet des collines, dans les forêts ou dans des cavernes. C'est alors que les *mere* et autres objets de valeur étaient remis aux héritiers. A cette cérémonie du déplacement des os on invitait toutes les tribus voisines et l'on faisait, à cette occasion, des fêtes appelées *hahunga*, relèvement, déplacement des os, qui étaient renouvelées pendant plusieurs années, et dans lesquelles les crânes et les têtes conservées des chefs étaient sortis des tom-

(*a*) Le *mere* est le casse-tête Zélandais.

Ainsi les Araucans les plaçaient dans de petits canots construits avec le plus grand soin, pour que l'eau ne pût pénétrer, et nous avons constaté que cette coutume existait aux Marquises, à Uapu tout particulièrement, où l'on nous montra un cercueil à couvercle qu'un indigène avait façonné lui-même pour y être déposé plus tard. Ces précautions étaient inspirées par la croyance à la migration des corps vers le séjour du soleil, que les Américains plaçaient dans l'Ouest de leur continent, et vers lequel ils pensaient que le voyage devait se faire par mer (1). En vue de ce voyage, ils plaçaient à côté du cadavre un panier de farine rôtie et de la *chicha*, ainsi que divers ustensiles de ménage ; les mêmes soins étaient observés en Océanie. Ce n'était pas seulement pour le mort que des vivres étaient déposés dans les cercueils, en Araucanie, mais aussi pour la *Tempulagy* ou nautonnière chargée de la direction de la traversée vers la terre des âmes (2).

beaux, ornés pour la circonstance de fleurs et de plumes, puis remis à leur première place. A ces anniversaires, on recommençait les mêmes discours, les mêmes lamentations, et on en profitait pour exciter les vivants à imiter le mort.

Les chefs renommés avaient 5 ou 6 *hahunga* avant que leurs os fussent déposés pour toujours dans les cimetières de leurs ancêtres. Ceux qui ne l'étaient pas, avaient leurs os exposés une fois seulement. Quelquefois enfin les os du mort étaient brûlés. L'un des plus grands malheurs d'une tribu était d'avoir ses tombes violées. (Voir les traditions rapportées par Shortland, sir Grey, Taylor, pour la Nouvelle-Zélande ; Jarves p. 81, pour les Sandwich ; pour les Carolines et les Mariannes, le P. Le Gobien, de Freycinet, t. II, p. 117, 392).

(1) En Araucanie, on croyait que les âmes de ceux qui mouraient allaient se réunir d'abord à la Mocha, petite île voisine, pour entreprendre le grand voyage ; aux Marquises elles se réunissaient sur la cîme d'une haute montagne, tandis qu'à la Nouvelle-Zélande elles se rendaient au cap Reinga pour se précipiter dans la mer. On sait que les croyances des Tahitiens, des Samoans, des Tongans, des Fijiens même, sont presque toutes pareilles.

(2) Remarquer en passant l'analogie du nom d'un des principaux dieux, à Tahuata dans les Marquises, *Mapuhanui*, avec celui de *Tempulagy* : c'était à ce dieu qu'étaient adressées les offrandes.

Pendant les longues journées employées à de telles funérailles, les assistants se livraient d'ordinaire à l'orgie et à la débauche, et les mêmes faits se représentaient aux anniversaires, célébrés en Amérique, comme en Océanie (1), par la répétition des mêmes chants, des mêmes plaintes, des mêmes discours prononcés devant le cadavre, qu'on allait chercher dans les lieux de sépulture, pour le replacer sur une estrade, dans un hamac ou sur le lit qu'il avait autrefois occupé. Des pleureuses se louaient pour ces cérémonies, qui attiraient toujours beaucoup d'indigènes, parce que les parents du défunt pourvoyaient largement aux festins. On pleurait toute la nuit et on s'enivrait le jour, tout en récitant, au milieu des pleurs, les hauts faits du mort, en racontant sa force, sa beauté, tout ce qui pouvait lui faire honneur. Les saillies plaisantes n'étaient point proscrites, et la compagnie ne manquait pas alors de rire à gorge déployée, sauf à verser de plus abondantes larmes peu après (2).

Un fait qui offre de frappantes analogies est celui de la position donnée aux cadavres. Dans beaucoup de lieux, ils étaient mis dans la station assise, les bras rapprochés des cuisses, le dos courbé, et plusieurs voyageurs ont attaché une certaine importance à rappeler que les morts, ainsi disposés, rappelaient l'attitude du fœtus dans la matrice. Cet usage existait autrefois à Tahiti comme au Pérou, à Otoia, dans les îles Marshall, comme au Chili, au Mexique comme à la Nouvelle-Zélande : seulement il était moins général en Polynésie. C'est pourtant cette ressemblance qui a été regardée par quelques écrivains (3), comme prouvant, d'une

(1) Voir particulièrement les *Documents sur les îles Marquises*, déjà indiqués, et surtout Taylor pour la Nouvelle-Zélande.

On sait qu'en Amérique certaines nations déterraient leurs morts comme à la Nouvelle Zélande.

(2) Voir plus particulièrement Le Gobien, pour les Mariannais ; Cook, Ellis et Moërenhoût pour les Tahitiens ; Mariner, pour les Tongans ; Taylor, d'Urville, pour les Néo-Zélandais ; Stevenson pour les Chiliens, Araucans, etc., et ce que nous rapportons nous-même des Marquésans.

(3) C'est ainsi que le docteur Samuel Mitchell, dans un mémoire adressé en 1817, à la *Soc. des antiquaires d'Amérique*, a conclu

manière presque évidente, la présence, à une époque reculée, de la race océanienne sur le sol américain.

Toutes ces analogies ont incontestablement une certaine valeur, non-seulement par elles-mêmes, mais encore par cette considération que les traditions des funérailles parais-

d'après la nature de l'étoffe qui enveloppait un corps humain découvert dans une des cavernes calcaires du Kentucky, pareille à celle des Sandwich, et d'après quelques autres analogies, que la race des anciens habitants de l'Amérique du Nord, aujourd'hui disparue, n'était autre que la race polynésienne, qu'il appelle, suivant le langage du temps, race malaise. On a pensé que les Alléghewis auraient pu être cette race polynésienne.

Voici quelques détails sur le mode de sépulture usité chez les races américaines et polynésiennes :

D'après Vail (*Notice sur les Indiens de l'Amérique du Nord*), le corps était assis dans la fosse, sans cercueil aucun ; le corps des chefs était placé dans des cavernes.

Dans la grotte de *Mapimi*, au Mexique, dont parle M. de Humboldt, les corps étaient déposés doublés sur eux-mêmes et ramenés, à force de ligatures, à la position d'un enfant dans le sein de sa mère, etc. (*Journal de la Marine*, nouv. série, 1839, t. III, p. 2.)

Après que les Caraïbes ont arrosé le corps mort de leurs larmes, dit Rochefort (*a*), ils le lavent, le rougissent, lui frottent la tête d'huile, lui peignent les cheveux, lui plient les jambes contre les cuisses, les coudes entre les jambes, et ils appuient le visage sur les mains, de sorte que tout le corps est à peu près dans la même posture que l'enfant dans le ventre de la mère, etc.

A la mort d'un Quichua, dit Alcide d'Orbigny (*b*), on lui reployait les membres dans l'attitude d'un homme assis, puis on le renfermait habillé, soit dans un caveau de la maison, soit dans un lieu commun de sépulture, comme à la côte du Pérou. Il était entouré de ce qui lui avait appartenu et de vases remplis de boisson.

Le même écrivain dit : Dans l'Amérique du Sud, ce mode de sépulture est partout le même. Quand on enterre le défunt, les jambes sont repliées, les genoux appuyés sur la poitrine, les bras croisés, de manière que le corps se trouve exactement dans la position qu'il occupe au sein de sa mère avant sa naissance. (p. 195).

La même coutume existait aussi chez les nations qui construisirent les villes aujourd'hui ruinées du Yucatan : John Stephens (*c*)

(*a*) *Histoire des îles Antilles*, p. 510.

(*b*) *L'homme américain de l'Amérique Méridionale*, 1839, t. I, p. 284.

(*c*) *Incidents of travels in Yucatan*, 2 vol. — New-York, 1843.

sent posséder un caractère de fixité tout particulier. Il ne faudrait pourtant pas en exagérer la portée, ainsi que l'ont fait quelques écrivains. Il ne serait pas difficile de citer d'autres peuples se servant d'huile parfumée en onctions répétées sur les cadavres (1), et employant divers moyens de

rapporte qu'ayant fait fouiller à Ticul un tertre funéraire, il y découvrit un squelette accroupi, la face tournée vers l'orient, les genoux ployés contre l'estomac, les bras appuyés sur la poitrine et les mains supportant la tête, enfin dans la position ordinaire des squelettes américains, seulement il était nu et sans aucune enveloppe.

Les Chichimèques faisaient de même d'après l'historien Ixtlilxochitl. On sait que les Chichimèques avaient conquis le Mexique sur les Toltèques, nation d'origine étrangère qui y dominait auparavant (a).

Il en était de même encore pour les Brésiliens, les Patagons, etc. (Voy. Lery).

A la Nouvelle-Zélande les membres étaient rapprochés du corps, de telle sorte que la tête reposait sur les genoux, et on peut voir dans le résumé des voyages autour du monde de d'Urville, une gravure représentant un chef porté en terre, qui en donne une idée exacte.

Moërenhoût (p. 553, t. I), apprend qu'aux îles de la Société on descendait, dans une fosse peu profonde, le corps dans une posture inclinée, les mains attachées sur les genoux ou sur les jambes, et il décrit longuement les funérailles faites à cette occasion. Aux îles Gambier ou Mangareva, la préparation des cadavres était la même, mais au lieu d'avoir la position accroupie, ils conservaient l'attitude droite, les bras collés de chaque côté du corps, avant d'être déposés dans des grottes ou cavernes, où le même auteur a vu de nombreuses momies parfaitement conservées. (V. p. 99, 100, 101, 103 et 536.)

Consulter plus particulièrement à ce sujet, Rochefort, d'Orbigny, Sheldon, Brantz, Mayer, Squier, Davis, etc.

(1) On sait que c'est ce que faisaient les anciens, dont les cérémonies funèbres se terminaient aussi par un repas, usage qu'on a retrouvé chez presque tous les peuples. Hérodote apprend qu'en Egypte, lors de la mort d'un homme considérable, toutes les femmes de sa maison se découvraient le sein : on verra, dans nos *Documents sur les Marquises*, que là ce n'est pas le sein qu'elles découvrent.

(a) *Ternaux Compans*, 1840, p. 68 et 129.

conservation ou d'embaumement des corps ; les meurtrissures, les plaies même, si en usage en Océanie, où elles étaient pratiquées en signe de deuil au moyen de dents de requin ou de simples coquilles, sont citées dans maints passages de la Bible. Les Hottentots comme les Péruviens, les Guanches comme les Nouveaux-Zélandais, plaçaient leurs morts dans une attitude identique. Les habitants de la Nouvelle-Calédonie, encore aujourd'hui, ne font pas autrement. Voici ce que dit M. Brainne à ce sujet (1): « A peine un malade a-t-il rendu le dernier soupir, on lui plie les jambes sur elles-mêmes, et on attache ensuite les bras aux genoux, en lui donnant une position accroupie. » Cette position fatale fut, dit-on, générale en Europe pendant l'âge de la pierre, et on l'a même considérée comme un symbole de la foi à la résurrection des corps, la terre étant envisagée comme la mère universelle. Diodore de Sicile avait signalé d'ailleurs cet usage chez les peuples pasteurs de l'Ethiopie, et les fouilles des plus anciennes constructions de Babylone ont fait arriver à la découverte des mêmes particularités (2).

Il n'y a pas que ces analogies entre les mots et les usages des Polynésiens et ceux des nations jusqu'ici citées. Il en est une vraiment bien curieuse, à notre avis, c'est celle qui est fournie par la désignation de la divinité en Polynésie et en Arménie : *Atua* est le nom donné aux Dieux en Polynésie, *Astoua* celui qu'emploient les Arméniens, au dire de Laboullaye-Legouz.

On en trouve même dans certains usages communs aux Grecs et aux Polynésiens. Ainsi, aux îles Sandwich, la

(1) *La Nouvelle-Calédonie.* — Paris 1851.

(2) On a retrouvé le même usage en Australie, dans les îles Andaman, en Patagonie, tandis que dans l'Hindoustan le corps reste étendu.

Un insulaire de la Nouvelle-Galles du Sud disait que les indigènes devaient quitter ce monde et entrer dans l'autre sous la forme de petits enfants, parce que c'était celle sous laquelle ils devaient reparaître.

On sait enfin que quelques peuples d'Afrique enveloppent leurs morts accroupis. (Voir d'Eichthal ; Clapperton p. 94, etc.)

forme du casque en plumes des chefs est presque complètement celle du casque en métal et du cimier des Grecs. Le même usage existait à Tahiti.

Dans toute la Polynésie on retrouve l'usage du duel dans le langage ; de même celui de la lance, de l'arc et des flèches au moins comme moyen d'amusement ; de même la position couchée pour les repas ; de même la divination par les entrailles des animaux avant la bataille ; enfin la similitude de quelques mots grecs et polynésiens. C'est ce qu'on voit, par exemple, dans les mots suivants :

Chant.....	*Mele*.....	μέλος
Amour.....	*Aroha*.....	ἔρως
Chef.....	*Arii*.....	ἄρης
Cieux.....	*Rani*.....	οὐρανός
Lune.....	*Mahina*.....	σελήνη, μήνη

Les Grecs appelaient Ωρος l'auteur des divisions de l'année, en lunaisons d'abord, puis en 4 mois. *Horus* était fils d'Osiris : or, on trouve à Tahiti *horo* et *hiro*.

Ορος, en grec signifie montagne ; or, il y a à Tahiti l'*orohena*, montagne élevée.

Les *Orobes* étaient une partie des peuples qui furent chassés dans les montagnes par les Etrusques, avant que ceux-ci ne le fussent par les Gaulois. Ce nom *Orobes* signifie habitants des montagnes. En effet, il y avait dans la Béotie, l'Eubée, la Macédoine, plusieurs villes du nom d'*Orobie* et *Oropie* : or, à Tahiti, *Oropa*, est le nom d'une localité et d'une tribu.

Nous pouvons ajouter encore les mots : *mata*, ὄμματα, yeux ; *dua*, δύο, deux ; *wetu*, ἑπτὰ, sept ; *ure*, οὐρά, penis ; *ika*, ἰχθύς, poisson ; etc.

Le Dr W. Ross a découvert de curieuses coïncidences entre les vocabulaires celtique et maori (1). Ces coïncidences ne sont pas, dit-il, une preuve d'affinité entre deux langues de pays aussi éloignés géographiquement, mais elles sont

(1) *Institut anthropologique de la Grande-Bretagne* : Rapport de M. John Evans sur les travaux de 1877.

plutôt un indice que plusieurs langues et familles portent encore en elles quelques signes caractéristiques d'un langage préhistorique et primitif, patrimoine commun de la race humaine.

Enfin nous mentionnerons encore quelques analogies empruntées à la vie publique, et qui ont trait aux formes du gouvernement, à la constitution des classes élevées en hiérarchie féodale, etc. Ainsi chaque peuplade, au Pérou, avait une maison spéciale commune, plus grande que celles des particuliers, et ayant la forme d'un carré ou d'un parallélogramme : cette maison servait aux Péruviens à s'assembler et à délibérer sur les intérêts communs. C'est aussi là qu'ils se réunissaient pour boire, pour danser, pour se divertir (1). Or, c'est ce qui a lieu à Tahiti, dans les Samoa, les Mariannes (2), etc., en Polynésie, et à Vanikoro, en Mélanésie.

L'usage voulait, au Pérou, qu'on n'allât jamais rendre visite à un supérieur sans lui porter quelque présent : c'est ce qui se faisait également à Tahiti, et ce qui se fait encore aux îles Marquises et dans beaucoup d'autres contrées, telles que l'Inde, par exemple. De même, le gouvernement péruvien tendait à la théocratie, comme en Océanie et dans une foule d'autres pays (3).

(1) Voy. D. Ulloa, *Relation historique de l'Amérique méridionale*, trad. par Mauvillon, Amsterdam, 1752, p. 40.

(2) Voy. de Freycinet, ouv. cité, II, p. 312.

(3) Il n'est pas moins curieux, dirons-nous en passant, de trouver en Océanie, et plus particulièrement à Tahiti, le régime féodal qui a dominé si longtemps la France et toute l'Europe et que l'on a reconnu aussi dans l'Inde et dans l'Afrique : cela montre que les peuples font partout de la même manière leurs premiers pas vers la civilisation.

A Tahiti, le principe du gouvernement était que tous les hommes et toutes les terres appartenaient au roi, qui en disposait à sa volonté. Toutefois le roi de Tahiti ne pouvait pas plus user de ce droit que ne le pouvaient les rois de France, auxquels, dans des temps déjà bien anciens, on attribuait des prérogatives à peu près de même nature. Là, comme en France, il fallait l'assentiment des grands qui avaient souvent un intérêt contraire. (Voir nos *Documents sur Tahiti*, manuscrit inédit).

Plusieurs auteurs ont cité ces analogies avec une certaine complaisance, mais, en réalité, elles n'offrent aucun caractère propre aux peuples que l'on voulait, par ce moyen, rattacher à une commune origine.

Nous ferons la même observation au sujet du traitement des prisonniers de guerre, que l'on sacrifiait généralement presque immédiatement après le combat, en Amérique comme en Océanie (1). Il n'y a, en effet, rien de spécial aux peuples de ces contrées dans cette barbarie que la civilisation moderne n'a pas toujours fait disparaître, même de notre temps.

Nous avons ainsi rempli le programme que nous avions tracé en commençant l'examen de la théorie relative à l'origine américaine des Polynésiens. Il nous resterait sans doute encore à consulter les analogies que l'on a signalées entre les idiomes des peuples, dont nous comparons les habitudes, l'industrie et les idées religieuses ; mais, sous ce rapport, nous avons à reconnaître bien plutôt des différences tranchées que des points de similitude.

Cependant nous devons consacrer quelques développements à l'usage des *quipos* qui a existé non-seulement en Amérique, mais aussi en Océanie et même en Asie. On sait que l'on désignait sous ce nom une série de cordons, faits de diverses matières, et pourvus de nœuds placés de distance en distance, de façon à rappeler les faits passés. Ces Quipos servaient ainsi d'annales, de codes, de rituels ; des officiers pu-

(1) Voir Stevenson, Eyzaguire, Garcilaso, etc., pour l'Amérique du Sud ;

Pour la Nouvelle-Zélande, Cook, 3e voyage ; d'Urville, t. III, p. 529 et *Voyage Pittoresque* ; *Missionary register* ; sir Grey, Shortland, Nicholas, docteur Savage, Rutherford, Taylor, White, etc.

Pour les Caraïbes, Rochefort, p. 480 ; Labat, Sheldon, etc.

Pour les Brésiliens, de Léry, ch. 15 ; de Laet, *Histoire de l'Amérique*.

Pour les îles Marquises, Vincendon-Dumoulin et Desgrais, p. 254; Krüsenstern, etc. ; pour les îles Fiji, surtout T. Williams, p. 206 et suivantes, lequel décrit longuement les circonstances de ces sacrifices et explique les causes du cannibalisme dans ces îles.

blics, nommés *quipocamayo*, en avaient exclusivement la garde, et toutes les affaires pouvaient être traitées par cette singulière réunion de cordelettes, dont les couleurs étaient variées de manière à fournir comme une série nouvelle de caractères. D'après Garcilaso, le jaune signifiait or, le blanc, argent; le rouge, des soldats, etc.

On avait cru longtemps que ce système, destiné à tenir lieu de l'écriture ou de la peinture figurative, qui paraissent n'avoir été imaginées qu'après lui, était particulier au Pérou; mais comme notre occupation des îles Marquises permit d'en retrouver l'usage en Polynésie, on fut naturellement porté à reconnaître dans cette particularité un argument précieux pour la cause que nous analysons. Cette opinion ne peut pourtant plus être soutenue de nos jours.

En effet, l'emploi des quipos était presque général en Amérique, aussi bien dans celle du Sud que dans celle du Nord. Stevenson, secrétaire de Lord Cochrane, en relatant le procès que l'on fit à plusieurs des instigateurs de la révolte qui eut lieu en 1792 près de Valdivia, montre toute l'importance qu'on attachait, en Araucanie, à ce moyen de communication (1).

Frézier, de son côté, avait fait déjà remarquer que l'emploi des quipos existait au Chili (2), soit pour tenir compte des troupeaux, soit pour conserver la mémoire des affaires particulières ou générales des peuples qui habitaient ce pays. Acosta avait aussi rapporté que les *quipocamayo* ou gardiens des quipos, étaient en réalité des espèces de notaires publics, dont les fonctions avaient beaucoup d'analogie avec le rôle de ces officiers ministériels en Europe (3).

(1) Stevenson, *Séjour de 20 ans dans l'Amérique du Sud*, de 1804 à 1824, trad. de Sétier. — Paris, 1826, 3 vol in-8°.

(2) *Relation du Voyage de la mer du Sud aux côtes du Chily et du Pérou*, fait pendant les années 1712-13-14, par Frézier, ingénieur. — In-4°, Paris, 1716, p. 67.

(3) *Histoire naturelle et morale des Indes tant Occidentales qu'Orientales*, par Joseph Acosta, trad. par Robert Regnault. — Cauxois, Paris, 1598, p. 286.

Le baron de Humboldt (1) avait aussi retrouvé ce singulier système d'écriture chez les peuples de la Guyane, spécialement chez les Caraïbes, et le chevalier Boturini avait même été assez heureux pour s'en procurer quelques spécimens dans le pays des Tlascaltèques au Mexique (2).

Mais si nous avons fait plus tard la même découverte en Océanie, spécialement à Nukuhiva chez Moana, et si cette découverte a été renouvelée à Vaitahu chez Maheono, Abel Rémusat a mis complétement hors de doute que les Chinois employaient, avant l'introduction des caractères d'imprimerie, une espèce de quipos qu'ils nommaient *Kieï-cheng* ou cordelettes nouées (3). Klaproth (4) a mis en lumière que les Thou-Fan, nomades du Thibet, se servaient de bois crénelés et de cordes à nœuds comme registres ou souvenirs; et les habitants du royaume d'Ardra, dans la Guinée, paraissent aussi s'être servi des mêmes moyens pour correspondre entre eux ou pour conserver la mémoire des événements les plus importants de leur vie ou de leur histoire (5). Nous pourrions ajouter enfin que l'emploi des quipos a également été retrouvé aux Sandwich, peut-être à Hogoleu, et que, d'après M. S. Berthelot, cet usage a aussi existé chez les Guanches.

Ainsi s'évanouissent les conséquences qu'on avait cru pouvoir faire découler de faits, certainement assez singuliers pour autoriser un rapprochement d'origine ethnologique, s'ils avaient été véritablement particuliers à deux races données.

Néanmoins, les exemples que nous venons de rapporter pourraient entrer en ligne de compte, et mériter même un sérieux examen, au moins à titre de preuves auxiliaires, si

(1) *Essai politique sur la Nouvelle-Espagne*, 4 vol. in-8°. — Paris, 1825.

(2) Voy. Balbi, *Introduction à l'Atlas ethnographique*, p. 100.

(3) *Recherches sur les langues tartares*, Paris, 1820. — *Mélanges asiatiques* et autres ouvrages.

(4) *Asia polyglotta* et *Mémoires* relatifs à l'Asie.

(5) *Voyages en Guinée*, etc., par le docteur Isert. — Paris, 1793.

la comparaison des langues ou dialectes américains et océaniens ne prouvait pas, de la manière la plus péremptoire, qu'il n'a pu exister aucune communauté sous ce rapport entre les peuples qui les parlaient.

On a vu plus haut (1) que Zuniga avait pourtant fait, de cette comparaison des idiomes de l'Araucanie et des îles Philippines, un de ses principaux arguments touchant l'origine américaine des indigènes de ce dernier archipel. Mais tous les savants qui ont étudié cette question importante sont arrivés à une conclusion diamétralement opposée à la sienne.

Forster, le père, avait déjà dit : « Si l'on consulte les vocabulaires du Mexique, du Pérou, du Chile et ceux des autres langues américaines, on n'aperçoit aucune ressemblance, même éloignée, avec les langues des îles de la mer du Sud (2). »

Le père Febrès (3) a exprimé la même opinion basée sur de longues recherches. Aussi ne tenterons-nous pas de reproduire ici quelques études spéciales, que nous avions dès longtemps entreprises dans le même sens que les précédentes observations.

Nous aurions certainement bien pu réunir quelques expressions assez analogues pour être citées : telles sont, par exemple, *hué*, interjection admirative des anciens Chiliens ; *apo*, gouverneur ou principal ; *ta*, aussi ; *maï*, donc, puisque ; *inéï*, qui ? *thoqui*, nom donné au chef en temps de guerre, ainsi qu'à son insigne, qui est une hache en pierre (4) ; etc. Mais il faut plus qu'une faible quantité de mots pour avancer des ressemblances entre deux langues : les

(1) P. 435 et suiv.

(2) *Observations faites pendant un voyage autour du monde*, 1778, 1 v. in-4°.

(3) *Arte de la lengua general de los Indios de Chile*, 1765.

(4) C'est à tort que M. J. Garnier dit que *tonga* ou *tonghi* signifie hache à la Nouvelle-Zélande : ce mot y est exprimé par *toki*, *pake*, *itaha*, et par *toghi* à la Nouvelle-Calédonie. L'analogie est, par conséquent, plus grande qu'il ne le croyait lui-même.

problèmes linguistiques exigent une prudence toute particulière, disons mieux, une longue expérience, une pratique prolongée, pour être résolus avec fruit (1). Or, toutes les recherches patientes entreprises sur ce sujet, relativement aux peuples qui nous occupent, ont démontré qu'on ne pouvait établir aucun rapport entre les racines des mots américains et polynésiens; leurs nombres et leurs pronoms diffèrent même essentiellement, et un esprit tout opposé paraît avoir présidé à leurs règles.

C'était particulièrement l'avis de Shortland : « M. Ellis, dit-il (2), signale plusieurs raisons favorables au peuplement partiel des îles Sandwich par l'Amérique ; mais la conclusion à laquelle on arrive, par la comparaison du langage des aborigènes d'Amérique avec celui des habitants

(1) On sait combien il faut être prudent, surtout quand on fait des comparaisons à l'aide de mots écrits par les premiers navigateurs ; autrement on est exposé aux erreurs les plus singulières. C'est ce qui est arrivé entre autres à M. Pereire, de la Société de Londres, dont les observations sont citées à la fin du voyage de Bougainville (*a*), c'est-à-dire à une époque où l'on n'avait que des mots mal entendus ou mal orthographiés. Suivant lui, le mot *aoua*, à Tahiti, a cela de particulier qu'il signifie également pluie et testicules. Et, à propos du mot *era*, il disait : « Il était naturel de penser que *era*, le soleil, étant le plus bel être de la nature, qui l'échauffe, la vivifie, la réjouit, servirait de racine aux noms de plusieurs choses avec lesquelles cet astre aurait quelque rapport par quelqu'une de ses qualités. Je n'ai cependant trouvé, ajoutait-il, que trois de ces mots, parmi les 250 environ du vocabulaire ; mais leur dérivation d'*era* ne me paraît point équivoque. Ce sont : *eraï*, ciel ; *ouera*, chaud ; et *erao*, parties naturelles de la femme. »

Or, en Tahitien, ciel se rend par *rai* ; chaud, par *veavea*, comme aux Marquises ; parties naturelles, par *raho*. *Ra* est le nom du soleil, et *era* est le pronom ce, cela, qui est à distance. Quant au mot *aoua*, il a, en Tahitien, sous la forme *aua*, les significations distinctes : coupe, enclos, marbre, poisson, stérile. Pluie s'y rend par *ua* ; testicules par *hua* ; et *uira* signifie éclair.

(2) *Traditions des Nouveaux-Zélandais*, p. 46.

(*a*) Voir ses observations rapportées par de Bougainville à la fin de son *Voyage autour du monde*, in-4°. — Paris, 1771.

des îles Sandwich et des Polynésiens en général, est tout-à-fait opposée à cette hypothèse. Les recherches déjà faites au sujet de la structure des premiers langages montrent qu'ils appartiennent tous à une même famille et qu'ils sont formés d'après des principes grammaticaux semblables. (Pritchard, vol. V.)

« Un des traits remarquables dans les langages américains, est que les distinctions de temps et de mode sont exprimées par des inflexions, d'une manière beaucoup plus prononcée que dans aucune autre famille de langages connus. Et ce fait est la preuve la plus forte qu'on puisse avoir, que les Polynésiens, y compris les insulaires des Sandwich, sont une race distincte des aborigènes d'Amérique : car, dans les langues polynésiennes, les modes et les temps ne sont pas indiqués par les inflexions du verbe, mais par des particules préfixes ou affixes de la racine, qui est elle-même de forme invariable. Un autre trait remarquable des langues américaines, est le principe d'après lequel elles forment les mots composés. Ce principe est tel qu'il tend constamment à détruire la ressemblance originelle entre les mots employés par des tribus différentes pour exprimer la même idée.

« Au contraire, les langages épars de la famille polynésienne conservent, malgré leur éloignement, une identité remarquable, leurs mots n'admettant qu'une inflexion très limitée, et leurs mots composés étant formés par l'union de racines simples. Les mêmes, ou presque les mêmes mots, expriment les mêmes idées à la Nouvelle-Zélande, à Tahiti et aux îles Sandwich. Si le continent d'Amérique avait, à quelque degré, contribué à la population des îles Sandwich, il semblerait qu'il ne l'a pas fait à un degré suffisant pour produire une influence sensible sur le langage. »

Nous ajouterons pourtant que M. Gaussin trouve des analogies entre le Polynésien et l'Américain; il est vrai qu'il n'en dit que quelques mots et qu'il se borne à faire observer que les Polynésiens et les Américains ont, pour la construction des phrases, un procédé particulier qui leur est commun dans un grand nombre de cas.

Marsden, lui aussi, partageait l'opinion de Shortland, et il écrivait à ce sujet (1) : « Quant aux langues de la côte S.-O. de l'Amérique, côte dont l'île de Pâques, l'*ultima Thule* de la Polynésie, n'est pas très éloignée, elles n'offrent pas non plus avec le Polynésien la moindre affinité. »

Enfin, on verra que Balbi pensait de même (2), et nous nous bornerons à placer le tableau ci-contre sous les yeux du lecteur, afin de bien montrer la différence de ces langues.

Nous arrivons donc à résumer par une négation la question dont nous avons présenté tous les termes au lecteur, afin de le mettre à même de décider en connaissance de cause. Mais nous devons ajouter aussi que les races polynésienne et araucanienne n'offrent pas davantage de traits de ressemblance au point de vue des caractères physiques. Tous les voyageurs qui ont pu comparer les deux peuples ont, en effet, signalé ces différences.

Nous ne nous arrêterons pas ici à la hauteur de la taille et à la couleur de la peau : les deux contrées fournissent des hommes de grande stature, dont la coloration varie suivant les localités et une foule d'autres circonstances. Nous ne nous arrêterons pas non plus à l'embonpoint, que l'on rencontre en Océanie et en Araucanie, de même que dans bien d'autres contrées. Mais nous dirons que c'est surtout par les traits que diffèrent les Polynésiens et les Araucans : la première chose quifrappe l'observateur, est la moins grande élévation du front de ces derniers, élévation diminuée encore par le bandeau qu'ils portent tous.

Le visage des Araucans est plus arrondi que celui des Polynésiens ; leur nez est plus petit, moins épaté ; leurs yeux moins grands ; leur chevelure plus épaisse, plus robuste et peut-être plus noire. Contrairement aux Océaniens, ils ont les extrémités petites et excessivement gracieuses ; l'ensem-

(1) *Marsden's miscellaneous Works*, p. 5.

(2) *Introduction à l'Atlas ethnographique du globe*, p. 248. — Paris, Rey et Gravier, 1826.

TABLEAU LINGUISTIQUE COMPARATIF.

	TAHITI. d'après le dictionnaire des missionnaires.	Nlle-ZÉLANDE. d'après le dictionnaire de W. Williams.	ARAUCANIE. d'après le P. Febres.
1	tahi ; hoe (1).	tahi.	quine.
2	rua ; piti (1).	rua.	epu.
3	toru.	toru.	cùla.
4	maha ; aeha (1).	wha.	meli.
5	rima ; pae (1).	rima.	quechu.
6	ono ; fene (1).	ono.	cayu.
7	hitu.	whitu.	relghe.
8	varu.	waru.	pura.
9	iva.	iwa.	aylla.
10	ahuru.	ngahuru.	mari.
Dieu	atua.	atua.	villquimvoe. (2)
Homme	taata.	tangata.	che.
Femme	vahine.	wahine.	domo; malghen.
Père	metua tane.	matua tane.	chao ; chachay.
Mère	metua vahine.	matua wahine.	nuque; papay.
Ami ; compagnon	hoa.	hoa.	nay ; cachu.
Cochon	puaa.	poaka (3).	chanchu.
Oiseau (en général)	manu.	manu.	ghunûm ; idùm.
Mouche	rao.	rango ; ngaro.	pùl-lu.
Chien	uri.	kuri.	thehua ; quiltho
Poisson	ia.	ika.	challhua.
Poule	moa.	»	achau; achahuall
Puce	tutua.	keha ; tuiau.	nerùm.
Rat	iore.	kiore.	denù.
Fourmi	ro.	ro ; pokorua.	llepin.
Tête	upoo.	upoko.	lonco.
Œil	mata.	kanohi ; karu.	ge.
Bouche	vaha.	waha ; mangaï.	uùn.
Dent	niho.	niho.	voro.
Oreille	taria.	taringa.	pilun.
Cheveu	huruhuru.	huruhuru.	lonco.
Bras ; main	rima.	ringaringa.	cùu.
Eau	vaï.	waï.	co,
Maison	fare.	whare.	ruca.
Arc	fana.	kopere.	thùgùd.
Flèches	tea.	pere.	huepull.
Soleil	ra.	ra ; komaru.	antu.
Lune	marama.	marama.	cùyen.
Montagne	maua ; moua.	maunga.	mahuida.

(1) Les mots *hoe, piti, aeha, pae, fene,* ne sont que des noms modernes adoptés pour remplacer les noms primitifs, d'après la coutume, appelée *pi,* de prohiber l'usage d'un mot ou d'une syllabe, lorsqu'ils sont devenus sacrés par l'adoption qu'en a fait quelque chef puissant : c'est ainsi que l'on dit, par exemple, *riu* pour *po ; hota* pour *mare ;* etc.

(2) *Buta-gen,* le Grand-Etre ; *Thalcave,* le Tonnant ; *Villmemvoe,* le Créateur de toutes choses ; *Villpepilvoe,* le Tout-Puissant, l'Omnipotent ; *Molyhelle,* l'Eternel ; *Aunonolli,* l'Infini ; *Pillau,* Esprit du ciel, cause supérieure occasionnant les éclairs, le tonnerre et, par extension, nom donné à ces mêmes effets ; nom du Diable.

(3) Depuis qu'on l'a introduit à la Nouvelle-Zélande.

ble de leurs formes est plus arrondi, plus moelleux ; mais on ne trouve pas chez eux les belles proportions de la plupart des populations polynésiennes. Il n'y a guère que leur bouche et leurs oreilles qui se rapprochent, par leur grandeur, de celles des Océaniens (1).

Nous pouvons également mettre en lumière une opposition de mœurs assez tranchées. Nous ne ferons qu'indiquer, par exemple, la rareté de la polygamie dans les archipels polynésiens, tandis que la pluralité des femmes était la règle

(1) On pourra se convaincre, en lisant la description suivante faite par d'Orbigny, combien est grande la différence qui existe entre les deux races.

Les Araucans sont de couleur brun-olivâtre pâle ou olivâtre. Leur taille est petite, de 1m 620 en moyenne, avec de nombreuses exceptions. Leurs formes sont petites, trapues ; leurs épaules larges, carrées, effacées ; leur poitrine bombée ; leur corps tout d'une venue. Les membres inférieurs sont rarement proportionnés au tronc ; les articulations sont grosses ; les pieds et les mains petits ; les pieds en dedans ; les membres arrondis, volumineux, sans obésité. La tête est grosse ; la figure pleine, arrondie ; les pommettes saillantes ; la bouche grande ; les lèvres moyennes ; les dents belles ; le nez épaté, assez court ; les narines ouvertes ; les yeux horizontaux et bien fendus ; le front peu large et peu élevé ; le menton élargi et court ; les cheveux, chez les deux sexes, longs, noirs, durs.

Le caractère des Araucans est fier, indépendant, courageux, inconstant, dissimulé, rancuneux, peu jovial, souvent taciturne. Ils ne sont pas plus navigateurs que les Patagons.

Les Fuéjiens, rapportés par Bory-Saint-Vincent à la race d'hommes noirs qui couvrent une partie de la Terre de Diemen, n'ont, dit d'Orbigny, aucun des traits caractéristiques de la race du Grand Océan, ainsi que l'avait pensé Forster (*Observ.* 244-249.) Ils appartiennent bien certainement à la race américaine. Par les traits, par les formes, ils ont beaucoup d'analogies avec les Araucans. Leur langage se rapproche par les sons de celui des Patagons et des Puelches, et de celui des Araucans par les formes. Enfin d'Orbigny a cru voir que leurs caractères physiques les rattachent en tout au rameau des Ancas ou Araucans du Chili.

Quant aux Péruviens, voici les caractères qu'il leur a trouvés : couleur brun-olivâtre foncé ; traits prononcés ; physionomie sérieuse, réfléchie, triste ; taille moyenne de 1m 597 ; formes massives ; tronc très-long comparativement à l'ensemble ; front fuyant ; face large,

en Araucanie et en plusieurs autres régions de l'Amérique (1).

Le polythéisme des Polynésiens n'a rien de commun non plus avec le dualisme des Araucans, ou le culte des bons et des mauvais génies, qui fait la base de leur religion. Enfin on n'a rien retrouvé en Amérique qui rappelât exactement le *tapu* océanien, c'est-à-dire cette défense formelle, encore respectée, qui, s'appliquant à la volonté des prêtres ou des chefs, jouait et joue même de nos jours un rôle prépondérant dans la société polynésienne.

Est-ce à dire qu'il n'y ait jamais eu de communication entre l'Amérique et les îles de la mer du Sud? Aucune barque n'a-t-elle pu franchir la distance séparant les côtes occidentales de ce long continent des archipels qui semblent s'échelonner au loin sur la route des vents alisés du S. E.? Faut-il admettre, comme fin de non recevoir absolue, les

ovale; nez long, très-aquilin, élargi à la base; bouche assez grande; lèvres médiocres; yeux horizontaux, à cornée jaunâtre; pommettes non saillantes.

En somme d'Orbigny ne croyait pas qu'on pût rapprocher les Araucans, les Péruviens et les autres Américains de la grande race jaune océanienne. S'ils étaient venus des îles, comme on l'a dit, il est évident qu'ils auraient dû avoir une idée de la navigation, si avancée parmi les Océaniens, tandis qu'ils sont, sur ce point, les plus arriérés de tous les peuples (*a*).

(1) Là le mari avait autant de femmes qu'il pouvait en nourrir. Chacune d'elles devait présenter tous les jours à son époux un plat préparé de ses propres mains et, tous les ans, un poncho. Nous ajouterons que les femmes, les nobles surtout, étaient et sont encore considérées à Tahiti, de même qu'aux Marquises, aux Tunga, etc. En Araucanie, au contraire, elles sont généralement dédaignées par les hommes qui agissent en maîtres absolus, et qui les regardent comme faites pour obéir. Cette opinion est fortifiée par la polygamie : aux Fiji, où les femmes, affreusement dégradées, passent pour être une sorte de propriété et sont en un mot traitées comme de véritables bêtes de somme, les chefs sont tous polygames.

(Voir à ce sujet, les curieux renseignements donnés par T. Williams dans son ouvrage sur les Fiji, ch. VI, p. 178.)

(*a*) *Voyage dans l'Amérique méridionale, exécuté dans le cours des années 1826 à 1833*, par Alcide d'Orbigny, 7 vol. gr. in-4°. — Paris, 1835-1849, Levrault, éditeur.

arguments de l'impossibilité des traversées de plusieurs centaines de lieues, dans de frêles embarcations ne pouvant emporter avec elles qu'une faible provision de vivres? Ce sont là, certainement, des questions difficiles à déterminer, mais qui pourtant recevront quelque lumière des faits que nous avons rassemblés et qui figureront dans l'étude, à laquelle nous nous livrerons plus tard, des migrations océaniennes.

Nous nous bornerons, dès à présent, à exposer quelle est sur ce sujet, l'opinion de Crozet, Molina, Dunmore-Lang, de Bovis, J. Garnier, et quelques autres.

Crozet, le compagnon de Marion-Dufresne en 1772, croyait aux communications des deux peuples: il émit le premier l'idée que l'Amérique avait pu être peuplée par la Nouvelle-Zélande, les terres Australes et les îles de la mer du Sud (1). Bien qu'il les regardât comme frappantes, les conformités sur lesquelles il appuyait son opinion étaient illusoires ou erronées : telles étaient l'absence de la barbe et l'anthropophagie. On sait aujourd'hui que ces hommes, qu'il croyait être les mêmes, n'ont, ainsi qu'il le supposait, ni les mêmes armes, ni les mêmes outils, ni peut-être cette même indifférence pour les femmes que Crozet avait cru remarquer à la Nouvelle-Zélande, ni le même usage de les asservir à tous les travaux pénibles; on sait enfin, et nous avons montré, qu'ils diffèrent par les caractères physiques et linguistiques.

Comme Crozet, Molina (2) admettait ces communications, car on lit dans son essai sur le Chili: « Il serait mieux de faire dériver les habitants du Nouveau-Monde du vieux monde, sur l'Océan par la chaîne d'îles, contre le cours de la mousson ou de la Nouvelle-Zélande et sous l'influence des vents. » Il croyait en outre que le cochon et le chien (3) nommés en Araucanien, le premier *chanchu* et les deux espèces du

(1) *Nouveau voyage à la mer du Sud, etc., rédigé sur les journaux de M. Crozet.* par Rochon, 1783, p. 141.

(2) *Essai sur l'histoire naturelle du Chili*, traduit par Gruvel. — Paris, 1789, p. 250.

(3) « Le cochon du Chili, que l'on nomme *chanchu*, est de la même race que celui d'Europe; il est tout aussi grand et pour l'ordi-

second *quiltho* et *théga* avaient été amenés par mer et par les aborigènes de l'Ouest, avant la conquête des Espagnols. Rapprochement assez curieux, le mot *sausau* est employé dans les îles Samoa, quand on veut appeler les cochons. Mais Molina n'ayant apporté aucun témoignage à l'appui de son opinion, nous ne nous y arrêterons pas plus longtemps.

Il n'en sera pas de même de celle soutenue par le missionnaire Dunmore en 1834 (1), et nous allons tâcher de montrer son peu d'importance. Loin de croire avec Ellis que l'Amérique avait pu peupler la Polynésie, le Dr Dunmore-Lang disait, au contraire, que le continent américain avait reçu ses habitants par l'intermédiaire des îles polynésiennes. Ce qui le prouvait, disait-il, c'est que les Américains, n'ayant matériellement pas pu venir de l'Asie par le détroit de Behring, ainsi que le pensait Ellis (2), avaient nécessairement dû traverser l'Océanie pour atteindre l'Amérique, puisqu'ils étaient d'origine asiatique. Ce qui, suivant lui, le prouvait encore, c'est que les Américains étant anthropophages, alors que les Asiatiques ne l'étaient pas, n'avaient pu le devenir qu'en se mêlant aux peuplades océaniennes; c'est que les Américains de la côte occidentale, n'étant pas marins, n'avaient pu se rendre en Océanie ; c'est enfin que ces Américains ne faisaient jamais de voyages de découvertes. Ces raisons sont, à notre avis, assez peu importantes; car, sans parler de la première, qui n'en peut être une pour nous, il est clair que la seconde im-

naire blanc; c'est en quoi il diffère du cochon du Pérou, qui est constamment noir.

« Pour ce qui regarde les chiens, je ne prétends pas que toutes les races que l'on y trouve actuellement y existassent avant l'arrivée des Espagnols; mais j'ai lieu de croire que le petit barbet nommé *quiltho*, et le chien commun nommé *théga*, en Chilien, dont la race se trouve dans toutes les parties de l'Amérique jusqu'au cap Horn, était connu au Chili avant cette époque. »

(1) *Lang's Dunmore, View of the origin and migrations, of the polynesian nations, demonstrating their ancient discovery and progressive settlements on the Continent of America.* — Londres, 1834, p. 86.

(2) *Polynesian Researches*, vol. I, p. 122. Et *Tour through Hawaï* p. 443.

plique, contrairement à toutes les données admises, une race océanienne antérieure et anthropophage ; et si la troisième laisse quelque doute, il est pourtant vrai de dire qu'on ne connaît pas d'exemples de canots de ces contrées entraînés jusqu'en Océanie, ce qui relève un peu l'importance que Dunmore-Lang accorde à cet argument. Quant à la quatrième raison, il est certain que rien ne constate, de notre temps, que des voyages de découvertes aient été entrepris de l'Amérique vers la Polynésie, mais il serait certainement difficile d'établir, quoique cela soit probable, qu'il en a été de même dans les temps anciens.

Du reste le R. docteur Lang ne se bornait pas à ces arguments, il s'appuyait encore sur la ressemblance frappante qui existe, dit-il, entre les langues chilienne et polynésienne, et sur les analogies d'usages, de goûts, d'industries, etc., qu'il trouvait chez les Américains et les Polynésiens.

Or on a vu que, d'après les linguistes les plus compétents, il n'y a, à part quelques mots, pour ainsi dire aucune analogie entre les langages du Chili et de la Polynésie, et l'on verra tout à l'heure que la plupart des analogies de mœurs, d'usages ou autres reconnues par le R. Lang, ne sont que celles que nous avons si longuement examinées, et qui nous ont aidé à conclure à l'impossibilité d'une provenance américaine des Polynésiens.

Dès à présent, nous croyons donc pouvoir dire que cette opinion ne repose sur aucun fait ou raisonnement de quelque valeur, malgré l'appui que J. Williams lui a donné quelques années plus tard en disant : (1) « J'aimerais plutôt dire, vu leur conformité physique, la structure de leur langage et les autres circonstances établissant l'identité des Polynésiens et des aborigènes de l'Amérique, que ces derniers gagnèrent le continent à travers les îles du Pacifique. » Car J. Williams se borne à cette assertion, qui n'est que la paraphrase de l'idée du R. Lang, et il n'apporte aucun témoignage en sa faveur. Il ajoute aussitôt : « Mais ceci, bien que fort intéres-

(1) John Williams, *Narrative of missionary enterprises in the South sea islands.* — London, 1837, p. 501.

sant, est un sujet que je ne puis traiter.» Or, on sait assez aujourd'hui qu'il n'y a ni conformité physique, ni conformité de langage, de croyances, de mœurs, etc., entre les Polynésiens et les Américains; du moins, nous croyons l'avoir démontré, et dès lors nous n'aurions pas à nous occuper plus longtemps d'une pareille hypothèse si, plus récemment, elle n'avait été défendue, avec autant de force que de talent, par deux écrivains compétents, un officier de marine, M. de Bovis, et un savant ingénieur, M. J. Garnier. Nous examinerons d'abord les arguments invoqués par ce dernier, bien que son travail soit d'une date postérieure à celui de M. de Bovis.

Le mémoire de M. Jules Garnier a été lu en 1870 à la Société de géographie (1). Ainsi que nous l'avons déjà dit plus haut, l'auteur cherche à établir que l'examen de l'écorce terrestre prouve, jusqu'à l'évidence, l'affaissement d'un continent océanien au commencement de la période géologique actuelle. Il donne le nom d'Australasie aux terres géologiquement anciennes qui bornent la Polynésie à l'Ouest, et dont la Nouvelle-Hollande est le noyau; il appelle Australasiens les habitants qui peuplaient ces contrées, alors que la Polynésie, exclusivement formée de roches nouvelles, volcaniques ou coralligènes, était en voie de formation. Ce qui prouve, dit-il, l'ancienneté du vaste archipel Australasien, c'est la richesse et la spécialité de la flore et de la faune des terres qui le composent, et qu'il regarde comme les débris, ou comme faisant partie du continent effondré.

M. Garnier admet donc l'effondrement, sous les eaux de l'Océan, d'un continent tertiaire ou quaternaire, dont les habitants se réfugièrent sur les sommets des pics, îles aujourd'hui, ou sur les terres voisines. L'Australien mal bâti, aux bras longs et grêles, etc., lui semble être le type de ce peuple primitif, remplacé plus tard par le Polynésien qui s'est peu à peu répandu sur les îles madréporiques nou-

(1) *Les migrations polynésiennes, leur origine, leur itinéraire, leur étendue, leur influence sur les Australasiens de la Nouvelle-Calédonie.* — Paris, 1870.

velles, courant humain d'Est en Ouest, que l'on suit jusqu'à Madagascar (1).

Ainsi, ce n'est point aux habitants du continent australasien que M. Garnier attribue le peuplement de la Polynésie, c'est « à des navigateurs américains, chassés par les vents ou des circonstances particulières, et, plus particulièrement, à des Américains d'une même tribu (2). »

Il en trouve des preuves naturelles :

1ᵉᵐᵉ. Dans la végétation qui est, dit-il, identique à Tahiti et à Panama, et qui, à Tahiti, est absolument celle de la côte de l'Amérique. D'autre part, le peu de variété de la flore tahitienne annonce bien, suivant lui, la jeunesse de cette terre. M. Garnier explique d'ailleurs on ne peut plus facilement l'introduction de certains végétaux dans les îles polynésiennes ; il regarde « comme probable que, des pirogues venant parfois s'échouer sur ces rivages, leur équipage était mort le plus souvent, mais qu'il restait des graines que les hommes intelligents plantaient et propageaient dans les îles. » Et, ne craignant pas plus que nous de se servir des traditions, qui ont, en effet, leur raison d'être, il ajoute : « A Tahiti, les cocotiers et l'arbre à pain particulièrement, ont été apportés : ce qui est confirmé par la tradition qui rapporte qu'après une grande disette, un vieillard conduisit sa tribu sur une montagne, s'enterra jusqu'à la ceinture dans le sol, et le lendemain son corps était devenu un arbre à pain recouvert de fruits. « Comme nous nous sommes tout spécialement occupé de rechercher les traditions des îles polynésiennes, ainsi qu'on le verra dans le cours de notre travail, nous ferons seulement remarquer, en passant, qu'il existe une tradition particulière pour cet arbre, de même que pour le cocotier, à peu près dans chaque île de la Polynésie, et qu'aujourd'hui les traditions de cette espèce ne sont considérées que comme des fables par les indigènes eux-mêmes.

M. Garnier, du reste, ne dit pas nettement d'où pouvaient

(1) Voy. *Océanie*, p. 339 et suiv.

(2) *Les migrations polynésieunes*. p. 13

provenir les plantes introduites dans les îles polynésiennes ; mais il résulte implicitement de ses paroles que c'était de la côte d'Amérique, comme leur population, ou de la Nouvelle-Calédonie, en un mot de son Australasie, puisque, pour lui, celle-ci « ne faisait qu'un corps, où le Nord de la Nouvelle-Zélande venait se souder au Sud de la Nouvelle-Calédonie, par l'intermédiaire de l'île Norfolk, où l'on trouve une flore moyenne entre les deux terres et des roches de la Nouvelle-Zélande (1). » C'est un fait bien curieux, en effet, qu'on trouve, sur l'île Norfolk, un certain nombre de plantes communes aux deux contrées et surtout le *Phormium tenax* de la Nouvelle-Zélande, qui ne se rencontre nulle part ailleurs (2). Mais plus tard nous ferons voir pourquoi il se trouve sur cette île, qui est d'ailleurs intermédiaire. N'ayant fait que voir Norfolk, sans y descendre, nous ne pouvons dire si ce sont les mêmes roches, ou celles de la Nouvelle-Hollande. Mais quand ce serait, il faut bien convenir que cela n'expliquerait guère la nature si différente des habitants des trois grandes contrées principales qui, d'après M. Garnier, auraient fait partie autrefois d'un même continent.

2^ent^. M. Garnier, comme tous ses prédécesseurs, voit ensuite des preuves de son hypothèse dans l'existence des vents alisés ; il reconnaît pourtant qu'ils sont moins réguliers sur la côte américaine où, on le sait, règne presque constamment, du 5° au 30° degré de lat., dans l'hémisphère Sud, et seulement du 15° au 30°, dans l'hémisphère Nord, une brise de Sud due à la direction des terres. Mais pour gagner les alisés on avait, ajoute-t-il, non-seulement les coups de vent, mais encore les courants qui, dans ces régions, chassent vers l'Ouest. Car il admet, avec Moërenhoût et Maury, et contrairement à l'avis de M. de Kerhallet qu'in-

(1) Ouvr. cité, p. 62.

(2) En outre du *Phormium*, on y a trouvé l'arbre fougère, un groseillier et un pin, l'*Araucaria excelsa*, bien semblable à un arbre de la Nouvelle-Zélande, ainsi que le bananier sauvage, et un poivrier. Il y existe enfin des récifs de corail, et on y a même trouvé sur le rivage des débris de canots zélandais.

voque M. de Quatrefages dans son ouvrage sur les migrations polynésiennes, que partout sous les Tropiques, dans le Pacifique, les courants portent à l'Ouest ; et, pour aller au devant des objections, il cite particulièrement Moërenhoüt et les faits qu'il a fait connaître (1).

C'est, en somme, à l'aide des vents alisés et des coups de vent, que M. Garnier fait occuper, par les colonies américaines, d'abord les îles polynésiennes les plus orientales, qui ne sont guère éloignées que d'environ 500 lieues. De là il fait sortir des essaims se dirigeant rapidement vers l'Ouest, avec les vents et les courants, tandis qu'un autre courant, venant de l'Ouest ou du Nord-Ouest, s'avance lentement au-devant d'eux. Cette idée, il est inutile de le dire, est celle d'Ellis, sur lequel s'appuie avec tant de confiance M. Garnier, sans paraître s'apercevoir qu'on trouve dans les *Polynesian researches*, de même que dans la Bible, les faits les plus contradictoires.

3ème. M. Garnier trouve encore des preuves dans le langage, les mœurs et les coutumes générales : toutefois ici ce ne sont plus que des probabilités.

Pour lui, les relations linguistiques entre les Américains et les Polynésiens ne sont pas très nombreuses; mais cependant, dit-il, elles existent et sont incontestables. A l'appui de son assertion, il cite successivement Zuniga, Dunmore-Lang, Ellis, Guillaume de Humboldt et d'Eichthal, en un mot, tout ceux qui ont soutenu la même thèse en ne s'appuyant, pour la plupart, ainsi qu'on l'a vu, que sur des données insuffisantes et inexactes. Nous ne reviendrons donc pas sur la réfutation que nous avons faite plus haut de leurs opinions.

Toutefois M. Garnier fait, à cette occasion, une remarque fort intéressante, s'il est vrai, comme l'avance le Dr Lang, que les noms américains, désignant des criques ou des ruisseaux, commencent généralement par le préfixe *oua* : ce mot, dit à tort M. Garnier, signifie eau en Polynésien ; or

(1) Moërenhoüt. *Voyages aux îles du grand Océan*. — Paris, 1837, p. 231.

on sait qu'en Polynésien eau se rend par *vaï*, *waï* et que *ua* ou *wa* n'est que le nom donné à la pluie. Toujours est-il que M. Garnier a constaté que, dans la plupart des dialectes de la Nouvelle-Calédonie, presque tous les noms de courants d'eau commencent par les mots *oue*, *oua* (1) : telles sont les rivières *oua-ka*, *oue-tio*, *oue-marou*, *oua-badji*, *oua-ia*, *oua-mene* etc. Il cite particulièrement le mot *payta*, nom d'une grande tribu, comme aidant à prouver même l'origine américaine de certains mots néo-calédoniens, et enfin le mot *mou*, montagne de la Nouvelle-Calédonie, comme indiquant au moins une infiltration polynésienne (2).

Il rappelle, du reste, que Moërenhoüt, Marsden, d'Urville, et il aurait pu en citer beaucoup d'autres, sont d'un avis contraire ; à cet égard, nous ne pouvons que renvoyer aux deux Forster, au P. Febrès, en un mot, à tous les linguistes compétents, qui se trouvent être justement, comme nous l'avons montré, de l'avis de ces derniers, c'est-à-dire d'opinion contraire à celle de Humboldt, Zuniga, Ellis et d'Eichthal, pour ne citer que les plus célèbres.

Abordant ensuite l'examen des mœurs et coutumes générales : « Ici, dit M. Garnier, nous sommes sur un terrain très-facile, et pas un seul auteur n'a touché la question sans trouver entre l'Américain et le Polynésien une ressemblance des plus frappantes. Je dis plus, tout observateur, parcourant le Nouveau-Monde et l'Océanie, a dû être frappé de la similitude de la plupart des usages de ces peuples ; aussi serait-il trop long d'établir ici en détail cette liste comparative, et je me contenterai de donner la nomenclature des traits les plus saillants qui se retrouvent chez les deux peuples, en commençant ce résumé par le chapitre que le R. Lang y consacre.

(1) Il est à remarquer que ce mot *oua* est, avec *va* et *ba*, une des particules initiales qui, dans l'Afrique australe, depuis la frontière des Hottentots jusqu'à l'Equateur et au-delà, servent à former les noms de peuples ou tribus. Dans l'Afrique septentrionale, *oued* indique les cours d'eau.

(2) On sait que le mot montagne se rend en Polynésien par *mua* *moua*, *maunga*, etc. Voy. ci-dessus, p. 425.

« Or, d'après Lang, tels sont les traits qui rapprochent les Polynésiens et les aborigènes civilisés d'Amérique, les Mexicains, les Péruviens. »

Nous nous bornerons à faire suivre l'énoncé de quelques-uns de ces traits par une courte remarque mise entre deux parenthèses.

1° Division bien tranchée des castes : (ce qui est généralement vrai pour la Polynésie).

2° Réunion du pouvoir temporel et spirituel : (ce qui a lieu accidentellement, mais non pas ordinairement).

3° Langage vulgaire et langage de cérémonie : (en Polynésie, c'est plutôt un langage secret, exceptionnel, pour que le peuple ne puisse comprendre, ou mieux c'était, car il est rare qu'on s'en serve aujourd'hui.)

4° Méthode identique pour la division des propriétés : (ce qui aurait besoin d'être prouvé) ; greniers à vivres nommés *tabou* à la Nouvelle-Zélande et *tambo* au Mexique. (Il y a en effet des greniers à la Nouvelle-Zélande ; ils ne s'appellent pas *tabou*, mais bien *toa* et *rua*. Il est vrai qu'on cherche à les rendre *tabou* ou mieux *tapu*, ce qui n'empêche pas les voleurs d'y pénétrer (1). Silos dans le reste de la Polynésie).

5° Taxes prélevées par les chefs : (comme partout peut-on dire).

6° Industries identiques en Polynésie et au Mexique.

7° Même amour des ornements en plumes, et similitude de ces ornements au Mexique et en Polynésie.

8° Etoffe végétale des Polynésiens, analogue au papier mexicain.

9° Culture de la terre au moyen d'un pieu.

10° Monuments religieux et sacrifices humains.

11° Cases mexicaines et polynésiennes sans fenêtre et à une seule ouverture étroite : (les cases avaient une fenêtre à la Nouvelle-Zélande.)

12° Ruines de temples, d'architecture massive, aussi

(1) Voir dans sir Grey l'histoire curieuse du père de Maru Tuahu.

bien en Amérique qu'en Polynésie. M. Lang s'étend longuement sur ce sujet ; il cite un tombeau à Tonga, formé de pierres très grosses ne pouvant provenir de l'île qui, dit-il, est exclusivement coralligène et ne contient pas une pierre grosse comme un œuf. (Ces ruines n'ont pas la moindre ressemblance : en Polynésie, ce ne sont que des sortes de constructions cyclopéennes, comme aux Marquises encore aujourd'hui, faites avec des blocs de pierres ramassées sur le rivage, ou amenées d'une autre île, ce qui aurait pu avoir lieu pour le tombeau de Tongatabou. Il est certain que, pendant notre assez long séjour sur cette île, en 1827, nous n'avons pas vu ces grands monuments, retrouvés à Tahiti, aux Sandwich, etc.).

13°. Ecriture parlante chez les deux peuples : (en effet, on ornait de dessins une foule de choses, flûtes, calebasses, gourdes, armes, etc. ; mais il y a peut-être loin de cela à une écriture quelconque).

14°. Anthropophagie chez les deux peuples.

15°. Réunion en conseil avant de prendre une décision ; grande éloquence naturelle.

Après ces ressemblances, M. Lang cite celles qui existent entre les Polynésiens et les peuplades du Nouveau-Monde :

1°. Croyance que les souffrances du corps viennent d'un mauvais esprit.

2°. Suspension des cadavres.

3°. Vengeance honorée.

4°. Impureté des femmes qui allaitent.

5°. Boisson fermentée.

6°. Pêche du poisson en empoisonnant les eaux.

7°. Tatouage (Ellis).

8°. Poncho (Ellis).

9°. Modes de sépulture (d'Eichthal, Ellis.)

10°. Nom de Dieu, *Tiou* en Amérique, *Tu* en Polynésie : (Rapprochement inexact puisque Dieu se dit *Atua* en Polynésie, et que le mot *Tu* n'est que le nom particulier d'une divinité. Nous n'assurerions même pas que ce nom, en Amérique, fût réellement rendu par *Tiou*, comme le dit Ellis.)

Toutes ces analogies, ajoute M. Garnier, confirment que le Polynésien est arrivé de la côte américaine.

Mais vraiment, après ce que nous venons de dire précédemment, aucun de ces faits n'a l'importance qu'on leur accorde. Ce ne sont, pour la plupart, que des analogies si générales, qu'on peut les trouver chez les peuples les plus divers. Aussi nous contenterons-nous de renvoyer à l'examen critique que nous en avons déjà donné.

4ème. Enfin, M. Garnier trouve même des preuves de l'origine américaine des Polynésiens dans leurs caractères anthropologiques, car voici ce qu'il dit nettement (1) : « Pour quelques auteurs, Moërenhoût particulièrement, l'Américain et le Polynésien présentent des différences considérables ; mais, malgré le respect que je professe pour l'auteur des *Voyages aux îles du Grand Océan*, je dois reconnaître qu'il avait peu vu ou mal étudié les Américains. J'ai été à même d'en voir quelques-uns, j'ai surtout pu comparer bon nombre de photographies d'Araucaniens surtout et de Polynésiens, et je suis resté convaincu que ce sont, à très peu près, les mêmes hommes. Pour le lecteur, il suffira encore de lire les pages 130 et 131 que Vail, dans sa note sur les Indiens de l'Amérique du Nord, consacre à la question, où l'on voit que la couleur de la peau des Indiens de l'Amérique du Nord a été trouvée chez les Malais, à Timor, sur les îles Gambier (Polynésie), aux îles Carolines, et dans la Nouvelle-Hollande ; et que des voyageurs familiers avec la vue des Indiens de l'Amérique du Nord, tels que Dampier, Byron, Meares et le commodore Porter, ont trouvé une ressemblance frappante entre les Indiens du Mexique et ceux de l'océan Pacifique et Indien. » Il cite même Humboldt qui, dans sa comparaison des races américaines et celles du Mongol, « a trouvé analogues la couleur de la peau et des cheveux, le peu de barbe et la grande élévation de l'os jugal, et la direction des yeux évidente. » Et, à cette occasion, il dit avoir été frappé lui-même de l'inclinaison que présentait l'œil de certains habitants des îles de la So-

(1) Ouv. cité, p. 17.

ciété et surpris qu'on ne l'ait pas mentionnée plus souvent.

Du reste, tout en reconnaissant de légères différences entre l'Américain et le Polynésien, M. Garnier les explique en disant qu'elles ont pu provenir, chez le premier, d'une transformation du type initial, sous l'influence des mélanges constants s'opérant sur l'immense continent qu'il habite; chez le second, du changement du milieu. C'était, comme on verra, l'opinion de La Pérouse, qui attribuait la beauté, la force et la haute taille des Polynésiens, non pas aux Malais, qu'il regardait comme leurs ancêtres, mais à l'abondance des substances, à la douceur du climat et à l'influence de différentes causes physiques, agissant pendant une longue suite de générations (1). « Qui s'étonnera, dit à son tour M. Garnier, que le type se soit ainsi amélioré dans ces îles généreuses de la Polynésie, où la vie s'écoulait sans alarme, sans crainte de l'avenir, au milieu des jeux et d'exercices salutaires ? »

Nous devons croire comme lui que le type américain s'y serait modifié avec le temps, comme nous croyons que les Malais, que la Pérouse disait avoir été peupler l'Océanie, auraient éprouvé également un changement, dans les mêmes circonstances. Mais il est certainement inadmissible que les petits pieds, les petits nez, les longs torses tout d'une venue des uns ou des autres auraient pu être remplacés, à la longue, par des caractères tout contraires. Il ne faut pas croire d'ailleurs que la vie s'écoulait sans crainte dans les îles polynésiennes. Moërenhoût, qui a si bien fait connaître les

(1) M. Topinard (*Rev. d'Anthrop.*, t. VI, p. 489) objecte avec raison contre la théorie des migrations polynésiennes de l'Ouest à l'Est, que les Polynésiens purs sont, avec un des deux types Américains, de la taille la plus élevée connue, tandis que les Malais sont les plus petits après les Hottentots, les Négritos, les Orotchys et les Lapons. Il en conclut que la civilisation, la langue, les mœurs polynésiennes ont pu être apportées de l'île Bourou par de petits groupes conquérants, mais que le type physique, c'est-à-dire la population elle-même, est venue d'Amérique, et plus vraisemblablement de l'Amérique du Nord. N'eût-il pas été plus rationnel d'en faire un type spécial venant d'un centre de création Polynésien ?

jeux et les exercices de leurs habitants, n'a pas moins bien mis en relief leurs guerres, leurs alarmes, leurs superstitions, etc. ; d'où l'on peut inférer, suivant nous, que si, malgré cela, les Polynésiens forment une des plus belles races par leurs caractères physiques, c'est, comme nous l'avons dit ailleurs, qu'ils appartiennent à une race particulière typique.

Nous aussi, dirons-nous, nous avons vu des Américains et même un grand nombre, soit en Araucanie (Valdivia), au Pérou, en Bolivie, au Chili ; soit au Centre Amérique, au Mexique ; soit à Terre-Neuve, à la côte du Labrador, etc. ; nous connaissons presque tous les Polynésiens : mais nous n'avons jamais vu entre les uns et les autres le moindre rapprochement, et nous sommes de l'avis de Moërenhoüt et de tant d'autres plus compétents que lui, que les différences entre ces peuples sont considérables.

Ce que dit Vail de la couleur de la peau chez les Américains, les Timoriens, les Mangaréviens, etc., ne prouve rien, et est même inexact ; car si les Mangaréviens sont un peu plus foncés que les Tahitiens, les Tungans et les Néo-Zélandais, les Hawaiiens ne le sont pas moins qu'eux. Nous avons dit ou nous dirons pourquoi ailleurs ; et nous avons fait voir que les Carolins n'ont pas la couleur des indigènes de la Nouvelle-Hollande, pas plus, du reste, que ne l'ont les Mangaréviens, les Tungans, etc. Que Dampier, malgré son exactitude ordinaire, Byron avec son inexactitude, que les capitaines Meares et Porter, aient trouvé une grande ressemblance entre les Polynésiens et les habitants de l'océan Pacifique et Indien, il n'y a là rien d'extraordinaire ; car c'est la manière de voir de la plupart des marins qui ne reconnaissent guère que deux espèces d'hommes en Polynésie, les Blancs et ceux qu'ils désignent sous le nom de Mauricauds, pour les distinguer des véritables nègres. Mais nous croyons qu'on fait bien de ne pas s'appuyer sur de pareils témoignages. Sans doute il n'en serait pas de même pour l'observation de G. de Humboldt, si la comparaison faite s'appliquait aux Polynésiens ; mais on remarquera qu'elle se borne aux Américains comparés aux Mongols. Si M. Garnier a été frappé lui-même de

l'inclinaison de l'œil de certains habitants de Tahiti, nous pouvons l'assurer que ces cas devaient être exceptionnels, et qu'ils résultaient probablement des croisements avec les Chinois, croisements qui avaient eu le temps de s'opérer, depuis vingt ou trente ans que des navires chargés de ces hommes relâchent dans les îles de la Société et plus particulièrement à Tahiti. Il est du moins certain que, pendant notre longue résidence dans cette île, nous n'avons jamais rencontré cette obliquité et surtout cette forme particulière de l'œil chinois, si commune, au contraire, dans la Malaisie ; et l'on sait que presque tous les observateurs donnent, comme nous, aux Polynésiens, de grands et beaux yeux horizontaux. Les cas observés par M. Garnier doivent si bien dépendre de la venue des Chinois dans les îles de la Société, que déjà, en 1840, nous avions pu constater des cas pareils à Honolulu, dans les îles Sandwich, c'est-à-dire dans le seul point alors visité assez fréquemment par eux, et où, depuis, un certain nombre s'est établi. Nous ne doutons pas que le nombre de ces cas augmentera chaque jour davantage dans les îles de la Société ; mais il est bien certain que l'œil typique des Polynésiens n'a rien de bridé.

Bref, c'est en s'appuyant sur les diverses circonstances signalées, et, particulièrement, sur le rapprochement des mœurs des deux peuples, fait par Moërenhoüt et Lang ; sur les ressemblances qu'Ellis disait exister entre eux sous le rapport du visage, de la couleur de la peau, du tatouage, du poncho, des sépultures, du nom donné à Dieu, en un mot, sur toutes celles que nous avons examinées et réfutées longuement déjà ; sur les analogies aperçues par d'Eichthal, et que nous examinerons à notre tour plus tard ; enfin sur la direction ordinaire des vents et des courants, etc., que M. Garnier établit sa « loi des migrations humaines d'Est en Ouest. » Il n'hésite pas à affirmer que, malgré les énormes difficultés de la marche des migrations de l'Est vers l'Ouest, l'opinion d'Ellis, qu'il partage, est encore une des opinions les moins improbables ; car « elle s'accorde, dit-il, avec ce grand principe, c'est que les hommes, dans leurs migrations ont dû, tout d'abord, suivre, comme les épaves, le gré des

vents et des courants; forces dont ils savaient déjà se servir, mais contre lesquelles ils ne parvenaient point à lutter. » Pour lui, enfin, la difficulté même que les Américains avaient pour se rendre en Polynésie explique l'homogénéité polynésienne, car, dit-il encore, de nouvelles migrations ne venaient pas à chaque instant apporter de nouveaux éléments.

En somme, pour M. Garnier, c'était d'Amérique que venaient les Polynésiens, et il les regarde comme « une colonie s'effaçant du mouvement général, mais gardant purs ses caractères en s'avançant vers l'Ouest, où elle trouve des peuples venus de l'Australasie et des îles asiatiques et où le mélange s'opère en formant d'abord trois races (1) qui, par leurs chassés croisés, multiplient les mélanges, en donnant naissance aux traces des trois types caractéristiques, jusqu'à une assez grande distance dans l'Est. » Admettant l'antiquité relativement reculée des îles polynésiennes, M. Garnier ne doute point que ces hommes ne soient venus les peupler depuis un temps aussi fort éloigné « et, dit-il (2), je n'en voudrais déjà pour preuve que le changement que le type des immigrants primitifs a subi. » Cependant il paraît reconnaître que toutes les îles orientales et médianes de la Polynésie étaient désertes à l'arrivée des émigrants. Enfin il explique l'identité des idiomes, du type et des mœurs, malgré cette antique expansion, par l'entraînement de fractions de tribus, qui, pour une cause ou une autre, allaient aborder dans les îles déja habitées, et pour ainsi dire y entretenir le type, la langue et les mœurs. Mais comme nous, il ne croit pas qu'il soit possible de fixer la date première des migrations polynésiennes et il croit encore moins à l'itinéraire particulier de chacune d'elles : ce qui prouve qu'il n'admet guère que des entraînements involontaires, comme causes du peuplement des îles de la Polynésie.

Nous ne savons si les ethnologues trouveront suffisantes

(1) La race jaune venue d'Asie, la race noire de l'Australasie et la race polynésienne venue d'Amérique et transformée.

(2) Ouvr. cité, p. 31.

es raisons que donne M. Garnier à l'appui de son opinion : mais nous avouerons que, pour nous, elles ne nous satisfont pas sur plusieurs points. C'est ainsi que nous ne comprenons pas qu'en se mélangeant, soit avec le type jaune asiatique, soit avec le type noir australasien, le type américain soit devenu ce beau type polynésien spécial, que nous avons démontré être si distinct des autres par tous ses caractères physiques. Est-ce que ce ne serait pas une pure supposition, nécessitée par l'hypothèse admise ? Evidemment des mélanges répétés auraient fini par absorber le type américain, si des mélanges s'étaient opérés comme il le dit. Mais où sont les preuves ?

Il est bien vrai que, pour établir la réalité de ces allées et venues des races mélangées, M. Garnier s'appuie sur l'association des langues et des usages, qui, dit-il, est si évidente aux Fiji, aux Nouvelles-Hébrides, à la Nouvelle-Calédonie, et dans l'Australie. C'est un fait certain, partout où des colonies polynésiennes se sont établies, volontairement ou non, existent des métis qui conservent presque purs le langage et les habitudes de leurs pères, ou qui parfois prennent en même temps ceux du peuple qui les a accueillis. C'est ce que nous expliquerons lorsque nous nous occuperons particulièrement des Fiji où ce fait est surtout remarquable. Cette association des langues et des usages se rencontre donc aux Nouvelles-Hébrides, à la Nouvelle-Calédonie et peut-être à la Nouvelle-Hollande. Pourtant M. Garnier reconnaît lui-même qu'il n'y a en Australie que fort peu de mots malais, et encore dans les régions septentrionales, et que les mots polynésiens sont si rares sur les côtes orientales que Forster, partisan de l'origine asiatique, supposait que le courant des migrations n'avait pas traversé, mais seulement contourné la grande terre.

Il est facile d'expliquer l'existence, sur ces divers points, de l'association invoquée par M. Garnier ; elle résulte de l'arrivée de colonies, d'abord entraînées jusque-là, ou s'y rendant ensuite volontairement, comme cela avait et a encore lieu dans les Fiji les plus orientales. Il était tout naturel qu'avec le temps des mots polynésiens se trouvassent

utilisés, adoptés par les populations primitives ; mais il y a loin de là à une fusion, à une association complète des langues. Car c'est à peine si quelques mots de la langue d'une autre race se rencontrent dans le langage des colonies polynésiennes, même après un long séjour, comme aux Fiji, par exemple, et c'est exceptionnellement que, dans le langage de cette race, on trouve des mots polynésiens, toujours restreints aux populations de la localité et des îles environnantes. Ainsi les Fiji et les Hébrides, Tanna excepté, conservent presque pur leur langage indigène.

En vain M. Garnier, prétend (1) que « le Polynésien entre pour une grande partie dans la langue des Néo-Calédoniens ; nous croyons que ce fait ne se présente, en Nouvelle-Calédonie, que là où se sont établies les colonies polynésiennes, et peut-être dans quelques tribus voisines, mais en laissant intacts les dialectes de la plupart des tribus. En effet, si sur les 450 mots néo-calédoniens qu'il donne (2), il trouve que 10 pour 100 environ ont une origine évidemment tahitienne, nous pensons que les analogies admises par lui sont parfois peu complètes.

M. Garnier, du reste, reconnaît lui-même que l'envahissement polynésien, qu'il a constaté à la Nouvelle-Calédonie, se fait « avec tant de lenteur, qu'il faudrait peut-être encore plus de dix siècles pour que l'Australasien fût totalement remplacé par le Polynésien, ainsi, ajoute-t-il, que cela a eu lieu à la Nouvelle-Zélande. » Nous ferons voir, quand nous nous occuperons particulièrement de la Nouvelle-Zélande, que la race première occupante de l'île Nord, à l'arrivée de la dernière grande émigration venant de l'Hawahiki, était bien probablement de la même race que les envahisseurs, et non de la race australasienne comme le suppose M. Garnier (3).

(1) Ouv. cité, p. 64.

(2) Voir le tableau de la page 68.

(3) C'est à tort que M. Garnier avance, à ce sujet, que l'habitude de pousser des cris, lors de la mort de quelque parent, à la Nouvelle-Zélande et à la Nouvelle-Calédonie, ne se retrouve pas che

En somme, l'envahissement, même aux Fiji, où depuis si longtemps il y a eu tant de contacts entre les deux races, n'a guère laissé de traces profondes que dans les îles les plus voisines des deux peuples, et seulement chez l'un d'eux.

Nous terminerons cet exposé de la théorie de l'origine américaine des Polynésiens, en citant l'opinion d'un écrivain qui, s'il considère les longs voyages des Polynésiens vers l'Ouest, et ceux des Américains vers la Polynésie, comme impossibles par suite de la difficulté d'emporter assez de vivres dans leurs canots, laisse pourtant supposer qu'il n'était pas éloigné d'admettre des communications entre l'Amérique et la Polynésie. M. de Bovis (1), après avoir soutenu que les Polynésiens sont venus de l'Occident, ajoute : « L'île de Pâques donnerait peut-être par la langue des moyens de reconnaître quel degré de parenté réel existe entre la Polynésie et l'Amérique, et ferait peut-être voir que les Peaux-Rouges de ce dernier pays ne sont pas autre chose que l'avant-garde de la migration aborigène de la Polynésie, dans laquelle aucun mélange malais n'a altéré les traits caractéristiques primitifs. »

Nous ferons remarquer que cette conjecture ne repose sur aucune base solide et qu'en outre on était déjà fixé sur la langue de l'île de Pâques par les écrits de Lapérouse, Cook, Forster, etc. Mais, puisqu'elle a été faite, il faut reconnaître que les canots auraient tout aussi bien pu venir de l'Amérique en Polynésie que se rendre de la Polynésie en Amérique, et qu'ils n'auraient probablement pas eu plus de vivres dans un cas que dans l'autre, à moins de supposer, contrairement aux paroles de M. de Bovis lui-même (2), qu'ils en réunissaient

les autres Polynésiens : cette coutume, au contraire, est générale, ou du moins elle l'a été dans toute la Polynésie.

(1) *Mémoire sur la Société Tahitienne.*

(2) Voici ses propres paroles : « Comment auraient-ils pu réunir assez de vivres dans leurs pirogues pour passer simplement quinze jours à la mer ? Et, à supposer que la force du vent les ait poussés au large et les ait à jamais éloignés de la côte, comment peut-on

parfois assez pour passer un temps assez long à la mer. Il n'est d'ailleurs pas besoin de pareille supposition pour comprendre que des canots ou pirogues de la Polynésie auraient pu être entraînés jusqu'en Amérique, et *vice versâ* : il suffit de connaître quelques-uns des entraînements rapportés par les navigateurs pour savoir quelles ressources les sauvages trouvent dans leur industrie, lorsqu'ils ont besoin de se procurer en pleine mer des aliments ou de l'eau douce. Les Européens eux-mêmes, n'en ont pas toujours manqué en pareilles occasions, comme l'ont prouvé Bligh, Ed. Edwards, et tant d'autres, abandonnés dans leurs canots avec peu de vivres.

C'est sans doute la connaissance de ces faits qui fit dire par le savant géographe Dalrymple, quoiqu'il trouvât les pirogues polynésiennes peu propres à faire de longues navigations, que vraisemblablement, les indigènes avaient été portés autrefois jusque sur les côtes d'Amérique (1). Dalrymple appuyait particulièrement sa conjecture sur une ancienne tradition rapportée par Tupaia, à l'occasion de l'île désignée sur sa carte par le nom de *O-Heeva-tow tow-waï*. Cette tradition disait que les habitants de cette terre étaient anthropophages et que les vaisseaux dont ils se servaient étaient incomparablement plus grands que celui de Cook. Tout en relevant le goût qu'avaient les voyageurs tahitiens pour le merveilleux, il croyait donc, en somme, que cette île, la plus orientale de toutes celles de la carte du grand-prêtre tahitien, n'était que l'Amérique, et que des pirogues avaient pu se rendre jusque-là, volontairement ou involontairement. Que cette conjecture fût fondée ou non, elle venait, il faut bien le reconnaître, à l'appui de celles que nous avons indiquées, ou mieux elle en était l'origine, puisque

croire qu'une telle éventualité les ait surpris justement munis d'une quantité de vivres et d'eau suffisante pour entreprendre un pareil voyage ? »

(1) Dalrymple, *Voyages des Espagnols et des Hollandais dans la mer du Sud*, trad. de Fréville, 1774. — Voir aussi : Lettre du docteur Hawkesworth, rédacteur du voyage de Cook, p. 495 ; et carte de Tupaia.

Dalrymple, écrivait longtemps avant Dunmore Lang, J. Williams et M. de Bovis.

Fait bien curieux, et dont la connaissance est également due à Dalrymple (1), s'il fallait s'en rapporter à ce que dit Péralta, dans son poème sur la *Fondation de Lima* (2), les Espagnols du Pérou auraient même cru, pendant quelque temps, à des relations régulières entre cette contrée et certaines îles de l'océan Pacifique, appelées *Fontacias*. On lit, en effet, dans une note de Péralta (3) : « Les îles Fontacias furent ainsi nommées du temps du marquis de Canète (4) ; elles s'étendent depuis le 12e jusqu'au 30e degré de latitude méridionale, à l'Ouest de la côte du Pérou. Leurs habitants viennent dans des pirogues faire le commerce avec les villes de Chincha, de Pisco et d'Acari. On conserve encore les dépêches originales du vice-roi mentionné, dans lesquelles il nomme D. Juan Roldan Davila, général de la flotte destinée à la conquête de ces îles, en date du 15 juillet 1592. Deux vaisseaux furent équipés dans ce but; mais l'un ayant été envoyé contre Richard Hawkins, qui fut pris par les Espagnols en 1593, l'expédition manqua ». On n'entendit plus parler de ces îles, qui ne parurent jamais sur les cartes sous ce nom, et dont l'époque de la découverte, comme le nom du découvreur, sont depuis toujours restés inconnus: Dalrymple, à cause de cela, était disposé à croire que le rapport qui avait donné lieu à cette opinion était sans fondement.

Il est certain qu'entre le 12e et le 30e degré de latitude méridionale se trouvent, en s'éloignant du Pérou, d'abord les îles Paumotu, Mangareva et Pâques ; puis les îles de la Société, Tunga, Samoa, les Fiji, les Nouvelles-Hébrides et la Nouvelle-Calédonie, enfin l'Australie, pour ne citer que les

(1) Trad. de Fréville, p. 129.

(2) *Lima fundada*, poëme du docteur Pedro de Peralta Barnuevo Rocha y Benavides. — Lima, 1732, 2 vol. in-4°.

(3) *Péralta*, vol. I, p. 195.

(4) Don Garcia Hurtado de Mendoce, marquis de Canete, fils du 6e gouverneur du Pérou, arrivé en 1590.

principales terres. Si l'on pouvait admettre que des relatio commerciales ou autres ont vraiment pu exister entre qu ques-unes de ces terres et l'Amérique, il faudrait plutôt su poser qu'elles ont eu lieu par la race polynésienne que p la race noire, parce que, comme on le verra, des fragments traditions polynésiennes, qu'on n'a pas rencontrées dans l'a tre race, font allusion à l'existence de quelque grande te dans l'Est. Mais, il est inutile de le dire, rien n'est plus pothétique, et nous croyons avoir assez montré le peu rapprochements possibles entre les Américains et les Po nésiens, pour qu'il répugne d'admettre que ces derniers a allés en Amérique, autrement qu'entraînés jusque-là accidents.

D'autre part, si l'on tient compte de toutes les donn précédentes, il n'y a également qu'une conclusion possi c'est que les Polynésiens n'ont pu provenir de l'Amériq C'est à cette opinion que se sont ralliés les écrivains les p autorisés et particulièrement M. de Quatrefages, qui, à c de cela, a pu dire que « l'hypothèse de l'origine améric ne compte aucun adhérent dont le nom ait quelque v dans la science (1). »

(1) *Les Polynésiens*, etc., p. 81.

FIN DU PREMIER VOLUME.

516

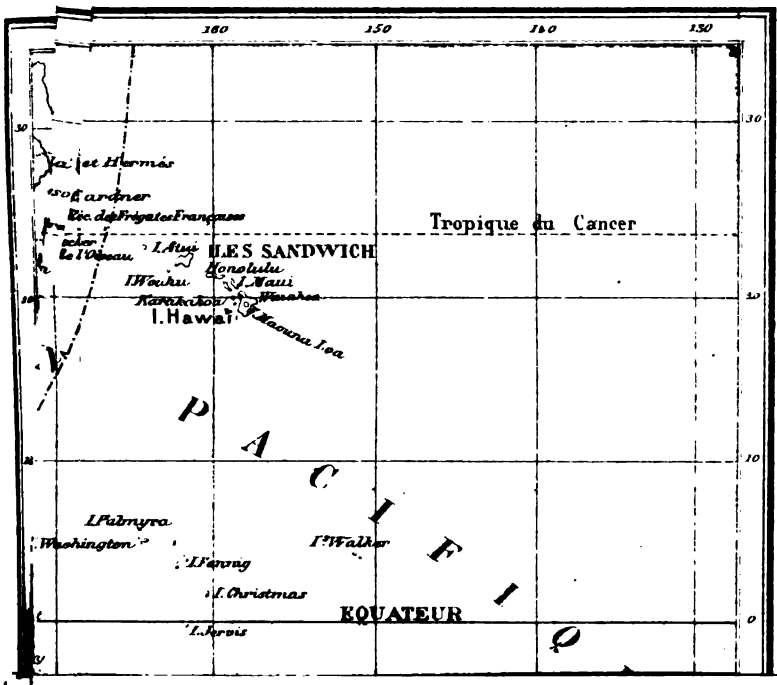

160
150
140
130
30
20
10
0
Tropique du Cancer
LES SANDWICH
Honolulu
I. Maui
I. Hawai
Mauna Loa
PACIFIQ
I. Palmyra
Washington
I. Fanning
I. Christmas
I. Jervis
EQUATEUR

THE ASTOR LIBRARY
NY

Table des Matières

DU

PREMIER VOLUME

PRÉFACE.....

PREMIÈRE PARTIE

—

ETHNOLOGIE OCÉANIENNE

—

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

Recherche des origines ethniques plus difficile pour les races Océaniennes que pour les races Européennes. — Iles hautes et basses des mers du Sud. — Leur inégale distribution. — Ces îles sont habitées par deux races différentes, la race Polynésienne et la race Mélanésienne. — Différences physiques et morales qui séparent ces deux races. — Signification des mots Polynésie et Polynésiens, Mélanésie et Mélanésiens. — Cantonnement des deux races. — Propositions principales qui seront développées et marche qui sera suivie dans le cours de l'ouvrage..... 1

LIVRE PREMIER

RACES MÉLANÉSIENNES.

Divergences des voyageurs et des auteurs sur les caractères physiques et le lieu d'origine des races Mélanésiennes. — Deux races admises par les Anthropologistes modernes : la race Négrito et la race Papua..... 13

CHAPITRE Ier

RACE NÉGRITO.

Extension géographique des Négritos, une des races primitives de l'humanité. — Leur habitat actuel. — Leurs caractères physiques. — Tableau récapitulatif de ces caractères..... 17

CHAPITRE II

RACE PAPUA.

I

PAPOUS.

Confusion résultant du mot *Papou* mal défini. — Caractères physiques des Papous, d'après les voyageurs et les auteurs anciens: Quoy et Gaimard ; R. P. Lesson ; Bory Saint-Vincent ; de Rienzi ; Dumont d'Urville ; Hombron ; Jacquinot. D'après les voyageurs et les auteurs modernes : A. B. Meyer ; les Naturalistes du *Challenger* ; Topinard. — Les Papous sont des métis de Papua et d'Alfourous. — Existence des Alfourous en Nouvelle-Guinée. — Les caractères crâniens des Papous confirment la conclusion qu'ils sont des métis de Papua et d'Alfourous..... 25

II

PAPUA VRAIS.

Signification du mot *Papua*. — Populations appartenant à la race Papua.— Habitat actuel des Papua.— Leurs caractères physiques, en général, d'après Lesson. — Arfaki de la Nouvelle-Guinée. — Description des Papua de la Nouvelle-Irlande; du Port-Praslin; de l'île Bouka ; de l'île d'York ; des îles Salomon; des îles Hébrides ; des îles Hogoleu, Carolines, Pelew ; de la Nouvelle-Calédonie; de Vanikoro ; des îles Fiji; du Continent Asiatique. — Résumé de la race Papua. — Tableaux linguistiques... 42

CHAPITRE III

TASMANIENS.

Description des Tasmaniens d'après Labillardière; Péron; Quoy et Gaimard; R. P. Lesson. — Leurs caractères anthropologiques d'après B. Davis ; Topinard ; de Quatrefages et Hamy. — Les Tasmaniens formaient une race distincte de toutes les autres connues. — Leur extinction. — Le type tasmanien d'après les dessinateurs. — Tableau linguistique comparé 83

CHAPITRE IV

AUSTRALIENS.

Description des Australiens d'après les observateurs anciens: Dampier ; Cook, Parkinson et Banks; Péron, Depuch et Ransonnet; de Freycinet, Quoy et Gaimard; R. P. Lesson; A. Lesson. — Divergences d'appréciation chez les anciens observateurs. — Observations modernes. — Australiens à cheveux lisses et à cheveux crépus ; Leurs caractères crâniens. — Les Australiens semblent être des métis de Papua et d'Alfou-

rous. — Antérieurement, les Négritos ont dû également contribuer à leur formation. — Les Australiens n'ont pas une descendance asiatique; ils ne forment pas une race une et primitive. — Résumé des Australiens..... 89
Résumé général des races Mélanésiennes..... 106

LIVRE DEUXIÈME

RACES POLYNÉSIENNES.

CARACTÈRES EXTÉRIEURS DES POLYNÉSIENS.

Traits distinctifs de la race Polynésienne, d'après M. de Quatrefages. — La description faite par ce savant est incomplète; observations à ce sujet.— Il n'existe dans les îles Polynésiennes ni noirs, ni blonds. — Caractère crâniens des Polynésiens. — Leurs caractères physiques extérieurs d'après nos observations. 109

CHAPITRE Ier

MALAIS.

I

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

Opinions contradictoires émises sur les peuples de la Malaisie. — Divergences des auteurs sur les caractères distinctifs et sur le lieu d'origine des Malais. — Opinion de R. P. Lesson. — Opinion de M. de Quatrefages. — Les Malais sont une race hétérogène qui ne saurait être regardée comme typique..... 122

II

CARACTÈRES PHYSIQUES.

Caractères des Malais d'après R. P. Lesson; de Rienzi; Bory Saint-Vincent ; Van Leent; Ida Pfeiffer; Topinard. — Résumé des descriptions précédentes: — Les caractères anthropologiques et crâniométriques des Malais les différencient complétement des Polynésiens 134

III

CARACTÈRES LINGUISTIQUES.

Langue malaie: son origine, ses règles fondamentales, ses principaux dialectes. — Langue polynésienne: ses caractères principaux. — Différences et analogies entre le Malayou et le Polynésien. — La langue malaie ne peut pas avoir été la mère de la langue polynésienne, qui est une langue primitive. — Les Polynésiens ne proviennent donc pas des Malais. — Tableaux linguistiques..... 142

CHAPITRE II.

JAVANAIS.

I

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

L'origine des Javanais est fort obscure. — Opinions contradictoires des auteurs à ce sujet. — Peuple inconnu de Crawfurd..... 170

II

CARACTÈRES PHYSIQUES.

Caractères de Javanais d'après Thunberg ; Linschot; Leblanc ; Raffles; Stavorinus; Barrow; Ida Pfeiffer. — Leurs caractères crâniens. — Ces caractères rapprochent les Javanais des Malais, mais ils les différencient des Polynésiens. — Types Javanais.. 178

III

CARACTÈRES LINGUISTIQUES.

Langue javanaise : Javan ancien ; Basa-Krama; Javan vulgaire. — Les langages javanais se rapprochent du Malai, mais s'éloignent du Polynésien. — Le Javanais est une langue mélangée renfermant des racines polynésiennes..... 187

IV

ORIGINE DES MALAIS.

Les Malais ont formé, dès le principe, un seul peuple avec les Javanais; Raisons militant en faveur de cette opinion. — Les Malais ne sont que des Javans expatriés..... 197

V

ORIGINE DES JAVANAIS.

Les Javanais sont des métis formés par le croisement des émigrants Polynésiens avec une race noire autochthone et d'autres races jaunes asiatiques. — Existence d'une race noire première occupante de Java. — Peuple inconnu. — Races asiatiques. — Siamois. — Tableaux linguistiques..... 202

CHAPITRE III.

MALAISIENS.

Populations que l'on doit considérer comme malaisiennes..... 218

I

BATTAKS.

Lieu d'habitat des Battaks.— Leurs caractères physiques, d'après Marsden ; Ida Pfeiffer ; Van Leent ; le Rév. Favre. — Les Battaks, les Redjangs et les Lampongs ont une origine commune avec les Dayaks. — Langage battak. — Tableau linguistique... 220

II

DAYAKS.

Caractères des Dayaks de Bornéo, d'après R. P. Lesson; Ida Pfeiffer; Van Leent; Forrest. — Origine des Dayaks. — Langue daya. — Les Dayaks sont des émigrants polynésiens. — Populations appartenant à la race dayaque. —Tableau linguistique..... 231

III

BOUGUIS.

Caractères des Bouguis de Célèbes, d'après Stavorinus; de Rienzi; Ida Pfeiffer; Dumont d'Urville, Quoy et Gaimard; Jurien de la Gravière. — Opinions contradictoires sur les Bouguis. — Ce sont des métis d'Alfourous ou Dayaks et de Javanais ou Malais. — Ressemblances entre le Bougui et le Polynésien. — Caractères linguistiques du Bougui et du Mangkasara. — Ces ressemblances prouvent que la civilisation polynésienne s'est étendue jusqu'à l'Inde. — L'ancienne langue bouguise était une langue polynésienne..... 246

IV

ALFOUROUS.

Lieu d'habitat des Alfourous. — Contradictions des observateurs: de Rienzi; Dumont d'Urville. — Haraforas de Mindanao, d'après Forrest. — Alfourous des Moluques, d'après Rumphius; Stavorinus; Forrest; Ligtvoet; Ida Pfeiffer; de Rosenberg; Van Leent; Raffray; Teysman. — Alfourous des Philippines. — Alfourous de la Nouvelle-Guinée, d'après les voyageurs anciens et modernes. — Les Alfourous purs sont des Polynésiens..... 266

V

RÉSUMÉ DES MALAISIENS.

Les Malaisiens proviennent de colonies polynésiennes. — Raisons militant en faveur de l'opinion qu'ils sont les descendants et non les ancêtres des Polynésiens..... 295

CHAPITRE IV

CAROLINS ET MARIANNAIS.

Exposé général de la question..... 301

I

ILES CAROLINES.

Description de l'Archipel des Carolines. — Caractères physiques des Carolins. — Leurs connaissances nautiques. — Langue des

îles Carolines; ses nombreux dialectes; ses analogies avec le Polynésien; Tableaux linguistiques. — Lieu d'origine des Carolins: Opinions de de Chamisso; Dumont d'Urville; de Rienzi; Lesson; Lütke. — Mélanésiens des îles Puynipet et Pelew. — La généralité des Carolins offre le type polynésien..... 302

II

ILES MARIANNES.

Aperçu géographique. — Caractères physiques des anciens Mariannais, d'après Le Gobien; Gemelli Carreri; Dampier; Pigaffetta. — Lieu d'origine des Mariannais. — Langage Mariannais; ses ressemblances avec le Malai, le Tagal et surtout le Polynésien. — Chants mariannais..... 337

III

RESSEMBLANCES DES CAROLINS ET DES MARIANNAIS AVEC LES POLYNÉSIENS.

Ressemblances de religion, de superstitions, de croyances, de préjugés.— Ressemblances d'industrie.— Ressemblances de mœurs, coutumes, usages, état social. — Ressemblances de maladies, de cérémonies funèbres. — Autres analogies. — Différences existant entre les Carolins et Mariannais et les Polynésiens. — Ces différences sont bien moins importantes que les ressemblances. — Les Polynésiens sont les ancêtres des Carolins et des Mariannais. — Tableaux linguistiques..... 355

DEUXIÈME PARTIE

LIVRE PREMIER

ORIGINE DES POLYNÉSIENS.

IDENTITÉ DES POLYNÉSIENS ENTRE EUX.

Les Polynésiens sont les tribus dispersées d'une même nation. — Leurs îles ont été peuplées par voie de migrations.— Point de départ de ces migrations. — Divergences des savants à ce sujet. — Trois théories principales: Provenance d'un continent submergé; Provenance américaine; Provenance asiatique..... 378

CHAPITRE Ier

PREMIÈRE THÉORIE.

PROVENANCE D'UN ANCIEN CONTINENT SUBMERGÉ.

Faits principaux motivant cette hypothèse. — Examen de l'opinion des savants qui l'ont soutenue: Quiros; Buache; de Brosses; Cook; Dalrymple; Vancouver; les deux Forster: Carli; Dumont d'Urville; Moërenhoût; Ellis; Guillemin; Beau-

dichon; de Bovis. — Discussion entre MM. Périer, Broca et de Quatrefages; — Brulfert; Dana; d'Omalius d'Halloy; Jules Garnier. — Objections qui rendent inadmissible l'hypothèse d'un ancien continent submergé..... 386

CHAPITRE II

DEUXIÈME THÉORIE

ORIGINE AMÉRICAINE DES POLYNÉSIENS.

Bases sur lesquelles repose cette hypothèse. — Elle est formulée pour la première fois par Zuniga. — Opinions d'Ellis. — Exposé et réfutation des arguments présentés en faveur de l'origine américaine des Polynésiens : Ressemblances de religion, d'industrie, de mœurs; autres analogies; langage; caractères physiques. — Communications entre l'Amérique et les îles de la mer du Sud; opinions de Crozet; Molina; Dunmore-Lang; Jules Garnier; de Bovis. — Les Polynésiens n'ont pu provenir de l'Amérique..... 429

CLERMONT (OISE). — IMPRIMERIE DE A. DAIX, RUE DE CONDÉ, 27.

SEP 4 1935